

Rapport de fouilles archéologiques

Loches

Troisième campagne de fouilles sur la forteresse

Volume 3 : étude documentaire (S. Bourcoher)

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

AVRIL 2016

avec

Solveig BOUROCHER (CESR/Sadil - CG37)

Vincent HIRN (CG37 - SADIL)

Philippe HUSI (LAT/CITERES)

Laure-Anne MILLET-RICHARD (Musée départemental du Grand-Pressigny - CG37)

Jean SOULAT (Landarc)

Olivier TALLUAULT (Eveha)

Pierre TESTARD (LAT/CITERES)



avec la participation financière de la DRAC Centre



avec la collaboration scientifique du LAT/CITERES

Fouille archéologique réalisée du 8 septembre au 3 octobre 2015

Référence bibliographique

Papin 2016 : PAPIN (P.) (dir.) - *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2016.

Couverture : vue générale de la fouille 2015 (cliché P. Papin, Sadil)

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

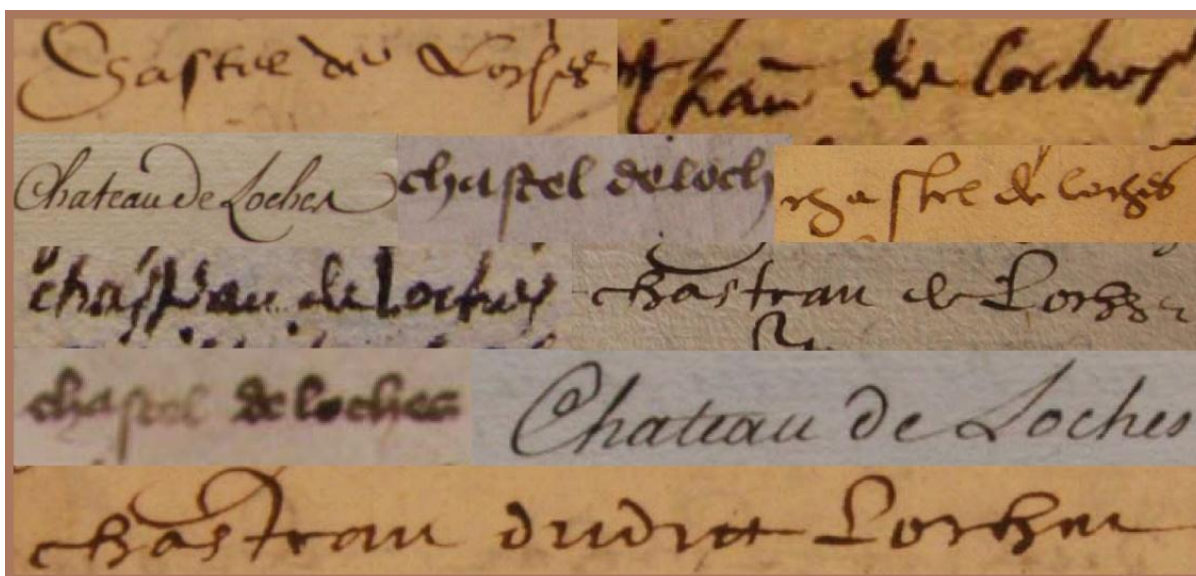
© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

III.

ANNEXE 10 : ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Forteresse de Loches

Étude documentaire



Solveig Bourocher

Avril 2015

Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

Référence bibliographique :

Bourocher 2015 : BOUROCHER Solveig, *Forteresse de Loches. Étude documentaire*, Tours, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, avril 2015, 463 p.

En couverture, de haut en bas et de gauche à droite, extraits de :

ADIL, C 656, *Etat des reparacion qui sont necessaires a faire au chastel de Loches*, 11 juillet 1606, fol. 1 r° ; BMa, ms. 4405, *Description de la ville et du château de Loches de Dubuisson-Aubenay*, 1646-1647, fol. 197 r° ; ADIL, C 291, *État des réparations à faire au château de Loches*, 18 août 1768, fol. 1 r° ; ACT, EE 1, *Le rôle du compte de André Jehaninet receveur des deniers du gabellage du vin et des blés de chastellenie de Loches*, 1358-1359 ; BnF, ms. fr. 5085, fol. 49 r°, *Copie d'un mandement de Louis XII à la chambre des comptes*, s. d. [vers 1500] ; BMa, ms. 4405, *op. cit.*, 1646-1647, fol. 198 v° ; ADIL, C 656, *Procès-verbal de visite*, 13 octobre 1607, fol. 1 r° ; ACT, EE 1, *op. cit.*, 1358-1359 ; ADIL, C 281, *Devis des ouvrages d'entretien des couvertures, ponts levis et dormans du château de Loches*, 21 juin 1746, fol. 1 r° ; ADIL, C 656, *op. cit.*, 13 octobre 1607, fol. 1 r° (clichés S. Bourocher).

Table des matières

Introduction	p. 7
1. Les sources médiévales et renaissantes	p. 10
1.1 Un compte de construction et de réparation du XIV ^e siècle	p. 12
1.1.1 Nature des travaux et matériaux	p. 13
1.1.2 Localisation des ouvrages	p. 17
1.2 Le château de Loches sous Louis I ^{er} d'Anjou	p. 24
1.2.1 Le corps de logis et la chapelle Saint-Louis	p. 24
1.2.2 La collégiale et les maisons canoniales	p. 26
1.3 Les bâtiments et travaux des XV ^e et XVI ^e siècles	p. 27
1.3.1 Au château	p. 28
1.3.2 À la collégiale et aux maisons canoniales	p. 35
<i>Conclusion</i>	p. 37
2. Les sources modernes et contemporaines	p. 38
2.1 Les prisons et la maison d'arrêt au donjon	p. 39
2.1.1 L'installation de la maison d'arrêt et ses projets d'aménagement	p. 42
2.1.2 Le délabrement et les restaurations des tours carrée et ronde	p. 46
2.2 Du siège royal à la sous-préfecture et au tribunal de première instance	p. 50

2.2.1 Les constructions et démolitions dues à l'installation de la sous-préfecture et du tribunal	p. 55
2.2.2 Les restaurations des logis et de la tour Agnès Sorel	p. 61
2.3 De la collégiale à l'église paroissiale Saint-Ours	p. 68
2.3.1 Les travaux de réfection et de restauration de l'église	p. 69
2.3.2 Les cloches de la collégiale	p. 71
2.4 Du quartier canonial au quartier de ville	p. 77
2.4.1 Les maisons canoniales	p. 77
2.4.2 Installation du presbytère et modifications du parcellaire du château au XIX ^e siècle	p. 82
<i>Conclusion</i>	p. 91
Tableau 1 : travaux réalisés au donjon et aux divers bâtiments occupant la moitié sud du château du XVII ^e au XX ^e siècle	p. 92
Tableau 2 : travaux réalisés aux logis et aux divers bâtiments occupant la moitié nord du château du XVII ^e siècle à aujourd'hui	p. 104
Tableau 3 : travaux réalisés à la collégiale, au presbytère et aux maisons canoniales du XVII ^e au XX ^e siècle	p. 118
Sources et bibliographie	p. 129
Sources	p. 129
Sources manuscrites	p. 129
Sources iconographiques	p. 181
Sources imprimées	p. 241
Bibliographie	p. 244

Dictionnaires et instruments de travail	p. 244
Château de Loches	p. 246
Pièces Justificatives	p. 257
N°1 : Compte général des recettes et des dépenses pour les réparations urgentes à faire en la ville et au château de Loches, Saint-Denis 1358-Quasimodo 1359 (ACT, EE1)	p. 258
Tableau des personnes ayant participé au chantier	p. 329
Diagrammes figurant les mentions des lieux situés dans l'enceinte du château et dans la ville	p. 346
N°2 : Lettre de donation du duché de Touraine à Louis I ^{er} d'Anjou, 16 mai 1370 (ANF, J 375, n°2 bis)	p. 349
N°3 : Extraits de comptes royaux transcrits et rassemblés par Honoré Caille du Fourny au XVIII ^e siècle, 1444-1493 (BnF, ms. fr. 32511)	p. 353
N°4 : Copie d'un mandement de Louis XII à la Chambre des comptes, s. d. (BnF, ms. fr. 5085, fol. 49 r°)	p. 357
N°5 : Lettres patentes de François I ^{er} à Philibert Babou de la Bourdaisière en charge de la superintendance des maisons et bâtiments du roi, 22 janvier 1535 (BnF, ms. fr. 11179, fol. 62 v°- 63 v°)	p. 360
N°6 : Procès-verbaux et état des réparations à faire aux palais et prisons de Loches, 11 juillet 1606 et 13 octobre 1607 (ADIL, C 656)	p. 364
N°7 : Description de la ville et du château de Loches, 1646-1647 (BMa, ms 4405)	p. 382
N°8 : Procès-verbal des réparations à faire au palais et prisons de Loches, 5 août 1694 (ADIL, C 656)	p. 392
N°9 : Devis des ouvrages d'entretien des couvertures, ponts levis et dormans du château de Loches, 21 juin 1746 (ADIL, C 281)	p. 396
N°10 : Reconnaissance des préjudices faits au palais royal de Loches suite à des travaux et promesse de réfection, 16 décembre 1746 (ACL [ADIL, EDEP 132], DD 9)	p. 398
N°11 : Lettres, sentences, mandements, titres, baux et déclarations extraits de l'inventaire du chartrier de Notre-Dame de Loches dressé par Pierre Hamel en 1773, 1248-1767 (BML, ms. 44)	p. 401

- N°12 : Lettre contenant l'état des réparations à faire au château de Loches, 18 août 1768 (ADIL, C 281) p. 415
- N°13 : Lettres et devis sur les réfections des terrasses, prisons et bâtiments attribués au lieutenant du roi du château de Loches, 1782-1785 (ADIL, C 281) p. 420
- N°14 : Devis des réparations et démolitions à faire dans les bâtiments occupés par le tribunal civil, 27 février 1804 (ADIL, 2 Z 75) p. 430
- N°15 : Devis des réparations et démolitions à faire dans les bâtiments occupés par le tribunal civil, 20 décembre 1805-25 juillet 1806 (ANF, F¹³ 856) p. 435

Introduction

Cette étude documentaire a pour objectifs :

1) de dresser un inventaire des sources disponibles sur le château de Loches ou sur l'une de ses composantes (essentiellement la porte du château appelée porte royale, le donjon ou la citadelle, la collégiale, les logis et leurs annexes) ;

2) de relever les informations contenues dans les archives qui renseignent les modifications architecturales et topographiques du château (aménagements successifs de l'éperon, de son enceinte et des bâtiments qui l'ont occupé tels que les maisons canoniales ou les bâtiments domestiques disparus) ;

3) de retrouver des textes pouvant corrélérer les données trouvées lors des dernières fouilles réalisées par Pierre Papin à l'emplacement de la chapelle Saint-Louis (construction de la chapelle par Louis I^{er} d'Anjou et réutilisation du bâtiment au XVIII^e siècle pour servir à la fonte d'une cloche)¹.

Les recherches, étalées sur deux mois, se sont concentrées sur les lieux d'archives lochois (manuscrits de la Bibliothèque municipale de Loches), tourangeaux (Archives communales de Tours et Fonds patrimoine de la Bibliothèque municipale de Tours), départementaux (Archives départementales d'Indre-et-Loire où sont déposées les Archives communales de Loches) et nationaux (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque Mazarine). Toutefois, dans le temps qu'il m'a été imparti, j'ai été contrainte d'écarter de l'étude les sources conservées à la Bibliothèque de l'Institut de France et à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Ce choix, effectué en concertation avec Pierre Papin, s'explique, d'une part, par le fait que le seul manuscrit intéressant le château de Loches dans la première bibliothèque a été exhaustivement publié par le comte Alfred Boulay de la Meurthe en 1906², et d'autre part,

¹ Pierre Papin (dir.), *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse. Rapport de fouilles archéologiques*, Tours-Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire et SRA, 2015, 220 p.

² Bibliothèque de l'Institut de France, ms Godefroy 219, fol. 65, « Description de Loches, ville et chasteau, et de leurs issues et advenues », *Rapport d'un espion huguenot sur la ville de Loches*, avril 1586, publié

par la fermeture de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine durant le premier mois de mon contrat. De surcroît, des recherches sur les dossiers de restauration des Monuments historiques ont déjà été menées sur les logis royaux, dans le cadre de ma thèse, et sur la collégiale Notre-Dame de Loches par Gérard Fleury en 1997 et 1998³. Certes, depuis la fin du XX^e siècle, les fonds ont été reclassés et les cotes changées ce qui demanderait une vérification des archives de la collégiale.

Plusieurs séries ont été également reclassées récemment aux Archives départementales d'Indre-et-Loire⁴. J'ai donc réactualisé les cotes référencées dans la bibliographie et répertorié les documents inédits trouvés et classés lors du récolement. En revanche, certains fonds, en cours de classement lors de mon étude, n'ont pu être consultés soit parce qu'ils ne possédaient pas encore d'inventaire précis, soit parce que les archivistes ne pouvaient les communiquer⁵.

Afin de répondre au mieux aux trois objectifs donnés, un travail bibliographique sur l'ensemble du château a été nécessaire. L'histoire des bâtiments et de leurs propriétaires est primordiale à connaître pour diriger une recherche en archives, les fonds différant selon les périodes et les fonctions attribuées aux édifices. Ainsi, si le donjon conserva un rôle de prison du XV^e à la première moitié du XX^e siècle, avec l'établissement d'une maison d'arrêt, les logis royaux abritèrent le « Gouvernement » puis le tribunal de première instance et la sous-préfecture, avant de devenir musée, et la collégiale fut transformée en église paroissiale en 1791. Isabelle Girard, attachée de conservation du patrimoine et adjointe au directeur des Archives départementales d'Indre-et-Loire, m'a été d'une grande aide pour « cheminer » à travers les divers fonds. Elle m'a accompagnée à chaque étape de ma réflexion, tout comme Pierre Papin ; je leur adresse donc ici tous mes remerciements.

dans Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, P. J. n°58, p. 437-457.

³ Je tiens à remercier tout particulièrement Gérard Fleury qui m'a transmis un tableau récapitulatif de ses recherches comprenant les différents travaux menés à la collégiale par les Monuments historiques et dont les Archives départementales d'Indre-et-Loire n'ont pas de trace.

⁴ Il s'agit principalement des séries L (fonds du département durant la période révolutionnaire), 2 L (fonds des administrations du District pendant la période révolutionnaire), 4 N (bâtiments départementaux), 2 V (organisation et police du culte catholique), 5 V (fabriques paroissiales), 1 Y (fonds de la préfecture des établissements pénitentiaires) et 2 Z (sous-préfecture).

⁵ Il s'agit des séries 6 B (fonds du baillage de Loches) et 85 et 79 J (fonds des architectes départementaux). J'ai pu néanmoins avoir accès à quelques cotes dont l'« échantillonnage » n'a pu être réalisé qu'à partir d'inventaires du XX^e siècle non exhaustifs et peu détaillés ou en fonction de l'état d'avancement du classement des archivistes.

L'étude documentaire comporte une synthèse composée de deux grandes parties : la première s'intéresse aux sources médiévales et renaissantes (du XIV^e à la première moitié du XVI^e siècle) et la seconde traite des archives modernes et contemporaines, datant de la deuxième moitié du XVI^e au XX^e siècle. Dans chaque partie les informations relatives aux travaux de construction et à la topographie du château sont exposées et analysées, en respectant à la fois un ordre chronologique et une logique spatiale, distinguant les logis du donjon ou encore de la collégiale et des maisons canoniales. Afin d'alléger le texte, des tableaux répertoriant chacun des chantiers recensés entre les XVII^e et XX^e siècles pour l'ensemble de la citadelle, pour la moitié nord du promontoire puis pour les édifices religieux sont présentés à l'issue de la synthèse. Ils sont suivis d'une liste des sources consultées et de la bibliographie. L'étude s'achève par une sélection de Pièces Justificatives dont la plupart des transcriptions sont inédites.

1. Les sources médiévales et renaissantes

Les archives royales du château, tout comme celles du chapitre de la collégiale, ont en grande partie disparu. Seul un compte de construction et de réparation de la forteresse est aujourd'hui conservé aux Archives communales de Tours et date de 1358-1359⁶. Ayant été rédigé dans le contexte de la guerre de Cent Ans, il a rejoint les chartes de l'hôtel de ville de Tours concernant les ravages faits dans le baillage de Touraine par les partisans des Anglais. Il est probable que ce fut le commissaire du roi, Jean de Brion, chargé par le dauphin Charles - futur Charles V - de surveiller le chantier de Loches, qui apporta avec lui le compte à Tours lorsqu'il dut assumer de nouvelles fonctions. Cela permit vraisemblablement de sauver le document d'une destruction, sort qui fut peut-être celui des autres pièces et comptes du château. En effet, ces dernières sont introuvables aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France. Cette situation peut s'expliquer de plusieurs manières. La Chambre des comptes de Paris subit un incendie en 1738, responsable de nombreuses pertes. Certains fragments sauvés des flammes furent parfois récupérés par des particuliers qu'il reste difficile à identifier sans manifestation de leur part. C'est ainsi, par exemple, que fut retrouvée une partie du testament d'Agnès Sorel parmi les documents donnés en 1948 par le marquis de Ganary aux Archives départementales de Seine-et-Marne⁷. Après l'incendie de 1738, à la Révolution, des fonds entiers furent détruits comme ce fut le cas pour ceux du château du Plessis-lès-Tours à La Riche⁸. Sachant que le château et la collégiale de Loches furent investis par les révolutionnaires, les archives médiévales et renaissantes ont donc pu être supprimées à cette occasion⁹.

Toutefois, il est possible qu'un capitaine ou gouverneur du château ait pu emporter avec lui certains documents avant la Révolution. Ce phénomène est notamment attesté

⁶ ACT, EE 1, *Le rôle du compte de André Jehaninet receveur des deniers du gabellage du vin et des blés de chastellenie de Loches*, de 1358 à 1359.

⁷ Paulette Cavailler, « Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1956, n°114, p. 97-114.

⁸ Alfred Gandilhon, *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481)*, Bourges, M. H. Sire, 1906, p. 80.

⁹ Les archives de la collégiale ne sont connues que par un inventaire dressé par le notaire lochois Pierre Hamel avant ces événements : BML, ms. 44, *Inventaire général des anciennes chartes des souverains, (...) patentes des rois et (...) de tous les titres du chartrier du chapitre royal et collégial de Notre-Dame de Loches*, Pierre Hamel, 1773 (P. J. n° 11).

lorsqu'un officier possède plusieurs charges dans des lieux différents ou lorsqu'il est « muté » dans un autre château. Durant la constitution de l'inventaire du fonds 182 J, correspondant aux archives du château du Rivau, Isabelle Girard a retracé l'historique de la famille de Beauvau résidant au Rivau de 1438 à 1693. Elle a alors découvert que les Beauvau étaient également propriétaires du château de Lassay-les-Châteaux en Mayenne au XV^e siècle et que de nombreux documents étaient toujours conservés dans cette résidence privée dont des comptes de construction détaillés¹⁰. Parmi la liste des capitaines et gouverneurs du château de Loches dressée par Adolphe de Pierres, Edmond Gautier et le comte Boulay de la Meurthe¹¹, seuls quelques noms sont apparus dans les séries des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Les cotes E 126 et 1 J 1072-2 rassemblent des pièces sur la famille de Maussabré, dont Guillaume de Maussabré fut capitaine de Loches en 1380, et la cote E 223 correspond aux archives de la famille Voyer d'Argenson dont plusieurs membres furent capitaines de 1556 à 1578. Malheureusement, les documents consultés n'ont apporté aucun indice permettant d'espérer retrouver les comptes du château de Loches. François de Pontbriand, capitaine entre 1479 et 1521, connu dans la bibliographie pour avoir été le commissaire des chantiers des châteaux d'Amboise (1500), de Blois (1503) et de Chambord (1519)¹², aurait pu entreposer des documents dans ses dernières demeures du Loir-et-Cher tout comme les ducs de Saint-Aignan, gouverneurs entre 1661 et 1714. Si les Archives départementales du Loir-et-Cher ne possèdent aucun dossier sur François de Pontbriand, des fonds privés de la famille de Saint-Aignan subsistent mais sont interdits à la consultation. Ce même obstacle a été rencontré pour les Baraudin qui furent présents à Loches à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle, certains des hommes de la famille ayant été lieutenants ou chanoines.

Malgré toutes ces recherches, très peu de documents d'archives qui n'avaient pas déjà été mentionnés dans la bibliographie ont pu être dénichés pour les périodes

¹⁰ Isabelle Girard, *Fonds du château du Rivau, à Léré (1442-XX^e s.), Répertoire numérique détaillé de la sous-série 182 J*, Tours, Conseil Général-Archives départementales d'Indre-et-Loire, 2013, 73 p.

¹¹ Adolphe de Pierres, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, p. 78 et 79 ; Edmond Gautier, *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1881, p. 158-192 et Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1906, p. 298-300.

¹² Les biographies les plus complètes de François de Pontbriand ont été consultées dans les articles et ouvrages suivants : Louis Jarry, *Le château de Chambord, documents inédits servant à rectifier la date de sa construction et le nom ses premiers architectes*, Orléans, H. Herluison Libraire-Editeur, 1888, 68 p. ; Louis Jarry, « Documents inédits servant à rectifier la date de la construction et le nom des premiers architectes du château de Chambord », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, Orléans, 1889, t. XXII, p. 535-598 et Ch. d'Elbo, « Deux bretons à la cour de France avant l'annexion de la Bretagne », *Revue historique de l'Ouest*, Vannes-Paris, mai 1893, p. 169-198.

médiévale et renaissante¹³. Mais une relecture attentive des textes connus et des transcriptions exhaustives qui n'avaient jamais été faites, ou du moins publiées, me permettront de revenir sur les chantiers des XIV^e-XVI^e siècles.

1.1 Un compte de construction et de réparation du XIV^e siècle

Le compte de 1358-1359, parfaitement conservé, est présenté sous la forme d'un rouleau de 25 pieds de long de vingt parchemins cousus ensemble. Il fut classé par Charles Loizeau de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, qui publia une sélection de neuf articles dans le *Congrès archéologique* de 1869¹⁴. À sa suite, les auteurs se contentèrent de réutiliser ces extraits sans retourner à la source. Seuls Edmond Gautier et Pierre Héliot semblent avoir relu le texte original au regard des termes employés dans la description du « vieux donjon » du premier et des citations inscrites dans les notes de l'article posthume du second¹⁵. Toutefois, la transcription complète du compte n'ayant jamais été publiée, il m'a paru pertinent et nécessaire de la produire dans le cadre de cette étude (P. J. n°1). Je propose ici une première analyse du texte qui mériterait d'être approfondie et qui pourrait faire l'objet d'un sujet en soi.

Le capitaine du château, Enguerrand de Hesdin, et les élus de Loches, rassemblés en tablier, décidèrent de s'associer pour engager des réparations urgentes aux fortifications du château et de la ville, face à la menace des attaques anglaises qui pesait sur eux en 1358¹⁶.

¹³ Outre les articles et ouvrages déjà cités, plusieurs études historiques ont traité des textes conservés pour le château de Loches et sa collégiale : Pierre Héliot, « Le château de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1987, t. 145, p. 15-85 ; Élisabeth Lorans, *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, publication de l'université de Tours, 1996, 289 p. ; Karine Lesueur, *Recherches sur la topographie et la morphologie de Loches*, mémoire de maîtrise sous la direction de Henri Galinié et d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 1997, 2 vol., 111 p. ; Gwénaëlle Julien et Benjamin Marty, *La ville et la forteresse de Loches, état des sources écrites et figurées*, rapport de stage des assistants stagiaires de conservation du patrimoine, novembre 1998.

¹⁴ Charles de Loizeau de Grandmaison, « Notes sur les réparations et constructions faites au château de Loches au XIV^e siècle », *Congrès archéologique de France*, tenu à Loches en 1869, Tours, 1870, p. 181-185.

¹⁵ Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 158-192 et Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 15-85.

¹⁶ Jean II le Bon avait été fait prisonnier à Poitiers en 1356. Les pillards à la solde des Anglais occupaient les châteaux de Véretz, de Montlouis-sur-Loire, d'Azay-sur-Cher et de Cormery ainsi que la ville de Beaulieu-lès-Loches en 1358. Dans le compte, plusieurs articles font état de ce contexte menaçant : « un valet qui [de]fendoit la toure celle semaine 6 jours » ; « aux genz du gueit que l'on fist demoréz sur les

Ils durent faire prélever un impôt extraordinaire sur le vin et le blé pour payer les travaux et faire appel à des collecteurs dans toute la châtelainie de Loches (fig. 33). De nombreux clercs furent sollicités pour participer à la gestion du chantier dont les chanoines de la collégiale Notre-Dame de Loches, tel que l'archiprêtre de Sainte-Maure, les curé et prieur de Saint-Ours, l'abbé de Beaulieu, « Monseigneur » de la Chartreuse du Liget et probablement, le receveur du compte lui-même, André Jehaninet¹⁷. Si ces derniers eurent parfois une charge de surveillance ou de « garde » des travaux, le compte désigne clairement deux « commissaires des hevres » : Regnaut le May et Jehan le Rouet. Grâce à quelques indices donnés dans le compte, il est possible de distinguer les rôles de chacun. Le premier achetait du papier « pour retenir les marchéz » et payait les salaires des ouvriers, le second « a[vait] la longueur et le patron » et dirigeait les ouvrages de charpenterie : « lequel c'est aloué a visiter lesdictes euvres et a y besoigner, bailler les tasches, louer les ovriers et les visier et metre en besoigne *par journee, par tasches* ou au duree, *comme bon lui semblera* ».

1.1. 1 Nature des travaux et matériaux

La charpenterie représente une part considérable des dépenses du chantier, à hauteur de 76 % répartis de la manière suivante : 41 % pour l'abattage des arbres par les bûcherons, le sciage des planches par un scieur de long et la taille des diverses pièces par les charpentiers ; 18 % pour le transport des bois depuis le Bois Ogier¹⁸ par des charrettes à deux ou trois chevaux¹⁹ ; 17 % pour les clous destinés à l'assemblage (fig. 3). C'est pourquoi deux autres noms sont récurrents dans le compte, celui de Jehan Garcie, charpentier, qui assurait la gestion sylvicole et Petit Thomas, cloutier, qui fournissait

creneaux pour l'effroy que facierent les gens du sire de Monthesor (...) » ; « au Marchau Derraz (...) pour ardoir la ville de Liguil » ; « a ceulx qui boutèrent le feu a Verniul du commandement de chapitre ».

¹⁷ Les dimanches de Carême, compris entre la Chaire Saint-Père et Pâques sont désignés par les incipit des introïts chantés lors des messes.

¹⁸ La forêt de Boisauger ou Boisogier est mentionnée dans les textes dès le XI^e siècle et se situait entre Indre et Indrois, probablement près du lieu-dit actuel de l'Île-Auger. Aujourd'hui disparue, elle aurait rassemblé les Bois de la Châtres-sur-Chambourg et de l'Épinoi, à Dolus, selon Émile Mabille (Voir Émile Mabille, « Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1865, t. 26, p. 322).

¹⁹ Le transport est exclusivement fait par terre, l'Indre n'étant pas navigable et parsemé de moulins.

presque la totalité des clous du chantier (un chapitre entier lui est consacré dans le compte)²⁰.

Si le terme « merreain », qui désigne du bois de charpente servant à toutes sortes de constructions et d'usages sans distinction, est employé une fois dans le texte à propos de la construction d'une barbacane, le reste du vocabulaire de charpenterie utilisé par le rédacteur du compte est précis (fig. 1). Les lates fendues, « coignoyees » ou dolées, également appelées « es », sont destinées à « limander, emplanchier » c'est-à-dire à planchéier. Les « espents » et les « essils » correspondent à des bardeaux de couverture. Les « paus » et « reilles » constituent quant à eux les « paliz » ou palissades qui se distinguent des « soyes », de simples clôtures. Enfin, les « claies » permettent de construire les échafaudages et des « alees sur les creneaux » du donjon qui sont peut-être à rapprocher des hourds sur lesquels travaillaient plusieurs charpentiers.

Type de planche	Quantité	Prix	Utilisation
Late fendue ou « coignoyee »	10000	20 s. le millier	Planchers
« Essil » fendu	25800	12 s. le millier	Couvertures
« Espent » fendu de 3 pieds et demi de long	4250	40 s. le millier	Couvertures
Late dolée	21200	20 s. le millier	Planchers
« Essil » dolé	54000 [estimation]	10 s. le millier	Couvertures
« Espent » dolé	1200	25 s. le millier	Couvertures et guérites
Toises sciées	396 toises	2 s. 6 d. la toise	Planchers
« Paliz » composé de « pau » et de « reille »	80 toises	4 s. la toise	Palissades
Soyes			Palissades, clôtures
Plancher	5 toises	16 s. 6 d.	Pour la tour
« Es » [correspondant aux lates dolées]			Pour les planchers de la tour
Claies		[dépense totale : 150 s.]	Pour « faire les alees sur les creneaux » et « chaufauder »

Fig. 1 : Tableau répertoriant les types de planches utilisées dans les constructions de 1358-1359 (S. Bourocher).

²⁰ Un tableau répertoriant les personnes impliquées dans le chantier est présenté à la suite de la P.J. n°1.

Les clous cités dans le compte possèdent également une terminologie propre à leur taille, leur poids, leur prix et leur emploi (fig. 2). Les « clos » simples sont remplacés par des « clos de late » pour réparer les planchers et par des « clos a late forts » pour fixer les couvertures. Des « clos a late forts renforcés », dont le millier est plus cher de 3 sols et 8 deniers que le millier de « clos a late forts », sont mentionnés pour les travaux faits à la tour du donjon. D'autres qualificatifs désignent les clous utilisés pour les ouvrages de menuiserie (portes et fenêtres) et de charpenterie (hourds, barbacanes, guérites et greniers) comme « palastreret » ou « palastreret fort », « chetineau » ou « chetineau fort ». Le « clo chetineau » coûte le même prix que le « clo a late fort » tandis que le « clo palastreret » est légèrement plus cher (1 sol de plus au millier). En revanche, le « clo palastreret fort » est le plus onéreux puisqu'il monte à 25 sols le millier. Les clous les moins coûteux sont aussi les moins présents : il s'agit du « clo gamiau » et de la cheville de fer uniquement employés pour la construction du pont du donjon.

Type de clou	Quantité	Prix	Utilisation
« clo »	au moins 7000	24 deniers le millier	Pour la tour du donjon
« clo de late »	63750	Entre 12 et 14 s. le millier	Pour la tour du donjon (planchers)
« clo a late fort »	2000	14 s. le millier	Pour les couvertures
« clo a late fort renforcé »	2500	17 s. 8 d. le millier	Pour la tour
« clo palastreret »	12450	15 s. le millier	Pour « faire huis et fenestres en la grosse tour et coudre les claveures » et pour les hourds et les barbacanes
« clo palastreret fort »	17200 + 7 « quarterons »	25 s. le millier	Pour les greniers, les guérites et la lanterne
« clo chetineau »	9000	14 s. le millier	Pour les guérites
« clo chetineau fort »	2000	14 s. le millier	Pour couvrir la tour
« clo gamiau »	300	2 s. 8 d. le cent	Pour « le pont de la tour a clorre les coustéz et les es de la barriere du pont »
« cheville de fer »	700	1 s. 1 d. le cent	Pour « cheviller la harpe du pont de la tour »

Fig. 2 : Tableau répertoriant les types de clous utilisés dans les constructions de 1358-1359 (S. Bourocher).

Les 24 % des dépenses du chantier non dévolues à la charpenterie sont consacrés à divers ouvrages et métiers (fig. 3) : 7 % pour le paiement des manœuvres qui avaient la charge du creusement des fossés et de la tranchée, 5 % pour les finitions diverses (plâtrerie, peinture, bannière, etc.), 4 % pour les objets de ferronnerie et de serrurerie, 2 % pour les travaux de maçonnerie et de pavement, 1 % pour l'artillerie et, enfin, 5 % pour le salaire d'ouvriers dont les tâches n'ont pu être déterminées. Dans son introduction, Charles Loizeau de Grandmaison distingue les charpentiers, payés trois sols par jour, des maçons ne recevant que deux sols par jour, ce qui est loin d'être évident²¹. Parmi les derniers 5 %, certaines dépenses sont probablement à rattacher à la charpenterie et d'autres à la maçonnerie. Quoiqu'il en soit, ce dernier domaine n'occupe qu'un très faible pourcentage des dépenses et le compte n'évoque aucun achat de pierre et ne mentionne aucun nom précis de module excepté des tables pour les cheminées.

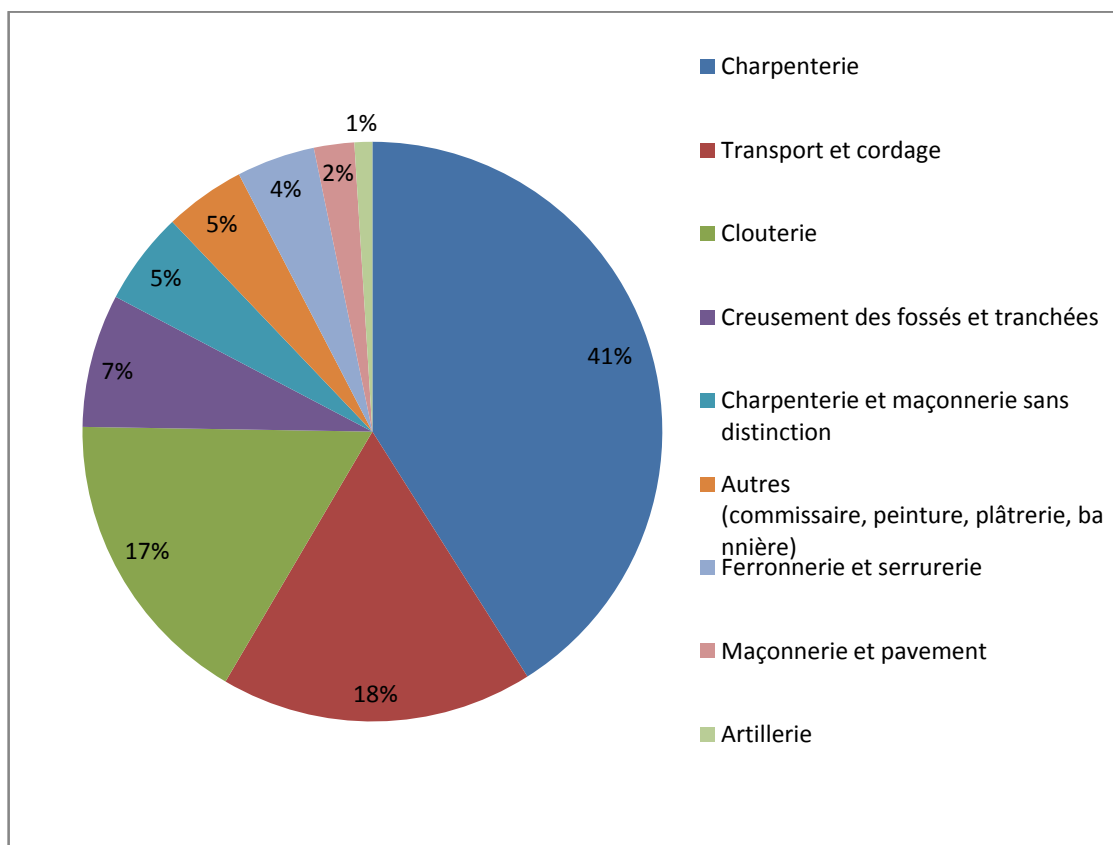


Fig. 3 : Diagramme de répartition des dépenses vouées aux travaux de construction de 1358-1359 (S. Bourocher).

²¹ Charles de Loizeau de Grandmaison, *op. cit.*, 1870, p. 183.

1.1.2 Localisation des ouvrages

Au château, les travaux se concentrèrent sur le « daugon », terme qui désigne clairement l'ensemble de la « citadelle », et, plus précisément, sur la tour maîtresse, appelée « la tour », « la grosse tour » ou « la grant tour ». Celle-ci, mentionnée à 55 reprises dans le compte, fit l'objet de nombreuses réparations dont les descriptions permettent d'attribuer à chaque pièce ou niveau une fonction (fig. 4)²². Ainsi, les charpentiers travaillèrent « en la cuisine de la tour », à « couvrir la basse salle dessouz le daugon et [à] y metre un eschevau » et « a clorre les greniers de la tour ». Des maçons durent mettre en œuvre « des tables achatees (...) pour la cheminee de la *grande* salle de la tour » et un serrurier fut chargé de « la fasson de 8 guons, 6 ardenelles mis en la chambre de monseigneur le cappitaine en la tour du daugon ». À travers ces citations, les quatre niveaux de la tour maîtresse sont représentés : la cuisine et la basse salle au rez-de-chaussée, la grande salle au premier étage, la chambre du capitaine au deuxième étage, suivie des greniers (fig. 4). Ces derniers abritaient peut-être « le molin de la tour » que Jean-Aimar Pigagniol de la Force mentionne au XVIII^e siècle²³ et qu'il ne faut pas confondre avec le « molin du chastel de Loches » construit sur l'Indre, que l'on munit de nouveaux « alechons »²⁴. La tour maîtresse était surmontée d'une « lanterne » faite de bois tout comme la couverture des greniers. Edmond Gautier a interprété cet ouvrage comme étant une échauguette²⁵, peut-être parce qu'il est souvent cité dans le compte aux côtés de guérites, mais il semble qu'il s'agissait plutôt d'un lanternon puisque les « charpentiers (...) monsterent le saint en la lanterne et mistrent l'eschalle » et que 12 deniers furent dépensés « pour l'achat de la banniere qui est en la lanterne de la tour ». La statue du saint était vraisemblablement celle de saint Sallebeuf auquel était dédiée la chapelle de la tour maîtresse, installée au deuxième étage de la petite tour accolée contre le mur nord, qui possède encore aujourd'hui une abside à l'est (« la petite tour dessus la chapelle saint Salle beuf »). Au premier étage de la petite tour, « la chambre souz la chappelle Saint Salle beuf », communiquait avec la grande salle, et, comme elle, elle

²² Les occurrences des noms de lieu et d'ouvrage ont été comptabilisées et entrées dans deux diagrammes (l'un pour le château et l'autre pour la ville) présentés à la suite de la P. J. n°1.

²³ Jean-Aimar Pigagniol de la Force, *Nouvelle description de la France*, Paris, Théodore Legras, 1754, t. 12, p. 91. À moins qu'il s'agisse d'un des moulins cités dans les procès-verbaux de 1606-1607 et situés dans la tour ronde (ADIL, C 656 ; P.J. n°6).

²⁴ Les « alichons » sont les planches de bois sur lesquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue du moulin.

²⁵ Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 56.

bénéficia de travaux de réparations à sa cheminée. Son rez-de-chaussée n'est quant à lui nullement évoqué à moins qu'il corresponde au « bas cellier » dont la « sereure (...) de la trape (...), la clef, la claveure, le courroil, gonz [et] hardinelles » furent commandés à un serrurier.



Fig. 4 : Localisation des pièces citées dans le compte de 1358-1359 sur les plans des niveaux de la tour maîtresse dressés par Jean Mesqui dans « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine. Langeais et Loches, Bulletin monumental*, Paris, 1998, t. 156, pl. 1.

Le chantier s'étendit à d'autres « edifices dudit chastel » ou du donjon, implantés autour de la tour maîtresse. Les charpentiers s'attelèrent à restaurer ou construire les défenses de la citadelle dont « un pont leveys davant le daugon et une barriere volant davant ledit pont et avecques ce la premiere porte dudit daugon davant ledit pont a l'entree dudit daugon » (fig. 5). Ils travaillèrent de concert avec les ferronniers et cloutiers chargés de « faire les chesnes du pont de la tour » et « 2 chesnez pour la barriere du pont, 2 gons, 2 genevelles pour l'usset de la barriere du pont ». Le pont-levis comportait plusieurs pièces habitées puisque des « chevilles [furent achetées pour] des loges du pont de la tour » et « 3 claveures garnies [furent posées] en la chambre du pont de la tour ». À

l'opposé de l'entrée, au sud du donjon, les « tours d'Aubiron »²⁶ furent couvertes de bois à l'image de la tour maîtresse et au même titre que d'« autres mesons ». Ces dernières appartenaient peut-être à Gillet Le Maye, à Guillaume Bizoton²⁷ et au prieur de Loches qui sont toutes trois situées près des « creneaux et hourdeis » ou hourds de la tour. La maison du premier est plus précisément localisable, vers l'est de la tour, grâce à une précision supplémentaire : « 2 fenestres en la tour, l'une devers le puiz, l'autre devers la meson Gillet Le Maye ». Le puits, à l'ouest de la cuisine et de la basse salle de la tour, était l'une des annexes domestiques comprises dans l'enceinte du donjon. Il était accompagné d'« une huiche a mettre le poisson de monseigneur le cappitaine ». La

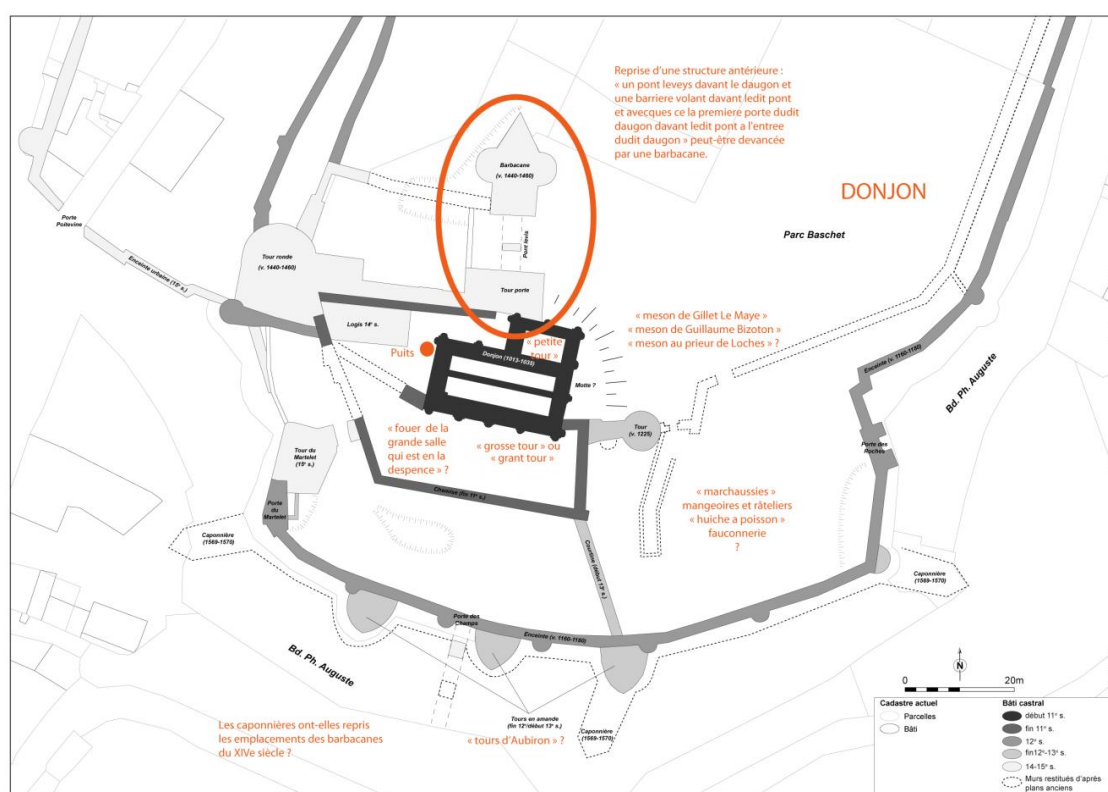


Fig. 5 : Localisation des lieux et bâtiments de la citadelle cités dans le compte de 1358-1359 sur un plan de Pierre Papin.

grande salle possédait aussi un « fouer (...) en la despence » c'est-à-dire dans une dépendance maçonnée. À cela s'ajoutaient des bâtiments montés par les charpentiers : des « rateliers », des « manioeres » (mangeoires) et des « marchaussies » (écuries). Un

²⁶ Nom donné aux tours à bec sur le front sud du donjon (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 65).

²⁷ Ces deux personnages n'ont pu être identifiés. Si la maison de Guillaume Bizoton est citée sept fois dans le compte, l'homme ne semble pas avoir participé au chantier. En revanche, Gillet Le Maye, qu'il ait été soldat ou chanoine, a dû assurer la garde de plusieurs ouvrages.

bessons qui se sont alouéz (...) a curer es doves du chastel et de la ville et a besoigner es foussez nouveaux *que* l'on fait faire et es doves d'*avens* qui sont commensséz vers l'église aux freres » soit l'église Saint-Ours (fig. 6). Pour curer les fossés et faire la tranchée « davent les murs de St Ours » et « prés de la barbecane », divers manœuvres furent sollicités parmi les « homme[s] du Roi » et les « gens du guet que les gens de monseigneur le cappitaine retindrent pour porter la hote » pleine de terre²⁸. La tranchée, située vraisemblablement entre le mur oriental du fort Saint-Ours et l'Indre, est particulièrement distinguée des autres ouvrages par le rédacteur du compte : « aux ovriers qui ont fait les fosséz a Saint Ours ailleurs que en la tranchee ». Si le « chastel [était] en doves », ces douves ne sont nullement décrites ou localisées. Elles correspondent certainement aux fossés qui entouraient le promontoire mais peut-être aussi à d'autres ouvrages à la citadelle, notamment au-dessous du pont-levis.

Les 2 % des dépenses du chantier accordés à la maçonnerie furent destinés, à quelques exceptions près, au donjon (principalement aux cheminées) et aux murs Saint-Ours. Guillaume de la Bouloye et Philippom Guillaume passèrent 20 journées « a ovrer de massonnerie es murs a Saint Ours ». Ils furent accompagnés d'« 1 homme qui fut 4 jours a St Ours a servir les macons qui appareillerent les creneaux ». Plusieurs maisons, donnant sur les fossés et probablement appuyées contre l'enceinte du fort, tirèrent parti du chantier ouvert par la ville puisque les maçons durent « massonner une poterne et fenestres sur les fosséz chies la dame de Clervaux » et « massonner huis et fenestres chies Potier sur les fosséz ». Deux autres maçons reçurent 12 deniers « pour massonner en la barbecanne [en la garde de] Gillet Le Maye ». La faible somme attribuée aux travaux de maçonnerie indique que la barbacane en question était principalement construite en bois. En effet, les ouvrages de défenses avancés pouvaient être l'œuvre des charpentiers lorsque, comme en 1358 à Loches, leurs coûts et leurs temps de montage devaient être réduits. Aussi, plusieurs charpentiers travaillèrent à la « barbecanne au prieur de Loches » et élevèrent - peut-être accompagnés de maçons - des « barbescannes a Saint Ours et ailleurs » dont une première précisément localisée « sur les murs Saint Ours, darrieres la meson Jehan Duteillo²⁹ » et une seconde près de la maison de l'archiprêtre de

²⁸ Pierre Héliot définit ainsi la tranchée : « des retranchements de terre au pied du terre-plein du fort » (Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 79, n. 40).

²⁹ Dans l'inventaire des titres de la collégiale dressé par Pierre Hamel, il semble que ce même Jehan Duteillo apparaisse sous le nom Jean Duteilleul, écuyer, qui fonde « la chapelle St Mathurin dite du St Sepulchre (...) dans l'église du chateau » en 1375 (BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 321 v°).

Sainte-Maure, payé 5 sols pour rédiger une bulle autorisant sa construction. Malheureusement, il est difficile de situer les habitations utilisées comme repères spatiaux dans le texte et de comptabiliser le nombre exact de barbicanes érigées parmi les 11 mentions relevées. De par sa nature défensive, la barbicanne était toujours placée en avant d'une entrée et il serait logique d'en restituer devant les portes du fort Saint-Ours (près de la maison de l'archiprêtre et derrière celle de Jehan Duteilloy), du château et de la citadelle (près de la maison du prieur de Loches) (fig. 6). Ainsi, le donjon était peut-être protégé de barbicanes à la porte aux champs et sur son front nord, devant l'entrée de la citadelle, du pont-levis et de sa barrière volante³⁰. Les constructions en pierre du XV^e siècle, commanditées par Charles VII, auraient alors repris des structures antérieures en bois. Cette hypothèse a notamment été avancée par Karine Lesueur à propos des « paliz au dehors du chastel en doves davant Saint Ours, auprès de la riviere d'Aindre et ailleurs » cités dans le compte et dont une partie du tracé pourrait correspondre à celui de l'enceinte urbaine en pierre commencée en 1447³¹. Il est possible d'appliquer ce même raisonnement à la barbicanne et aux échauguettes, identifiées par Christian Corvisier sur les gravures de Belleforest et de Gaignières, au devant de la porte royale, même si cette dernière n'est mentionnée qu'une fois dans le texte pour la réfection du « pavé soubz la grant porte du chateau » (fig. 7)³². En revanche, pour les caponnières, datées de 1569-1570 par Jean Mesqui³³, rien n'est moins sûr puisqu'aucune barbicanne ne semble avoir été construite au sein même des fossés.



Fig. 7 : La porte du château et ses ouvrages avancés sur les gravures de Belleforest (1575 : à gauche) et de Gaignières (1699 : à droite - cliché S. Bourocher).

³⁰ J'ai écarté l'hypothèse d'une barbicanne au devant de la tour du Martelet en tenant compte de l'hypothèse de Bruno Dufay et de Pierre Papin de la condamnation de sa porte dès le début du XIII^e siècle (Bruno Dufay et Pierre Papin, *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest. Rapport d'opération archéologique*, Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, SADIL, p. 15-16).

³¹ Karine Lesueur, *op. cit.*, 1997, p. 25.

³² Christian Corvisier, « Loches, la 'porte royale' du château, du portail roman à la 'bastille' de Charles VII », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 203-204.

³³ Jean Mesqui, « L'enceinte du donjon de Loches », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 234.

Le compte de 1358-1359 est une mine d'informations sur le château et la ville dans le contexte de la guerre Cent Ans et c'est, sans doute, parce que Charles Loizeau de Grandmaison dénigra quelque peu le chantier, principalement porté sur des réparations et des constructions en bois, qu'une relecture attentive du texte s'est faite attendre : « malheureusement tous ces travaux ne peuvent, à aucun titre, être considérés comme des œuvres d'art, et nous ne trouvons que d'obscurs charpentiers et maçons »³⁴. Toutefois, deux grands bâtiments n'apparaissent dans aucun chapitre du compte : le « palais comtal » et le logis royal. Le premier n'était peut-être plus utilisé, du moins, momentanément, sa position au nord de l'enceinte, à l'endroit le moins stratégique du château, était loin d'être idéale par temps de guerre ; le capitaine et sa garde étaient plus en sécurité retranchés dans la citadelle. Le second n'était tout simplement pas encore construit. En effet, si Karine Lesueur a proposé de voir dans le fort Saint-Ours un mur d'enceinte permettant de protéger la rampe d'accès au promontoire et le logis royal³⁵, les analyses dendrochronologiques menées sur la charpente du corps de logis du XIV^e siècle, peu après la soutenance de son mémoire de maîtrise, ont révélés que les bois dataient de 1376-1377 et étaient donc postérieurs au compte (fig. 8)³⁶. De surcroît, en 1358-1359, les murs Saint-Ours étaient déjà debout et ne bénéficièrent que de réparations. Selon les dernières recherches de Marie-Eve Scheffer, ils auraient été construits durant le XII^e siècle, peu de temps après l'élévation du *castrum*³⁷. Le fort Saint-Ours devançait-il alors un bâtiment antérieur au logis royal ? Cela semble peu probable puisque le logis royal fut implanté, au-delà d'un mur d'enceinte du XIII^e siècle³⁸, sur le bord en forte dénivellation de l'éperon rocheux et qu'il ne réutilisa aucune fondation plus ancienne.

³⁴ Charles de Loizeau de Grandmaison, *op. cit.*, 1870, p. 182.

³⁵ Karine Lesueur, *op. cit.*, 1997, p. 25.

³⁶ Christian Dormoy, Christian Orcel et Laurent Van der Plaetsen, *Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du bâtiment sud du Logis Royal de Loches (37600)*, Saint-Bonnet, 29 août 1997.

³⁷ Marie-Ève Scheffer, « Le fort Saint-Ours de Loches : une occupation continue depuis le VI^e siècle ? », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 2004, t. 50, p. 143-154.

³⁸ Pierre Papin (dir.), *op. cit.*, 2015, p. 75-82.

1.2 Le château de Loches sous Louis I^{er} d'Anjou (1364-1384)

Le 18 avril 1364, seulement dix jours après son avènement, Charles V confia le duché de Touraine à son frère Louis I^{er} d'Anjou³⁹. Ce dernier fut donc chargé, à partir de cette date et jusqu'à sa mort en 1384, de « faire garder en *nostre* [du roi] obeissance et soustenir de reparacions bien et souffisamment noz chasteaux, villes et forteresses dudit duchié » dont le château de Loches.

1.2.1 Le corps de logis et la chapelle Saint-Louis

À l'occasion du *Congrès archéologique* de 1997 sur la Touraine, Jean Guillaume a pu proposer une nouvelle lecture du corps de logis du XIV^e siècle et surtout dater précisément sa construction sous Louis I^{er} d'Anjou grâce aux analyses dendrochronologiques des bois de la charpente (automne-hiver 1376-1377)⁴⁰. Celles-ci ont été complétées en 2012 par des prélèvements effectués dans la tour Agnès Sorel dont la charpente et le plancher conservés furent constitués de bois abattus au printemps 1376 (fig. 8)⁴¹. Ces datations scientifiques sont particulièrement précieuses face à l'absence totale de documents évoquant le chantier⁴². Si les travaux de l'aile nord-est du château de

³⁹ ANF, J 375, n°3 et 3 bis et n°2 et 2 bis, *Lettres de donation du duché de Touraine à Louis I^{er} d'Anjou* datées respectivement du 18 avril 1364 et du 16 mai 1370. C'est souvent cette seconde date qui a été retenue à tort dans la bibliographie et qui ne correspond en réalité qu'à une confirmation des droits de Louis I^{er} d'Anjou sur le duché de Touraine (P. J. n°2).

⁴⁰ Jean Guillaume, « Le 'Logis royal' de Loches », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 239-253 et Christian Dormoy, Christian Orcel et Laurent Van der Plaetsen, *op. cit.*, 29 août 1997.

⁴¹ Christophe Perrault, *Datation par dendrochronologie : Logis royal de Loches (37)*, Besançon, mai 2012, 34 p. (laboratoire C.E.D.R.E.). Analyses réalisées suite à ma demande et grâce à un financement de la DRAC Centre.

⁴² Dans l'espoir de retrouver certains documents auxquels je n'avais peut-être pas eu accès, j'ai contacté Élisabeth Verry, directrice des Archives départementales du Maine-et-Loire, Françoise Robin, professeure d'histoire de l'art honoraire au Centre d'Études Médiévales de Montpellier (*La vie artistique à la cour d'Anjou-Provence, 1360-1481*, Paris, Picard, 1985), Jean-Michel Matz, professeur d'histoire médiévale à l'université d'Angers et spécialiste de la période ducal (codirecteur de *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, Rome, EFR, 2003), et Christian de Mérindol, historien de l'image et conservateur honoraire des Musées Nationaux (*Le Roi René et la seconde Maison d'Anjou : emblématique, art, histoire*, Paris, le Léopard d'or, 1987). Je les remercie de s'être replongés dans leurs notes et inventaires pour moi mais, malheureusement, aucun d'entre eux n'a pu retrouver une mention du château de Loches.

Saumur, commandés par le duc d'Anjou et dirigés par le maître d'œuvre Macé Darne, se suivent presque pas à pas à travers un ensemble de pièces comptables énumérant les dépenses faites entre 1367 et 1376, il n'en est rien pour le château de Loches⁴³. De surcroît, au contraire du château d'Angers ou d'un auditoire à Chinon, la résidence lochoise n'est nullement mentionnée dans les *Comptes* de Macé Darne dont l'action était avant tout circonscrite aux terres d'Anjou et du Maine⁴⁴.

Outre le corps de logis et la tour, Louis I^{er} d'Anjou aurait fait édifier une chapelle dont les fondations ont été fouillées en 2013 et 2014⁴⁵. En effet, de nombreux éléments mis au jour permettent de rapprocher les vestiges de la chapelle des caractéristiques architecturales du logis tels que les piédroits de la porte occidentale dont les moulures sont identiques à celles de la cheminée de la grande salle du XIV^e siècle. Le vocable de la chapelle, indiqué sur aucune des vues ou des plans conservés, est uniquement connu par une mention dans un état des réparations du château de 1606, lorsqu'il fut nécessaire de « regaller d'ardoise la couverture de la chappelle Saint Loys qui est joignant le logis desdites salles [du roi], y mettre en quelques endroitz des lattes et chaussonner le long des pinacles a chau et a sable » (P. J. n°6)⁴⁶. La localisation de la chapelle par rapport au corps de logis correspond parfaitement aux vestiges trouvés en fouilles. Un autre texte semble évoquer la chapelle et, plus précisément, l'oratoire du roi installé en son sein. Il s'agit du récit d'un auteur anonyme, l'*Abréviateur du procès de Jeanne d'Arc*, dans lequel Jeanne s'adresse à Charles VII de cette manière : « Sire, dit-elle, n'avez-vous pas bien mémoire que, le jour de la Toussaint dernière, vous estant en la chapelle du château de Loches, en vostre oratoire, tout seul, vous feistes trois requestes à Dieu ? »⁴⁷. Ce texte, écrit sous le règne de Louis XII, n'est pas contemporain de Jeanne d'Arc et reste, par conséquent, peu fiable. Toutefois, on peut se demander si la chapelle et l'oratoire cités

⁴³ British Library, add. ms. 21201, *Comptes de Macé Darne, maître des oeuvres de Louis I^{er} d'Anjou et comte du Maine*, entre 1367 et 1376 dont l'étude la plus complète et la plus récente a été menée dans Emmanuel Litoux, Jean-Yves Hunot et Daniel Prigent, « L'édification d'un château-palais dans le dernier tiers du XIV^e siècle », *Le château et la citadelle de Saumur. Architectures de pouvoir, Supplément au Bulletin monumental* n°3, p. 49-90.

⁴⁴ Jacques Mallet, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis I^{er} d'Anjou », Alain Salamagne (dir.), *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, PUFR, 2009, p. 139-153 et Solveig Bourrocher, « Les Logis Royaux de Chinon », Alain Salamagne, Jean Kerhervé et Gérard Danet (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XII^e-XVI^e siècle, Actes du colloque international organisé à Suscinio, les 21-23 septembre 2007*, PUR et PUFR, 2013, p. 229.

⁴⁵ Pierre Papin, *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse. Rapport de sondages archéologiques*, Tours-Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire et SRA, 2014, 258 p. et *op. cit.*, 2015.

⁴⁶ ADIL, C 656, *Etat des reparacion qui sont necessaires a faire au chastel de Loches*, 11 juillet 1606, fol. 5 r^o.

⁴⁷ Joseph Fabre (éd.), *Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc raconté et traduit d'après les textes latins officiels suivi de Jeanne et le Peuple de France*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1913, t. II, p. 279-280.

étaient familiers de l'auteur du XVI^e siècle puisque le vocabulaire employé les distingue nettement de l'église collégiale.

Après l'étude des archives du château et des chroniques, j'ai tenté d'explorer une autre piste, celle ouverte par la découverte des carreaux de terre cuite sur le seuil d'entrée de la chapelle et présentant les armoiries de la famille de Clermont-Nesles ou de Clermont-en-Beauvaisis. Malheureusement aucun des noms recensés dans le rapport de 2014 n'a pu être retrouvé dans les lieux d'archives locaux et départementaux. Il faudrait tenter de rechercher les archives de cette famille d'origine picarde aux Archives départementales de la Somme⁴⁸.

1.2.2 La collégiale et les maisons canoniales

En mars 1364, Charles V adressa des lettres patentes au capitaine de Loches et à son lieutenant pour dispenser le chapitre de la collégiale des réparations à faire à leurs maisons canoniales (P. J. n°11)⁴⁹. Elles furent rapidement suivies de nouvelles lettres, directement envoyées à Louis I^{er} d'Anjou, fraîchement nommé duc de Touraine, pour ajouter aux premières décharges celles « des réparations qui étaient à faire au pont et à la voye allant dudit pont à l'église du château »⁵⁰. Les membres du chapitre, déjà réquisitionnés en 1358-1359 pour les travaux de fortifications du château et pour leur garde, ne voulaient plus tenir ce rôle et s'étaient plaints auprès du roi. Ainsi, Pierre Hamel a répertorié dans son inventaire un procès-verbal « par lequel M. du chapitre protestent sur ce que le capitaine du château voulait astraindre M. Jean Boutet, prieur, à la garde dudit chateau sur ce qu'il l'avaient faite dans le tems des guerres des Bourguignons »⁵¹. Les dispenses accordées par le roi furent-elles synonymes d'un abandon des travaux nécessaires à la réparation des maisons canoniales, du pont du château et de la voie montant jusqu'à la collégiale ? Ceci fut probable pour les maisons, propriétés du chapitre, comme celles « avec les caves dessous » dont Renault Debille, chanoine, avait doté la

⁴⁸ Aucun fonds sur la famille Clermont-Nesle n'y a été encore constitué et les documents inventoriés n'évoquent au premier regard aucun lien entre cette famille et le château de Loches selon Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme.

⁴⁹ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 15 v^o-16 r^o.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

chapelle Notre-Dame de la collégiale, lors de sa fondation en 1248 en son nom propre et au nom du capitaine Dreux de Mello⁵². En revanche, Louis I^{er} d'Anjou et le capitaine du château se chargèrent peut-être du chantier de réfection du pont et de la voie qui, compris dans l'enceinte du château, devaient être de leur ressort.

Malheureusement les quelques citations transcrites par Pierre Hamel ne donnent pas les raisons invoquées par les membres du chapitre pour appuyer leur requête auprès du roi. Les revenus du chapitre étaient-ils déjà employés à d'autres travaux ? à la collégiale ? L'inventaire des titres ne laisse supposer aucune entreprise de la sorte mais énumère les diverses fondations de chapelle réalisées dans l'église collégiale entre 1375 et 1389 : la chapelle Saint-Mathurin ; la chapelle Notre-Dame de Broce ; la chapelle du Crucifix à laquelle « M. Olivier Besnard, pretre, (...) legu[a] (...) sa maison qu'il avait fait bâtir près l'église du château et le jardin en dependant » ; la chapelle de Prime ; la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste⁵³.

1.3 Les bâtiments et travaux des XV^e et XVI^e siècles (précédant les guerres de religion)

À part quelques mentions dans les comptes et inventaires royaux conservés aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France⁵⁴, ce sont uniquement des sources secondaires qui nous renseignent sur le château de Loches entre le XV^e et la deuxième moitié du XVI^e siècle, c'est-à-dire des copies d'originaux (disparus) réalisées aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais ces copies sont souvent lacunaires soit parce que leurs auteurs n'ont pas pris le soin d'effectuer une transcription exhaustive soit parce que les

⁵² *Ibid.*, fol. 302 r^o.

⁵³ *Ibid.*, fol. 304 r^o, 321 v^o, 337 r^o et 349 r^o.

⁵⁴ ANF, KK 53, *Comptes de l'Écurie du dauphin Charles*, 1419-1422 et KK 56, *Comptes de l'Hôtel de la reine Marie d'Anjou*, 1423-1424 ; BnF, ms. fr. 22335 (MF 16486), fol. 211 r^o, *Inventaire de la vaisselles d'or d'Anne de Bretagne offerte par le roi et reçue lors d'entrées royales dans plusieurs villes d'Italie*, 9 décembre 1502.

documents des XVII^e et XVIII^e siècles ont eux-mêmes subit les affres du temps et nous sont parvenus fragmentaires⁵⁵.

1.3. 1 Au château

Les dernières analyses dendrochronologiques effectuées sur les logis royaux de Loches ont permis de dater précisément les poutres du plafond de la pièce sud, appelée « salle Charles VII », de l'automne-hiver 1419-1420 (fig. 8)⁵⁶. À cette date, le duché de Touraine appartenait depuis deux ans au dauphin Charles qui résidait aussi bien chez son grand oncle à Bourges que dans ses logis de Chinon et de Loches. Les comptes de l'Écurie de 1419 à 1423 témoignent de ces allées et venues : le dauphin séjourna à Loches en octobre et juillet 1420, en août 1421 et en août et septembre 1423, accompagné de onze à vingt-cinq chevaux qu'il montait sûrement lors de ses parties de chasse en forêt de Loches⁵⁷. Il décida de rendre plus confortable son logis dès 1419 par quelques modestes travaux, ce qu'il fit également au château de Chinon⁵⁸. Il ajouta un plafond dans la chambre accolée à la grande salle afin de réduire son volume et de la rendre plus facile à chauffer. Il s'agissait vraisemblablement de la « chambre de retrait » dans laquelle, selon le témoignage du comte de Dunois, Charles VII reçut Jeanne d'Arc en mai 1429 et se laissa convaincre d'aller se faire sacrer à Reims⁵⁹.

⁵⁵ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773 ; BnF, ms. fr. 32511 (MF 1653), *Extraits de comptes royaux transcrits par Honoré Caille du Fourny au XVIII^e siècle*, 1404-1532, ms. fr. 5085, fol. 49 r^o, *Copie d'un mandement de Louis XII à la chambre des comptes*, s. d. [vers 1500], ms. fr. 11179, fol. 62 v^o - 63 v^o, *Lettres patentes de François I^{er} à Philibert Babou, chevalier, sieur de la Bourdaizière commis par le roi à la charge de superintendant de ses maisons et bâtiments de Chambord, Fontainebleau, Loches, Chenonceau et ailleurs*, 22 janvier 1535.

⁵⁶ Christophe Perrault, *op. cit.*, 2012.

⁵⁷ ANF, KK 53, *op. cit.*, 1419-1422, fol. 33 r^o, 38 r^o-38 v^o, 63 v^o, 95 r^o et 111 r^o-111v^o, 170 r^o-171 r^o, 173 r^o-173 v^o.

⁵⁸ Solveig Bourocher, « La reine Marie d'Anjou : commanditaire des travaux du château de Chinon au milieu du XV^e siècle », Laure Fagnart et Élisabeth L'Estrange (dir.), *Le mécénat féminin en France et en Bourgogne, XI^e-XVI^e siècles. Nouvelles perspectives, Actes de la journée d'étude internationale organisée à l'Université de Liège, le 10 mai 2010, Le Moyen âge : revue d'histoire et de philologie*, t. 117, fasc. 3-4, 2011, p. 497-506 ; « Les Logis Royaux de Chinon », *op. cit.*, 2013, p. 227-246 ; « Les logis des châteaux de Chinon et de Loches : deux résidences royales du XV^e siècle en Touraine », Monique Chatenet et Kristina De Jonge (dir.), *Le prince, la princesse et leurs logis. Manières d'habiter dans l'élite de l'aristocratie européenne (1400-1700), actes des septièmes Rencontres d'architecture européenne à Paris, 27-30 juin 2011*, Paris, Picard, 2014, p. 23-32.

⁵⁹ Joseph Fabre (éd.), *op. cit.*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1913, t. I, p. 184. Les termes « de retrait » sont écrits en français dans le texte latin.

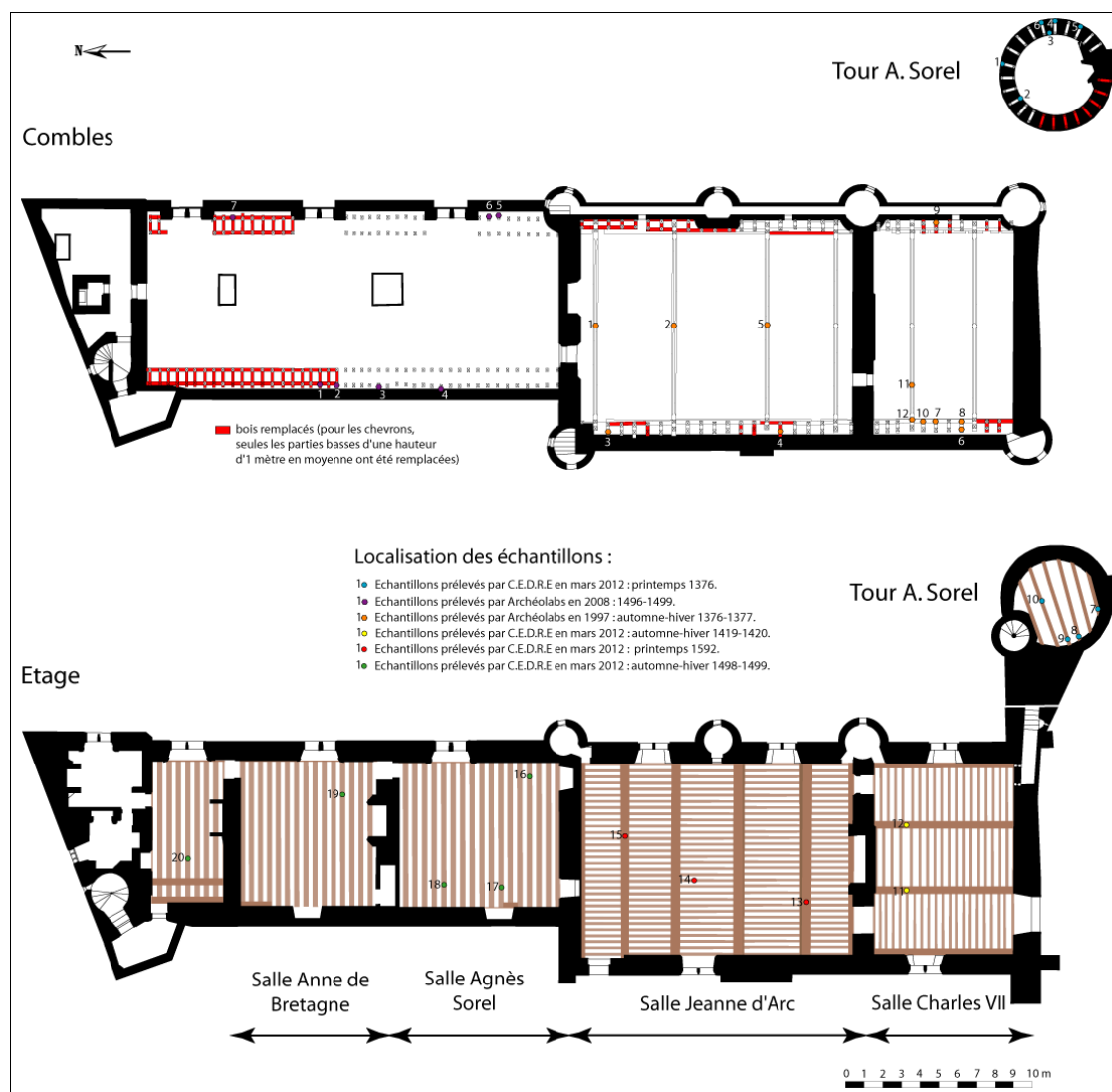


Fig. 8 : Plans de l'étage et des combles des logis royaux présentant les emplacements des prélèvements des bois et les datations obtenues par les analyses dendrochronologiques réalisées entre 1997 et 2012 (S. Bourocher).

Une fois proclamé roi, Charles VII revint fréquemment à Loches, accompagné de son épouse. En effet, si la ville retient volontiers l'idylle que le roi entretenait avec Agnès Sorel à partir de 1443, Marie d'Anjou, petite-fille de Louis I^{er} d'Anjou, vint également habiter le château comme l'attestent les comptes de son Hôtel de 1423 : « à Loches, le III^e jour d'octobre en la salle du commun de l'ostel d'icelle dame fut compte de la despense de l'ostel d'icelle dame faicte ou mois de septembre precedant contenant 30 jours »⁶⁰.

⁶⁰ ANF, KK 56, *op. cit.*, 1423-1424, fol. 27 r^o.

L'hôtel de la reine, pourvu d'une « salle du commun », correspondait probablement au rez-de-chaussée du corps de logis du XIV^e siècle. En effet, cette hypothèse respecte le principe de hiérarchie verticale des logis du couple royal et permet de placer la salle du commun sous la grande salle de l'étage, ce qui est courant dans les demeures seigneuriales de la fin du Moyen Âge.

D'autres bâtiments constituaient des annexes au corps principal de taille trop modeste pour contenir l'ensemble des pièces nécessaires aux besoins du roi. Parmi les extraits des titres de la collégiale relevés par Pierre Hamel sont mentionnés : en 1400, « la cuisine du roy » sur une place joignant celle du devant de l'église du château et, en 1438, « les vieilles sales du roy » dans lesquelles l'archevêque de Tours fit « tonsures, confirmation [et] autres execusions »⁶¹. La cuisine semble avoir été située entre la collégiale et le corps de logis sud soit en partie à l'emplacement des structures trouvées dans le sondage n°4 fouillé en 2013⁶². Parmi ces dernières, on retiendra notamment « une pièce confortable, munie d'une large cheminée et un sol en partie dallé » qui pourrait correspondre à la définition d'une cuisine ou d'un office de bouche⁶³. Les vestiges ayant été datés des XII^e et XIII^e siècles, Pierre Papin évoque la possibilité de la réutilisation par Louis I^{er} d'Anjou d'une ou plusieurs maisons canoniales préexistantes pour aménager les cuisines nécessaires à la résidence ducale⁶⁴.

Dans la bibliographie, les « vieilles salles du roy » ont été interprétées de trois manières⁶⁵, désignant soit le corps de logis sud, par opposition au corps de logis nord postérieur, soit un bâtiment antérieur au corps de logis sud et implanté à son emplacement, soit le « palais comtal » dont il ne reste qu'un mur en élévation au fond des jardins mais dont les sondages n°1 et 2 ont permis, en 2013, de restituer un bâtiment de 110 à 140 m² de superficie⁶⁶. Les deux premières hypothèses ne sont plus envisageables puisque le corps de logis nord, construit à l'extrême fin du XV^e siècle, ne put abriter de

⁶¹ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 39 v^o et 106 r^o.

⁶² Pierre Papin, *op. cit.*, 2014, p. 84-100.

⁶³ *Ibid.*, p. 93.

⁶⁴ *Idem.* Je reviendrai sur la question des maisons canoniales dans la sous-partie suivante.

⁶⁵ À notre connaissance, c'est M. Dufour qui publie pour la première fois la mention des « vieilles salles » avant qu'elle soit reprise dans des ouvrages généraux sur la Touraine (Georges Touchard-Lafosse, *La Loire historique, pittoresque et biographique*, t. IV, *Indre-et-Loire*, Tours-Nantes, R. Pornin et Suireau, 1844, p. 210 et Stanislas Bellanger, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, L. Mercier, éditeur de la Vierge, 1845, p. 482) et dans les études du château de Loches de Gustave-Marie d'Espinay et d'Edmond Gautier (Gustave-Marie d'Espinay, *Le logis du roi au château de Loches*, Tours, imprimerie J. Bouserez, 1873 dont les parties ont pour titre « Les Vieilles Salles » « Les Nouvelles Salles » et « Les cuisines du roi » et Edmond Gautier, *Le château royal de Loches*, Loches, imprimerie J. Daigremont, 1925, p. 9 et 10).

⁶⁶ Pierre Papin, *op. cit.*, 2014, p. 46.

nouvelles salles dès 1438 et que le logis sud actuel fut élevé *ex-nihilo* (cf. *supra*). En revanche, la troisième est toujours d'actualité même s'il est possible de développer une quatrième proposition : les vieilles salles, comme la cuisine du roi, pourraient avoir été implantées près de la collégiale ce qui aurait permis à l'archevêque d'y exercer des cérémonies liturgiques plus facilement.

Les folios 79 r° à 208 r° du manuscrit français 32511 de la BnF comprennent plusieurs mentions de réparations au château de Loches issues de comptes royaux de 1443 à 1459, transcrits par Honoré Caille du Fourny au XVIII^e siècle (P. J. n°3)⁶⁷. Ce fut d'abord « Jamet de Tillay », conseiller, chambellan et écuyer du roi, capitaine de Blois et de Loches, qui dut assurer la charge d'officier comptable « pour les reperation de ladite place », c'est-à-dire de contrôleur des travaux ou encore de commissaire, s'il avait également pour mission de suivre le bon déroulement du chantier⁶⁸. De 1444 à 1452, il fut remplacé par « Jehan Papillon, receveur de Touraine, commis aux reparations du chastel de Loches ». Aucune précision n'est apportée quant à la nature, la localisation et le prix des réparations réalisées sauf en 1446-1447 où Jehan Papillon fut « commis aux reperation du chastel et donjon de Loches ». Puis, en 1453-1454, Mathieu de Harcourt, lieutenant, seigneur de Reugny et capitaine de Loches, prit la suite de Jehan Papillon « pour les fortifications dudit chastel » et « les reparations dudit lieu ». Les travaux n'apparaissent plus dans la comptabilité jusque 1457 ce qui peut être dû à une interruption de chantier de deux ans ou à une lacune documentaire - aucun compte n'a été transcrit par Honoré Caille du Fourny pour l'année 1455. Quoi qu'il en soit, de 1457 à 1459, ce fut un quatrième personnage qui s'occupa du « payement des reparacions du chastel de Loches » et de « tenir les comptes des ouvrages et reparations que le roy fai[sai]t faire au chastel de Loches » pour des gages s'élevant à 100 livres tournois : le grenetier de Loches Jehan Maubourry. À travers les extraits disponibles des comptes de 1443 à 1459, le chantier royal du château de Loches semble avoir porter sur des réfections et quelques constructions (« ouvrages ») essentiellement localisées à la citadelle et sur l'enceinte (« donjon » et « fortifications »)⁶⁹. Les dernières études menées sur la forteresse de Loches attribuent plusieurs travaux à cette fourchette chronologique correspondant au

⁶⁷ BnF, ms. fr. 32511 (MF 1653), *op. cit.*, 1404-1532.

⁶⁸ Une hiérarchie semble établie entre le commissaire et le contrôleur qui officie sous ses ordres (Voir Frédéric et Pierre Lesueur, *Le château de Blois*, Paris, A. Longuet éditeur, 1922, p. 52).

⁶⁹ Je ne peux exclure la possibilité de chantiers à la pointe nord de l'éperon mais les analyses dendrochronologiques précédemment citées n'ont pas donné de dates corrélant celles des comptes pour les logis et les fouilles menées de 2012 à 2014 n'ont pas mis au jour d'importantes transformations du XV^e siècle.

règne de Charles VII : notamment la réfection complète de la porte royale et la construction du Martelet et de la tour ronde appelée à tord tour Louis XI⁷⁰. Celle-ci abrita le duc d'Alençon dès 1456, prisonnier au deuxième niveau de la grosse tour neuve⁷¹. La volonté du roi de renforcer le château de Loches entre 1443 et 1459 fut probablement l'une des raisons qui poussa la ville à solliciter une autorisation royale pour se munir d'une enceinte de pierre en 1447 (cf. *supra*). Cette enceinte ne fut achevée qu'à la toute fin du XV^e siècle, grâce à l'exemption de taille accordée par Louis XI en 1467 suite à une supplique des habitants lui rappelant qu'il avait habité et préféré Loches « par ancien temps »⁷². En effet, si Louis XI résida continuellement au château de Loches durant son enfance, où il put être mis en sureté et éduqué à l'écart de la cour de Bourges, une fois devenu roi, il n'y revint que ponctuellement pour des parties de chasse et les habitants de Loches durent faire appel à ses souvenirs pour obtenir le renouvellement de l'autorisation royale. Le logis résidentiel fut plus fréquemment habité par la reine, Charlotte de Savoie, et les enfants royaux mais aucune modification architecturale ne lui fut apportée et il conserva sa physionomie de la première moitié du XV^e siècle. Il en fut de même pour les prisons de la citadelle qui, bien que très utilisées par Louis XI, ne subirent aucuns travaux d'importance.

En revanche, en 1479, ce fut Louis XI qui nomma François de Pontbriand capitaine du château de Loches, titre que le conseiller et chambellan du roi garda jusqu'à sa mort en 1521⁷³. Momentanément disgracié suite au décès de Louis XI, le breton François de Pontbriand fut de nouveau en faveur à la cour grâce au soutien d'Anne de Bretagne et exerça fréquemment la fonction de commissaire des œuvres pour les ouvrages royaux (cf. *supra*). Il est notamment cité dans la copie d'un acte de Louis XII, datant des alentours de 1500, aux côtés de Pierre Hamelin, receveur des aides et tailles de l'élection de Loches et contrôleur des travaux au château (P. J. n°4)⁷⁴. Le roi écrivit ce texte à la Chambre des comptes pour lui demander de clore les comptes des travaux du château de Loches :

⁷⁰ Christian Corvisier, *op. cit.*, 2003, p. 199-203 et Jean Mesqui, *op. cit.*, 2003, p. 207-237.

⁷¹ *Ibid.*, p. 230.

⁷² BnF, ms. fr. 20494, fol. 55 r°, *Lettre des habitants de Loches au roi Louis XI Loches*, s. d. et Marquis de Pastoret, *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique, vol. 17, contenant les Ordonnances rendues depuis le mois de Juillet 1467 jusqu'au mois de Mars 1473*, Paris, Imprimerie royale, 1820, p. 21.

⁷³ Voir note 12.

⁷⁴ BnF, ms. fr. 5085, fol. 49 r°, *Copie d'un mandement de Louis XII à la Chambre des comptes*, s. d. [vers 1500].

« Pour ce que vous avez fait ou pourriez *faire* difficulté de proceder a l'audicion et closture des comptes que *notre* cher et bien aimé Pierre Hamelin rend *presentement* ou a intencion de rendre en brief *par* devant vous, du fait de sa *commission* que luy avons cy devant baillee de ~~*faire*~~ tenir le compte et *faire* les paiemens des ouvraiges, ediffices et *reparacions* de *nostre* place et chastel de Loches, obstant ce que noz advocat et *procureur* audit lieu pour l'occuppacion qu'ilz ont eu en l'exercice de leurs offices ou *autrement* n'ont esté *presens* ne appelez esdits paiemens, ne es marchéz et devis desdits ouvraiges, comme *faire* se devoit selon et en ensuivant la teneur de ladite *commission* et *par* ce aussy que noz *lettres* de *commission* que avons fait expedier a *nostre* amé et feal conseiller et chambellan, Francoys de Pontbriant, cappitaine dudit Loches pour ordonner d'iceulx *paiemens*, ont esté perdues et adirees tellement que ledit Hamelin n'en sauroit aucunement *faire* apparoir ainsi que vous vouldrez dire que seroit et est requis et qu'il nous a fait humblement remonstrer en nous requerant sur ce luy octroyer *provision* convenable et auquel nous desirons subvenir harrallement en ceste *partie* ».

Ironie du sort, ce document, au lieu d'apporter des précisions sur le chantier du château, insiste sur la perte de lettres, de marchés et de devis nécessaires à la clôture des comptes : les sources ont donc parfois une durée de vie très limitée ! Toutefois, la clôture des comptes en elle-même indique que les travaux sont achevés. Ces derniers correspondent certainement à la construction du corps de logis nord accolé à l'aile du XIV^e siècle. Les analyses dendrochronologiques réalisées en 2008 et 2012 sur les bois préservés de sa charpente et de ses planchers ont pu révéler une fourchette d'abattage entre 1496 et 1499, c'est-à-dire à cheval sur les règnes de Charles VIII et de Louis XII (fig. 8)⁷⁵. Le chantier d'agrandissement des logis fut donc ouvert avant 1496 et terminé, à cause de la mort tragique et soudaine de Charles VIII, par son successeur. La datation des bois montre que la construction ne fut nullement interrompue par l'avènement d'un nouveau roi, au contraire. Ce phénomène est probablement dû au suivi continu des travaux par François de Pontbriand et Anne de Bretagne qui épousa Louis XII tel que son contrat de mariage le stipulait. L'oratoire orné de mouchetures d'hermines et de cordelières fut alors aménagé par la reine à l'emplacement de latrines prévues dans le

⁷⁵ Christian Dormoy, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de la charpente nord du Logis Royal à Loches (37600)*, Saint-Bonnet, 12 août 2008, 20 p. et Christophe Perrault, *op. cit.*, 2012.

projet initial de Charles VIII⁷⁶. Anne de Bretagne séjourna régulièrement à Loches entre 1500 et 1503 mais nous ne conservons qu'un inventaire très succinct de 1502 faisant état du dépôt au château de Loches de la riche vaisselle d'or, reçue lors d'entrées royales dans des villes italiennes, sans mentionner les pièces des appartements concernées⁷⁷.

Quelques années plus tard, le 22 janvier 1535, François I^{er} nomma Philibert Babou, seigneur de la Bourdaisière, trésorier de l'Épargne et trésorier de France en Languedoil, superintendant des maisons et bâtiments du roi dont le château de Loches (P. J. n°5)⁷⁸. Ses lettres patentes citent des « maîtres maçons, charpentiers, peintres, tailleurs, jardiniers » employés aux « maisons et bastimens, tant de ceux ou l'on besougne a present es lieux de Chambort, Fontainebleau et autres quelconques, que aussy de ceux que iceluy sieur a ordonné a Loches, Chenonceau et ailleurs ». Au moment de leur rédaction, de nouveaux travaux venaient donc d'être commandés par le roi au château de Loches. En revanche, les différents corps de métiers mentionnés ne furent peut-être pas tous nécessaires à ce chantier. François I^{er} logea parfois dans les appartements de ses prédécesseurs où il accueillit Charles Quint le 12 décembre 1539⁷⁹. Il put y faire quelques aménagements intérieurs même si nous n'en avons pas de trace aujourd'hui mais il semblerait, au vu d'autres sources, que le roi fit principalement des travaux au parc royal dont il confia la réalisation à Adrien Tiercelin de Brosses, capitaine du château et maître des eaux et forêts du comté de Loches, entre 1524 et 1546, ou à la construction d'une « maison de la chasse » achevée en 1537⁸⁰.

⁷⁶ Solveig Bourrocher, *op. cit.*, 2014.

⁷⁷ BnF, ms. fr. 22335 (MF 16486), fol. 211 r°, *Inventaire de la vaisselles d'or d'Anne de Bretagne offerte par le roi et reçue lors d'entrées royales dans plusieurs villes d'Italie*, 9 décembre 1502. Ce document, n'ayant qu'un intérêt mineur, ne figure pas dans les Pièces Justificatives.

⁷⁸ BnF, ms. fr. 11179, fol. 62 v°- 63 v°, *Lettres patentes de François I^{er} à Philibert Babou de la Bourdaisière en charge de la superintendance des maisons et bâtiments du roi*, 22 janvier 1535 ; Léon de Laborde, *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571)*, t. I, Paris, J. Baur Libraire de la Société de l'histoire de l'art français, 1877, p. 15-18 ; *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. III, novembre 1889, p. 167.

⁷⁹ Jean de Vanderesse, *Journal des voyages de Charles Quint de 1514 à 1551*, M. Gachard (éd.), Collection des voyages des souverains des Pays-Bas, Bruxelles, F. Hayez imprimeur, 1874, t. II, p. 156 et Pierre Aquilon, « L'entrée de Charles-Quint à Loches le 12 décembre 1539 », *Loches au XVI^e siècle : aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, actes du colloque organisé par la Société des Amis du Pays lochois et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, éd. Laffitte, Marseille, 1979, p. 23-38.

⁸⁰ BnF, Dupuy 273, fol. 259 r° et v°, *Pouvoir pour faire un parc en la forêt de Loches*, s. d. [vers 1535] et ANF, J 962, n°10, *Don à Christophe Daresse, huissier du Conseil, de 100 écus soleil sur la vente de l'office de contrôleur du grenier à sel de Falaise, vacant par la mort de Jean Chalon, pour l'aider à terminer la maison de la chasse à Loches*, signé à Moulins, le 7 février 1537 (cité dans *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. III, 1^{er} janvier 1535-avril 1539, Paris, Imprimerie nationale, novembre 1889, p. 461). Ces documents ne traitant que d'aménagements hors des murs du château, leurs transcriptions n'ont pas été jugées nécessaires dans ce rapport.

1.3.2 À la collégiale et aux maisons canoniales

À la suite de ses prédécesseurs, Charles VII confirma par lettres patentes du mois de novembre 1422 les privilèges accordés au chapitre de Notre-Dame de Loches pour l'usage du bois de la forêt royale et, notamment, du bois Ogier : « les prieur et chanoines et les 4 maîtres chapelains et leurs sucesseurs residens en l'eglise du chateau auront et prendront dorenavant, et a toujours, pour leur chaffage, bois mort dans la forrest de bois Auger sans commettre abus et aussi bois mort pourront prendre et avoir par montrée aux sergens de la forrest et autre quand leurs maisons cannoniaux et autres edifices de ladicte eglise auront a faire de reparation de bois de charpente par le maitre des eaux et forrest ~~et entre autre pour l'usage~~ ou le verdier leur sera baillé bois pour ce faire » (P. J n°11)⁸¹. À partir de 1479 et jusque 1521, le maître des eaux et forêts de Loches n'était autre que François de Pontbriand qui assurait cette charge conjointement à la capitainerie du château. Il eut donc pour mission de faire respecter les privilèges royaux et de défendre le chapitre de la collégiale lorsqu'il fut empêché de prélever du bois « tant pour réparations que pour leur chauffage (...) par Etienne Baingault et Jean Genon, huissiers a cheval de la forrest » en 1497⁸².

Si, comme pour le XIV^e siècle, l'inventaire de Pierre Hamel ne rend compte d'aucuns travaux aux maisons canoniales ou à la collégiale, plusieurs baux et titres donnent quelques indices sur le parcellaire (P. J n°11)⁸³. Toutes les maisons mentionnées entre 1460 et 1532 étaient pourvues d'un jardin et étaient attenantes au mur d'enceinte du château. Elles étaient implantées près de la collégiale et de ses chapelles comme « deux corps de maison situés au chateau joignant aux murailles du chateau et a la maison de la chapelle Sainte Marguerite » ou entre l'église et le donjon telle que la maison du chapelain Nicolas Oschet « joignant la maison M. Jean Granget a la rue de l'eglise au donjon »⁸⁴. La chapelle Sainte-Marguerite était accolée au sud de la collégiale, « entièrement [isolée] du reste de l'église », près de la salle capitulaire selon l'abbé

⁸¹ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 17 r°.

⁸² *Ibid.*, fol. 3 v°.

⁸³ Karine Lesueur a transcrit quelques mentions dans son mémoire de maîtrise sans en dresser l'inventaire exhaustif (Karine Lesueur, *op. cit.*, 1997, p. 54-55).

⁸⁴ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 106 r°-106v°.

Bardet⁸⁵. Les corps de maison situés près de cette chapelle pourraient donc correspondre à l'actuel prebytere (cf. *infra*).

Les chanoines n'étaient pas les seuls à résider dans l'enceinte du château. Ainsi, le 7 octobre 1524, le chapitre bailla à rente à Pierre du Douët, seigneur de la Cochetière et lieutenant de Loches sous la capitainerie de François de Pontbriant puis d'Adrien Tiercelin de Brosses, « une maison et jardin situés au chateau au lieu apelé la garde-feverau joignant aux murailles du chateau, au jardin de M. Roland Dumoulin, chanoine, et au jardin de la chapelle Gervasienne »⁸⁶. Malheureusement le lieu-dit « la garde-feverau » est difficile à localiser puisqu'il n'apparaît dans aucune autre source et que sa signification n'est pas évidente. Si « feverau » vient de « fevere » ou « fevre » qui désignent un ouvrier qui travaille le métal et dont le nom propre est encore utilisé au XVIII^e siècle en Flandres chez les serruriers, « la garde-feverau » pourrait correspondre à la porte royale ou aux prisons⁸⁷. Il aurait en effet été justifié que le lieutenant du château puisse contrôler les accès ou surveiller les prisonniers.

Au XV^e siècle, Agnès Sorel avait eu « son quartier de maison » dans l'enceinte du château qu'Auguste Vallet de Viriville aurait, semble-t-il, identifier en 1850 : « il porte, de nos jours encore, le nom de *Logis* ou *Cour de la belle Agnès* »⁸⁸. Ces appellations n'existent plus aujourd'hui, peut-être à cause du plan d'urbanisme de la seconde moitié du XIX^e siècle qui modifia autant la ville basse que la ville haute de Loches, et il reste difficile de localiser précisément le bâtiment⁸⁹. Toutefois, le logis de la dame ne devait pas être très éloigné de celui du roi et de la cour du château puisqu'à la mort d'Agnès Sorel, lorsqu'il fallut vider le château de ses affaires (des pièces de chambre brodées, une portion de langue de serpent et des petites burettes, des coffrets de bois et boîtes à mettre papier et lettres, des « petites heures en bien menue lettre par petiz caiers non reliez », des ustensiles de cuisine et du linge de maison) pour les porter à Tours chez Pierre de

⁸⁵ Abbé A. Bardet, *L'église collégiale de N.-D. du château de Loches maintenant église paroissiale de Saint-Ours. Son histoire et son culte, ses trésors et ses privilèges spirituels*, Tours, Imprimerie de J. Bouserez, 1862, p. 54. Comme le montre un plan de la collégiale de 1771 mis au jour par Gérard Fleury, la chapelle Sainte-Marguerite n'était pas aménagée dans un bâtiment indépendant de la collégiale mais constituait une partie du bas-côté sud de la collégiale, séparée du vaisseau central de la nef par une cloison.

⁸⁶ BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 106 v^o.

⁸⁷ Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg Libraire-éditeur, 1884, t. 3, p. 777-778.

⁸⁸ Auguste Vallet de Viriville, « Recherches historiques sur Agnès Sorel », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1850, vol. 11, n^o1, p. 318 et Jean-Alexandre Buchon (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, C. Delagrave, 1884, vol. 6, p. 255.

⁸⁹ Je reviendrai sur les transformations réalisées dans l'enceinte du château dans la dernière sous-partie traitant des sources modernes et contemporaines.

Castellain, les charrettes furent garées « en la court du chastel de Loches [que deux hommes veillèrent] toute la nuyt »⁹⁰. Faut-il donc voir dans les vestiges retrouvés dans le sondage n°4 les restes d'un logis ayant servi de maison canoniale puis de résidence à Agnès Sorel plutôt qu'une cuisine (cf. *supra*) ? Cela n'est pas impossible au regard des pièces de monnaie (deniers et petit blanc) et des deux épingles en argent mises au jour dans les remblais antérieurs à l'abandon du bâtiment au XVI^e siècle (note p. 97)⁹¹. Quoi qu'il en soit, Agnès Sorel possédait un corps de maison bien distinct de la tour qui porte son nom depuis le XVI^e siècle, le couple du cul-de-lampe de sa tourelle d'escalier ayant été associé à tort à l'adultère de Charles VII (la sculpture tout comme la tour datent du XIV^e siècle : cf. *supra*). Si la présence du tombeau de la dame au rez-de-chaussée de la tour entre 1809 et 2005 participa au maintien de cette légende, la sépulture a repris depuis quelques années sa place initiale au sein de la collégiale dont la dame fut la bienfaitrice dès son premier séjour à Loches et jusque dans son testament⁹².

Conclusion

Malgré le peu de documents inédits retrouvés et transcrits, l'étude des archives que nous possédons sur le château de Loches entre le XIV^e et la première moitié du XVI^e siècle montre que l'ensemble des bâtiments fut continuellement occupé et entretenu. Quand le duc puis le roi ne résidaient pas au château, les capitaines et lieutenants étaient chargés du bon fonctionnement de la forteresse, assistés par les chanoines dont le chapitre ne cessa d'augmenter son prestige durant la fin du Moyen Âge et la Renaissance. En d'autres termes, si la vie de la cour était itinérante et si les rois n'habitaient pas journalièrement les logis de Loches, le château était constamment en activité du fait de ses multiples fonctions comme l'illustrent son quartier canonial et son donjon abritant une garnison puis une prison royale.

⁹⁰ Paulette Cavailler, *op. cit.*, 1956, p. 102-104 et 113.

⁹¹ Pierre Papin, *op. cit.*, 2014, p. 97.

⁹² Je n'ai pas jugé nécessaire de refaire l'historique détaillé du tombeau d'Agnès Sorel déjà publié par André Montoux (« Nouveau transfert du tombeau d'Agnès Sorel », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1970, t. XXXVI, p. 93-98).

2. Les sources modernes et contemporaines

Avec les guerres de religion, le château perdit peu à peu son rôle de résidence royale et lorsque Catherine de Médicis vint à la rencontre du duc d'Alençon en 1575 pour visiter la forteresse, elle préféra loger à Beaulieu⁹³. Le château servait alors principalement de dépôt d'armes et de magasin de vivres. Selon le comte Alfred Boulay de la Meurthe, un four y fut construit en novembre 1568 pour y cuire des pains destinés à l'armée⁹⁴. L'année suivante, le futur Henri III envoya au capitaine suppléant du château de Loches, le duc de Menou, « ung certain portraict et desseing, suivant lequel [il estimait] qu'il [était] besoing de faire fortiffier et accommoder [sa] ville de Loches, affin de tant plus aysement eviter aux surprinses de l'ennemy »⁹⁵. L'auteur du plan était un ingénieur italien. Peut-être faut-il y voir Stefano Boccio d'Urbino qui portait le titre d'« ingénieur du roy » à Tours en novembre 1565, comme l'a proposé le comte Alfred Boulay de la Meurthe⁹⁶. Les travaux de défense concernèrent autant la ville que le château avec la construction des trois caponnières dans le fossé séparant la citadelle du plateau de Vignemont ou encore des ouvrages de terrassement si l'on en croit les outils entreposés au donjon et inventoriés en 1578 : « se trouve y avoir cent trente trois hottes, cent quatre vingtz trois tranches, quatre vingtz douze pailles, cent cinquante six picques, dont y en a partie de cassé et demanché »⁹⁷. Une pétition de la ville contre les levées extraordinaires d'impôts pour subvenir aux besoins du chantier montre que des pionniers étaient encore présents au donjon en août 1590⁹⁸. Mais le château de Loches ne subit pas de siège, seulement des attaques éclaires menées par des troupes plus ou moins nombreuses comme le préconisa Monsieur de Norsay, espion huguenot, dans son rapport du mois d'avril 1586⁹⁹. Malheureusement, si ce document présente une description fort détaillée de la ville de Loches et de ses faubourgs, il dresse un portrait incomplet du château, uniquement observé depuis l'extérieur de l'enceinte.

⁹³ Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 19.

⁹⁴ Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1906, p. 91.

⁹⁵ *Ibid.*, P. J. n°32, p. 383.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, P. J. n°51, p. 426.

⁹⁸ *Ibid.*, P. J. n°73, p. 475 (ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, CC43).

⁹⁹ *Ibid.*, P. J. n°58, p. 437-457.

Pour les XVII^e et XVIII^e siècles, les textes sont plus précis quant aux dispositions internes et rendent compte tantôt de l'entretien des logis, abritant le siège royal, et de la citadelle-prison, tantôt de l'écroulement et du délabrement de certains murs auxquels s'ajoutèrent, à la Révolution, quelques destructions volontaires. Les divers aménagements du XIX^e siècle sont aussi bien documentés puisque, dès 1801, la nouvelle sous-préfecture et le tribunal civil de première instance furent installés dans les logis y compris la tour Agnès Sorel - le tribunal révolutionnaire avait siégé dans la grande salle des logis en 1793. Les deux instances durent cohabiter, jusqu'au déménagement du tribunal dans un palais de justice inauguré en 1866, ce qui fut source de conflits et, notamment, à propos de travaux réalisés dans les corps de logis, la cour et les jardins alentours. Ces derniers furent particulièrement destructeurs pour certains vestiges du Moyen Âge jusque-là préservés mais les projets d'aménagements qui proposèrent de trop amples transformations furent abandonnés. À partir de 1862 et du classement aux Monuments historiques du château de Loches, plusieurs campagnes de restauration furent entreprises aux logis comme à la citadelle qui était toujours occupée par une prison d'État. Les architectes durent concilier leur mission de sauvegarde du patrimoine et les besoins fonctionnels du sous-préfet et du gardien-chef jusqu'en 1926 où ces derniers quittèrent le château, rapidement dévolu à une fonction muséale.

2.1 Les prisons et la maison d'arrêt au donjon

Dans « le bon et loial inventaire de tous noz meubles, ustancilles, munitions de guerre et aultres choses qui se trouveront dedans ledit chasteau » de 1578, de nombreuses armes sont mentionnées sur « la place de devant le donjon », près de laquelle « une petite estable et escurye » abritaient des pièces d'artilleries, et « en une chambre haulte dudict donjon, appelé la Salle » qui s'ouvrait sur une autre chambre¹⁰⁰. Un moulin à blé était quant à lui installé « ou donjon, en une chambre ou salle basse » qui correspondait probablement au niveau inférieur de la tour ronde comme l'indiquent plus précisément des procès-verbaux des XVII^e et XVIII^e siècles. Les autres pièces accueillait la garde

¹⁰⁰ *Ibid.*, P. J. n°51, p. 421-428.

du château et des prisonniers, souvent de haut rang, dans la lignée de Philippe de Commines, de Ludovic de Sforza ou encore du comte de Saint-Vallier¹⁰¹. En effet, jusqu'au XVIII^e siècle, les « prisonniers de marque reçus à Loches étaient plutôt des exilés surveillés avec une relative bienveillance dans l'enceinte de la forteresse [et] il fallut attendre la Révolution pour voir à nouveau les vieux cachots se remplir de "suspects" amenés de tout le département »¹⁰². Le témoignage du seigneur Dubuisson-Aubenay abonde en ce sens, décrivant la visite de « la chambre pour le *sieur* d'Aubais commandant pour le jeune La Hilliere lieutenant pour M. d'Espéron », d'une « prison en chambre ou estoit en janvier 1635, un jacobin dangereux pour les personnes royales ausquelles il en veut quand il est en ~~furor~~ ses fureurs et folies » et « en une autre chambre (...) [de] la cage a claire voye de figure quarrée » dans laquelle le duc d'Épernon avait fait enfermé le sieur Baudini (P. J. n°7)¹⁰³. Cette cage était loin d'être inconfortable :

« large en tous sens de plus de 6 pieds $\frac{1}{2}$ par dedans de roy, par dedans, haute de $\frac{1}{2}$. Elle est de bois a claire voye, tant plein que vuide, *comme* est celle qui est a Chinon dans le chasteau, et celle aussy qui est dans le chasteau d'Angers. Son epaisseur est presque $\frac{1}{2}$ pied de roy, et par dehors le bois est munis de bandes de fer. Il y a un trou pour passer la viande de l'un des costés, et dans la porte qui est bossée, est arrondie ~~au fin bas~~ le prisonnier se met pour descharger son ventre par le trou d'en bas de ladite porte, soubs lequel on met un bassin. Elle est, au reste, plancheiée et par bas, et par haut »¹⁰⁴.

Toutefois, en 1747 et de 1778 à 1783, la prison de Loches dut accueillir successivement 208 prisonniers de guerre de la garnison de Bruxelles et 140 à 144 prisonniers anglais¹⁰⁵. Quelques travaux d'aménagement furent entrepris à ces occasions pour percer des fenêtres et éclairer les geôles, mais les prisonniers, entassés dans les chambres - jusqu'à 40 hommes dans la chambre du moulin -, ne reçurent que de simples

¹⁰¹ Philippe de Commines et Ludovic de Sforza furent enfermés au donjon de Loches sous le règne de Louis XII tandis que Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, fut incarcéré sur les ordres de François I^{er}.

¹⁰² Bernard Briais et Brigitte Champion, *Découvrir la Touraine : la vallée de l'Indre*, Chambray-lès-Tours, éd. C.L.D., 1980, p. 46-47, cité par Céline Blanchet, *La prison de Loches sous le Second Empire*, mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, Sylvie Aprile (dir.), Université de Tours, 2002, p. 15.

¹⁰³ BMa, ms. 4405, *Description de la ville et du château de Loches de Dubuisson-Aubenay*, 1646-1647, fol. 197 v° et copie BMT, ms. 1206, *Voyage en France*, 2^e moitié du XIX^e siècle, fol. 24 r°.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ ADIL, C 284 et C 285, plusieurs lettres de 1747 et de 1778.

couches de paille¹⁰⁶. Aussi, l'entretien de la citadelle fut constant durant les XVII^e et XVIII^e siècles pour préserver les bâtiments des infiltrations d'eau ou maintenir la sûreté des prisonniers et se prémunir des évasions (cf. tableau 1). Les violents orages de 1606 et 1607 entraînent la réparation de certaines parties de murailles auxquelles on ajouta des talus destinés à chasser les eaux et la réfection des couvertures dont, principalement, la terrasse de la tour du Martelet : « au martellet dudit danjon pour empêcher que la voulte ne tombe fault faire une terrasse dessus pavée de pavé de pierre dure posé et assis en chau et ciment laquelle voulte est de dix toises et demie de long et cinq de large et rellever les murailles dudit martellet de troys piedz de hault pour soustenir ladite terrasse et y mettre deux canalz de pierre dure » (P. J. n°6)¹⁰⁷. Outre ces ouvrages de maçonnerie, la majorité des travaux fut assurée par les charpentiers, menuisiers et couvreurs, chargés de refaire des planchers au donjon et à « troys ravelins » - c'est-à-dire aux tours à bec -, de remplacer des portes et des fenêtres et de réparer les couvertures de nombreux bâtiments dont celles « du puy et des fours » et de « l'apanty ou sont les canons »¹⁰⁸. À partir de 1722, des marchés d'entretien des couvertures, pont-levis et dormants du château de Loches furent renouvelés tous les six ans¹⁰⁹. Les devis associés n'ont malheureusement pas été conservés avant 1746, période durant laquelle des « reparations considerables » auraient été réalisées, justifiant dès 1740 une baisse du budget annuel de l'entretien à 200 livres¹¹⁰. La rédaction des devis et la surveillance des travaux furent confiées à Guillaume Bayeux, inspecteur des ponts et chaussées du royaume, jusqu'en 1752, puis, entre 1764 et 1778, à Jean-Baptiste de Voglie, ingénieur du roi en chef des ponts et chaussées de la généralité de Tours. Ces derniers durent parfois dépasser le seuil des dépenses de 200 livres lorsqu'en avril 1758 un ouragan causa plusieurs dommages aux bâtiments des prisons ou lorsqu'en juillet 1767 une tempête de grêle détruisit les vitres, une partie des toitures et des souches de cheminée (P. J. n°12). Entre 1782 et 1785, ce fut un nouvel ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. de Montrocher, qui fut sollicité par M. de Boislambert, lieutenant du roi à Loches, pour réparer et rendre sûres les prisons du château (P. J. n°13)¹¹¹. M. de Montrocher inscrivit au devis les habituels travaux

¹⁰⁶ ADIL, C 285, *Devis des réparations à faire au château de Loches*, certifiées reçues le 31 janvier 1779.

¹⁰⁷ ADIL, C 655, *Etat des reparacion qui sont necessaires a faire au chastel de Loches*, 11 juillet 1606, fol. 2 v°-3 r°.

¹⁰⁸ *Ibid.*, fol. 1 r°, 2 r° et 4 v°.

¹⁰⁹ ADIL, C 281, *Lettres, devis et adjudications, état et estimation des travaux ou dégâts, 1740-1789*.

¹¹⁰ ADIL, C 281, *Lettre sur les entretiens finis*, 25 janvier 1740.

¹¹¹ ADIL, C 281, pièce n°284, *Devis estimatif des réparations les plus urgentes a faire au chateau de Loches*, 20 septembre 1785.

d'entretien et de rejointoiements des terrasses, des réparations au pont-levis et aux couvertures ainsi que des aménagements aux prisons dont ceux à « la chambre de M. Desvignes, capitaine de vaisseau et prisonnier de guerre » qu'il dut lui-même payer¹¹². Avec la Révolution, la citadelle conserva son rôle de prison et les « frais de réparations aux tours de la forteresse de Loches, [furent] supportée et répartie entre les cy devant nobles et autres personnes qui y [étaient] recluse en vertu des ordres d'autorité supérieure (...) [car] il [était] injuste de faire supporter soit par le trésor public, soit par les administrés du district de Loches, des dépenses auxquelles la malveillance [des] ennemis intérieurs a seule donnée lieu, que ces dépenses [devaient] être naturellement à la charge des personnes suspectes qui [furent] recluses dans les tours du château, comme une peine due à leur incivisme et à leur aristocratie »¹¹³.

2.1.1 L'installation de la maison d'arrêt et ses projets d'aménagement

Dès 1793, le conseil révolutionnaire constata que « les tours du château de Loches [étaient] le seul local propre à établir les maison d'arrêt, de détention et de prison dans le district de Loches » et présenta une « pétition à la convention nationale pour la conservation des tours du château de Loches (...) sauf a ordonner par la suite la démolition des remparts, pont-levis et autres fortifications du même château, après la cessation des troubles de la Vendée »¹¹⁴. Mais la citadelle ne devint officiellement une prison pénale départementale qu'en 1801. Le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de l'abolition de la torture, engendra la vente des cages et des fers et le lancement de plusieurs campagnes de travaux pour transformer les bâtiments médiévaux vétustes en une prison moderne se devant de suivre les nouvelles réglementations de séparation des sexes et des catégories de détenus¹¹⁵. Les prisonniers étaient incarcérés dans des chambres ou cachots aménagés dans la tour-porte à la suite de l'entrée - réservée aux femmes -, dans la tour ronde et ses annexes - dans la Chambre de la barre, ancienne Chambre de la Question, située au deuxième étage - et dans le Martelet.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ ADIL, L 80, *Procès-verbal des assemblées de permanence du conseil*, 24 août 1793, fol. 164 v°-165 r°.

¹¹⁴ *Ibid.*, fol. 165 r°-165 v°.

¹¹⁵ Céline Blanchet, *op. cit.*, 2002, p. 15-16.

Le logis des gouverneurs, appelé bâtiment de la geôle, était le logement du gardien-chef tandis que la tour carrée et la petite tour accolée, ayant perdu leurs planchers, servaient de préaux (fig. 9). Diverses réparations de maçonnerie, de pavage et de charpenterie furent effectuées pour entretenir les bâtiments, pour éviter les évasions et pour tenter d'améliorer l'hygiène et le confort des chambres des prisonniers et des geôliers durant tout le XIX^e siècle comme les travaux entrepris en 1832 suite aux recommandations d'une commission de salubrité ou ceux réalisés en 1838 à cause des dégradations faites par un détenu aliéné (cf. tableau 1)¹¹⁶.



Fig. 9 : Plan de la portion du château de Loches où est établie la maison de correction du département d'Indre-et-Loire, de 1810 (ADIL, 4 N 169 PL5 - cliché S. Bourocher).

En parallèle, plusieurs projets d'aménagement ou de reconstruction totale de la maison d'arrêt furent proposés par différents architectes pour offrir aux prisonniers des cours séparées et des cellules individuelles. Ce fut Alfred Pescherard, agent-voyer de

¹¹⁶ ADIL, 4 N 169, *Devis estimatif des ouvrages faits et à faire dans la maison d'arrêt de la ville de Loches par suite de l'avis de la commission de salubrité*, 15 mai 1832 et *Devis estimatif des ouvrages exécutés d'urgence et de ceux qui restent à faire pour les grosses réparations de la maison d'arrêt*, 2 août 1838.

l'arrondissement de Loches, qui réfléchit le premier à la création de trois cours distinctes pour trois classes de condamnés (détenus pour moins d'une année, détenus pour dettes et détenus adultes), entre la cour et le jardin du concierge, en 1833 (fig. 10)¹¹⁷. Il voulait alors détruire les murs d'enceinte de la tour carrée, de 4 à 10 m de haut, ainsi que la barbacane de l'entrée pour ménager une grande cour pour les femmes (en jaune sur le plan) et aménager de nouvelles chambres dans la tour ronde (en rose sur le plan). Ces dispositions, non acceptées par le département, furent revues par l'architecte dans un second projet en 1839 qui n'utilisait plus les vieux bâtiments et qui consistait en la construction d'une nouvelle prison au sud de la citadelle, composée de dix-huit cellules individuelles accolées au Martelet et s'ouvrant sur cinq promenoirs rayonnant autour de la loge du gardien (fig. 10)¹¹⁸. Ce plan ne fut jamais exécuté ce que Céline Blanchet explique par l'abandon du système cellulaire dans les prisons de la fin des années 1830 à cause d'une recrudescence de suicides et d'aliénations¹¹⁹.

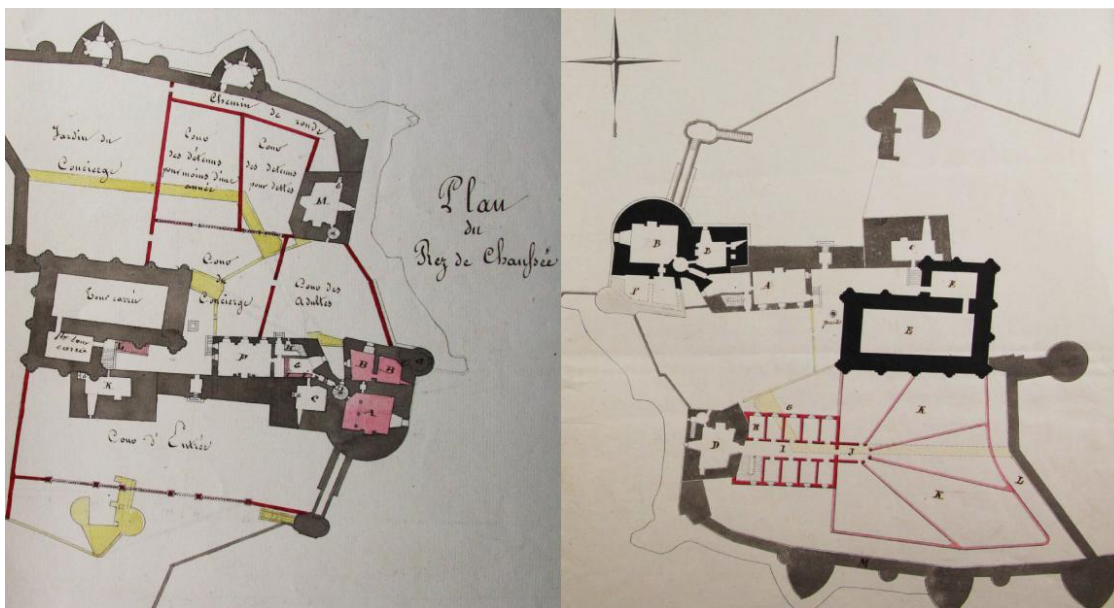


Fig. 10 : Projets d'Alfred Pescherard du 22 janvier 1833 (gauche) et du 27 décembre 1839 (droite) (ADIL, 4 N 169 - clichés S. Bourocher).

¹¹⁷ ADIL, 4 N 169, *Rapport d'Alfred Pescherard sur les moyens d'établir dans la prison de Loches, trois classes de détenus condamnés correctionnellement non compris les prévenus et prisonniers de passage*, 22 janvier 1833.

¹¹⁸ ADIL, 4 N 169, *Rapport de l'architecte commissaire-expert de l'arrondissement de Loches, sur l'état de la maison d'arrêt de Loches et sur le moyen d'y introduire le régime de la séparation continue*, 27 décembre 1839.

¹¹⁹ Céline Blanchet, *op. cit.*, 2002, p. 38.

Mais les problèmes de répartition des détenus et de salubrité persistent et un nouveau projet de reconstruction et d'appropriation de la maison d'arrêt fut conçu par l'architecte Alphonse-Jules Baillargé le 10 août 1854¹²⁰. Ce dernier correspondait à l'édification d'un nouveau corps de bâtiment principal sur le terrain avoisinant la citadelle au sud à l'emplacement du Martelet et de l'enceinte du donjon (fig. 11). Il prévoyait, d'une part, de conserver une partie de la tour ronde, désaffectée, et les préaux aménagés dans la tour carrée et, d'autre part, de profondément transformer le logis du gouverneur ou du geôlier pour y implanter une nouvelle distribution s'ouvrant sur les constructions neuves. Le projet respectait ainsi la séparation des sexes, des âges et des catégories de prévenus. Cependant, dès le 10 octobre 1855, l'architecte de la préfecture et des édifices diocésains de Tours, Gustave Guérin, accompagné de Ferdinand Collet, architecte et notable de la

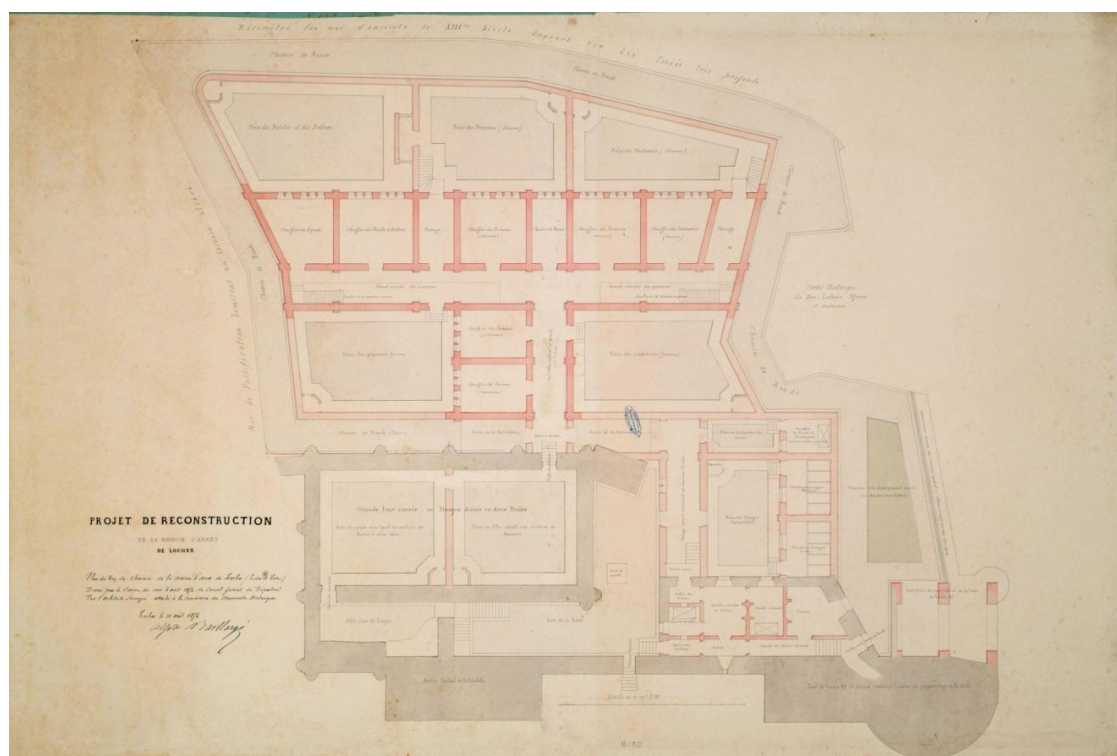


Fig. 11 : *Projet de reconstruction de la maison d'arrêt de Loches* d'Alphonse-Jules Baillargé, 10 août 1854 (ADIL, 4 N 170 PL2 - cliché ADIL).

¹²⁰ ADIL, 4 N 170, *Devis estimatif des travaux de reconstruction et d'appropriation de la maison d'arrêt de Loches* et *Devis estimatif des travaux de réparations et d'appropriation aux anciennes constructions*, 10 août 1854.

ville de Loches, proposèrent des modifications conformes aux indications du Conseil des Bâtiments Civils qui déplorait l'abandon des « anciennes constructions de la citadelle » : « nous avons pensé qu'il y avait intérêt à conserver ces anciennes œuvres et à les laisser intactes afin de ne pas en altérer la valeur historique et archéologique [car à] défaut d'entretien [elles seraient vouées] à un état de dégradation menaçant pour les maisons voisines et fâcheux au point de vue de la conservation d'un monument »¹²¹. Lors des délibérations du Conseil général du 4 septembre 1856, le projet fut définitivement rejeté parce que le Conseil des Bâtiments Civils venait de désigner un nouvel emplacement pour construire la maison d'arrêt, à l'est de la tour carrée, qui n'appartenait ni au département ni à la ville et que le prix de son acquisition puis de son remblaiement aurait été bien trop élevé¹²². Cette décision signa l'arrêt de toute autre tentative de reconstruction de la prison de Loches qui, dès 1857-1858 et jusqu'à la fermeture de l'établissement en 1926, n'apparut plus comme nécessaire du fait de la chute des effectifs et du transfert des condamnés de longues durées à la prison de Tours¹²³.

2.1.2 Le délabrement et les restaurations des tours carrée et ronde

Parmi les différents bâtiments qui composent la citadelle, deux tours sont indifféremment appelées donjon dans les textes datant du XVII^e au début du XIX^e siècle, avant d'être désignées par la forme de leur plan : la tour maîtresse de Foulques Nerra, carrée, et la tour dite de Louis XI, ronde. La tour carrée avait perdu ses planchers, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, et vit, selon Pierre Héliot, une portion de ses murs arrachée pour en faire du salpêtre entre 1792 et 1814¹²⁴. Une partie de la tour ronde « s'écroula [quant à elle] avec un fracas épouvantable » en 1815, menaçant

¹²¹ ADIL, 4 N 170, *Rapport sur les modifications apportées au projet primitif conformément aux indications du conseil des bâtiments civils*, 25 janvier 1856.

¹²² ADIL, 4 N 170, *Extrait du procès-verbal de délibération du Conseil général*, session du 4 septembre 1856.

¹²³ Céline Blanchet, *op. cit.*, 2002, p. 41. En 1889, la prison ne renfermait plus que quatre détenus et lors de fermeture, en 1926, seulement trois prévenus étaient encore dans les locaux.

¹²⁴ Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 21. Comme le constate Jean Mesqui, dans son article sur la tour maîtresse, l'auteur ne cite aucunement ses sources (Jean Mesqui, « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine. Langeais et Loches, Bulletin monumental*, Paris, 1998, t. 156, p. 77). Il est question dans un devis du 20 septembre 1785 du « peu d'égard aux vieux matériaux dont la plupart sont saplêtrés et qui d'ailleurs compensent les frais de démolition et les différents transports de ces mêmes matériaux jusqu'à ce qu'on les employe » (ADIL, C 281, pièce n° 284).

l'effondrement de plusieurs pans de maçonnerie et de voûte¹²⁵. L'importance des détériorations subies par les deux bâtiments empêcha leur utilisation optimale au sein de la prison : le premier servait de préau (cf. *supra*) et le second ne possédait qu'un seul niveau sûr pour abriter des détenus. Plusieurs travaux de restauration et des projets de réhabilitation furent donc engagés au cours des XIX^e et XX^e siècles (cf. tableau 1).

En 1831, Alfred Pescherard proposa un grand projet de rénovation de la tour carrée pour la rendre habitable et contenir 110 hommes supplémentaires. Il désirait construire des « combles et des planchers en fer, avec voutes plattes en briques ordinaires ou creuses » afin d'éviter les risques d'incendie et établir « un perron en pierre de taille sur massif de maçonnerie de moellon dur, pour monter de la cour de la prison au rez de chaussée de la petite tour qui sert d'entrée à la grande »¹²⁶. Seul le perron fut réalisé l'année suivante et il ne fut plus question de redonner à la tour ses planchers. On leur substitua des passerelles permettant la visite dans la seconde moitié du XIX^e siècle sans que l'on ait de date précise de leur mise en œuvre¹²⁷. Suivirent des travaux de réparation et de consolidation du couronnement de la tour dont les blocs se détachaient fréquemment et endommageaient les constructions alentours (cf. tableau 1). Ceux-ci ne suffirent pas à renforcer l'édifice puisqu'en 1912 l'un des contreforts de la face sud-est s'écroula sur une hauteur de quelques mètres. L'architecte Alphonse Goubert fut alors chargé de la mise en état des contreforts demi-cylindriques de cette façade ce qui se traduisit par leur suppression pure et simple à la grande stupeur des habitants de Loches et de la Société archéologique de Touraine. Cette dernière multiplia les protestations durant l'année 1913 et réussit à obtenir la reconstruction complète des contreforts en 1914, après quelques réticences des Monuments historiques (fig. 12). À la suite de cet épisode polémique, les chantiers de restauration du « donjon » s'attachèrent à l'entretien et au respect des maçonneries anciennes¹²⁸.

¹²⁵ ADIL, 4 N 169, *Devis détaillé des ouvrages que nécessitent l'état de ruine de la prison de Loches, la sûreté publique, la salubrité et la surveillance de la maison*, 30 mars 1822.

¹²⁶ ADIL, 4 N 169, *Devis et détail estimatif des ouvrages à faire pour la couverture et la distribution en planchers de la tour carrée de Loches pour l'établissement d'un perron et d'un escalier montant du rez de chaussée dans les combles*, 8 mai 1831.

¹²⁷ La première évocation des passerelles relevée dans les archives date de 1888 lorsque l'architecte Alexandre Leroux est chargé de les nettoyer (ADIL, 4 N 169, devis du 1 juillet 1888). En 1911, Eugène Bruneau remplaça les galeries de bois de la tour « en raison de leur état de vétusté, [et de celui des] étais en bois qui soutiennent depuis 50 ou 60 ans la galerie du premier étage du donjon » ce qui daterait leur mise en œuvre des années 1850 (ADIL, 4 N 171, devis du 10 mars 1911).

¹²⁸ La liste complète des travaux, y compris ceux référencés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, est donnée par Jean Mesqui (Jean Mesqui, *op. cit.*, 1998, annexe 4, p. 120-121).

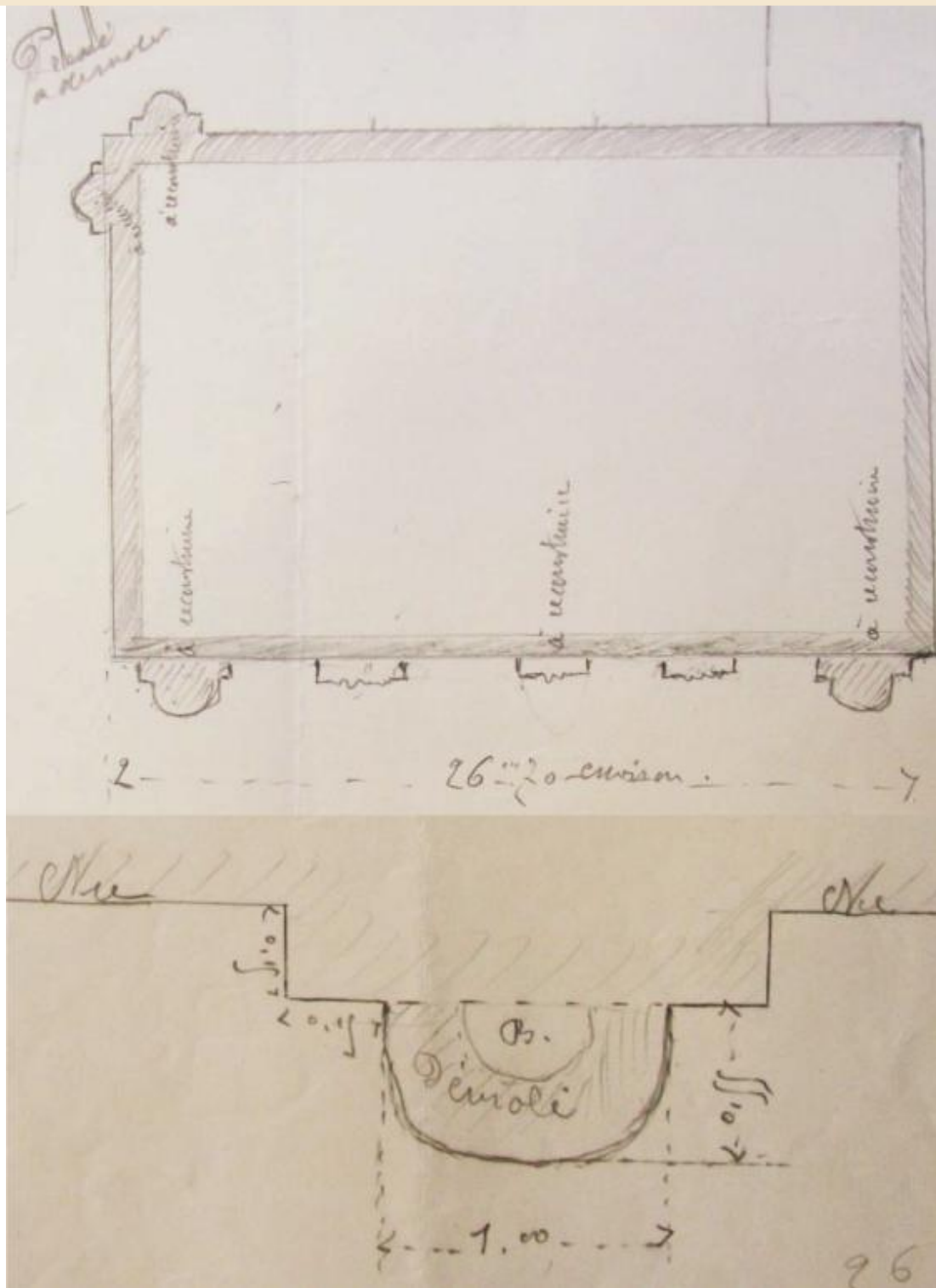


Fig. 12 : Plan de la tour maîtresse et détail d'un contrefort semi-cylindrique à reconstruire en 1914 (ADIL, 4 N 171 - cliché S. Bourrocher).

Si Pierre Murison avait rejointoyé les dalles de la plate-forme de la tour ronde sur 220 m², remplacé des pierres de son parapet au-dessus des mâchicoulis et repris les

plates-bandes et les appuis de ses quatre croisées en 1810, une restauration complète de la tour dite de Louis XI devint nécessaire après les dommages de 1815¹²⁹. Voici le constat de l'ingénieur en chef du 30 mars 1822 :

« La tour semi-circulaire, appelée donjon, est couverte d'une plate-forme ainsi que le pavillon y attendant. Le défaut d'entretien de cette plate-forme fait que les eaux pénètrent les voûtes et les murs qui leur servent de supports et de butées, y détruisent l'union des matériaux et les matériaux mêmes ; aussi (...) la partie du donjon [écroulée] (...), comme elle n'a pas été relevée, il en est résulté que les murs de la partie restant ont, sur divers points, cédé aux efforts permanents des voûtes, notamment au pourtour de l'escalier central (...) et du passage par les paliers du même escalier pour communiquer avec toutes les autres parties de la prison dont l'entrée n'est que par le donjon et le passage sus-dit. Les plates-bandes de toutes les croisées supérieures du donjon (...) menacent d'un écroulement qui peut avoir lieu d'un instant à l'autre ; ce qui écraserait infailliblement la maison du Sr Vidal sise sur la rue de la Poterie, abandonnée depuis qu'on remarque le dépérissement d'une partie du donjon. Les marches de l'escalier sus-dit sont toutes rompues et dégradées au point de faire craindre sa chute totale. Les eaux qui ont corrompu les voûtes et les murs du dit donjon, ont aussi fait pourrir tous les bois des planchers de ce même donjon, seul passage pour communiquer avec tous les autres batimens et aller dans les cours. L'escalier extérieur marqué au plan depuis sa première marche jusqu'à la porte du donjon est consommé de vétusté ».¹³⁰

Les travaux entrepris durant le XIX^e et le début du XX^e siècle tentèrent de corriger ces défauts. La terrasse sommitale et la voûte du dessous furent refaites à plusieurs reprises, notamment après un ouragan survenu en avril 1836, lors de la restauration, en 1842, de « la pyramide à base octogone qui recouvre l'escalier [de la tour] (...) en pierre de taille tendre avec cordon de couronnement et bourrelets sur les arêtes », et suite aux malfaçons de 1880¹³¹. L'escalier central fut quant à lui reconstruit en 1834 sans que les

¹²⁹ ADIL, 4 N 169, *Procès-verbal de reception des reparations urgentes qui ont été faites dans le cours de 1810 au chateau de Loches*, 27 novembre 1810.

¹³⁰ ADIL, 4 N 169, *Devis détaillé des ouvrages que nécessitent l'etat de ruine de la prison de Loches, la sûreté publique, la salubrité et la surveillance de la maison*, 30 mars 1822.

¹³¹ ADIL 4 N 169, *Devis estimatif des dépenses très urgentes à faire pour réparer les dégradations causées aux bâtiments de la maison d'arrêt par un ouragan survenu dans le mois d'avril dernier*, 20 juillet 1836 ; *Devis estimatif des ouvrages de gros entretien à appropriation et assainissement à faire à la maison d'arrêt*

planchers n'aient été complètement rétablis¹³². Dans son projet de 1833 (cf. *supra*), Alfred Pescherard proposa de reconstruire la partie écroulée de la tour ce qui fut refusé. Au contraire, certaines maçonneries furent démolies pour éviter les éboulements : ce fut le cas des voûtes de la tour adossée à la tour ronde en 1837, d'un pan de mur de la tour écroulée et du mur réunissant la tour au bâtiment de la geôle en 1842¹³³. Et en 1854, l'architecte Aubert se contenta de transformer les murs restant de l'écroulement de 1815 en contrefort pour apporter plus de solidité à la tour ronde encore ébranlée¹³⁴. Afin de réaffecter les étages de la tour, Alfred Pescherard réfléchit à l'insertion d'une chapelle dans une « grande salle voutée en ogive située (...) au dessus de l'ancien logement du concierge » en 1841¹³⁵. Encore une fois, son projet ne fut pas retenu et il fallut attendre les travaux d'Albert Bray en 1929, pour que les vieux planchers fussent reconstruits ou définitivement retirés (le plancher supérieur fut remplacé par une dalle de béton tandis que le plancher intermédiaire du deuxième niveau fut déposé pour supprimer un entresol)¹³⁶.

2.2 Du siège royal à la sous-préfecture et au tribunal de première instance

Les logis royaux ne figurent pas dans les inventaires des armes et munitions de 1578 mais ils furent l'objet de plusieurs expertises en 1606 et 1607 à cause des « grandes ruines qui [étaient] survenues depuis le mois de septembre [1606] » (P. J. n°6)¹³⁷. Ils sont

de la ville de Loches, 15 mars 1842 et *Lettre du préfet au sous-préfet à propos du mémoire des travaux de Tertissier (sic : Tessier)*, 17 novembre 1881.

¹³² ADIL, 4 N 169, *Devis estimatif et détaillé des ouvrages à faire en grosses réparations aux bâtiments, cour et escalier de la maison d'arrêt de la ville de Loches*, 16 juin 1834.

¹³³ ADIL 4 N 169, *Devis estimatif des dépenses très urgentes à faire pour réparer les dégradations causées aux bâtiments de la maison d'arrêt par un ouragan survenu dans le mois d'avril dernier*, 20 juillet 1836 et *Devis estimatif des ouvrages de gros entretien à appropriation et assainissement à faire à la maison d'arrêt de la ville de Loches*, 15 mars 1842.

¹³⁴ ADIL, 4 N 169, *Devis estimatif des grosses réparations urgentes à faire en 1854 aux bâtiments de la maison d'arrêt de Loches*, 13 juin 1853.

¹³⁵ ADIL, 4 N 169, *Devis estimatif des travaux à faire pour l'établissement d'une chapelle dans la maison d'arrêt de Loches et des fournitures d'objets nécessaires à l'exercice du culte catholique*, 2 décembre 1841.

¹³⁶ ADIL, T 1507, *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la consolidation de la tour de Louis XI*, 17 mai 1929.

¹³⁷ ADIL, C 656, pièce n°13, *Procès-verbal des réparations à faire aux palais et prisons du château de Loches*, 10 juillet 1606, fol. 1 r°.

désignés par plusieurs termes : le « palais » - qui peut également qualifier le château entier -, les « salles du roy qui regardent la prairie », les « grands salles » et les « logis ». Les descriptions précises des réfections aux maçonneries, charpentes et couvertures, recommandées par les experts, permettent de retrouver les fonctions de certaines pièces des logis et de restituer des bâtiments annexes qu'il était tout aussi nécessaire de réparer. Ainsi, au corps de logis nord, « il [convenait de] lever et nettoyer ung bassin et canal de plomb qui recoipt l'eau de la noue qui est joignant la viz (...) desdites prisons »¹³⁸, c'est-à-dire, l'escalier en vis de la loggia qui donnait accès au retrait adjacent à l'oratoire d'Anne de Bretagne où « estoit gardé par M. de Sallart son gouverneur, feu M. d'Elbeuf, prisonnier du temps des guerres de la Ligue et sa fille », selon le seigneur Dubuisson-Aubenay¹³⁹. Il fallait reprendre une fenêtre à croisée de « la cuisine dessoubz les salles », vraisemblablement aménagée au rez-de-chaussée du corps de logis sud, donnant sur la terrasse et distincte de la cuisine construite contre la façade occidentale du corps de logis nord sur les plans de 1806 (fig. 14 et 35)¹⁴⁰. En effet, il semble que le corps de logis sud contenait des « salles » et le corps de logis nord des « chambres », contrairement à la description de 1646-1647 que nous livre le seigneur Dubuisson-Aubenay : « au bout de ce logis des salles, tenu basti par Louis 12, est le vieil logis ou l'on monstre encore la chambre de Charles 7, et tout joignant au bout d'un corridor, est une tour ronde »¹⁴¹. Cette dernière, « la tour de la belle Agnes qui est joignant les grands salles », devait, quant à elle, recevoir en 1607 de nouveaux planchers pour ses chambres¹⁴². À la terrasse, il était indispensable de « refaire sept thoises de gardesolz de pierre de taille de hauteur de troys piedz [et de] racommoder troys sieges qui y sont relliés », tandis qu'à la façade sur cour, il fallait « mectre troys gargouilles (...) regarnir l'entablement, refaire les plattes bandes et arrieres vousseures des croisees »¹⁴³. Enfin, de nombreuses ardoises manquaient à « la couverture de la chappelle Saint Loys qui est joignant le logis desdites salles » et à « ung petit corps de logis joignant au pinacle desdites salles » et des bardeaux devaient être posés sur « la couverture de l'escurie qui est joignant les logis »¹⁴⁴. Le terme

¹³⁸ *Ibid.*, fol. 2 v°.

¹³⁹ BMa, ms. 4405, *op. cit.*, 1646-1647, fol. 198 v°.

¹⁴⁰ ADIL, C 656, *Procès-verbal des réparations à faire aux palais et prisons du château de Loches*, 13 octobre 1607, fol. 5 v°.

¹⁴¹ BMa, ms. 4405, *op. cit.*, 1646-1647, fol. 199 r°.

¹⁴² ADIL, C 656, *Procès-verbal des réparations à faire aux palais et prisons du château de Loches*, 13 octobre 1607, fol. 5 v°.

¹⁴³ ADIL, C 656, *Procès-verbal des réparations à faire aux palais et prisons du château de Loches*, 11 juillet 1606, fol. 3 v°.

¹⁴⁴ *Ibid.*, fol. 5 r°.

« joignant » signifie ici « relié » et « pignale » semble être employé pour « pignon ». C'est pourquoi la chapelle Saint-Louis n'était pas directement accolée au corps de logis sud, dit des salles, mais s'inscrivait dans le prolongement de son angle nord-ouest et lui était raccordé par un mur, comme sur le plan des Lhuillier (fig. 13). Le petit corps de logis était construit contre le pignon sud et devait correspondre au bâtiment qui fut nommé plus tard le logement des vétérans (fig. 14 et 35). L'adjectif « petit » renvoyait probablement à sa largeur, plus étroite que celle des corps de logis principaux, à moins qu'il ne se rapportait uniquement au premier bâtiment visible sur le plan de 1751-1756, dans l'hypothèse où le second fut ajouté après 1607 (fig. 13). L'écurie était, quant à elle, située « vers la ville [contre une] tour [qui] se ruine de jour a aultre » et correspondait à la tour circulaire 1021 restituée par Pierre Papin et Marie-Christine Lacroix dans l'angle nord-est du fortin¹⁴⁵. Qualifiée de nouvelle, elle devait dater de la fin du XVI^e ou du tout début du XVII^e siècle.

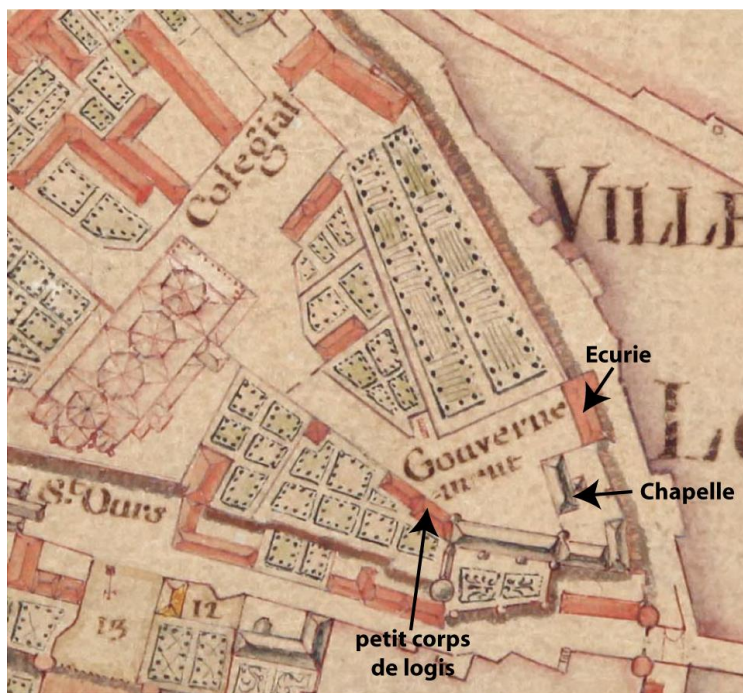


Fig. 13 : Extrait du plan dressé par Lhuillier, père et fils, ingénieurs géographes du Roy, pour le comte d'Argenson, gouverneur de Loches et Beaulieu, entre 1751 et 1756 et présentant les bâtiments évoqués dans les procès-verbaux de 1606 et 1607 (BML - cliché Camera Photo Club du Lochois).

¹⁴⁵ ADIL, C 656, *Procès-verbal des réparations à faire aux palais et prisons du château de Loches*, 13 octobre 1607, fol. 6 r^o. et Pierre Papin et Marie-Christine Lacroix, *Loches (37), Le château, cour des logis-royaux. Sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, 2013, p. 21-26.

En 1746, les logis connurent de nouveaux dommages, dus à un salpêtrier qui mina le roc « sous le palais royal de Loches (...) [occasionnant] des delits considerables aux batimens dudit palais » (P. J. n°10)¹⁴⁶. Afin d'éviter un procès, le responsable s'engagea à :

« refaire a neuf le mur qui reigne dans le cellier du lieu, carriere de pierre, la porte d'entrée dudit cellier jusqu'au coin ou pilier qui porte l'entrée du palais, de moilon dur a chau et sable, de pierre les fondemens jusqu'à la haulteur de deux pieds hors terre, et le surplus de pierre de taille dans sa haulteur jusqu'à l'ancien mur qui est de pierre de taille et qui porte en partie l'escalier dudit palais, refaire pareillement avant le pilier de l'entrée, a gauche dudit palais, a commencer depuis les fondemens a moilon dur, chaux et sable jusqu'à la haulteur de l'entrée du palais et ensuite continuer ledit pilier, depuis ladite entrée, de pierre de taille et jusqu'à l'endroit où ledit pilier ne se trouvera point creux, le jambage de ladite porte de pierre dure dans toute sa haulteur jusqu'au ceintre, de faire mettre des courbelets de pierre dure ou des consolles sous les marches de l'escalier qui se trouvent cassées par le mauvais mur qui a été fait sous ledit escalier, en sorte que lesdittes marches cassées se puissent soutenir, remettre deux a trois pierres dures si tant en fault au pilier de l'entrée de la salle du palais a gauche au lieu et place de celées qui se trouvent creusés, (...) regarnir et rechauller toutes les fentes et creuvasse qui se trouvent aux murs dudit palais, et ce le tout incessamment et de jour a autre, a [ses] frais et depens, et de faire en sorte qu'il n'arrive aucuns debris auxdits murs et batimens »¹⁴⁷.

Les réparations à effectuer concernaient donc les fondations du palais dont certains murs construits dans les caves creusées dans l'éperon. Il s'agissait de consolider les piliers et murs soutenant l'entrée et l'escalier des logis. Ces deux entités restent difficiles à identifier et peuvent être localisées soit à la pointe nord du promontoire, l'escalier désignant la vis de la loggia ou celle descendant dans les souterrains, soit au devant du corps de logis sud, l'escalier équivalant à la rampe d'accès disposée sous la terrasse ou à l'une des vis de la tour Agnès Sorel. Il semble peu probable que l'entrée évoquée corresponde à la porte percée entre la tour et le corps de logis sud, au débouché de la

¹⁴⁶ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, DD9, *Reconnaissance des préjudices faits au palais royal de Loches suite à des travaux et promesse de réfection*, 16 décembre 1747, fol. 1 r°.

¹⁴⁷ *Ibid.*, 1 r°-v°.

rampe, puisque dès 1586, un espion huguenot la décrivait en ces termes : « une fausse porte murillée par laquelle on descendoit antienement dudict chasteau audict fort Saint Ours, vis a vis du logis du lieutenant Dallonneau pres de la tour qu'on appelle la tour de la Belle Agnès »¹⁴⁸.

Les 17 et 18 juillet 1767, ce furent à nouveau des intempéries qui causèrent d'importants dégâts au château dont les réparations devaient s'élever à 927 livres 7 sols et 3 deniers (P. J n°12). Nous ne savons pas si cette somme fut dépensée puisqu'il est question dans une lettre du 18 août 1768 de « faire [des logis] une aliénation au profit du roy moyennant un cens » pour que « sa majesté se trouverait débarassée des réparations »¹⁴⁹. Quoiqu'il en soit, les souches de cheminées de « Madame la Dauphine » ou de la « Salle de Compagnie » tout comme les « ecuries [de] 60 pieds de long sur 32 pieds de haut, [dont] 24 pieds de long (...) [étaient] enfoncés par la gresle ou il pleut » durent être restaurées avant 1782, date à laquelle le lieutenant du roi, M. de Boislambert, maître des lieux, entama d'autres travaux (P. J. n°13). Il fit « reprendre un mur de coutiere de l'ecurie », « refaire a neuf la porte de la chambre de Madame de Boislambert » et « refaire deux porte neuve » dans la cuisine qui correspondait à l'annexe du corps de logis nord, représentée sur les plans de 1806 (fig. 14 et 35), ses murs étant repris « en dehor et en dedans en moëlons durs a chau et sable d'environ deux toises sur deux pieds et demis d'épaisseur »¹⁵⁰. Malgré quelques aménagements intérieurs et le changement d'attribution des chambres, les fonctions des bâtiments du début du XVII^e siècle furent conservées par le lieutenant du roi. En revanche, la chapelle Saint-Louis n'apparaît plus dans les textes de 1782 à 1785 ce qui signifie qu'elle avait peut-être été déjà détruite, après avoir été victime de la tempête de grêle de 1767 et des restrictions budgétaires voulues par le roi suite à cet événement. À moins que sa démolition ne fut l'une des exactions des révolutionnaires puisqu'à partir de 1790, la grande salle du château n'accueillit plus le siège royal mais les séances du conseil de ville¹⁵¹. Les logis prirent alors le nom de *Gouvernement* et la ville fut chargée des réparations et entretiens des bâtiments. Toutefois, contrairement à ce qu'affirme Pierre Héliot, aucune délibération du conseil municipal n'évoque clairement le grillage des fenêtres des logis royaux ; seuls des « treillis en fermailles » et des

¹⁴⁸ Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1906, P.J. n°58, p. 454- 455.

¹⁴⁹ ADIL, C 281, *Lettre contenant l'état des réparations à faire au château de Loches*, 18 août 1768. Ce projet ne fut jamais réalisé.

¹⁵⁰ ADIL, C 281, pièce n°288, *Etat des reparations urgentes et necessaires a faire au chateau de Loches*, 20 décembre 1785.

¹⁵¹ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1D2, *Délibération du conseil municipal*, 1^{er} août 1790, fol. 55 r°-v°.

« cadenats » furent placés aux fenêtres des prisonniers à la maison des détenus ou dans leurs chambres¹⁵². Ces dernières désignaient peut-être les pièces de l'extrémité nord des corps de logis qui abritèrent des cellules durant la Terreur, mais rien n'est sûr. La prudence s'impose constamment quant à l'interprétation des termes employés dans les délibérations, notamment dans celle du 11 avril 1794 qui rend compte d'une visite de la maison de détention mais qui liste les travaux à faire « sur la terrasse donnant sur la rue St Ours » et à « la tour de la belle Agnès »¹⁵³. Peu de temps après, le 2 mai 1794, le *Gouvernement* fut mis à la disposition du Directoire pour y mettre ses bureaux et ses archives, réinvestis en 1801 par la sous-préfecture et le tribunal de première instance du département¹⁵⁴.

2.2.1 Les constructions et démolitions dues à l'installation de la sous-préfecture et du tribunal

L'emménagement de ces deux administrations au sein des logis royaux se fit selon une répartition bien précise, attribuant le corps de logis nord à la sous-préfecture et le corps de logis sud au tribunal. Mais le sous-préfet ne se satisfait pas longtemps de cette décision et s'appropriait tant les pièces du rez-de-chaussée du corps de logis sud que la cour du tribunal. En aménageant ces espaces nouvellement acquis, il ordonna plusieurs destructions, parfois pour créer des pièces, parfois pour récupérer des matériaux. C'est ainsi que suite au devis du 27 février 1804, fut entreprise la « démolition d'un noyau d'escalier pour y placer une cuisine (...) [qui nécessita] un plancher au niveau de la salle des audiences du tribunal, lequel plancher [fut] formé des meilleurs soliveaux de démolition d'un pavillon formant avant corps au couchant et nord sur la cour, (qui [tombeait] de vétusté) (...) [et] il [fut] pratiqué un escalier pour descendre dans les caves » (P. J. n°14)¹⁵⁵. Ces travaux correspondirent donc à la suppression de l'escalier à retours du XV^e siècle, logé dans l'angle nord-ouest de la salle d'audience du tribunal pour construire une nouvelle cuisine, au-dessus d'une cave - le vide sanitaire actuel -, destinée à

¹⁵² Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 80, n. 67 et ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1D2, *Registre des délibérations du conseil municipal*, 1 frimaire an II-5 brumaire an II, fol. 15 r°, 20 r° et 56 v°.

¹⁵³ *Ibid.*, 11 avril 1794, fol. 60 r°.

¹⁵⁴ ADIL, L 105, *Registre de délibérations du Directoire du département*, 2 mai 1794, 171 v°-172 v°.

¹⁵⁵ ADIL, 2 Z 75, *Devis des réparations et démolitions à faire dans les bâtiments occupés par le tribunal civil*, 27 février 1804, p. 1-2.

remplacer celle "tombant de vétusté" sous la loggia (fig. 14 et 36). Pour soutenir la loggia et sa terrasse, « il [fut] également construit un mur (...) formant avant corps sur ledit pavillon, lequel mur [de] 60 centimetre d'épaisseur sur toute la hauteur du 2^{me} étage bien perpendiculaire a celui du 3^{me} étage qui ne [fut] pas demoli montant a laditte terrasse ledit mur [fut] revetis en pierres de tail et parpin en dehors avec talus pour ariver sous les arceaux qui se [trouvaient] rompus, et pour envelopper les pilliers en colonne torse qui [étaient] brisée »¹⁵⁶. Les transformations touchèrent aussi les cheminées, les portes et les fenêtres mais « le cordon, en cordeliere qui reigné au pourtour de [la] croisée [fut] soigneusement conservée et brossé pour evuide la chaux des cannelure »¹⁵⁷. Cette volonté de préservation ne fut que ponctuelle et ne concerna malheureusement pas le bâtiment des écuries, encore appelé « écuries du lieutenant du roi », et les logements des vétérans, appuyés contre le pignon sud (fig. 14 et 35). Alors que le sous-préfet s'était engagé à les restaurer et les entretenir, il ordonna, au contraire, de les détruire, ce qui souleva de nombreuses plaintes du tribunal durant l'année 1806 (P. J. n°15). L'incompréhension fut d'autant plus importante que ces bâtiments étaient en bon état et ne relevaient pas du ressort du sous-préfet. Ainsi les écuries qui servaient de bûcher au tribunal étaient décrites selon ces termes : « un édifice antique soutenu d'arcades de 40 pieds de largeur sur 50 de longueur [pouvant] contenir cinquante chevaux, le tout bien entretenu de réparations » ou « [les] Ecuries de Charles VII, morceau d'architecture gothique, soutenu d'arcade, comportant 22 metres de longueur sur 12 de largeur »¹⁵⁸. L'adjectif « antique » et l'attribution des écuries au règne de Charles VII sont sans doute excessifs puisque le bâtiment devait remonter au XVI^e siècle (cf. *supra*). Sa destruction fut donc une perte dramatique surtout que le sous-préfet expliqua ce geste uniquement par son souhait de « donner plus de vüe à son bâtiment »¹⁵⁹ ! La démolition des logements des vétérans permit, quant à elle, au sous-préfet de déplacer l'entrée du tribunal, initialement percée dans la façade ouest, au pignon sud et d'acquérir « presque [la] totalité de la cour contenant environ trente trois arres, pour en réunir la majeure partie, (...) à un très grand jardin qui appartenait à un citoyen de Loches, et qui aujourd'huy est à l'usage du sous-préfet »¹⁶⁰ (fig. 35 et 36).

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁵⁸ ANF, F¹³ 856, *Lettres du 23 janvier 1806 et du 25 juillet 1806*.

¹⁵⁹ ANF, F¹³ 856, *Lettre du 27 avril 1806*, 2 v°.

¹⁶⁰ *Ibid.*



Fig. 14 : Extrait du plan dressé par Pierre-Philippe Vallée le 11 juillet 1806 et présentant les bâtiments détruits avant cette date en jaune (ADIL, 4 N 165 PL1 - cliché S. Bourrocher).

Le préfet, M. de Pommereul, laissa aux bons soins de son successeur le règlement des discordes entre le tribunal et la sous-préfecture sans que les dommages n'aient pu être réellement réparés. Le mutisme du général de Pommereul face aux requêtes répétées du tribunal s'explique peut-être par ses ambitions propres qui consistaient à restaurer le tombeau d'Agnès Sorel et à le placer dans la tour portant son nom¹⁶¹. Le gisant de la dame, confié au sculpteur parisien Beauvallet en 1806, fut installé en 1809 au rez-de-chaussée de la tour Agnès Sorel après la réalisation d'une salle sépulcrale par l'architecte Pierre Murison¹⁶². Ces travaux furent plutôt conséquents puisqu'il s'agissait de transformer d'anciennes latrines en les remblayant sur 12 m de hauteur. Ce choix ne fut

¹⁶¹ Voir sur cette question André Montoux, « Nouveau transfert du tombeau d'Agnès Sorel », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1970, t. XXXVI, p. 93-98.

¹⁶² ADIL, T 1421, *Devis estimatif des ouvrages à faire pour restaurer le tombeau d'Agnès Sorel et le placer dans une salle sépulcrale au rez de chaussée de la tour du château de Loches*, 20 décembre 1808.

pas toujours bien accueilli. L'ingénieur Pierre-Philippe Vallée s'exprima dès le 6 juillet 1806 sur l'élection regrettable d'un lieu d'aisance pour recevoir le tombeau d'Agnès Sorel :

« Une autre inconvenance qui semble exiger aussi un redressement, c'est le choix du local destiné à recueillir les restes d'Agnès Sorel et à la restauration de son tombeau. Il y a loin du lieu de sa première sépulture à celui qu'on lui prépare, lequel n'est autre chose que le réduit d'une ancienne petite Tour servant de latrines, comme l'attestent les preuves qui en subsistent encore dans toute leur force. Assurement, si la Religion a pu blâmer le crédit qui a maintenu si longtemps les restes de cette femme célèbre dans le sanctuaire d'une Basilique, elle n'approuvera pas non plus la maligne épigramme de sa nouvelle demeure, parce que le vice n'est pas toujours le satellite inséparable de la faiblesse, et que si on avait à l'accuser de l'un comme de l'autre, il serait plus convenable de l'ensevelir tout à fait dans l'oubli, que d'en perpétuer le souvenir par l'ordurière apothéose que semble annoncer le choix de ce local » (P. J. n°15)¹⁶³.

Les années qui suivirent ces grands chantiers de la première décennie du XIX^e siècle, furent parsemées de travaux d'entretien et de restauration des charpentes, toitures et murs de soutènement de la terrasse (cf. tableau 2). Ce ne fut qu'en juin 1834, qu'un nouveau projet proposant un profond changement vit le jour : celui, signé Alfred Pescherard, de construire un avant-corps au centre de la façade occidentale du corps de logis nord pour accueillir une salle dédiée au juge d'instruction¹⁶⁴ (fig. 15). S'élevant à la somme de 14000 francs, il fut rejeté au profit d'un simple réaménagement intérieur et du déplacement de cloisons à l'étage du corps de logis nord en 1846¹⁶⁵. Alfred Pescherard fut également chargé de plusieurs travaux à la tour Agnès Sorel dont une partie du dallage s'écroula le 25 août 1835 « tandis que Mr le Sous Préfet visitait avec un étranger le tombeau d'Agnès Sorel (...) [et] sans qu'il soit résulté de cet événement d'autre malheur

¹⁶³ ANF, F¹³ 856, *Rapport fait à Monsieur le préfet du département d'Indre-et-Loire par l'ingénieur en chef du même département sur les changements opérés en l'an 12, 14 et 1806 au château de Loches par Mr le Sous-préfet du 2^{me} arrondissement*, 6 juillet 1806, 2 r°.

¹⁶⁴ ADIL, 4 N 165, *Devis estimatif et détaillé des ouvrages à faire au terrassement, maçonnerie... pour la construction d'un corps de bâtiment en aile sur la face occidentale du château de Loches*, 25 juin 1834.

¹⁶⁵ ADIL, 4 N 165, *Devis estimatif des ouvrages extraordinaires à faire au château de Loches pour modifier la distribution intérieure du palais de justice à l'effet d'établir une pièce pour le juge d'instruction*, 6 août 1846.

que la destruction du carrelage à compartiments de carreaux blancs et noirs »¹⁶⁶. L'année précédente, l'architecte avait déjà apporté quelques modifications au rez-de-chaussée de la tour en remplaçant un petit soupirail par les deux fenêtres encore existantes car il était considéré que « le caveau servant de sépulture aux restes d'Agnès Sorel [manquait] de jour et d'air (...) que le sarcophage et la statue qui le recouvre [était] dans une obscurité qui [privait] les visiteurs du plaisir de juger du mérite de la sculpture et de déchiffrer les inscriptions gravées sur la tombe (...) que l'humidité toujours concentrée dans les murs les [avait] altérés et dégradés, au point de leur donner plutôt l'aspect d'une ruine ou d'un souterrain abandonné que l'asile offert aux restes d'une femme célèbre »¹⁶⁷. En 1844, une nouvelle et dernière transformation fut réalisée au tombeau : le percement d'une porte au sud pour créer « une entrée différente de celle [au nord], à laquelle, on ne peut parvenir qu'en traversant les appartements de la sous-Préfecture et la terrasse située sous leurs fenêtres », ce qui nécessita la démolition d'un pavillon de latrines alors accolé à la tour, à l'emplacement du perron projeté¹⁶⁸.

Au milieu du XIX^e siècle, le manque de place se fit de plus en plus sentir pour loger l'ensemble des bureaux et archives de la sous-préfecture et du tribunal. Ferdinand Collet proposa de construire une annexe contre le pignon sud à l'image du « vieux bâtiment (...) [qui] servait au casernement de la milice préposée à la garde du château ainsi qu'au logement du gouverneur (...) [afin] de rétablir le château dans son plan primitif (...) d'améliorer le local de la sous-préfecture (...) d'annexer la Justice de Paix au tribunal civil »¹⁶⁹ (fig. 16). Cette solution ne fut pas retenue et le tribunal fut transféré dans un nouveau palais de justice édifié par Gustave Guérin et inauguré en 1866. Ferdinand Collet reprit alors ses plans pour redéfinir la distribution de la sous-préfecture dans les deux corps de logis. Mais ces aménagements ne furent pas approuvés sans que l'on en connaisse réellement la raison. Le tout récent classement du château aux Monuments historiques pourrait en être la cause.

¹⁶⁶ ADIL, 4 N 165, *Rapport du commissaire expert sur l'écroulement du dallage du caveau sepulcral d'Agnès Sorel et devis estimatif de la dépense à faire par suite de cet événement*, 12 septembre 1835, 1 r^o.

¹⁶⁷ ADIL, 4 N 165, *Devis estimatif des ouvrages à faire (...) pour l'ouverture d'une nouvelle croisée et l'agrandissement de l'ancienne dans le caveau d'Agnès Sorel*, 14 juillet 1833, 2 r^o-v^o.

¹⁶⁸ ADIL, 4 N 165, *Devis des ouvrages à faire pour la restauration du tombeau d'Agnès Sorel et la construction d'un nouveau pavillon de latrines*, 31 mars 1843, 1 r^o.

¹⁶⁹ ADIL, 4 N 165, *Devis estimatif des travaux à faire pour l'appropriation du Palais de Justice de Loches*, 16 juillet 1855, p. 1.

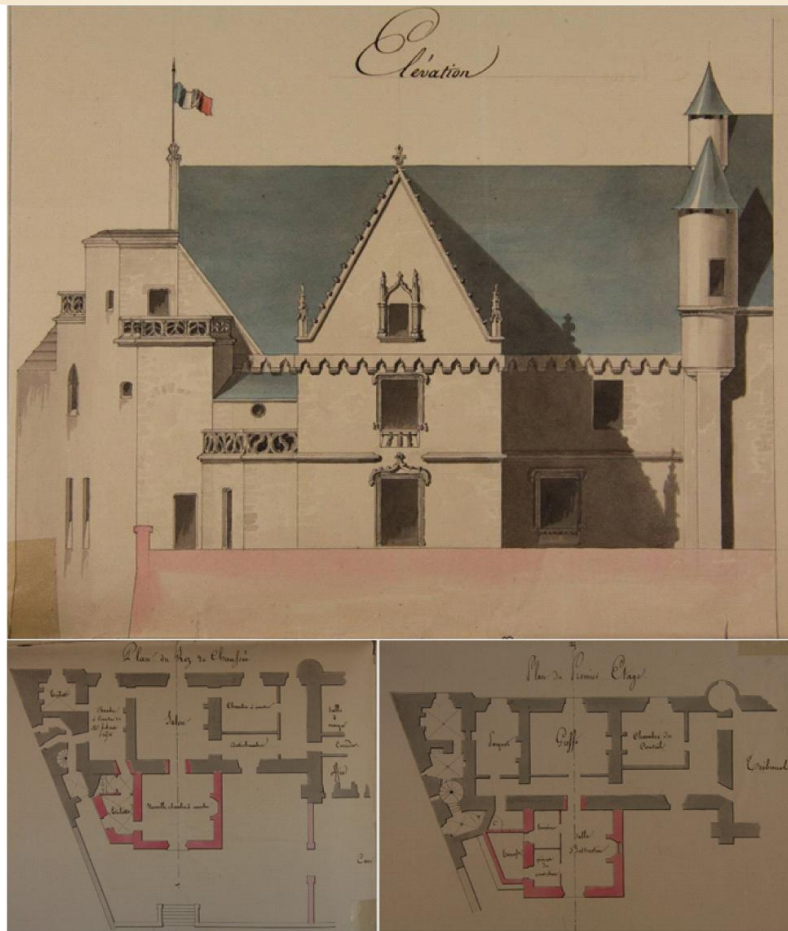


Fig. 15 : Alfred Pescherard, *Plans, coupe en élévation d'un bâtiment civil à construire sur la face occidentale du château de Loches pour l'agrandissement de la sous-préfecture et pour l'établissement d'une salle d'Instruction*, 25 juin 1834 (ADIL, 4 N 165 - clichés S. Bourrocher).

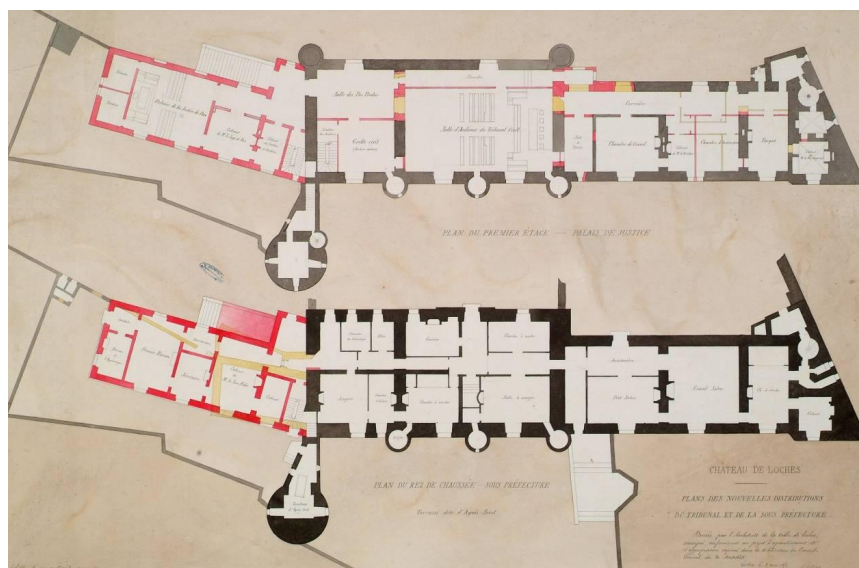


Fig. 16 : Ferdinand Collet, *Château de Loches. Plans des nouvelles dispositions du tribunal et de la sous-préfecture*, 2 mai 1859 (ADIL, 4 N 165 PL12 - cliché ADIL).

2.2.2 Les restaurations des logis et de la tour Agnès Sorel

En effet, à partir de 1862, les architectes étaient tenus de consulter le ministre des Beaux-arts pour toute intervention au château. Mais Ferdinand Collet s'en abstint lorsqu'il restaura une partie de la terrasse orientale et ses degrés et dut s'expliquer dans une lettre datant du 16 février 1878 où il affirma « que les travaux qu'il [avait] fait exécuter (...) avec les crédits ordinaires d'entretien du Département [n'étaient] que la reproduction exacte de ceux qui existaient, en conservant scrupuleusement les anciennes traces du passé, son Viollet-le-Duc à la main »¹⁷⁰. Ainsi, jusqu'en 1926 et le départ du sous-préfet, si les intérieurs, déjà modifiés depuis le XVII^e siècle, purent bénéficier d'aménagements pratiques sans une réflexion patrimoniale préalable, la réfection des façades exigea de faire appel à l'architecte en chef des Monuments historiques, Eugène Bruneau, qui réalisa des relevés précis des dégradations à réparer (fig. 17). La restauration des façades des corps de logis fut divisée en deux grands chapitres. Le premier, exécuté entre 1881 et 1884, concerna l'aile nord, appelée « la partie Louis XII »¹⁷¹. L'architecte utilisa un tuffeau tendre local pour les pierres de taille à remplacer, notamment sur les piédroits des fenêtres, mais il choisit un calcaire plus dur et plus résistant pour refaire les meneaux, traverses, linteaux et gâbles des lucarnes, fortement endommagés. Il rénova les façades orientale, septentrionale et occidentale et, également, la charpente, la toiture et la terrasse sommitale couvrant l'extrémité nord du bâtiment. Dès la fin du chantier, le second chapitre fut entamé. Il s'agissait de la restauration de la façade orientale du corps de logis sud, appelé « la partie Charles VII », et de la tour Agnès Sorel¹⁷². Ce fut une nouvelle fois la réfection des fenêtres qui retint prioritairement l'architecte, celles-ci ayant été malmenées par les diverses modifications précédentes - et notamment la création d'un plancher entre la « cave » et le rez-de-chaussée venant couper les panneaux inférieurs des croisées à double traverse du XIV^e siècle - et la reconstitution des parties hautes, c'est-à-dire du chemin de ronde, sujet à d'importantes infiltrations d'eau, et des toitures en écailles de pierre couronnées d'un fleuron sculpté des tourelles de façade. En 1888, alors

¹⁷⁰ ADIL, 2 Z 75, *Copie d'une lettre de Ferdinand Collet adressée au ministre des Beaux-arts*, 16 février 1878.

¹⁷¹ MAP, 81/37/50, dossier comprenant un ensemble de pièces relatives aux travaux de restauration de la façade du corps de logis appelé « Partie Louis XII », entre 1878 et 1884.

¹⁷² MAP, 81/37/50, *Devis descriptif et estimatif des travaux (...) pour la restauration du château de Loches*, 6 avril 1885.

que les travaux touchaient à leur fin, des pluies persistantes ébranlèrent la terrasse orientale et ses murs de soutènement. Il fut alors décidé d'étendre le chantier jusqu'en 1891 pour accomplir leur restauration. Les parements externes des murs de soutènement furent presque entièrement démontés ce qui permit de mettre au jour une rampe d'accès disposée sous la terrasse et le passage reliant la tour Agnès Sorel au corps de logis nord. Malheureusement, « ces fouilles intéressantes n'ont pas été continuées » au-delà des limites de la terrasse et le débouché de la rampe ne fut pas trouvé¹⁷³. Seule une photographie du chantier et quelques dessins de réflexion d'Edmond Gautier permettent d'avoir un aperçu des éléments observés en 1889 (fig. 18 et 19).

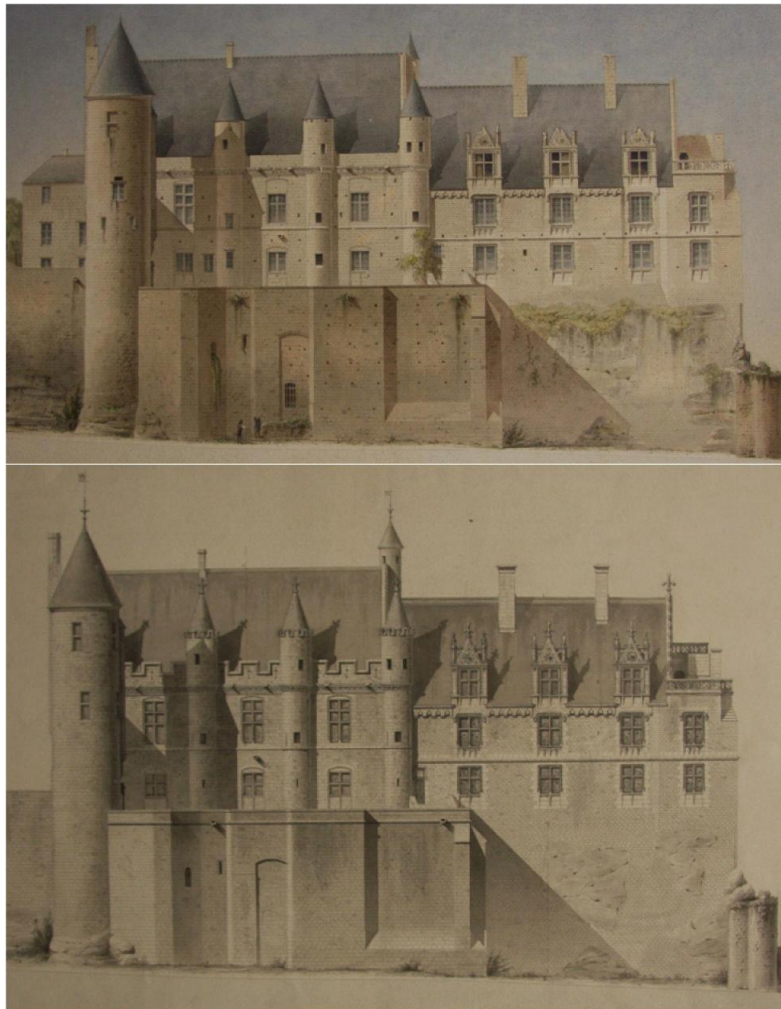


Fig. 17 : Façade occidentale des logis royaux avant et après restauration projetée par Eugène Bruneau, 12 septembre 1879 (MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7632 (2) et 8089 - clichés S. Bourocher).

¹⁷³ Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1906, p. 454, n. 4.



Fig. 18 : Médéric Mieusement, *Loches, château, soubassement du Logis royal*, mai 1889 (MAP, Photothèque, 0084/037/1015, cl. 1588 - cliché S. Bouocher).

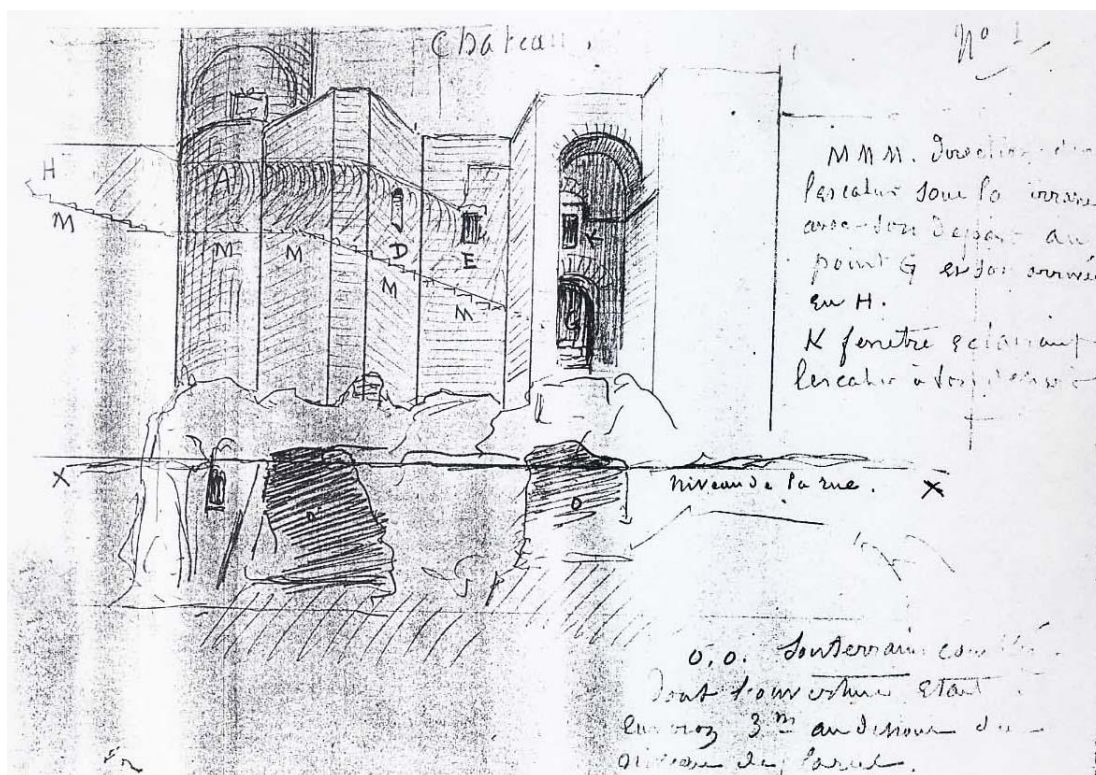


Fig. 19 : Dessin de la rampe sous la terrasse d'Edmond Gautier, s. d. [1889] (Collection privée du Colonel Jacques Lablancherie - cliché G. Fleury).



Fig. 20 : Eugène Bruneau, *Château de Loches*, vue suivant AB et vue suivant CD (MAP, Planothèque, 82/37/1014, doc 15195 - cliché S. Bourocher).

En 1906, suite à la destruction des bureaux adossés au pignon sud, Eugène Bruneau fut sollicité pour reprendre la façade et modifier les accès de la tour Agnès Sorel qui dépendaient jusqu'alors de l'annexe démolie¹⁷⁴. L'entrée néogothique que l'on connaît aujourd'hui date de cette campagne de travaux (fig. 20). Dans la continuité de la façade, l'architecte fut également chargé de restaurer les tourelles d'angle et de justifier la pertinence des toitures en écailles de pierre qui n'avaient pas convaincu les inspecteurs généraux des Monuments historiques en 1889. Pour sa défense, il présenta en 1908 des clichés pris lors de la dépose des ardoises qui dissimulaient bien la

couverture d'origine en pierres sculptées d'écailles (fig. 21). En revanche, les fleurons sommitaux, jugés « trop maigre[s] et peu en harmonie avec l'architecture antérieure », furent l'œuvre d'Eugène Bruneau¹⁷⁵. La rénovation du pignon sud fut le dernier chantier d'envergure à la sous-préfecture, Alphonse Goubert, Alexandre Leroux et Edmond Rigaud n'assurant plus que de ponctuelles réparations dans les chambres ou sur les murs d'enceinte servant d'appui aux corps de logis (cf. tableau 2).



Fig. 21 : Photographie de la couverture en écailles de pierre sous la toiture d'ardoise de la tourelle d'angle nord-ouest (MAP, Photothèque, 84/37/1015 - cliché S. Bourocher).

¹⁷⁴ Plusieurs documents traitent de cette campagne de travaux : ADIL, 2 Z 75 et MAP, 81/37/50.

¹⁷⁵ MAP, 81/37/50, *Lettre de Lucien Magne*, 2 septembre 1908.

Après le départ du sous-préfet, les pièces de ses appartements n'avaient plus lieu d'être et les logis royaux devaient retrouver leur distribution d'origine. Albert Bray, architecte en chef des Bâtiments civils et des Monuments historiques, s'attela, entre 1933 et 1936, à dégager et renforcer les vestiges de la galerie et de la loggia qui la surmonte au nord-ouest. Ces dernières avaient été obstruées depuis 1804 pour servir de vestibule et de cabinet de toilette (cf. *supra*). L'architecte restitua l'ouverture des arcades et consolida la structure par des chaînages de ciment armé, après avoir découvert que des tirants de fer avaient été posés dès l'origine au-dessus des arcs de la loggia mais que « conformément à la loi que s'étaient faite les constructeurs français du moyen âge de ne montrer aucun tirant apparent, ces tirants étaient établis trop haut au-dessus des arcades extérieures et des nervures de la voûte (...) ne [pouvant] ainsi que contenir très mal les poussées (...) ; de plus, leur oxydation avait fait éclater les voussoirs et les sommiers dans lesquels ils étaient ancrés »¹⁷⁶. Les culots et clés de voûte sculptés furent remis en place, une fois leurs fragments recollés et agrafés, ou entièrement refaits à partir des morceaux d'origine déposés dans la maison du fou du roi, au fond du jardin. Celle-ci avait été restaurée au cours de l'année 1931 et était utilisée comme « dépôt (...) de tous les fragments anciens provenant du Logis royal »¹⁷⁷. Une partie ou la totalité des pièces entreposées en 1936 dans la maison du fou a été déplacée à une date inconnue dans la cave souterraine, située derrière le bâtiment des guides, où elle se trouve encore aujourd'hui (fig. 22).



Fig. 22 : Culot restauré en place et culot d'origine déposé dans la cave souterraine (clichés P. Papin et S. Bourocher).

¹⁷⁶ Albert Bray, « Restauration de la loggia du Logis Royal du château de Loches », *Les Monuments historiques de la France*, Paris, 1936, fascicule 1-2, p. 121-122.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 123.

Dans la continuité des travaux menés à la loggia, Albert Bray fut chargé de rénover le corps de logis sud. Il utilisa une nouvelle fois le béton et le fer lorsqu'il le jugea nécessaire. En 1937, il construisit des filets de ciment armé dans les combles, au-dessus des poutres de la grande salle pour éviter l'écartement de la charpente et, en 1940, il remplaça par une dalle de béton une portion du plancher du rez-de-chaussée, posé au début du XIX^e siècle mais déjà en partie écroulé à cause du pourrissement des bois (cf. *supra*). Afin de proposer la meilleure restitution possible des pièces du logis du XIV^e siècle, il réalisa plusieurs sondages dans les murs et mit au jour les restes du bel escalier à retours, logé dans l'angle nord-ouest de la grande salle, et dont le noyau avait été démoli en 1804 (cf. *supra*) (fig. 23). S'il fit abattre certaines cloisons, murer plusieurs portes

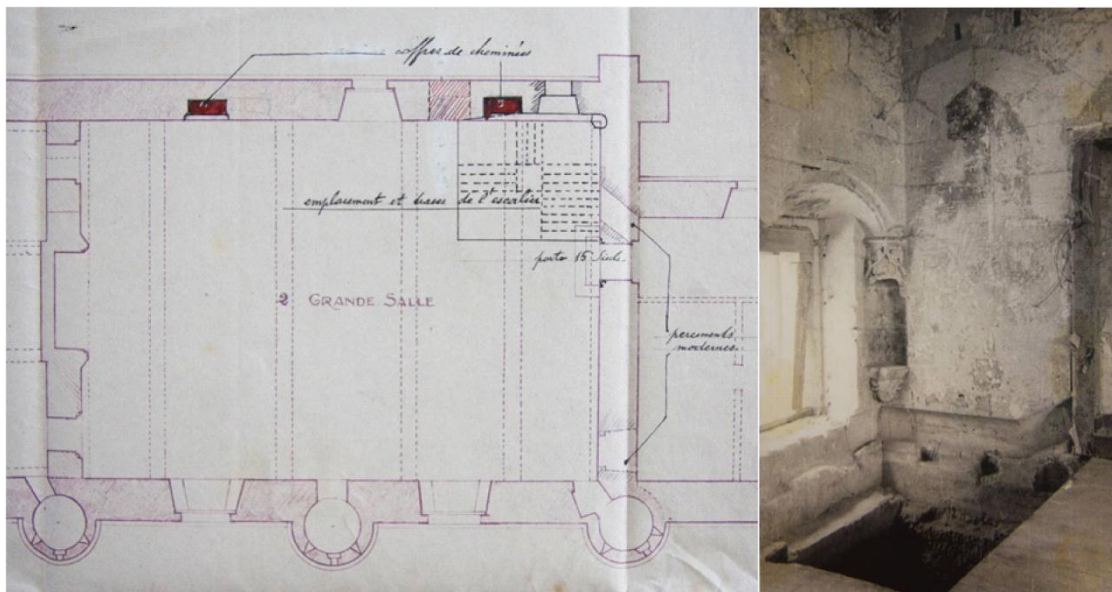


Fig. 23 : Plan et photographie d'Albert Bray présentant la redécouverte de l'escalier à retours dans l'angle nord-ouest de la grande salle lors des travaux préalables à l'aménagement du Logis royal en musée, s. d. [1938] (MAP, 0081/037/0052 et ADIL, 82 J 2 - clichés S. Bourocher).

postérieures au Moyen Âge - dans le mur pignon nord du corps de logis sud - ou, au contraire, rouvrir un accès condamné au XIX^e siècle - la porte reliant la garde-robe (aujourd'hui la salle Charles VIII) au retrait joutant l'oratoire -, il ne put concrétiser l'ensemble de ses projets. Bernard Vitry prit le relais. Il restaura les façades occidentales des deux ailes et enleva les cloisons inutiles dans le corps de logis nord. C'est probablement à lui que l'on doit la suppression des fenêtres qui éclairaient l'étage de ce

dernier bâtiment jusqu'en 1976¹⁷⁸. Enfin, il fallut attendre 2005 pour qu'Arnaud de Saint-Jouan rétablît la distribution initiale de l'oratoire d'Anne de Bretagne en condamnant la porte percée sous le dais qui couvrait à l'origine le lutrin de la reine. La même année, des salles d'exposition furent aménagées au rez-de-chaussée du corps de logis sud, à l'emplacement de grandes cuisines installées en 1956 par l'architecte départemental Paul Chalumeau, et, alors que l'on considérait que ce niveau créé au XIX^e siècle n'avait aucun intérêt patrimonial, les vestiges d'une baie du XIV^e siècle furent retrouvés et dégagés (fig. 24)¹⁷⁹. Reste encore à combler la grande porte rectangulaire ouverte au XIX^e siècle à l'ouest de la cheminée de la grande salle et à reconstruire le passage menant à l'étage de la tour Agnès Sorel pour exaucer l'intégralité des souhaits d'Albert Bray.



Fig. 24 : Porte percée à l'est du mur pignon séparant les deux corps de logis, avant et après restauration (clichés CG37 et S. Bourocher).

¹⁷⁸ Jean Guillaume, *op. cit.*, 2003, p. 253, n. 26. Bernard Vitry prit sa retraite en 1977 mais suivit encore quelques chantiers.

¹⁷⁹ L'entreprise Hory-Chauvelin a restauré plus exactement une porte construite au début du XIX^e siècle à partir des restes d'une fenêtre à double traverse qui avait été obstruée dès le XV^e siècle lors de l'édification du second corps de logis.

2.3 De la collégiale à l'église paroissiale Saint-Ours

La collégiale Notre-Dame de Loches conserva son prestige durant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Selon l'abbé Bardet, les Huguenots pillèrent les autels, croix et statues du sanctuaire lors de leur attaque en 1562¹⁸⁰. Toutefois, il précise que les reliques purent être préservées. Il semble qu'il en fut de même pour une grande partie du mobilier et du décor de l'édifice qui furent précisément décrits par le seigneur Dubuisson-Aubenay, entre 1646 et 1647 : les statues de Geoffroy Grisegonelle, de Foulques Nerra et d'Agnès Sorel, le tombeau de la dame et la tapisserie de l'Histoire de Suzanne léguée par elle aux chanoines dans son testament sont, entre autres, mentionnés (P. J. n°7)¹⁸¹. Ainsi, la collégiale possédait encore au milieu du XVII^e siècle certaines œuvres médiévales auxquelles s'ajoutaient d'autres objets offerts à l'église à l'occasion des nombreux dons que reçut le chapitre et des fondations de nouvelles chapelles après les guerres de religion, comme en témoignent les pièces conservées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et l'inventaire des titres de la collégiale de 1773 (P. J. n°11)¹⁸².

Le 26 octobre 1790, un état désignatif et estimatif des biens et revenus possédés par le clergé de la paroisse Saint-Ours de Loches comptabilisa 44 maisons canoniales occupées par les titulaires du chapitre avant sa dissolution¹⁸³. Quelques mois plus tard, le 16 février 1791, un procès-verbal de visite fut effectué dans l'église afin d'y transférer l'église paroissiale Saint-Ours dont les murs, au pied du promontoire, menaçaient ruine et auraient demandé des restaurations impossibles à assumer par la ville et la fabrique de la paroisse¹⁸⁴.

La Révolution fut destructrice tant pour le mobilier et les œuvres religieuses, y compris les cloches, que pour le bâtiment en lui-même puisque ce dernier fut réquisitionné en 1794 pour servir de magasin à l'armée de l'Ouest, et, transformé à partir

¹⁸⁰ Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 36.

¹⁸¹ BMa, ms. 4405, *op. cit.*, 1646-1647, fol. 198 r° et copie BMT, ms. 1206, *op. cit.*, 2^e moitié XIX^e siècle, fol. 25 r°.

¹⁸² BML, ms 44, *op. cit.*, 1773.

¹⁸³ ADIL, 1 Q 174, *État désignatif et estimatif des biens et revenus de toute nature possédés dans le territoire de la municipalité par MM. les curés...*, 26 octobre 1790.

¹⁸⁴ ADIL, 2 L 489, *Procès-verbal de visite de l'église du château de Loches*, 16 février 1791.

du 5 mai 1798 en temple dédié à la célébration des fêtes décadares¹⁸⁵. Afin de payer les nouveaux aménagements, les révolutionnaires démolirent des maçonneries attenantes à l'église et jugées inutiles pour en vendre les matériaux.

Avec le Concordat en 1802, l'église put enfin assurer le nouveau rôle qui lui avait été confié en 1791. La ceinture de la Vierge qui avait appartenu au chapitre et que l'abbé Leduc avait emmené avec lui à Nantes, à la Révolution, fut rendue le 7 août 1803¹⁸⁶. Une cure fut alors créée et un presbytère aménagé.

Les Monuments historiques classèrent l'église paroissiale sous la dénomination d'ancienne collégiale Saint-Ours en 1840¹⁸⁷.

Ce rapide résumé historique permet de mettre en évidence la multitude des acteurs impliqués dans les travaux de la collégiale puis église paroissiale (les chanoines jusqu'en 1790, le curé, la ville, la fabrique de la paroisse et parfois le département jusqu'en 1840 - voire un peu au-delà - et, enfin, les architectes des Monuments historiques) et donc la diversité des fonds d'archives leur étant consacrés.

2.3.1 Les travaux de réfection et de restauration de l'église

Malheureusement, peu de sources éclairent les travaux menés pendant la seconde moitié du XVI^e, les XVII^e et XVIII^e siècles. Dans la série G des Archives départementales d'Indre-et-Loire, seule la cote G 309 conserve un registre des actes et délibérations capitulaires de la collégiale pour les années 1778 à 1783 et il ne concerne aucunement les réparations de l'église.

En revanche, au milieu du XVII^e siècle, le seigneur Dubuisson-Aubenay fit part, après une description peu flatteuse de l'édifice « médiocre de hauteur et de structure

¹⁸⁵ Alfred Comte Boulay de la Meurthe, « Le rétablissement du culte de Loches après le Concordat », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XIX, Tours, 1913, p. 211 et ADIL, L 110, *Registre de délibération de l'administration départementale d'Indre-et-Loire*, fol. 95 r^o, *séance publique* du 4 frimaire an 7 et L 257, *Transformation de l'église du château de Loches en temple décadaire*, 16 floréal an 7.

¹⁸⁶ Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1913, p. 209-232.

¹⁸⁷ Cette dénomination est inadéquate puisque la collégiale avait pour vocable Notre-Dame et que c'est à partir du moment où l'église assura une fonction paroissiale qu'elle porta le nom de Saint-Ours suite au transfert des reliques de l'ancienne église Saint-Ours située dans le fort du même nom.

antique obscure et mal percée », des problèmes que rencontraient les chanoines pour réparer les dégâts causés aux dunes par les intempéries :

« elle [la collégiale] est, ayant le toit *comme* les autres églises, mais couvert de grison ou pierre grise, et chargé de 5 cones creux, ou clochers a pointes, ronds par dehors et octangles par dedans, dont 2 sont assez hauts aus deux bouts et les 3 autres sont plus bas, et paroissans plus gros, faits de ceste mesme pierre grise. Mais *comme* la pluie les gaste, les chanoines sont après a les faire couvrir *comme* aussy le dos de l'église d'ardoise » (P. J. n°7)¹⁸⁸.

Selon l'inventaire des titres de la collégiale dressé par le notaire Pierre Hamel, plusieurs procès-verbaux de visites et rapports d'experts, entre ses mains en 1773, mentionnaient des travaux aux pyramides et voûtes de l'église du château, effectués entre 1686 et 1740 (P. J. n°11)¹⁸⁹. Une somme de 2700 livres tournois aurait été dédiée à ces réparations par l'architecte Gilles Michau, en 1686, et un montant de 8000 livres tournois aurait servi à restaurer les pyramides. Pierre Hamel ne donne aucune autre précision mais dans le *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire* de Jacques-Xavier Carré de Busserolle, les 8000 livres sont associées à la réparation des voûtes de la collégiale de 1720¹⁹⁰. Les dires de Jacques-Xavier Carré de Busserolle, jusqu'à présent traités avec prudence par Jean Vallery-Radot et ses successeurs¹⁹¹, se sont donc probablement appuyés sur les documents que Pierre Hamel avait déjà lus et qui ont aujourd'hui disparus.

Les archives sont lacunaires entre 1740 et 1791, année de la transformation de la collégiale en église paroissiale et des premiers travaux d'aménagement. Les divers chantiers ouverts par la fabrique de la paroisse dans la première moitié du XIX^e siècle s'intéressèrent à la réfection des pavements, des vitraux et des parois internes mais ils se concentrèrent surtout sur la restauration des voûtes, des charpentes et des toitures, encore victimes d'infiltrations d'eau. À partir de 1838 et de la découverte d'une chapelle

¹⁸⁸ BMa, ms. 4405, *op. cit.*, 1646-1647, fol. 198 r°.

¹⁸⁹ BML, ms 44, *op. cit.*, 1773, fol. 108 v°.

¹⁹⁰ Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, t. IV, Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tours, 1882, t. XXX, p. 90.

¹⁹¹ Jean Vallery-Radot, *L'église Saint-Ours de Loches*, Loches, E. Reymond Librairie, 1924, p. 9 ; Gérard Fleury, « Le chœur et le transept de la collégiale de Loches : restaurations du XIX^e siècle et sculpture romane en Touraine du sud », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1999, t. 45, p. 789-817.

souterraine, l'abbé Nogret, curé de l'église, s'attacha également à son dégagement¹⁹². Très impliqué dans les réparations de l'édifice, il demanda à plusieurs reprises des aides financières au conseil de la ville de Loches qui participa ponctuellement aux frais de restauration dès 1806 et jusque 1840 (cf. tableau 3)¹⁹³.

Cinq années après le classement de l'église, Phidias Alexandre Vestier, qui venait d'achever la gare de Tours, fut promu architecte aux Monuments historiques d'Indre-et-Loire et ouvrit un chantier de restauration à Saint-Ours¹⁹⁴. Ce dernier dura 10 ans, jusqu'à ce que Pierre Aymar Verdier reprît le flambeau. Les travaux réalisés ont déjà été étudiés et décrits par Jean-Vallery Radot et Gérard Fleury, le premier s'appuyant sur les devis et réceptions de travaux, le second les confrontant à une analyse du bâti¹⁹⁵. On retiendra principalement la réfection des parements intérieurs et du bas-côté sud par Phidias Alexandre Vestier et le percement des arcades entre les trois vaisseaux de la nef et la restauration du narthex par Pierre Aymar Verdier¹⁹⁶. Parallèlement, de lourdes réparations aux voûtes et d'ubues furent entreprises, les couvertures en pierre étant le continuel point faible de l'édifice. Elles furent encore l'objet de toutes les attentions en 1980 (cf. tableau 3).

2.3.2 Les cloches de la collégiale

Entre les mois d'août et d'octobre 2014, la deuxième campagne de fouilles menée au nord de la forteresse de Loches, dans la moitié occidentale de la chapelle Saint-Louis, a révélé l'existence d'un four de fondeur et d'un moule à cloche de 1,50 m de diamètre construits à la toute fin du XVII^e ou durant le XVIII^e siècle¹⁹⁷. Les archéologues sont partis du postulat que l'atelier temporaire fut probablement installé dans les ruines de la chapelle du logis pour fournir une ou plusieurs cloches à la collégiale, située à quelques

¹⁹² ADIL, T 1488, *Lettres sur la découverte d'une chapelle*, 1839-1840.

¹⁹³ ADIL, 2 O 132-18 et ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6 et 1 D 7, *Délibérations du conseil de ville*, 1806-1840.

¹⁹⁴ Ludovic Viera, « L'œuvre tourangelle de l'architecte Phidias Vestier (1796-1874) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1998, t. 45, p. 606.

¹⁹⁵ Jean Vallery-Radot, *op. cit.*, 1924, p. 9 et, principalement, Gérard Fleury, *op. cit.*, 1999, p. 789-817.

¹⁹⁶ ADIL, 2 O 132-18 : plusieurs dossiers et devis.

¹⁹⁷ Pierre Papin (dir.), *op. cit.*, 2015, p. 109-116.

pas. Les trois cloches aujourd'hui en place datant de février 1840 et de 1938¹⁹⁸, une recherche dans les fonds d'archives a été effectuée pour retrouver d'éventuelles traces des cloches antérieures.

Les documents conservés dans la série G et concernant le chapitre de la collégiale n'ont pas gardé le souvenir de commandes de nouvelles cloches aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'inventaire des titres dressé par Pierre Hamel est également muet sur le sujet. Toutefois, les premiers étant fortement lacunaires et le second non exhaustif, ce résultat infructueux ne signifie pas d'emblée qu'une fonte de cloches n'eut pas eu lieu à cette période pour la collégiale. La mise en œuvre d'une cloche était toujours accompagnée d'une bénédiction qui se faisait, à partir de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle, en présence d'un notaire. Les actes des études notariales de Loches sont conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire dans les séries 3 E 26 et 3 E 37. Sans date précise, la recherche a été particulièrement difficile et j'ai dû cibler seulement quelques cotes à dépouiller, sans succès : les actes de Pierre Chesnay (1621-1624) et de François Dupont (1652-1692), tous deux qualifiés de notaires royaux et de notaires du chapitre de l'église Notre-Dame du château¹⁹⁹. Il resterait à consulter en détail les actes d'Antoine Ledet, notaire royal et apostolique, en activité de 1699 à 1741, mais dont le nombre élevé n'a pas permis une lecture approfondie dans le temps imparti pour cette recherche²⁰⁰. Quoiqu'il en soit, lors d'un procès-verbal d'apposition des scellés sur les effets mobiliers du chapitre de Loches, réalisé par les révolutionnaires le 7 novembre 1790, six cloches furent répertoriées : « dans le grand clocher deux grosses cloches et une horloge. Dans le petit clocher quatre petites cloches »²⁰¹.

Celles-ci ne restèrent plus très longtemps en place. Dès 1792, les révolutionnaires ordonnèrent d'enlever les cloches inutiles des églises du District de Tours et de les fondre

¹⁹⁸ Les deux cloches de 1840 n'apparaissent pas dans les archives mais elles sont mentionnées dans l'*Ephemeris campanographica* (t. II, 1911, p. 65) et dans un article du Comte Boulay de la Meurthe (Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1913, p. 226, n. 1) : elles furent fondue le 10 février et bénites le 26 février. La cloche de 1938 fut façonnée par Louis Bollée de la fonderie de cloches d'Orléans, suite à l'approbation du préfet le 7 avril de la même année (ADIL, 2 O 132-18).

¹⁹⁹ ADIL, 3 E 26-328, *Étude notariale royale à Loches de Pierre Chesnay*, juillet 1621-1624 et 3 E 26-333 à 335, *Étude notariale royale à Loches de François Dupont*, 1652-1692.

²⁰⁰ ADIL, 3 E 26-663 à 694 et 888, *Étude notariale royale à Loches d'Antoine Ledet*, 14 août 1699-31 décembre 1741.

²⁰¹ ADIL, 1 Q 215, *Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets mobiliers du cy devant chapitre de Loches*, 7 novembre 1790, fol. 4 r^o-4 v^o.

pour fabriquer de la monnaie au profit des travaux de charité²⁰². L'année suivante deux lois successives, du 23 juillet et du 19 novembre, imposèrent la réduction des cloches dans les paroisses : toutes les cloches durent être descendues et brisées à l'exception d'une par église²⁰³. Puis, en 1796, la loi d'interdiction de l'usage des cloches pour l'exercice du culte fut proclamée à trois reprises, le 11 avril, le 14 mai et le 9 septembre, auprès des prêtres récalcitrants dont celui de Loches²⁰⁴. Enfin, le 27 mai 1799, 1300 kg de métal issus des cloches de Loches et de La Haye furent vendus à Coste, Caylus et Gévaudan, fondeurs du Creuzot. À la fin du XVIII^e siècle, la collégiale était donc dépourvue de cloche et les seules sonneries qui retentissaient dans la ville provenaient de la cloche du beffroi Saint-Antoine et annonçaient les assemblées municipales et les fêtes civiques.

Les archives et la bibliographie permettent de retracer l'histoire de cette cloche préservée par les révolutionnaires. Les délibérations de la ville de Loches font état d'un conseil tenu le 12 septembre 1745 à propos d'une demande des fabriciers de la paroisse Saint-Ours qui désiraient récupérer et refondre la cloche nouvellement montée au clocher Saint-Antoine - ce qui leur fut refusé²⁰⁵. Si aucun conseil antérieur n'évoque l'installation de cette cloche, Jacques-Xavier Carré de Busserolle a pu retranscrire dans son dictionnaire l'inscription mentionnant son mois de bénédiction :

« Au nom du père et du fils et du saint Esprit, j'ai été bénite au mois de juin de l'année 1745, par M. Gilles-Nicolas Fredureau, prêtre, curé de cette paroisse de Saint-Ours, et nommée Honorée-Elisabeth par Messire Jean-Honorat de Baraudin, écuyer, commissaire ordinaire des guerres, et dame Elisabeth Marcaile, veuve de Messire Pierre-Auguste de Rozée, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mes parrain et marraine, aux soins de M. Albert Musnier, lieutenant particulier, Gabril Haincque, élu en l'élection, Daniel Dubrac, notaire royal, et

²⁰² ADIL, L 78, *Registre de délibération du Directoire du département*, fol. 70 r°, *séance publique* du 29 août 1792.

²⁰³ ADIL, L 81, *Registre de délibération du Directoire du département*, fol. 57 v°, *séance publique* du 29 brumaire an 2 et L 104, *Registre de délibération du Directoire du département*, fol. 169 v°, *séance publique* du 26 brumaire an 2.

²⁰⁴ ADIL, L 86, *Registre de délibération du Directoire du département*, fol. 106 v°, *séance publique* du 25 floréal an 4, L 87, *Registre de délibération du Directoire du département*, fol. 94 v°, *séance publique* du 15 frimaire an 6 et L 241, *Loi qui interdit l'usage des cloches, et toute autre espece de convocation publique pour l'exercice d'une culte*, 22 germinal an 4.

²⁰⁵ ACL conservées aux ADIL, EDEP 132, BB 8, *Délibérations de la ville de Loches*, 12 septembre 1745 et BB 16, *Avis donnés par les compagnies, corps et communautés de Loches pour autoriser les Ms fabriciers de cette paroisse de se pourvoir (...) de la cloche de St-Antoine*, septembre 1745.

Pierre Dumont, marguilliers de cette paroisse. N. Mutil, P. Barret et Pierre Quentin m'ont fait »²⁰⁶.

Le notaire royal, Daniel Dubrac, également présent aux délibérations du 12 septembre, est malheureusement absent des études notariales répertoriées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et du registre de contrôle des actes notariés²⁰⁷. Mon attention s'est donc portée sur un autre notaire royal, du baillage de Loches, au nom fort semblable : Daniel Debrais. Ce dernier fut en exercice de 1722 à 1767 mais aucun de ces actes datés de juin 1745 ne mentionne la cloche de Saint-Antoine²⁰⁸.

En 1814, alors que le culte avait été rétabli à Loches, la ville dut engager des réparations urgentes à la cloche risquant de se détacher et de provoquer de graves accidents. Cependant, ne voulant pas assumer le coût de cette entreprise, elle demanda aux cures de Saint-Antoine et de Saint-Ours de supporter les frais. Les fabriques s'y opposèrent virulemment en développant l'argumentaire que voici :

« Il a été observé : 1° que cette cloche ne peut être considérée comme un mobilier appartenant aux dites fabriques d'après l'ordonnance de Monseigneur le cardinal de Boisgelin en date du 14 novembre 1803 art. 10 ; 2° que dans le principe cette cloche a été réservée par la municipalité sous la dénomination de cloche civique ; 3° qu'effectivement l'usage en a été employé constamment aux fêtes civiques, assemblées générales (...) ; 4° qu'au commencement de 1812 sur les craintes d'un tocsin qui semblait être médité par la malveillance, M. le maire s'appropriâ seul le droit d'autoriser la sonnerie (...) ; 5° (...) la situation de cette cloche ne tient directement ou indirectement à aucune des deux églises, qu'elle est placée dans l'ancien clocher dit de St Antoine à une des extrémités de la ville, dont l'église a été démolie en partie et le surplus aliéné, qu'en raison de ce déplacement on ne peut pas la considérer comme appartenant aux dites deux églises mais bien à toute la commune comme étant sa véritable propriété et utile à tous les habitants (...) »²⁰⁹.

En 1818, la foudre s'abattit sur le clocher Saint-Antoine ce qui endommagea encore un peu plus l'édifice. Le préfet fit venir l'architecte Pierre Murison qui évalua les travaux

²⁰⁶ Jacques-Xavier Carré-de Busserolle, *op. cit.*, 1882, t. IV, p. 93.

²⁰⁷ ADIL, 2 C 1889, *Registres du contrôle des actes des notaires de Loches*, 11 janvier 1745-1^{er} avril 1746.

²⁰⁸ ADIL, 3 E 37-260, *Étude notariale royale à Loches de Daniel Debrais*, 1743-1745.

²⁰⁹ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132 1 P 4 et ADIL, 5 V 76, *Extraits du registre des délibérations de la Fabrique St Ours de Loches*, 14 novembre 1814.

de réparations à 800 francs²¹⁰. Cette somme ne put être payée dans l'immédiat par la mairie et la cloche cessa d'être employée de peur que ses vibrations ne fissent écrouler le beffroi²¹¹. En revanche, des restaurations furent engagées la même année à l'église Saint-Ours. Face aux clochers réparés, mais vides depuis la fonte des cloches à la Révolution, la fabrique de la paroisse chercha à acquérir de nouvelles cloches. Elle envoya plusieurs courriers de demande de secours pour réaliser ce projet. Au cours de l'année 1821, elle fit appel au maire, au sous-préfet, au préfet, au ministre de l'Intérieur et, directement, le 9 novembre, au roi Louis XVIII²¹² auquel elle écrivit ces mots :

« Les désastres de la Révolution, qui se sont faits sentir d'une manière plus terrible dans notre petite ville de Loches en Touraine que dans d'autres citées, ont entièrement privé ses églises des extrêmes bienfaits de nos rois, vos ancêtres et prédécesseurs, et ce n'est qu'à l'aide de quelques âmes charitables vraiment pénétrées des principes de la religion chrétienne que, jusqu'ici nous sommes parvenus à procurer à nos églises dépouillées de tout, les choses les plus pressantes. Au nombre de nos principaux besoins nous y classerons encore les cloches pour l'assemblée des fidèles et les offices dont la paroisse de cette ville est privée faute de fonds nécessaires. Si votre majesté, qui dans toutes les circonstances n'a cessé d'exercer sa générosité sur l'étendue de la France, pouvait, par suite de ses bontés infinies venir à notre secours dans cette circonstance impérieuse, elle ajouterait, par ce nouvel acte de bienfaisance, à notre profonde reconnaissance et à notre admiration sans bornes pour sa majesté »²¹³.

Les réponses se firent attendre. Le conseil municipal refusa l'aide financière, « la situation de la caisse municipale et la modicité de ses revenus ne [permettant] de faire aucunes dépenses autres que celles votées par le budget de 1822 » c'est-à-dire les réparations urgentes à faire à la halle au blé et à la tour Saint-Antoine²¹⁴. La fabrique lui proposa une autre solution : l'enlèvement de la cloche de Saint-Antoine et son déplacement dans le clocher de l'église Saint-Ours. Son discours ne fut plus le même que celui de 1814 puisqu'elle revendiqua la propriété de la cloche dépendant de la

²¹⁰ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 13 mai 1818.

²¹¹ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 15 mai 1825.

²¹² ADIL, 5 V 80, *Lettre à sa majesté Louis XVIII roi de France et de Navarre*, les administrateurs de la Fabrique de l'église curiale Saint-Ours de Loches, 14 avril 1821, 2 O 132-18, *Lettres*, 1821 et ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 31 décembre 1821.

²¹³ ADIL, 5 V 80, *op. cit.*, 14 avril 1821.

²¹⁴ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 31 décembre 1821.

circonscription de la paroisse qu'elle administrait. Le conseil municipal, sans s'y opposer, déclara le 31 décembre 1821 « que la privation actuelle de la Grande sonnerie n'[était] qu'une disposition momentanée et seulement de précaution déterminée par le fâcheux état du clocher (...), qu'il ne [pouvait] prendre aucune décision à l'égard de la cloche en question jusqu'à ce que le conseil des bâtimens seant à Paris [eut] statué sur le sort du clocher de St Antoine »²¹⁵. Il fallut des demandes répétées et une pétition envoyée au sous-préfet le 12 mars 1825 pour que le conseil municipal vota, le 15 mai suivant, la translation de la cloche du clocher Saint-Antoine à l'église Saint-Ours²¹⁶. Cela fut réalisé le 25 février 1826²¹⁷ pour un montant de 2080 francs « y compris la somme [de] 52 f. et 35 c. réclamée à titre d'indemnité par le sieur Pagé, charpentier, en raison des équipages et ustensiles que cet ouvrier a été obligé de se procurer tout exprès, lesquels ne pourront lui servir pour ses travaux ordinaires »²¹⁸.

Mais, le 7 octobre 1839, un marché fut passé avec un fondeur de Tonnerre, Morlet-Boileau, pour refondre la cloche de 1745 fort détériorée²¹⁹. Le fondeur s'y prit à deux fois : le 22 octobre, la première coulée en deux cloches fut un échec, puis, le 10 février 1840, la deuxième coulée en trois cloches réussit.

En l'état de la recherche, le moule d'1,50 m de diamètre trouvé dans la chapelle Saint-Louis ne peut être relié à la fonte d'une cloche précise. Il a pu servir à la fabrication d'une cloche pour le chapitre de Notre-Dame de Loches, dont de nombreux documents des XVII^e et XVIII^e siècles manquent dans les fonds d'archives, ou à celle de la cloche de la tour Saint-Antoine de 1745. En effet, si Charles Lelong a pu retrouver les moules à cloche de la première église paroissiale Saint-Ours du XI^e siècle au sein même de l'édifice²²⁰ et si la chapelle Saint-Louis était éloignée de la tour Saint-Antoine, la proximité entre l'atelier du fondeur et le lieu de destination de la cloche n'est pas une règle

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ ADIL, 5 V 76, *Réclamation de la Fabrique Saint-Ours de Loches au sujet de la cloche de Saint-Antoine*, 18 mars 1825, ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 15 mai 1825 et 1 P 4, *Budget de la Fabrique Saint-Ours pour l'année 1825*, 3 mai 1824.

²¹⁷ Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *op. cit.*, t. IV, 1882, p. 93.

²¹⁸ ADIL, 2 O 132-18 et ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 2 avril 1826.

²¹⁹ *Ephemeris campanographica*, 1911, t. II, p. 65 et Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1913, p. 226, n. 1.

²²⁰ Charles Lelong, « Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1974, 132-III, p. 199.

absolue. En 1839-1840, Morlet-Boileau réalisa ainsi sa première coulée près du donjon et sa seconde rue Saint-Jacques, dans une carrière abandonnée servant de cave²²¹.

2.4 Du quartier canonial au quartier de ville

Jusqu'au démantèlement du chapitre de la collégiale à la Révolution, les chanoines continuèrent de résider dans leurs maisons respectives et de réaliser leurs processions aux côtés de l'église et autour du château²²². Leurs biens furent ensuite saisis par les révolutionnaires et vendus à des particuliers. Le parcellaire du promontoire fut modifié au fur et à mesure des acquisitions et des réunions de bâtiments y compris lors de la constitution du presbytère au nord de la nouvelle église paroissiale Saint-Ours. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la municipalité engagea des travaux d'urbanisme en partie destinés à élargir les rues, créer une place et une promenade dans l'enceinte du château, changeant encore un peu plus les dispositions médiévales et modernes (cf. tableaux 1 et 3).

2.4.1 Les maisons canoniales

Comme le montre le plan dressé par Lhuillier, père et fils, entre 1751 et 1756, les maisons des chanoines du XVIII^e siècle étaient composées d'un ou deux corps de bâtiment, entre cour et jardin, dont certains murs reprenaient vraisemblablement ceux des constructions des XIV^e-XVI^e siècles (fig. 25). En effet, les maisons des XVII^e et XVIII^e siècles mentionnées dans les titres, baux, procès et déclarations, répertoriés par Pierre Hamel dans son inventaire, sont toujours localisées autour de la collégiale et de ses

²²¹ *Ephemeris* ..., t. II, 1911, p. 65.

²²² BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773, fol. 91 r^o-91 v^o : « Traité fait entre Mrs. du chapitre et M. Claude Quentin, chantre et chanoine (...) [stipulant] que la procession qui se faisait le matin en ladite eglise ledit jour [la feste de l'octave de St Sacrement] avant la messe autour de l'église se fera dorénavant le même jour a l'issue du Salut autour du chateau », le 1^{er} juillet 1667.

chapelles, donnant sur les rues réunissant l'église au donjon ou « au pont » c'est-à-dire à la porte royale (P. J. n°11). Les citations transcrites permettraient peut-être de restituer un parcellaire plus précis mais les maisons sont souvent désignées par leurs propriétaires et situées par rapport à d'autres logis dont les emplacements ne sont pas connus. Ainsi, les chanoines Jean Penissault et M. Brissault possédaient respectivement en 1626 et 1628 une « maison située au chateau joignant la maison canoniale de M. Gregoire Boillac par le devant a la rue qui va au donjon et a celle qui va au logis de Meray » et un « logis canonial (...) situé au chateau joignant a la cour du logis canonial de M. René de Baraudin, a la ruelle pour aler au logis de M. Gregoire Boillac, chanoine, aux murailles du chateau ce par le devant de la rue de l'eglise au donjon »²²³. Certains bâtiments se distinguent par leurs fonctions tels que « la maison de la maitrise » proche de la « maison canoniale dependant du chapitre », les logis et jardins du doyen et des chapelles de la collégiale, ou encore la maison du prieur²²⁴. Cette dernière fut déplacée à plusieurs reprises durant le XVII^e siècle. Le 12 novembre 1624, le lieutenant général de Loches ordonna « a M. du chapitre de faire abattre et demolir le logis de M. le prieur qui etait en ruine pour le denier provenant des materiaux et ce employé a l'amortissement de 7 £t. 10 d. de rente qui etait assignée sur un autre logis que ledit prieur avait pris pour se loger, du curateur de Jean Arnault, ecuyer sieur d'Orfons »²²⁵. Puis, le 9 mai 1644, un procès fixa « une maison pour ledit *sieur* prieur et ses successeurs, sans ou pouvoir choisir une autre, laquelle joint d'un long aux logis canoniaux des *sieurs* Dallonneau et Mouchel, d'autre a la maison de la chapelle St Jean l'Evangeliste, d'autre au logis de Jean Dallonneau et de la Bertonnaire au logis de la chapelle St Nicolas de la rue de l'eglise au donjon »²²⁶. Outre les trois voies principales allant du pont à l'église, du pont au donjon et de l'église au donjon, plusieurs ruelles participaient au maillage du parcellaire et permettaient d'offrir des accès aux maisons et jardins clos : le chapelain de la chapelle du fief reçut en 1626 « un jardin renfermé de murailles situé au chateau qui dependait de sa chapelle (...) joignant la rue du pont au donjon a deux ruelles alant de ladite rue audit donjon et a la maison du *sieur* Martin Verger, organiste »²²⁷.

²²³ *Ibid.*, fol. 107 r^o-v^o.

²²⁴ *Ibid.*, fol. 107 r^o-108 v^o.

²²⁵ *Ibid.*, fol. 107 r^o.

²²⁶ *Ibid.*, fol. 108 r^o-108 v^o.

²²⁷ *Ibid.*, fol. 107 v^o.

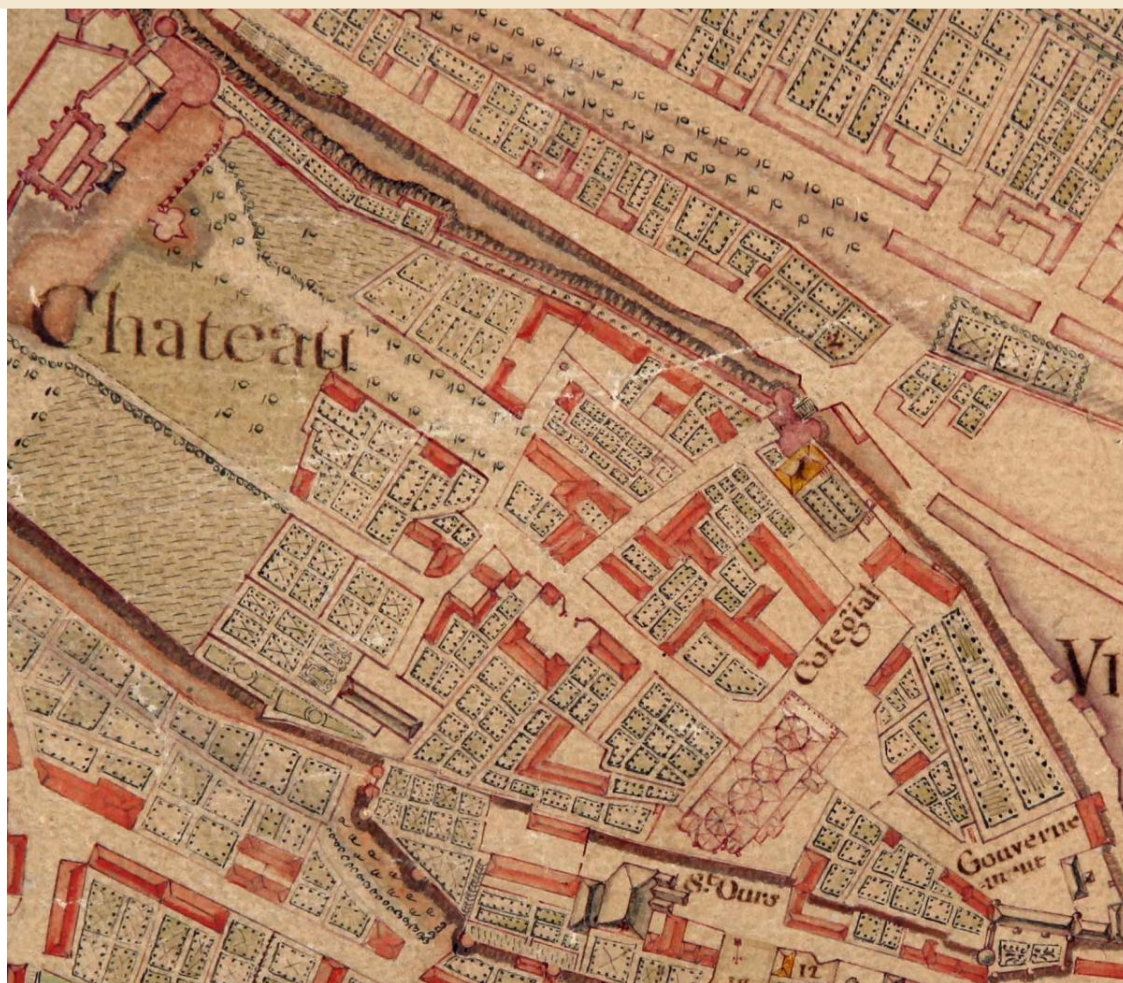


Fig. 25 : Extrait du plan dressé par Lhuillier, père et fils, ingénieurs géographes du Roy, pour le comte d'Argenson, gouverneur de Loches et Beaulieu, entre 1751 et 1756 et dont seul le bâtiment jaune est légendé (« maison et jardin fermée de murs appartenant au seigneur de May... ») (BML - cliché Caméra Photo Club du Lochois).

Les descriptions des maisons (structure et matériaux) relevées par Pierre Hamel sont, en revanche, assez rares. On retiendra celles d'un contrat de vente du 30 juillet 1642 présentant « une maison composée de chambre basse et haute, petite cour et cellier derriere, située au chateau joignant a la maison de la maitrise d'un coté » et « un apenti et deux caves en roc et aisances joignant d'une part a la rue descendant du chateau en ville, d'autre a la ruelle du chateau au donjon et au jardin de la chapelle du fief »²²⁸. Plus d'un siècle plus tard, une déclaration du 25 mai 1763 précise, quant à elle, que « deux maisons situées au chateau [sont] chargées de chaume »²²⁹. L'ensemble des bâtiments était régulièrement entretenu. Alors qu'en 1364, Charles V avait dispensé le chapitre de la

²²⁸ *Ibid.*, fol. 108 r°.

²²⁹ *Ibid.*, fol. 109 r°.

collégiale de réparer les maisons canoniales (cf. *supra*), en 1619, au contraire, le siège royal envoya deux sentences le condamnant « de faire faire les reparations des maisons canoniales sauf leurs recours sur les biens ou heritiers des decedés »²³⁰. Sans en faire l'énumération détaillée, Pierre Hamel indique dans son inventaire plusieurs procès-verbaux concernant les logis canoniaux entre 1686 et 1755 dont un, antérieur à 1740, qui estimait le montant des réparations à faire à 4000 livres tournois²³¹.

La série G des Archives départementales d'Indre-et-Loire nous offre plus d'informations sur les travaux réalisés entre 1776 et 1782 (cf. tableau 3). Parmi les actes et délibérations capitulaires de la collégiale, sont répertoriées plusieurs visites des maisons canoniales où de grosses et menues réparations de maçonnerie, de charpenterie et de couverture furent jugées nécessaires par MM. Belotin et Delacour, chanoines chargés des expertises, Gilles Bouffeteau, charpentier, et Nicolas, maçon²³². Les bâtiments concernés correspondent la plupart du temps aux résidences, rendues vacantes par le décès de leurs locataires, qu'il fallait remettre en état dans l'attente d'une assignation royale à de nouveaux chanoines. Il s'agit notamment de la maison de M. Augustin de la Faverie (†1778), du logis de Maître Ours François Musnier (†1781) et de ceux du chanoine Delafaure et du chantre Michel Doüet-Chalus (†1782). Un « etat des reparations tant de massonne que charpente qui sont à faire à la maison ou est decedé monsieur de La Faverie », conservé sous la cote G 296, permet d'avoir un aperçu de la distribution du « corps principal de batiment (...) regnant le long du donjon » qui était composé d'une cave, d'une buanderie, d'un sellier, d'une cuisine, d'une chambre de domestique près de l'escalier montant à l'étage, d'une chambre haute donnant sur le jardin et accompagnée d'un cabinet noir, d'une grande chambre accolée au salon et surmontée d'un grenier. L'un des murs pignons donnait sur le jardin, séparé de la cour par un mur, et l'un des accès était appelé la « porte du rempart »²³³. Le document dresse le portrait d'un logis confortable et complet dont chaque chanoine devait être doté. Ainsi, la maison que le chapitre bailla à partir du 1^{er} juin 1778 à Pierre de Chasteau Chalon, écuyer au château, était semblablement constituée : « la maison dependante de laditte chapelle de Brosse située

²³⁰ *Ibid.*, fol. 106 v°-107 r°.

²³¹ *Ibid.*, fol. 108 v°-109 r°.

²³² ADIL, G 309, *Actes et délibérations capitulaires de l'Église collégiale de Loches, cotés et paraphés par Jacques-Louis de Baraudin, prieur commendataire du prieuré de Villiers et doyen du chapitre, 1778-1783*, p. 15-16, 63, 65 et 82.

²³³ ADIL, G 295, *Etat des reparations tant de massonne que charpente qui sont à faire à la maison ou est decedé monsieur de La Faverie*, s. d. [1778].

audit chasteau composée de cuisine en bas, chambre haute, deux cabinets, antichambre, sellier et grenier, cour et petit jardin »²³⁴. L'abbé Thouroude était quant à lui logé dans « sa maison neuve au chateau » construite entre 1776 et 1779 et dont les mémoires des travaux de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie et vitrerie sont rassemblés dans la cote G 296²³⁵. Ce nouveau bâtiment, précédé d'une cour, possédait un vestibule donnant sur un corridor traversant et conduisant au jardin. Depuis le vestibule on pouvait accéder à une grande chambre et un cabinet tandis que le corridor s'ouvrait sur une cuisine munie d'un garde-manger et sur un salon suivi d'une chambre et d'un cabinet. Le logis comportait également une cave et une chambre de domestique. Le jardin clos s'ouvrait par une première porte « [posée] au rempart » et par une seconde vers le donjon et la basse-cour. Malgré ces descriptions plus précises pour le dernier tiers du XVIII^e siècle, il reste difficile d'attribuer les corps de bâtiment représentés sur le plan de Lhuillier aux chanoines cités dans les textes - la légende du plan ne s'intéresse qu'aux « maison et jardin fermée de murs appartenant au seigneur de May, attenant la porte du chateau, et corps de garde, tenant d'une part au midy à la rüe qui conduit de la porte du chateau à l'eglise collegiale, d'autre part au nort au rempart du château d'un bout au levant à une cour comme, d'autre part au couchant au bastiment la porte dudit chateau contenant 7 perches » (fig. 25). Pour cela, il aurait fallu retrouver les plans dressés par Étienne Gallicher et Pierre Hamel²³⁶, notaires royaux, arpenteurs et féodistes, auxquels le chapitre confia la confection du papier terrier le 14 juillet 1778²³⁷. En effet, les deux notaires « [s'obligèrent] solidairement (...) de renouveler et de faire le papier terrier des fiefs dependants de la manse capitulaire du chapitre, de la bourse des clercs et des chapelles residentiaires unies où dependantes dudit chapitre, lesquels fiefs [étaient] situés dans les villes et fauxbourgs de Loches et de Beaulieu et dans plusieurs paroisses circonvoisines (...) [de] lever des plans figurés et geometriques des domaines utiles appartenants à la manse capitulaire (...) [2°] de faire un censif où atlas qui [contiendrait] la circonscription des domaines utiles avec le detail de leur dependances (...) [3°] de faire rendre à tous les vasseaux et censitaires les fois, hommages, aveux, denombrements et declarations (...)

²³⁴ ADIL, G 296, *Bail d'une maison appartenant à Joseph Guillet, titulaire de la chapelle de Brosse, et louée à Pierre de Chasteau Chalon, écuyer*, 1^{er} juin 1778.

²³⁵ ADIL, G 296, par exemple *Memoire de l'ouvrage de Michau, serrurier*, 7 mai 1779 et *Memoire des ouvrages fait et fournis en menuiseries pour monsieur l'abbé Touroude, chanoine au chapitre de Loches pour sa maison canoniale en l'année mil sept cents soixante et dix neuf*.

²³⁶ Il s'agit de l'auteur de l'inventaire des titres de la collégiale : BML, ms. 44, *op. cit.*, 1773.

²³⁷ ADIL, G 309, *op. cit.*, 1778-1783, p. 7-11 : *Traité pour la confection du papier terrier*, le 14 juillet 1778.

[4°] de lever les plans de toutes les maisons dependantes du chapitre dans l'enceinte du chasteau de cette ville, ainsi que ceux de toutes les vignes, prez, et dismes que [possédaient] lesdits sieurs du chapitre (...) [5°] de rendre lesdits papiers terrier, le censif et les plans détaillés et spécifiés dans le present traité même reliez, faits, et pas faits au premier janvier mil sept cent quatrevingt quatre, moyennant le prix et la somme de trois mil livres »²³⁸.

2.4.2 Installation du presbytère et modifications du parcellaire du château au XIX^e siècle

Le procès-verbal de visite du 16 février 1791 ne s'intéressa pas uniquement aux transformations à apporter à la collégiale pour abriter la nouvelle église paroissiale, mais également à ses alentours et au logement du curé. Pour ce dernier, la municipalité fit l'acquisition de deux anciennes maisons canoniales « adjassentes a la dite eglise, dont jouissaient les sieurs abbés Pottier et Lavau, et dont la reunion [pouvait] composer, par le moyen de quelques reparations, un logement honnête pour le pasteur d'une ville chef lieu de district » (fig. 26)²³⁹. Quant aux aménagements extérieurs proposés par les experts MM. Roudeau et Buttot, ils s'étendaient bien au-delà du parvis de l'église, jusque dans les fossés qui servaient à déposer les fumiers et immondices et dont l'embellissement fut jugé nécessaire :

« A partir de cet escalier [à l'entrée de l'église] on peut continuer en pente douce jusqu'au mur de rempart descendant jusqu'à la tour qui est à l'entrée du château, conformément au plan [fig. 26] ; laquelle pente sera de six pouces par toise observant que la pente actuelle est de neuf pouces par toise (...) les fossés peuvent être comblés par les deblayements (...) et par les décombres qui proviendront de la demolition de la partie du rempart (...) ; les fossés comblés, suivant la même pente, seront mis de niveau avec la rüe qui longe les dits fossés, la pente de laquelle rüe peut même être adoucie de trois pouces par toise (...) ; la tour qui est a l'entrée du château doit eglament être abbatuë, et les demolitions eglament jettées dans les

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ ADIL, 2 L 489, *op. cit.*, fol. 6 r°.

fossés pour les combler (...) ; la reunion de la ruë et des fossés presentera jusqu'a l'endroit où est la tour, une voye spacieuse, en forme de place, moins rapide de trois pouces par toise, que la voie actuele, et qu'à partir de l'endroit où est la dite tour, l'issuë de l'eglise presentera une terrasse en pente douce de la largeur de quarante pieds dans la partie la moins large, laquelle terrasse se trouvera soutenüe par l'ancien mur du rempart (...). On observe enfin qu'indépendamment de l'issuë dont on vient de presenter le projet et conforme au plan annexé, il est possible de pratiquer une autre issuë dans la partie du levant à côté de la grande tour quarrée en comblant le fossé du côté de Vignemont et faisant une levée de trente six pieds de largeur sur huit toises de longueur ; que cette issuë donnera une communication dans le château pour tous les hameaux et villages des parties orientale et meridionale de la paroisse (...) qu'alors il seroit necessaire de retablir le cimetièrre dans l'ancien emplacement de Vignemont auquel l'issue dont on parle, conduirait en ligne directe et lequel emplacement n'est pas éloigné de plus de cent toises de l'eglise du château, sans qu'il puisse resulter aucun inconvenient de cette proximité »²⁴⁰.

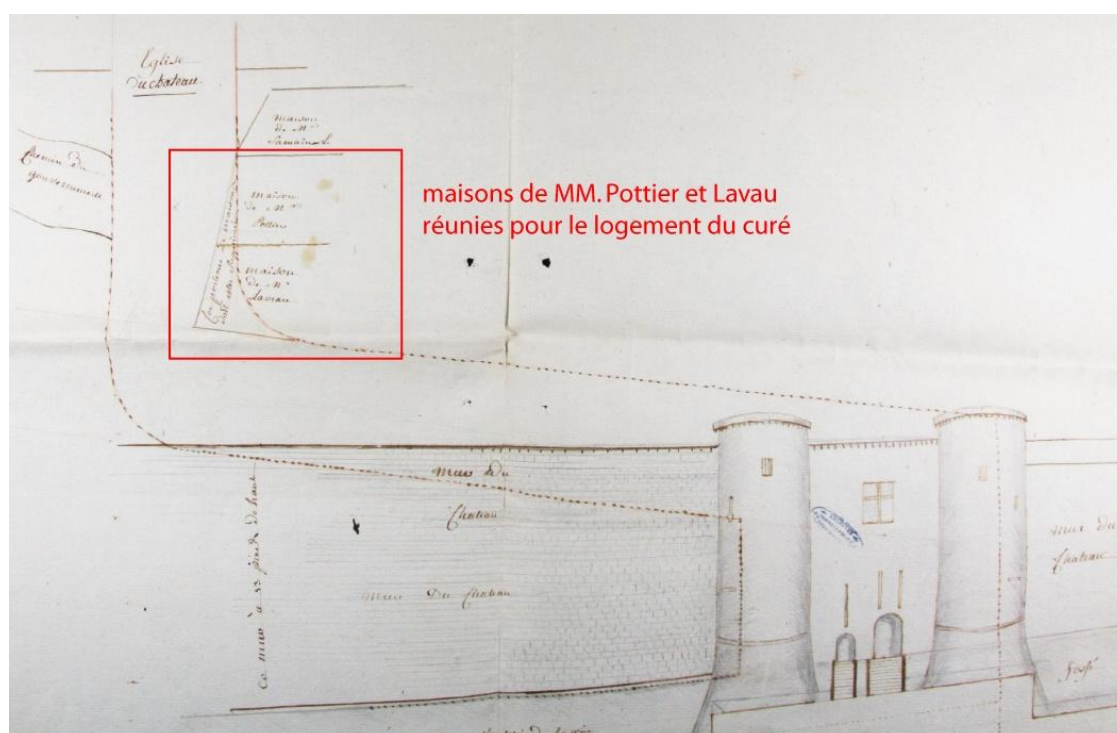


Fig. 26 : Dessin annexé au procès-verbal du 16 février 1791 (ADIL, 2 L 489 - cliché S. Bourocher).

²⁴⁰ ADIL, 2 L 489, *op. cit.*, fol. 6 r^o.

Si la plupart de ces modifications furent votées par la municipalité le 6 mars suivant, la tour d'entrée ne fut pas détruite²⁴¹. Seul son pont-levis fut supprimé suite au comblement d'une partie du fossé et à la création de la « voye spacieuse, en forme de place ».

Quelques années plus tard, le presbytère de l'ancienne église Saint-Ours, situé au pied des murs du château, fut vendu et le nouveau logement du curé fut déplacé immédiatement au sud de la collégiale, contre la sacristie, grâce à plusieurs acquisitions (fig. 27)²⁴². Ainsi, le 11 octobre 1815, M. Picard vendit à la ville de Loches « une maison, jardin et terrasse situés au chateau de Loches et joignant l'église curiale de ladite ville, et un autre jardin joignant aussi

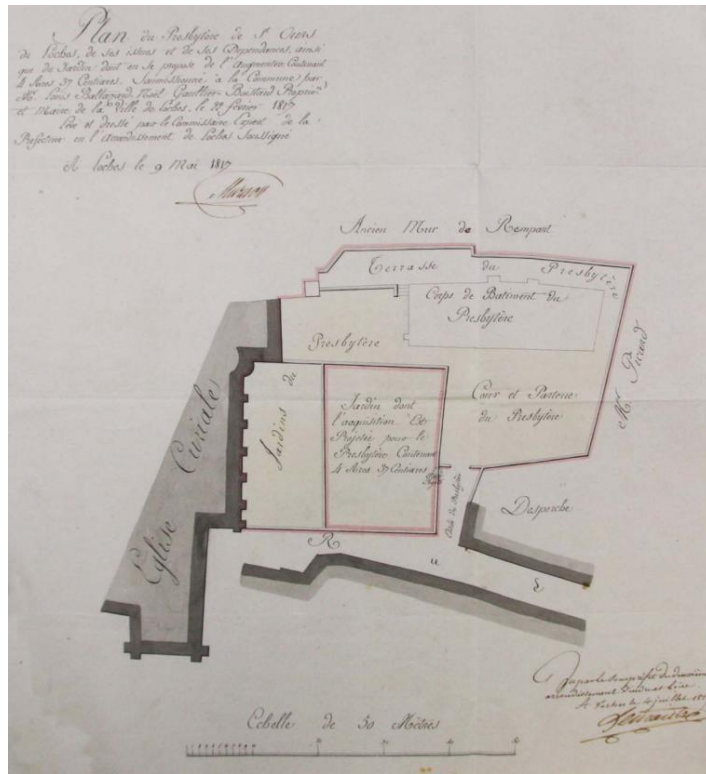


Fig. 27 : Plan du presbytère Saint-Ours par Pierre Murison, 9 mai 1817 (ADIL, 2 O 132-18 - cliché S. Bourocher).

ladite église coté du midy » pour loger le curé²⁴³. Puis en 1817, le presbytère fut agrandi par l'ajout d'un jardin qui était enclavé au centre de la parcelle (fig. 27)²⁴⁴. Dès 1816, divers travaux de maçonnerie, de charpenterie et de couverture furent engagés par Pierre Murison avant l'installation définitive du curé²⁴⁵. Les bâtiments du presbytère furent régulièrement entretenus jusqu'en 1828 (cf. tableau 3) mais d'importantes dégradations demandèrent de rouvrir un chantier en 1835 comme en témoignent les observations

²⁴¹ ADIL, 2 L 489, Copie du registre des délibérations de la municipalité de la ville de Loches, 6 mars 1791.

²⁴² Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, 1913, p. 210.

²⁴³ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6 et ADIL, 2 O 132-18, Délibération du conseil municipal à propos de la réquisition d'une maison pour loger M. le curé, 11 octobre 1815.

²⁴⁴ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6 et ADIL, 2 O 132-18, Dossier sur l'acquisition d'un jardin pour le presbytère, février 1817.

²⁴⁵ ADIL, 2 O 132-18, Devis estimatif des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie et autre à faire pour compléter le prebitère curiale de St Ours de Loches, Pierre Murison, 29 mars 1819 (approuvé le 22 avril 1816).

préliminaires au devis de l'architecte Alfred Pescherard : « la charpente du comble du principal corps de logis était depuis long-tems réputé en mauvais état, mais aujourd'hui que les assemblages sont brisés, qu'une partie des bois sont altérés par la vétusté ou dejetés par la violence des vents, on peut dire qu'elle menace ruine (...) le mur d'appui de la terrasse du jardin côté de l'est est tellement rongé par le tems et le salpêtre qu'il s'en détache parfois des parties dont la chute dans le jardin et la cour de Mr. Thuillier peut occasionner des accidens fâcheux »²⁴⁶. Les combles furent alors entièrement reconstruits et les toitures des différents corps de bâtiments unifiées tandis que le mur de soutènement de la terrasse fut refait à neuf sur une surface de 76 m² dès l'approbation du budget par le conseil de ville²⁴⁷. D'autres réparations suivirent l'installation de l'abbé Nogret dans le presbytère en 1836. Le nouveau curé demanda notamment à la ville de réunir au presbytère la petite ruelle en cul-de-sac qui précédait son entrée, ce qui fut accepté le 8 janvier 1837²⁴⁸. L'abbé Nogret possédait aussi, dans le prolongement du presbytère, le terrain situé le long du chevet de l'église et de son bas-côté nord. Après son décès, ce jardin fut restitué au conseil de Fabrique de l'église Saint-Ours, le 2 mai 1853 (fig. 28)²⁴⁹. Les travaux de réparation au presbytère reprirent à partir de 1860 et jusqu'en 1939 selon les derniers documents conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (cf. tableau 3)²⁵⁰.

En parallèle des aménagements réalisés au logement du curé, la ville de Loches continua d'embellir ses rues et de les rendre plus hygiéniques. Les élus se retrouvèrent confrontés aux problèmes déjà évoqués en 1791. Dès le 6 octobre 1817, une proposition allant dans ce sens fut soumise au conseil de ville : celle de « supprimer une ruelle existante entre le jardin appartenant cy devant à M. Lesleu dont il est cessionnaire et la maison qu'il possède dans l'enceinte du chateau de cette ville, ladite ruelle se prolongeant aussi le long du jardin de M. Demarsay ; ladite demande motivée sur ce que ce passage ne sert qu'a déposer des immondices de toutes especes qui exhalent des odeurs

²⁴⁶ ADIL, 2 O 132-18, *Devis estimatif et détaillé des grosses réparations de charpente et maçonnerie à faire au presbytère de St Ours*, Alfred Pescherard, 9 avril 1835 (approuvé le 26 juin).

²⁴⁷ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 7, *Délibérations du conseil de ville*, 11 décembre 1835.

²⁴⁸ ADIL, 2 O 132-18 et ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 7, *Délibérations du conseil de ville*, 8 janvier 1837.

²⁴⁹ ADIL, 2 O 132-18, *Plan pour être annexé au procès-verbal d'estimation d'une portion de jardin à acquérir par la commune de Loches le long des murs de l'église*, Ferdinand Collet, 25 juillet 1852 et 5 V 63, *Lettres à propos de l'annexion d'un jardin ayant appartenu à M. Nogret par la Fabrique Saint-Ours*, 1852-1853.

²⁵⁰ ADIL, 2 O 132-18, Commune de Loches, église Saint-Ours.

malfaisantes »²⁵¹. Si le maire et les voisins de la ruelle furent immédiatement favorables à cette suppression, il fallut attendre 1822 pour qu'ils se mirent d'accord sur l'attribution des mètres carrés de la ruelle à l'une des propriétés.

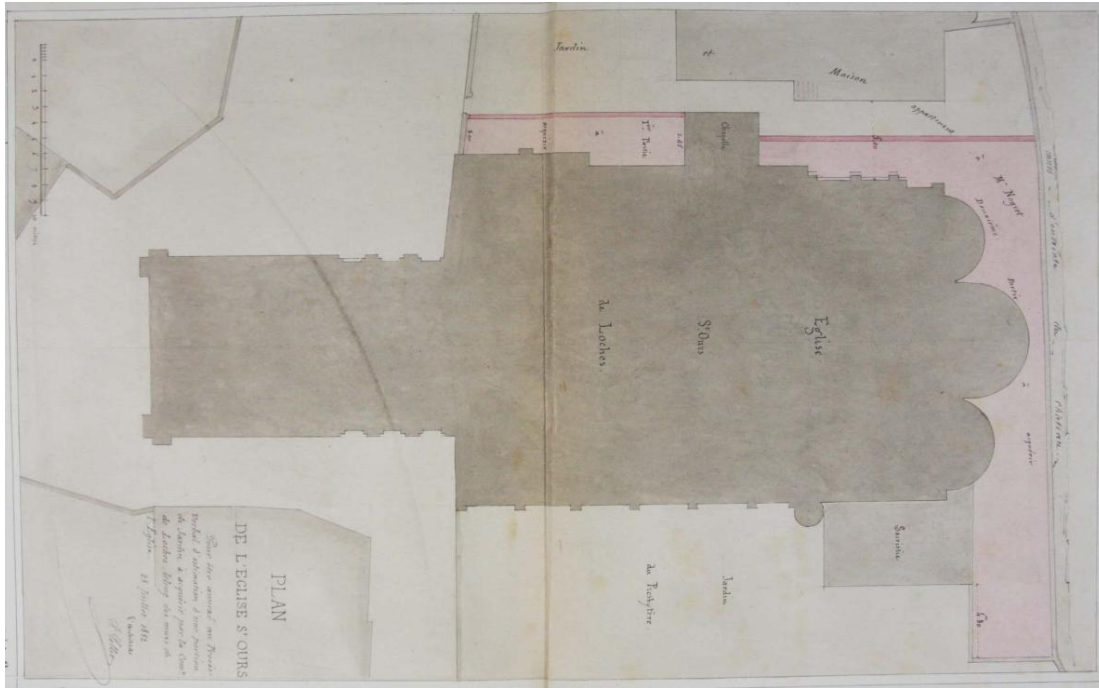


Fig. 28 : Plan de Ferdinand Collet annexé au procès-verbal d'estimation d'une portion de jardin à acquérir, 25 juillet 1852 (ADIL, 2 O 132-18 - cliché S. Bourocher).

Les années 1820 furent également sujettes à de profondes modifications des fossés. Le 9 avril 1820, la ville se porta acquéreur de plusieurs maisons, jardins et caves « dans le roc » situés dans les fossés du château, après avoir constaté, en 1818, « que les fossés du chateau qui regnent le long de la rüe de la poterie ont été vendus pendant la Revolution, que depuis ce temps les parapets n'en a point été entretenu, qu'il est dans le plus mauvais état, qu'une partie est detruite jusqu'au raz du pavé de la rüe (...), que ces fossés appartiennent à des particuliers qui n'ont pas les moyens de le faire reparer »²⁵². Le 14 mai suivant, elle attribua 600 francs aux réfections du parapet des fossés²⁵³. Cependant, un « écroulement survenu en avril [1821] sous le sol de la rue de la poterie au long de la contre escarpe (...) des anciens fossés du chateau de Loches » entraîna rapidement de

²⁵¹ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, *Délibérations du conseil de ville*, 6 octobre 1817.

²⁵² ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 13 mai 1818 et ADIL, 2 O 132-24, *Acte de vente des biens de Louis Chartier, Louise Chartier et Augustin Rondeau*, 9 avril 1820.

²⁵³ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 14 mai 1820.

nouveaux travaux pour faire face aux masses de roc qui menaçaient de se détacher²⁵⁴. L'expert proposa dans un premier temps de « niveller la rüe par une seule pente depuis la porte du chateau jusqu'au deux piliers de l'ancienne porte poitevine » ce qui fut rejeté par le conseil de ville à cause des aménagements que ce projet aurait demandé aux riverains et donc des dédommagements que la municipalité aurait dû déboursier. Le 7 juin 1822, ce fut la solution du renforcement du mur par un pilier de soutènement qui fut retenue²⁵⁵. Mais, le 7 avril 1825, suite à un autre éboulement, deux nouveaux projets furent soumis au vote : « la construction d'un mur en maçonnerie de moellon dans la partie où l'eboulement a eu lieu sur 12 mètres de longueur avec un pilier en contrefort de deux mètres de longueur sur 7 mètres de hauteur au dessus des fondations » ou « le comblement total des fossés »²⁵⁶. La première solution n'étant pas jugée assez efficace, le conseil de ville adopta la seconde et le chantier débuta en 1826 pour s'achever en 1829 par le pavement de la rue. Entre-temps, le maire décida d'affecter 600 francs à la démolition de « différentes saillies des anciennes fortifications cedées récemment à la ville par les propriétaires riverains » et de se servir des gravats pour le comblement des fossés²⁵⁷. Ces « saillies » étaient visiblement principalement localisées entre la porte royale et la porte Poitevine. Toutefois, elles purent également désigner certains vestiges de la tour circulaire 1021 restituée par Pierre Papin et Marie-Christine Lacroix dans l'angle nord-est du fortin²⁵⁸. À partir de 1832, M. Delaporte, avocat et propriétaire d'une maison construite contre la porte Poitevine dans les anciens fossés du château, demanda l'aliénation d'une partie des fossés pour agrandir son terrain. La commune, ayant elle-même le projet d'acquérir la maison de M. Delaporte pour créer une promenade dans les fossés, refusa²⁵⁹. M. Delaporte réitéra sa demande et réussit à obtenir en 1837 une portion de terrain qui ne remettait pas en cause le projet municipal (fig. 29)²⁶⁰. Il semble qu'il ait par la suite acquis de nouvelles parcelles dans l'enceinte du château comme l'indique le plan de Collet de 1855 (fig. 30)²⁶¹.

²⁵⁴ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 14 mai 1821.

²⁵⁵ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 7 juin 1822.

²⁵⁶ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 7 avril 1825.

²⁵⁷ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 6, *Délibérations du conseil de ville*, 16 juin 1828.

²⁵⁸ Pierre Papin et Marie-Christine Lacroix, *op. cit.*, 2013, p. 21-26.

²⁵⁹ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 7, *Délibérations du conseil de ville*, 16 novembre 1832.

²⁶⁰ ADIL, 2 O 132-24, *Plan géométrique d'une portion de terrain située rue de la Poterie à Loches et dont l'aliénation est sollicité par délibération du conseil municipal en date du 19 février 1837*, Alfred Pescherard, 20 juillet 1837.

²⁶¹ ADIL, 39 Fi 4, pl. n°9, *Plan d'ensemble de l'ancienne forteresse de Loches et de ses défenses*, dans *Le château et la forteresse de Loches en 1855*, album de Ferdinand Collet, 12 août 1855.

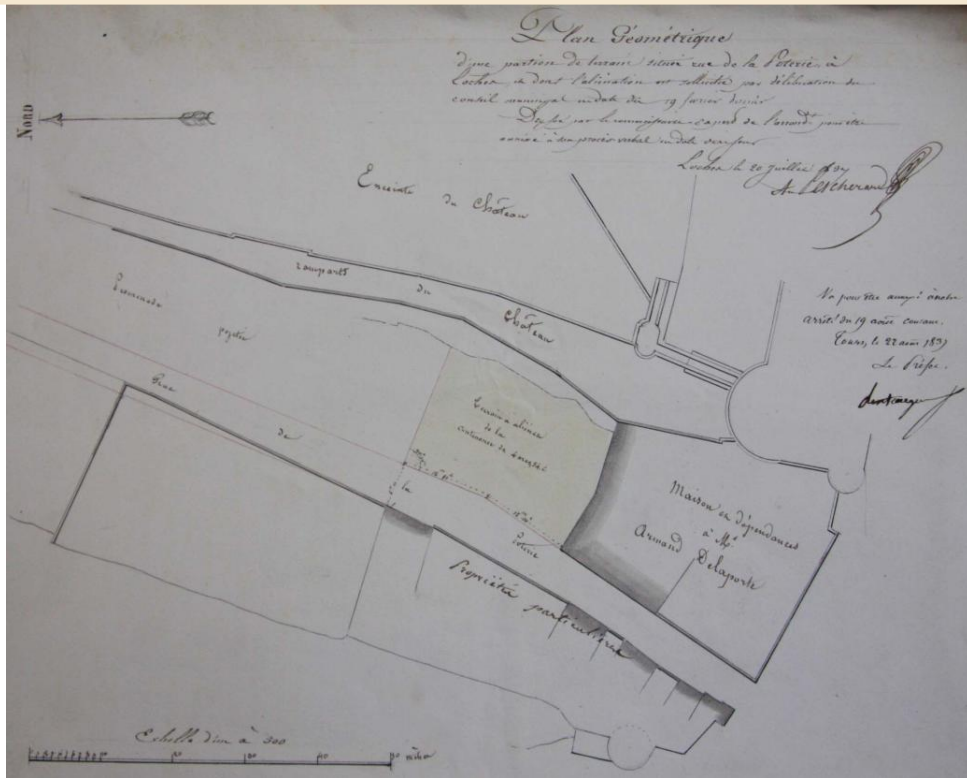


Fig. 29 : Alfred Pescherard, *Plan géométrique d'une portion de terrain située rue de la Poterie...*, 20 juillet 1837 (ADIL, 2 O 132-24 - cliché de S. Bourocher).

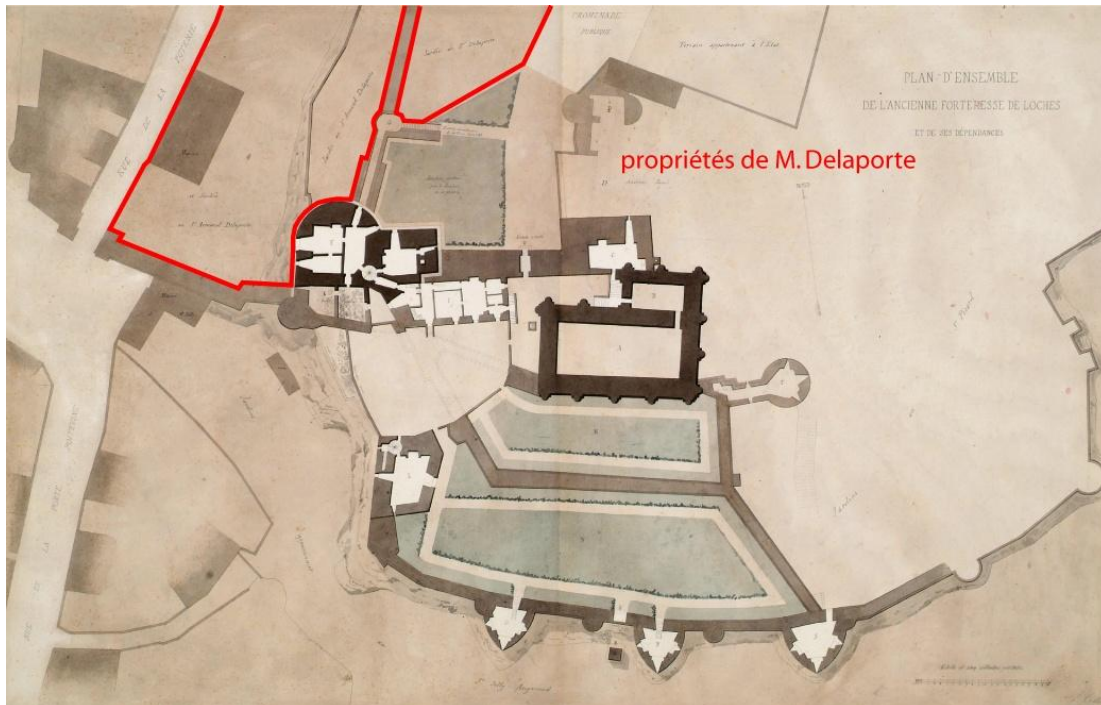


Fig. 30 : *Plan d'ensemble de l'ancienne forteresse de Loches*, dressé par Ferdinand Collet le 12 août 1855 et présentant les propriétés de M. Delaporte (ADIL, 39 Fi 4 - cliché ADIL).

En revanche, le curé Nogret donna en 1836 un terrain de deux ares et dix centiares à la ville de Loches qui projetait de modifier les voies du château en élargissant et redressant l'ensemble des rues (fig. 31)²⁶². Un nouveau « tracé des alignements et des embellissements du plan de la ville de Loches » par l'architecte-voyer fut accepté au conseil municipal du 9 mars 1842 : « enceinte du chateau : l'ancienne collégiale, aujourd'hui la principale paroisse, est en même temps un monument fort rare et fort curieux du XI siècle ; et cependant il est à peine accessible ; relegué au fond d'une rue étroite et tortueuse, on ne peut le voir que du pied même de son portail. Si nos projets sont accueillis, les amis des arts sauront gré à l'administration actuelle d'avoir ménagé une petite place de la porte principale et d'avoir élargi les rues qui y conduisent. La place aura vingt-cinq mètres de largeur et les rues en auront six. Cette amélioration se justifie encore par cette considération que ces rues et cette place servent d'abord à l'ancien chateau de Charles VII aujourd'hui hôtel de sous-préfecture et palais de justice »²⁶³. Les propriétaires qui virent leurs parcelles réduites par l'élargissement des rues furent dédommagés soit financièrement soit par de nouvelles concessions.

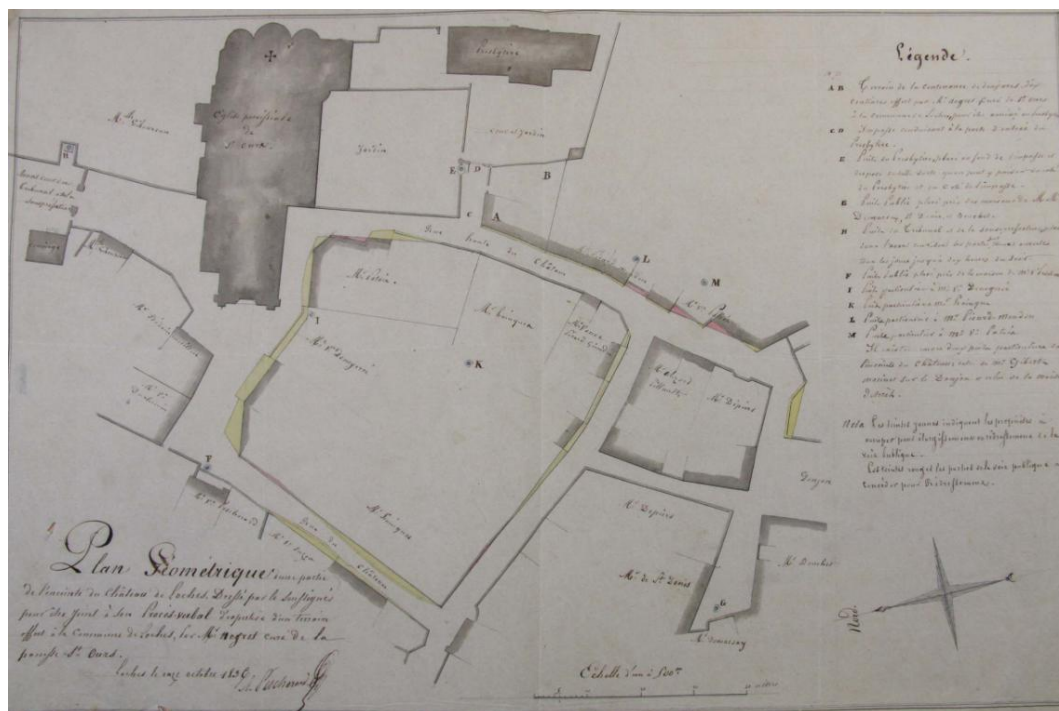


Fig. 31 : Alfred Pescherard, *Plan géométrique d'une partie de l'enceinte du château...*, 11 octobre 1836 (ADIL, 2 O 132-24 - cliché S. Bourocher).

²⁶² ADIL, 2 O 132-24, *Acte de donation d'un terrain par M. Nogret à la ville de Loches*, 8 novembre 1836.

²⁶³ ACL déposées aux ADIL, EDEP 132, 1 D 7, *Délibérations du conseil de ville*, 9 mars 1842.

Quelques années plus tard, la ville continua d'embellir la « Cité Royale » en dégagant l'arrivée à la citadelle par la création d'une longue promenade sur un terrain de douze ares restitué par l'État le 20 août 1861 : « un décret impérial du 30 juin 1860 a déclaré d'utilité publique l'établissement d'une promenade à Loches, sur l'emplacement d'un terrain dit l'Esplanade au château, appartenant à l'Etat, et a autorisé cette ville à acquérir ce terrain (...). Le terrain dont il s'agit faisait partie d'un ancien bastion joignant le donjon et le mur d'enceinte du château de Loches, il appartenait au domaine aux termes de l'article premier de la loi du 28 octobre novembre 1790. Cette propriété a été confirmée à l'Etat par un décret du 1^{er} décembre 1852 qui a reconnu que ce terrain ne faisait pas partie des anciennes fortifications du château, aliénées en l'an 2 et en l'an 3 » (fig. 32)²⁶⁴. Cet aménagement fut la dernière grande modification du promontoire répertoriée dans les Archives départementales d'Indre-et-Loire de la seconde moitié du XIX^e siècle.

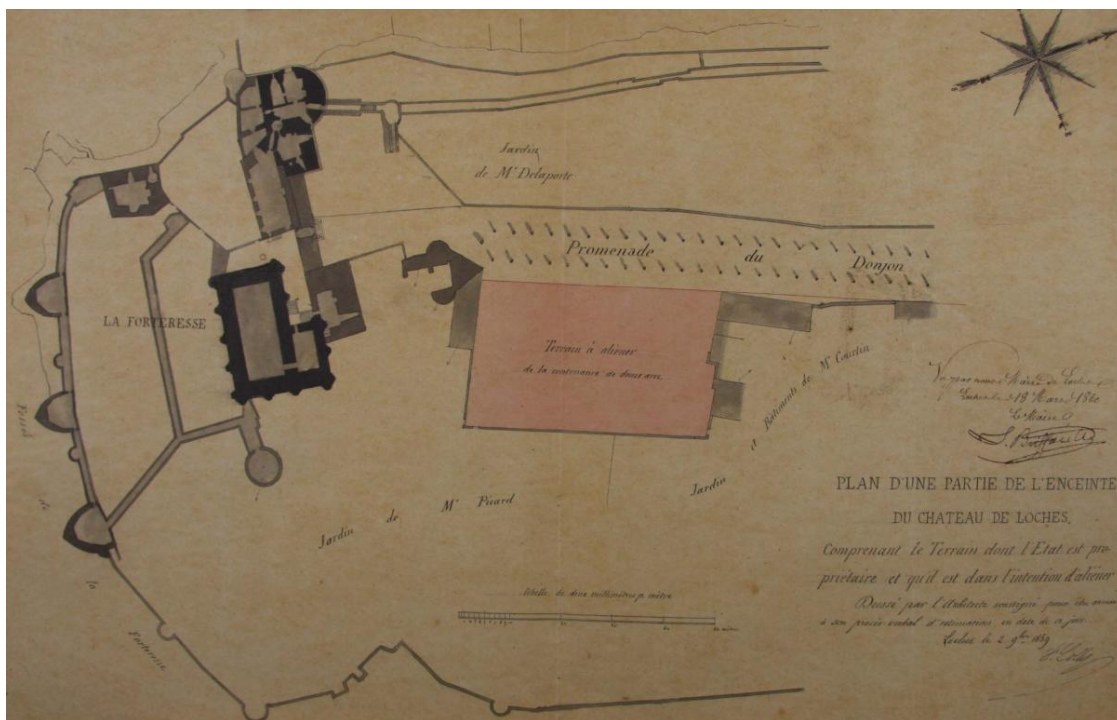


Fig. 32 : Plan d'une partie de l'enceinte du château de Loches, dressé par Ferdinand Collet le 2 novembre 1859 et représentant le terrain destiné à faire une promenade (ADIL, 2 O 132-24 - cliché S. Bourocher).

²⁶⁴ ADIL, 2 O 132-24, *Acte de vente d'un terrain appelé l'Esplanade à la ville de Loches*, 20 août 1861.

Conclusion

L'analyse des archives modernes et contemporaines aide à mieux comprendre les modifications réalisées au château après la Renaissance. La précision des textes permet en effet, dans la plupart des cas, d'identifier, de localiser et d'expliquer clairement les travaux d'aménagement, de réfection, ou de démolition. Les descriptions des transformations apportées entre les XVII^e et XX^e siècles sont très utiles soit parce qu'elles rendent intelligible la lecture des maçonneries des bâtiments actuels soit parce qu'elles compensent la disparition de certains bâtiments comme les écuries ou le logement des vétérans. Les architectes chargés des différents chantiers furent les auteurs de devis détaillés, de rapports, de lettres justificatives et de divers documents iconographiques fort intéressants. Leur choix et leurs raisonnements peuvent parfois être suivis pas à pas et quand le texte n'est pas assez précis ou prolix, les relevés offrent de nombreuses réponses à nos questions, qu'elles s'intéressent au château, à l'échelle topographique, ou aux bâtiments, à l'échelle architecturale voire sculpturale. Toutefois, certains travaux qui concernent directement les dernières fouilles restent non documentés, comme la destruction de la chapelle Saint-Louis ou la fonte de cloches au sein de ses vestiges au cours du XVIII^e siècle.

Tableau 1 : travaux réalisés au donjon et aux divers bâtiments occupant la moitié sud du château du XVII^e au XX^e siècle²⁶⁵

Source ou référence bibliographique	Date ou période des travaux	Architecte, entrepreneur ou autre personne impliquée dans le chantier	Description des travaux
ADIL, C 656	1606 -1611	Jean Proust (entrepreneur)	Réfections des couvertures et des terrasses, des planchers et sols carrelés, de certains murs, de portes et fenêtres dans les divers bâtiments de la citadelle tels que le Martelet, un pavillon, des greniers occupés par diverses chambres et les prisons ; travaux aux trois ravelins (caponnières ou tours à bec ?), aux puits et fours, aux moulins à blés ou encore à l'appentis des canons ; remplacement de certaines pierres de la muraille par des pierres dures talutées.
ADIL, A 7 et C 281	1722-1778	Guillaume Bayeux et Jean-Baptiste de Voglie (ingénieurs des ponts et chaussées), Pierre Boileau et Jacques Morinet (entrepreneurs)	Entretien annuel des couvertures, pont-levis et dormants du château de Loches et réparations des dommages causés par un ouragan survenu en avril 1758.
ADIL, C 281	1768		Réparations au château suite à une tempête de grêle qui a eu lieu entre le 17 et le 18 juillet 1767 : réfections des souches de cheminée, des vitres, etc.
ADIL, C 281	1782-1785	M. de Montrocher (ingénieur en chef des ponts et chaussées)	Réfection et rejointoiement des terrasses du château ; restauration et réparation des prisons dont la

²⁶⁵ Les dossiers de la MAP n'ayant pu être consultés, ils n'apparaissent pas dans ce tableau mais ils ont déjà été répertoriés par Jean Mesqui (Jean Mesqui, *op. cit.*, 1998, annexe 4, p. 120-121).

			chambre du prisonnier de Vignes.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 1	1788 (délibération du 9 mars)		Réparations à faire aux fenêtres du palais et des prisons.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 3	1791 (délibération du 8 juin)	M. Morinet (charpentier)	Travaux de réparation au château sans plus de précision.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 4	1793		Divers travaux de sûreté aux prisons : pose de grilles et de cadenas aux fenêtres des cellules et du grenier.
ADIL, L 286	29 juillet 1799	M. Dubrac (ingénieur en chef des ponts et chaussées)	Réparation de la maison d'arrêt suite à des dégradations faites par les détenus : bouchage de nombreux trous, réfections de voûtes, etc.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1806 (délibération du 10 février)		La ville refuse de participer aux dépenses faites pour les réparations du pont du château (pont-levis, bascule, chaînes et flèches).
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 100)	1809 (réception des travaux le 11 mai et le 4 décembre)	Pierre Murison (architecte de l'arrondissement de Loches)	Pavage de la cour, travaux de charpenterie et de maçonnerie dans le « cachot de l'escalier de bois », le « cachot de l'escalier de pierre » et la chambre des femmes, réfection de divers planchers, remplacement de marches de l'escalier de la maison d'arrêt, bouchage des portes et croisées de la « tour carrée », reprise des murs dégradés et réfection de gros murs de l'enceinte et de « l'intérieur des pièces de logement du château ».
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 100)	1810 (réception des travaux le 27 novembre)	Pierre Murison	Travaux à la tour Louis XI appelée donjon : rejointoiement des pavés de la plate-forme sur 220 m ² , remplacement de pierres du parapet du dessus des mâchicoulis,

			reprise des plates-bandes et appuis des quatre croisées et exhaussement du mur de clôture de la cour côté de la rue de la Poterie.
ADIL, 2 O 132-24	1820 (acte du 9 avril)		La ville se rend acquéreur de plusieurs maisons, jardins et caves situés dans les fossés du château.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1820 (délibération du 14 mai)		600 francs sont attribués par le maire aux réparations du parapet des fossés de l'ancien château.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1821-1829 (de l'écroulement du sol de la rue de la Poterie à son pavement)		La rue de la Poterie à l'emplacement d'un ancien fossé, est profondément transformée à la suite de l'écroulement de son sol et de divers éboulements : le projet retenu est le comblement du fossé et la destruction d'anciennes fortifications saillantes sur la rue.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 100)	1822 (devis approuvé le 22 juillet)	Pierre Murison	Réparation de la tour Louis XI à cause des dégradations dues aux infiltrations d'eau et suite à l'écroulement d'une partie en 1815 : reconstruction de la partie écroulée et de l'escalier central et réfection des planchers et de la plate-forme sommitale. Les travaux comportent également le percement d'une entrée dans le gros mur de courtine, le comblement du fossé devant cette entrée et les réparations au mur de courtine.
ADIL, 2 O 132-24	1822 (acte du 16 décembre)	Pierre Murison	Achat par la préfecture d'une parcelle de cinq ares vingt-huit centiares dans les fossés joignant la courtine du pavillon et la cage de l'escalier de la tour carrée afin d'y faire l'entrée de la maison d'arrêt.

ADIL, 4 N 165	1824-1825 (dernier devis approuvé le 6 septembre 1825)	MM. Ribot-Mauduit et Delaporte (architectes assurant l'intérim)	Travaux réalisés dans la prison (élévation d'un mur dans la cour, aménagements du local du concierge, des cachots et de la chambre du geôlier).
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)		Alfred Pescherard (architecte et agent- voyer de l'arrondissement de Loches)	Projet de restauration de la tour carrée pour la rendre habitable : couverture, planchers, perron et escalier montant du rez-de- chaussée dans les combles.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1831 (devis approuvé le 25 août)	Alfred Pescherard	Réparations urgentes à la maison d'arrêt de Loches pour la conservation de la tour ronde, pour le curage du puits, la réparation de sa margelle et divers travaux d'entretien et d'amélioration (rejointoiement de la plate- forme de la tour ronde, réparation à la toiture du logement concierge et réfection de fenêtres munies de grilles en bois).
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1831 (rapport du 29 novembre)	Alfred Pescherard	Réparations supplémentaires à la maison d'arrêt (latrines des deux salles de la prison, réparation de deux perrons et de quelques murs de clôture « comme crénelés par la vétusté, pouvaient favoriser les détenus dans leurs projets d'évasion »).
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1832 (devis approuvé le 22 novembre)	Alfred Pescherard	Réparations urgentes à la maison d'arrêt de Loches selon l'avis d'une commission de salubrité : blanchiment à la chaux des murs, carrelage, reconstruction de la tête de cheminée du concierge, aménagement d'un puisard devant le bâtiment du concierge, remplacement de maçonneries rongées par le salpêtre, serrurerie aux fenêtres et aux portes.

ADIL, 2 O 132-24 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7	1832-1839 (de la première présentation du projet à sa réalisation)	Alfred Pescherard	Demands réitérées de M. Delaporte et des riverains d'aliénation des anciens fossés du château.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1833 (projet du 22 janvier non réalisé)	Alfred Pescherard	Projet d'établir trois cours distinctes pour trois classes de condamnés, ce qui demande la démolition de quelques parties de gros mur de fortification, la construction de murs de clôture avec chemin de ronde, l'aménagement d'une cour d'entrée et la reconstruction de la partie écroulée du bâtiment de la tour ronde.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1834 (devis approuvé le 12 décembre)	Alfred Pescherard	Reconstruction du perron conduisant à la tour carrée et à la chambre du collier (tour porte), construction d'une voûte pour le plancher bas de la chambre du collier, réfection du plancher bas de la chambre des femmes, exhaussement du mur de terrasse, carrelage de la salle de la barre, réparations à l'escalier de la tour ronde, ouvrages de serrurerie et repiquage de 500 ardoises sur les bâtiments de la prison.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1836 (devis approuvé le 15 mars)	Alfred Pescherard	Travaux à la maison d'arrêt suite à l'évasion d'un détenue du pavillon de Sforce (le Martelet) : réfection de grilles, du mur en ruine de l'enceinte au sud-ouest du bâtiment du concierge (logis du gouverneur), du bâtiment du concierge lui-même, pose de nouvelles portes et serrures (tour ronde).
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1837 (devis approuvé le 20 mai)	Alfred Pescherard	Réparations très urgentes des dégradations causées aux bâtiments de la maison

			d'arrêt par un ouragan survenu dans le mois d'avril précédent : réfections des toitures et souches écroulées, exhaussement du mur de clôture qui sépare le préau d'avec le jardin du concierge, démolition des voûtes de la tour adossée à la tour ronde.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1838 (devis approuvés les 20 septembre et 2 novembre)	Alfred Pescherard	Réparations urgentes à la maison d'arrêt à cause des dégradations dues aux destructions de l'aliéné Soreau et de la vétusté : remplacement du linteau de la porte de la tour carrée par une plate-bande, réparations à la salle des militaires, réfection de portes, seuils, carrelage, fenêtres et cloisons.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1839 (projet du 27 décembre non réalisé)	Alfred Pescherard	Projet destiné à introduire le régime de la séparation continue par la construction de bâtiments dans les jardins entre le donjon carré et l'enceinte des tours à bec. Il propose de ne plus utiliser les vieux bâtiments et de construire une nouvelle prison.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1841 (projet du 22 décembre non réalisé)	Alfred Pescherard	Projet de chapelle dans une « grande salle voûtée en ogive située dans la tour dite le donjon au dessus de l'ancien logement du concierge ».
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1841 (devis approuvé le 28 décembre)	Alfred Pescherard	Travaux pour l'appropriation d'un vestiaire dans la maison d'arrêt de Loches.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1841-1842 (devis approuvé le 19 mars 1842)	Alfred Pescherard	Travaux d'entretien et d'assainissement à la maison d'arrêt et principalement à la tour ronde : démolition d'un pan de mur de la tour écroulée, dérasement du mur qui

			réunit la tour au bâtiment de la geôle (logis du gouverneur), restauration de « la pyramide à base octogone qui recouvre l'escalier » de la tour et rejointoiement de la plateforme de la tour.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1850 (devis approuvés le 15 mars)	Alfred Pescherard	Réparations à la maison d'arrêt pour augmenter sa sûreté suite à une évasion : exhaussement des murs qui séparent le préau d'avec les jardins du concierge, suppression de saillies en escalier d'une vieille muraille du côté du préau, réparations de grilles, réalisation d'une tranchée et d'une baie dans le mur d'enceinte gâche, remplacement de linteaux et de portes, pose de nouvelles serrures pour protéger les accès dont celui de la salle dite du navire ou de la salle la Balue. + Réparations urgentes à la toiture du logement du concierge et rejointoiement de la terrasse de la tour ronde.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99) et 4 N 165	1850-1854 (divers devis dont le dernier fut approuvé le 6 février 1854)	M. Aubert (architecte à Loches)	Réparations urgentes à la maison d'arrêt : couverture d'ardoise des bâtiments du concierge, de la chapelle et de Ludovic Sforza, réfection de l'entrée de la maison d'arrêt, grattages et bouchages des trous à la salle des militaires, à la chambre de sûreté et à celle de la barre, réparation des pignons et de la façade de la conciergerie, réfection du perron donnant sur le préau et du mur restant de

			l'écroulement de l'ancien donjon (1815).
ADIL, 4 N 170 (ancienne cote 4 N 99)	1854-1857 (du premier projet à son abandon)	Alphonse-Jules Baillargé (architecte) (projet 1) et Gustave Guérin (architecte départemental ; projet 2)	Projet de construction d'un nouveau corps de logis pour accueillir la maison d'arrêt de Loches sur les terrains compris dans l'enceinte des anciennes fortifications.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1855 (devis du 5 juin)	M. Aubert	Quelques travaux à la chapelle de la maison d'arrêt (menuiserie, serrurerie, peinture et vitrerie).
ADIL, 2 O 132-24	1856-1861 (du premier projet à l'exécution ; devis approuvé le 16 novembre 1861)	Ferdinand Collet (architecte de l'arrondissement de Loches)	Une promenade est installée à l'emplacement d'un terrain appelé l'Esplanade du château sur un ancien bastion joignant le donjon.
ADIL, T 1411 et 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161)	1877 (devis du 19 décembre) - 1881	Ferdinand Collet	Grosses réparations à faire à la maison d'arrêt de Loches à cause des pierres et blocs de mortiers qui se détachent du sommet de la tour carrée et des lézardes repérées dans les voûtes de la tour Louis XI : consolidation et réfection. Réparation complète du bâtiment dit du Martelet ou du duc de Sforza et du petit donjon.
ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161) et 4 N 169 (ancienne cote 4 N 55)	1881-1889	Alexandre Leroux (architecte à Loches)	Divers travaux d'entretien et d'aménagement à la maison d'arrêt dont principalement la réparation des toitures endommagées par les chutes de pierres provenant de la tour du donjon et la réfection de la terrasse du Martelet subissant des infiltrations d'eau. Des travaux de restauration de la terrasse de la tour Louis XI en 1881 comportent des malfaçons qui demandent une reprise totale en 1882.
ADIL, 4 N 169	1891 (devis du	Joseph Roublot	Travaux extraordinaires

(ancienne cote 4 N 99)	25 juin)	(architecte départemental de l'arrondissement de Loches)	pour l'établissement d'une chambre pour le greffe de la prison.
ADIL, 4 N 169 (ancienne cote 4 N 99)	1893 (devis du 5 février)	Joseph Roublot	Réparation du faîte de la cheminée du logement du gardien.
ADIL, T 1433 et 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161)	1894-1896	Joseph Roublot	Travaux à la prison de Loches : ajout de grillages et de portes pour éviter les évasions dont une double porte devant les souterrains ; consolidation des voûtes ; colmatage de trous dans les maçonneries ; réfection des sols ; aménagements de la cuisine et du réfectoire.
ADIL, T 1433 et 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161)	1899-1901	Joseph Roublot	Installation d'une pompe à la prison de Loches entraînant l'enlèvement de la margelle, de la charpente et de la toiture du puits.
ADIL, T 1433 et 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 280)	1904 (devis approuvé le 26 novembre)	Eugène Bruneau (architecte en chef des Monuments historiques)	Travaux de restauration de la tour Louis XI, du donjon et de son enceinte : remplacement d'une gargouille et reprise de la maçonnerie de la façade nord-ouest de la tour Louis XI ; réfection du couronnement du donjon à 40 m du sol et restauration de l'escalier permettant d'y accéder.
ADIL, T 1433	1905 (devis approuvé le 30 novembre)	Eugène Bruneau	Compléter la reprise du pied de la tour Louis XI et du rempart lui faisant suite en pierre de taille tendre de Loches et en moellons durs.
ADIL, T 1433, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 280) et 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1907 (devis approuvés les 23 janvier et 30 novembre)	Eugène Bruneau	Restauration et consolidation de la herse nord du rempart du donjon : démolition du mur et remplacement en pierre dure et tendre de Loches du contrefort de l'arrêtier, du jambage et du cintre de la herse.
ADIL, 4 N 171	1910-1912		Découverte par le gardien

(ancienne cote 4 N 100)			du donjon de Loches d'un souterrain voûté conduisant à des galeries souterraines qui se dirigent vers la ville. Des fouilles sont engagées par le gardien lui-même jusqu'en 1912.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1911 (devis du 10 mars approuvé le 10 août)	Eugène Bruneau	Restauration de la galerie et de l'escalier à l'intérieur des murs du donjon de Loches, remplacement « en raison de leur état de vétusté, [des] étais en bois qui soutiennent depuis 50 ou 60 ans la galerie du premier étage du donjon » et consolidation de la grille du puits du grand donjon.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	janvier 1912		Écroulement sur une hauteur de quelques mètres de l'un des contreforts du donjon.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1912 (devis approuvés les 14 octobre et 23 novembre)	Alphonse Goubert (architecte en chef des Monuments historiques)	Mise en état des contreforts demi-cylindriques du donjon et réfection des maçonneries du logement du gardien, de la tour Louis XI et des grand et petit donjons (démolitions, reprises, gobetages et rejointoiements). Démolition des deux contreforts de la face sud-ouest.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1914 (devis approuvé le 20 juillet)	Alphonse Goubert	Suite à une protestation contre la démolition des contreforts en 1912, leur restauration et réfection sont engagées.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1914 (devis du 11 mars)	Gustave Guérin	Restauration de la façade du logement du gardien-chef de la prison (gobetage et reprise en sous-œuvre).
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1915 (autorisation des travaux en août)	Alphonse Goubert	Restauration des maçonneries de la caponnière dans les fossés du donjon et construction d'un pont indépendant, au-

			dessus de l'ouvrage.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1915 (devis approuvé le 17 décembre)	Alphonse Goubert	Restauration des murs d'enceinte longeant le boulevard de la citadelle (reprise en sous-œuvre avec pierre tendre et chaux hydraulique) : sommet de l'éperon de la herse, angles avec pierres en boutisse, tourelle flanquant le pont-levis de l'ouest, tour à bec, jambage de la herse et morceaux de courtine.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1916 (devis approuvé le 12 août)	Alphonse Goubert	Réparation et protection des sommets du mur d'enceinte du donjon (moellons, pierres de taille tendres et dures de Loches).
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1916 (devis approuvés les 6 mars et 8 novembre 1919)	Alphonse Goubert	Réparation d'une partie du mur d'enceinte menaçant ruine côté du boulevard (remplacement de pierres, repiquage du rocher désagrégé et rejointoiement).
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1925 (devis approuvé le 16 février)	Alphonse Goubert	Réparation de l'escalier de sortie de la visite des souterrains du donjon : 21 marches en blocage et ciment et réparation des talus et murs d'appui des terres.
ADIL, 4 N 166 (ancienne cote 4 N 56)	1927		Découverte par le gardien du donjon, M. Girardin d'une galerie souterraine aboutissant à un boulevard.
ADIL, 4 N 171 (ancienne cote 4 N 100)	1929 (devis du 18 avril)		Remise en état des locaux affectés à la détention et de l'appartement du gardien-chef (serrurerie, menuiserie, plâtrerie, peinture et vitrerie).
ADIL, T 1507	1929 (devis approuvé le 17 mai)	Albert Bray (architecte en chef des Monuments historiques)	Consolidation de la tour de Louis XI en remplaçant l'ancien plancher par une dalle de béton, en injectant du mortier ciment dans les maçonneries fragiles ; suppression d'un entresol ;

			bouchage d'une cheminée ; rejointoiment et remplacement de pierres abîmées.
ADIL, 79 J 785	1958	Paul Chalumeau (architecte départemental)	Remise en état de la cuisine du logement du gardien du château au donjon.

Tableau 2 : travaux réalisés aux logis et aux divers bâtiments occupant la moitié nord du château du XVII^e siècle à aujourd'hui²⁶⁶

Source ou référence bibliographique	Date ou période des travaux	Architecte, entrepreneur ou autre personne impliquée dans le chantier	Description des travaux
ADIL, C 656	1606-1611	Jean Proust (entrepreneur)	Réparation des couvertures des logis, de la chapelle Saint-Louis, des écuries et d'un autre corps de bâtiment « joignant au pinacle desdites salles » ; réfection des pinacles, des fenêtres et ajout de gargouilles au palais ; réfection des planchers de la tour Agnès Sorel et d'une fenêtre de la cuisine sous les salles du roi ; réparation de la voûte et de la couverture du portail du château ; remplacement de certaines pierres de la muraille par des pierres dures talutées.
ADIL, A 7 et C 281	1722-1778	Guillaume Bayeux et Jean-Baptiste de Voglie (ingénieurs des ponts et chaussées), Pierre Boileau et Jacques Morinet (entrepreneurs)	Entretien annuel des couvertures, pont-levis et dormants du château de Loches et réparations des dommages causés par un ouragan survenu en avril 1758.
ACL, DD 9	1746	René Pattois (salpêtrier)	Ouvrages réalisés sous le palais qui ont engendré « des delits considerables aux batimens » et que le salpêtrier s'engage à réparer : réfection des fondements du palais, du pilier de l'entrée, d'une partie de l'escalier et comblement des fissures.

²⁶⁶ Cela inclus donc la porte royale. En revanche, les travaux de la collégiale ont été répertoriés dans un tableau indépendant (cf. tableau 3).

ADIL, C 281	1768	?	Réparations à faire au château suite à une tempête de grêle qui a eu lieu les 17 et 18 juillet 1767 : réfections des souches de cheminée, des vitres, des écuries, etc.
ADIL, C 281	1782-1785	M. de Montrocher (ingénieur en chef des ponts et chaussées)	Réfection et rejointoiement des terrasses du château ; réparation du mur de l'écurie, de la chambre de Madame de Bois Lambert et des divers bâtiments attribués au lieutenant du roi.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 1	1788 (délibération du 9 mars)		Réparations à faire aux fenêtres du palais et des prisons.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 3	1791 (délibération du 8 juin)	M. Morinet (charpentier)	Travaux de réparation au château sans plus de précision.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 4	1794 (délibération du 11 avril)		Réfection de portes entre la terrasse sur la rue Saint-Ours et les commodités de la tour Agnès Sorel dont des fenêtres d'aération sont bouchées, travaux à l'escalier de la tour, au sellier et au jardin.
ADIL, 4 N 165	1801 (procès-verbal du 24 juillet)	M. Morin (architecte de Loches)	Travaux de maçonnerie, de menuiserie et de serrurerie dont les devis ne sont pas conservés (probablement en relation avec l'installation du tribunal dans le logis sud).
ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161)	1804 (devis approuvé le 27 février)	Pierre Richard (entrepreneur de Beaulieu-lès-Loches)	Aménagement des appartements du sous-préfet (pose de nouvelles portes et fenêtres), restauration des toitures dont celles en ardoise des tourelles du corps de logis sud, destruction du noyau de l'escalier à retours pour y placer une cuisine, démolition de l'ancienne cuisine saillante au nord et construction d'un pavillon maçonné englobant la

			loggia pour supporter la terrasse sommitale.
ANF, F ¹³ 856	1805-1806		Divers travaux d'aménagement de la sous-préfecture comprenant des démolitions supplémentaires : l'ancienne écurie et la clotûre du jardin du lieutenant du roi et le logement des vétérans. L'entrée du tribunal auparavant située sur la façade occidentale est déplacée sur le pignon sud.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1806 (délibération du 10 février)		Participation de la ville aux frais de réparations de la sous-préfecture.
ADIL, T 1421 et 4 N 169	1808-1809	Pierre Murison (architecte de l'arrondissement de Loches)	Installation du tombeau d'Agnès Sorel dans la salle basse de la tour Agnès Sorel : pour ce faire la tour est comblée sur 12 m de haut jusqu'au niveau de la terrasse, une porte d'entrée est percée et décorée d'un entablement à fronton supporté par des colonnes en marbre, deux fenêtres sont percées et les murs et le plafonds sont enduits.
ADIL, 4 N 165 (anciennes cotes 4 N 52 et 4 N 56)	1808-1818 (du premier devis à l'achèvement des travaux)	Pierre Murison	Réparations faites aux bâtiments, terrasses et clôtures de la sous-préfecture et du tribunal : remplacement de bois pourris dans la première charpente pour éviter son affaissement et son écartement ; couverture en ardoise ; réaménagements des pièces (escalier menant aux archives, huisseries, châssis, carrelage, peinture et décor dorique dans la salle d'audience) ; gobetage de la façade occidentale et renfort du conduit hors-œuvre de cheminée ; consolidation des remparts supportant la terrasse et

			réfection d'une partie de son pavement ; entretien et réparation du puits.
ADIL, 4 N 165	1825-1828 (dernier devis approuvé le 8 décembre 1828)	MM. Delaporte et Garny (architectes assurant l'intérim)	Diverses réparations à la sous-préfecture, au rempart et au palais de justice et au local du concierge du château mais principalement des aménagements aux appartements habités par le sous-préfet.
ADIL, 4 N 165 (anciennes cotes 4 N 52 et 4 N 56)	1831-1836 (dernier devis approuvé le 15 mars 1836)	Alfred Pescherard (architecte et agent-voyer de l'arrondissement de Loches)	Divers travaux d'aménagement et d'ameublement de la sous-préfecture et du tribunal (serrurerie, maçonnerie, peinture et vitrerie) ; réfection d'une partie de la toiture et renforcement de la charpente ; restauration des terrasses et soubassements du château et de la plateforme de la porte royale ; agrandissement d'une fenêtre de la tour Agnès Sorel.
ADIL, 4 N 165 (ancienne cote 4 N 52)	1834 (devis du 25 juin)	Alfred Pescherard	Projet d'agrandissement de la sous-préfecture et d'une nouvelle disposition des bureaux par l'ajout d'un avant-corps sur la façade occidentale du second logis (non réalisé).
ADIL, 4 N 165	1835 (travaux engagés à la suite du rapport du 12 septembre)	Alfred Pescherard	Réfection du sol du rez-de-chaussée de la tour Agnès Sorel suite à l'écroulement du dallage du caveau sépulcral de la dame.
ADIL, 4 N 165 (ancienne cote 4 N 56)	1838 (devis approuvé le 8 novembre 1838)	Alfred Pescherard	Ouvrages de maçonnerie pour les soubassements et les revêtements, de charpenterie pour les planchers et les combles ; établissement d'un poêle dans la salle à manger ; pose de nouveaux carrelages.
ADIL, 4 N 165 (anciennes cotes 4 N 52, 4 N 55 et 4 N 56) et 4 N 169	1841-1844 (dernier devis approuvé le 18 juin 1844)	Alfred Pescherard	Réaménagement des appartements de la sous-préfecture ; entretien de la terrasse et des murs de

			soutènement ; réfection du tombeau d'Agnes Sorel et aménagement d'une entrée pour le public ; construction d'un nouveau pavillon de latrines pour le tribunal à la place de celles adossées à la tour Agnes Sorel.
ADIL, 4 N 165 (ancienne cote 4 N 52)	1846 (devis approuvé le 23 septembre)	Alfred Pescherard	Travaux extraordinaires afin de modifier la distribution intérieure du palais de justice et d'établir une pièce pour le juge d'instruction à l'étage.
ADIL, T 1448 et 4 N 165 (anciennes cotes 4 N 52 et 4 N 56)	1847-1850 (dernier devis approuvé le 15 mars 1850)	Alfred Pescherard	Travaux de réparation et d'entretien du tribunal et de la sous-préfecture ; restauration de la fenêtre à remplage de l'oratoire.
ADIL, 4 N 165 (anciennes cotes 4 N 52 et 4 N 56)	1850-1858 (dernier devis du 6 juin 1858)	M. Aubert (architecte à Loches)	Divers travaux d'entretien au tribunal et à la sous-préfecture mais aussi aux bâtiments et ouvrages annexes (puits, cave, écurie) ; reprise du mur de soutènement et de la tour Agnes Sorel.
ADIL, 4 N 165 (ancienne cote 4 N 56)	1855 (rapport) et 1859 (devis du 2 mai)	Ferdinand Collet (architecte de l'arrondissement de Loches)	Travaux à faire pour l'appropriation et l'agrandissement du palais de justice et de la sous-préfecture et pour la construction annexe d'une justice de paix (projet non réalisé).
ADIL, T 1410	1865-1868	Ferdinand Collet	Projet d'appropriation du château au service de la sous-préfecture après le départ du tribunal (non réalisé).
ADIL, T 1411	1878	Ferdinand Collet	Réfection de la terrasse du belvédère du corps de logis nord appelé « bâtiment de Louis XII ». Il n'en a pas été référé au ministre des Beaux-arts car l'importance du chantier a été jugée assez faible et l'architecte Collet a affirmé avoir repris scrupuleusement les traces

			anciennes du passé.
<p>MAP, 0081/037/0050</p> <p>ADIL, 2 Z 75 (anciennes cotes 2 Z 160 et 2 Z 161) et T 1411</p>	<p>1878-1884 (devis approuvés le 4 février 1880 puis le 10 mai 1883 après modification)</p>	<p>Ferdinand Collet (pour le lancement du projet et la demande de financement auprès du ministre des Beaux-arts en 1878) et Eugène Bruneau pour la réalisation (architecte en chef des Monuments historiques)</p>	<p>Restauration du logis nord appelé « la partie Louis XII » s'étalant entre 1881 et 1884 (chapitre I) : réfection importante de la façade en utilisant de la pierre dure, de la roche et de la pierre tendre de Loches. Les fenêtres ont perdu leurs piédroits, meneaux et linteaux tandis que le couronnement des lucarnes à gâbles et pinacles est complètement détruit. Il s'agit alors de reconstruire l'ensemble en pierre dure pour éviter une dégradation rapide. Le pignon nord est entièrement refait ainsi que l'édicule qui abrite des « privés » et se voit affubler d'une cheminée d'aération. Quant à la charpente, elle est rénovée par des bois neufs ou de réemplois et consolidée par des éléments en fer. Mais l'essentiel des travaux des parties hautes se concentre sur la couverture en ardoise et la réfection des souches de cheminée.</p>
<p>ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 160)</p>	<p>1883 (devis approuvé le 25 août)</p>	<p>Alexandre Leroux (architecte à Loches)</p>	<p>Aménagement d'une pièce abandonnée, adjacente au vestibule de cuisine, en salle de bain et lingerie.</p>
<p>MAP, 0081/037/0050</p> <p>ADIL, 4 N 166 (ancienne cote 4 N 55)</p>	<p>1885-1889 (devis approuvé le 24 juillet 1885)</p>	<p>Eugène Bruneau</p>	<p>Restauration du corps de logis sud appelé « la partie Charles VII » (chapitre II) : remplacement de plusieurs pierres en façade, réfection des fenêtres à croisée avec de nouveaux linteaux et meneaux en pierre de Chauvigny, reconstruction des parties hautes attaquées par des infiltrations d'eau (chemin de ronde bordé de créneaux et tourelles qui subissent un rejointoiement</p>

			de leur parement intérieur, le remplacement de leurs portes et la réalisation de leur toiture en écailles de pierre couronné d'un fleuron sculpté). La couverture en ardoise est entièrement refaite. La tour Agnès Sorel fait aussi partie de cette campagne de travaux : restauration des ouvertures, réfection de la cheminée adossée au versant sud de la tour et réalisation de vitraux « d'art style du XV ^e siècle » par un artisan parisien, Eugène Oudinot.
MAP, 0081/037/0050 ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 161) et 4 N 166 (ancienne cote 4 N 55)	1889-1891 (devis approuvé le 9 mars 1889)	Eugène Bruneau	Suite à des pluies persistantes en 1888, d'importants problèmes d'humidité attaquent la terrasse ce qui donne lieu à une importante réfection réalisée au cours des années 1890 et 1891 : reconstruction du mur de soutènement, du dallage et du mur bahut de la terrasse, création d'un puits donnant accès sous la terrasse, bouchage d'un ancien égout provenant du dessous de la tour dite Agnès Sorel et mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux.
MAP, 0081/037/0050	1892	Eugène Bruneau	Plusieurs travaux pour l'aménagement de la sous-préfecture et notamment de son rez-de-chaussée : bouchage de la fenêtre du bureau du secrétaire du sous-préfet et abattage de la cloison qui le sépare du grand bureau adjacent, restauration du plafond de la salle à manger dont une poutre est remplacée, plâtrage de la croisée du salon donnant sur la cour,

			construction d'allèges en brique pour les fenêtres donnant sur la terrasse, pose de lambris et de nouvelles cloisons.
MAP, 0081/037/0050 ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 280) et ADIL, 4 N 166	1905 (devis signé le 17 juillet et approuvé le 27 du même mois)	Eugène Bruneau	Destruction du bâtiment adossé au pignon sud, reprise des arrachements et de la terrasse, réfection des portes. Les divers matériaux récupérés sont vendus par les M.H.
ADIL, 4 N 166	1906 (rapport du 1 ^{er} avril)	Frédéric Wielhorski (architecte départemental)	Projet d'aménagement du premier étage et aménagement des locaux en appartement.
MAP, 0081/037/0050 ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 280) et ADIL, 4 N 166	1906-1909 (devis approuvé le 20 juin 1906 – exécution prescrite le 10 juillet 1909)	Eugène Bruneau	Réfection du pignon sud du logis sud nécessaire à la suite de la destruction du bâtiment qui s'appuyait contre lui en 1905, construction du grand escalier d'entrée et restauration complète du couronnement des tourelles attenantes au pignon.
MAP, 0081/037/0050 ADIL, 4 N 166 (ancienne cote 4 N 55)	1913 (devis du 21 novembre présenté le 24 du même mois)	Alphonse Goubert (architecte en chef des Monuments historiques)	Terrassement et pavage contenant un caniveau au devant de la façade occidentale des logis pour canaliser les eaux pluviales et éviter les infiltrations qui endommagent la base des murs.
MAP, 0081/037/0051 ADIL, 2 Z 75 (anciennes cotes 2 Z 280 et 2 Z 160) et 4 N 166	1916	Alexandre Leroux	Travaux de réfection réalisés immédiatement après un incendie survenu le 1 ^{er} mars 1916 dans la sous-préfecture à l'extrémité nord des logis et reconstruction de la souche de la cheminée du "cabinet" qui dépasse depuis la terrasse sommitale.
MAP, 0081/037/0051 ADIL, 2 Z 75 (ancienne cote 2 Z 280) et 4 N 166	1917 (devis approuvé le 10 février)	Alphonse Goubert	Réparation du mur de soutènement de « la façade principale du palais royal » soit celui donnant à l'est, en avant de la terrasse.

(ancienne cote 4 N 55)			
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007	1922 (devis approuvé le 31 mars)	Alphonse Goubert	Réparation des parements de deux gros contreforts contre le mur d'enceinte nord et sur lequel s'appuient la façade nord des logis et une salle voûtée.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, T 1443	1924 (devis approuvé le 3 juillet)	Alphonse Goubert	Démolition d'une ancienne serre en ruine établie dans le jardin de la sous-préfecture reposant sur la partie supérieure du mur d'enceinte nord du château et réparation de cette partie supérieure du mur d'enceinte et du rempart du côté des fossés Saint-Ours. Sont aussi mentionnées des menues réparations au château sans plus de précision.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, 4 N 166	1925 (devis approuvé le 17 mars)	Alphonse Goubert	Réfection de deux groupes de têtes de cheminées de la sous-préfecture qui présentent plusieurs fentes : l'un de trois têtes et l'autre de deux.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, T 1507	1926 (devis approuvé le 24 août)	Edmond Rigaud (architecte-voyer de l'arrondissement de Loches)	Réparations à effectuer dans une chambre du 1 ^{er} étage pour soutenir une poutre cassée et étayée provisoirement dans le palais royal : réfection de deux soliveaux.
ADIL, T 1507	1927 (devis approuvé le 11 juin)	Edmond Rigaud	Restauration des mâchicoulis en pierre de Clion et de voûtes à la porte royale du château qui se désagrègent à cause du salpêtre.
ADIL, T 1507	1929 (devis approuvé le 13 novembre)	Albert Bray (architecte en chef des Monuments historiques)	Réparations au mur d'enceinte côté rue des fossés Saint-Ours : démolition des parements en pierre tendre en mauvais état et remplacement par des moellons durs noyés dans de la chaux hydraulique.
ADIL, T 1507	1931 (devis	Albert Bray	Restauration des

	approuvé le 31 mars)		mâchicoulis en pierre de Clion et rejointoiement et injection de ciment dans les murs et voûtes de la porte royale du château appelée tour nord.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, T 1507	1931 (devis approuvé le 25 avril)	Albert Bray	Remise en état de la salle du tombeau d'Agnès Sorel correspondant au rez-de-chaussée de la tour dite Agnès Sorel comprenant la réfection du dallage perturbé par la dépose du tombeau, parti lui-même en restauration et la restauration des enduits muraux.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, T 1507	1931 (devis approuvé le 30 juin)	Albert Bray	Restauration complète de la maison du fou du roi construite à cheval sur le rempart nord, au fond du jardin du logis : réfection de la façade orientale, restauration de la porte d'entrée et de son archivolt, bouchage des ouvertures modernes, démolition d'une cheminée moderne, réfection des parements internes, pose d'une charpente neuve alliant chêne et fer et d'une couverture réemployant des tuiles anciennes et restauration des redents du demi-pignon.
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007	1933 (devis approuvé le 5 décembre)	Albert Bray	Restauration du parement du rempart nord sur lequel s'appuie la maison du fou ainsi que finitions apportées à cette dernière (pose des châssis et des enduits).
MAP, 0081/037/0051 0080/057/0007 ADIL, 4 N 166 (ancienne cote 4 N 56)	1932-1936 (devis approuvés le 28 janvier 1933 et le 5 décembre 1934)	Albert Bray	Restauration de la loggia à l'extrémité nord-ouest des logis, donnant sur les jardins : démolition des murs obstruant des arcades, remplacement des colonnes et des arcs des deux niveaux et consolidation de

			l'ensemble par des chaînages de béton armé dans les reins des arcs. Le chapiteau de la colonne du rez-de-chaussée est quant à lui préservé.
MAP, 0081/037/0051 ADIL, 4 N 166 (ancienne cote 4 N 56)	1934 (rapport du 11 septembre)	Albert Bray	Suggestions de travaux pour l'aménagement intérieur des logis et l'ouverture à la visite du monument : reconstitution de la chambre dite de Charles VII avec le rétablissement du passage vers la tour Agnès Sorel ; réouvertures des portes d'origine entre la chambre et la grande salle ; restauration de l'oratoire avec la fermeture de la porte qui donne sur l'escalier en vis.
MAP, 0081/037/0052 0080/057/0007	1936 (proposition du 10 janvier)	Albert Bray	Proposition de reconstruction des deux salles de l'étage du logis nord par la démolition de cloisons, la mise au jour des anciens plafonds recouverts de plâtre, le rétablissement de l'ancien carrelage et l'ouverture de la porte entre le cabinet et la garde-robe adjacente, murée « il y a quelques années ».
MAP, 0081/037/0052 0080/057/0007	1936 (devis approuvé le 31 mars)	Albert Bray	Consolidation des poutres du plafond de la grande salle par la construction dans les combles de filets de ciment armé et l'ajout d'armatures en fer. Les travaux sont réalisés durant l'année 1937 après la mise en place d'étais provisoires.
MAP, 0081/037/0052 0080/057/0007	1936 (devis approuvé le 31 mars)	Albert Bray	Continuation de la restauration du mur de soutènement nord en partie sous la maison du fou. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1939.
MAP, 0081/037/0052	1938-1939 (devis	Albert Bray	D'importants travaux se concentrent sur le logis sud

	approuvés le 23 février et le 12 décembre 1938 puis le 26 août 1939)		et la grande salle : les souches de cheminées sont démolies et la couverture reprise pour les trous alors créés ; les parements sont repris à divers endroits et enduits suite à des sondages et au piquage des enduits du XIX ^e siècle ; réfection de sablières, blochets, jambettes, chevrons et coyaux en chêne sur certaines fermes de la charpente ; étaitements des planchers, des cintres maintenant les voussoirs des cheminées et fenêtres anciennes et début de leur restauration. L'escalier à retours dans l'angle nord-ouest a notamment été redécouvert à cette occasion.
ADIL, 4 N 165 (ancienne cote 4 N 56)	1940 (devis dressé le 5 avril)	Edgar Ruby (ingénieur en chef et architecte départemental)	Aménagement d'un terrain acquis en 1935 de M. Courson pour agrandir le jardin et la cour de la sous-préfecture vers le sud.
MAP, 0081/037/0052 ADIL, 4 N 165 (ancienne cote : 4 N 56)	1940 (devis approuvé le 11 mai)	Albert Bray	Réfection du plancher d'une pièce du rez-de-chaussée en ciment armé afin d'éviter la réitération de l'écroulement du plancher en bois dû à sa pourriture.
MAP, 0081/037/0052	1948 (devis approuvé le 17 février)	Bernard Vitry (architecte en chef des Monuments historiques)	Remise en état définitive de la grande salle du château consistant principalement en un important nettoyage des parements au chemin de fer et au bouchage des sondages.
MAP, 0081/037/0053	1953 (devis approuvé le 25 avril)	Bernard Vitry	Consolidation des parements des remparts et notamment des murs de soutènement de la terrasse dont le garde-corps est entièrement refait.
MAP, 0081/037/0053 1991/025/0006	1954-1956 (devis approuvés le	Bernard Vitry	Remise en état de l'intérieur des logis : brossage des parements, décapage des

	23 décembre 1954 et le 16 mai 1956)		plafonds à l'acide oxalique, pose d'enduits sur le second logis, réalisation des châssis des fenêtres et des vantaux etc. L'année 1956 se concentre sur les sols dont les carrelages sont remplacés dans le second logis et sur l'oratoire et l'escalier en vis attenant partiellement restaurés.
ADIL, 79 J 487	1956-1957	Paul Chalumeau (architecte départemental)	Aménagement du rez-de-chaussée du corps de logis sud avec la construction de cuisines, de services et d'une salle de commission.
MAP, 0081/037/0053	1963 (selon André Montoux le projet est réalisé entre 1969-1970)	Bernard Vitry	Déplacement du tombeau d'Agnès Sorel depuis le rez-de-chaussée de la tour dite Agnès Sorel jusqu'à la première salle de l'étage du logis 2 prenant alors l'appellation « salle Agnès Sorel ».
Conseil Général	2005	Entreprise Hory-Chauvelin (maçonnerie)	Translation du tombeau d'Agnès Sorel depuis la première salle de l'étage du logis nord à la collégiale Saint-Ours.
Conseil Général	2004-2006 (du projet à la réalisation)	Bertrand Penneron (architecte)	Destruction des cuisines au rez-de-chaussée du logis sud pour l'aménagement de salles d'exposition et restructuration du vide sanitaire (réseau électrique et gaz). Le plancher du rez-de-chaussée est entièrement refait pour sa moitié orientale.
Conseil Général	2005-2007 (du projet à la réalisation)	Arnaud de Saint-Jouan (architecte en chef des Monuments historiques)	Restauration des vitraux de toutes les baies de la tour Agnès Sorel.
Conseil Général	2005-2008 (de l'étude préalable à la réalisation)	Arnaud de Saint-Jouan	Restauration de l'oratoire d'Anne de Bretagne suite à plusieurs études préliminaires des matériaux, des interventions antérieures et des traces de polychromie

			<p>(stratigraphies et spectrophotométrie réalisées en laboratoire) ainsi qu'un nettoyage complet de « l'antichambre de l'oratoire » permettant la mise en valeur des peintures et graffiti et notamment la découverte de négatifs de fleurs de lys bûchées à la révolution. Ces travaux ont nécessité le bouchage d'un conduit de latrine entre les deux pièces et la réfection de la terrasse sommitale pour éviter de nouvelles infiltrations.</p>
--	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau 3 : travaux réalisés à la collégiale, au presbytère et aux maisons canoniales du XVII^e au XX^e siècle²⁶⁷

Source ou référence bibliographique	Date ou période des travaux	Architecte, entrepreneur ou autre personne impliquée dans le chantier	Description des travaux
ADIL, G 307	1607 (bail du 16 juin)	Aimé Dudouet (écuyer de la cour du roi à Loches) et Claude Sauquin (chanoine)	Location d'un corps de maison joignant au logis de la chapelle Saint-Jean près des murailles du château par Aimé Dudouet. Le propriétaire Claude Sauquin y a fait des réparations au préalable pour 117 sols et 6 deniers.
BML, ms. 44	1619 (sentences des 11 septembre et 10 novembre)		Réparations aux maisons canoniales de Jacques Penissault et Guillaume Rochers.
BML, ms. 44	1624 (autorisation du 12 novembre)		Autorisation de détruire le logis en ruine du prieur et de vendre les matériaux.
BMa, ms. 4405 BMT, ms. 1206 (copie)	1647-1648		Travaux aux dubs de la collégiale abîmés par les pluies (pose d'ardoises).
BML, ms. 44 et Jacques-Xavier Carré de Busserolle, 1882	1686-1740	Gilles Michau (architecte)	Réparations aux « pyramides et voutes de l'église du château » moyennant 2700 £t. en 1686 et 8000 £t en 1720.
ADIL, G 306	1722 (acte capitulaire du 16 novembre)	René Clopin (chapelain de la chapelle des Brosses) et Jean Duchesne (titulaire de la chapelle de Prime)	Réunion du logis affecté à la chapelle des Brosses, jugé trop petit par le résident maître René Clopin, et du logis adjacent dépendant de la chapelle de Prime.
ADIL, G 296	1776-1779		Divers travaux de maçonnerie, charpenterie,

²⁶⁷ De nombreuses informations proviennent des notes de Gérard Fleury et des documents conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine auxquels il a eu accès en 1997 et 1998. Leurs cotes n'ayant pu être vérifiées dans le cadre de cette étude, j'ai simplement indiqué dans la colonne *source ou référence bibliographique*, « Recherches de Gérard Fleury ».

			menuiserie, serrurerie et vitrerie pour la construction pour l'abbé Thouroude d'une maison canoniale neuve dont le jardin donne sur le donjon.
ADIL, G 295	1777 (22 février pour la demande et 5 mars pour le procès-verbal d'exhumation)	Jacques-François Mayaud de Boislambert (lieutenant du château) et abbé de Baraudin (doyen de la collégiale)	Déplacement du tombeau d'Agnès Sorel dans la nef de l'église ce dernier gênant l'office dans le chœur.
ADIL, G 295	1778 (bail du 1 ^{er} juin)	Pierre de Chasteau Chalon (écuyer au château)	Location d'une maison dépendant de la chapelle des Brosses au sein du château (cuisine, chambre, cabinets, grenier, cour et jardin) dans laquelle des travaux sont annoncés à une croisée de la chambre et aux treilles du jardin.
ADIL, G 309	1778 (délibération du 14 juillet)	Louis Etienne Gallicher et Pierre Hamel (notaires royaux, arpenteurs et féodistes)	Renouvellement du terrier des fiefs du chapitre et levée des plans de toutes les maisons canoniales situées dans l'enceinte du château.
ADIL, G 296 et G 309	1778-1782	MM. Belotin et Delacour (chanoines), Gilles Bouffeteau (charpentier) et Nicolas Etienne (maçon)	Grosses et menues réparations de maçonnerie, charpenterie et couverture aux maisons canoniales du château dont celles rendues vacantes après un décès : une maison le long du donjon, où est décédée M. Augustin de la Faverie (1778), le logis de Maître Ours François Musnier (1781) et ceux du chanoine Delafaure et du chantre Michel Douët-Chalus (1782). Le chanoine Pierre Charles Gobreau demande une aide financière pour réaliser des travaux urgents à sa maison le 4 septembre 1781.
ADIL, 2 L 489 et ACL déposées aux ADIL : EDEP 132,	16 février 1791 (date du procès-verbal de visite)	MM. Roudeau et Buttot (experts)	Translation de l'église paroissiale Saint-Ours dans l'église du château générant

1 D 3			des travaux de réfection, des modifications de circulation et la restauration des charpente et couverture ; les maisons des chanoines servent alors de logement au curé et aux vicaires ; rétablissement du cimetière sur la colline de Vignemont et suppression du cimetière aménagé dans les fossés.
ADIL, L 110 et L 257	16 floréal an VII = 5 mai 1798	Alexandre Pierre Gaboré (commissaire du Directoire exécutif)	La collégiale du château est transformée en temple pour célébrer les fêtes décadaires. Les frais des modifications sont assurés par la vente des matériaux des démolitions des parties attenantes à l'église et jugées non nécessaires au nouveau plan.
ADIL, 2 O 132-18	8 thermidor an XIII = 27 juillet 1805 (paiement des travaux réalisés l'année précédente)	Couratin (vitrier)	Réparations aux vitraux. Selon les recherches de Gérard Fleury d'autres travaux ont été réalisés la même année au pavé.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1806 (délibération du 10 février)		La ville participe aux frais de réparations « a l'arche St Ours ».
ADIL, 2 O 132-18	1806 (devis dressé le 26 août)	Pierre Murison (architecte de l'arrondissement de Loches)	Réparations faites à la couverture de l'église curiale de Loches dont une partie des voûtes est exposée aux ravages des eaux pluviales.
ADIL, 2 O 132-18	1809-1811 (devis approuvé le 3 janvier 1811 et réception des travaux le 8 mars suivant)	Pierre Murison	Suite au constat du mauvais état des ducs et de la toiture du chevet et des bas-côtés, réparations faite à la charpente et à la couverture des combles de l'église curiale de Loches, rejointoiement de la terrasse du porche et rétablissement des balustrades.
ADIL, 2 O 132-18	1814 (devis approuvé le 6 septembre)	Pierre Murison	Réfection de deux façades en ardoises des pyramides sud-ouest et sud-est, de deux bouts de couverture en trapèze pour joindre avec le

			mur de courtine et de diverses toitures.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1815 (délibération du 11 octobre)	Pierre Murison	M. Picard donne à la ville une maison et un jardin situés près de l'église afin d'y établir le presbytère : des réparations sont engagées sur l'ensemble du presbytère et un puits est construit dans la cour.
ADIL, 2 O 132-18	1816 (devis approuvés le 22 avril)	Pierre Murison	Reconstruction à neuf du comble et de la couverture du bas-côté sud de la nef dont les voûtes sont dégradées par les eaux pluviales depuis que l'ancienne couverture et sa charpente sont tombées de vétusté ; travaux de maçonnerie, de charpenterie et de couverture au presbytère.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1817	Pierre Murison	Un jardin du château, entre la rue menant à l'église Saint-Ours et la cour du presbytère, est annexé au jardin du presbytère.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1818 (devis approuvé le 2 octobre)	Pierre Murison	Réfection de la terrasse et de la croisée d'ogives (remplacement de 4 voussoirs de l'ogive sud-ouest à nord-est) du porche, pose d'un lait de chaux (teinté de noir ou de jaune) sur l'ensemble des parois murales de l'intérieur de l'église (sauf au chœur et chapelle), blanchiment des colonnes et de l'intérieur des flèches après grattage des moisissures.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1821 (devis approuvé le 27 janvier)	Pierre Murison	Réfection de toutes les parois intérieures de l'église.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132,	1823 (devis approuvé le 19 mai)	M. Ribot-Mauduit (architecte assurant l'intérim)	Réfection de la terrasse du porche, de la couverture et pose de quatre gargouilles.

1 D 6			
ADIL, 2 O 132-18	1824 (devis approuvé le 6 septembre)	M. Ribot-Mauduit	Travaux réalisés à la maison curiale de Loches : réfection du puits, de la toiture en terrasse et commandes de nouvelles menuiseries.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1824 (devis approuvé le 15 novembre)	M. Ribot-Mauduit	Réparations aux toitures et sur les parements externes de l'église Saint-Ours.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1825 (budget de l'année voté en 1824)		Réparations aux boiseries d'une partie du sanctuaire et d'une chapelle latérale, restauration du pavage de l'église et réfection de la charpente du presbytère.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1828 (devis approuvé le 27 juin)	M. Garny (?)	Travaux de réparation à l'église et au presbytère de la paroisse Saint-Ours : « transposition » d'une baie de porte et construction d'un escalier en chêne pour arriver à la chaire à pêcher, curage du puits et réparations à la margelle et au manteau, construction d'un mur de terrasse dans le jardin du presbytère.
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 6	1832 (devis approuvés le 26 décembre)	Alfred Pescherard (architecte-voyer de l'arrondissement de Loches)	Réparations à la couverture des ducs (« petites flèches ») en tuiles côté nord, en ardoises côté sud, et de l'entre-deux côté midi et des noues côté nord, rejointoiement de la terrasse du porche en « ciment romain », réfection des chéneaux de la nef, construction de petits murs sous les parties couvertes d'ardoises des deux flèches de la nef, restauration du contrefort du clocher côté est.
ADIL, 2 O 132-18	1835 (devis approuvé le 26 juin et réception des travaux le 10 décembre)	Alfred Pescherard	Restauration du mur de soutènement du presbytère, réfection complète des combles du presbytère qui tombent de vétusté et

			unification de la toiture des différents corps de bâtiment accolés demandant certains exhaussements de maçonnerie.
ADIL, 2 O 132-18	1835 (devis approuvés le 2 juillet et le 11 décembre)	Alfred Pescherard	Restauration de la flèche de la tour de l'est de l'église paroissiale Saint-Ours : démolition de la flèche sur 7 m et reconstruction de la pointe et remplissage des quatre petites pyramides d'angle.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7	1835 (devis approuvé le 11 décembre)	Agent voyer de Loches	Réfection du mur de soutènement des terrasses du jardin du presbytère sur une surface 76 m ² (la surface prévue à l'origine était de 47 m ² mais lors des travaux le mur s'est avéré endommagé sur une plus grande longueur).
ADIL, 2 O 132-18 ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7	1836-1837	Alfred Pescherard	Installation de l'abbé Nogret dans son presbytère qui engendre diverses réparations. Le 8 janvier 1837, la ville autorise le nouveau curé à réunir au presbytère le cul-de-sac qui précède son entrée.
ADIL, T 1488	1838-1840	M. le curé	Découverte de la chapelle souterraine de la collégiale lors de fouilles.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7	1840 (délibération du 19 octobre)		Autorisation de détruire une basse panne adossée à l'église Saint-Ours et qui ne présente aucune utilité ou aucun intérêt architectural.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7	1840 (devis approuvé le 29 août)		Réparations au portail et aux murs de clôture du presbytère.
Recherches de Gérard Fleury	1843-1850 (avant et conjointement aux travaux assurés par les services des Monuments historiques)	Abbé Nogret et Fabrique Saint-Ours	Divers travaux, en particulier à la crypte : dégagement et revêtements de ciment des parois.
Recherches de	1843		Respect des culs-de-lampes

Gérard Fleury et ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 D 7			(manque d'argent pour les prolonger jusqu'au sol : la ville refuse de participer aux frais) lors du ravalement de l'abside et du transept ; démolition de la pyramide qui couvrait le porche.
ADIL, 2 O 132-18 et T 1413	1845 (devis approuvé le 5 août)	Phidias Alexandre Vestier (architecte en chef des Monuments historiques)	Restauration de l'ensemble de l'église : extérieur du clocher est, abside, mur de la nef au sud, clocher à l'ouest, porte principale du porche, porte du porche au nord, porte au sud, déblais et pavage.
Recherches de Gérard Fleury	1847	Phidias Alexandre Vestier	Travaux de réfection : à la corniche de l'appentis (13 consoles), au clocher est (reconstruction des colonnes, des pyramidions, des chapiteaux, des choux et reprise des angles de la flèche) à l'abside (6 consoles ou modillons, 2 chapiteaux neufs à l'extérieur, 12 chapiteaux des grandes colonnes, pointes de diamant dans les archivoltes, 8 chapiteaux sous les archivoltes, choux sur le tympa des lucarnes).
ADIL, T 1413	1852 (devis approuvé le 24 juillet)	Phidias Alexandre Vestier	Réparations d'appropriation du bas-côté sud : reprises des murs, des voûtes et des fenêtres.
ADIL, 2 O 132-18 et 5 V 63	1852-1853 (projet approuvé le 2 mai 1853)	Ferdinand Collet (architecte de l'arrondissement de Loches)	Acquisition d'une portion du jardin, le long de l'église, derrière le chevet et ayant appartenu à l'abbé Nogret, par le conseil de Fabrique de l'église Saint-Ours.
ADIL, 2 O 132-18 et T 1413	1853 (devis approuvé le 9 avril)	Phidias Alexandre Vestier et Baillay (entrepreneur à Loches)	Reconstruction de la pyramide côté est, côté ouest, reprise de la chapelle de Notre-Dame de Délivrance, du reliquaire, du bas-côté sud et de la grande baie du transept.

Recherches Gérard Fleury et ADIL, T 1413	1853-1854	Phidias Alexandre Vestier et Baillay (entrepreneur à Loches)	<p>Travaux à la chapelle Notre-Dame de Délivrance (18 chapiteaux ravalés, 3 bases ravalées, ragrément des colonnes), au bas-côté sud (ouverture de 5 croisées, démolition et reprise de l'escalier de la crypte).</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Reprises au clocher ouest (8 bases, 8 chapiteaux, colonnes ; rampants et archivolté des faces nord-est ; jambages et archivoltes de la face nord ; 1 colonne, 2 bases, jambages, voussoirs de la face nord-ouest ; joints archivolté, tailloirs).</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Reconstruction des pyramides est et ouest, reprises à la chapelle Notre-Dame et au bas-côté sud, réfection de la flèche ouest, ravalement intérieur de la nef et des doubleaux des pyramides et carrelage à la chapelle Notre-Dame de Délivrance.</p>
Recherches Gérard Fleury	1855	Pierre Aymar Verdier (architecte en chef des Monuments historiques)	<p>Grisailles au porche, dallage dans les bas-côtés, réfection du pavillon d'entrée gauche (<i>chapelle ouest du bas-côté nord ? ou d'une galerie indiquée sur certains plans ?</i>), reprise en pierre dure du soubassement de la porte, restauration de la partie haute du porche, du bas-côté sud (sculpture de 2 chapiteaux, angle de chapiteau) et de l'archivolté de la porte principale (2 m d'ornement).</p>
ADIL, 2 O 132-18 et T 1410	1857 (devis du 30 juin et procès-verbal de réception des travaux le 21 novembre 1858)	Pierre Aymar Verdier	<p>Travaux nécessaires pour achever la restauration intérieure et extérieure (bas-côté sud et nord, voûtes d'ogives, porche, pavillon du côté de la sous-préfecture) :</p>

			maçonnerie, charpenterie, plomberie, couverture, vitraux peints, serrurerie pour les vitraux, vitrerie en réparation, menuiserie, serrurerie ordinaire, peinture, serrurerie d'ornement, pavage.
ADIL, 2 O 132-18	1860 (devis du 6 avril)	Alphonse-Jules Baillargé (architecte)	Travaux d'agrandissement et d'appropriation à la sacristie de l'église Saint-Ours et réparations au presbytère et à la sacristie.
ADIL, 2 O 132-18	1861-1863 (réception des travaux le 23 octobre 1863)	Alphonse-Jules Baillargé	Reprise de parement et réfection de fenêtres au bas-côté sud et restauration des deux premières assises des deux dubs. L'abside du bas-côté sud couverte d'un cul-de-four est encore debout.
ADIL, T 1411 et T 1413	1869-1870 (devis approuvé le 31 janvier 1870)	Alphonse-Jules Baillargé (expertise) et Ferdinand Collet (devis)	Reconstruction de la flèche du second clocher, situé à l'est au-dessus du transept, après un coup de foudre dans la nuit du 25 juillet 1869.
ADIL, T 1411 et T 1413	1869-1874 (devis approuvé le 1 mai 1869 et réception des travaux le 2 novembre 1874)	Pierre Aymar Verdier	Réfection de la charpente et de la couverture du bas-côté nord, réparation de dallage et carrelage dans la nef, le chœur et les chapelles.
ACL déposées aux ADIL : EDEP 132, 1 P 4	1886-1887 (devis du 3 décembre 1886)	Alfred Pescherard	Réfection de la sacristie dont la terrasse qui couvre la voûte subit des infiltrations et est remplacée par une couverture en appenti, ajout d'auvents dans les baies des clochers, creusement de douves d'assainissement autour de l'église, ouverture d'une fenêtre dans la première travée du collatéral nord et mise en place d'un paratonnerre.
ADIL, 2 O 132-18	1887-1890 (devis du 19 septembre 1887 approuvé le 10 janvier 1890)	Alexandre Leroux (architecte à Loches)	Restauration de la couverture du presbytère et principalement du pavillon d'entrée fort endommagé (réemplois de tuiles).

Recherches Gérard Fleury	1895		Couverture de la sacristie : bitume et zinc.
ADIL, 2 O 132-18	1909 (devis approuvé le 17 novembre)	Alexandre Leroux	Restauration des ducs et de la couverture de la collégiale.
Recherches Gérard Fleury	1912		Travaux à la flèche ouest.
Recherches Gérard Fleury	1914		Puits d'aération de la crypte.
Recherches Gérard Fleury	1921		Réparation des deux flèches de la nef.
ADIL, T 1507	1922-1923 (devis approuvé le 21 avril 1922)	Alphonse Goubert (architecte en chef des Monuments historiques)	Fluatation des ducs.
ADIL, T 1507	1927 (devis approuvé le 11 juin)	Alphonse Goubert	Réparation du mur bahut de la terrasse du porche d'entrée de l'église.
ADIL, T 1507	1931 (devis approuvé le 30 juin)	Albert Bray (architecte en chef des Monuments historiques)	Percement de trous d'aération dans les ducs.
Recherches Gérard Fleury	1937		Réfection des couvertures de l'abside et des absidioles.
Recherches Gérard Fleury	1937		Dalle de protection sur la coupole de croisée, piédroits entre les deux tours de la façade sud.
Recherches Gérard Fleury	1938		Installation de l'électricité.
ADIL, 2 O 132-18	1938 (décision du conseil municipal approuvée par le préfet le 7 avril)	Louis Bollée (Maison Bollée, fonderie de cloches à Orléans)	Refonte d'une cloche de l'église Saint-Ours.
ADIL, 2 O 132-18	1939 (devis approuvé le 26 mai)	Edmond Rigaud (architecte-voyer de l'arrondissement de Loches)	Travaux d'entretien au presbytère montant à la somme de 4235,97 frs.
Recherches Gérard Fleury	1944		Réparation de dégâts occasionnés par la foudre.
Recherches Gérard Fleury	1955		Clôture des fenêtres du bas-côté nord et incrustation de médaillons.
Recherches Gérard Fleury	1959		Réfection du rempart sous l'abside.
Recherches Gérard	1962		Restauration des ducs,

Fleury			époussetage des parements et motifs sculptés du narthex, entretien de la terrasse et du mur du narthex.
Recherches Gérard Fleury	1967		Réparation des couvertures du collatéral nord.
Recherches Gérard Fleury	1977		Remise en état de l'extérieur des deux ducs.
Recherches Gérard Fleury	1980		Réfection de la couverture du collatéral nord.
Recherches Gérard Fleury	1980		Parement intérieur des deux ducs.

Sources et bibliographie

- Sources

- Sources manuscrites

La liste des cotes consultées dans les lieux d'archives locaux, départementaux et nationaux est présentée ici de manière exhaustive. Les cotes dont les intitulés et les dates étaient, au premier abord, susceptibles d'intéresser le château de Loches, mais qui se sont révélées non pertinentes à la lecture, ont été référencées au même titre que les documents jugés utiles à l'étude. Ainsi, le travail de recherche est retracé dans son entier, que les pistes suivies aient abouti ou non. Du reste, l'énumération des cotes infructueuses permettra lors d'une étude ultérieure, de ne pas considérer l'absence d'informations relevées dans certains dossiers d'archives comme synonyme d'oubli ou de mise à l'écart volontaire et de poursuivre la recherche sans recommencer le travail déjà accompli.

- **Lieux de conservation lochois :**

- Bibliothèque municipale de Loches (BML) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
Ms 44 (ancienne cote : ms 41)	<i>Inventaire général des anciennes chartes des souverains, comme bulles des papes, patentes des rois et autres Fondations, testaments, droits de justice, de foire et autres, droits</i>	1773 (date de réalisation par un notaire de Loches, Pierre Hamel) 1248-1774 (dates)	+++	Les fol. 39 v° et 106 concernant les salles et cuisines du roi sont régulièrement cités dans la bibliographie : Dufour, 1813 ; Espinay, 1873 ; Gautier, 1925 ; Guillaume, 1997.	N°11

	<i>honorifiques et utiles, rentes et généralement tous les titres, papiers et enseignemens qui se trouvent dans le chartrier du chapitre roïal et collégial de Nôtre Dame de du chateau de Loches</i>	extrêmes des documents inventoriés ; Pierre Hamel a donc ajouté de nouvelles notices après 1773)		Y sont ajoutés les fol. 15 v°-16, 34-34 v°, 38-38 v° et 302-302 v° sur les maisons canoniales et les chapelles de la collégiale par Lesueur, 1997	
Documents non cotés	Notes d'Edmond Gautier, greffier au tribunal de Loches	s. d. [entre 1869 et 1900]	+	Notes prises pour la préparation de ses articles et ouvrages sur le château de Loches et plus particulièrement sur les logis, les souterrains et le donjon (Gautier, 1870a et b, 1877, 1881 et 1925)	

➤ **Lieux de conservation tourangeaux et départementaux :**

▪ Archives communales de Tours (ACT) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
EE 1	Compte général des recettes et des dépenses pour les réparations urgentes à faire en la ville et au château de Loches	1358-1359	+++	Transcription partielle par Grandmaison (1870) dont certaines citations sont reprises par Gautier (1881), Lesueur (1997) et Scheffer (2004b) et complétées par Héliot (1987, p. 79, n. 35 à 40)	N°1

▪ Bibliothèque municipale de Tours, fonds patrimoniaux (BMT) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
Ms 1206	Extraits de divers manuscrits copiés par A. Pécard dont le Voyage en France de Dubuisson-Aubenay	Copie du XIX ^e siècle d'un manuscrit de 1646-1647 (l'original est conservé à la Bibliothèque Mazarine)	+++ Le chapitre sur Loches comporte des descriptions et informations tant sur le donjon et le logis que sur la collégiale	Quelques extraits ont été transcrits dans les Bulletins et les Mémoires de la Société archéologique de Touraine (1899, p. 199-201 ; Bossebœuf, 1899, p. 284-312 ; Bossebœuf, 1900, p. 117, 120, 122, 128 et 141; Boulay de la Meurthe, 1910, p. 6 et 57 ; Bobin, 1994, p. 147, 151 et 165 ; Saint-Jouan, 1998, p. 467)	N°7

▪ Archives communales de Loches (ACL)²⁶⁸ :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
AA 1 Série AA : Actes constitutifs et politiques de la commune	Édits, ordonnances, déclarations du roi, ordonnances de l'intendant de la Généralité de Tours, arrêts du Conseil d'État	1547-1788	- Aucun document n'est relatif au château		

²⁶⁸ Les Archives communales de la ville de Loches sont conservées depuis 2010 aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, à Chambray-lès-Tours, dans le fonds EDEP 132.

AA 2	Diverses correspondances dont celles des ducs de Beauvillier et de Saint-Aignan	XVI ^e -1767	- Aucun document n'évoque le château malgré la fonction de capitaine du château de Loches des ducs de Beauvillier et de Saint-Aignan entre 1661 et 1776		
AA 3	Entrées solennelles, fêtes, cérémonies à Loches	1704-1785	+ Logement au château et aux maisons canoniales de la suite de Mesdames les Infantes d'Espagne en 1748 et de Mme la comtesse de Toulouse en 1750 ; lettres du roi sur la surveillance des prisonniers et sur l'obligation de suivre le culte à la collégiale pour les officiers royaux (1704-1705)		
AA 4	Domaine royal, affaires diverses	XVI ^e -XVIII ^e siècles	+ Extrait des procès-verbaux et inventaire des meubles délaissés par le duc d'Epéron au château de		

			Loches le 14 janvier 1642		
BB 4 Série BB : Administration communale	Conseils d'assemblée (procès-verbaux des délibérations)	1564-1567	- Les lettres transcrites par le comte Boulay de la Meurthe et Edmond Gautier n'apparaissent pas	Transcriptions de lettres non retrouvées mais correspondant à ces délibérations par Gautier, 1881 et Boulay de la Meurthe, 1906	
BB 7	Conseils d'assemblée (procès-verbaux des délibérations)	1735-1741	+ Reconstruction d'un mur du château après écroulement	Transcription partielle par Scheffer, 2004a	
BB 8	Conseils d'assemblée (procès-verbaux des délibérations)	1741-1747	+ Demande du droit de refonte d'une cloche nouvellement montée et nommée en septembre 1745		
BB 14	Conseils d'assemblée (procès-verbaux des délibérations)	1507-1577	+ Plusieurs délibérations concernent les archers et les munitions du château		
BB 15	Conseils d'assemblée (procès-verbaux des délibérations)	1578-1718	- Ne comporte pas l'inventaire des munitions transcrits par le comte Boulay de la Meurthe		
BB 16	Conseils de la ville de Loches,	1726-1788	+		

	des compagnies et communautés et corps de la ville		Avis des compagnies, corps et communautés de Loches sur les droits de fonte de la cloche de Saint-Antoine		
CC 42 Série CC : Finances, impôts et comptabilité	Impositions diverses, significations faites à la requête des privilégiés pour exemptions de taille, collectes, logement des gens de guerre et autres charges publiques	1499-1759	- Seulement mention d'un don d'une portion de pré pour le concierge du château en 1499		
CC 43	Impositions diverses, droit de confirmation, requêtes en réduction, levées, lettres patentes	1517-1736	++ Pétition de la ville de Loches d'août 1590 pour la levée des impôts suite aux efforts déjà fournis par la ville pour les travaux aux murailles et au château	Transcription par Boulay de la Meurthe, 1906	
DD 9 Série DD : Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie	Travaux de réparations	1746-1777	+++ Ouvrages au Palais royal et à la prison en 1747		N°10
DD 14	Travaux publics : maçonnerie et pavage	XVI ^e siècle	+ Réfections de pans de murs près du château ou de		

			la porte du château		
EE 15 Série EE : Affaires militaires	Garde de la ville de Loches et du château	1567-1591	+ Des gardes du roi sont logés au château. Il est précisé à l'occasion d'une demande de prélèvement de bois de chauffage dans la forêt royal que le château possède trois foyers de plus que les logements des gardes de la ville		
GG 52 Série GG : Cultes, instruction publique, assistance publique	Cultes, pèlerinages et processions à Loches et Beaulieu	1709-1749	- Aucun document n'évoque les dispositions de la collégiale ou des bâtiments alentour		
GG 53	Copies de lettres patentes adressées au chapitre de Loches	1515	- Ne concerne que la confirmation des privilèges et des prérogatives du chapitre		
GG 54	Fabrique de l'église Saint- Ours de Loches	1776-1780	- Concerne les aménagements et travaux de l'ancienne église Saint- Ours et de son presbytère		

1 D 1 Série 1 D : Conseil municipal	Registres des délibérations et procès-verbaux	2 septembre 1787-23 janvier 1790	+ Réparations à faire aux croisées du palais et des prisons (1788)		
1 D 2	Registres des délibérations et procès-verbaux	24 janvier 1790-17 décembre 1790	+ Plusieurs délibérations concernent le château qui accueille une garnison d'invalides, les séances du conseil et dont les canons sont remis à la ville		
1 D 3	Registres des délibérations et procès-verbaux	23 décembre 1790-30 brumaire an II (20 novembre 1793)	+ Délibérations sur la transformation de l'église du château en église paroissiale, sur la remise des canons du château à la ville, sur des réparations à faire au château, sur la mise en place d'une maison de détention qui connaît des évasions		
1 D 4	Registres des délibérations et procès-verbaux	1 frimaire an II-5 brumaire an II	+ Amélioration de la sûreté des prisons et des conditions de détentions des incarcérés, réparations à	Mentions par Héliot, 1987	

			la salle du conseil (au château ?), à la terrasse donnant sur la rue Saint-Ours et à la tour dite Agnès Sorel		
1 D 5	Registres des délibérations et procès-verbaux	6 brumaire an II (27 octobre 1793)-23 avril 1810	+ Délibérations sur les évasions de prisonniers, le renforcement de la surveillance à la maison d'arrêt et les précautions prises contre les évasions		
1 D 6	Registres des délibérations et procès-verbaux	1801-1832	++ Mentionne des travaux au pont du château, le comblement des fossés du château, le déplacement de la cloche de Saint-Antoine dans la collégiale ou nouvelle église paroissiale Saint-Ours, des travaux au nouveau presbytère		
1 D 7	Registres des délibérations et procès-verbaux	1832-1844	++ Mentionne des travaux du même type ainsi que ceux du plan d'alignement de la ville et de la		

			construction d'une place devant l'église Saint-Ours		
5 N 1 Série 5 N : Biens nationaux	Biens nationaux, adjudications : registre, affiches	an II (1793)-1860	- Documents concernant les biens confisqués à la Révolution		
2 O 5 Série 2 O : Transports publics, mines et carrières	Caves et carrières	1799-1933	- Ne concerne pas les souterrains du château		
1 P 4 Série 1 P : Culte catholique	Eglise Saint-Ours, conseil de fabrique	1812-1973	+ Mentions de réparations à la sacristie et de la cloche de Saint-Antoine avant son transfert à Saint-Ours		
S 9 Série S : Pièces diverses non classées dans les autres séries	Notes manuscrites de L. Archambault sur la famille de Baraudin et sur les gouverneurs de Loches	s.d. [XIX ^e siècle]	- Simple liste et généalogie sans que les œuvres éventuelles des Baraudin au château ne soient mentionnées	Les listes des gouverneurs dressées dans la bibliographie reprennent les mêmes conclusions (Pierres, 1843 ; Gautier, 1881 ; Boulay de la Meurthe, 1906)	

▪ Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
A 7 Série A : Actes du pouvoir souverain et domaine public	Etat des fortifications et entretien des couvertures des bâtiments, pont-levis et dormants du château de Loches	Vers 1775	++	Mentions et transcriptions partielles par Julien et Marty, 1998 puis Scheffer, 2004a	
6 B 237 Sous-série 6 B : Bailliage de Loches	Minutes et procès-verbaux	1745	- Aucun document sur les cloches de 1745		
6 B 356	Aucun titre (en attente d'inventaire)	XVII ^e siècle	- Aucun document sur des travaux à la collégiale	Inventaire du XIX ^e siècle réalisé par Grandmaison mentionnant deux documents intéressant la collégiale : 1) Justice de l'Eglise royale du chapitre de N-D de Loches, déclarations de dépens et frais (1663) ; 2) Chanoines de Loches, président et lieutenant général du roy au siège royal de Loches (1673)	
6 B 360	Aucun titre (en attente de récolement)	XVII ^e siècle	- Ne traite	Inventaire du XIX ^e siècle réalisé par	

			d'aucune affaire liée à des travaux à la collégiale ou aux maisons des chanoines	Grandmaison mentionnant un document intéressant la collégiale : Correspondance de M. Amyrault, avocat à Paris avec M. Quantin Charles, chanoine en l'église collégiale de Loches (1679)	
C 34 Série C : Administrations provinciales antérieures à 1790	Comptes des deniers patrimoniaux de la ville de Loches et des impositions mises sur les habitants pour le logement et casernement des troupes et pour achats dans toute l'élection de Loches	1710-1788	- Les troupes sont logées dans la ville et non au château		
C 53	Comptes des recettes et dépenses faites pour le logement des officiers de trois compagnies du régiment du chevalier de Lorraine, en garnison à Loches	1713-1764	- Les réparations concernent une caserne au faubourg de Quintefol et une écurie hors des murs du château		
C 58	Procès-verbaux de visites d'armes et d'effets au château de Loches par M. de Baraudin	20 juin 1763	+ « Etat de l'artillerie, attirails, armes, munitions de guerre qui existent au château de Loches en		

			Touraine tant dans le magasin que sur les remparts »		
C 63	État de répartition des sommes dues par les Élections de Tours, Loches et Chinon pour l'entretien et le logement des troupes	1752-1768	- Les troupes ne sont pas logées au château et les fourrages destinés aux chevaux ne concernent aucunement l'écurie du château		
C 281	Lettres, devis et adjudications, état et estimation des travaux ou dégâts	1740-1789	+++ Les documents concernent tous des travaux à réaliser au château pour son entretien ou suite à des dégâts causés par les intempéries (grêle du 17 au 18 juillet 1767 ; écroulement d'une tour de l'enceinte écrasant dans sa chute plusieurs maisons des suites de l'hiver 1788-1789)	Mentions par Héliot, 1987 ; Julien et Marty, 1998 et transcriptions de certaines pièces par Scheffer, 2004a (pièces n° 297, 314, 315, 319, 322, 339, et 653)	N°9, 12 et 13
C 284	Lettres concernant la translation dans le château de Loches des prisonniers anglais détenus dans les places maritimes	1758-1780	+ Les lettres évoquent le besoin de faire des travaux au château pour en faire une maison de détention	Mentionné par Héliot, 1987 ; Julien et Marty, 1998.	
C 285	Devis des réparations à	1777-1783	+ 	Mentionné par Héliot, 1987 ;	

	faire au château de Loches afin de loger les prisonniers anglais		Le devis très court concerne quelques travaux au donjon où 99 hommes peuvent être détenus. Sont mentionnés la chambre du moulin, la chambre de la cage de fer et un saloir	Julien et Marty, 1998 ; Scheffer et Champagne, 2000	
C 352	État des chevaux, juments, poulains et pouliches existant dans les paroisses des subdélégations de Loches	1776-1789	- Inventaire des haras à l'extérieur de la ville. L'écurie du château de Loches n'est pas mentionnée		
C 353	Procès-verbaux de visite des haras établis dans l'Élection de Loches	1760-1784	- Inventaire des haras à l'extérieur de la ville. L'écurie du château de Loches n'est pas mentionnée		
C 655	Demande d'une construction d'un bâtiment pour les officiers royaux près du palais de Loches	1627	+ Les officiers du roi, logés dans une des tours de la ville, demandent de construire un bâtiment plus grand pour les abriter ce qui se conclut par un déménagement dans une maison de ville près du palais		

C 656	Procès-verbaux, états et adjudications des travaux à faire au château, aux prisons et au palais de Loches	1605-1694	+++ Travaux engagés suite à de grands vents (1606-1607) et réfections aux prisons	Mentionné à plusieurs reprises par Héliot, 1987 (p. 20, 56, 59, 68, 71-72, 80 n. 57-60, 82 n.128 et 133-134, 83 n.153, 85 n.195, 213 et 216-217)	N°6 et N°8
2 C 1889 Sous-série 2 C : Contrôle des actes des notaires	Registre du contrôle des actes du bureau de Loches	Du 11 janvier 1745 au 1 ^{er} avril 1745	- Aucun acte n'a été fait sous le nom de Daniel Dubrac ou lors du baptême de la cloche en juin 1745 (selon Carré de Busserolle, 1882)		
E 126 Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles antérieurs à 1790	Documents sur la famille de Maussabré	1352-1787	- Aucun document ne concerne des aménagements au château fait par Guillaume de Maussabré, capitaine de Loches en 1380 (selon Pierres, 1843 et Gautier, 1881)		
E 223	Documents sur la famille de Voyer d'Argenson	1583-1783	- Aucun document sur les membres de la famille qui ont été capitaine du château de Loches	L'aveu et le dénombrement d'une maison située au château de Loches présentés dans l'inventaire du XIX ^e siècle de Grandmaison n'ont pas été retrouvés. Les « hostel », « maison » et « logis »	

				mentionnés ne sont pas localisés	
3 E 26 328 Sous-série 3 E 26 : Etudes notariales de Loches	Actes de Pierre Chesnay, notaire royal à Loches et notaire du chapitre de l'église de Loches	Juillet 1621- 1624	- Les actes du chapitre ne concernent que des baux, ventes, cessions, titres et requêtes sur des terres ou des biens localisés hors de l'enceinte du château et même souvent de la ville de Loches		
3 E 26 333-335	Actes de François Dupont, notaire royal au baillage de Loches et notaire du chapitre de l'église collégiale Notre-Dame du château de Loches	1652-1692	- Les actes du chapitre ne concernent que des baux, ventes, cessions, titres et requêtes sur des terres ou des biens localisés hors de l'enceinte du château et même souvent de la ville de Loches		
3 E 26 694	Actes d'Antoine Ledet, notaire royal et apostolique à Loches	1740-31 décembre 1741	- Les actes du chapitre ne concernent que des baux, ventes, cessions, titres et requêtes sur des terres ou des biens localisés hors de l'enceinte du château et même souvent de la ville de Loches		
3 E 37 260	Acte de Daniel Debrais, notaire royal	Juin 1745	- Aucun acte ne		

	au bailliage de Loches		correspond au baptême de la cloche datée de juin 1745 ou au désir de la fabrique de la refondre au mois de septembre suivant		
G 295 Série G : Clergé séculier antérieur à 1790	Archives de la collégiale de Loches	1478-1790	+ Parmi des baux concernant des terres et des maisons situées hors des murs du château, quelques documents sont relatifs à la translation du tombeau d'Agnès Sorel en 1777		
G 296	Archives de la collégiale de Loches	1278-1789	++ Parmi plusieurs baux à ferme et autres transactions sont conservés des mémoires de travaux et fournitures de 1776 et 1779 : construction d'une maison pour l'abbé Thouroude et réparation de la maison où est décédée M. de la Faverie		
G 297	Archives de la collégiale de Loches	1331-1760	- Uniquement des documents relatifs au moulin de Morillon		

G 298	Archives de la collégiale de Loches	1587-1763	- Baux à ferme, ventes et arpentages de terres localisées hors du château de Loches		
G 299	Archives de la collégiale de Loches	1296-1790	- Rentes pour des maisons situées en dehors du château		
G 300	Archives de la collégiale de Loches	1612-1722	- L'ensemble des documents concerne la métairie de Dolus		
G 301	Archives de la collégiale de Loches sur les clercs du chapitre	1312-1787	+ Parmi les baux et rentes des maisons du chapitre se trouve le don d'une rente de 10 sous pour un logis et une grange, à Loches, en la rue qui conduit au château		
G 302	Archives de la chapelle Saint-Eustache en la collégiale de Loches	1525-1650	+ Bail d'une portion de jardin, près les murs du château de Loches, consenti à Pierre Dudouet, écuyer, seigneur de la Cochetière, par Guillaume Chauveau, chanoine de Loches		

G 303	Archives de la chapelle Saint-Eutrope en la collégiale de Loches	1685-1720	- Aucune information pertinente sur la collégiale		
G 304	Archives de la chapelle de Notre-Dame du Fief en la collégiale de Loches	1407-1701	- Aucune information pertinente sur la collégiale		
G 305	Archives de la chapelle de Notre-Dame des Mamyneaux en la collégiale de Loches	1497-1789	+ Fondation de la chapelle dans la collégiale		
G 306	Archives des chapelles de Prime et de Brosse en la collégiale de Loches	1722-1789	+ Extrait d'une délibération du chapitre qui permet à René Clopin, titulaire de la chapelle de Brosse, de réunir à son logis une maison adjacente dépendante de la chapelle de Prime, desservie par Jean Duchesne		
G 307	Archives de la chapelle Saint-Roch en la collégiale de Loches	1593-1621	+ Baux à ferme : par Aimé Dudouet, écuyer, à Claude Sauquin, chanoine prébendé, d'un logis situé au château, près celui de la chapelle Saint-	Lesueur, 1997	

			Jean, pour 12 livres		
G 308	Archives de la chapelle du Saint-Sépulcre et du Crucifix en la collégiale de Loches	1787-1789	- Aucune information pertinente sur la collégiale		
G 309	Archives de la collégiale de Loches, actes et délibérations capitulaires de l'Église collégiale de Loches	1778-1783	++ Traité pour la confection d'un terrier ordonnant la levée des plans des maisons du chapitre dans l'enceinte du château ; ordres de visites et procès-verbaux des maisons canoniales pour faire un état des réparations à effectuer (cf. mémoires de G 296) ; traité pour l'entretien de l'orgue		
G 310	Archives de la collégiale de Loches, livre des rentes et de leurs recettes	1608-1665	- Ne concerne pas les rentes des maisons situées dans l'enceinte du château		
G 858	Archives de la paroisse Saint-Ours	1643-1790	- Concerne la période précédant le déplacement de l'église paroissiale dans la collégiale du château		
G 943	Archives de l'église paroissiale de	1690-1784	- Avertissement		

	Saint-Bauld		adressé au curé de Saint-Bauld pour assister à la procession des reliques de Saint-Bauld et de Saint-Hermeland, déposées au château de Loches, le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement, conformément au vœu fait, en 1301, par la ville de Loches		
G 1101	Archives de la chapelle de Broce en la collégiale du château de Loches	1778-1790	+ Testament de Pierre de Brou, prêtre, par lequel il fonde chapelle dans l'église Notre-Dame du château de Loches à l'autel du Crucifix en 1376		
G 1160 (G supplément)	Inventaire du trésor de la collégiale après vol et sacrilège	1543	- Pièce incomplète et peu lisible.		
H 181 Série H : Clergé régulier antérieur à 1790	Archives de la Chartreuse du Liget	1490-1757	+ Condamnation de la veuve Valentin Deschamps à payer une rente annuelle de 10 sous, due par Geoffroy Renault, sur une maison sise au chastel de Loches (1493)		

1 J 1072 2 Sous-série 1 J : archives privées (pièces isolées et petits fonds)	Famille de Maussabré	XIX ^e siècle	+	Notes sur la généalogie de la maison de Maussabré en Berry, Blaisois, Touraine, Marche, Poitou et Espagne dans laquelle figure Guillaume de Maussabré, capitaine du château en 1380		
79 J 487 Sous-série 79 J : Fonds de l'architecte tourangeau Paul Chalumeau	Aménagement du sous-sol et des cuisines du château par Paul Chalumeau	1956-1957	+	Devis accompagnés de plans		
173 J	Etudes notariales de Loches		-	Aucun document ne relève du notaire Daniel Dubrac ou ne traite du baptême de la cloche en juin 1745 (selon Carré de Busserolle, 1882)		
L 78 Série L : Fonds du département de la période révolutionnaire	Procès- verbaux des assemblées de permanence du conseil	19 juillet-11 novembre 1792	+	Ordre d'incarcérer dans le château de Loches les prêtres insermentés et les nobles hostiles à la Constitution		
L 80	Procès- verbaux des assemblées de permanence du	24 mai-12 octobre 1793	+	Réparations des tours de la		

	conseil		forteresse de Loches pour servir de prison aux aristocrates arrêtés qui sont aussi les payeurs des travaux (fol. 164 v°-165 r°)		
L 81	Procès-verbaux des assemblées de permanence du conseil	23 vendémiaire an II au 23 frimaire an II (14 octobre 1793-13 décembre 1793)	- Les cloches servant au culte sont fondues, à l'exception d'une par église, dans les différents districts mais celles de Loches ne sont pas mentionnées		
L 85	Subsistances et police	21 nivôse an II-1 nivôse an IV (10 janvier 1794-22 décembre 1795)	+ Mentions d'évasions à la prison de Loches faute de surveillance. La municipalité qui en était chargée est rendue responsable		
L 86	Subsistances et police	1 nivôse-4 ^e jour complémentaire an IV (22 décembre 1795-20 septembre 1796)	+ Mentions d'évasions à la prison de Loches par défaut de surveillance (fol. 145 r°-v°) ; interdictions de sonner les cloches dans diverses communes ce qui correspond à l'application de la loi du 22 germinal (fol 106 v°-107 r°)		

L 87	Substances et police	5 vendémiaire an V-27 messidor an VI (26 septembre 1796-15 juillet 1798)	- Casernement d'une compagnie de vétérans à Loches qui ne sont pas logés au château mais dans la maison des Ursulines ; ordre d'interdire de sonner les cloches dans plusieurs communes mais dont Loches ne fait pas partie		
L 88	Substances et police	26 messidor an VI-26 germinal an VIII (14 juillet 1798-16 mai 1800)	+ Autorisation donnée pour faire appel à des experts maçons pour visiter les souterrains du château de Loches qui viennent fragiliser les bâtiments occupés par la maison de détention, en noter l'état et construire des piliers pour soutenir les voûtes (fol. 141 v°-142 r°) ; règlement de la maison de détention (fol. 179 r°-180 v°)		
L 104	Guerre et paiement des fournitures militaires	4 janvier 1793-22 germinal an II (11 avril 1794)	- Une délibération traite de la réduction des cloches mais uniquement pour les		

			paroisses de Tours		
L 105	Instruction publique, secours, justice	7 janvier 1793 - 3 prairial an III (22 mai 1794)	+ Après un premier refus, l'édifice national dénommé Gouvernement et situé dans l'enceinte du château de Loches est mis à la disposition du Directoire pour y mettre ses bureaux et ses archives (fol. 164 v° et 171 v°-172 v°)		
L 106	Instruction publique, secours, hospices et divers	3 germinal an III-26 nivôse an IV (23 mars 1795-16 janvier 1796)	+ Transfert de prisonniers de Tours au château de Loches où est établie une maison de détention		
L 107	Instruction publique, secours, hospices et divers	26 nivôse-1 ^{er} prairial an IV (16 janvier 1796-20 mai 1796)	+ La tour du donjon de Loches sert de maison d'arrêt ; travaux et réparations aux prisons de Loches par Georges Drouin, serrurier, Mornet, charpentier et la veuve Debaune, vitière		
L 110	Instruction publique, secours, hospices et	27 germinal an VI-29 vendémiaire an VIII (16	+ Proposition de célébration des		

	divers	avril 1798-21 octobre 1799)	fêtes décadaires et nationales dans la salle d'audience du château de Loches ce qui entraînerait la destruction d'une cloison qui sépare la salle d'audience de la salle des vétérans adjacente (fol. 95 r°-v°). Projet refusé (cf. L 257)		
L 123	Secours, police, contributions, Ponts et Chaussées, affaires ecclésiastiques et culte	7 mars-10 mai 1792	- Délibérations sur les jardins des curés et les demandes de cloches mais ne concernent pas Loches		
L 126	Correspondance du commissaire du directoire auprès du département	1 ^{er} floréal an III-14 floréal an VIII (20 avril 1794-4 mai 1800)	+ Demande des habitants de Loches que l'église du chapitre soit remise au culte		
L 129	Correspondance entre le département et les districts, les municipalités de cantons, les directeurs des subsistances, les gardes-magasins	11 frimaire an III-21 ventôse an IV (1 ^{er} décembre 1794-11 mars 1796)	- Magasin militaire à Loches seulement mentionné		
L 130	Biens nationaux	28 juillet-29 décembre 1790	+ Le chanoine Lacour de Loches, sollicite la jouissance de		

			sa maison canoniale dans laquelle il y a fait nombreuses dépenses		
L 135	Biens nationaux	3 janvier-24 juillet 1791	+ Projet du District de Loches d'acquérir la maison de feu l'abbé Baraudin, doyen du chapitre de Loches, où se tiennent ses séances		
L 178	Pétitions des particuliers, des municipalités et des districts	1 ^{er} messidor an II-12 floréal an III (19 juin 1794-1 mai 1795)	- Pétition de Morinet, pour la descente des croix et clochers de Loches et y avoir substitué les bonnets rouges		
L 185	Pétitions concernant l'Instruction publique, les secours et les affaires judiciaires	3 janvier 1793-25 prairial an II (13 juin 1794)	+ Pétition du district de Loches demandant la conservation des tours du château et leur utilisation comme maison d'arrêt (fol. 122 r ^o)		
L 241	Police des cultes	22 germinal an IV-27 brumaire an V (11 avril 1796-17 novembre 1796)	+ Loi d'interdiction de sonner les cloches suivie d'une demande de sonner l'Angelus à Loches		

L 257	Administration générale ; fêtes décadaires	16 floréal an VII (5 mai 1798)	+ Transformation de l'église du château en temple décadaire suite au refus de l'utilisation du bâtiment des vétérans (cf. L 110) : travaux financés par la vente de matériaux issus de démolitions		
L 286	Bâtiments du département	1791-1807	Devis de réparations à la maison d'arrêt de Loches suite à des dégradations commises par les détenus qui mettent en péril la sûreté du lieu (11 thermidor an VII : 29 juillet 1799)	Julien et Marty, 1998.	
L 408	Correspondance du ministre des Finances	8 prairial an VII (27 mai 1799)	+ Vente de 1 300 kilos de métal des cloches de Loches et La Haye à Coste, Caylus, Gévaudan fondeurs du Creuzot		
L 525	Chouannerie	3 nivôse an VI (23 décembre 1797)	- Projet d'établir une nouvelle compagnie de vétérans nationaux à Loches (aucune autre précision)		
L 676	Etablissements	1793-An IX	-		

	de répression	(1800-1801)	Pièces sur la salubrité, le régime intérieur et sûreté des prisons mais celles concernant la prison de Loches ne concernent que les frais d'entretien des prisonniers		
L 678	Dépenses des prisons de Loches	An VI-an VII (1797-1799)	++ Devis de réparations des latrines, du carrelage, des portes et des escaliers de la prison ; devis de réparations et aménagements du corps de garde de la prison ; pose et réparation de vitrages à la prison	Julien et Marty, 1998 ; Scheffer et Champagne, 2000.	
2 L 489 Sous-série 2 L : Fonds des administrations de District	Bâtiments et édifices publics	1788-1791	+ Sur l'acquisition par la municipalité de Loches d'une partie du château, pour la tenue de ses réunions, et de son église pour remplacer l'ancienne église paroissiale qui menace ruine		
2 L 503	Biens nationaux	1790-1791	- Inventaires du mobilier, des papiers et titres de la collégiale		

			de Loches qui ne répertorient pas les cloches		
2 L 572	Etablissements de répression	1790-an III (1795-1795)	- Ne traite pas de la prison et de ses bâtiments mais de l'entretien des détenus		
4 N 165 Sous-série 4 N : Bâtiments départementaux	Logis Royal : sous-préfecture et tribunal	An IX (1800-1801)-1865	+++ Diverses pièces, notamment des devis, concernant des travaux d'aménagement de restauration et d'entretien	Correspond à certains documents des anciennes cotes 4 N 52, 4 N 55, 4 N 56 et 4 N 77 relevées par Julien et Marty, 1998	
4 N 166	Logis Royal : sous-préfecture et tribunal	1887-1940	+++ Diverses pièces, notamment des devis, concernant des travaux d'aménagement de restauration et d'entretien	Correspond à certains documents des anciennes cotes 4 N 55 et 4 N 56 relevées par Julien et Marty, 1998	
4 N 169	Donjon : maison d'arrêt	1809-1925	+++ Diverses pièces, notamment des devis, concernant des travaux d'aménagement de restauration et d'entretien	Correspond à certains documents des anciennes cotes 4 N 55, 4 N 99 et 4 N 100 relevées par Julien et Marty, 1998 et Scheffer et Champagne, 2000.	
4 N 170	Donjon : maison d'arrêt	1854-1857	++ Projets de construction d'un nouveau bâtiment dans la citadelle et dans la maison d'arrêt	Correspond à certains documents de l'ancienne 4 N 99 relevée par Julien et Marty, 1998 et Scheffer et Champagne,	

			(avortés)	2000.	
4 N 171	Donjon : maison d'arrêt	1907-1931	+++ Diverses pièces, notamment des devis, concernant des travaux d'aménagement de restauration et d'entretien	Correspond à certains documents de l'ancienne 4 N 100 relevée par Julien et Marty, 1998 et Scheffer et Champagne, 2000.	
4 N 172	Donjon : maison d'arrêt	1926-1927	+ Suppression de la maison d'arrêt et remise à disposition du château au département		
4 N 173	Donjon : maison d'arrêt	1810-1856	- Récolement du mobilier (seulement intéressant pour le nom des pièces inscrites dans les inventaires)		
4 N 174	Ouverture du château à la visite	1899-1939	- Réglementation de la visite, institution et gestion d'un droit d'entrée		
2 O 132 18 Sous-série 2 O 132 : Commune de Loches	Église Saint- Ours	1805-1939	+++ Devis et procès- verbaux des réparations menées à l'église Saint-Ours	Notes de Gérard Fleury	
2 O 132 24	Acquisitions, aliénations, échanges, locations de terrains	1808-1937	+ Comporte différents projets urbanistiques		

			dans l'enceinte du château et dans ses fossés		
1 Q 174 Sous-série 1 Q : Biens nationaux	Etat désignatif et estimatif des biens et revenus possédés par le clergé, paroisse Saint-Ours de Loches	26 octobre 1790	+ Le chapitre de la collégiale possède dans l'enceinte du château une église et 44 maisons occupées par des titulaires	Mentionné par Lesueur, 1997	
1 Q 215	Inventaires du chapitre de Loches	1790-1792	+ Un procès-verbal d'apposition de scellées sur les effets mobiliers du chapitre de Loches du 7 novembre 1790 répertorie les cloches de la collégiale		
T 1410 Série T : Enseignement général, affaires culturelles et sports	Travaux de restauration et d'entretien aux édifices du département	1851-1868	++ Notice historique et archéologique sur l'église collégiale de Loches ; procès-verbal de réception des travaux de restauration de 1858 à l'église Saint-Ours ; projet d'appropriation du château par la sous-préfecture après la construction du palais de justice (rapport et devis)		
T 1411	Travaux de	1870-1882	++		

	restauration et d'entretien aux édifices du département		Devis et correspondance sur les travaux de restauration urgents à faire au château abritant la sous-préfecture ; procès-verbal de réception définitive des travaux exécutés à la collégiale ; travaux à la maison d'arrêt		
T 1413	Travaux de restauration et d'entretien aux édifices du département	1845-1869	++ Devis et correspondance sur les travaux de restauration de la collégiale Saint-Ours		
T 1421	Travaux de restauration et d'entretien aux édifices du département	9 brumaire an V (30 octobre 1796)-1809	++ Documents sur la restauration du tombeau d'Agnès Sorel après sa mutilation à la Révolution et sur sa mise en place dans le château		
T 1433	Travaux de restauration et d'entretien du donjon de Loches	1894-1907	++ Procès-verbaux, adjudications et devis de travaux réalisés à la tour Louis XI, au donjon et aux prisons		
T 1436	Travaux de restauration dans l'arrondissement	1903	+ Devis pour remplacer dans		

	nt de Loches		la collégiale deux cloches hors de service par trois nouvelles		
T 1443	Travaux de restauration et d'entretien au château de Loches	1913-1926	++ Divers petits travaux de réparation au donjon, à la tour Louis XI et au mur d'enceinte notamment celui sur lequel reposait une ancienne serre en ruine établie dans le jardin de la sous- préfecture		
T 1488	Correspondanc e relative à la restauration des monuments historiques, dossiers de monuments	1839-1847	++ Découverte de la chapelle souterraine de la collégiale et fouilles (1838- 1840) ; restauration de la fenêtre de l'oratoire d'Anne de Bretagne (1847)		
T 1507	Travaux de restauration et d'entretien de bâtiments de la ville de Loches	1927-1931	++ Devis descriptifs de réparations à faire à la porte d'entrée du château, au palais royal, à l'église Saint- Ours, aux murs d'enceinte, au logis du fou et à la tour Louis XI		
2 V 47 Sous-série 2 V : Organisation et	Police et exercice du culte : conflits avec le clergé	an X (1803- 1804)-1900	+ Querelles autour de la disposition		

police du culte catholique			de trois autels en marbre dans l'église Saint-Ours (1806-1807)		
2 V 95	Inventaires des biens ecclésiastiques du canton de Loches	1902-1906	+ Inventaires des fabriques de Saint-Antoine et de Saint-Ours comprenant le mobilier de l'église mais aussi les maisons attenantes, dans l'enceinte du château, dont une acquise par Archambault, notaire de Loches		
5 V 62 Sous-série 5 V : Fabriques	De Saint-Antoine à Loches	1823-1859	- Ne concerne pas le déplacement de la cloche de Saint-Antoine dans la collégiale		
5 V 63	De Saint-Ours à Loches	1822-1857	+ Projet d'achat de terrain pour l'église : il s'agit d'une parcelle ayant appartenu à M. Nogret et qui se trouve derrière le chevet de l'église		
5 V 76	Cloches, acquisition et installation	An XI (1802-1803)-1904	+ Réclamation de la cloche de Saint-Antoine par la fabrique de Saint-Ours pour la mettre		

			en la collégiale		
5 V 80	Travaux de construction et de réparation des bâtiments, demande de secours, financement par les fabriques	An XI (1802-1803)-1905	+ Fabriques de Loches (1831-1837) : demande de secours pour le paiement de cloches dont Loches et Saint-Ours sont dépourvus depuis la Révolution		
1 Y 6 Sous-série 1 Y : Fonds de la préfecture des établissements pénitentiaires	Enquêtes sur les conditions pénitentiaires	1810-1926	- Lettre du gardien chef de la prison de Loches du 5 mars 1910 faisant état de l'impossibilité d'une évasion à cause de la hauteur du rocher et de ses rondes	Correspond aux anciennes cotes 1 Y 1, 1 Y 10 et 1 Y 23 relevées par Julien et Marty, 1998 : la mention des travaux à faire pour limiter les évasions n'a pas été retrouvée.	
1 Y 13	Commission spéciale et de surveillance de la prison de Loches : registres de délibérations	1841-1910	- Les travaux mentionnés concernent l'entretien courant des prisons	Correspond aux anciennes cotes 1 Y 1, 1 Y 10 et 1 Y 23 relevées par Julien et Marty, 1998 : la mention des travaux à faire pour limiter les évasions n'a pas été retrouvée.	
1 Y 68	Evasions et tentatives d'évasions	1842-1928	- Tentatives d'évasion en 1890 et 1919 : les documents font état des faits mais n'évoquent aucunement des travaux à réaliser ou des	Correspond à l'ancienne cote 1 Y 67 relevée par Blanchet, 2002.	

			faillies dans les prisons		
2 Z 74 Sous-série 2 Z : Sous-préfecture	Objets mobiliers, gestion : inventaires, devis de réparations et de travaux, lettres	1873-1910	+ Permet simplement de connaître l'évolution des noms et fonctions des pièces et annexes de la sous-préfecture pour mieux comprendre les devis des travaux		
2 Z 75	Bâtiments du département : travaux et entretien	An IX (1800-1801)- 1926	+++ L'ensemble des documents traite des travaux réalisés dans les divers bâtiments constituant le château : cela concerne aussi bien des travaux de réfection et de restauration que l'installation du gaz, de l'électricité et de l'eau et l'aménagement de nouvelles pièces	Correspond aux anciennes cotes 2 Z 160, 2 Z 161 et 2 Z 280 relevées par Julien et Marty, 1998 et Scheffer et Champagne, 2000.	

➤ **Lieux de conservation nationaux :**

▪ Archives nationales de France (ANF) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
BB ⁵ 372 Sous-série BB ⁵ : Organisation judiciaire du ministère de la justice	Tribunal de première instance de Loches	9 avril 1811	+ Procès-verbal d'installation du tribunal au château		
G ⁸ 636 Sous-série G ⁸ : Amirauté de France	Correspondance entre les agents fédéraux du clergé et du chapitre de Loches	1768-1781	- Lettres relatives à des affaires de justices (actes de vente, translation de rente, etc.)		
J 375 (pièces 2, 2 bis, 3 et 3 bis) Série J : Trésor des chartes	Donation du duché de Touraine à Louis I ^{er} duc d'Anjou et du Maine	18 avril 1364 et 16 mai 1370	++ Les droits octroyés à Louis I ^{er} d'Anjou sur le duché de Touraine et ses châteaux sont réitérés en 1370		N°2
J 1043	Lettres des ducs d'Anjou et d'Orléans	1380-1558	- Aucune pièce ne concerne la propriété de Loches		
KK 50 Série KK : Comptes	Comptes de la Chambre aux deniers du dauphin, futur	1421-1423	- Le maître des deniers ou de la		

royaux	Charles VII		monnaie est à Loches mais le château n'est pas mentionné		
KK 51	Compte de l'Argenterie ordinaire et extraordinaire du roi	1458-1459	- Le château de Loches n'apparaît pas dans le compte		
KK 52	Comptes de l'Hôtel du roi (Charles VII)	1450-1461	- Il s'agit des dépenses, salaires et gages du personnel du roi et les comptes de contiennent aucune information de lieu		
KK 53	Comptes de l'écurie du dauphin, futur Charles VII	1419-1423	+ Le dauphin séjourne à Loches aux mois d'octobre et de juillet 1420, d'août 1421 et d'août et septembre 1423 avec une vingtaine de chevaux		
KK 55	Compte de l'Argenterie de Marie d'Anjou	1454-1455	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 56	Comptes de l'Hôtel de Marie d'Anjou	1422-1427	+ Le compte de la dépense de l'Hôtel est fait « en la salle du commun de l'ostel d'icelle dame » à		

			Loches		
KK 59	Comptes de l'Argenterie du roi (Louis XI)	1463-1465	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 60	Compte de l'Argenterie du roi (Louis XI)	1468-1469	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 61	Compte de l'Argenterie du roi (Louis XI)	1468-1469 (suite)	- Les seules mentions de Loches concernent les lieux de résidence de certains artisans		
KK 61 bis	Fragments de l'Argenterie du roi (Louis XI)	1466-1472	- Aucun document n'évoque la résidence lochoise		
KK 62	Compte de la Chambre aux deniers	1469-1470	- Seul un trajet entre Loches et Amboise apparaît dans ce compte		
KK 63	Comptes de l'Hôtel du roi (Louis XI)	1471-1483	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 64	Compte de la Chambre du roi (Louis XI)	1478-1481	- Louis XI résidant au Plessis-lès-Tours, tous les		

			travaux concernent cette résidence et celle de Loches n'est nullement mentionnée		
KK 65	Comptes de l'écurie du roi (Louis XI)	1463-1465	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 68	Comptes de l'Argenterie et de l'écurie de Charlotte de Savoie	1469-1471	- Quelques commandes sont faites à des artisans lochois		
KK 69	Comptes de l'Argenterie et des Obsèques de Charlotte de Savoie	1483-1484	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 70	Compte de l'Argenterie du roi (Charles VIII)	1487-1488	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 71	Compte de l'Argenterie du roi (Charles VIII)	1490-1491	- Le roi réside principalement au Plessis et à Amboise et Loches n'est pas mentionné		
KK 72	Compte de l'Argenterie du roi (Charles VIII)	1491-1492	- Le roi réside principalement au Plessis et à Amboise et Loches n'est pas mentionné		
KK 75	Vénerie et fauconnerie du	1485-1486	-		

	roi (Charles VIII)		Les lieux de chasse ne sont que rarement mentionnés et Loches n'y apparaît pas		
KK 76	Menus plaisirs (Charles VIII)	1490-1491	- Les aménagements mentionnés concernent le Plessis		
KK 82	Compte de l'Hôtel d'Anne de Bretagne	1492-1493	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 83	Trésorerie d'Anne de Bretagne	1492-1493	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 84	Trésorerie d'Anne de Bretagne	1493-1494	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 85	Trésorerie d'Anne de Bretagne	1495-1496	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 86	Compte de l'écurie du roi (Louis XII)	1508-1509	- Aucune mention de Loches n'a été relevée		
KK 87	Officiers de l'Hôtel du roi (Louis XII)	1498-1499	- Aucune mention de		

			Loches n'a été relevée		
F ⁷ 3288 Sous-série F ⁷ : Police générale	District de Loches	1811	- Concerne uniquement des évasions de détenus de la maison d'arrêt (il s'agit de prisonniers de la Révolution dont les biens sont redistribués) avec constats des lieux		
F ¹³ 856 Sous-série F ¹³ : Bâtiments civils	Travaux relatifs aux tribunaux du département d'Indre-et-Loire	1806-1816	+++ Les divers documents rendent compte de conflits entre le tribunal et la sous-préfecture, qui logent tous deux dans les logis du château de Loches, à propos de destructions, de constructions ou d'aménagements	Mentionné par Guillaume, 1997 (p. 253, n. 34 : il faut bien lire F ¹³ 856 et non F ¹³ 85)	
F ¹³ 1724	Bâtiments civils des départements (correspondances, rapports, devis, approbation de travaux)	1801-1815	++ Lettres concernant l'installation du tribunal dans les logis du château de Loches et les perturbations qu'entraîne l'ajout de la sous-préfecture au sein des mêmes bâtiments	Mentionné par Guillaume, 1997	
F ¹³ 1845	Bâtiments civils des départements à la fin de l'Empire, durant	1830	+ Lettres traitant des réparations		

	la Restauration et les premières années du règne de Louis-Philippe		urgentes à faire au « portail d'entrée du château » qui semble être la porte royale		
F ¹³ 1889	Bâtiments civils départementaux de l'Indre-et-Loire sous l'Empire et la Restauration	1816-1819	- Ne concerne que l'hôtel de la préfecture de Tours		
F ¹⁶ 239 Sous-série F ¹⁶ : Prisons	Prisons d'Indre-et-Loire	1808-1817	- Etats généraux du mouvement et des dépenses de la prisons de Loches (dépenses courantes)		
F ¹⁶ 512	Dépenses des prisons d'Indre-et-Loire	An II-an VII (1793-1799)	- Sommes dépensées pour l'entretien et la nourriture des prisonniers		
F ¹⁶ 680	Prisons d'Indre-et-Loire : établissement et installation ; crédits et dépenses des prisons ; nourriture, entretien, transfèrement des détenus	Révolution et Consulat jusqu'à l'an IX	- Documents concernant la gestion de la prison (conditions des détenus, plaintes des condamnés, etc.)		
F ²¹ 1853 Sous-série F ²¹ : Beaux-arts	Conseil général des bâtiments civils d'Indre-et-Loire	1838-1869	+ Projet de la maison d'arrêt au château de Loches et plan d'alignement de la ville de Loches concernant une des rues		

			comprise dans l'enceinte du château		
F ²¹ 1886	Collection des plans des édifices départementaux soumis à l'examen du Conseil général des bâtiments civils d'Indre-et-Loire	1806-1847	- Ne concerne pas le château de Loches		
F ²¹ 2481, pièce n°672	Procès-verbal d'une séance du Conseil des bâtiments civils	18 juillet 1811	+ Procès-verbal sur les prisons d'Indre-et-Loire dont la maison d'arrêt de Loches en projet		
F ²¹ 2487, pièce n°150	Procès-verbal d'une séance du Conseil des bâtiments civils	5 juin 1815	+ Mention d'un rapport sur les travaux à faire au tribunal de Loches		
F ²¹ 2511, pièce n°409	Procès-verbal d'une séance du Conseil des bâtiments civils	15 novembre 1821	+ Rapport sur les plans et devis des travaux à faire au château pour l'installation de la prison		
P ¹² 170, n°325 Série P ¹² : Hommages, aveux et dénombremments	Hommage rendu au roi par Charles de La Jaille, chevalier et chambellan du roi	1 ^{er} mai 1429	+ En plus de sa seigneurie du Chatellier, Charles de La Jaille rend hommage à un hôtel situé au château de Loches		
P ¹² 392, n° 346	Hommage rendu	9 octobre	+		

	aux mains du chancelier par Pierre Voyer	1432	Pierre Voyer possède un hôtel au château de Loches et d'autres rentes et revenus mouvant du château de Loches		
P ¹³ 631, n°105 Série P ¹³ : Hommages, aveux et dénombrements	Hommage rendu aux mains du conseiller par Jean Le Voyer, seigneur de Paulmy	10 mars 1548	+ Jean Le Voyer possède un hôtel « sis au chasteau de Loches »		
P 1334	Recueil de pièces sur la famille d'Anjou	XIV ^e -XV ^e siècles	- Aucun document ne concerne la résidence lochoise du duc Louis I ^{er} d'Anjou		

Bibliothèque nationale de France (BnF)²⁶⁹ :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
Ms fr 5085, fol. 49	Copie d'un mandement de Louis XII à la Chambre des comptes	s.d. [original vers 1500]	+++ Mentionne des travaux au château, leurs commissaire et contrôleur	Document cité et partiellement transcrit par Héliot, 1987, p. 79, n. 47	N°4

²⁶⁹ Deux documents qui pourraient comporter des informations pertinentes sur la collégiale n'ont malheureusement pas pu être consultés : le manuscrit Moreau 1422 (quatre actes concernant Notre-Dame de Loches) qui n'a pu m'être livré et le manuscrit latin 10046 (obituaire de l'église de Loches). Toutefois, selon Jean-Loup Lemaître, l'inventaire de la BnF comporterait une erreur et le manuscrit latin 10046 serait en réalité l'obituaire de l'église paroissiale de Loché (Jean-Loup Lemaître, 1980).

Ms fr 5086, fol. 24	Requête de François de Pontbriant	s. d. [vers 1503]	- Le document relève d'une affaire privée mais François de Pontbriant y est qualifié de capitaine des châteaux de Loches et de Blois		
Ms fr 5405	<i>Histoire lochoise des antiquitez et villes d'Amboise, Loches, Beaulieu, Blois, Mont-Richard et mandemment des premiers comtes d'aniou par Fr[ançois] Hervé de la Queue Iacobin angevin extraits pour la plupart du latin de M. Thomas de Paccio, prieur de l'Eglise Royal et Collegial de Loches</i>	1558	+ Retrace certains épisodes historiques au château de Loches qui se rapprochent plus de mythes et de légendes	Certains thèmes sont repris par Dufour, 1813	
Ms fr 11179, fol. 62v°-63v°	Copie de lettres patentes de François I ^{er} à Philibert Babou de la Bourdaisière	Copie du XVII ^e siècle d'un original du 22 janvier 1535	+ Philibert Babou de la Bourdaisière est en charge de la superintendance des maisons et bâtiments du roi dont le château de Loches pour lequel sont commandés des travaux	Document mentionné dans le <i>Catalogue des actes de François I^{er}</i> , t. III, 1889, p. 167 et sa transcription a déjà été réalisée par Laborde, 1877	N°5
Ms fr 20494	Lettres du règne de Louis XI dont	s. d. [fin XV ^e siècle]	+		

	l'une adressée au roi par les habitants de Loches (fol. 55)		Demande d'aide pour réparer et paver la ville suite aux guerres. La lettre évoque la résidence du roi à Loches et son amour pour la ville		
Ms fr 22335, fol. 211 (MF 16486)	Inventaire de la vaisselle d'or de la reine à Loches	9 décembre 1502	+ Indique la présence d'Anne de Bretagne à Loches et les pièces d'orfèvrerie qu'elle y entreposait mais ne donne aucune information sur les pièces du château	Mentionné par Le Roux de Lincy, 1850 et Caroline Vrand, 2010	
Ms fr 32511 (MF 1653)	Extraits de comptes royaux transcrits et rassemblés par Honoré Caille de Fourny	Transcriptions du XVIII ^e siècle de pièces de 1444-1493	+++ Mentions de plusieurs travaux de réparation au château (fortifications et donjon)	Document cité et partiellement transcrit par Héliot, 1987, p. 79, n. 42 à 46	N°3
Ms lat 10044 (MF 23920)	Extraits des archives de l'abbaye de Baugerais (diocèse de Tours) par l'abbé de Marolles	Transcriptions du XVIII ^e siècle de pièces du XIII ^e siècle	+ Mentions de la porte du château de Loches en 1226 et 1231	Document cité et partiellement transcrit par Lesueur, 1997, p. 59.	
NAF 3638 (MF 21121)	Pièces relatives au duc de Touraine	Fin XIV ^e siècle	+ Une lettre patente de 1380 correspond à la nomination de Jean de Bueil comme	Jean de Bueil est cité comme capitaine de Loches entre 1359 et 1389 dans la bibliographie (en particulier Boulay de la Meurthe,	

			capitaine du château de Loches par le duc de Touraine	1906)	
NAF 9791	Diverses pièces sur la Touraine dont une lettre du roi au doyen du chapitre de Loches (fol. 33)	23 septembre 1678	- Ne concerne aucunement la collégiale ou ses alentours		
Touraine- Anjou 12, 1 (MF 8481)	Extrait du cartulaire de l'église collégiale Notre- Dame de Loches	Copie du XVIII ^e siècle	+ Evoque la construction des ducs sur la nef de la collégiale par Thomas Paccio		

▪ Bibliothèque Mazarine (BMa) :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
Ms 4405	<i>Itineraire de Brie, Champagne, Gastinois, Auxerrois, Beauce, Orleanois, Blaisois, Touraine et Anjou (...) ou l'on decrit les villes, fleuves, rivieres, eglises, monasteres, tombeaux, epitaphes, familles par monsieur Dubuisson Aubenay gentilhomme</i>	Voyage réalisé en 1646 et 1647 et manuscrit relié à la fin de l'année 1688	+++	Quelques extraits ont été transcrits dans les Bulletins et les Mémoires de la Société archéologique de Touraine (1899, p. 199-201 ; Bossebœuf, 1899, p. 284-312 ; Bossebœuf, 1900, p. 117, 120, 122, 128 et 141; Boulay de la Meurthe, 1910, p. 6 et 57 ; Bobin, 1994, p. 147, 151 et 165 ; Saint-Jouan, 1998, p. 467)	N°7

	<i>demeurant chez monsieur du Plessis Guenegaud secrétaire d'Etat</i>				
--	-------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP)²⁷⁰ :

Cote	Intitulé ou type de document	Date(s)	Pertinence	Mention(s) et/ou transcription(s) dans la bibliographie	P. J.
0080/057/0007	Travaux sur des édifices de Bretagne, des Pays de la Loire et de Touraine par Pierre Paquet	1918-1935	+++ Dossiers de restauration de la loggia et des logis et d'aménagement de la citadelle		
0081/037/0050	Château et son enceinte : fouilles, abords, projet de construction, plainte, mauvais état d'entretien, restauration, etc.	1846-1913	+++ Dossiers concernant le porte du château, le donjon, les logis et leur terrasse		
0081/037/0051	Château et son enceinte : restaurations	1914-1935	+++ Dossiers concernant essentiellement le donjon et la tour Louis XI ainsi que quelques documents traitant des logis et du		

²⁷⁰ Faute d'avoir pu me rendre à la MAP durant le temps du contrat, je ne peux présenter que les cotes relevées lors de mon travail de thèse. En revanche, si Gérard Fleury m'a transmis les recherches qu'il a menées à la MAP sur la collégiale en 1997 et 1998, les cotes ont aujourd'hui changé ce qui explique qu'elles n'apparaissent pas ici.

			logis du fou		
0081/037/0052	Château et son enceinte : restaurations	1936-1950	+++ Travaux de réfection au donjon et aux logis		
0081/037/0053	Château et son enceinte : restaurations	1952-1992	+++ Dossiers sur le donjon et des logis, en particulier de l'oratoire et de la salle dite Charles VII		
1991/025/0006	Enceinte du château, proposition de protection et remise en état générale de l'édifice	1897-1985	++ Dossier sur la porte royale, l'église Saint-Ours, du donjon et de l'oratoire		
2004/003/0059	Dossier des ouvrages exécutés lors de la restauration du rempart nord-est par Arnaud de Saint-Jouan	2004	+ Concerne surtout le fort Saint-Ours		
2005/002/0014	Projet architectural et technique sur les portes de la ville	2005	+ Dossier concernant la porte royale		
2005/003/0006	Dossier des ouvrages exécutés au rempart nord-est de la citadelle de Loches	2004	+ Restauration de l'enceinte donnant sur le fort Saint-Ours		
2005/003/0066	Dossier documentaire des ouvrages exécutés place	2004	- Rien de très pertinent sur la		

	Charles VII et au rempart nord-est du fort Saint-Ours		place Charles VII		
--	----------------------------------------------------------------	--	----------------------	--	--

- Sources iconographiques

- **Lieux de conservation lochois :**

- Bibliothèque municipale de Loches (BML) :

La ville et chasteau de Loches, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [identique à BnF, département des estampes et photographies, VA-37-FOL t. 3, H 125986 et copies à la BMT : L.A. Loches R7 et R8, LB. Loches R1 et L.C. Loches Est 1].

Plan de la ville et du chateau de Lolches et de ses environs sur lequel l'on a distingué par une couleur jeaune les lieux qui se trouvent dans la sensive et mouvance du fief de May relevant du Roy a cause de son chateau de Loches..., dressé par Lhuillier, père et fils, ingénieurs géographes du Roy, pour le comte d'Argenson, gouverneur de Loches et Beaulieu, entre 1751 et 1756.

Plan de la route de Tours en Berry, s. d. [vers 1760].

Loches et Beaulieu en 1769, vue dessinée par un anonyme en 1769 [copie de la vue associée au *Plan général de la châtellenie de Paulmy*].

Loches et Beaulieu en 1769, vue dessinée par A. Verna en 1912 à partir de la vue de 1769 [copie de la vue associée au *Plan général de la châtellenie de Paulmy*].

Carte topographique des terres de Grillemont, dressée pour M. Dange d'Orsay, lieutenant du Roy des villes de Loches et Beaulieu, 1782.

Restitution du premier corps de logis croquée par Edmond Gautier, s. d. [vers 1889].

- Société des Amis du Pays Lochois (SAPL) :

Reproduction d'une *vue de la Ville et Château de Loches*, encre et lavis, 1768 [copie de la vue associée au *Plan général de la châtellenie de Paulmy*, détenue par un collectionneur privé anonyme].

➤ **Lieux de conservation tourangeaux :**

- Bibliothèque municipale de Tours, fonds patrimoniaux (BMT) :

- Cartes et plans :

CPa020 : *Topographie ancienne et du Moyen-âge des environs de Loches pour servir à la statistique monumentale*, lithographie de Louis-Henri Lesourd réalisée sous les auspices de M. d'Entraigues, préfet d'Indre-et-Loire, et dédiée à Monsieur de Freulleville, sous-préfet à Loches (échelle de 2000000 mètres), 1835 [identique à ADIL, IV/31.1.1].

- Photographies et estampes :

- Série L.A. Loches :

L.A. Loches, Recueil R4 : *La ville et le château de Loches*, lithographie gravée par Antoine Bourgerie d'après la vue de la *Cosmographie universelle* de François de Belleforest (1575) et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 52 et 53) [identique à L.A. Loches Est 7 et L.B Loches Est 1 et Collection privée F. Richard, Loches_lito-0050].

L.A. Loches, Recueil R6 : photographie noir et blanc de la façade orientale, Médéric Mieusement (?), s. d. [vers 1880].

L.A. Loches, Recueil R7 : photographie noir et blanc de la façade orientale, Médéric Mieusement (?), s. d. [vers 1880].

L.A. Loches, Recueil R14 : photographie noir et blanc de l'autel de l'oratoire d'Anne de Bretagne, Médéric Mieusement (?), s. d. [vers 1880].

L.A. Loches, R3, *Porte des cordeliers*, estampe reproduite, 1845.

L.A. Loches, R7 : *La ville et chasteau de Loches*, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [identique à L.A. Loches R8, L.B. Loches R1 et L.C. Loches Est 1 ; copie de BnF, département des estampes et photographies, VA-37-FOL t. 3, H 125986].

L.A. Loches, R8 : détail de *La ville et chasteau de Loches*, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie*

universelle de tout le monde..., Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [identique à L.A. Loches R7, L.B. Loches R1 et L.C. Loches Est 1 ; copie de BNF, département des estampes et photographies, VA-37-FOL t. 3, H 125986].

L.A. Loches, R9 : photographie noir et blanc de la porte des Cordeliers et des logis royaux, ancien fonds Joseph Thibault, n°10, s. d.

L.A. Loches, R10 : *Loches, le Château, Porte des Cordeliers*, cliché noir et blanc de N.D. Photo, s. d.

L.A. Loches, Est 1 et 2 : *Vue de Loches*, gravure d'Amédée Faure, 1830 [identique à ADIL, 8 Fi 940].

L.A. Loches, Est 6 : *Vue de Loches prise de la Croix Brésil, 1841*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1841 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845) [identique à L.B. Loches Est 3 et ADIL, 7 Fi 296].

L.A. Loches, Est 7 : *La ville et le château de Loches*, lithographie gravée par Antoine Bourgerie d'après la vue de la *Cosmographie universelle* de François de Belleforest (1575) et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 52 et 53) [identique à L.A. Loches, Recueil R4 et L.B Loches Est 1 et Collection privée F. Richard, Loches_lito-0050].

L.A. Loches, Château R1 : photographie noir et blanc présentant la façade orientale des logis royaux, ancienne collection Boutineau, mai 1891.

L.A. Loches, Château R2 : photographie noir et blanc présentant la porte royale vue depuis l'extérieur de l'enceinte, ancienne collection Boutineau, mai 1891.

L.A. Loches, Château R3 : photographie noir et blanc de l'intérieur du château de Loches présentant la façade sud des logis royaux, ancienne collection Boutineau, mai 1891.

L.A. Loches, Château R5 : *Loches (I.-et-L.), le Château*, gravure de Yves Ducourtioux, 1976.

L.A. Loches, Château R6 : photographie noir et blanc de la façade orientale des corps de logis, s. d. [entre 1884 et 1886].

L.A. Loches, Château R7 : photographie noir et blanc de la tour maîtresse et de la tour Louis XI, ancien fonds Joseph Thibault, n°11, s. d. [vers 1883].

L.A. Loches, Château Est 2 : : *Résidences royales et impériales, Loches*, gravure sur bois de M. Whitehead, sculpteur et Karl Girardet, lithographe, s. d. [vers 1877] [identique à ADIL, 8 Fi 787 et 900].

L.A. Loches, Château Est 3 : *Le château de Loches*, lithogravure de Théodore Frère gravée par Alphonse Pollet, s. d. [entre 1830 et 1850] (publiée dans LE FRANÇOIS A. B. (dir.), *Mystères des vieux châteaux de France ou amours secrètes des rois et des reines...*, Paris, Eugène et Victor Penaud frères, t. I, s. d., p. 191) [identique à Collection privée F. Richard, Loches_lito-0100].

L.A. Loches, Château Est 4 : 2 estampes représentant le donjon vu du sud et du nord, s. d. [identique à ADIL, 8 Fi 180 et 181].

L.A. Loches, Château Est 5 : *Donjon du château de Loches*, dessin signé Ch. Blanchet, 1871.

L.A. Loches Château Est 6 : *Vue de Loches prise de la Croix Brésil, 1841*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1841 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845) [identique à ADIL, 7 Fi 296 et BML, L.B. Loches Est 3].

L.A. Loches, Porte Royale R1 : photographie noir et blanc prise depuis le toit terrasse de la porte royale, ancien fonds Joseph Thibault, n°8, s. d. [vers 1883].

L.A. Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel R1 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, photographie noir et blanc d'Yvon photo, ancienne collection Boutineau, s. d. [entre 1880 et 1895].

L.A. Loches, St Ours R1 : *Loches, portail de l'église St Ours*, photographie noir et blanc de la collection Boutineau, mai 1891.

L.A. Loches, St Ours R2 : *Loches, portail de la collégiale St Ours*, photographie noir et blanc contrecollée sur cartin, début du XX^e siècle.

- Série L.B. Loches :

L.B. Loches R1 : *La ville et chasteau de Loches*, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [identique à L.A. Loches R7 et R8 et L.C. Loches Est 1 ; copie de BnF, département des estampes et photographies, VA-37-FOL t. 3, H 125986].

L.B. Loches, Est 1 : *La ville et le château de Loches*, lithographie gravée par Antoine Bourgerie d'après la vue de la *Cosmographie universelle* de François de Belleforest (1575) et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 52 et 53) [identique à L.A. Loches Recueil R4 et Est 7 et Collection privée F. Richard, Loches_lito-0050].

L.B. Loches, Est 2 : *La France de nos jours, la ville de Loches*, dessin de Léon-Auguste Asselineau lithographié par M. Destouches et éditée par F. Sinnet, 1856 (disponible sur Gallica) [identique à BnF, VA-FOL-37 t. 3, H 125989].

L.B. Loches, Est 3 : *Vue de Loches prise de la Croix Brésil, 1841*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1841 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845) [identique à L.A. Loches Est 6 et ADIL, 7 Fi 296].

L.B. Loches, Château R1 : photographie noir et blanc présentant le donjon vu du sud, ancien fonds Joseph Thibault, n°116, s. d. [vers 1883].

L.B. Loches, Château R2 : photographie noir et blanc présentant une vue générale du château depuis l'est, ancien fonds Joseph Thibault, n°118, s. d. [vers 1883].

L.B. Loches, Château Est 1 et 2 : *Château de Loches*, lithographie de Jaime Ernest imprimée chez A. Bès et F. Dubreuil, 1836 [identique à BnF, département des estampes, VA-37-FOL t. 3, H 125990 ; copies : ADIL, 10 Fi 132 38 et Collection privée F. Richard, carte-papier-velin-0050].

L.B. Loches, Château Est 3 : *Tour carrée à Loches*, lithographie de C. Ménard, gravée par Antoine Bourgerie et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. [vers 1845] (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843).

L.B. Loches, Château Est 4 : *Vue du château de Loches*, lithographie de C. de Lasteyrie gravée par Bourgeois du Castelet, 1817 [identique à ADIL, 7 Fi 309].

L.B. Loches, Château Est 5 : *Oratoire de la reine Anne de Bretagne*, lithographie gravée par Antoine Bourgerie et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 48 et 49) [identique à ADIL, 7 Fi 421].

L.B. Loches, Château Est 6 : gravure du pignon sud, Georges Ernest, XIX^e siècle [vers 1888].

L.B. Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel Est 1 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, lithographie de Joseph Langlumé, s. d. [avant 1824] (publiée dans NOËL Alexis, *Souvenirs Pittoresques de la Touraine*, Paris, Leblanc Imprimeur-Libraire, 1824, pl. 50) [identique à BnF, VA-37-FOL t. 3 H 126027].

L.B. Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel Est 2 : *Tombeau d'Agnès Sorel*, lithographie d'Antoine Bourgerie et Clarey-Martineau, s. d. [vers 1845] (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de*

Loches, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 48 et 49) [copies : ADIL, 10 Fi 132 187 et Collection privée F. Richard, chateau-03150].

L.B. Loches, St Ours R2 : photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°117, s. d. [vers 1883].

L.B. Loches, St Ours R3 : photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°120, s. d. [vers 1883].

L.B. Loches, St Ours R4 : photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°121, s. d. [vers 1883].

L.B. Loches, St Ours Est 1 : *Portail de la collégiale du château de Loches*, lithographie imprimée par Clarey-Martineau, s. d. [vers 1845] (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843).

- Série L.C. Loches :

L.C. Loches, Est 1 : *La ville et chasteau de Loches*, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [identique à L.A. Loches R7 et R8 et L.B. Loches R1 ; copie de BnF, département des estampes et photographies, VA-37-FOL t. 3, H 125986].

L.C. Loches, Est 2 : *Loches*, dessin de M. Français gravé par M. Doherty et imprimé par Émile Berthiault, s. d. [avant 1855] (publié dans BOURRASSÉ Abbé Jean-Jacques, *La Touraine, histoire et monuments*, Tours, A. Mame et fils, 1855, entre les pages 118 et 119). [identique à ADIL, 7 Fi 91 et 7 Fi 420].

L.C. Loches, Château R1 : *Le donjon et la tour Louis XI côté nord (XI^e et XV^e siècle)*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°150, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, Château R2 : *Loches (Indre-et-Loire), Château, Partie XV^e, actuellement sous-préfecture*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°159, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, Château R3 : *Loches (Indre-et-Loire), Château, donjon carré du XI^e siècle*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°160, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, Château Est 1 et 2 : *Château de Loches. Aujourd'hui la sous-préfecture bâtie par Louis XII 1498-1515*, lithographie de Victor Petit imprimée par M. Godard, s. d. [avant 1871] [identique à ADIL, 7 Fi 261].

L.C. Loches, Château (T. d'A. Sorel) : *Loches, tombeau Agnès Sorel*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°157, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, Porte des Cordeliers R1 : *Loches, Porte des Cordeliers (XV^e siècle)*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°155, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, St Ours R1 : *Loches, Porche de la collégiale de Saint Ours (XI^e siècle)*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°154, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, St Ours R2 : *Loches (Indre-et-Loire), église St-Ours, portail*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°161, s. d. [vers 1883].

L.C. Loches, St Ours R3 : *Loches (Indre-et-Loire), église St Ours (XII^e siècle)*, photographie noir et blanc, ancien fonds Joseph Thibault, n°164, s. d. [vers 1883].

- O.B. Blaise Recueil :

Cliché n°97 : photographie noir et blanc du chevet de la collégiale, s. d. [avant 1883].

Cliché n°100 : photographie noir et blanc de la façade orientale des corps de logis, s. d. [avant 1883].

➤ **Lieux de conservation départementaux :**

- Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL) :

- **Sous-série 3P (Cadastre napoléonien) :**

3P2/132 006 : *Cadastre de la ville de Loches, section C1* (échelle : 1/2500), 1826 (rénové en 1962).

- **Série IV (Plans) :**

IV/31.1.1 : *Topographie ancienne et du Moyen-âge des environs de Loches pour servir à la statistique monumentale*, lithographie de Louis-Henri Lesourd réalisée sous les auspices de M. d'Entraigues, préfet d'Indre-et-Loire, et dédiée à Monsieur de Freulleville, sous-préfet à Loches (échelle de 2000000 mètres), 1835 [identique à BMT, CPa020].

IV/31.1.2 : *Plan cadastral de Loches de 1826*, s. d. [copie de 3P2/132 006].

- Série B (Cours et juridictions de l'Ancien Régime) :

B 227 : *Plan de la forêt Royale de Loches dédié à Monsieur de Murgallé, maître particulier de la maîtrise des Eaux et forêt de Loches*, dressé par De Cormeille (échelle de 200 perches à une demi-ligne pour perche et échelle de 110 mètres ajoutée par Ferdinand Collet en 1825), 1770.

- Série C (Administrations provinciales de l'Ancien Régime) :

C 188/8 : *Ancienne route d'Espagne, de Paris à Poitiers par Amboise, Loches et Lahaye, Portion de route proche Les-Routies et La-Courtoderie, traversant la forêt de Loches allant jusqu'à Beaulieu-lès-Loches (n°31) et Portion de route à partie de Beaulieu-lès-Loches allant à Loches et bien au-delà, jusque La-Fuirie (n°32)*, atlas de Trudaine, généralités de Tours, vol. I, Daniel-Charles Trudaine, plans aquarellés (échelle de 500 toises au 1/8900), entre 1745 et 1780 [identique à ANF, F¹⁴ 8505].

- Sous-série 5 Fi (Fonds photographique Arsicaud)²⁷¹ :

5 Fi CP 18 : carte postale en couleur représentant le château et de la collégiale Saint-Ours pris depuis le jardin public, André Arsicaud, s. d. [vers 1940].

5 Fi 1350 et 1351 : clichés noir et blanc représentant le château et la collégiale Saint-Ours, pris par André et Robert Arsicaud, 11 avril 1950.

5 Fi 4044 à 40553 : clichés noir et blanc des monuments de Loches, pris par André et Robert Arsicaud, 20 juin 1958 [notamment 4046 : vue du château depuis l'est et 4050 : tour Agnès Sorel vue depuis la terrasse].

5 Fi 4347 à 4348 : clichés noir et blanc du château de Loches vu depuis le jardin public, André et Robert Arsicaud, 15 avril 1959.

5 Fi 8771 à 8773 : clichés noir et blanc du château et du donjon de Loches, André et Robert Arsicaud, 10 mai 1958.

²⁷¹ Seuls les clichés représentant les logis ont été ici recensés. Le fonds Arsicaud contient également des vues du donjon et de la collégiale mais très peu sont disponibles en ligne sur le site des Archives départementales d'Indre-et-Loire (Images de Touraine).

- Sous-série 7 Fi (Lithographies et gravures) :

7 Fi 6 : *Vue générale de Loches*, dessin d'Alfred Robida, s. d. [entre 1876 et 1892] (publiée dans ROBIDA Alfred, *La vieille France, La Touraine*, Librairie illustrée, Paris, s. d. (1891-1892), entre les pages 88 et 89) [copie : Collection privée F. Richard : carte-papier-velin-0400].

7 Fi 91 et 7 Fi 420 : *Loches*, dessin de M. Français gravé par M. Doherty et imprimé par Émile Berthiault, s. d. [avant 1855] (publié dans BOURRASSÉ Abbé Jean-Jacques, *La Touraine, histoire et monuments*, Tours, A. Mame et fils, 1855, entre les pages 118 et 119) [identique à BMT, L.C. Loches, Est 2].

7 Fi 131 : *Loches*, estampe couleur d'une vue du château prise depuis le nord, s. d. [après 1906].

7 Fi 260 : dessin d'une vue du château et de la ville de Loches depuis l'est, s. d.

7 Fi 261 : *Château de Loches. Aujourd'hui la sous-préfecture bâtie par Louis XII 1498-1515*, lithographie de Victor Petit imprimée par M. Godard, s. d. [avant 1871] [identique à BMT, L.C. Loches, Château Est 1 et 2].

7 Fi 273 : *Eglise St Ours à Loches*, estampe correspondant à la planche n°21 de *La construction moderne*, 9^e année, 1893.

7 Fi 282 : gravure d'une vue du château et de la ville de Loches depuis l'est, s. d.

7 Fi 296 : *Vue de Loches prise de la Croix Brésil, 1841*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1841 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845) [identique à BMT, L.A. Loches Est 6 et L.B. Loches Est 3].

7 Fi 308 : *Loches*, lithographie de Joseph Langlumé présentant l'entrée de la citadelle, s. d. (publiée dans NOËL Alexis, *Souvenirs Pittoresques de la Touraine*, Paris, Leblanc Imprimeur-Libraire, 1824, pl. 48).

7 Fi 309 : *Vue du château de Loches*, lithographie de C. de Lasteyrie gravée par Bourgeois du Castelet, 1817 [identique à BMT, L.B. Loches, Château Est 4].

7 Fi 310 : *Château de Loches, le donjon de Louis XI*, estampe colorée, s. d.

7 Fi 407 : *Tours carrée à Loches*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1842 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845).

7 Fi 410 : *Vue du château de Loches prise du Château de Sansac, 1842*, gravure d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1842 (publiée dans *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur,

1845) [identique à ADIL, 8 Fi 406 ; copie dans Collection privée F. Richard : cartes_papier-velin-0100].

7 Fi 421 : *Oratoire de la reine Anne de Bretagne*, lithographie gravée par Antoine Bourgerie et imprimée par Clarey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 48 et 49) [identique à BMT, L.B. Loches, Château Est 5].

- Sous-série 8 Fi (Lithographies et gravures) :

8 Fi 171 : *Élévation de l'église Saint-Ours à Loches*, gravure de M. Bouet, s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 33).

8 Fi 172 : *Vue du donjon de Loches et de son enceinte*, gravure signée A.T., s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 84).

8 Fi 173 : *Vue du palais de Charles VII à Loches*, gravure de M. Bouet, s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 232).

8 Fi 174 : *Vue intérieure du donjon de Loches*, gravure de M. Bouet, s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 177).

8 Fi 177 : *Vue générale de Loches*, lithogravure de Théodore Frère, s. d. [avant 1845] (publiée dans BELLANGER Stanislas, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, L. Mercier, éditeur de la Vierge, 1845, p. 473).

8 Fi 179 : estampe représentant le donjon vu du nord-ouest, s. d.

8 Fi 180 : estampe représentant le donjon vu du sud, s. d. [identique à BMT, L.A. Loches, Château Est 4].

8 Fi 181 : estampe représentant le donjon vu du nord, s. d. [identique à BMT, L.A. Loches, Château Est 4].

8 Fi 182 : *Tombeau d'Agnès Sorel à Loches*, lithographie dessinée par M. Théron et gravée par Trichon, s. d. [avant 1835] (publiée dans HUGOT Abel, *La France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, t. II, Paris, Delloye, 1835).

8 Fi 183 : *Église collégiale Loches*, gravure du portail d'entrée de la collégiale, s. d.

8 Fi 187 : *Un des côtés du Fort St-Ouest dans lequel se trouve le logis du roi*, gravure de M. Bouet, s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 204).

8 Fi 188 : *Le logis du roi, à Loches. Vue du pignon nord tel qu'il était avant Louis XII*, dessin d'Émile Morel d'après un croquis de M. Archambaud, gravé par E. Barbe et imprimé par Guillaud, 1873 (publiée dans ESPINAY Gustave-Marie d', *Le logis du roi au château de Loches*, Tours, Imprimerie J. Bouserez, 1873, frontispice).

8 Fi 188 : *Portes du château de Loches*, gravure issue d'un ouvrage non retrouvé (fig. 25).

8 Fi 189 : *Tour du château de Loches*, gravure issue d'un ouvrage non retrouvé (fig. 41).

8 Fi 194 : estampe présentant une vue de la citadelle depuis son entrée, s. d.

8 Fi 195 : *Vue du donjon de Loches*, gravure de M. Bouet, s. d. [avant 1869] (publiée dans le *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 176).

8 Fi 196 : *Tour d'Agnès Sorel à Loches*, lithographie dessinée par M. Bullura et gravée par Henri Durau, s. d. [avant 1835] (publiée dans HUGOT Abel, *La France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, t. II, Paris, Delloye, 1835, entre les pages 102 et 103) [identique à BnF, département des estampes, VA-37-FOL t. 3, H 126045 ; copie dans la Collection privée F. Richard, carte-papier-velin-0200].

8 Fi 370 : estampe présentant le portail d'entrée de la collégiale du château, s. d.

8 Fi 406 : *Vue du château de Loches prise depuis le château de Sansac, 1842*, gravure colorisée d'Antoine Bourgerie imprimée par Clarey-Martineau, 1842 (publiée dans Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine, Tours, Clarey-Martineau libraire-imprimeur, 1845) [identique à ADIL, 7 Fi 410 ; copie dans Collection privée F. Richard : cartes_papier-velin-0100].

8 Fi 408 : *Loches et Beaulieu*, lithographie dessinée et gravée par les frères Rouargue et imprimée par M. Bougeard, s. d. [avant 1844] (planche publiée dans TOUCHARD-LAFOSSE Georges, *La Loire historique, pittoresque et biographique*, t. IV, Indre-et-Loire, Tours-Nantes, R. Pornin et Suireau, 1844, entre les pages 218 et 219).

8 Fi 787 et 900 : *Résidences royales et impériales, Loches*, gravure sur bois de M. Whitehead, sculpteur et Karl Girardet, lithographe, s. d. [vers 1877] [identique à BMT, L.A. Loches, Château Est 2].

8 Fi 789 : *Portail de l'église collégiale de Notre-Dame*, lithographie, s. d.

8 Fi 832 : *Donjon du château de Loches*, gravure de M. Whitehead, s. d.

8 Fi 940 : *Vue de Loches*, gravure d'Amédée Faure, 1830 [identique à BMT, L.A. Loches, Est 1 et 2].

8 Fi 945 : *Vue du château de Loches et de la tour d'Agnès Sorel*, lithographie, s. d. [avant 1883].

- Sous-série 10 Fi 132 (Cartes postales de Loches)²⁷² :

10 Fi 132 3 : *Loches (I.-et-L.). Vue d'ensemble (côté Est), la Prairie inondée par l'Indre*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1907].

10 Fi 132 4 : *Loches*, carte postale en noir et blanc présentant une vue aérienne du château et de la ville de Loches, s. d.

10 Fi 132 6 : *Loches, Vue panoramique sur la Collégiale et le Château*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905].

10 Fi 132 7 : *Loches, Église paroissiale St-Ours, ancienne collégiale Notre-Dame (X^e-XV^e s.), Château royal et tour Agnès Sorel (XIII^e-XV^e s.), Tour St-Antoine (1519-1530), ancien beffroi*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1905].

10 Fi 132 8 : *Loches, la Collégiale Saint-Ours et la Ville*, carte postale colorisée, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905].

10 Fi 132 9 : *Loches, la Collégiale Saint-Ours et la Tour Saint-Antoine*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905] [identique à Collection privée F. Richard, vues_generales-cote_sud-0700].

10 Fi 132 10 : *Loches (I.-et-L.), la Collégiale St-Ours, le Château Royal et la Tour Saint-Antoine*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [cachet de la poste : 16 août 1925] [identique à ADIL, 82 J 2 et Collection privée F. Richard, vues_generales-cote_sud-0800].

10 Fi 132 29 : *Loches, Vue Nord-Ouest, la Vieille Ville, la Tour St-Antoine, le Château, la Collégiale*, carte postale en noir et blanc, éditée par T Bardou, s. d.

10 Fi 132 33 et 259 : *Loches, le Château Royal, la Tour d'Agnès Sorel et la Collégiale Saint-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, vues_generales-cote_nord-1800].

10 Fi 132 38 : *Indre-et-Loire, Vue du Château de Loches*, carte publicitaire en noir et blanc, éditée par Fortier et Marotte, s. d. [après 1836] [identique à Collection privée F.

²⁷² Plus de deux cent cartes postales sont enregistrées sous cette cote et seules celles représentant les corps de logis et la pointe nord du promontoire ont été ici répertoriées.

Richard, carte-papier-velin-0050 ; copie de BMT, L. B. Loches, Château Est 1 et 2 et BnF, département des estampes, VA-27-FOL t. 3, H 125990].

10 Fi 132 71 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [date inscrite à la main : 21 octobre 1909] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02950].

10 Fi 132 72 : *Loches, le Château Royal (Mon. hist.), le Tombeau d'Agnès Sorel (Statue du XV^e s.)*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

10 Fi 132 73 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par K. L., s. d. [avant 1906].

10 Fi 132 74 : *Loches, Chambre d'Anne de Bretagne où a été tenu prisonnier le Duc d'Elbeuf avec les inscriptions qu'il y a laissées*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1936] [identique à ADIL, 82 J 2].

10 Fi 132 75 : *Loches, le Château Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1936] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03250].

10 Fi 132 76 : *Loches, l'Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc (photographie inversée), éditée par Kunzli frères, s. d. [avant 1936].

10 Fi 132 77 : *Loches, Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1936].

10 Fi 132 78 : carte postale en noir et blanc représentant l'autel de l'oratoire d'Anne de Bretagne, éditée par Yvon, s. d.

10 Fi 132 79 : *Loches, l'Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1936].

10 Fi 132 81 : *Loches, Château Royal, Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1915] [identique à Collection privée F. Richard, marronnier_Francois_1er-00100].

10 Fi 132 82 : *Loches (I.-et-L.), le Château, aile de Charles VII, Marronnier planté par François I^{er} en 1520*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1905] [identique à Collection privée R F. Richard, marronnier_François_1er-00450].

10 Fi 132 83 : *Indre-et-Loire, Loches, L'Entrée du Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-01750].

10 Fi 132 84 : *Loches, L'Entrée du Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

10 Fi 132 85 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal des XIV^e et XV^e siècles, transformé en sous-préfecture (sud-ouest)*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [entre 1906 et 1914] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-01200].

10 Fi 132 86 : *Loches, Porte du Petit Fort St-Ours (XI^e siècle), au-dessus, le château, façade Nord*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, autres_rues_autres_places_etc-1550].

10 Fi 132 88 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Terrasse d'Agnès Sorel, 1502)*, carte postale en noir et blanc, éditée par B. F, Paris, 1915.

10 Fi 132 89 : *Loches, le Château Royal, Partie restaurée*, carte postale en noir et blanc, éditée par K. F., Paris, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 90 et 92 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 82 J 2].

10 Fi 132 91 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale colorisée, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 93 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, accompagnée d'un texte [« Bâti au XII^e siècle et agrandi au XV^e siècle, habité autrefois par les rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Dans l'une des Tours, se trouve le Mausolée d'Agnès Sorel »], éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 94 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 95 : *Loches, Vue d'ensemble du Château Royal, Partie Charles VII, à gauche (1430), Partie Louis XII à droite (1500)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-01100].

10 Fi 132 96 : *Château de Loches, Une des plus importantes forteresses de France, était sous Louis XI une prison d'Etat - Charles VIII [sic : Charles VII] vécut parfois avec Agnès Sorel, qui a son tombeau dans la collégiale [sic : le château]*, carte postale en noir et blanc, éditée par Eugène Le Deley, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 97 : *Loches, le Château Royal, Vue prise du Jardin Public*, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Reymond, 1919.

10 Fi 132 98 : *Loches (I.-et-L.), le Château royal (Mon. hist.) reconquis sur les Anglais par Charles VII qui l'habita ainsi que par Charles VIII - François Ier y reçut Charles-Quint, Henri II, Catherine de Médicis, Carles IX et Henri IV y séjournèrent*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906].

10 Fi 132 99 : carte postale en noir et blanc représentant la façade orientale des corps de logis royaux, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00800].

10 Fi 132 100 et 135 : *Château de Loches – bâti par Louis XII, de 1495 à 1517 (Indre-et-Loire)*, gravure sur carte postale, publiée par Charles L'Hôpital, s. d. [avant 1904] [identique à Collection privée F. Richard, carte-papier-velin-0150].

10 Fi 132 101 : *Loches, le Château (côté Nord,) bâti sous Charles VII (1502), actuellement la Sous-Préfecture*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [entre 1906 et 1926].

10 Fi 132 102 : *Loches, le Château Royal, Ensemble de la façade*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02050] .

10 Fi 132 103 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00950].

10 Fi 132 104 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Mousacré, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 105 : carte postale en noir et blanc représentant la Porte des Cordeliers et le Logis Royal vus depuis le nord-est, éditée par Yvon, s. d. [après 1906].

10 Fi 132 106 : *Loches, le Château Royal et la Porte de Cordeliers, (Monument historique), aujourd'hui sous-préfecture. Fut habité par les Rois de France, depuis Charles VII, jusqu'à Charles IX*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [entre 1889 et 1926] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00900].

10 Fi 132 107 : *Loches*, carte postale en noir et blanc commentée, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 108 : *Loches, Vue générale sur le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 109 : *Loches, le Château actuellement la Sous-Préfecture, bâti sous Chartes VII, Porte des Cordeliers (XV^e s.)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [entre 1889 et 1926] [identique à Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-00350].

10 Fi 132 110 : carte postale en noir et blanc représentant la Porte des Cordeliers et le Logis Royal vus depuis le pont, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-00450].

10 Fi 132 113 et 114 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Mon. hist. XII^e et XV^e s) et Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identiques à ADIL, 82 J 2 et Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-00050].

10 Fi 132 115 : *Loches, Vue générale vers le Château Royal bâti au XII^e siècle et agrandi au XV^e siècle. Habité autrefois par les Rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Dans l'une des Tours, se trouve le Mausolée d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 116 : *Loches, Vue générale, vers le Château Royal*, carte postale colorisée, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 117 : *Loches, la Ville haute*, carte postale en noir et blanc, éditée par E. Reymond, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 119 : *Loches, Bas-relief ornant la Tour d'Agnès*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02650].

10 Fi 132 120 : carte postale en noir et blanc représentant l'entrée dans la Tour d'Agnès Sorel et son Bas-relief vus depuis la terrasse, éditée par Yvon, s. d. [après 1906].

10 Fi 132 121 : *Loches, le Château Royal, le Lévrier de Louis XII et la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-01850].

10 Fi 132 122 : *Loches, le Château Royal, la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02450].

10 Fi 132 126 : *Loches, Vue générale sur le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 129 : *Loches, le Château Royal, la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 130 : *Loches (I.-et-L.), le Château Renaissance (XIII^e-XV^e s.), dit « Logis du Roi »*, carte postale colorisée, éditée par André Boucher, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 136 : *Loches, le Château (Partie Charles VII), la Terrasse et la Tour d'Agnès Sorel (1502)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [date inscrite à la main : 8 juin 1909].

10 Fi 132 139 : *Loches (Indre-et-Loire), le Château*, carte postale colorisée de la collection Solution Patauberge, s. d. [vers 1884-1885] [identique à Collection privée F. Richard, cartes_pub-0300 et -0350].

10 Fi 132 141 : *Châteaux de la Loire, Château de Loches*, carte postale en noir et blanc, éditée par Nels, s. d. [avant 1925] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00050].

10 Fi 132 142 : *Châteaux de France, Loches*, carte postale en noir et blanc, édition des Études, s. d. [avant 1925].

10 Fi 132 144 : carte postale en noir et blanc de la façade orientale du premier corps de logis et de la tour Agnès Sorel vues depuis la terrasse, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 82 J 2 et Collection privée F. Richard, chateau-02350].

10 Fi 132 147 : *Loches, Vue générale sur la Ville haute*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [entre 1889 et 1907] [identique à Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-00200].

10 Fi 132 159 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 82 J 2].

10 Fi 132 162 : *Loches (I.-et-L.), Château de Loches, Sous-Préfecture*, carte postale en noir et blanc, éditée par B. F. Paris, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 163 : *Loches, la Porte des Cordeliers et le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-01445].

10 Fi 132 168 : *Loches (I.-et-L.), le Château et l'Église Saint-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par le Grand Bazar de Tours, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00250].

10 Fi 132 171 : *Loches, Château Royal*, carte postale comportant un extrait de *l'Histoire des Châteaux de France* de Boissier de Masmontet, éditée par Henri Chevrier dans la collection historique des châteaux de France, s. d. [vers 1920] [identique à Collection privée F. Richard, cartes_commentees-00050].

10 Fi 132 183 : *Loches, la Ville haute*, carte postale en noir et blanc, éditée par G.L.T., s. d. [date inscrite à la main : 10 février 1905].

10 Fi 132 185 : *Loches, Oratoire d'Anne de Bretagne, le Dais du Trône*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03050].

10 Fi 132 187 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Mon. hist.), le Tombeau d'Agnès Sorel (statues du XV^e siècle)*, lithographie d'Antoine Bourgerie et Clarey-Martineau, éditée sur carte postale par A. Papeghin, s. d. [original publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 48 et 49 et conservé à la BMT, L.B.

Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel Est 2 ; identique à Collection privée F. Richard, chateau-03150].

10 Fi 132 190 : *Loches, Vue générale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à Collection privée F. Richard, vues_generales_cote_nord-1200].

10 Fi 132 192 : carte postale en couleur représentant le château et le jardin public de Loches, éditée par Gabriel Artaud, s. d. [après 1966].

10 Fi 132 193 : carte postale en noir et blanc représentant le château de Loches vu depuis le nord, éditée par Alfa, s. d [après 1906].

10 Fi 132 205 : *Loches (I.-et-L.), le Château, l'Indre et les Lavoirs*, carte postale en noir et blanc, éditée par B. F. Paris, s. d. [cachet de la poste : mars 1908] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-00150].

10 Fi 132 216 : *Loches, le Château Royal, Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1948] [identique à Collection privée F. Richard, marronnier_Francois_1er-00250, -00300, -00399, et -00400].

10 Fi 132 242 : *Loches, le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par E. Reymond, s. d. [cachet de la poste : 22 (lac.) 1910].

10 Fi 132 248 : carte postale en noir et blanc représentant le château de Loches et la collégiale Notre-Dame vus depuis la loggia, éditée par Alfa, s. d. [avant 1976].

10 Fi 132 255 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

10 Fi 132 260 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal (mon. hist.), Tombeau d'Agnès Sorel érigé au XV^e s., relevé en 1809*, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Dorange, s. d. [après 1906].

- Série 13 Fi (Collection de photographies isolées) :

13 Fi 17 : *Loches, Porche de la collégiale*, cliché noir et blanc, pris par les frères Neurdein et éditée par M. Boisselier, s. d.

13 Fi 18 : *Loches, le Château et la Collégiale*, cliché noir et blanc, pris par les frères Neurdein et éditée par M. Boisselier, s. d. [après 1889].

13 Fi 19 : *Loches, Oratoire d'Agnès Sorel*, cliché noir et blanc, s. d.

13 Fi 20 : *Loches, Saint Ours*, cliché noir et blanc pris depuis le sud, s. d.

13 Fi 21 : *Saint Ours, Loches*, cliché noir et blanc pris depuis l'intérieur, s. d.

13 Fi 22 : *Donjon du Château de Loches*, cliché noir et blanc pris depuis le sud, s. d.

13 Fi 24 : *Loches, collégiale Saint-Ours. Fût de colonne gallo-romain servant de bénitier*, cliché noir et blanc des photographes Michel-Pierre Yvon, Charles Yvon et Abel Yvon, s. d.

13 Fi 72 : *Loches, vue générale prise au sud est*, cliché noir et blanc, s. d.

13 Fi 77 : *France, églises, Loches, Egl. St Ours*, cliché noir et blanc pris depuis le sud, s. d.

13 Fi 78 : *France, églises, Loches, Egl. St Ours*, cliché noir et blanc pris depuis l'intérieur, s. d.

13 Fi 248 : *Loches, le château*, cliché noir et blanc présentant la porte royale, s. d.

13 Fi 321 : *Loches*, cliché noir et blanc, pris par Jules Deslis, s. d. [après 1889].

- Série 17 Fi (Fonds photographique Henrard) :

Plusieurs vues aériennes de la ville de Loches dont :

17 Fi 26 et 27 : vues aériennes de la ville et du château, clichés noir et blanc pris par Roger Henrard, s. d. [après 1940].

17 Fi 29 et 82 : vues aériennes de la ville, du château et de la collégiale Saint-Ours, cliché noir et blanc pris par Roger Henrard, s. d. [après 1940].

- Cote 39 Fi 4 (album, *Le château et la forteresse de Loches en 1855* de Ferdinand Collet) :

Feuille n°1 : *Plan général du château de Loches comprenant les trois parcelles de Propriété Départementale, 1° la porte d'entrée du château, 2° le château servant aujourd'hui de S.-Préfecture et de Tribunal, 3° la forteresse servant aujourd'hui de Prison*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/500), 12 août 1855.

Feuille n°2 : *Plans, élévation et coupe de la porte d'entrée du château de Loches*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°3 : *Plan d'ensemble du château de Loches et de ses dépendances*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/200), 12 août 1855.

Feuille n°4 : *Plan des murs d'enceinte du château de Loches pris au niveau des Rues des Fossés et du Petit Fort St-Ours*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/200), 12 août 1855.

Feuille n°5 : *Plans de détail du château de Loches (rez-de-chaussée : sous-préfecture et premier étage : tribunal civil)*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°6 : *Façade du château de Loches et des murs d'enceinte côté de la rue du Petit Fort St-Ours*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°7 : *Façade du château de Loches et des murs d'enceinte côté de la rue des Fossés St-Ours*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°8 : *Coupe transversale sur le bâtiment de Charles VII, Façade latérale, Coupe sur le bâtiment de Louis XII, Coupe transversale (sic : longitudinale)*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°9 : *Plan d'ensemble de l'ancienne forteresse de Loches et de ses dépendances*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/200), 12 août 1855.

Feuille n°10 : *Façade de l'ancienne forteresse de Loches et des murs d'enceinte côté de Vignemont*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°11 : *Façade et coupe de l'ancienne forteresse de Loches*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

Feuille n°12 : *Coupe de l'ancienne forteresse de Loches*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 1/100), 12 août 1855.

- Sous-série 52 Fi (Fonds photographique Vagnigni)²⁷³ :

52 Fi 118 : négatif sur verre représentant la porte des Cordeliers et du Logis Royal vus de la Monoterie, cliché d'Alexandre Sévère, Bernard et Saverio Vagnigni, s. d. [après 1889].

²⁷³ Les clichés et négatifs conservés dans ce fonds n'ont pas pour sujet principal le château et sont peu pertinents pour l'étude. J'ai seulement référencé ici les cotes correspondant à des vues des logis.

52 Fi 156 : négatif sur verre représentant la façade nord du Logis Royal, cliché d'Alexandre Sévère, Bernard et Saverio Vagnigni, s. d. [entre 1889 et 1936].

52 Fi 168 : négatif sur verre représentant la collégiale, le Logis Royal et la Tour Saint-Antoine vus depuis Vignemont, cliché d'Alexandre Sévère, Bernard et Saverio Vagnigni, s. d. [avant 1905].

52 Fi 197 : négatif sur verre représentant le Logis Royal vu depuis le jardin public, cliché d'Alexandre Sévère, Bernard et Saverio Vagnigni, s. d. [après 1908].

52 Fi 279 : stéréoscopie sur verre représentant le Logis Royal vu depuis le jardin public, cliché d'Alexandre Sévère, Bernard et Saverio Vagnigni, s. d. [vers 1911].

- Sous-série 71 Fi (Fonds photographique du Studio Jies) :

71 Fi 67-70 : 4 clichés noir et blanc de vues générales du château prises depuis l'est, pris par le Studio Jies, s. d. [après 1906].

71 Fi 71-76 : 6 clichés noir et blanc de vues générales du donjon et des remparts, pris par le Studio Jies, s. d. [après 1906].

71 Fi 77-78 : 2 clichés noir et blanc présentant le chevet de l'église Saint-Ours sur le rempart, pris par le Studio Jies, s. d. [après 1906].

- Cote 79 J 487 (fonds de l'architecte départemental Paul Chalumeau sur le château de Loches)²⁷⁴ :

Logis royal de Loches, aménagement du sous-sol, salles de commission, service de cuisine, plan dressé par Paul Chalumeau (échelle : 1/100), 8 mars 1956 [identique à ADIL, 1592 W 5].

Château de Loches, aménagement des sous-sols, service - cuisine, coupes dressées par Paul Chalumeau (échelle : 1/10), 29 mai 1957.

Plan des cuisines occupant le rez-de-chaussée du corps de logis sud, destinées à disparaître, dressé par Paul Chalumeau, s. d. [vers 1957].

Plan et coupes de la cuisine préservée dans le projet de réaménagement du rez-de-chaussée du corps de logis sud, dressé par Paul Chalumeau, s. d. [vers 1957].

²⁷⁴ Les plans et coupes conservés sous cette cote correspondent aux impressions réalisées à partir des originaux sur calque classés dans la cote 79 J 785.

- Cote 79 J 785 (fonds de l'architecte départemental Paul Chalumeau sur le château de Loches) :

Logis royal de Loches, aménagement du sous-sol, salles de commission, service de cuisine, plan sur calque dressé par Paul Chalumeau (échelle : 1/100), 8 mars 1956.

Château de Loches, aménagement des sous-sols, service - cuisine, coupes sur calque dressées par Paul Chalumeau (échelle : 1/10), 29 mai 1957.

Plan sur calque des cuisines occupant le rez-de-chaussée du corps de logis sud destinées à disparaître, dressé par Paul Chalumeau, s. d. [vers 1957].

Plan et coupes sur calque de la cuisine préservée dans le projet de réaménagement du rez-de-chaussée du corps de logis sud, dressé par Paul Chalumeau, s. d. [vers 1957].

Donjon de Loches, logement du gardien, remise en état de la cuisine, plans du rez-de-chaussée et de l'étage et coupe transversale sur calque dressés par Paul Chalumeau (échelle : 1/50), 8 mars 1958.

Donjon de Loches, logement du gardien, remise en état de la cuisine, plan, relevés des façades et coupes dressés par Paul Chalumeau (échelle : 1/20), 24 mars 1958.

- Cote 82 J 2 (fonds Albert Bray - Travaux à Loches en tant qu'architecte des Monuments historiques)²⁷⁵ :

Loches (I.-et-L.), la Collégiale St-Ours, le Château Royal et la Tour Saint-Antoine, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1925] [identique à ADIL, 10 Fi 132 10 et Collection privée F. Richard, vues_generales-cote_sud-0800].

2 photographies noir et blanc, l'une prise depuis le jardin du presbytère, l'autre présentant la toiture du clocher occidental échaffaudé, clichés d'Albert Bray (?), s. d. [vers 1931].

Loches, la Collégiale de Saint-Ours, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), Collégiale St-Ours, le Porche, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches, la Collégiale Saint-Ours, l'Abside, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

²⁷⁵ Les cartes postales et photographies sont présentées en respectant l'ordre du fonds. Elles sont particulièrement intéressantes dans le sens où elles complètent les documents classés dans la série 10 Fi 132.

Loches, Collégiale Saint-Ours, le Crypte de Louis XI, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1930] [identique à ADIL, 10 Fi 132 19].

Loches, Collégiale Saint-Ours, le Crypte de Louis XI [détail], carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1930].

Cypte, ancien St Ours, 3 photographies noir et blanc de vestiges des décors peints, clichés d'Albert Bray, s. d. [vers 1931].

Loches, le Château Royal, la Façade Renaissance, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-2250].

Loches, Château Royal (XIV^e et XV^e s.) transformé en Sous-Préfecture, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

Loches, Petit Fort, Saint-Ours et le Château Royal, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1913] [identique à Collection privée F. Richard, autres_rues_et_autres_places_etc-1600].

photographie noir et blanc de corps de logis sud vu du sud-ouest, cliché d'Albert Bray, s. d. [autour de 1930].

Loches, le Château Royal, la grande porte de l'Enceinte, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

carte postale en noir et blanc présentant la façade orientale de la porte royale, éditée par Yvon, s. d. [avant 1930].

photographie noir et blanc du couronnement de la porte royale vue depuis le jardin de la maison Lansyer, cliché d'Albert Bray, s. d. [vers 1930].

Loches, la Porte et la plaque Jeanne d'Arc, carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), Vue panoramique, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, vues_generales_cote_nord-0500].

Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Mon. hist. XII^e et XV^e s) et Porte des Cordeliers, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identiques à ADIL, 10 Fi 132 113 et 114 et Collection privée F. Richard, porte_des_cordeliers-00050].

Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 90 et 92].

Loches, le Château Royal, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

Loches (I.-et-L.), Château Royal, Façade Renaissance, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02150 et -02200].

carte postale en noir et blanc de la façade orientale du premier corps de logis et de la tour Agnès Sorel vues depuis la terrasse, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 144 et Collection privée F. Richard, chateau-02350].

Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Façade Renaissance et Porte d'entrée du Tombeau d'Agnès Sorel, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-02500].

Loches, Entrée du Château Royal, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

2 photographies noir et blanc de la loggia avant restauration, clichés d'Albert Bray, s. d. [avant 1936] [identique à MAP, 0081/037/0051].

Loches, Logis Royal, Loggia restaurée, 7 photographies noir et blanc d'Albert Bray, s. d. [après 1936].

photographie noir et blanc de la maison du fou du roi avant sa restauration, cliché d'Albert Bray, s. d. [avant 1931].

2 photographies noir et blanc de la maison du fou après restauration, clichés d'Albert Bray, s. d. [après 1931].

Logis Royal de Loches, 4 photographies noir et blanc de la fenêtre de l'escalier à retours avant restauration, clichés d'Albert Bray, s. d. [vers 1936].

Loches (I.-et-L.), Château Royal, Pièce où fut enfermé le Duc d'Elbeuf pendant la Révolution, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1936] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03350].

Loches, Chambre d'Anne de Bretagne où a été tenu prisonnier le Duc d'Elbeuf avec les inscriptions qu'il y a laissées, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1936] [identique à ADIL, 10 Fi 132 74].

photographie noir et blanc du cul-de-lampe de la tourelle d'escalier de la tour Agnès Sorel, cliché d'Albert Bray, s. d. [vers 1930].

Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03040].

Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne, Porte d'entrée, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [vers 1934].

Loches (I.-et-L.), Château, Oratoire d'Anne de Bretagne, Emplacement de l'autel (sic : de la chaire), commencement du XV^e siècle, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03200].

carte postale en noir et blanc représentant le dais sculpté de la niche de l'oratoire d'Anne de Bretagne, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à Collection privée F. Richard, chateau-03100].

Logis Royal de Loches, 11 photographies noir et blanc (grande salle : face nord, angle nord-ouest, face ouest, arrivée de l'ancien escalier, faces sud et ouest et face sud ; vestiges de l'arrivée de l'escalier intérieur : traces d'arcatures, niche d'angle, rampe partiellement visible jusqu'au rez-de-chaussée), clichés d'Albert Bray, s. d. [vers 1938-1939] [identique à MAP, 0081/037/0052].

Loches (I.-et-L.), Château Royal, Tombeau d'Agnès Sorel, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 159].

Loches (I.-et-L.), Château Royal, le Marronnier planté par François I^{er}, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1948] [identique à Collection privée F. Richard, marronnier_Francois_1er-00150 et -00250].

Loches, le donjon (mon^t hist. du XII^e siècle), attribué à Foulques Nerra, Tours d'enceinte et ancienne porte d'entrée (côté sud-ouest), carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

Loches, le Donjon, les Tours à Bec et les Fossés du Château, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930] [identique à ADIL, 10 Fi 132 72].

Loches (I.-et-L.), Enceinte et Tours de la Partie Sud-Est du Donjon, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), Enceinte et Tours de la Partie Sud-Est du Donjon [vue prise de l'est], carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

carte postale en noir et blanc représentant les tours à bec vues depuis l'ouest, éditée par Yvon, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), Les Murs du Château sur le Nouveau Boulevard, Emplacement du Pont-Levis, carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), Ensemble de la Tour Louis XI et du Martelet, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

photographie noir et blanc représentant la face sud de la tour maîtresse et les tours à bec, cliché d'Albert Bray, s. d. [vers 1930].

Loches, le Donjon, la Tour Louis XII et Martelet, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

Loches, Tour Louis XII, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [avant 1930].

Loches, la Tour Louis XII et du Martelet (XII^e et XV^e siècles) (Monument Historique), carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), le Donjon, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930] [identique à 10 Fi 132 143].

Loches, Donjon, Enceinte et Galerie de Ravitaillement (XII^e et XV^e siècles), carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930].

Loches, la Tour Louis XI, le grand Donjon et les Martelets, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1930].

13 photographies noir et blanc des façades et des parois internes de la tour maîtresse, clichés d'Albert Bray [vers 1930].

Loches (I.-et-L.), le Donjon (mon. hist. XII^e s.) construit par Foulques Nerra, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Dorange, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), le Donjon (XI^e et XII^e siècles), carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches, Intérieur du Donjon, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1930].

4 photographies noir et blanc présentant les arrachements de la chapelle contre la tour ronde dite Louis XI et le logis des gouverneurs, clichés d'Albert Bray, s. d. [vers 1930].

3 photographies noir et blanc du mur de soutènement nord sous la maison du fou, clichés d'Albert Bray, s. d. [avant 1940].

Loches (I.-et-L.), le Donjon, cachot où fut enfermé Philippe de Commines, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930] [identique à ADIL, 10 Fi 132 149].

Loches (I.-et-L.), Salle des Tortures, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), le Donjon (mon. hist.), le cachot du Cardinal La Balue, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Dorange, s. d. [avant 1930].

Loches, le Donjon, Salle d'armes, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), le Donjon, Cachot du Duc d'Alençon, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches (I.-et-L.), le Cachot où fut enfermé Ludovic Sforza, duc de Milon, et où il mourut en 1508, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1930].

Loches, le Donjon, Sculptures dans la Salle d'Armes, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Dorange, s. d. [avant 1930].

La vallée de la Loire, Château de Loches (Indre-et-Loire), la cage de fer où a été enfermé le cardinal La Balue (XV^e siècle), carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1930].

Loches, le Donjon, Cage du cardinal de La Balue..., carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1930] [copie de BnF, VA-37-FOL t. 3, MF H 126046 et identique à ADIL, 10 Fi 132 66].

Loches, le Donjon, Cage du cardinal de La Balue..., carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [avant 1930].

- Cote 2 L 489 (Fonds du District de Loches) :

plan de la rue montante du château depuis la porte royale jusqu'à la collégiale, crayon et encre, 16 février 1791.

Plan extérieur de l'église du château, plan à l'encre et à l'aquarelle, s. d. [vers 1791].

- Sous-série 4 N 165 (Sous-préfecture et tribunal de Loches)²⁷⁶ :

4 N 165 PL1 (ancienne cote : IV/31.2.1) : *Plan du château de Loches*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Pierre-Philippe Vallée (échelle de 30 toises), 11 juillet 1806.

4 N 165 PL2 (ancienne cote : IV/31.2.2) : *Plans et élévation d'un projet qui pourroit être exécuté, dans une partie de l'ancien gouvernement du château de Loches ; à l'effet d'y*

²⁷⁶ Fonds définitivement classé en 2013 et relatif aux bâtiments départementaux. J'ai donc choisi de mentionner, immédiatement après les nouvelles cotes, les anciennes cotes qui apparaissent dans la bibliographie antérieure. Les documents qui ne possèdent pas de cote ancienne ont été identifiés et classés à l'occasion du nouvel inventaire.

former l'établissement de la sous-préfecture du deuxième arrondissement communal, du département d'Indre et Loire, relevés à l'encre et à l'aquarelle (échelle de 10 mètres), s. d. [avant 1806].

4 N 165 PL3 (ancienne cote : IV/31.2.3) : *Plan d'une partie de l'ancien gouvernement du château de Loches sur lequel a été tracé le projet d'établissement des bureaux de la sous-préfecture et autres dépendances, dans le rez de chaussée éclairé sur la terrasse, le quel seroit fouillé d'environ un mètre, pour donner la hauteur suffisante à ce demi souterrain, qui seroit habitable dans la position élevée ou il se trouve, et dans le quel on n'aurroit pas lieu de craindre une humidité mal-faisante avec le courant d'air qui y seroit établi et Coupe prise sur la ligne AB, dans la partie des constructions à faire avec l'élévation de la tour d'Agnès, relevés à l'encre et à l'aquarelle (échelle de 10 mètres), s. d. [avant 1806].*

4 N 165 PL4 (ancienne cote : IV/31.2.4) : *Sous-préfecture de Loches. Plans et coupe du degré étudié pour l'exécution, ce qui donne à la cage de ce degré 3^m de diamètre au lieu de 2^m65^c qui avoient été fixés par le premier plan à cette cage, relevés à l'encre et à l'aquarelle (échelle de 10 mètres), s. d. [avant 1806].*

4 N 165 PL5 (ancienne cote : IV/31.2.5) : *plan à l'encre et à l'aquarelle de la moitié sud de l'étage de la sous-préfecture, projet d'aménagement, s. d. [avant 1806].*

4 N 165 PL6 (ancienne cote : IV/31.2.6) : *plan à l'encre et à l'aquarelle de la moitié sud de l'étage sous combles de la sous-préfecture, projet d'aménagement, s. d. [avant 1806].*

4 N 165 PL7 (ancienne cote : IV/31.2.7) : *Projet du vestibule du tribunal avec degré à deux rampes, plan à l'encre, s. d. [avant 1806].*

4 N 165 PL8 (ancienne cote : IV/31.2.8) : *Coupe sur la ligne A.B., relevé à l'encre et à l'aquarelle, s. d. [autour de 1806].*

4 N 165 PL9 (ancienne cote : IV/31.2.9) *élévation projetée d'une travée et d'une tourelle pour la façade orientale de la sous-préfecture, relevé à l'encre, s. d. [autour de 1806].*

4 N 165 PL10 (ancienne cote : IV/31.2.10) : *élévation occidentale d'un bâtiment annexe contre le pignon sud des corps de logis, projet dessiné à l'encre sur calque par Ferdinand Collet, s. d. [vers 1859].*

4 N 165 PL11 (ancienne cote : IV/31.2.11) : *Château de Loches, plans de la sous-préfecture et du palais de justice, état actuel, plans à l'encre et à l'aquarelle dressés par Ferdinand Collet (échelle : 1/200), 2 mai 1859.*

4 N 165 PL12 (ancienne cote : IV/31.2.12) : *Château de Loches, plans des nouvelles dispositions du tribunal et de la sous-préfecture, plans à l'encre et à l'aquarelle dressés par Ferdinand Collet (échelle : 1/100), 2 mai 1859.*

4 N 165 PL13 (ancienne cote : IV/31.2.13) : *Château de Loches façades du bâtiment destiné à la justice de paix et à l'agrandissement de la sous-préfecture*, coupes et élévations à l'encre et à l'aquarelle réalisées par Ferdinand Collet (échelle : 1/1000), 2 mai 1859.

4 N 165 PL14 (ancienne cote : IV/31.2.14) : *Château de Loches, façade principale actuelle, côté du levant*, relevé à l'encre et à l'aquarelle réalisé par Ferdinand Collet (échelle : 1/100), 2 mai 1859.

4 N 165 PL15 (ancienne cote : IV/31.2.15) : *Château de Loches, coupes transversales des bâtiments de la justice de paix et du tribunal*, relevés à l'encre et à l'aquarelle réalisés par Ferdinand Collet plans à l'encre et à l'aquarelle dressés par Ferdinand Collet (échelle : 1/20), 2 mai 1859.

4 N 165 (ancienne cote : 4 N 52) : *Plan d'une partie du Château de Loches et de ses issues*, dressé à l'encre par Alfred Pescherard (échelle de 60 mètres), 3 mai 1834.

4 N 165 (ancienne cote : 4 N 56) : *Plans, coupe en élévation d'un bâtiment en aile à construire sur la face occidentale du Château de Loches pour l'agrandissement de la Sous-préfecture et pour l'établissement d'une salle d'Instruction*, relevés à l'encre et à l'aquarelle par Alfred Pescherard (échelle de 15 mètres), 25 juin 1834.

4 N 165 (ancienne cote : 4 N 56) : *Château de Loches, nouvelles distribution projetées pour le tribunal et la sous-préfecture*, plan à l'encre sur calque dressé par Ferdinand Collet, 27 août 1858.

4 N 165 (ancienne cote : 4 N 56) : *Plan de la Sous-Préfecture au rez-de-chaussée du château de Loches et plan du Tribunal de 1^{ère} instance au 1^{er} étage du château de Loches*, plan à l'encre dressé par Ferdinand Collet (échelle de 20 mètres), 1850.

4 N 165 (ancienne cote : 4 N 77) : *Élévation de la porte projetée pour le tribunal de 1^{ère} instance du 2^{ème} arrondissement d'Indre-et-Loire*, relevé à l'encre dressé par M. Murison, 24 juin 1808.

4 N 165 : *Balustrade de la terrasse du nord du château de Loches (face et coupe)*, relevé à l'encre dressé par Alfred Pescherard ou Ferdinand Collet (?), s. d.

4 N 165 : *Ville de Loches, projet d'appropriation du palais de justice, Plan de l'étage du château de Loches occupé par le palais de justice, Coupe sur la salle des pas perdus et sur le greffe et Coupe sur la salle d'audience*, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Ferdinand Collet, 31 juillet 1857.

- Cote 4 N 166 (Sous-préfecture de Loches)²⁷⁷ :

4 N 166 : *Sous-Préfecture de Loches, plan du 1^{er} étage, réfection et aménagement*, plan à l'encre sur calque dressé par Frédéric Wielhorski (échelle : 1/50), 1^{er} avril 1906.

4 N 166 : *Château de Loches, vue suivant AB et vue suivant CD*, plan et coupes dressés à l'encre par Eugène Bruneau, 1906 [original : MAP, 0082/037/1014 doc 15195].

4 N 166 (ancienne cote : 4 N 56) : *Relevé de l'entrée du château*, plan à l'encre dressé par l'architecte du gouvernement [sans signature] (échelle : 1/50), 3 mai 1935.

- Cote 4 N 169 (Donjon de Loches : maison d'arrêt)²⁷⁸ :

4 N 169 (ancienne cote : 4 N 100) : *Plan géométrique du rez de chaussée et du premier étage des batimens, cours et jardin de la maison d'arrêt de Loches*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alfred Pescherard (échelle : 1/500), 22 janvier 1833.

4 N 169 (ancienne cote : 4 N 100) : plan présentant le projet de séparation continue de la maison d'arrêt, dressé à l'encre et à l'aquarelle par Alfred Pescherard (échelle : 1/500), 27 décembre 1839.

4 N 169 (ancienne cote : 4 N 100) : coupes transversale et longitudinale du logement du concierge, croquis dressés au crayon par Joseph Roublot, 5 février 1893.

4 N 169 PL2 (ancienne cote : IV/31.3.13) : *Ville de Loches, projet de reconstruction, façade suivant la ligne AB du plan*, relevé sur papier huilé dressé par Gustave Guérin, 15 avril 1859.

4 N 169 PL3 (ancienne cote : IV/31.3.14) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, coupes suivant les lignes EF, CD du plan*, relevés sur papier huilé dressés par Gustave Guérin, 15 avril 1859.

4 N 169 PL4 (ancienne cote : 4 N 99) : *Plan de la Prison de Loches et de ses dépendances comprenant les bâtiments de la tour carrée*, dressé à l'encre sur papier calque par Alfred Pescherard, 8 mai 1831.

4 N 169 PL5 (ancienne cote : 4 N 99) : *Plan de la portion du château de Loches ou est établie la maison de correction du département d'Indre et Loire*, dressé à l'encre et au crayon à papier (échelle de 40 toises), signé par le sous-préfet le 29 août 1810.

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Ibid.*

4 N 169 PL6 (ancienne cote : 4 N 99) : *Plan d'une chapelle à établir dans la maison d'arrêt de Loches*, dressé à l'encre par Alfred Pescherard (échelle : 1/50), 22 décembre 1841.

4 N 169 PL7 (ancienne cote : 4 N 99) : plan du projet de construction de la maison d'arrêt, dressée par Alphonse-Jules Baillargé, 9 octobre 1855.

- Cote 4 N 170 (Donjon de Loches : maison d'arrêt)²⁷⁹ :

4 N 170 (ancienne cote : 4 N 100) : *Plan du terrain qui avoisine la citadelle de Loches et sur lequel la maison d'arrêt doit être construite*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alphonse-Jules Baillargé (échelle de 15 mètres), s. d. [1854].

4 N 170 PL1 (ancienne cote : IV/31.3.1) : *Projet de reconstruction de la maison d'arrêt de la ville de Loches, façade latérale à l'ouest, corps de logis principal façade côté du midi, coupe par le milieu du grand corridor, coupe transversale*, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alphonse-Jules Baillargé (échelles : 1/100 et 1/200), 10 avril 1854.

4 N 170 PL2 (ancienne cote : IV/31.3.2) : *Projet de reconstruction de la maison d'arrêt de Loches, plan du rez-de-chaussée*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alphonse-Jules Baillargé (échelles : 1/100), 10 avril 1854.

4 N 170 PL3 (ancienne cote : IV/31.3.3) : *Projet de reconstruction de la maison d'arrêt de Loches, plan du premier étage*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alphonse-Jules Baillargé (échelles : 1/100), 10 avril 1854.

4 N 170 PL4 (ancienne cote : IV/31.3.4) : *Ville de Loches, plan général des constructions projetées dans l'ancienne forteresse pour l'appropriation de la maison d'arrêt*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/200), 1^{er} avril 1857.

4 N 170 PL5 (ancienne cote : IV/31.3.5) : *Ville de Loches, état actuel de l'ancienne forteresse servant de maison d'arrêt*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.

4 N 170 PL6 (ancienne cote : IV/31.3.6) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, plan du rez-de-chaussée*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.

4 N 170 PL7 (ancienne cote : IV/31.3.7) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, plan du premier étage*, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.

²⁷⁹ *Ibid.*

4 N 170 PL8 (ancienne cote : IV/31.3.8) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, plan des fondations, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.*

4 N 170 PL9 (ancienne cote : IV/31.3.9) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, façade suivant la ligne AB du plan, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.*

4 N 170 PL10 (ancienne cote : IV/31.3.10) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, façade et coupe suivant les lignes CD, EF du plan, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Gustave Guérin (échelles : 1/100), 1^{er} avril 1857.*

4 N 170 PL11 (ancienne cote : IV/31.3.11) : *Ville de Loches, projet de reconstruction de la maison d'arrêt, coupes et façade suivant la ligne GH et EF du plan, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Gustave Guérin (échelles : 1/50), 1^{er} avril 1857.*

- Cote 4 N 171 (Donjon de Loches : maison d'arrêt) :

plan de la tour carrée et de détails de contreforts de la face sud, croquis dressés au crayon, s. d. [1913].

- Série 2 O 132 (Dossiers d'administration communale de Loches) :

2 O 132 18 : *Plan du presbytère de St Ours de Loches, de ses issues et de ses dependances ainsi que du jardin dont on se propose de l'augmenter contenant 4 ares 37 centiares, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Pierre Murison (échelle : 1/500), 9 mai 1817 [deux exemplaires].*

2 O 132 18 : *Plan géométrique d'une partie de l'enceinte du château de Loches joint à un procès-verbal d'expertise d'un terrain offert par M. Nogent, curé de la paroisse Saint-Ours, pour être annexé au presbytère, plan à l'encre et à l'aquarelle dressé par Alfred Pescherard (échelle de 10 mètres), 11 octobre 1836.*

2 O 132 18 : *Plan de l'église St Ours pour être annexé au procès-verbal d'estimation d'une portion de jardin à acquérir par la commune de Loches le long des murs de l'église, plan à l'encre et l'aquarelle dressé par Ferdinand Collet (échelle de 10 mètres), 25 juillet 1852.*

2 O 132 24 : *Plan géométrique d'une portion de terrain située rue de la Poterie à Loches et dont l'aliénation est sollicité, plan à l'encre et l'aquarelle dressé par Alfred Pescherard (échelle : 1/500), 20 juillet 1837.*

2 O 132 24 : *Plan d'une partie de l'enceinte du château de Loches comprenant le terrain dont l'Etat est propriétaire et qu'il est dans l'intention d'aliéner*, plan à l'encre et l'aquarelle sur calque dressé par Ferdinand Collet (échelle ; 1/500), 2 novembre 1859.

- Série T (Affaires culturelles) :

T 1410 : *Plan général du château de Loches occupé actuellement par la sous-préfecture et le tribunal dressé par l'architecte soussigné pour être annexé à son devis d'appropriation à l'usage de la sous-préfecture seulement après la construction du nouveau palais de justice et plan du premier étage et du rez-de-chaussée*, plans à l'encre sur papier huilé dressés par Ferdinand Collet, 5 juin 1865.

T 1433 : *Prison de Loches, projet d'une hotte en zinc à établir devant la fenêtre du réfectoire des détenus*, élévation coupe et plan à l'encre dressés par Joseph Roublot (échelle : 1/50), 6 juillet 1894.

T 1433 : *Prison de Loches, projet de dallage du réfectoire des détenus*, plan à l'encre dressé par Joseph Roublot (échelle : 1/100), 6 juillet 1894.

T 1433 : *Prison de Loches, projet d'une porte en chêne en haut de l'escalier en colimaçon du bâtiment de la cuisine des détenus, croquis au 1/40°*, dressé à l'encre par Joseph Roublot, 5 février 1896.

T 1433 : *Mur de ronde sur rocher et Porte de la tour Louis XI*, croquis à l'encre dressés par Joseph Roublot, 26 avril 1896.

- Cote 1263 W 22 (Château de Loches, aménagement et entretien) :

photographie de la cheminée de la chambre dite d'Anne de Bretagne, cliché noir et blanc de Sylvain Knecht, s. d. [après 1960].

photographie du tableau de Millin du Perreux, cliché couleur, s. d. [original : Musée des Beaux-Arts de Tours, n° d'inventaire 1819-1-1].

carte postale couleur représentant la toiture du corps de logis sud et la collégiale vues depuis la tourelle de guet du château, éditée par Alfa, s. d. [avant 1976].

carte postale couleur représentant la collégiale vue depuis la loggia, éditée par Alfa, s. d. [avant 1976].

carte postale couleur représentant le château de Loches et la collégiale Notre-Dame vus depuis la loggia, éditée par Alfa, s. d. [avant 1976].

carte postale couleur représentant le château de Loches et la collégiale Notre-Dame vus depuis le belvédère de la loggia, éditée par Alfa, s. d. [avant 1976].

- Cote 1527 W 27 (Travaux et entretien des Monuments historiques - château de Loches) :

Plan du château de Loches, réfection couverture, plan à l'encre et au crayon dressé par le service des bâtiments départementaux (échelle : 1/200), 30 octobre 1991.

Château de Loches, entablement avec conduit de cheminée (état actuel) et alignement de l'entablement et glacis sur conduit cheminée (solution proposée), deux croquis au crayon à papier de l'entreprise Menet, 16 avril 1992.

Château de Loches, Souche A, vue en plan des assises et faces sud, nord et est, relevés au crayon à papier de l'entreprise Menet, 1992.

Château de Loches, Souche B, vue en plan des assises et faces sud, nord et est, relevés de l'entreprise Menet, 1992.

Château de Loches, Souche C, faces sud, nord et est, relevés au crayon à papier de l'entreprise Menet, 1992.

Château de Loches, Souche D, faces sud, nord et est, relevés au crayon à papier de l'entreprise Menet, 1992.

- Cote 1592 W 5 (Monuments du Conseil Général - aménagements divers) :

Loches, le Château, plan du rez-de-chaussée, dressé par René Boucheron (échelle : 1/50), 6 octobre 1936.

Département d'Indre-et-Loire, Logis Royal de Loches, aménagement du sous-sol (sic : rez-de-chaussée), salles de commission, service cuisine, plans du rez-de-chaussée et de l'étage dressés par Paul Chalumeau, 8 mars 1956 [identique à ADIL, 79 J 487].

- Cote 2 Z 75 :

Plan de la prison du Duc de Sorza à Loches, encre (échelle de 6 toises), 26 février 1804 [6 ventôse an XII].

➤ **Lieux de conservation régionaux :**

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) :

- Inventaire général :

Dossier 37-Loches, Logis Royal :

Cliché Vitry 75 37 5241 : cliché noir et blanc de la façade occidentale du corps de logis sud et du marronnier de François I^{er} arraché, Bernard Vitry, s. d. [1948].

Cliché Vitry 75 37 5242 : cliché noir et blanc du marronnier de François I^{er} arraché devant la façade occidentale du corps de logis sud, Bernard Vitry, s. d. [1948].

Cliché Vitry 75 37 5411 : cliché noir et blanc de la façade occidentale du corps de logis sud, Bernard Vitry, s. d. [entre 1948 et 1976].

Cliché Vitry 75 37 5412 : cliché noir et blanc de la façade occidentale des corps de logis, Bernard Vitry, s. d. [entre 1948 et 1976].

Cliché Vitry 75 37 5413 : cliché noir et blanc de la façade occidentale du corps de logis sud, Bernard Vitry, s. d. [vers 1950].

Dossier 37-Loches, Château :

Doc Vitry : cliché noir et blanc de la souche de la cheminée de l'oratoire, Bernard Vitry, s. d. [vers 1950].

Doc Vitry : cliché noir et blanc de la cheminée de la chambre dite d'Anne de Bretagne, Bernard Vitry, s. d. [vers 1960].

Doc Vitry : cliché noir et blanc de l'angle nord-ouest de la grande salle lors du chantier de l'escalier à retours, Bernard Vitry, s. d. [vers 1960].

Base Mémoire :

87371059X et 87371070X : *Détails de la carte générale de la Châtellenie de Palumy : plan de la ville et du château de Loches et de la ville de Beaulieu et vue de la ville et du château de Loches...*, clichés noir et blanc du plan terrier dressé par Lhuillier père et fils,

ingénieurs géographes des Armées de sa Majesté entre 1750-1756 (échelles d'une demie lieu de 1200 toises et de 739 perches), Jean-Claude Jacques, 1987 [original au château du Châtelier de Paulmy].

- Centre de recherche des monuments historiques (CRMH) :

37132-22 : clichés des cartes postales et photographies noir et blanc du fonds Albert Bray (ADIL, 82 J 2).

➤ **Lieux de conservation nationaux :**

▪ Archives nationales de France (ANF) :

F¹³ 856 : *Plan de la Sous-Préfecture de Loches*, dressé à l'encre par Pierre-Philippe Vallée (échelle de 15 mètres) et signé par le sous-préfet Lemaître le 10 juin 1806.

F¹⁴ 8505 : *Ancienne route d'Espagne, de Paris à Poitiers par Amboise, Loches et Lahaye, Portion de route proche Les-Routies et La-Courtoderie, traversant la forêt de Loches allant jusqu'à Beaulieu-lès-Loches (n°31) et Portion de route à partie de Beaulieu-lès-Loches allant à Loches et bien au-delà, jusque La-Fuirie (n°32)*, atlas de Trudaine, généralités de Tours, vol. I, Daniel-Charles Trudaine, plans aquarellés (échelle de 500 toises au 1/8900), entre 1745 et 1780 [identique à ADIL, C 188/8].

▪ Bibliothèque nationale de France (BnF)²⁸⁰ :

Département des estampes et photographies :

VA-37-FOL t. 3 (MF H 125946 à H 126052) :

²⁸⁰ Mon séjour parisien s'étant concentré sur les sources écrites, les documents iconographiques présentés ici correspondent à ceux que j'ai recensés dans le cadre ma thèse et portent donc essentiellement sur les logis et la moitié nord du promontoire.

H 125985 : *Loches en Touraine*, d'après la *Cosmographie universelle* de François de Belleforest (1575), lithographie d'Héliog-Dujardin imprimée par Charles Wittmann, s. d. (publiée dans BOULAY DE LA MEURTHE Alfred Comte, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XLV, Tours, 1906, entre les pages 96 et 99).

H 125986 : *La ville et chasteau de Loches*, gravure sur bois de Raymond Rancurel (?), 1575 (publiée dans BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, t. 1, planche entre les pages 28 et 29) [copie à la BML et à la BMT : L.A. Loches R7 et R8, L.B. Loches R1 et L.C. Loches Est 1].

H 125987 et 125988 : *Veüe du chasteau de Loches du costé de l'entrée*, aquarelle de Louis Boudan (?), 1699 [collection Roger de Gaignières n° 5335] (disponible sur Gallica).

H 125989 : *La France de nos jours, la ville de Loches*, dessin de Léon-Auguste Asselineau lithographié par M. Destouches et éditée par F. Sinnet, 1856 (disponible sur Gallica) [identique à BMT, L.B. Loches, Est 2].

H 125990 : *Château de Loches*, lithographie de Jaime Ernest imprimée chez A. Bès et F. Dubreuil, 1836 [identique à BMT, L.B. Loches, Château Est 1 et 2 ; copies : ADIL, 10 Fi 132 38 et Collection privée F. Richard, carte-papier-velin-0050].

H 125991 : *Loches*, lithographie de Louis-Julien Jacottet, s. d.

H 125992 : *La France de nos jours, le château de Loches*, lithographie de Léon-Auguste Asselineau imprimée par M. Destouches et éditée par F. Sinnet, 1856 [copie : Collection privée F. Richard, carte-papier-velin-0450].

H 125993 : *Loches, la Ville Haute*, photographie noir et blanc, cliché de N. D. Photo, s. d. [vers 1884-1885].

H 125994 : *Loches, le Château et la Ville Haute*, photographie noir et blanc, cliché de N. D. Photo, s. d. [vers 1884-1885].

H 125995 : *Château de Loches*, photographie noir et blanc, cliché de Gabriel Blaise, s. d. [avant 1878].

H 125996 : *Loches, Vue du sud*, photographie noir et blanc, cliché de Yvon, s. d. [avant 1905].

H 125997 : *Loches, Château*, photographie noir et blanc, cliché de Yvon, s. d. [avant 1905].

H 126027 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, lithographie de Josphe Langlumé, s. d. [avant 1824] (publiée dans NOËL Alexis, *Souvenirs Pittoresques de la Touraine*, Paris, Leblanc Imprimeur-Libraire, 1824, pl. 50) [identique à BMT, L.B. Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel Est 1].

H 126028 : *Tombeau d'Agnès Sorel à Loches*, lithographie d'Alexis Noël, 1831 (publiée dans le Journal des artistes et des amateurs, V^e année, 1^{er} vol. n°XIV, 3 avril 1831).

H 126045 : *Tour d'Agnès Sorel à Loches*, lithographie dessinée par M. Bullura et gravée par Henri Durau, s. d. [avant 1835] (publiée dans HUGOT Abel, *La France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, t. II, Paris, Delloye, 1835, entre les pages 102 et 103) [identique à ADIL, 8 Fi 196 ; copie : Collection Privée F. Richard, carte-papier-velin-0200].

H 126046 : *La cage de fer ou a esté enfermé le cardinal balüe ; qui est dans le donjon du chasteau de Loches, ou il y en a encor une autre paraille, elles ont 6 pieds et demie des 4 costez*, aquarelle de Louis Boudan (?), 1699 [collection Roger de Gaignières n° 5336] (disponible sur Gallica).

H 126048 : *Forêt de Loches d'après le plan levé par le Sr de Cormeille, arpenteur de la maîtrise des eaux et forêts de Loches*, s. d. [vers 1770].

VA-407-FT4 t. 1 (MF H 183669 à H 183753) :

H 183729 : *Veüe des Villes et chasteau de Loches et de Beaulieu en Touraine, sur la Riviere d'Indre, à neuf lieuües de Tours, et à cinq de Cormerie*, aquarelle de Louis Boudan (?), 1699 [collection Roger de Gaignières n° 5334] (disponible sur Gallica).

H 183730 : lithogravure représentant la porte des Cordeliers et le Logis Royal, E. Seydoux, 1888.

RESERVE VE-26 (K) - FOL :

H 31663 : *Vue générale de Loches*, dessin à la mine de plomb sur papier bleuté, Hyppolyte Destailleur, s. d. [entre 1840 et 1893] (disponible sur Gallica).

H 31665 : *Château de Loches*, dessin à la mine de plomb sur papier bleuté, Hyppolyte Destailleur, s. d. [entre 1840 et 1893] (disponible sur Gallica).

PETFOL-UA-50 (Recueil de voyages en France et en Europe des photographes Médéric Mieusement, Charles David Winter, Saglio et Friedrich Peter) (disponible sur Gallica) :

fol. 19 v° : *Loches, le château, la collégiale*, cliché noir et blanc, 1875-1885.

fol. 20 v° : *Loches, La collégiale*, cliché noir et blanc, 1875-1885.

fol. 21 v° : *Château de Loches, Prison de Ludovic Sforza*, cliché noir et blanc, 1875-1885.

fol. 22 v° : *Loches : le donjon partie nord ; le donjon partie ouest ; le donjon partie sud ; intérieur du donjon ; oratoire d'Anne de Bretagne ; donjon et tours ; entrée de la collégiale*, 7 clichés noir et blanc, 1875-1885.

8-VE-1419 (Recueil de photographies de Touraine etc. du collectionneur Georges Sirot) (disponible sur Gallica) :

fol. 5 v° : *Loches, le Château*, cliché noir et blanc, 1870.

- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP)²⁸¹ :

Dossiers d'archives :

0080/057/0007 :

Logis Royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre et coloré au crayon selon une légende chronologique et une légende correspondant aux zones à détruire ou à reconstruire, dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [1934] [copie : MAP, 0081/037/0051].

Coupe transversale de l'étage et de la charpente du corps de logis sud vers le sud, Albert Bray, s. d. [1936-1937].

Logis Royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre, dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [1936-1937].

0081/037/0051 :

3 clichés noir et blanc représentant la face est de la tour orientale du rempart nord, la face ouest et l'intérieur de la tour dite du fortin sur le rempart nord, pris par Alphonse Goubert (?), s. d. [1922].

Indre-et-Loire, Loches, Palais Royal, têtes de cheminée, 2 clichés noir et blanc annotés et pris par Alphonse Goubert, 1925.

²⁸¹ Les documents présentés correspondent à ceux que j'ai pu recenser dans le cadre de ma thèse et concernent les logis royaux et le logis du fou.

Ancien palais royal. Maison du fou du roy, plan et coupe transversale à l'encre dressés par Albert Bray (échelle : 1/50), s. d. [1931].

Maison du Fou du Roi, cheminée et porte d'entrée, 2 clichés noir et blanc pris par Albert Bray, s. d. [1931].

Loches, maison du Fou du Roi, couverture rabattu en plan, plan à l'encre dressé par Maurice Mardelle (échelle : 1/50), s. d. [vers 1931].

Château de Loches, Indre-et-Loire. Maison du fou du roi, façade sud, relevé à l'encre sur calque dressé par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1931.

Château de Loches, Indre-et-Loire. Mur d'enceinte ouest, relevés à l'encre sur calque dressés par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1933.

Logis Royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre et coloré au crayon selon une légende chronologique et une légende correspondant aux zones à détruire ou à reconstruire, dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [1934] [copie : MAP, 0080/057/0007].

Château de Loches (Indre-et-Loire). Restauration du mur d'enceinte, élévation et coupes de pierres dressées à l'encre sur calque par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1934.

Loggia de l'ancien Palais Royal à Loches (Indre-et-Loire). Rez-de-chaussée, plans et relevés à l'encre sur calque, dressés par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1934.

Château de Loches (Indre-et-Loire). Loggia du Logis Royal, plans et relevés à l'encre sur calque, dressés par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1935.

Château de Loches (Indre-et-Loire). Réfection de la loggia, plans et coupes à l'encre sur calque, dressés par Albert Bray et Edmond Rigaud (échelle : 1/30), 1936.

Loches, Logis Royal, loggia, 2 clichés noir et blanc, Albert Bray, s. d. [vers 1934] [identique à ADIL, 82 J 2].

0081/037/0052 :

Logis royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, consolidation des poutres de la grande salle, plan à l'encre dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [1936].

Logis royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre et coloré au crayon selon une légende chronologique et une légende correspondant aux zones à démolir ou à construire, dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [1936]

Logis royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre présentant l'emplacement et les traces de l'ancien escalier dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [vers 1938].

Logis Royal de Loches, Vestiges de l'arrivée de l'escalier intérieur (traces d'arcatures, niche d'angle, rampe partiellement visible jusqu'au rez-de-chaussée), 2 clichés noir et blanc pris par Albert Bray, s. d. [vers 1938] [identique à ADIL, 82 J 2].

Loches, Logis Royal, grande salle, 6 clichés noir et blanc (*face nord, angle nord-ouest, face ouest, arrivée de l'ancien escalier, faces sud et ouest et face sud*) pris par Albert Bray, s. d. [vers 1939] [identique à ADIL, 82 J 2].

Logis royal de Loches, 1^{er} étage, aménagement en musée, plan à l'encre et coloré au crayon pour mettre en évidence les principales consolidations et reprises à effectuer, dressé par Albert Bray (échelle : 1/100), s. d. [vers 1939].

Loches. Logis royal. Rez-de-chaussée de la partie du 13^e siècle, plan dressé à l'encre par Albert Bray (échelle : 1/100), 1940.

4°Doc 423 (carnets de dessins de Jean Trouvelot) :

Carnet n°1, p. 29 : *Loches, Château et église St-Ours*, dessin à la mine de plomb de Jean Trouvelot, 1917.

Planothèque :

0082/037/1014 :

doc 7627 : *Château de Loches, plan général, état actuel*, dressé à l'encre par Eugène Bruneau (échelle : 1/500), s. d. [vers 1879] (Base Mémoire : MH0009689 et MH0090457 pour le détail de la vue cavalière qui accompagne le plan).

doc 7628 : *Château de Loches, état actuel, façade suivant CH et façade suivant AB*, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Eugène Bruneau (échelle : 1/500), s. d. [vers 1879] (Base Mémoire : MH0009692).

doc 7632 : *Restauration, château de Loches, façade principale*, relevé à l'encre et à l'aquarelle dressé par Eugène Bruneau (échelle : 1/100), s. d. [vers 1879] (Base Mémoire : MH0009691).

doc 7632(2) : *Château de Loches, état actuel, façade suivant FG*, relevé à l'encre sur calque dressé par Eugène Bruneau (échelle : 1/100), 12 septembre 1879.

doc 7633 : *Château de Loches, état actuel, coupe suivant AB, plan du rez-de-chaussée, plan du premier étage, plan du pignon E et coupe suivant CD*, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Eugène Bruneau (échelle : 1/500 pour les plans et 1/100 pour les relevés), s. d. [vers 1879].

doc 8089 : *Château de Loches, restauration, façade principale*, relevé dressé à l'encre par Eugène Bruneau (échelle : 1/100), 12 septembre 1879.

doc 15195 : *Château de Loches, vue suivant AB et vue suivant CD*, plan et coupes dressés à l'encre et au crayon sur calque par Eugène Bruneau, s. d. [1906] [copie : ADIL, 4 N 166].

doc 18311, 21443 et 21443(3) : *Vue cavalière de la ville de Loches et de son enceinte*, dressé à l'encre par Alphonse Goubert (échelle 1/100), 12 mai 1924.

doc 18312(2) : *Plan général du château de Loches (Indre-et-Loire)*, dressé à l'encre par Alphonse Goubert (échelle 1/500), 1 juin 1912.

doc 54027 : *Château de Loches, projet de menuiserie*, relevés à l'encre des châssis dormants et coupes sur traverse d'imposte et sur cimaise par Bernard Vitry et Paul Chalumeau (échelle : 1/10), 28 novembre 1957.

0082/037/2020 :

doc 8088 et 8088(2) : *Château de Loches, restauration, plan du rez-de-chaussée, plan de l'escalier mettant en communication les deux façades à l'endroit E du plan et élévation*, relevés à l'encre noire et au lavis dressé par Eugène Bruneau (échelle : 1/500 pour les plans et 1/100 pour les relevés), 12 septembre 1879 (Base Mémoire : MH0090409 [détail du plan du rez-de-chaussée]).

doc 8097 et 8097(2) : *Château de Loches, restauration, coupe suivant la ligne AB de la façade, coupe EF et coupe suivant la ligne CD de la façade*, relevés à l'encre et à l'aquarelle dressés par Eugène Bruneau, 12 septembre 1879.

doc 15197 : *Château de Loches, couronnement des tourelles de la partie Charles VII*, relevé au crayon à papier par Eugène Bruneau (échelle : 1/500), s. d. [vers 1879].

doc 15198 : *Château de Loches, couronnement des tourelles*, plan et relevé du fleuron dressés au crayon sur calque par Eugène Bruneau (échelle : 1/100), s. d. [vers 1879].

doc 18310(1) : *Vue cavalière de la ville de Loches et de son enceinte*, croquis au crayon à papier réalisé par Eugène Bruneau (?), s. d. [copie de MAP, 0082/037/2020, doc 18311].

doc 18310(2) : *Croquis de l'ensemble du site*, crayon à papier sur calque, s. d.

doc 18310(3) : *Indre-et-Loire, Loches, château*, vue en perspective au crayon à papier sur calque, s. d. [inscription : « fait dans la matinée de lundi »].

doc 18314 : *Château de Loches, 1^{er} étage et rez-de-chaussé*, plans dressés à l'encre blanche sur papier bleu par Albert Bray (?) (échelle : 1/500), s. d. [avant 1936].

doc 18315 : *Château de Loches, escalier conduisant à l'oratoire d'Anne de Bretagne*, coupes dressées à l'encre blanche sur papier bleu par Albert Bray (?) (échelle : 1/500), s. d. [avant 1936].

doc 18316 : *Château de Loches, oratoire d'Anne de Bretagne*, plans au crayon à papier de l'oratoire et du retrait adjacent accompagnés des projections des relevés des murs de l'oratoire, s. d. [première moitié du XX^e siècle].

doc 31169 : *Château de Loches*, plan et coupes (transversales et longitudinales) du premier étage du corps de logis sud (échelle : 1/500), s. d. [après 1936].

doc 31170 : *Logis Royal de Loches*, plan de l'étage dressé par Bernard Vitry (échelle : 1/100), 1954.

doc 54029 : *Loches, le Logis Royal, plan des grandes salles (partie sud)*, dressé à l'encre par Albert Bray (?) (échelle : 1/500), 21 juillet 1933.

doc 55859(1) : *Loches, oratoire d'Anne de Bretagne*, 2 dessins au crayon à papier représentant la fenêtre, la petite niche, le dais de la niche de la chaire et un détail du pilier de la niche de l'autel, 19 juillet 1959 [ancienne collection Lenormand].

doc 55859(2) : 3 dessins au crayon à papier dont l'un est intitulé, *Loches, détail de la balustrade couronnant le château*, 19 juillet 1959 [ancienne collection Lenormand].

doc 55859(3) : *Loches, autel dans l'oratoire d'Anne de Bretagne et cheminée dans l'oratoire d'Anne de Bretagne*, dessin au crayon à papier, 19 juillet 1959 [ancienne collection Lenormand].

doc 81399 : *Château de Loches, reconstruction du mur de terrasse*, plans, relevé et coupe à l'encre sur calque dressés par Eugène Bruneau, s. d. [vers 1889].

doc 81402 : *Château de Loches, créneaux des tourelles*, relevé à l'encre sur calque dressé par Eugène Bruneau (échelle : 1/10), s. d. [vers 1879].

Photothèque :

0080/0106/0001 (fonds Lenormand) :

photographie noir et blanc représentant l'extrémité nord de la façade orientale des logis, cliché de Charles Lenormand, entre 1870 et 1883.

photographie noir et blanc représentant la porte au fond de la niche au dais sculpté de l'oratoire d'Anne de Bretagne, cliché de Charles Lenormand, entre 1870 et 1883.

photographie noir et blanc représentant la façade orientale du corps de logis sud et de la collégiale, cliché de Charles Lenormand, entre 1870 et 1883.

0084/037/1015 :

cl. 1585 : *Loches, château avant la restauration*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, mai 1880.

cl. 1587 : *Loches, Logis Royal, Partie est, Tour d'Agnès Sorel*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, 1881 (Base Mémoire : MH0001587).

cl. 1588 : *Loches, château, soubassement du Logis Royal*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, mai 1889 (Base Mémoire : MH0001588).

cl. 4209 : *Loches, Château, façade nord après la restauration (mai 1889)*, Médéric Mieusement, mai 1889 (Base Mémoire : MH0004209).

cl. 6448 : *Loches, château, ensemble est*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, 1880 (Base Mémoire : MH0006448).

cl. 6449 : *Loches, Logis Royal, Partie est*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, 1881 (Base Mémoire : MH0006449).

cl. 6450 : *Loches, château, Logis Royal, partie sud*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, 1881 (Base Mémoire : MH0006450).

cl. 10001 : *Loches (Indre-et-Loire). Château après la restauration (1894)*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, 1894 (Base Mémoire : MH0010001).

cl. 10002 : *Loches (Ind.-et-Loire), culot d'une tourelle (1894)*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, 1894.

cl. 21175 : *Église St-Ours et Logis Royal*, cliché noir et blanc de M. Cousin, s. d. [1884-1885].

cl. 21176 : *Logis Royal*, cliché noir et blanc de M. Cousin, s. d. [1884-1885] (Base Mémoire : MH0021176).

cl. 23507 : *Loches (Indre-et-Loire), Château, Sous-Préfecture, ensemble sud-ouest*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, octobre 1880 (Base Mémoire : MH0023507).

cl. 34269 : *Loches, Château et Église St-Ours*, cliché noir et blanc de Camille Enlart, s. d. [après 1889].

cl. 97911 : *Loches, Logis Royal, façade est*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097911).

cl. 97912 : *Loches, Logis Royal, façade sud*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097912).

cl. 97913 : *Loches, Palais Royal, façade est*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097913).

cl. 97914 : *Loches, Palais Royal, détail : console sous la tourelle en encorbellement*, Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097914).

cl. 97916 : *Loches, Logis Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne, autel*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097916).

cl. 97917 : *Loches, Logis Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne, détail de la porte*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932] (Base Mémoire : MH00097917).

cl. 108019 : *Loches, Château, Logis Royal*, cliché noir et blanc d'Auguste Dormeuil, s. d. [après 1889].

cl. 108051 : *Loches, Château, Logis Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne*, cliché noir et blanc d'Auguste Dormeuil, s. d. [avant 1936] (Base Mémoire : MH0108019).

cl. 113704 : *Loches, Logis royal, Loggis (sic) du Roy, la loggia*, cliché noir et blanc de Emmanuel-Louis Mas, s. d. [après 1936].

cl. L.P. 4950, 4951 et 4952 : *Loches, façade du Logis du Roi et du château XVI^e*, clichés noir et blanc d'Eugène Lefèvre-Pontalis, s. d. [après 1889] (Base Mémoire : LP004950, LP004951 et LP004952).

cl. L.P. 4953 : *Loches, Logis du Roi, façade sud et la tour de la Belle Agnès*, cliché noir et blanc d'Eugène Lefèvre-Pontalis, s. d. [entre 1909 et 1923] (Base Mémoire : LP004953).

cl. L.P. 4954 : *Loches, Tour de la Belle Agnès et Logis du Roi*, cliché noir et blanc d'Eugène Lefèvre-Pontalis, s. d. [après 1889] (Base Mémoire : LP004954).

cl. L.P. 4955 : *Loches, Château, Logis du Roi, partie est*, cliché noir et blanc d'Eugène Lefèvre-Pontalis, s. d. [après 1889] (Base Mémoire : LP004955).

cl. L.P. 4956 : *Loches, Château, oratoire d'Anne de Bretagne*, cliché noir et blanc d'Eugène Lefèvre-Pontalis, s. d. (Base Mémoire : LP004956).

Loches, Château, Logis Royal, face est, 2 clichés noir et blanc, l'un de la façade orientale du corps de logis nord et l'autre du mur de soutènement nord de la terrasse, s. d. [après 1885].

Loches, Logis royal après restauration par M. Bruneau 1881-1888, cliché noir et blanc, s. d. [1888].

Loches, Logis Royal, face sud-ouest, cliché noir et blanc d'Eugène Bruneau (?) sur lequel le bâtiment annexe est barré au crayon rouge, s. d. [vers 1904].

Loches, Logis royal, face ouest, cliché noir et blanc d'Eugène Bruneau (?), s. d. [vers 1907].

photographies de la couverture en écailles de pierre sous la toiture d'ardoise de la tourelle d'angle nord-ouest, 2 clichés noir et blanc d'Eugène Bruneau (?), s. d. [vers 1907].

photographie de la cheminée de la grande salle, cliché noir et blanc de M. Simon, 1959 (Base Mémoire : 59N00136).

0084/037/3005 :

MH202310 : *Loches, Château, plan (0,002) par Bruneau*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, s. d. [avant 1905] [copie de MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7632] (Base Mémoire : MH0009691).

MH202385 : *Loches, Château, plan (0,005) par Bruneau*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, s. d. [avant 1905] [copie de MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7633].

MH202388 : *Loches, Château, plan (0,002) par Bruneau*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, s. d. [avant 1905] [copie de MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7628] (Base Mémoire : MH0009692).

MH202389 : *Loches, Château, plan (0,002) par Bruneau*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, s. d. [avant 1905] [copie de MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7627] (Base Mémoire : MH0009689).

MH124991 : *Loches, Château, d'après gravure d'Asselineau*, cliché noir et blanc d'A. Barbillat, s. d. [copie de VA-37-FOL t. 3, H 125989] (Base Mémoire : MH0124991).

48-2-M-37 : *Loches, Château, Tour d'Agnès Sorel, lithographie de Langlumé, cliché noir et blanc, s. d. (publiée dans NOËL Alexis, Souvenirs Pittoresques de la Touraine, Paris, Leblanc Imprimeur-Libraire, 1824, pl. 49).*

3.116 : *Loches, Château Louis XI, Sous-préfecture, cliché noir et blanc, s. d.[après 1889].*

59-N-137 : *Loches, Château, cheminée de la grande salle, cliché noir et blanc de M. Simon, 1959 (Base Mémoire : 59N00137).*

59-N-138 : *Loches, Château, cheminée de la dernière salle, cliché noir et blanc de M. Simon, 1959 (Base Mémoire : 59N00138).*

0084/037/4009 (dossier travaux) :

Loches, Château, Logis royal, façade ouest, cliché noir et blanc de Bernard Vitry (?), 15 février 1943.

Loches, Château, Logis royal, intérieur du Logis XVI^e siècle, cliché noir et blanc de Bernard Vitry (?), 15 février 1943.

Loches, Château, Logis royal, angle nord-ouest, cliché noir et blanc de Bernard Vitry (?), 15 février 1943.

Loches, Château, Logis royal, salle XIV^e siècle, côté nord, cliché noir et blanc de Bernard Vitry (?), 15 février 1943.

Loches, Château, Logis royal, salle XIV^e siècle, côté sud, cliché noir et blanc de Bernard Vitry (?), 15 février 1943.

Base Mémoire (négatifs ou positifs sur verre ou diapositive et clichés non consultables) :

08L00312 : *Loches, Logis Royal, ensemble est, négatif noir et blanc sur verre de M. Petit, 4 avril 1896.*

08L00313 : *Loches, Logis Royal, angle sud-ouest, négatif noir et blanc sur verre de M. Petit, 4 avril 1896.*

08L00314 : *Loches, Logis Royal, façade est et terrasse, négatif noir et blanc sur verre de M. Petit, 4 avril 1896.*

67L01030 : *Loches, ensemble est du logis royal, négatif noir et blanc sur verre de Gustave William Lemaire, s. d. [1889].*

67L01032 : *Loches, restauration du château : tailleur de pierres devant la façade est*, négatif noir et blanc sur verre de Gustave William Lemaire, s. d. [1889].

67L03127 : *Loches, restauration du château : tailleur de pierres devant la façade est*, négatif noir et blanc sur verre de Gustave William Lemaire, s. d. [1889].

67L01156 : *Loches, tombeau d'Agnès Sorel*, négatif noir et blanc sur verre de Gustave William Lemaire, [1889].

HF002095 : *Loches, façade du logis du roi*, cliché noir et blanc de Georges Louis Arlaud, s. d. [après 1889].

MH0001586 : *Loches, Logis Royal, ensemble est*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, mai 1885.

MH0010003 : *Loches, Logis Royal, cheminée de l'oratoire d'Anne de Bretagne*, cliché noir et blanc de Médéric Mieusement, s. d. [avant 1905].

MH0023514 : *Loches (Ind.-et-Loire), Logis Royal, oratoire d'Anne de Bretagne*, cliché noir et blanc de Jean-Eugène Durand, octobre 1889.

MH0097915 : *Loches, Logis Royal, console sculptée supportant une tourelle en partie masquée par l'aile construite dans son prolongement*, cliché noir et blanc de Georges Estève, s. d. [avant 1932].

MH0108046 : *Loches, Logis Royal, tour d'Agnès Sorel et aile Charles VII*, négatif noir et blanc sur verre d'Auguste Dormeuil, s. d. [vers 1889].

MH0108056 : *Loches, Logis Royal, tour d'Agnès Sorel, porte*, négatif noir et blanc sur verre d'Auguste Dormeuil, s. d. [vers 1889].

NRM01004 : *Loches, Logis Royal, ensemble sud-ouest*, négatif noir et blanc d'Alfred-Nicolas Normand, 1895.

TCF03943 : *La façade du logis du roi*, positif noir et blanc pour projection de Jean Jablonski, s. d. [après 1889].

TCF03953 : *Dans le logis du roi, le tombeau d'Agnès Sorel*, positif noir et blanc pour projection de Jean Jablonski, s. d. [après 1889].

TCF03954 : *L'entrée du logis*, positif noir et blanc pour projection de Jean Jablonski, s. d. [après 1889].

TCF03956 : *Tour isolée [Saint-Antoine] et façade du logis du roi*, positif noir et blanc pour projection de Jean Jablonski, s. d. [après 1889] [détail de TCF03957].

TCF03957 : *Tour isolée [Saint-Antoine] et façade du logis du roi*, positif noir et blanc pour projection de Jean Jablonski, s. d. [après 1889].

- École nationale supérieure des Beaux-Arts : bibliothèque numérique de l'INHA (BINHA) :

NUM PH 8215 : *Loches, le Château, Tour Agnès Sorel*, cliché noir et blanc d'Étienne et Louis Antonin Neurdein, s. d. [avant 1905].

➤ **Fonds et collections privés :**

- Collection privée du château du Châtelier de Paulmy :

Plan général de la châtellenie de Paulmy, du vicomté de la Roche de Gesnes, de la seigneurie de Ciran..., plan terrier dressé par Lhuillier père et fils, ingénieurs géographes des Armées de sa Majesté à l'encre et au lavis (échelles d'une demie lieu de 1200 toises et de 739 perches), 1750-1756 [copies des parties sur Loches à l'Inventaire général, 87371059X et 87371070X].

- Collection privée du Colonel Jacques Lablancherie :

4 dessins au crayon à papier d'Edmond Gautier, s. d. [vers 1889] : un plan de la rampe d'accès disposée sous la terrasse ; une vue des murs de soutènement de la terrasse contenant la rampe (dessinée en transparence) depuis la rue Saint-Ours ; une projection du glacis prévu contre les fondations des murs de soutènement de la terrasse ; une restitution du premier édifice comportant le corps de logis sud, la tour Agnès Sorel et la terrasse.

- Collection privée de Frédy Richard (Loches-autrefois : <http://www.loches-autrefois.fr>)²⁸² :

- Lithographies :

Loches_lito-0050 : *La ville et le château de Loches*, carte postale de la lithographie gravée par Antoine Bourgerie d'après la vue de la *Cosmographie universelle* de François Belleforest (1575) et imprimée par Clerey-Martineau, s. d. (publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 52 et 53) [identique à BMT, L.B. Loches, Est 1, L.A. Loches Recueil R4, Est 2 et Est 7].

Loches_lito-0100 : *Le château de Loches*, carte postale de la lithographie de Théodore Frère gravée par Alphonse Pollet, s. d. [entre 1830 et 1850] (publiée dans LE FRANÇOIS A. B. (dir.), *Mystères des vieux châteaux de France ou amours secrètes des rois et des reines...*, Paris, Eugène et Victor Penaud frères, t. I, s. d., p. 191) [identique à BMT, L.A. Loches, Château Est 3].

- Cartes sur papier vélin :

carte-papier-velin-0050 : *Indre-et-Loire, Vue du Château de Loches*, carte publicitaire en noir et blanc, éditée par Fortier et Marotte, s. d. [après 1836] [identique à ADIL, 10 Fi 132 38 ; copie de BMT, Loches, château est 2 et de BnF, département des estampes, VA-37-FOL t. 3, H 125990].

cartes_papier-velin-0100 : *La vallée de la Loire, Vue générale de Loches (Indre-et-Loire) et du château*, carte postale en noir et blanc, s. d. [vers 1845] [copie de ADIL, 7 Fi 410 et 8 Fi 406].

carte-papier-velin-0150 : *Château de Loches – bâti par Louis XII, de 1495 à 1517 (Indre-et-Loire)*, gravure sur carte postale, publiée par Charles L'Hôpital, s. d. [date inscrite à la main : 14 avril 1904] [identique à ADIL, 10 Fi 132 100 et 135].

carte-papier-velin-0200 : *La vallée de la Loire, Indre-et-Loire, Tour d'Agnès Sorel à Loches*, carte postale en noir et blanc, s. d. [cachet de la poste de 1908] [copie de ADIL, 8 Fi 196 et BnF, département des estampes, VA-37-FOL t. 3, H 126045].

carte-papier-velin-0250 : *Loches, le château*, gravure de L. Robin, carte postale en noir et blanc, s. d.

²⁸² Cette collection disponible sur Internet est très fournie. Seuls les documents figurant les logis royaux ont été répertoriés ici.

carte-papier-velin-0300 : *Le château de Loches*, gravure d'Arthur Mayeur, carte postale en noir et blanc, s. d.

carte-papier-velin-0350 : *Loches, Porte des Cordeliers et Chateau Royal*, gravure signée Fossey (?), carte postale en noir et blanc, s. d.

carte-papier-velin-0400 : *L'Île de France, château de Loches (Indre-et-Loire)*, carte postale en noir et blanc, s. d. [après 1876] [copie de ADIL, 7 Fi 6].

carte-papier-velin-0450 : *La Vallée de la Loire, château de Loches, Vue générale, Indre-et-Loire*, carte postale en noir et blanc, s. d. [après 1856] [copie de BnF, département des estampes, VA-37-FOL t. 3, H 125992].

- Cartes postales :

500eme_anniversaire_jeanne_darc_1929-0570 : carte postale en noir et blanc présentant trois personnes costumées dans l'escalier de l'entrée du Logis Royal, 1929.

500eme_anniversaire_jeanne_darc_1929-0620 : carte postale en noir et blanc présentant la restitution de la venue de Jeanne d'Arc à Loches devant la façade occidentale du Logis Royal et le marronnier de François I^{er}, 1929.

autres_rues_autres_places_etc-1550 : *Loches, Porte du Petit Fort St-Ours (XI^e siècle), au-dessus, le château, façade Nord*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 86].

autres_rues_et_autres_places_etc-1600 : *Loches, Petit Fort, Saint-Ours et le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [cachet de la poste : 25 août 1913] [identique à ADIL, 82 J 2].

autres_rues_et_autres_places_etc-1650 : *Loches (I.-et-L.), Entrée du Petit-Fort Saint-Ours (XI^e siècle) au bas du Château, façade Nord*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [cachet de la poste : 26 juin 1907].

autres_rues_et_autres_places_etc-1652 : *Loches (I.-et-L.), Petit Fort Saint-Ours et les Terrasses du Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [après 1889].

cartes_commentees-00050 : *Loches, Château Royal*, carte postale en noir et blanc comportant un extrait de l'*Histoire des Châteaux de France* de Boissier de Masmontet, éditée par Henri Chevrier dans la collection historique des châteaux de France, s. d. [vers 1920] [identique à ADIL, 10 Fi 132 171].

cartes_pub-0300 et -0350 : *Loches (Indre-et-Loire), le Château*, carte postale en noir et blanc, de la collection Solution Patauberge, s. d. [vers 1884-1885] [identiques à ADIL, 10 Fi 132 139].

chateau-00050 : *Châteaux de la Loire, Château de Loches*, carte postale en noir et blanc, éditée par Nels, s. d. [cachet de la poste du 25 août 1925] [identique à ADIL, 10 Fi 132 141].

château-00100 : *Château Royal et Collégiale St-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

chateau-00150 : *Loches (I.-et-L.), le Château, l'Indre et les Lavoirs*, carte postale en noir et blanc, éditée par B. F. Paris, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 205].

chateau-00200 : *Indre-et-Loire, Loches, le Château et la Collégiale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1889].

chateau-00250 : *Loches (I.-et-L.), Le Château et l'Église Saint-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par le Grand Bazar de Tours, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 168].

château-00300 : *Loches (Indre-et-Loire), le Château et l'Église Saint-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par le Grand Bazar de Tours, s. d. [après 1889].

château-00350 : *Indre-et-Loire, Loches, le Château et la Collégiale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1889].

château-00400 : *Loches, Vue du Château et de l'Indre*, carte postale en noir et blanc, éditée par le Grand Bazar de Tours, s. d. [après 1889].

château-00450 : *Loches, le Château et la Collégiale*, carte postale en noir et blanc, éditée par E. Reymond, s. d. [cachet de la poste : 26 septembre 1909].

château-00500 : *Loches (Indre-et-Loire), le Château royal vu du Jardin public*, carte postale en noir et blanc, s. d. [après 1906].

château-00550 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Est), XV^e et XVI^e siècles autrefois habité par Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906]

château-00600 : *Loches, le Jardin Public et le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1906].

château-00650 : *Loches (I.-et-L.), le Château Renaissance, Sous-préfecture*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [après 1906].

château-00700 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Vue d'ensemble*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [après 1906].

château-00750 : *Loches (I.-et-L.), le Château Renaissance (XIII^e-XV^e s.), dit « Logis du Roi »*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Bouché, s. d. [après 1906].

chateau-00800 : carte postale en noir et blanc représentant la façade orientale des corps de logis royaux, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 99].

château-00850 : *Loches, le Château Royal bâti au XII^e siècle et agrandi au XV^e, habité autrefois par les Rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII et la Collégiale Saint-Ours fondée en 962, par Geoffroy Gresegonnelle, Comte d'Anjou*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [cachet de la poste du 5 septembre 1916].

chateau-00900 : *Loches, le Château Royal et la Porte de Cordeliers, (Monument historique), aujourd'hui sous-préfecture. Fut habité par les Rois de France, depuis Charles VII, jusqu'à Charles IX*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [entre 1889 et 1926] [identique à ADIL, 10 Fi 132 106].

chateau-00950 : *Loches, le Château Royal et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 103].

chateau-01000 : *Loches, la Porte des Cordeliers et le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [après 1889].

chateau-01050 : *Loches, le Château*, carte postale en noir et blanc, distribuée par Péricat libraire de Tours, s. d. [après 1889].

chateau-01100 : *Loches, Vue d'ensemble du Château Royal, Partie Charles VII, à gauche (1430), Partie Louis XII à droite (1500)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 95].

chateau-01150 : *Loches (Ind.-et-L.), la Sous-Préfecture*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1906].

chateau-01200 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal des XIV^e et XV^e siècles, transformé en sous-préfecture (sud-ouest)*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [date inscrite à la main : 7 juillet 1914 et cachet de la poste : 8 juillet 1914] [identique à ADIL, 10 Fi 132 85].

chateau-01250 : *Loches, le Château Royal, Façade sud*, carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1905].

chateau-01300 : *Indre-et-Loire, Loches, le Château*, carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1905].

chateau-01350 : *Loches, le Château Royal, la Façade sud*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905 mais cachet de la poste : 8 mai 1909].

chateau-01400 : *Loches (I.-et-L.), le Château (Partie Sud du Logis du Roi), Charmante construction du XV^e siècle dominant la vallée de l'Indre. Dans la tour, tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [après 1906].

chateau-01450 : *Loches (I.-et-L.), le Château, Aile Louis XII (sic : aile Charles VII). La Tour d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1906].

chateau-01460 : *Loches (I.-et-L.), le Château, aile dite de Charles VII. Marronnier planté par François I^{er} en 1520*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1905].

chateau-01500 : *Loches, Façade orientale du Château*, carte postale en noir et blanc, éditée par Eugène Le Deley, s. d. [avant 1905].

chateau-01550 : *Loches, le Château Royal, l'Entrée*, carte postale en noir et blanc, s. d. [après 1906].

chateau-01600 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Porte d'Entrée (Côté Sud)*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906].

chateau-01700 : *Loches, Entrée du Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. P., s. d. [après 1906].

chateau-01750 : *Indre-et-Loire, Loches, L'Entrée du Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 83].

chateau-01800 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Escalier et Porte d'Entrée (Côté Sud)*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906].

chateau-01850 : *Loches, le Château Royal, le Lévrier de Louis XII et la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905] [identique à ADIL, 10 Fi 132 121].

chateau-01900 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Chien, détail de Sculpture*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [1900-1950].

chateau-01950 : *Loches, le Château Royal, Tourelles du XV^e siècle*, carte postale en noir et blanc, éditée par Photo Gibaud, s. d. [après 1906].

chateau-01960 : *Loches, Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, s. d. [avant 1905].

chateau-02000 : *Loches, le Château Royal, Ensemble de la façade nord (sic : est)*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [après 1889].

chateau-02050 : *Loches, le Château Royal, Ensemble de la façade*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 102].

chateau-02100 : *Indre-et-Loire, Loches, le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1889].

chateau-02150 et -02200 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Façade Renaissance*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-2250 : *Loches, le Château Royal, la Façade Renaissance*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-02300 : carte postale en noir et blanc de la façade orientale du premier corps de logis et de la tour Agnès Sorel vues depuis le fort Saint-Ours, éditée par Yvon, s. d. [après 1906].

chateau-02350 : carte postale en noir et blanc de la façade orientale du premier corps de logis et de la tour Agnès Sorel depuis la terrasse, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 144 et 82 J 2].

chateau-02400 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Partie Charles VII et Porte d'entrée du Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Boucher, s. d. [après 1889].

chateau-02450 : *Loches, le Château Royal, la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 122].

chateau-02500 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Façade Renaissance et Porte d'entrée du Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-02550 : *Loches, le Château, Porte de la Tour Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

chateau-02600 : *Indre-et-Loire, Loches, Château Royal, la Tour d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [1906].

chateau-02650 : *Loches, Bas-relief ornant la Tour d'Agnès*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à ADIL, 10 Fi 132 119].

chateau-02700 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal (mon. hist.), Tombeau d'Agnès Sorel érigé au XV^e s., relevé en 1809*, carte postale en noir et blanc, s. d. [cachet de la poste : 4 juillet 1912].

chateau-02750 : *Indre-et-Loire, Château de Loches, le Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [date inscrite à la main : 7 mai 1904].

chateau-02800 : *Loches (I.-et-L.), Très curieux Tombeau d'Agnès Sorel ou Seurelle, portant cette inscription du temps (1449)...*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [après 1906].

chateau-02850 : *Indre-et-Loire, Loches, le Château Royal, le Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1906].

chateau-02900 : *Loches, le Château Royal, le Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

chateau-02950 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 71].

chateau-02965 : *Loches, Tombeau d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Reymond, s. d. [cachet de la poste : 28 janvier 1916].

chateau-02970 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (mon. hist.), le Tombeau d'Agnès Sorel érigé au XV^e s., relevé en 1809*, carte postale en noir et blanc, s. d. [après 1906].

chateau-02975 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Tombeau d'Agnès Sorel. Érigé vers le XV^e siècle, relevé en 1809*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906].

chateau-03000 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Monument Historique), le Tombeau d'Agnès Sorel, Statue du XV^e siècle*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

chateau-03040 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-03050 : *Loches, Oratoire d'Anne de Bretagne, le Dais du Trône*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à ADIL, 10 Fi 132 185].

chateau-03100 : carte postale en noir et blanc représentant le dais sculpté de la niche de l'oratoire d'Anne de Bretagne, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-03150 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Mon. hist.), le Tombeau d'Agnès Sorel (statues du XV^e siècle)*, lithographie d'Antoine Bourgerie et Clarey-Martineau éditée sur carte postale par A. Papeghin, s. d. [original publiée dans PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, entre les pages 48 et 49 et conservé à la BMT, L.B. Loches, Château, tombeau d'Agnès Sorel Est 2 ; identique à ADIL, 10 Fi 132 187].

chateau-03200 : *Loches (I.-et-L.), Château, Oratoire d'Anne de Bretagne, Emplacement de l'autel (sic : de la chaire), commencement du XV^e siècle*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-03250 : *Loches, le Château Royal, Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1936] [identique à ADIL, 10 Fi 132 75].

chateau-03255 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (mon. hist.), Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, s. d.

chateau-03260 : *Loches, l'Oratoire d'Anne de Bretagne au Château*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1936].

chateau-03300 : *Loches, le Château Royal, l'Oratoire d'Anne de Bretagne*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

chateau-03350 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Pièce où fut enfermé le Duc d'Elbeuf pendant la Révolution*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1936] [identique à ADIL, 82 J 2].

chateau-03400 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Vitrail de l'Oratoire d'Anne de Bretagne (sic : du rez-de-chaussée de la tour Agnès Sorel), Portrait de Charles VII et Armes de France*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

chateau-03400 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, Vitrail de l'Oratoire d'Anne de Bretagne (sic : du rez-de-chaussée de la tour Agnès Sorel), Portrait et chiffre d'Agnès Sorel*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1906].

chateau-03500 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, Sculptures du XV^e siècle, le Chevalier Français abattant de son épée le Léopard Anglais (Allusion à la fin de la Guerre de Cent Ans)*, carte postale en noir et blanc, s. d.

jeanne_darc-37 : *Loches, Vue cavalière du Château où Jeanne d'Arc fut reçue plusieurs fois en 1429*, carte postale en noir et blanc, de la collection 1429-1431, l'épopée de Jeanne d'Arc, la Chevauchée, s. d. [copie de la vue cavalière de MAP, Planothèque, 0082/037/1014, doc 7627, reproduite dans la Base Mémoire : MH0090457].

marronnier_Francois_1er-00050 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal, marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par R. Dorange, s. d. [avant 1948].

marronnier_Francois_1er-00100 : *Loches, Château Royal, Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [cachet de la poste : 14 octobre 1915] [identique à ADIL, 10 Fi 132 81].

marronnier_Francois_1er-00150 et -00250 : *Loches (I.-et-L.), Château Royal, le Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [avant 1948] [identique à ADIL, 82 J 2].

marronnier_Francois_1er-00250, -00300, -00399, et -00400 : *Loches, le Château Royal, Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1948] [identique à ADIL, 10 Fi 132 216].

marronnier_François_1er-00350 : *Loches, Château, Marronnier planté par François I^{er}*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [cachet de la poste : 4 janvier 1911].

marronnier_François_1er-00450 : *Loches (I.-et-L.), le Château, aile de Charles VII, Marronnier planté par François I^{er} en 1520*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1905] [identique à ADIL, 10 Fi 132 82].

porte_des_cordeliers-00050 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal (Mon. hist. XII^e et XV^e s) et Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 113 et 114].

porte_des_cordeliers-00100 : *Loches (I.-et-L.), la Tour des Cordeliers et le Château Renaissance (XIII^e et XV^e s) dit « Logis du Roi »*, carte postale en noir et blanc, éditée par André Bouché, s. d. [après 1889].

porte_des_cordeliers-00150 : *Loches, la Ville haute*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [vers 1884-1885].

porte_des_cordeliers-00200 : *Loches, Vue générale de la Ville haute*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [cachet de la poste : 11 octobre 1907] [identique à ADIL, 10 Fi 132 147].

porte_des_cordeliers-00250 : *La plus belle vue de Loches (I.-et-L.), le Château, actuellement la Sous-Préfecture, bâti sous Charles VII 1430 et Louis XII 1500, la Porte des Cordeliers (XV^e siècle), la Tour Ronde d'Agnès Sorel (1440)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [cachet de la poste : novembre 1909]

porte_des_cordeliers-00350 : *Loches, le Château actuellement la Sous-Préfecture, bâti sous Charles VII, Porte des Cordeliers (XV^e s.)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [entre 1889 et 1926] [identique à ADIL, 10 Fi 132 109].

porte_des_cordeliers-00400 : *Loches, le Château et la Porte des Cordeliers*, carte postale en noir et blanc, éditée par Reymond, s. d. [après 1889].

porte_des_cordeliers-00450 : carte postale en noir et blanc, représentant la Porte des Cordeliers et le Logis Royal vus depuis le pont, éditée par Yvon, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 110].

porte_des_cordeliers-00500 : *Loches, la Porte des Cordeliers, XV^e siècle et le Château Royal (Monument historique) fut habité par Charles VII et Agnès Sorel (aujourd'hui*

Sous-préfecture), carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [cachet de la poste : 21 janvier 1922].

porte_des_cordeliers-01445 : *Loches, la Porte des Cordeliers et le Château Royal*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à ADIL, 10 Fi 132 163].

vues_generales-cote_est-0200 : *Loches (I.-et-L.). Vue générale, prise de Beaulieu, la Prairie inondée par l'Indre*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [cachet de la poste du 27 septembre 1907]

vues_generales-cote_est-0300 : *Loches (I.-et-L.). Vue générale, prise de Beaulieu, la Prairie inondée par l'Indre*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [cachet de la poste du 27 septembre 1907].

vues_generales_cote_nord-0100 : *Indre-et-Loire, Loches, Vue générale prise du Nord*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d.

vues_generales_cote_nord-0400 : *Loches (I.-et-L.), Vue générale*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889].

vues_generales_cote_nord-0500 : *Loches (I.-et-L.), Vue panoramique*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1889] [identique à ADIL 82 J 2].

vues_generales_cote_nord-0800 : *Loches, Vue d'ensemble, la Rue de Tours*, v éditée par T. Bardou, s. d. [après 1889].

vues_generales_cote_nord-0900 : *Loches, Panorama*, carte postale en noir et blanc, s. d. [cachet de la poste : 22 avril 1908].

vues_generales_cote_nord-1000 : *Loches, Vue générale*, carte postale en noir et blanc, éditée par CAP, s. d.

vues_generales_cote_nord-1100 : *Loches, Vue générale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d.

vues_generales_cote_nord-1200 : *Loches, Vue générale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [identique à ADIL, 10 Fi 132 190].

vues_generales_cote_nord-1300 : *Loches, Panorama*, carte postale en noir et blanc, distribuée par libraire Raymond, s. d. [cachet de la poste : 1908].

vues_generales_cote_nord-1400 : *Loches (I.-et-L.), Vue générale (côté Nord)*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d.

vues_generales_cote_nord-1500 : *Loches, Vue de la Vieille Ville, la Tour Saint-Antoine (Ancien Beffroi), le Château, la Collégiale*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d.

vues_generales_cote_nord-1600 : *Loches, le Château Royal, la Collégiale Saint-Ours et le Donjon*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D., s. d. [après 1889].

vues_generales_cote_nord-1700 : *Loches, Ensemble du Château Royal, de la Collégiale St-Ours et du Donjon*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889].

vues_generales-cote_nord-1800 : *Loches, le Château Royal, la Tour d'Agnès Sorel et la Collégiale Saint-Ours*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [après 1889] [identique à ADIL, 10 Fi 132 33 et 259].

vues_generales_cote_nord-1900 : *Loches (I.-et-L.), le Château Royal et la Collégiale St-Ours (côté Nord)*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906].

vues_generales-cote_sud-0300 : *Loches, Vue générale, prise au sud-est*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1905].

vues_generales-cote_sud-0500 : *Loches, la Collégiale Saint-Ours et la Tour Saint-Antoine*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1905].

vues_generales-cote_sud-0600 : *Indre-et-Loire, Loches, Vue générale prise de l'Est*, carte postale en noir et blanc, éditée par Maurice Terrasson, s. d. [après 1906].

vues_generales-cote_sud-0700 : *Loches, la Collégiale Saint-Ours et la Tour Saint-Antoine*, carte postale en noir et blanc, éditée par Louis Levy, s. d. [avant 1905] [identique à ADIL, 10 Fi 132 9].

vues_generales-cote_sud-0800 : *Loches (I.-et-L.), la Collégiale St-Ours, le Château Royal et la Tour Saint-Antoine*, carte postale en noir et blanc, éditée par A. Papeghin, s. d. [après 1906] [identique à ADIL, 10 Fi 132 10].

vues_generales-cote_sud-0900 : *Loches, Collégiale St-Ours ; Château royal ; tour St-Antoine (Côté S.E)*, carte postale en noir et blanc, éditée par N. D. Photo, s. d. [avant 1905].

vues_generales-cote_sud-1000 : *Loches, la Collégiale fondée par Geoffroy Ier (962) reconstruite par Thomas Pactius (1180), le Château (1502), la Tour Saint-Antoine (1525)*, carte postale en noir et blanc, éditée par T. Bardou, s. d. [avant 1905].

▪ Illustrations de références bibliographiques :

Plan général des souterrains de la Sous-Préfecture à partir de la herse, dressé et dessiné par Edmond Gautier et publié dans GAUTIER Edmond, « Les souterrains du château de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1877, t. III, pl. III.

Plan de Loches au XVIII^e siècle imprimé par Charles Wittmann et publié dans BOULAY DE LA MEURTHE Alfred Comte, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, entre les pages 432 et 433.

Lithographie représentant la porte du château et le logis dit du fou, imprimée par M. Berthaud et publié dans BOULAY DE LA MEURTHE Alfred Comte, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, entre les pages 448 et 449.

Lithographie représentant l'extrémité nord des logis vue depuis la rue des Fossés Saint-Ours, imprimée par M. Berthaud et publié dans BOULAY DE LA MEURTHE Alfred Comte, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, entre les pages 480 et 481.

○ Sources imprimées

Belleforest 1575 : BELLEFOREST François de, *La cosmographie universelle de tout le monde ...*, Paris, Nicolas Chesneau, 1575, T. II, colonne 29-34.

Bouquet 1840-1904 : BOUQUET Dom Martin (dir.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, T. XXII contenant la troisième livraison des monuments des règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, Paris, Victor Palmé, 1840-1904, p. 664.

Buchon 1884 : BUCHON Jean-Alexandre (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, C. Delagrave, 1884, vol. 6, 612 p.

Catalogue des actes de François I^{er}, t. III, 1^{er} janvier 1535-avril 1539, Paris, Imprimerie nationale, novembre 1889, 769 p.

Cavailler 1956 : CAVAILLER Paulette, « Le compte des exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1956, n°114, p. 97-114.

Chollet 1900 : CHOLLET Louis, « Stances au donjon de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1900, t. XII, p. 281-283.

Couigny 1870 : COUGNY Gustave de, *Excursion en Poitou et en Touraine, Lette à M. de Caumont*, Caen, Imprimerie de F. Le Balnc-Hardel, 1870, 374 p.

Croy 1894 : CROY Joseph, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire*, Paris-Blois, Picard, 1894, 218 p.

Dupic 1943 : DUPIC Jeanne, « Fragment d'un compte original de Jean Barillet, dit de Xaincoins, receveur général des finances sous Charles VII (1438-1449) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1943, t. 104, p. 278-286.

Fabre 1913 : FABRE Joseph (éd.), *Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc raconté et traduit d'après les textes latins officiels suivi de Jeanne et le Peuple de France*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1913, 2 vol., 360 p. et 415 p.

Gasnault et Martin 1967 : GASNAULT Pierre et MARTIN Henri, « Une nouvelle charte de Théodolon », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, t. XXXV, 1967, p. 91-96.

Gatian de Clérambault 1910 : GATIAN DE CLERAMBAULT Édouard, « Artillerie du château de Loches en 1763 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1910, t. II, n°8, p. 230-232.

Grandmaison 1892 : GRANDMAISON Louis de, *Cartulaire de l'archevêché de Tours, tome premier, Mémoires de la société archéologique de Touraine*, Tours, 1892, t. XXXVII, p. 295-298.

Halphen 1903 : HALPHEN Louis (éd.), *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, Paris, Picard, 1903, 247 p.

Halphen, Poupardin 1913 : HALPHEN Louis et POUPARDIN René (éd.), *Chronique des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, Picard, 1913, 316 p.

James 1900 : JAMES Henry, « Chapter X - Loches », *A little tour in France*, Londres, William Heinemann, 1900, p. 72-76.

Jarry 1888 : JARRY Louis, *Le château de Chambord, documents inédits servant à rectifier la date de sa construction et le nom ses premiers architectes*, Orléans, H. Herluison Libraire-Editeur, 1888, 68 p.

Jarry 1889 : JARRY Louis, « Documents inédits servant à rectifier la date de la construction et le nom des premiers architectes du château de Chambord », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, Orléans, 1889, t. XXII, p. 535-598.

Krusch 1888 : KRUSCH Bruno (éd.), *Fredegarii et aliorum chronica*, Hanovre, Hahn, Monumenta Germaniae historica. Scriptorum rerum merovingicarum, 1888, 2, 193 p.

Laborde 1853 : LABORDE Léon de, *Notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du musée du Louvre, II^e partie, Documents et glossaire*, Paris, Vinchon imprimeur, 1853, 548 p.

Laborde 1877 : LABORDE Léon de, *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571), t. I*, Paris, J. Baur Libraire de la Société de l'histoire de l'art français, 1877, p. 15-18.

Le Roux de Lincy 1850 : LE ROUX DE LINCY Antoine, « Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1850, t. 11, p. 171.

Loizeau de Grandmaison 1870 : LOIZEAU DE GRANDMAISON Charles, « Notes sur les réparations et constructions faites au château de Loches au XIV^e siècle », *Congrès archéologique de France*, tenu à Loches en 1869, Tours, 1870, p. 181-185.

« Notes sur la Touraine en 1634 (Voyage de du Buisson, bibl. Mazarine ms. 2694) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1899, t. XII, p. 199-201.

Pastoret 1814 : PASTORET Marquis de, *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique, vol. 16, contenant les Ordonnances rendues depuis le mois de Juillet 1463 jusqu'au mois de Juin 1467*, Paris, Imprimerie royale, 1814, 1016 p.

Pastoret 1820 : PASTORET Marquis de, *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique, vol. 17, contenant les Ordonnances rendues depuis le mois de Juillet 1467 jusqu'au mois de Mars 1473*, Paris, Imprimerie royale, 1820, 798 p.

Salmon 1854 : SALMON André, « Chronique de Notre-Dame Loches », *Recueil des Chroniques de Touraine*, Tours, Imprimerie Ladevèze, 1854, p. 376-380.

Salmon 1856 : SALMON André, *Supplément aux Chroniques de Touraine*, Tours-Paris, Guillaud-Verger, 1854, 67 p.

Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges..., Paris, M. Guyot, écuyer et ancien magistrat, 1786-1788, 4 vol.

Vaesen, Charavay, 1883-1909 : VAESEN Joseph et CHARAVAY Étienne, *Lettres de Louis XI, roi de France, Lettres de Louis XI publiées par Joseph Vaesen d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France*, Paris, H. Laurens, 1883-1909, 11 vol.

Vanderesse 1514-1551 : VANDERESSE Jean (de), *Journal des voyages de Charles Quint de 1514 à 1551*, M. Gachard (éd.), Collection des voyages des souverains des Pays-Bas, Bruxelles, F. Hayez imprimeur, 1874, t. II, 598 p.

Von Simson 1905 : VON SIMSON Bernhard (éd.), *Annales Mettenses Priores*, Hanovre et Leipzig, Impensis bibliopolii Hahniani, Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum merovingicarum, 1905, 119 p.

• Bibliographie

○ Dictionnaires et instruments de travail²⁸³

Académie française 1878 : *Dictionnaire de l'académie française*, Paris, Librairie de Firmin-Didot et Compagnie, 7^e édition, 1878, 2 vol.

Barbiche, Chatenet 1993 : BARBICHE Bernard et CHATENET Monique (dir.), *L'édition des textes anciens : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Inventaire général, 1993 (2^e éd.), 117 p.

Bourocher 2011 : BOUROCHER Solveig, « La reine Marie d'Anjou : commanditaire des travaux du château de Chinon au milieu du XV^e siècle », FAGNART Laure et L'ESTRANGE Élisabeth (dir.), *Le mécénat féminin en France et en Bourgogne, XV^e-XVII^e siècles. Nouvelles perspectives, Actes de la journée d'étude internationale organisée à l'Université de Liège, le 10 mai 2010, Le Moyen âge : revue d'histoire et de philologie*, t. 117, fasc. 3-4, 2011, p. 497-506.

Bourocher 2013 : BOUROCHER Solveig, « Les Logis Royaux de Chinon », SALAMAGNE Alain, KERHERVE Jean et DANET Gérard (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XII^e-XVI^e siècle, Actes du colloque international organisé à Suscinio, les 21-23 septembre 2007*, PUR et PUFR, 2013, p. 227-246.

Carré de Busserolle 1882 : CARRE DE BUSSEROLLE Jacques-Xavier, « Loches », *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, t. IV, Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tours, 1882, t. XXX, p. 79-103.

Chatenet 2001 : CHATENET Monique, *Chambord*, Paris, Editions du Patrimoine, 2001, 279 p.

Conseils pour l'édition des textes médiévaux, Paris, École nationale des Chartes, 2001, fascicules I et II, 175 et 265 p.

Croy 1902 : CROY Joseph, « Quelques renseignements inédits sur les maîtres maçons des châteaux de Chambord et d'Amboise », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Orléans, 1902, t. XXVIII, p. 573-607.

Derville 1995 : DERVILLE Alain, *L'économie française au Moyen Âge*, Paris, Ophrys, 1995, 262 p.

²⁸³ Y compris les ouvrages de comparaisons qui ont aidé à l'interprétation des sources sur le château de Loches.

Elbo 1893 : ELBO Ch. d', « Deux bretons à la cour de France avant l'annexion de la Bretagne », *Revue historique de l'Ouest*, Vannes-Paris, mai 1893, p. 169-198.

Féraud 1787 : FERAUD Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy, 1787, 3 vol.

Franklin 1877 : FRANKLIN Alfred, *Les sources de l'histoire de France*, Paris, Librairie de Frimin-Didot et C^{ie}, 1877, 681 p.

Gandilhon 1906 : GANDILHON Alfred, *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481)*, Bourges, M. H. Sire, 1906, 189 p.

Gaugain 2011 : GAUGAIN Lucie, *Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525)*, thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de SALAMAGNE Alain, université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, 2011, 4 vol., 1760 p.

Godefroy 1881-1902 : GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg Libraire-éditeur, 1881-1902, 10 vol.

Hamon 1999 : HAMON Philippe, « Messieurs des finances ». *Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, 506 p.

Henry 1859 : HENRY Édouard, *Notice sur Philbert de La Bourdaisière et sur le manuscrit qui contient sa correspondance*, Reims, P. Dubois Imprimeur-Libraire, 1859, 12 p.

Jacquet 2003 : JACQUET Gaëlle, *La Forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie sous la direction de BURNOUF Joëlle, université de Tours, 2003, 3 vol., 1002 p.

Lacurne de Sainte-Palaye 1875-1882 : LACURNE DE SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort-Paris, L. Favre et H. Champion, 1875-1882, 10 vol.

Le dictionnaire de l'académie françoise dédié au roy, Paris, Coignard imprimeur, 1694, 2 vol.

Lemaître 1980 : LEMAÎTRE Jean-Loup, *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, Libraire C. Klincksieck, 1980, 2 vol., 519 p.

Lesueur 1922 : LESUEUR Frédéric et Pierre, *Le château de Blois*, Paris, A. Longuet éditeur, 1922, 312 p.

Littré 1873-1874 : LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 4 vol., 1873-1874.

Mabille 1862-1866 : MABILLE Émile, « Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 23, 1862, p. 309-332 ; t. 24, 1863, p. 388-428 ; t. 25, 1864, p. 232-258 et 321-366 ; t. 26, 1865, p. 303-337 ; t. 27, 1866, p. 335-383.

Mallet 2009 : MALLET Jacques, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis I^{er} d'Anjou », SALAMAGNE Alain (dir.), *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, PUF, 2009, p. 139-153.

Montoux 1970 : MONTOUX André, « Nouveau transfert du tombeau d'Agnès Sorel », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1970, t. XXXVI, p. 93-98.

Montoux 1974 : MONTOUX André, « Un vieux notaire de Loches : Pierre Hamel (1741-1830) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1974, t. XXXVII, p. 389-405.

Nicot 1606 : NICOT Jean, *Le Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*, Paris, David Duceur, 1606, 666 p.

Répertoires numériques des Archives départementales d'Indre-et-Loire : http://archives.cg37.fr/Chercher/LES_INVENTAIRES_EN_LIGNE-ABAB.html

Stocker 1949 : STOCKER Jean, *Le Sel*, Paris, P.U.F., collection "Que sais-je", 1949, 118 p.

Vallet de Viriville 1850 : VALLET DE VIRIVILLE Auguste, « Recherches historiques sur Agnès Sorel », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1850, vol. 11, n°1, p. 297-326.

Viera 1998 : VIERA Ludovic, « L'œuvre tourangelle de l'architecte Phidias Vestier (1796-1874) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1998, t. 45, p. 601-616.

○ Château de Loches

Aquilon 1979 : AQUILON Pierre, « L'entrée de Charles-Quint à Loches le 12 décembre 1539 », *Loches au XVI^e siècle : aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, actes du colloque organisé par la Société des Amis du Pays lochois et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, éd. Laffitte, Marseille, 1979, p. 23-38.

Baillargé 1854 : BAILLARGÉ Alphonse-Jules, *Notice monographique sur la citadelle du château de Loches. Ancienne prison d'État*, Paris-Tours-Loches, Techner, 1854, 46 p.

Bardet 1862 : BARDET Abbé A., *L'église collégiale de N.-D. du château de Loches maintenant église paroissiale de Saint-Ours. Son histoire et son culte, ses trésors et ses privilèges spirituels*, Tours, Imprimerie de J. Bouserez, 1862, 440 p.

Bardisa 1991 : BARDISA Marie, « La dendrochronologie au service de la recherche architecturale en région Centre », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1991, t. XLIII, p. 117-123.

Bellanger 1845 : BELLANGER Stanislas, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, L. Mercier, éditeur de la Vierge, 1845, 614 p.

Berthelé 1911 : BERTHELE Joseph, *Ephemeris campanographica, Archéologie et Histoire campanaires. Notes, études, inscriptions et documents. Bibliographie critique, iconographique, etc.*, Montpellier, Librairie Louis Valat, t. II, 1911.

Blancher 2002 : BLANCHET Céline, *La prison de Loches sous le Second Empire*, mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, APRILE Sylvie (dir.), Université de Tours, 2002, 1 vol., 135 p.

Bobin 1994 : BOBIN François, « L'église Saint-Ours de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1994, t. XLIV, p. 145-167.

Bossebœuf 1900a : BOSSEBŒUF Abbé Louis-Auguste, *Le tombeau d'Agnès Sorel à Loches*, Tours, Paul Bousrez, 1900, 38 p.

Bossebœuf 1900b : BOSSEBŒUF Abbé Louis-Auguste, « Une excursion à Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1900, t. XII, p. 284-312.

Bossebœuf 1901 : BOSSEBŒUF Abbé Louis-Auguste, *Loches. Monuments et souvenirs*, Tours, Imprimerie P. Bousrez, 1901, 31 p.

Boulay de la Meurthe 1903-1904 : BOULAY DE LA MEURTHER Alfred Comte, « Communication sur les fouilles faites dans les fossés du château de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1903-1904, t. XIV, p. 231.

Boulay de la Meurthe 1906 : BOULAY DE LA MEURTHER Alfred Comte, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, 535 p.

Boulay de la Meurthe 1910 : BOULAY DE LA MEURTHER Alfred Comte, « Les prisonniers du roi à Loches sous Louis XIV », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1910, t. XLIX, p. 1-119.

Boulay de la Meurthe 1913 : BOULAY DE LA MEURTHER Alfred Comte, « Le rétablissement du culte de Loches après le Concordat », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1913, t. XIX, p. 209-232.

Bourocher 2009 : BOUROCHER Solveig, « L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge », *Revue archéologique du Centre de la France*, 2009, t. 48, p. 235-237, mis en ligne le 31 décembre 2009 (<http://racf.revues.org/1355>)

Bourocher 2014 : BOUROCHER Solveig, « Les logis des châteaux de Chinon et de Loches : deux résidences royales du XV^e siècle en Touraine », CHATENET Monique et DE JONGE Kristina (dir.), *Le prince, la princesse et leurs logis. Manières d'habiter dans l'élite de l'aristocratie européenne (1400-1700), actes des septièmes Rencontres d'architecture européenne à Paris, 27-30 juin 2011*, Paris, Picard, 2014, p. 23-32.

Bourrassé 1855 : BOURRASSÉ Abbé Jean-Jacques, *La Touraine, histoire et monuments*, Tours, A. Mame et fils, 1855, 610 p.

Bourrassé 1864 : BOURRASSÉ Abbé Jean-Jacques, *Résidences royales et impériales de France, histoire et monuments*, Tours, A. Mame et C^{ie} éditeurs, 1864, 464 p.

Boussard 1975 : BOUSSARD Jacques, « La charte de fondation de Notre-Dame de Loches », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. IX, Colloque tenu à Loches en 1973*, Tours, 1975, p. 1-10.

Bray 1936 : BRAY Albert, « Restauration de la loggia du Logis Royal du château de Loches », *Les Monuments historiques de la France*, Paris, 1936, fascicule 1-2, p. 120-122.

Briais et Champion 1980 : BRIAIS Bernard et CHAMPION Brigitte, *Découvrir la Touraine : la vallée de l'Indre*, Chambray-lès-Tours, éd. C.L.D., 1980, 205 p.

Briais 1984 : BRIAIS Bernard, *Loches et la Touraine du Sud*, Chambray-lès-Tours, éd. C.L.D., 1984, 158 p.

Chalmel 1828 : CHALMEL Jean-Louis, *Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année 1790*, t. III, Paris-Tours, H. Fournier libraire- A. Mame imprimeur-libraire, 1828, 541 p.

Champion 1909 : CHAMPION Pierre, *Le prisonnier desconforté du château de Loches, poème inédit du XV^e siècle*, Paris, H. Champion, 1909, 88 p.

Chatenet 2002 : CHATENET Monique, *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, A. et J. Picard, 2002, 387 p.

Chauvigné et Dubreuil-Chambardel 1913 : CHAUVIGNÉ Auguste et DUBREUIL-CHAMBARDEL Louis, « Le plan de la ville de Loches et de ses environs par Lhuillier père et fils », *Bulletin de la section géographique*, Paris, Ernest Leroux, 1913, t. XXVIII, p. 11-23.

Chevalier 1979 : CHEVALIER Bernard, « Loches, une bonne ville au bailliage de Touraine à l'aube de la Renaissance », *Loches au XVI^e siècle : aspects de la vie*

intellectuelle, artistique et sociale, actes du colloque organisé par la Société des Amis du Pays lochois et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, éd. Laffitte, Marseille, 1979, p. 1-9.

Chevalier 1869 : CHEVALIER Abbé Casimir, *Promenades pittoresques en Touraine, histoire, légendes, monuments, paysages*, Tours, A. Mame et fils, 1869, 592 p.

Chevalier 1870 : CHEVALIER Abbé Casimir, « Visite au donjon de Loches », *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 83-86.

Congrès archéologique de France, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, 412 p.

Corvisier 2003 : CORVISIER Christian, « Loches, la 'porte royale' du château, du portail roman à la 'bastille' de Charles VII », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 189-205.

Description contenant les antiquitez, fondations et singularitez des plus celebres Villes, Chasteaux, & places remarquables du Royaume de France, avec les choses plus memorables advenues en iceluy, Coutances, 1608, 642 p.

Deyres 1974 : DEYRES Marcel, « Le premier projet pour la construction du donjon de Loches », *Gazette des Beaux-Arts*, 1974, série 6, vol. 83, p. 41-18.

Deyres 1979 : DEYRES Marcel, « Loches, la collégiale Notre-Dame, aujourd'hui paroissiale Saint-Ours », *Belles églises de Touraine*, Chambray, 1979, 203 p.

Dormoy, Mesqui 1996 : DORMOY Christian et MESQUI Jean, « Actualités sur le château de Loches : expertise dendrochronologique du "donjon" de Loches (Indre-et-Loire) », *Bulletin monumental*, Paris, 1996, t. 154-3, p. 221-224.

Dormoy, Orcel 1997 : DORMOY Christian, ORCEL Christian et VAN DER PLAETSEN Laurent, *Expertise dendrochronologique d'échantillon provenant du bâtiment sud du Logis Royal de Loches (37600)*, Saint-Bonnet, 29 août 1997, 8 p. (consultables).

Dormoy 1997 : DORMOY Christian, « L'expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire) : des données fondamentales pour sa datation », *Archéologie médiévale*, 1997, 27, p. 73-80.

Dormoy 2008 : DORMOY Christian, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de la charpente nord du Logis Royal à Loches (37600)*, Saint-Bonnet, 12 août 2008, 20 p.

Duchesne 1614 : DUCHESNE André, *Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, Paris, Jean Petit-Pas, 1614, 1027 p.

Dufaÿ, Papin 2008 : DUFAY Bruno et PAPIN Pierre, *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest. Rapport d'opération archéologique*, Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, SADIL, décembre 2008, 53 p.

Dufour 1813 : DUFOUR J.-P. Marcou, *Dictionnaire historique, géographique, biographique et administratif des trois arrondissements communaux du département d'Indre-et-Loire*, t. II, Tours, Imprimerie de Letourmy, 1813, 478 p.

Durand 1996 : DURAND Philippe, « Les conséquences de la datation dendrochronologique du donjon de Loches pour la castellologie », *Bulletin monumental*, 1996, t. 154-3, p. 224-228.

Duret-Molines 2003 : DURET-MOLINES Patricia, « L'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 169-178.

Espinay 1870a : ESPINAY Gustave-Marie d', « Visite des enceintes et des monuments de Loches », *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 193-207.

Espinay 1870b : ESPINAY Gustave-Marie d', « Description du Logis du Roi », *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 231-235.

Espinay 1873 : ESPINAY Gustave-Marie d', *Le logis du roi au château de Loches*, Tours, Imprimerie J. Bouserez, 1873, 20 p.

Faucherre 1995 : FAUCHERRE Nicolas, « Loches », *Le guide du patrimoine. Centre Val de Loire*, PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (dir.), Paris, Hachette, 1995, p. 409-414.

Fleury 1997 : FLEURY Gérard, « La représentation des arts libéraux au portail de la collégiale Notre-Dame de Loches, actuelle église Saint-Ours », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1997, t. 45, p. 141-156.

Fleury 1998 : FLEURY Gérard, « La collégiale de Loches au XI^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1998, t. 45, p. 441-462.

Fleury 1999 : FLEURY Gérard, « Le chœur et le transept de la collégiale de Loches : restaurations du XIX^e siècle et sculpture romane en Touraine du sud », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1999, t. 45, p. 789-817.

Fleury 2000 : FLEURY Gérard, « Les derniers travaux romans à la collégiale de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 2000, t. 46, p. 173-207.

Fleury 2003 : FLEURY Gérard, « Le porche de l'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 189-206.

Fleury 2013 : FLEURY Gérard, *L'église Saint-Ours de Loches*, Tours, Hugues de Chivré, 2013, 63 p.

Gautier 1912 : GAUTIER André, « Résumé des recherches et découvertes nouvelles faites au château de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1912, t. II, p. 475-476.

Gautier 1870 : GAUTIER Edmond, « Dissertation sur le donjon de Loches, la tour Ronde dite de Louis XI, la troisième tour dite le Martelet, les cachots et les souterrains du château », *Congrès archéologique de France*, tenu à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 174-179.

Gautier 1870 : GAUTIER Edmond, « Étude sur le château de Loches », *Congrès archéologique de France*, tenu à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 360-385.

Gautier 1877 : GAUTIER Edmond, « Les souterrains du château de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1877, t. III, p. 29-58.

Gautier 1881 : GAUTIER Edmond, *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1881, 221 p.

Gautier 1925 : GAUTIER Edmond, *Le château royal de Loches*, Loches, Imprimerie J. Daigremont, 1925 (1^{ère} éd. 1878), 53 p.

Gébelin 1957 : GÉBELIN François, *Les châteaux de la Loire*, Paris, Alpina, 1957, 60 p.

Guillaume 2003 : GUILLAUME Jean, « Le 'Logis royal' de Loches », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 239-253.

Hallays 1912 : HALLAYS André, « Loches - Le Liget - Montrésor - Saint-Aignan - Selles-sur-Cher », *En flânant à travers la France, Touraine, Anjou et Maine*, Paris, Librairie académique Perrin et C^{ie}, 1912, p. 67-70.

Hat 1878 : HAT Ernest et HAT Amédée, *Histoire de la ville de Loches*, Tours, E. Lazereau, 1878, 334 p.

Héliot 1926 : HÉLIOT Pierre, « Le château de Loches. Étude historique et archéologique », *Positions des thèses ENC*, Paris, 1926, p. 65-69.

Héliot 1955 : HÉLIOT Pierre, « Les résidences princières bâties en France du X^e au XII^e siècle », *Le Moyen Âge*, 1955, p. 27-61 et 291-317.

Héliot 1965a : HÉLIOT Pierre, « Remarques sur les châteaux-forts bâtis en France du X^e au XII^e siècle », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1965, n°1, p. 169-175.

Héliot 1965b : HÉLIOT Pierre, « Les châteaux-forts en France du X^e au XII^e siècle à la lumière de travaux récents », *Journal des savants*, 1965, p. 483-514.

Héliot 1969 : HÉLIOT Pierre, « L'évolution du Donjon dans le nord-ouest de la France et en Angleterre au XII^e siècle », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1969, nouvelle série, 5, p. 141-194.

Héliot 1926 : HÉLIOT Pierre, « L'évolution des donjons dans le Nord-Ouest de la France et l'Angleterre au XII^e siècle », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1926, n° 3, p. 439-448.

Héliot 1974 : HÉLIOT Pierre, « Les origines du donjon résidentiel et les donjons-palais romans de France et d'Angleterre », *Cahiers de civilisation médiévale*, juillet-septembre 1974, n°67, p. 217-234.

Héliot 1975 : HÉLIOT Pierre, « Le château de Loches et les forteresses des XI^e et XII^e siècles », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. IX, Colloque tenu à Loches en 1973, Tours, 1975, p. 33-40.*

Héliot 1987 : HÉLIOT Pierre (coll. DEYRES Marcel), « Le château de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1987, p. 15-85.

Hugot 1835 : HUGOT Abel, *La France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, Paris, Delloye, 1835, t. II, 320 p.

Jollet 2002 : JOLLET Ulysse, *Loches en Touraine ville de pierre et de cœur*, Éditions Alan Sutton, Joué-lès-Tours, 2002, 128 p.

Julien, Marty 1998 : JULIEN Gwénaëlle et MARTY Benjamin, *La ville et la forteresse de Loches, état des sources écrites et figurées*, rapport de stage des assistants stagiaires de conservation du patrimoine, novembre 1998.

Langeuin 1996 : LANGEUIN Pascal, « Le front sud du donjon de Loches et ses tours en amande. Un jalon pour l'étude de la fortification des Plantagenêts », *Bulletin monumental*, Paris, 1996, t. 154-III, p. 235-267 et t. 154-IV, p. 393-408.

Le François s. d. : LE FRANÇOIS A. B. (dir.), *Mystères des vieux châteaux de France ou amours secrètes des rois et des reines...*, Paris, Eugène et Victor Penaud frères, s. d., t. I, 335 p.

Lelong 1974 : LELONG Charles, « Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1974, t. 132-III, p. 189-199.

Lelong 1977 : LELONG Charles, « Saint-Ours de Loches », *Touraine romane*, La-Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1977, p. 239-248.

Lesueur 1997 : LESUEUR Karine, *Recherches sur la topographie et la morphologie de Loches*, mémoire de maîtrise sous la direction de Henri Galinié et d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 1997, 2 vol., 111 p.

Level 1988 : LEVEEL Pierre, *Histoire de Touraine*, Chambray-lès-Tours, C. L.D., 1988, 991 p.

Loches au XVI^e siècle : aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale, actes du colloque organisé par la Société des Amis du Pays lochois et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, éd. Laffitte, Marseille, 1979, 275 p.

Loizeau de Grandmaison 1890 : LOIZEAU DE GRANDMAISON Charles de, *Le tombeau d'Agnès Sorel à Loches : destruction et restauration, 1793-1809*, Tours, Péricat, 1890, 22 p.

Lorans 1996 : LORANS Élisabeth, *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, publication de l'université de Tours, 1996, 289 p.

Marteau 1661 : MARTEAU Martin, *Le Paradis délicieux de la Touraine*, Paris, Loys de la Fosse imprimeur-libraire, 1661, 395 p.

Martin 1986 : MARTIN Henri, « Autour de Thomas Pactius, prieur de la collégiale de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1986, t. XLI, p. 389-395.

Martin 1989 : MARTIN Henri, « Sur la date de construction de la collégiale de Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1989, t. XLII, p. 103-106.

Mesqui 1991-1993 : MESQUI Jean, *Château et enceinte de la France médiévale*, Paris, Picard, 1991-1993, 2 vol.

Mesqui 1998 : MESQUI Jean, « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine. Langeais et Loches, Bulletin monumental*, Paris, 1998, t. 156, p. 65-125.

Mesqui 2003 : MESQUI Jean, « L'enceinte du donjon de Loches », *Monuments en Touraine, actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 207-237.

Monteil 1861 : MONTEIL Alexis, *Promenades dans la Touraine*, Tours, A. Mame et C^{ie} éditeurs, 1861, 208 p.

Montoux 1969 : MONTOUX André, *Loches en Touraine, Cité d'art et d'histoire*, Tours, Presses de l'imprimerie nouvelle, 1969, 58 p.

Montoux 1970a : MONTOUX André, « Nouveau transfert du tombeau d'Agnès Sorel », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1970, t. XXXVI, p. 93-98.

Montoux 1970b : MONTOUX André, « L'année terrible à Loches », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1970, t. XXXVI, p. 249-288.

Montoux 1975 : MONTOUX André, *Le château de Loches*, Chambray-lès-Tours, éd. C. L. D., 1975, 45 p.

Montoux 1984 : MONToux André, *Loches et Beaulieu-lès-Loches*, Chambray-lès-Tours, éd. C. L. D., 1984, 141 p.

Noël 1824 : NOËL Alexis, *Souvenirs Pittoresques de la Touraine*, Paris, Leblanc Imprimeur-Libraire, 1824, 304 p.

Notice sur le donjon et les divers monuments historiques de Loches, Tours, Imprimerie Deslis Frères, 1893, 61 p.

Nouveau voyage de France, géographique, historique et curieux. Disposé par différentes Routes, à l'usage des Estrangers & des François, Paris, Saugrain l'aîné libraire, 1720, 441 p.

Papin, Lacroix 2013 : PAPIN Pierre et LACROIX Marie-Christine, *Loches (37), Le château, cour des logis-royaux. Sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, 2013, 73 p.

Papin 2014 : PAPIN Pierre, *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse. Rapport de sondages archéologiques*, Tours-Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire et SRA, 2014, 258 p.

Papin 2015 : PAPIN Pierre (dir.), *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse. Rapport de fouilles archéologiques*, Tours-Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire et SRA, 2015, 220 p.

Perrault 2012 : PERRAULT Christophe, *Datation par dendrochronologie : Logis royal de Loches (37)*, Besançon, mai 2012, 34 p. (laboratoire C.E.D.R.E.)

Peyssonnel 1855 : PEYSSONNEL Jules de, « De Tours à Châtellerauld », *De Paris à Bordeaux*, Paris, L. Hachette et C^{ie}, 1855, p. 201-233.

Picard 1911 : PICARD J., « Artillerie du château de Loches après 1763 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1911, t. II, p. 83-86.

Pierres 1843 : PIERRES Adolphe de, *Tablettes chronologiques de l'Histoire du château et de la ville de Loches*, Imprimerie de Firmin-Didot frères, Paris, 1843, 81 p.

Pigagniol de la Force 1754 : PIGAGNIOL DE LA FORCE Jean-Aimar, *Nouvelle description de la France*, Paris, Théodore Legras, 1754, t. 12, 567 p.

Plicher 1987 : PLICHER J. R., « A 700 Year Dating Chronology for Northern France », *Applications of tree-ring studies, current research in dendrochronology and related subjects, British Archaeological Reports, Oxford International Series*, 1987, 333, p. 127-139.

Quincardet 1879 : QUINCARDET Abbé Édouard, « Excursion de la Société archéologique à Loches, le 5 août 1879 », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1879, t. IV, p. 401-412.

Ranjard 1994 : RANJARD Robert, « Loches », *La Touraine archéologique*, édition régionales de l'Ouest, Mayenne, 1994, (1^{ère} éd. 1958), p. 422-448.

Raust 1981 : RAUST Jean, *Loches au cours des siècles*, Chambray-lès-Tours, éd. C. L. D., 1981, 151 p.

Robida s. d. : ROBIDA Alfred, *La vieille France, La Touraine*, Librairie illustrée, Paris, s. d. (1891-1892), 336 p.

Rougé 1905 : ROUGÉ Jacques-Marie, *Loches et Beaulieu*, Loches, éd. Veyrat, 1904, 71 p.

Rougé 1925 : ROUGÉ Jacques-Marie, *Loches, le château, la ville, les environs*, Syndicat d'initiative de Loches, 1925, 53 p.

Rougé 1939 : ROUGÉ Jacques-Marie, *Châteaux de Touraine, Vallée du Cher, de l'Indre et de la Vienne*, éd. Arthaud, Grenoble, 1939, 139 p.

Saint-Jouan 1998 : SAINT-JOUAN Arnaud d', « Exemples de datation de charpentes en Touraine. Interprétation des sources historiques et des analyses dendrochronologiques du donjon de Loches, de la cathédrale de Tours et du château d'Azay-le-Rideau », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1998, t. XLV, p. 463-499.

Scheffer, Champagne 2000 : SCHEFFER Marie-Eve et CHAMPAGNE Véronique, Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est du Donjon, Rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.

Scheffer 2004a : SCHEFFER Marie-Eve, Loches, Rempart du fort Saint-Ours, Rapport final d'opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.

Scheffer 2004b : SCHEFFER Marie-Ève, « Le fort Saint-Ours de Loches : une occupation continue depuis le VI^e siècle ? », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 2004, t. 50, p. 143-154.

Seytre 1838 : SEYTRE Jean-Claude-Marius, « Notice historique sur le château de Loches », *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire*, Tours, 1838, t. XVIII, n°3, p. 195-202.

Société des Amis du Pays Lochois, *Loches et Beaulieu, gravures et plans anciens*, La Riche, Imprimerie Transprint, 1994, 20 p.

Société des Amis du Pays du Lochois, *Loches, Beaulieu et alentour*, Paris-Autremencourt, Office d'édition du livre d'histoire, 1997, 310 p.

Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine, Tours, Clairey-Martineau libraire-imprimeur, 1845, p.

Touchard-Lafosse 1844 : TOUCHARD-LAFOSSE Georges, *La Loire historique, pittoresque et biographique, t. IV, Indre-et-Loire*, Tours-Nantes, R. Pornin et Suireau, 1844, 525 p.

Vacquier 1928 : VACQUIER Jules Félix, *Les anciens châteaux de France. La Touraine : Azay-le-Rideau, Champigny-sur-Veude, Loches, Montpoupon*, Paris, F. Contet, 1928, 16 p.

Vaillard 1903 : VAILLARD René, « Loches ancien. Ses monuments », Feuilleton du journal *Le Lochois*, août 1903, 13 p.

Vallery-Radot 1924 : VALLERY-RADOT Jean, *L'église Saint-Ours de Loches*, Loches, E. Reymond Librairie, 1924, 40 p.

Vallery-Radot 1926 : VALLERY-RADOT Jean, *Loches*, Paris, H. Laurens, 1926, 112 p.

Vitry 1924 : VITRY Paul, *Tours et les châteaux de Touraine*, Paris, H. Laurens, 1924 (1ère éd. 1905), 179 p.

Vrand 2010 : VRAND Caroline, *Les collections d'objets d'art d'Anne de Bretagne à travers ses inventaires. Le spectacle et les coulisses*, thèse d'École nationale des chartes sous la direction de PLAGNIEUX Philippe, 2010, 2 vol., 636 p.

Pièces Justificatives

Les Pièces Justificatives sont présentées dans l'ordre chronologique.

Les documents antérieurs au XIX^e siècle ont été transcrits selon les principes et règles énoncés dans *L'édition des textes anciens : XVI^e-XVIII^e siècles* et dans *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*²⁸⁴ :

- seuls les accents toniques sur les dernières syllabes des mots ou sur les termes monosyllabiques ont été restitués et marqués par des accents aigus ;

- les résolutions des abréviations ont été distinguées par une écriture en italique excepté pour les expressions courantes telles que « pour » (po^r) ou « ledit, ladite » (led., lad.) dont la résolution est évidente. Les abréviations des mesures et des monnaies ont, quant à elle, été conservées ;

- les chiffres romains ont été convertis en chiffres arabes pour les sommes et quantités diverses afin de faciliter leur lecture et leur calcul. Ils ont été uniquement gardés pour les dates (jours et années) ;

- enfin, la ponctuation a été restituée et des tirets ont été ajoutés pour indiquer les coupures de certains mots lors d'un retour à la ligne.

Ces règles, permettant aux transcriptions de rester fidèles aux documents originaux tout en gagnant en lisibilité, s'appliquent, dans une moindre mesure, aux quelques textes du XIX^e siècle dont l'accentuation et la ponctuation sont souvent apparentes.

²⁸⁴ Bernard Barbiche et Monique Chatenet (dir.), *L'édition des textes anciens : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Inventaire général, 1993 (2^e éd.), 117 p. et *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartes, 2001, fascicules I et II, 175 et 265 p. (et plus particulièrement : Étienne Hamon, « Comptabilité de chantier », *Fascicule I, Conseils généraux*, p. 114-125).

N°1

Château de Loches, Saint-Denis 1358-Quasimodo 1359

Compte général des recettes et des dépenses pour les réparations urgentes à faire en la ville et au château de Loches

Tours, AC, EE 1

Aux Archives communales de Tours, parmi diverses chartes de l'hôtel de ville datant du XIV^e siècle et traitant des ravages faits dans le bailliage de Touraine par ceux que l'on appelle les malandrins, c'est-à-dire les pillards à la solde des Anglais, un compte des recettes et dépenses faites pour les réparations urgentes des fortifications de la ville de Loches est conservé dans son intégralité. Il s'agit d'un rouleau de 25 pieds de long composé de vingt parchemins cousus ensemble. Le capitaine du château, entouré par les habitants et les élus du tablier²⁸⁵ de la ville, autorise le prélèvement d'un impôt extraordinaire sur le vin et le blé, destiné à payer les réparations et fortifications qu'il est nécessaire de faire au château comme à la ville, alors que le roi Jean II le Bon a été fait prisonnier deux ans plus tôt à Poitiers et que les Anglais se rapprochent dangereusement de Loches²⁸⁶. Le dauphin Charles nomme le sénéchal Jean de Brion commissaire du roi, chargé de la surveillance du compte et du chantier.

Plusieurs clercs sont associés à l'entreprise qu'il s'agisse des chanoines de la collégiale Notre-Dame de Loches, tel que l'archiprêtre de Sainte-Maure, des curé et prieur de Saint-Ours, de l'abbé de Beaulieu ou de « Monseigneur » de la Chartreuse du Liget. Ces derniers participent aux commandes et parfois au suivi des travaux. Le receveur du compte, André Jehaninet, semble lui-même être un clerc puisqu'il désigne les dimanches de Carême, compris entre la Chaire Saint-Père et Pâques par les premiers mots des introïts chantés lors des messes.

²⁸⁵ Le tablier de ville doit être un bureau d'élus. Le terme de « tablier » est dans certaines provinces le bureau de recette des droits du roi selon Frédéric Godefroy (Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg Libraire-éditeur, 1892, t. 7, p. 618). Il provient probablement soit de la table autour de laquelle les élus se réunissent soit du plateau de bois servant à compter des recettes.

²⁸⁶ Les « malandrins » occupent les châteaux de Véréty, de Montlouis-sur-Loire et, plus près de Loches, d'Azay-sur-Cher et de Cormery. Ils font tomber la ville de Beaulieu-lès-Loches en 1358.

Quatre autres personnages se distinguent dans le compte : Jehan le Rouet, commissaire des œuvres et charpentier qui donne les patrons et les mesures aux autres charpentiers, Regnaut Le Maye, commissaire des œuvres qui rédige les marchés et paie les ouvriers, Jehan Garcie, charpentier qui semble avoir pour mission la gestion sylvicole du Bois Ogier²⁸⁷ et Petit Thomas, cloutier qui obtient presque le titre de « fournisseur officiel » du chantier.

Le compte est composé d'une première partie appelée « recette » qui inventorie les sommes obtenues par les collecteurs des impôts et qui atteint 823 ft. 17 s. 8 d. et d'une seconde partie appelée « mise » qui correspond aux dépenses et qui monte à 693 écus 1 liard et 11 demi deniers (886 ft. 5 s. 10 d. sans les gages). Celles-ci sont réparties dans six chapitres riches d'informations :

- « Mise *faicte* sur les euvres *baillees* en tasche » (à la tâche) ;
- « Autres mises *faites* sur autres choses *que* sur tasches » (à la journée) ;
- « Autres mises sur charroiz » (les transports) ;
- « Autre mise *faite* em (sic) *poiment* de clo baillé a faire a Petit Thomas, clostier, lequel a marchandé a noz seigneurs du tablier a faire tout le clo » ;
- « Autre mise *faite* pour la despense *que* Guillaume et Jehan de Villiers ont *faite* en allant *par* la chastellenie en guerre (...) » (pour contraindre les collecteurs à donner les recettes du gabellage) ;
- « Autre mise » (gages du receveur du compte et des différents autres clerks et siegneurs témoins de l'écriture du compte).

Malgré son bon état de conservation et son importance, le compte n'a jamais été intégralement transcrit et publié. Le rôle de parchemin fut retrouvé et classé par Charles Loizeau de Grandmaison après sa nomination en tant qu'archiviste d'Indre-et-Loire en 1852. Il accompagna alors le document d'une petite note rédigée qu'il reprit plus en détail dans un article pour le *Congrès archéologique* de 1869 tenu à Loches²⁸⁸. Il proposa alors une transcription partielle de seulement neuf articles appartenant tous au chapitre de la « mise *faicte* sur les euvres *baillees* en tasche ». La plupart des auteurs reprirent par la suite ces extraits sans retourner à la source. Seuls Edmond Gautier, présent au congrès de 1869, et Pierre Héliot, qui a soutenu sa thèse intitulée *Le château de Loches. Étude*

²⁸⁷ La forêt de Boisauger ou Boisogier est mentionnée dans les textes dès le XI^e siècle et se situait entre Indre et Indrois. Aujourd'hui disparue, elle aurait rassemblé les Bois de la Châtres-sur-Chambourg et de l'Épinoi, à Dolus, selon Émile Mabille (Voir Émile Mabille, « Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1865, t. 26, p. 322 et Gaëlle Jacquet, *La Forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles*, vol. 1, *Texte*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie sous la direction de Joëlle Burnouf, université de Tours, 2003, p. 135-136).

²⁸⁸ Charles de Loizeau de Grandmaison, « Notes sur les réparations et constructions faites au château de Loches au XIV^e siècle », *Congrès archéologique de France*, tenu à Loches en 1869, Tours, 1870, p. 181-185.

historique et archéologique à l'École nationale des Chartes en 1926, ont semble-t-il lu le texte en entier. Les descriptions du premier et les différentes mentions citées dans l'article posthume du second en témoignent²⁸⁹. Mais aucune Pièce Justificative ne figure dans leurs publications.

Je propose donc ici une transcription exhaustive et inédite du compte, suivie de tableaux analytiques et de graphiques.

« Le compte d'André Jehaninet²⁹⁰ de Loches. MIIICLIX [sur le revers du rôle]

C'est le compte de André Jehaninet, receveur des deniers du gabellade des vins et [...] ²⁹¹ de Loches ordrenéz estre cuilliz et levéz en ladicte chastellenie par noble homme, [...] ²⁹² chevalier, cappitaine et chastelain du chastel et chastellenie de Loches, selon les instances faites par ledit chevalier ou le gré et assentement de la plus grant et saine partie des habitans dudit [...] ²⁹³ chastellenie pour en metre et commander les deniers es reparacions dudit chastel et forteresse [...] d'yceluy et de la ville de Loches et es autres choses necessaires pour le bien et prouffit du pais. L'ordrenance desdites instancions et selon ce que ordrené sera par les elleuz du tablier et les instructions et ordrenances sont escriptes au dos de cest (sic) roulle et lesquelles ordrenances furent acordees le mercredy

²⁸⁹ Pierre Héliot, « Le château de Loches. Étude historique et archéologique », *Positions des thèses ENC*, Paris, 1926, p. 65-69 et Pierre Héliot (coll. Marcel Deyres), « Le château de Loches », *Bulletin monumental*, Paris, 1987, t. 145, p. 15-85. La thèse de Pierre Héliot n'a malheureusement jamais été publiée et les transcriptions qu'il avait pu éventuellement y intégrer n'ont pas été intégralement présentées en Pièces Justificatives par Marcel Deyres.

²⁹⁰ Je rejoins ici l'avis de Karine Lesueur et de Marie-Ève Scheffer pour la résolution de l'abréviation, au contraire de Charles de Loizeau de Grandmaison qui proposait « Jehnnet » (Karine Lesueur, *Recherches sur la topographie et la morphologie de Loches*, mémoire de maîtrise sous la direction de Henri Galinié et d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 1997, 2 vol., 111 p. et Marie-Ève Scheffer, « Le fort Saint-Ours de Loches : une occupation continue depuis le VI^e siècle ? », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 2004, t. 50, p. 143-154).

²⁹¹ Le parchemin est ici déchiré mais, grâce à d'autres passages semblables plus loin dans le texte, il est possible de restituer « des bléz de la chastellenie ».

²⁹² Charles Loizeau de Grandmaison, dans son introduction au compte, évoque le capitaine Enguerrand d'Eudin. A-t-il pu lire distinctement ce nom ou l'a-t-il restitué à partir des écrits de Dufour ? Plusieurs orthographes apparaissent dans la bibliographie : Enguerrand Dendin, d'Eudin ou Dubin mais, selon Edmond Gautier, le conseiller, chambellan du roi, capitaine et châtelain de Loches entre 1358 et 1364 se nomme Enguerrand de Hesdin (Edmond Gautier, *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, A. Nuret et fils, 1881, p. 165).

²⁹³ Probablement « chastel de Loches et ».

après la Saint Denis l'an mil III^CLVIII et fenirent et acheverent les receptes et despenses acinasion enssuignant²⁹⁴ l'an mil III^CLIX.

Recepte de deniers ; *premierement*

Des collecteurs de Tauxigné²⁹⁵, sur la somme du taux, *que* puit devers ladicte paroisse, lequel se monte.....31 £ 18 s.

Ce receu le semadi après la Saint Martin dudit l'an mil III^CLVIII, en *compaignons*²⁹⁶ pour 15 d. la piece.....15 £

Ce le semadi après la Sainte Luce enssuignant, en ladicte monnaie.....13 £ 6 d.

Somme 28 £ 6 d. en *compaignons* pour 15 d. la piece

Des collecteurs de Truys²⁹⁷, sur la somme de 38 £ 18 s. 2 d. pour le taux de ladicte paroisse

Ce receu le lundi après la Sainte Catherine l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....60 s.

Ce environ la Saint Martin dudit [an] enssuignant.....24 £ 5 s.

Somme 27 £ 5 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Jehan Moireau, collecteur de Cormery²⁹⁸, sur la somme de 48 £ 13 s. 9 d. pour le taux de ladicte paroisse

Ce receu le semadi après la Saint Briz l'an mil III^CLVIII, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....17 £

²⁹⁴ Pour « enssuivant ».

²⁹⁵ Tauxigny se situe à 19 km au nord-ouest de Loches.

²⁹⁶ Le compaignon est une monnaie en deniers d'argent qui vaut entre 15 et 18 deniers tournois comme cela est indiqué dans les sommes du compte (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 202).

²⁹⁷ Truys est implantée sur la rive droite de l'Indre à 23 km au nord-ouest de Loches.

²⁹⁸ Cormery se situe à 23 km au nord-ouest de Loches. Elle est implantée sur la rive gauche de l'Indre, face à Truys.

Ce le jeudi voille²⁹⁹ Saint André ensuignant, en *compaignons* pour 16 d. la piece.....13 £

Ce le mercredi après an neuf ensuignant, en *compaignons* pour 16 d.....104 s. 10 d.

Somme 35 £ 4 s. 10 d. c'est assavoir, en *compaignons* pour 15 d., 17 £

et, en *compaignons* pour 16 d., 18 £ 4 s. 10 d.

Des *collecteurs* de Boncees³⁰⁰ sur ce que le taux de la paroisse se pourra monter dont Guillaume Chorin, commissaire, sur ledit taux n'a point oncores³⁰¹ rendu le rouble dudit taux

Ce receu environ Noel l'an mil III^CLVIII 19 £, en *compaignons* pour 15 d. la piece

Somme 19 £ em (sic) *compaignons* pour 15 d.

De Guillaume Cenieau et de Laurent Bontet, *collecteurs* de Genillé³⁰², sur la somme de 68 £ 14 s. 9 d. pour le taux de la paroisse

Ce receu le lundi après la Saint André l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d.....20 £ 16 s. 8 d.

Ce le jeudi après la Saint Nycholas dudit [an] ensuignant, en *compaignons* pour 15 d.....23 £ 2 s. 4 d.

Ce la voille de la Chandelour ensuignant, en *compaignons* pour 18 d. la piece.....4 £ 15 s.

Ce le lundi après la Chandelour ensuignant, en *compaignons* pour 18 d.....105 s.

Somme 53 £ 48 19 s. 44 ~~d.~~ c'est assavoir, en *compaignons* pour 15 d., 43 £ 18 s. 11 d.

et 10 £, en *compaignons* pour 18 d.

²⁹⁹ Pour la veille.

³⁰⁰ Ou « Boucee » qui peut correspondre à la ville de Bossée, à 20 km au sud-ouest de Loches, entre Manthelan et Sainte-Maure-de-Touraine.

³⁰¹ Pour encore.

³⁰² Genillé est une ville implantée sur l'Indrois, en bordure de la forêt de Loches, entre Montrésor et Saint-Quentin-sur-Indrois.

De Michau Millet et de Emery Baudin, collecteurs de Cucay³⁰³, sur 21 £ 10 s. 8 d. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu le jour de la Saint Nycholas dudit l'an dessusdit, en *compaignons* pour 16 d.....17 £ 8 s.

Ce le mardi après Pasques enssuivant l'an mil III^CLIX, en *compaignons* pour 18 d.....72 s. 8 d.

Somme 21 £ 8 d. c'est assavoir, en *compaignons* pour 15 d. la piece,

17 £ 8 s. ce, en *compaignons* pour 18 d., 72 s. 8 d.

De Mace Ferre et de Jehan Ferre, collecteurs de Louanz³⁰⁴, sur le taux de la *parroisses* non rendu *par* ledit *commissaire*

Ce receu environ Noel enssuivant, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....20 £ 4 s.

Somme 20 £ 4 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Berthelot du Laich et de Gilet de le Fontaine, collecteurs du Loroux³⁰⁵, sur le taux de la *parroisse* non rendu

Ce receu le jeudi après la Saint Nycholas dudit l'an III^CLVIII en *compaignons* pour 15 d.

Somme 43 £ 15 s. 8 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Jehan Martineau et de Berthelot Gaspiau, collecteurs de Ferrieres³⁰⁶, sur 13 £ 13 s. 10 d. pour le taux de la *parroisse*

³⁰³ Cussay se situe à 18 km au sud-ouest de Loches, près de Ligueil.

³⁰⁴ Louans se situe à 21 km à l'ouest de Loches.

³⁰⁵ Le Louroux se situe à 20 km à l'ouest de Loches.

³⁰⁶ Il ne s'agit pas de Ferrière-sur-Beaulieu, située en bordure de la forêt de Loches à seulement 3 km au nord-est de Loches, mais de Ferrière-Larçon, à 16 km au sud de Loches, citée à la fin du compte : « Ferriere Arcon ».

Ce receu le lundi après la Saint André ensuignant l'an dessusdit toute ladicte somme excepté 9 s.

Somme 13 £ 4 s. 10 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Perrot Boucher et de Jehan Boutin des Perruches, *collecteurs* de Symay³⁰⁷, sur 23 £ 14 s. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu le jeudi après la Saint André ensuignant, en *compaignons* pour 15 d.....13 £

Ce le dimanche après la Saint Nycholas ensuignant.....6 £

Somme 19 £ en *compaignons* pour 15 d.

De Estienne Ernoulx et de Macé Debis, *collecteurs* de Bournain³⁰⁸, sur leur taux non rendu *par le commissaire*

Ce receu le lundi après la Saint André l'an dessusdit 13 £ 4 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d.

Somme 13 £ 4 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Perre Puieau et de Regnaut Boutet, *collecteurs* de Saint Baut³⁰⁹ et de Chanceaux³¹⁰, sur leur taux *non rendu*

Ce receu le lundi après la Saint Nycholas dudit l'an LVIII.....40 s.
en *compaignons* pour 15 d.

Somme 40 s. en *compaignons* pour 15 d.

³⁰⁷ Je n'ai pu retrouver la localisation de cette commune.

³⁰⁸ Bournan se situe à 21 km au sud-ouest de Loches, entre Ligueil et Sainte-Maure-de-Touraine.

³⁰⁹ Saint-Bauld se situe à 13 km à l'ouest de Loches, entre Dolus-le-Sec et Louans.

³¹⁰ Chanceaux-près-Loches se situe à 5 km au nord-ouest de Loches, sur la route de Dolus-le-Sec.

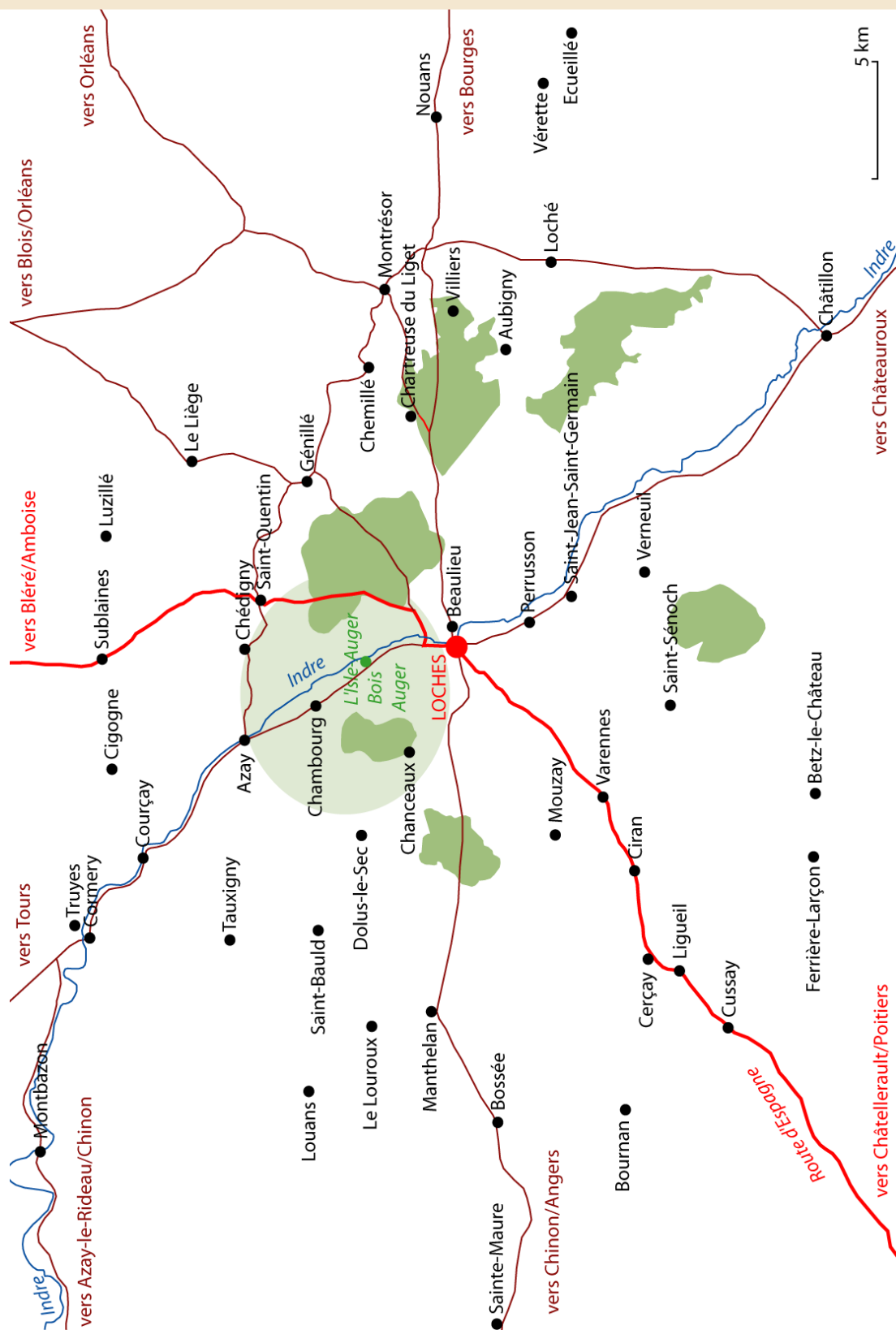


Fig. 33 : Carte du Lochois localisant le Bois Auger (*Ogier*) et les communes citées dans le compte, en particulier celles dont les vins et blés sont imposés pour payer les travaux (S. Bourrocher).

Ce Perre Guoart et de Guillemain Dumur, *collecteurs* de Manthelain³¹¹, sur leur taux non rendu *par* escript

Ce receu environ la Saint Nycholas dudit l'an dessusdit.....27 £ 7 s.
en *compaignons* pour 15 d.

Somme 27 £ 7 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Jehan Boudart et de Estienne du Nouan³¹², *collecteurs* de Luzillé³¹³, sur 50 £ 9 d. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu le lundi après la Saint Nycholas dudit ensuignant, en *compaignons* pour 15 d.....17 £ 12 s. 6 d.

Ce le semadi après la Sainte Luce ensuignant, en *compaignons* pour 16 d....12 £ 7 s. 6 d.

Ce le mercredi après Noel ensuignant, en *compaignons* pour 18 d. la piece.....107 s.

Somme 35 £ 7 s. en *compaignons* compte la piece le pris dessus declaré

De Perre Nynart et de Colin Talu, *collecteurs* d'Aubigné³¹⁴, sur 76 s. 6 d. pour le taux de ladite *parroisse*

Ce receu sur ladite somme 69 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d. la piece

Somme 69 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d.³¹⁵

De Jehan Lefevre et de Perre Darcet, *collecteurs* de Chemillé³¹⁶, sur le taux de la *parroisse* non rendu

Ce receu environ Noel 6 £ 3 s. en *compaignons* pour 15 d. la piece

³¹¹ Manthelan se trouve à 15 km à l'ouest de Loches.

³¹² Nouans-les-Fontaines se situe à 23 km à l'est de Loches.

³¹³ Luzillé se situe à 15 km au nord de Loches, en direction de Chenonceau.

³¹⁴ La commune d'Aubigny fut annexée en 1823 à celle de Loché-sur-Indrois à 17 km à l'est de Loches.

³¹⁵ Dans la marge est inscrite la somme provisoire des recettes correspondant aux articles précédents : « Somme 362 £ 2 s. 6 d. ».

³¹⁶ Chemillé-sur-Indrois se situe entre Montrésor et Genillé et borde le nord de la forêt de Loches.

Somme 6 £ 3 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Guillaume Lescullier et de Laurent Hardoin, *collecteurs* de Sizain³¹⁷, sur 11 £ 9 s. 4 d. maille pour leur taux

Ce receu le lundi après la Saint André l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d...9 £ 6 s.

Ce le lundi voille Saint Gaciain enssuivant, en *compaignons* pour 16 d.....31 s. 6 d.

Somme 10 £ 17 s. 6 d. en *compaignons* ou pris dessus declaré

De Regnaut Vergier, *collecteur* de Varannes³¹⁸ et de Saint Senoch³¹⁹, sur 31 £ 9 s. 4 d. pour le taux desdictes *parroisses*

Ce receu environ Noel par plusieurs parcelles 27 £ 10 s. en *compaignons* pour 15 d.

Somme 27 £ 10 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Gilet Gaspiou et de Jehan Dupuiz, *collecteurs* de Liguil³²⁰, sur leur taux non rendu par escript

Ce receu par la main de Jehan de Villiers³²¹ 43 £ 13 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d.

Somme 43 £ 13 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Saint Martin de Sarcay³²² qui se monte 12 £ 7 s. 6 d. receu ycelle somme de

Somme 12 £ 7 s. 2 d. en *compaignons* pour 15 d.

³¹⁷ A la fin du compte, l'orthographe de cette ville est modifiée : « Cizain ». Il s'agit peut-être de Ciran, située à 11 km au sud-ouest de Loches, près de Varennes citée dans l'article suivant.

³¹⁸ Varennes se situe à 8 km au sud-ouest de Loches, sur la route de Liguil.

³¹⁹ Saint-Sénoch se trouve à 9 km au sud de Loches.

³²⁰ Liguil se situe à 16 km au sud-ouest de Loches.

³²¹ Villiers se situe à 18 km à l'est de Loches, à l'extrémité orientale de la forêt de Loches.

³²² Il pourrait s'agir de Cerçay, située au sud de Loches, entre Liguil et Ciran.

De Guillaume Estoure et de Perre Aubery, *collecteurs* du Loige³²³, sur 9 £ 13 s. 6 d. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu le semadi après la Sainte Luce l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d.....7 £ 10 s.

Ce le dimanche après les *octimes*³²⁴ de la Chandelour enssuivant.....17 s.

Somme 8 £ 7 s. en *compaignons* pour 15 d.

De André Doines et de Guillaume Chanpot, *collecteurs* de Saint Quentin³²⁵, sur 9 £ 14 s. 8 d. pour leur taux

Ce receu le lundi voille Saint Gaciain l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d.....50 s.

Ce le mardi après *ocli mei*³²⁶ enssuivant, em (sic) *compaignons* pour 15 d. la piece...4 £

Somme 6 £ 10 s. en *compaignons* pour 15 d.

De Jehan Bourreau le Veil et de Xainson de la Claye, *collecteurs* de Loché³²⁷, sur leur taux non rendu

Ce receu environ Noel l'an dessusdit, en *compaignons* pour 15 d.....9 £ 18 s. 2 d.

Ce *item* de blé pris sur eulz que ilz vendirent.....7 £ 4 s.

Somme 17 £ 2 s. 2 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Estienne Pichonneau et de Michau Choesnir, *collecteurs* de Doluz³²⁸, sur 22 £ 2 s. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu en *compaignons* pour 16 d.....12 £ 10 s.

³²³ Probablement pour Le Liège, située à 15 km au nord-est de Loches, sur la route de Montrichard.

³²⁴ Synonyme de l'Octave.

³²⁵ Saint-Quentin-sur-Indrois se situe à 8 km au nord de Loches.

³²⁶ Pour « oculi mei » qui correspond au début de l'introit du troisième dimanche de Carême.

³²⁷ Il s'agit de Loché-sur-Indrois, située à 17 km à l'est de Loches.

³²⁸ Dolus-le-Sec se situe à 9 km au nord-ouest de Loches.

Ce item le mercredi après Invocavit me³²⁹ l'an l'an³³⁰ dessusdit, en compaignons pour 18 d.....62 s. 6 d.

Somme 18 £ 9 s. 6 d. en la monnaie dessusdicte

De Jehan Rousseau et de Jehan Chasneau, collecteurs de Veré³³¹, sur le taux de la parroisse non rendu

Ce receu 4 £ em (sic) compaignons pour 15 d. la pièce

Somme 4 £ en compaignons pour 15 d.

De Jehan Huguet, collecteur d'Escuilly³³², receu 6 £ 2 s. sur le taux de la parroisse non rendu

Somme 6 £ 2 s. en compaignons pour 15 d.

De Estienne Guosse, collecteur de Courçay³³³, sur 32 £ 16 s. pour le taux de la parroisse

Ce receu le mercredi avant la Saint André l'an dessusdit, en compaignons pour 15 d.....16 £

Somme 16 £ en compaignons pour 15 d.

De Estienne Prevost et de Martin Dorçay, collecteurs de Chedigné³³⁴, sur 14 £ 15 s. pour le taux de la parroisse

Ce receu le lundi après la Chandelour enssuivant, en compaignons pour 18 d.....11 £

³²⁹ Introït et nom du premier dimanche de Carême.

³³⁰ Redoublé dans le texte original.

³³¹ Il semble peu probable qu'il s'agisse de Véretz qui, implanté sur le Cher à 31 km au nord-ouest de Loches, ne faisait pas partie de la châtellenie de Loches. En revanche, « Veré » est sûrement à rapprocher de la ville de Vérette, située à 30 km à l'est de Loches et juste à côté d'Écueillé, cité immédiatement après dans le compte.

³³² Écueillé se trouve à 26 km à l'est de Loches, à la suite de Loché-sur-Indrois.

³³³ Courçay se situe à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Loches, près de Cormery.

³³⁴ Chédigny se situe à 11 km au nord de Loches, près d'Azay-sur-Indre.

Ce item par menues parcelles, en *compaignons* pour 18 d.....75 s.

Somme 14 £ 15 s. en *compaignons* pour 18 d.

De Jehan le Bret et de Pasquier Lefevre, *collecteurs* d'Azay³³⁵, sur 9 £ 4 s. 10 d. pour leur taux

Ce receu le lundi après la Chandelour *enssuivant*, en *compaignons* pour 18,.....7 £ s. 14 d. s.

Ce le dimanche après les *octimes* de le Chandelour *enssuivant*, en *compaignons* pour 18 d.....30 s. 10 d.

Somme 9 £ 4 s. 10 d. em (sic) *compaignons* pour 15 d.

De la *parroisse* de Vernuil³³⁶, 119 s. 6 d. de chacun de la *parroisse* son taux *apersoy*

Somme 119 s. 6 d. em (sic) *compaignons* pour 15 d.

De Macé Luceau et de Thomas Menart, *collecteurs* de Moze³³⁷, sur 12 £ 9 s. pour le taux de la *parroisse*

Ce receu en *compaignons* pour 15 d.....65 s.

Ce le dimanche que l'on chanta *occli mei* l'an LVIII, en *compaignons* pour 18 d....6 £ 5 s.

Ce le dimanche de Letare³³⁸ *enssuivant*, en *compaignons* pour 18 d.....4 £ 12 d.

Ce le dimanche après la Saint Pere d'aoust, en *compaignons* pour 18 d.....38 s.

Somme 15 £ 19 s. *compaignons* pour 15 d.

³³⁵ Azay-sur-Indre se situe à 12 km au nord-ouest de Loches, près de Chédigny.

³³⁶ Verneuil-sur-Indre se trouve à 7 km au sud-est de Loches.

³³⁷ Il s'agit probablement de la commune de Mouzay située à 8 km au sud-ouest de Loches, près de Varennes.

³³⁸ Letare ou Lætare correspond au quatrième dimanche de Carême.

De la paroisse Draire³³⁹, 4 £ 1 d. receu de *chacun* son taux *apersoy*

Somme 4 £ 1 d. *compaignons* pour 15 d.

De Symon Dani et d'Estienne Fresneau, *collecteurs* de Chambort, sur 31 £ ~~6 d.~~ 5 s. 5 d.,
receu en *compaignons* pour 15 d.....14 £ 18 s.

Somme 14 £ 18 s. *compaignons* pour 15 d.

De Saint Jehan sur Eindre³⁴⁰, sur ~~53 s.~~ ~~1 d.~~ 2 d. receu 29 s. 2 d. de *chacun* son taux
apersoy

Somme 29 s. 2 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Jehan Dubruil et de Jehan Peureau, *collecteurs* de Perrucon³⁴¹, sur 37 £ ~~13 s.~~ ~~4 d.~~ 1 s.
1 d., receu em (sic) *compaignons* pour 15 d. la piece, 21 £ 16 s. 4 d. de *chacun*,
particulierement son taux *apersoy*

Somme 21 £ 16 s. 4 d. en *compaignons* pour 15 d.

De Estienne Dubeau et de Philippom Debuissain, *collecteurs* de Bez³⁴², sur 28 £ 14 s. 4 d.
du taux de la paroisse

Ce receu, em (sic) *compaignons* pour 15 d. la piece, 24 £ 6 s. 9 d.

Somme 24 £ 6 s. 9 d.³⁴³

³³⁹ Aucune commune proche de Loches ne porte ce nom. Peut-être correspond-t-elle à l'actuelle ville de Dierre, située à 30 km au nord de Loches, près de Bléré.

³⁴⁰ Pour Saint-Jean-Saint-Germain, implantée sur la rive droite de l'Indre, 5 km au sud-est de Loches, entre Perrusson et Verneuil-sur-Indre.

³⁴¹ Perrusson se situe à 3,5 km au sud-est de Loches.

³⁴² Probablement pour Betz-le-château, située à 14 km au sud de Loches, juste à côté de Ferrière-Larçon.

³⁴³ Dans la marge est inscrite la somme des recettes des derniers articles du chapitre, écrits à la suite du premier total effectué en marge : « Somme 289 £ 10 s. 6 d. ».

Des quatre parroisses de Loches et de Bealeu, receu de plusieurs personnes particulièrement de chacun, son taux apersoy juques a la somme de 172 £ 4 s. 8 d., maille en compaignons pour 15 d³⁴⁴.

Somme 172 £ 4 s. 8 d. maille en compaignons pour 15 d.

Somme de toute recepte 823 £t. 17 s. 8 d.

Ce dont il y a en compaignons pour 15 d. la piece

Ce et en compaignons pour 16 d.

Ce et en compaignons pour 18 d.

C'est assavoir, en compaignons pour 15 d., 696 £t. 17 s. 10 d. qui vallent, a 20 compaignons pour escu, 557 escuz 10 lions et 1 quart.

Item en lions pour 16 d., 62 £ 1 s. 10 d. qui vallent, a 20 lions pour escu, 46 escuz 11 lions 6 d. lion pour 16 d.

Item en lion pour 18 la piece, 64 £t. 18 [d.] qui vallent, a vint lions pour escu, 43 escuz 5 lions et item de lion, vallent les parties aux pris dessusdiz, 648 escuz 7 lions 1 d.

C'est ce qui est deu de reste des deniers dudit gabellage premierement

Ce la paroisse de Tauxigné.....78 s. 4 ~~d.~~ 6 d.

Ce la paroisse de Truys.....11 £ 9 s. 2 d.

Ce Cormery.....8 £ 9 ~~s.~~ 8 s. 11 d.

Ce Genillé.....14 £ 15 ~~s.~~ 10 ~~d.~~ 14 s. 9 d.

Ce Symay.....4 £ 14 s.

Ce Luzillé.....14 £ 13 s. 9 d.

Ce Saint Senoch et Varannes.....4 £ 79 s. 4 d.

³⁴⁴ Dans la marge, cette mention est ajoutée : « Somme persoy ».

Ce Le Loige.....	26 s. 8 d. 6 d.
Ce Courcay.....	17 £ 16 s.
Ce Chambort.....	16 £ 7 s. 5 d.
Ce Saint Pere de Perrucon.....	100 s. 15 £ 4 s. 9 d.
Ce la parroisse de Bez.....	4 £ 7 s. 7 d.
Ce Saint Quentin.....	64 s. 8 d. de ce qui est deu
	120 £ 5 s. 4 d. escu pour 25 s.

Mise

C'est la mise et despense *faicte par* moy, André Jehaninet, des deniers *par* moy recuz du gabelage des vins et des bléz de la chastellenie de Loches, depuis le mercredi après la saint Denis l'an mil III^CLVIII que je fus *commis* et ordrené a recevoir yceulx deniers³⁴⁵ ; *premierement*

Mise *faicte* sur les euvres *baillees* en tasche ; *premierement*

A Jehan Lemaire et Jehan Bidet, charpentiers, baillé a *faire* en tasche un pont leveys davant le daugon et une barriere volant davant ledit pont et avecques ce la *premiere* porte dudit daugon davant ledit pont a l'entree dudit daugon pour le pris de 20 escuz *par*

³⁴⁵ La transcription proposée par Charles de Loizeau de Grandmaison débute par cette phrase.

marché fait ou yceulz charpentiers par Jehan Le Rouet³⁴⁶ et par Regnaut Le Maye, commis et ordrenéz a faire lesdictes euvres, baillee ladicte tasche le jeudi après la saint Denis l'an mil III^CLVIII.

Païement fait aux charpentiers dessusdiz pour la dicte cause.....25 £ pour 20 escuz.

A Pierre de May et a Perrotin Charpentier, baillé en tasche par les commissaires desdictes euvres, le dimanche après la saint Denis l'an dessusdit, a covrir la grosse tour du daugon et la petite tour dessus la chapelle saint Salle beuf³⁴⁷ et le poteau dessus le pont du daugon, par tel que l'on leur doit rendre essil³⁴⁸ et late au pié de la tour et ont promis faire la besoigne bien et presentablement en leur baillent tout clo pour ce faire³⁴⁹, de laquelle tasche ilz doivent avoir cinquante livres.

[Poïement fait aux dessusdiz sur ladicte tasche ; premierement

Ce par plusieurs parcelles de fin compte fait ou ledit de May et Perrotin la semaine d'avant la Saint Martin dudit l'an dessusdit, en compaignons pour 15 d. la piece.....8 £ t.

Ce celle semaine aux dessusdiz, en compaignons pour 15 d. la piece.....40 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit [an] enssuivant, en compaignons pour 15 d.....60 s.

Somme 13 £ compaignons pour 15 d.

La semaine d'après la Saint Martin dudit [an] enssuivant, poïement aux dessusdiz en compaignons pour 16 d. la piece.....40 s.

³⁴⁶ Et non « Le Bouet » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁴⁷ Que Charle de Loizeau de Grandmaison retranscrit Sallebœuf.

³⁴⁸ Un renvoi dans la marge ajouté par un archiviste indique que le terme signifie « bardeau » ce que l'on retrouve dans le dictionnaire de Frédéric Godefroy (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 201).

³⁴⁹ Plutôt que « fere » que propose Charles de Loizeau de Grandmaison.

Ce la semaine d'après la Saint Vincent enssuivant, en *compaignons* pour 16 d. aux dessusdiz.....4 £

Ce la semaine d'après la Chandeleur enssuivant, aux dessusdiz en *compaignons* pour 16 d.....6 £

Ce la semaine ou fut la Chaire Saint Pere enssuivant, aux dessusdiz en *compaignons* pour 16 d.....20 s.

Somme 14³⁵⁰ £ *compaignons* pour 16 d.

La semaine en laquelle fut Caresme prenant enssuivant, aux dessusdiz en *compaignons* pour 19 d. la piece.....45 s.

Ce celle semaine, en l'achat d'une pipe de vin baillee en poiement aux dessusdiz pour.4 £

Ce la semaine d'après Invocavit me enssuivant, en *compaignons* pour 17 d.....70 s.

Ce aux dessusdiz le lundi après Quasimodo l'an mil III^CLIX, en *compaignons* pour 18 d.....30 s.

Somme 11 £ 5 s. *compaignons* pour 18 d.]³⁵¹

A Gauthier Saulain, charpentier, baillé a faire en tasche par les commissaires desdictes euvres, deux planchiers a l'entree de la tour, l'un sur l'autre, lesquels il doit faire et acomplir de toute euvre de charpenterie bien et presentablement et l'on lui³⁵² doit rendre emplace tout boys coignoyé³⁵³ et les es³⁵⁴ pour ce faire toutes soyes³⁵⁵ et espent³⁵⁶ fendu

³⁵⁰ La somme est ici erronée. Elle atteint en réalité 13 £.

³⁵¹ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁵² Abréviation non résolue par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁵³ Ce qui signifie « fendu à l'aide de la cognée » c'est-à-dire d'une hache à long tranchant tenue à deux mains (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 173).

³⁵⁴ « Es » ou « ais » désigne une planche (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 62).

³⁵⁵ « Soye » signifie haie ou clôture (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 439).

³⁵⁶ « Espent » est proche d'« espentif » qui désigne un apprentis (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 521). Le terme semble le plus souvent renvoyer aux planches qui constituent la couverture. Il s'agit donc, très vraisemblablement, d'un synonyme d'essente ou d'aissante (« bout de planche mince qui sert à faire une

et pour le pris de 12 escuz d'or, fait ledit marché le lundi après la Saint Martin dudit l'an mil III^CLVIII.

[Poïement fait audit Gautier Saulain sur sa tasche par plusieurs parcelles dont il fut compta (sic) avecques moy qu'il a eu et receu 15 £. escuz pour 25 s. fait ledit compte le semadi après l'Atiphanie enssuivant vallent les 15 £ 12 escuz de Jehan³⁵⁷.

Somme 12 escuz de Jehan escu pour 25 s. la piece]³⁵⁸

A Hernoet le Charpentier, baillé en tasche par lesdiz commissaires, le lundi avant la Toussainz, l'an mil III^CLVIII³⁵⁹, a planchoer les haus³⁶⁰ planchiers de la tour, et doit joindre les es et cheviller chacune es de 2 chevilles aus 2 boz³⁶¹ et l'on lui doit rendre tout boys a ce neccessaire³⁶² au haut de la tour tout soie et en doit avoir par marché fait ou luy..... 12 £.

[Ce poié audit Hernoet la semaine en laquelle fut la Toussainz, en compaignons pour 15 d..... 4 £.

Ce la semaine ou fut la Saint Martin enssuivant, en compaignons pour 15 d..... 4 £.

Somme 8 £ compaignons pour 15 d.

~~Item audit Hernoet~~ le semadi d'avant la Saint Nycholas dudit [an] enssuivant, en compaignons pour 16 d..... 40 s.

Ce item audi Hernoet le semadi d'après la Saint Nycholas enssuivant, en compaignons pour 16 d..... 4 £ 5 s. 4 d.

couverture de toit » dans Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873, t. 1, p. 99).

³⁵⁷ Correspond à l'écu à la chaise de Jean le Bon.

³⁵⁸ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁵⁹ Et non « CCCLVIII » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁶⁰ Pour « hauts ».

³⁶¹ Il faut entendre ici « bouts ».

³⁶² Et non « neccessaire » comme le propose Charles de Loizeau de Grandmaison.

Somme 4 £ 5 s. 4 d. *compaignons* pour 16 d.]³⁶³

A Simon Millet et a Gilet³⁶⁴ Baillepain et a Clement Petit Laurent, baucherons, baillé en tasche *par* les *commissaires* desdictes euvres a fendre essil et late pour couvrir la tour du daugon et autres edifices dudit chastel. C'est assavoir, millier d'essil pour le pris de 12 s. *chacun* millier et late pour le pris de 20 s. *chacun* millier [d'espent de 3 piéz et demy de long, 40 s. pour millier et plus fendront pour le pris s'il ne leur plest fait ledit marché le jour de la Saint Luc evangeliste l'an mil III^CLVIII.

Poiement fait aux dessusdiz sur ladicte euvre ; *premierement*

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Luc ensuignant, aux dessusdiz, en *compaignons* pour 15 d. la piece, pour fendre 2000 et demi d'essil.....30 s.

Ce la semaine d'avant la Toussainz, aux dessusdiz pour fendre 2000 de late.....40 s.

Ce audit Gillet Baillepain, celle semaine, pour fendre 2000 et demi de late.....50 s.

Ce audit Clement, celle semaine, pour 2000 et demi de late.....50 s.

Ce la semaine d'après la Toussainz ensuignant, aux dessusdiz pour 7000 et demi d'essil.....4 £ 10 s.

Ce la semaine d'avant la Saint Martin dudit [an] ensuignant, aux dessusdiz pour 2700 et demi d'espent.....110 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit [an] ensuivant, aux dessusdiz pour 2000 de late et pour 8000 d'essil fenduz.....6 £ 15 s.

Somme 25 £ 5 s. en *compaignons* pour 15 d.

³⁶³ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁶⁴ Et non « Gillet » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

Aux dessusdiz, la semaine en laquelle fut la Saint Clement enssuignant, pour un millier et demi d'espent pour un millier de late et pour 5000 d'essil fendre, poié en *compaignons* pour 16 d. la piece.....7 £

Aux dessusdiz, la semaine en laquelle fut la Saint André, poié aux dessusdiz en *compaignons* pour 16 d. sur 2000 et 800 d'essil fenduz32 s.

Somme 8 £ 12 s. en *compaignons* pour 16 d.³⁶⁵

A Jehanot le Baucheron et a Guillemain Coesineau, baillé a doler *par* les *commissaires* desdictes euvres, essil, late, tant *comme* ilz empouront doler ne n'iront pour ce ailleurs en autre besoigne, tant *comme* l'on en aura a faire et doivent *avoir* pour chacun millier d'essil doler 10 s. et pour millier de late doler 20 s., faite ledit marché le jeudi après la Toussainz l'an III^C LVIII.

Ce poiement fait aux dessusdiz sur ledit dolage ; *premierement*

Ce la semaine d'après la Toussainz enssuignant, audit Guillemain pour 7 millier de late dolé, *compaignons* pour 15 d.....20 s.

Ce la semaine d'avant la Saint Martin dudit [an] enssuignant, audit Guillemain pour 7 millier de late dolé.....20 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit [an] enssuignant, audit Guillemain pour 3000 d'essil dolé.....30 s.

Ce celle semaine, audit Jehanet Baucheron pour 1000 et demi de late et pour 6000 d'essil dolé.....4 £ 10 s.

Somme 8 £ en *compaignons* pour 15 d.

³⁶⁵ Dans la marge est inscrite la somme provisoire des dépenses correspondant aux articles précédents du chapitre de la mise : « Somme 124 £ 7 s. 4 d. ».

Audit Guillemin, la semaine d'après la Saint Nycholas dudit [an] ensuignant, pour un millier d'essil dolé.....10 s. *compaignons* pour 18 d.

Ce audit Guillemin, la semaine en laquelle fut la Saint Gaciain dudit [an] ensuignant, pour 600 de late.....12 s.

Ce audit Jehanet le Baucheron, celle semaine, pour un milier de late dolé.....20 s.

Ce audit Coesineau pour dolage de 2000 d'essil et d'un millier d'espent.....52 s. 6 d.

Ce audit Coesineau pour dolage de 4000 d'essil.....40 s.

Ce audit Coesineau pour dolage d'un millier de late, la semaine d'après la Chaire Saint Pere.....20 s.

Somme 7 £ 14 s.³⁶⁶ 6 d. en *compaignons* pour 18 d.

A Jehanot Garcie, lequel c'est aloué pour ovrer es euvres de charpenterie dudit chastel jusques a Pasques les *grans*, aussi qu'il doit avoir pour chacun jour qu'il ovrera 3 s. par jour, fait ledit marché par les commissaires desdictes euvres le lundi après la Saint Simon et Saint Jude l'an III^CLVIII.

Poié audit Jehanot :

Ce pour 6 journées de la semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit [an] ensuivant, en *compaignons* pour 15 d,.....18 s.

Ce celle semaine, pour 4 charpentiers qui ovrerent ou ledit Jehanot en la forest de Boys Ogier toute la semaine, don luy gaignoit 3 s. par jour et les autres chacun 2 s. 6 d., *vallent*.....63 s.

³⁶⁶ Le calcul de la somme est erronée. Elle comptabilise seulement 4 s.

Ce la *semaine* de la Saint Martin dudit [an], audit Jehanot pour 4 jours de celle *semaine*.....12 s.

Ce la *semane* d'après la Saint Martin dudit [an], audit Jehanot pour 3 jours de celle *semaine*.....9 s.

Ce pour 8 jours de charpentiers, de celle *semaine*, qui abatirent boys en la forest ou ledit Jehanot, a chacun 3 s. par jour *vallent*.....24 s.

Somme 6 £ 6 s. *compaignons* pour 15 d.

Ce la *semaine* en laquelle fut la Saint Clement enssuignant, audit Jehannot pour 6 jours 18 s., *compaignons* pour 16 d.

Ce celle *semaine*, pour 6 jours de charpentiers a cuillir boys et coignoier en la forest ou ledit Jehannot, a chacun 3 s. par jour poiéz en *compugnons* (sic) pour 16 d., *vallent*.....45—s. 18 s.³⁶⁷

Ce celle *semaine*, pour *journees* de 22 autres charpentiers en ladicte euvre, a chacun 2 s. 7 d. par jour *vallent*.....55 s.

Ce la *semaine* en laquelle fut la Saint Nycholas dudit [an] enssuignant, audit Jehannot pour 5 *journees* a a-batre boys et coignoier en la forest, en *compaignons* pour 16 d.....15 s.

Ce celle *semaine*, pour *journees* de 21 charpentiers en ladicte forest a abatre boys et coignoier, dont les 10 *surplus* poiéz de 3 s. par jour et le *surplus* de s. 6 d. *compaignons* pour 16 d. *vallent*.....57 s. 6 d.

Ce audit Jehannot, la *semaine* en laquelle fut Noel, pour 3 jours en ladicte euvre, *compaignons* pour 16 d.....9 s.

Ce a son frere pour 3 jours d'icelle *semaine* en ladicte heuvre, *compaignons* pour 16 d.....9 s.

Ce a Clement Petit Laurent pour 2 jours d'icelle *semaine* en ladicte heuvre.....6 s.

³⁶⁷ L'erreur a été corrigée par un second scribe.

Ce pour 6 journées d'autres charpentiers, celle sepmaine, en ladicte heuvre, chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....15 s.

Somme ~~11 £ 9 s. 6 d.~~ compaignons pour 15 d. 10 £ 2 s. 6 d.³⁶⁸

Ce la semaine d'après l'Atiphanie enssuignant, audit Jehannot pour bois abatre et coignoier en la forest de Bois Ogier pour 5 journées, a lui poiees en compaignons pour 17 d. la piece vallent.....15 s.

Ce au vallet dudit Jehannot en ladicte heuvre pour 5 jours.....10 s.

Ce pour 10 journées de charpentiers en ladicte heuvre, celle sepmaine, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....25 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Hyllaire, pour 5 jours en ladicte euvre audit Jehanot.....15 s.

Ce pour journées de 12 charpentiers, celle sepmaine, en ladicte euvre, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....30 s.

Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Vincent enssuignant, audit Jehannot et a Clement Petit Laurent pour bois abatre et coignoier en la forest, chacun 4 jours 3 s. par jour vallent.....24 s.

Ce pour journées de 9 charpentiers, celle sepmaine, en ladicte euvre, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....22 s. 6 d.

Ce la sepmaine en laquelle fut la Chandeleur enssuignant, audit Jehannot pour 4.....12 s.

Ce Amorri Chesneplain pour 3 jours de celle sepmaine en ladicte heuvre, 3 s. par jour vallent.....9 s.

Ce pour 8 journées de charpentiers, celle sepmaine, en ladicte heuvre, 2 s. 6 d. par jour vallent.....20 s.

Ce la sepmaine d'après la Chandeleur enssuignant, audit Jehanot pour 4 jours en ladicte euvre.....12 s.

³⁶⁸ La somme a été « corrigée » par un second scribe mais elle reste inexacte. Elle monte à 9 £ 4 s. 6 d.

Ce ladite semaine, pour 8 journées d'autres charpentiers en ladite euvre, en *compaignons* pour 18 d.~~22 s. 6 d.~~ 20 s.

Ce la semaine d'après les octimes de la Chandelour enssuivant, audit Jehannot pour 6 jours.....18 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Chaire Saint Pere enssuivant, audit Jehannot pour bois abatre et coignoier en la forest pour 5 jours, poiéz en *compaignons* pour 18 d. la piece *vallent*.....15 s.

Ce a Chartreau pour besoigner en ladite euvre 4 jours, poié 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....10 s.

Ce la semaine d'après la Chaire Saint Pere enssuivant, audit Jehannot pour coignoier trousses³⁶⁹ en la forest 4 jours, poiéz en *compaignons* pour 18 d. la piece *vallent*.....12 s.

Ce au frere dudit Jehannot 5 jours en ladite euvre, 3 s. *par jour vallent*.....15 s.

Ce a Chartreau pour 4 jours en ladite euvre, 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....10 s.

Et pour 10 journées d'autres charpentiers en ladite euvre, a chacun 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....25 s.

Ce la semaine en laquelle fut Caresme prenant enssuivant l'an III^MLIII (sic)³⁷⁰, audit Jehannot Garcie et a son frere pour bois abatre et coignoier en la forest, chacun 4 jours 3 s. *par jour vallent*.....24 s.

Ce la semaine d'après Invocavit me enssuivant, audit Jehannot 4 jours en ladite euvre.....12 s.

Ce celle semaine, a son frere pour 4 jours en ladite euvre, 3 s. *par jour vallent*.....12 s.

Somme 18 £ 10 [7 s. 6 d.]³⁷¹ *compaignons* pour 18 d.³⁷²

³⁶⁹ Qui désigne un faisceau, un paquet ou une botte (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 776). On trouve plus loin dans le texte une autre orthographe du mot : « trouce ».

³⁷⁰ Erreur du scribe qui voulait certainement inscrire III^{CLVIII}.

³⁷¹ La somme a été corrigée par un second scribe.

³⁷² Après correction, la somme exacte atteint 18 £ 17 s. 6 d. Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le premier total : « Somme 50 £ 10 s. 6 d. ».

A Jehannot Le Rouet, lequel c'est aloué a visiter lesdictes euvres et a y besoigner, bailler les tasches, louer les ovriers et les visier³⁷³ et metre en besoigne *par journee, par tasches* ou au duree, *comme bon lui semblera*, et a juré de *bien* et loialement faire et que il ne sera compaignon de milles tasches et prendra de sallaire 3 s. par jour, *par marché fait* ou luy *par noz seigneurs les elleuz*, le dimeche après la Saint Denis l'an LVIII et sera poié en *compaignons* pour 15 d. la piece montent ou dessendent.

Ce sont les *journees* que ledit Jehannot a faictes es euvres dudit chastel depuis ledit temps ; *premierement*

Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Luc l'an LVIII.....	5
journees	
Ce la sepmaine ensuivant.....	6
Ce la sepmaine d'avent la Saint Martin.....	6
Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Clement.....	6
Ce la sepmaine ou fut la Saint André.....	5
Ce la sepmaine ou fut la Sain Gaciein.....	6
Ce la sepmaine ou fut Noel.....	6
Ce la sepmaine ou fut l'an neuf.....	5
Ce la sepmaine ou fut l'Atiphanie.....	5
Ce la sepmaine d'avent la Saint Illaire.....	6
Ce la sepmaine ou fut la Saint Vincent.....	6
Ce la sepmaine ou fut la Chandeleur.....	6
Ce la sepmaine ou fut la Chaire Saint Pere.....	5

³⁷³ Doit être à rapprocher de « vision » et signifier voir, surveiller, contrôler.

Ce la sepmaine d'après la Chaire Saint Pere.....	6
Ce la sepmaine d'après Invocavit me.....	6
Ce la sepmaine d'après Reminiscere ³⁷⁴	6
Ce la sepmaine d'après Occli mei.....	6
Ce la sepmaine d'après Lectare Jehrusalem ³⁷⁵	6
Ce la sepmaine d'après Indica me.....	4
Ce la sepmaine d'après Pasquez flori.....	6
[...] ³⁷⁶	

Somme 135 journées qui valent 20 £ 5 s.

Ce dont fut poié audit Jehan Le Rouet la semaine ou fut la Saint André.....	6 £
Ce la semaine en laquelle fut la Saint Gaciain enssuignant.....	100 s.
Ce la semaine en laquelle fut l'Atiphanie enssuignant.....	40 s.
Ce la semaine d'après la Chandeleur enssuignant.....	4 £
Ce la semaine d'après Reminiscere enssuignant.....	40 s.

Somme du poié en compaignons pour 15 d. 19 £] ³⁷⁷

A Jehan Melletier et a Regnaut Landier, baillé a faire en tasche une cheminee en ³⁷⁸
daugon, en la chambre souz la chappelle Saint Salle beuf, et doit hausser le tuau de ladicte

³⁷⁴ Il s'agit du deuxième dimanche de Carême.

³⁷⁵ « Lætare Jerusalem » est l'incipit de l'introït du quatrième dimanche de Carême.

³⁷⁶ Les dernières lignes de cet article, inscrites en bas d'un des parchemins du rouleau ont été coupées, pliées et cousues au parchemin suivant. Il manque ici le décompte de 22 journées.

³⁷⁷ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁷⁸ Et non « au » comme le propose Charles de Loizeau de Grandmaison.

cheminee 8 ournes ³⁷⁹ au-dessus de la meson et en doit avoir, par marché fait ou luy par les commissaires desdictes euvres, 4 escuz et demi.

[Ce poié aux dessusdiz sur ladicte tasche ; *premierement*

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Gaciain l'an dessusdit.....21 s.

Ce la semaine en laquelle fut Noel enssuignant.....40 s.

Ce la semaine en laquelle fut an neuf enssuignant.....32 s. 6 d.

Somme 112 s. 6 d. qui valent 4 escuz et demi]³⁸⁰

A Colin Letillier, baillé a faire en tasche par les commissaires desdictes euvres, les paliz³⁸¹ au³⁸² dehors du chastel en doves davant Saint Ours, auprès de la riviere d'Aindre et ailleurs, lay ou l'on voudra faire paliz. Ainssi que ledit Colin doit cuillir son pau³⁸³, fendre et assoier et fournir de la bonne et forte reille³⁸⁴ [et sera le pau du patron que l'on lui a montré, dont Jehan Le Rouet a la longueur et le patron, et doit chacun pau agusser³⁸⁵ par dessus et il lui sera rendu emplace et lui fera l'on faire les fousséz telz comme ilz apprendront] et aura pour chacune toyse de paliz 4 s. [fait ledit marché la semaine l'an mil III^CLVIII.

Poiement fait audit Colin sur ladicte tasche ; *premierement*

Ce celle semaine, pour la fasson de 7 toyses et demie de paliz, en *compaignons* pour 15 d.....30 s.

³⁷⁹ Et non « ou nef piez » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison. « Ournes » est certainement à rapprocher d'« orne » ou d'« ornel » qui désignent une sorte de moellon (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 643).

³⁸⁰ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁸¹ Il faut entendre ici « palissade ».

³⁸² Et non « en » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁸³ « Pau » ou « pal » signifie pieu, poteau, piquet (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 701).

³⁸⁴ Qui signifie bardeau, poutrelle, tringle ou barreau (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1889, t. 6, p. 754).

³⁸⁵ Probablement pour « aiguiser ».

Ce le semadi enssuignant, audit Colin pour 5 toyses.....20 s.

Ce le semadi après la Saint André, audit Colin pour 7 toises et demie.....30 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Nycholas dudit [an] enssuivant, pour 20 toyses...4 £

Somme 8 £ *compaignons* pour 15 d.

Ce la semaine d'après la Saint Nycholas enssuignant, audit Colin, en *compaignons* pour 16 d. pour 20 toises de paliz.....4 £

Ce la semaine au fut la Saint Gaciain enssuignant, pour 20 toises de paliz.....4 £

Somme 8 £ *compaignons* pour 16 d. la piece]³⁸⁶

A troys bessons³⁸⁷ qui se sont alouéz a faire les fousséz audit paliz dessusdit et a curer es doves du chastel et de la ville et a besoigner es foussez nouveaux *que* l'on fait faire et es doves d'avens³⁸⁸ qui sont commensséz vers l'église aux freres, et, doivent avoir de sallaire par chacun jour qu'ilz overeront 3 s. pour faire ledit marché le jour de la Saint André l'an III^CLVIII.

[Ce poié auxdiz bessons, la semaine d'avant la Saint Martin dudit [an] enssuignant, pour 7 journees, en *compaignons* pour 15 d.....20 s.

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Martin enssuignant, auxdiz bessons pour 7 journees.....20 s.

Somme 40 s. en *compaignons* pour 15 d.

³⁸⁶ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁸⁷ Qui désignent des pionniers (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 636).

³⁸⁸ Pour d'avant.

Ce la semaine d'après la Saint Clement enssuivant, audit bessons pour 7 journees, en compaignons pour 16 d.....	20 s.
Ce la semaine en laquelle fut la Saint André enssuivant, pour 15 journees.....	44 s.
Ce celle semaine, auxdiz bessons pour 10 journees.....	30 s.
Ce la semaine d'après la Saint Nycholas enssuivant, pour 7 journees.....	20 s.
Ce celle semaine, auxdiz bessons pour 15 journees.....	44 s.

Somme 7 £ 18 s. compaignons pour 16 d.³⁸⁹

La semaine en laquelle fut la Saint Gatiain enssuivant, en compaignons pour 44 d. pour 15 journees.....	44 s.
Ce la semaine enssuivant, auxdiz bessons pour 12 journees.....	36 s.
Ce la semaine d'après Noel enssuivant, pour 8 journees.....	24 s.
Ce la semaine ou fut la Saint Hillaire, pour 10 journees.....	28 s.
Ce la semaine ou fut la Saint Vincent, pour 12 journees.....	36 s.
Ce a un valet qui fendoit ³⁹⁰ la toure celle semaine 6 jours.....	9 s.
Ce la semaine ou fut la Chandelour pour 2 bessons chacun 5 jours.....	30 s.
Ce a un valet qui fendoit la toure davant eulz, celle semaine.....	7 s. 6 d.
Ce la semaine d'après les oetimes la Chandelour enssuivant, pour 6 jours.....	18 s.
Ce au vallet qui fendoit la toure, celle semaine, davant eulz.....	9 s.
Ce la semaine ou fut Caresme prenant audit besson pour 6 jours.....	[...] ³⁹¹

³⁸⁹ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 68 £ 10 s. 6 d. ». Elle est quelque peu erronée. La somme exacte atteint 70 £ 15 s. 6 d.

³⁹⁰ Il faut ici entendre « defendoit ».

³⁹¹ La dernière ligne du parchemin a été coupée, pliée et cousue au parchemin suivant de telle sorte que la somme n'est pas visible. Grâce au nombre de jours indiqué, il est toutefois possible de la restituée : 18 s.

Ce la sepmaine d'après les octimes de la Chandeleur, auxdiz besson, en *compaignons* pour 18 d.....18 s.

Ce a un vallet qui fendoit la *toure* 6 jours, *compaignons* pour 18 d.....9 s.

Ce la sepmaine d'après la Chaire Saint Pere, a 1 besson pour 6 jours, poiéz en *compaignons* pour 18 d.....18 s.

Ce a un vallet qui fendoit la *toure* davent lui pour 6 jours a 18 d. par jour *vallent*.....9 s.

Ce la sepmaine en laquelle fut le Caresme prenant, audit besson pour 6 jours, poiéz en *compaignons* pour 18 d. la piece a 3 s. par jour *vallent*.....15 s.

Ce a son vallet pour 5 jours d'icelle sepmaine a 18 d. par jour, poiéz en *compaignons* pour 18 d. *vallent*.....7 s. 7 d.

Somme 16 ft. 1 s.³⁹² *compaignons* pour 18 d.

A Jehan de Labruere, a Jehan Chaillo et a Penin de la Pomeraye, pour sciage lequel ils ont pris en tasche. C'est assavoir chacune toise de planchier tant comme l'on en aura a faire et qu'ilz en pourront soy et chacune toise, pour le pris de 2 s. 6 d. la toyse par marché ou Regnaut le May et Jehanot Le Rouet, commissaires des hevres, fait le dimanche d'avant la Saint Martin dudit l'an dessusdit.

Poiement fait sur ledit sciage ; *premierement*

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit l'an III^CLVIII, audit Chaillo pour 32 toises de sciage, poié en *compaignons* pour 15 d. la piece.....4 £

Ce audit Penin, celle semaine, pour 8 toises de sciage.....20 s.

Ce audit de Labruere, celle sepmaine, pour 8 toises de sciage.....20 s.

³⁹² La somme comporte une erreur puisqu'elle se monte en réalité à 16 £ 16 s. 1 d.

Ce audit Chillo, la sepmaine d'après la Saint Martin dudit [an] enssuignant, pour 32 toises de scaige (sic)³⁹³4 £

Ce audit Penin, celle sepmaine, pour 12 toises de scaige.....30 s.

Ce audit de Labruere, celle semaine, pour 12 toises de scaige.....30 s.

Somme 13 £ en compaignons pour 15 d.

La semaine ou que la Saint Clement enssuivant, audit Chillo pour 24 toises de scaige.....40 s.

Ce celle sepmaine, audit de Labruere pour 13 toises de scaige.....32 s. 6 d.

Ce audit Penin, celle semaine, pour 12 toises de scaige.....30 s.

Ce la semaine ou fut la Saint André, audit Chillo pour 24 toises de sciage.....40 s.

Audit Penin, celle sepmaine, pour 10 toises de scage.....25 s.

Ce audit de Labruere, celle semaine, pour 18 toises de scage.....45 s.

Ce audit de Labruere, la sepmaine ou fut la St Nycholas enssuignant, pour 18 toises de scage.....45 s.

Ce audit Penin, celle semaine, pour 13 toises de scage.....12 s. 6 d.³⁹⁴

Ce audit Chillo, celle semaine, pour 26 toises de sciage.....45 s.

Somme 19 £ 5 s. en compaignons pour 16 d.³⁹⁵

La semaine ou fut la Saint Gaciein, audit Chillo pour scage de 19 toises.....47 s. 6 d.

Ce audit Penin pour 9 toises de scage de planchier.....22 s. 6 d.

Ce la semaine d'après la Chandeleur, audit Chillo pour 15 toises de scaige.....32 s. 6 d.

³⁹³ Le scribe inverse les lettres « i » et « a » ou oublie le « i » à partir de cette ligne de compte pour presque tout le reste de l'article.

³⁹⁴ Erreur non corrigée du scribe : le paiement pour le sciage de 13 toises devait atteindre 22 s. 6 d.

³⁹⁵ Cette somme est erronée. Elle devait se monter à 15 £ 15 s.

Ce audit Penin, celle semaine, pour 18 toises de scaige.....	45 s.
Ce la semaine d'après les octimes de la Chandeleur, audit Chillo pour 22 toises de scaige.....	55 s.
Audit Penin pour 24 toises de scaige, celle sepmaine.....	57 s. 6 d.
Ce la semaine d'après la Chaire Saint Pere, audit Chillo pour 24 toises de scaige.....	55 s.
Ce audit Penin pour 11 ³⁹⁶ toises de scaige.....	22 s. 6 d.
Ce la semaine ou fut le Caresme prenant, audit Chillo pour 18 toises de scaige.....	50 s.
Ce audit Penin pour 24 toises de scaige d'icelle sepmaine.....	60 s.
Ce a Martin Riviere pour 18 toises de scaige d'icelle sepmaine.....	45 s.
Ce la semaine d'après Invocavit me, audit Penin pour 14 toises de scaige.....	35 s.
Ce audit Martin Riviere pour 14 toises de scaige d'icelle semaine.....	35 s.

Somme 28 £ 12 s.³⁹⁷ 6 d. compaignons pour 18 d.]³⁹⁸

A Regnaut Deretins³⁹⁹, a Jehan Harnoulz et a Jehan Maillart, baillé a faire en tasche une barbecanne sur les murs Saint Ours, darrieres la meson Jehan Duteilloy⁴⁰⁰ pour le pris⁴⁰¹ de 8 £⁴⁰², fait ledit marché par les commissaires desdictes euvres le semadi d'avent la Saint⁴⁰³ dudit l'an mil III^CLVIII.

³⁹⁶ Probable erreur du scribe : au vu des 22 s. 6 d. reçus, il s'agissait plutôt de 9 toises.

³⁹⁷ La somme exacte ne comporte que 2 s.

³⁹⁸ Passage coupé par Charles de Loizeau de Grandmaison.

³⁹⁹ Charles de Loizeau de Grandmaison a omis le nom dans sa transcription.

⁴⁰⁰ Et non « Telloy » comme le transcrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

⁴⁰¹ Et non « priz » comme l'écrit Charles de Loizeau de Grandmaison.

⁴⁰² C'est ici que s'arrête la transcription publiée par Charles de Loizeau de Grandmaison.

⁴⁰³ Omission du scribe.

Ce poié aux dessusdiz par menues parcelles de fin compte, fait entre eulx et moy le semadi d'avent la Saint Clement l'an mil III^CLVIII, 8 £ en *compaignons* pour 15 d. la piece.

Somme 8 £ en *compaignons* pour 15 d.

Autres mises faites sur autres choses *que* sur tasches ; *premierement*

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Luc evangeliste, audit Jehanot pour 4 jours a besoigner en ladicte forest, pour abatre boys et coignoier en ladicte forest, 4 s. *par jour vallent*.....16 s. *compaignons* pour 15 d.

Ce a Regnaut Charpentier, a Richart Areluye, a Thomas Halle, a son vallet et a Monsoy le Charpentier, qui furent *chacun* 4 jours besoigner en ladicte euvre ou ledit Jehanot, a *chacun* 2 s. 6 d. *par jour poiéz* sur ce en *compaignons* pour 15 s.....49 s.

Ce la semaine d'avant la Toussainz enssuivant, pour 47 *journees*, c'est assavoir 32 qui ont besoigné en la charpenterie de la tour et 15 charpentiers qui ont besoigné en la forest de Boys Ogier ou ledit Jehanot Garcie a boys a abatre et coignoier, lesquelz ont eu pour leur dictes *journees* des-quelles ilz ont compté a Michau Dufour, a Regnaut Le Maye et a Colas Dor emportan⁴⁰⁴ de l'eglize de Notre Dame de Loches, ~~pres~~ presant Jehan Le Rouet, baillé auxdiz charpentiers *par* le commandement des dessus-diz, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....7 £ 1 s.

Ce celle semaine, a Jehanot Le Rouet pour clo⁴⁰⁵ converti⁴⁰⁶ en la tour, en *compaignons* pour 15 d.....5 s.

Ce celle semaine, a Colin Pelart, a Jehan Delatousche, a Aliot le Covreurs, a Perrot de May, a Perrotin le Limosin, charpentiers, les[trou]quelz ont dolé *chacun* un millier d'essil, poiéz en *compaignons* pour 15 d., a *chacun* 10 s. *vallent*.....50 s.

⁴⁰⁴ Il faut probablement comprendre ici « en partant ».

⁴⁰⁵ Il faut entendre ici « clou ».

⁴⁰⁶ Il faut probablement comprendre ici « changé ».

Somme 12 £ 11 s.⁴⁰⁷ *compaignons* pour 15 d.

La semaine en laquelle fut la Toussainz l'an desusdit

Ce pour journées de 14 charpentiers qui fut besoigner chacun 3 jours en la tour et couvrir la basse salle dessouz le daugon et y metre un eschevau⁴⁰⁸, pour touz charpentiers dessusdiz, poiéz en *compaignons* pour 15 d. la piece, aux uns 2 s. 6 d. et aux autres mains baillé pour touz.....35 s.

Celle semaine, a Jehannet Garcie pour la fasson de 2 eschavaux.....4 s.

Ce Jehanot Le Rouet pour faire les heudes⁴⁰⁹ du chariot pour hapes⁴¹⁰ et pour clo achatéz converti en la basse salle, en *compaignons* pour 15 d.....20 s.

Ce Jehannoet Le Rouet pour la fasson des roues du chariot a amener les grosses pieces de boys, poié en *compaignons* pour 15 d.....15 s

Somme 74 s. en *compaignons* pour 15 d⁴¹¹

La semaine ensuignant, a Jehanot Le Rouet, du *commandement* de mes seigneurs du tablier, fut ce qui lui estoit deu du temps prenant qu'il se allouast a nozdiz seigneurs pour plusieurs journées qu'il avoit faictes es euvres dudit chastel a boys abatre et coignoier et pour les arbelestes du daugon apariller⁴¹², a luy poié du *commandement* dessus en *compaignons* pour 15 d.....50 s.

Ce celle semaine, a Guillemin Chorin sur ce qui lui est deu de ses salaires par le *commandement* de noz seigneurs du tablier.....71 s.

⁴⁰⁷ La somme est erronée ici. Elle atteint en réalité 13 £ 1 s.

⁴⁰⁸ « Escheveau » désigne une poutre (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 386).

⁴⁰⁹ Les différentes définitions proposées dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy ne correspondent pas à ce contexte. Pourtant elles sont suivies de celle du verbe « heuder » qui signifie attacher, fixer et qui permet de déduire le sens du terme « heude » utilisé ici, c'est-à-dire une attache (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 469). On retrouve plus loin dans le compte une autre orthographe du même mot : « hude ».

⁴¹⁰ « Happe » désigne un crochet ou un crampon (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 416).

⁴¹¹ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 101 £ 3 s. 6 d. ».

⁴¹² « Apareiller » ou « appareillir » signifie « préparer » et « réparer » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 318-320).

Ce celle semaine, pour chaux achatee par le *commandement* de noz seigneurs du tablier qui le manderent audit receveur par Gilet Le Maye.....100 s.

Ce au cordier par le *commandement* de Michau Dufour pour cordage.....100 s.

Ce celle semaine, pour 36 journées de charpentiers pour boys abatre et coignoier en la forest et pour aider a charger les charretes qui furent au boys et pour les conduire, a chacun 2 s. 6 d. par jour en *compaignons* pour 15 d. vallent.....4 £ 10 s.

Ce celle semaine, Jehanin Ballet Huet, le cordier, pour aider a faire le harnoyz du chariot en la *compaignie* de Jehan Le Rouet, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....6 s.

Ce pour oint achaté a oindre⁴¹³ le chariot par deux diz *compaignons* 15 d.....4 s.

Somme 21 £ 12 d. en *compaignons* pour 15 d.

La semaine en laquelle fut la Saint Martin dudit [an], baillé a Chaucier pour chaux de lui achatee pour massonner au daujon, en *compaignons* pour 15 d. la piece.....100 s.

Ce celle semaine, pour 26 journées de charpentiers pour boys abatre en la forest et pour charger les charretes et les conduire, a chacun 2 s. 6 d. par jour en *compaignons* pour 15 d. vallent.....65 s.

Ce celle semaine, pour l'achat de 50 hotes par le *commandement* de monseigneur de Chartreuse.....50 s.

Ce a Perrotin Limosin pour dolage d'essil de celle semaine.....25 s.

Ce a Jehannot Le Rouet pour doler 600 d'essil en celle samaine (sic).....5 s.

Ce a Jehanot Le Picart, marechal, pour faire les chesnes du pont de la tour.....60 s.

Ce a Jehan Gautier de Loches pour plusieurs journées de sa charrete a amener essil.....100 s.

Ce baillé au cordier pour achater chanvre par le *commandement* de Alixandre et de Gillet Le Maye.....58 s.

⁴¹³ C'est-à-dire graisser.

Somme 23 £ 3 s. *compaignons* pour 15 d.

La semaine d'après la Saint Martin dudit [an] ensuignant, pour aparillir les roues du tombereau *compaignons* 16 d.....5 s.

Ce pour journées de 18 charpentiers de celle semaine pour boys abatre et coignoier en la forest et pour charger et conduire les charretes, a chacun 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....45 s.

Ce a un chapentier qui besoigna ou Jehan Le Rouet, celle semaine.....12 s. 6 d.

Ce a Mestre Eremy pour une journée.....2 s. 6 d.

Ce a 45 hommes qui porterent la houte aux fosséz curee, a chacun 1 d. de pain *par jour*.....3 s. 9 d.

Ce pour dolage d'essil, celle semaine, a Colin Pelart et a un autre charpentier.....20 s.

Somme 4 £ 8 s. 3 [9]⁴¹⁴ d. *compaignons* pour 16 d.

La semaine en laquelle fut la Saint Clement, a Barat Besson pour 2 jours, en *compaignons* pour 16 d.....5 s.

Ce a Jourdainne pour la fasson des bouéz⁴¹⁵ et chevilles des loges du pont de la tour....14 s.

Ce a Perrot de May pour dolage d'essil.....20 s.

Ce audit Perrot pour doler 600 de late qu'il a passé a doler en tasche.....14 s.

Ce a Macé Orry pour 5 boys de fer de l'espina⁴¹⁶ pour faire les bouéz et chevilles dessusdictes.....12 s. 6 d.

Ce pour 7 quer⁴¹⁷ de papier achaté, baillé a Regnaut Le Maye pour retenir les marchéz qu'ilz feroient.....5 s.

⁴¹⁴ L'erreur a été corrigée par un second scribe.

⁴¹⁵ Il s'agit vraisemblablement de pièces de fer. Faut-il rapprocher le nom « boué » du participe passé à l'orthographe identique dont Frédéric Godefroy propose cette définition : « taillé en forme de moulure » (Frédéric Godefroy, *op. cit.*, t. 1, 1881, p. 696) ?

⁴¹⁶ « Espinay » ou « espinoie » signifie « lieu planté d'épines » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 532).

Ce pour 5 mains de paper pour faire les memoires livres choses de chappitre de monseigneur le cappitaine et de mes comptes et autres escriptures touchenz le proufit du chastel et de cest (sic) fait.....25 s.

Ce pour une douzaine de parchemin pour faire les commissions des paroisses.....16 s.

Ce pour journee de 7 charpentiers a planchoer joste le molin⁴¹⁸ de la tour.....20 s.

Ce a Colin Pelart pour dollage d'essil de celle semaine.....10 s.

Somme ~~6 £ 19 s.~~ compaignons pour 16 d. 7 £ 1 s. 6 d.⁴¹⁹

La semaine d'après la Saint Clement ensuivant, a Macé Orry pour l'achat de 4 boys de fer de l'espinau pour faire les torillons⁴²⁰ du moulin de la tour et le paalier (sic), poié en compaignons pour 16 d.....10 s.

Ce a Saucier pour l'ovrage dudit fer, couvrir es choses dessusdictes et pour 36 liens de fer, chacun de 2 piéz et demi de lont (sic), faire et pour autre fer achaté a faire lesdiz lienz que ledit Saucier mist de son fer, pour tout ce poié en compaignons pour 16 d.....66 s.

Ce a Perrot de May, celle semaine, a Perrotin Charpentier, et a Aliot le Covreurs pour doler essil.....40 s.

Somme ~~106 s.~~ en compaignons pour 16 d. 116 s.⁴²¹

La semaine après la Saint André ensuivant l'an LVIII, pour 14 journees de charpentiers qui furent a planchoer et clorre en la tour, poié en compaignons pour 16 d. la piece.....35 s.

Ce a un vallet qui ouvra ou lesdessusdiz charpentiers toute celle semaine.....9 s.

⁴¹⁷ C'est-à-dire quart.

⁴¹⁸ Jean-Aimar Pigagniol de la Force mentionne au XVIII^e siècle « dans ce donjon un moulin à bras » qui pourrait lui correspondre (Jean-Aimar Pigagniol de la Force, *Nouvelle description de la France*, Paris, Théodore Legras, 1754, t. 12, p. 91). A moins qu'il s'agisse d'un des moulins cités dans les procès-verbaux de 1606-1607 (ADIL, C 656 ; P.J. n°6).

⁴¹⁹ L'erreur a été corrigée par un second scribe.

⁴²⁰ « Torillon » signifie « pivot » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 752).

⁴²¹ L'erreur a été corrigée par un second scribe.

Ce au cordier pour l'achat de 2 trousse.....20 d.

Ce a Estienne Dubeau pour abatre et cuillir boys a faire artillerie, celle semaine..... 10 s.

Somme 55 s. ~~10 d.~~ [8 d.]⁴²² en *compaignons* pour 16 d.

La semaine en laquelle fut la Saint Nycholas dudit [an] ensuivant, baillé en pain aux gens du guet que les gens de monseigneur le cappitaine retindrent pour porter la hote es fousséz que l'on curee, *compaignons* pour 16 d.....20 s.

Ce a Guillemin Chorin sur ses sallaires par le commandement de mes seigneurs de chappitre.....10 s.

Ce a Perrot de May pour dollage d'essil de celle semaine.....10 s.

Ce a Jehan le Camus pour l'achat d'une pipe de vin achatee de lui donnee aux gens du guet qui ont besoigné es fousséz et porté la hote en celle semaine.....40 s.

Ce le mercredi et le jeudi d'icelle semaine, au guet dessusdit qui porterent la hote, en pain.....20 s.

Ce a Jehan Rogier pour l'achat de 42 boys de fer a faire les chesnes du pont de la tour et pour les bouéz et chevilles et 8 autres boys de fer achatéz pour ce faire.....4 £ 3 s. 4 d.

Ce a Jehanot le Picart, marechau, pour son salaire de besoigner en l'euvre dessusdicte.....20 s.

Ce a Perrot de May sur dollage d'essil de celle semaine.....20 s.

Ce le vendredi et le samedi de celle semaine, poié en pain, aux gens du guet qui porterent la hote.....20 s.

Ce pour ousiz⁴²³ achatéz pour les hotes desdictes heuvres appariller.....3 s.

Ce a Dubeau et a ses compaignons sur leur journee de faire artillerie.....10 s.

⁴²² L'erreur a été corrigée par un second scribe.

⁴²³ Ce terme peut-être à rapprocher de « housse » et de « housel » qui désignent une protection, une guêtre en cuir contre la pluie et la boue (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1898, t. 9, p. 771) ou de « housis » et « houssiere » qui correspondent à un revêtement (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 4, p. 513 et 515). Dans le contexte du compte, la première solution semble la plus vraisemblable puisque les hottes sont utilisées pour dégager les terres des fossés plutôt que pour transporter du mortier.

Ce a Mestre Eremy, le peintre, pour une journee a assoer guons (sic) a plastre en la tour.....2 s.

Ce pour journee de 24 charpentiers a besoigner sur les creneaux et es hourdeis⁴²⁴ de très la meson Guillaume Bizoton, a chacun 2 s. 6 d. pour (sic) jour vallent.....50 s.

Ce pour 18 journees de charpentiers pour entierement clorre en la tour et faire ratelliers et les manioeres⁴²⁵ des marchaussies⁴²⁶, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....40 s.

Ce pour 6 journees de celle semaine, a un vallet qui fut au boys ou les charretes....7 s. 6 d.

Ce a Perrot de May, Perrotin Charpentier et a Aliot pour dolage d'essil de celle semaine.....50 s.

Somme 20 £ 5 s. 10 d. en compaignons pour 16 d.⁴²⁷

La semaine d'après la Saint Nicolas enssuivant, a Gilet Le Maye pour bailler a Tibaut Maciot qui fut envoyé a Tours devers monseigneur l'arcevesque, commissaire de par monseigneur le regent, a demander imposition et gabelle sur le pais pour faire la despense audit Tibaut, en compaignons pour 16 d.....20 s.

Ce a Jehan Ballon pour achater clo couverti es euvres de la tour.....5 s.

Ce pour fillet et cire vert⁴²⁸ achaté pour saistes empener⁴²⁹2 s. 6 d.

Ce baillé a Cabi pour achater le fer a faire claveurerie⁴³⁰ pour le daugon.....40 s.

Ce a Estienne Dubeau pour lui et pour ses ovriers qui font l'artillerie de celle semaine.....40 s.

⁴²⁴ C'est-à-dire sur les hours. Dans le texte plusieurs othographes se rencontrent : « hourdeis », « hordees » et « hordeis ».

⁴²⁵ Il faut probablement ici entendre « mangeoires ».

⁴²⁶ Est une variante du mot « mareschaussie » qui signifie « écurie » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 170).

⁴²⁷ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 84 £ 11 s. 9 d. ».

⁴²⁸ Cet adjectif ne semble pas concerner la couleur de la cire. Il a plutôt ici le sens de jeune et neuf ; à moins qu'il ne soit synonyme de « vair » signifiant brillant, luisant (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 135).

⁴²⁹ « Empener des saistes » signifie garnir de plumes des flèches (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 57 et 1892, t. 7, p. 284).

⁴³⁰ Synonyme de serrurerie (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1882, t. 2, p. 150).

Ce a Sauxart pour la fasson de 2 coublez⁴³¹, 2 guons, 2 hartenelles⁴³², une vertevelle⁴³³ et un anneau mis en la despense de la tour, en *compaignons* pour 16 d. poié.....6 s.

Ce audit Saussart pour la fasson de 4 liens en la porte du daugon pour le bordonau⁴³⁴ et la chauche⁴³⁵ et la paille de fer a lever l'engin, poié pour la fasson.....31 s.

Ce audit Saussart pour 2 coublez en la barriere volant du daujon et pour un coublet au guet pont du chastel, poié audit Saussart.....10 s.

Ce celle *semaine*, pour pain achaté aux gens du gueit qui porterent la hote.....4 £

Ce a Simon Lefevre pour l'achat de 6 hoctes de fer a besoigner es doves de la tour.....30 s.

Ce a Jehan le Camus pour l'achat d'une pipe de vin pour boiere au gens du guet porteurs la hote.....40 s.

Ce a Cabi, fevre⁴³⁶, pour faire cleveres en daugon.....20 s.

Ce pour 20 hotes achatés pour besoigner es fousséz.....20 s.

Ce a Paris le Marechal pour la fasson de 8 guons, 6 ardenelles mis en la chambre de monseigneur le cappitaine en la tour du daugon.....20 s.

Ce audit Paris pour 2 couvrillieres⁴³⁷, la cheville, la rondelle, la clef a fermer le barreau de la porte de Picoys pour tout ce mis et converti en ladicte porte, poié.....6 s.

⁴³¹ Désigne un cercle (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1882, t. 2, p. 330).

⁴³² La « hart » et la « harde » désignent un lien ou une corde (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 418). Il est probable que la « hartenelle » soit ici une attache métallique puisqu'elle est mentionnée parmi d'autres pièces de fer et qu'elle est souvent fournie par des maréchaux. On trouve d'autres orthographes du mot dans le compte : « ardenelle » et « hardinelle ».

⁴³³ Désigne les « anneaux qui tiennent les verrous des portes » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 209).

⁴³⁴ Aucune définition de ce terme n'a pu être retrouvée dans les dictionnaires de langue ancienne. Jean-Baptiste Lacurne de Sainte-Palaye recense le mot « bourdonneau » sans lui trouver de signification précise ainsi que « boudonnasse » qui désigne une lance (Jean-Baptiste Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort-Paris, L. Favre et H. Champion, 1875-1882, t. 3, p. 84). Le « bordonau » semble ici être ou faire partie d'un engin de levage.

⁴³⁵ La « chauche » est l'une des orthographes de « chausse » ce qui ne correspond pas au contexte du compte. En revanche, elle est peut-être à rapprocher de la chaux.

⁴³⁶ Il s'agit d'un ouvrier qui travaille le fer : un forgeron, un maréchal ou un armurier (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 777).

⁴³⁷ La « couvrillere » est synonyme du terme « couvreglere » recensé par Frédéric Godefroy, qui désigne une partie de la serrure (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 345).

Ce audit Paris pour la claveure et la chesne a tenir les clés de ladictte porte et la ferreure a tenir ledictes clees poié.....	5 s.
Ce a Petit Thomas pour 7 cent de cheville de fer a cheviller la harpe ⁴³⁸ du pont de la tour.....	8 s.
Ce a 32 journees de charpentiers qui besoignerent es hordeis de très la meson Guillaume Bizoton, a chacun 2 s. 6 d. par jour poiéz en compaignons pour 16 d. vallent.....	4 £
Ce celle semaine, pour 32 journees de charpentiers a besoigner a la barriere d'avant le pont du chastel et pour appiller ledit pont et pour limander ⁴³⁹ , emplanchier Saint Sallebeuf, poié a chacun 2 s. 6 d. par jour en compaignons pour 16 d. vallent.....	4 £
Ce pour le pain de 72 hommes de la baillie aux guorrins ⁴⁴⁰ a curer les fousséz.....	18 s.
Ce pour 7 dudit aux charpentiers qui leverent la barriere a une feste, par le commandement monseigneur le cappitaine.....	10 s.
⁴⁴¹ Ce a 6 charpentiers qui besoignerent es hordees de très la meson Guillaume Bisoton, poié compaignons 17 d. a chacun 12 d. vallent.....	6 s.
Ce celle sepmaine, au valet Jehan Le Rouet qui fut 4 jours en bois ou les charettes, compaignons 16 d.....	6 s. ⁴⁴²
Ce pour oint achaté a oindre la barriere du pont et une corde a le lever, compaignons 16 d.....	2 s.
Ce a Jehan Lemaire charpentier pour 6 jours dicelle sepmaine a entreclorre en la chambre monseigneur le capitaine, poiéz 4 s. par jour.....	24 s.
Ce pour son valet qui fut ou lui 4 jours, 2 s. 6 d. par jour vallent en compaignons pour 16 d.....	10 s. compaignons 16 d.

⁴³⁸ Le terme signifie généralement « pierre d'attente » mais il est probable qu'il renvoie ici à une partie plus précise du pont (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 428).

⁴³⁹ Signifie « garnir de planches [plates] appelées limandes » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 786).

⁴⁴⁰ « Guorrins » doit signifier « cochons » et appartenir à la même famille que « gourre » et « gorin » qui désignent respectivement une truie et un cochon de lait (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 309 et 313).

⁴⁴¹ Un second scribe a repris l'écriture du compte à partir de cette ligne de compte qui débute au haut d'un nouveau parchemin.

⁴⁴² Cette phrase a été corrigée après un grattage du parchemin.

Ce a Thomas Bodeau pour scyage de 5 toises de plancher, celle sepmaine, *compaignons* 16 d.....16 s. 6 d.⁴⁴³

Ce a Petit Thomas pour l'achat de 300 de clo gamiau⁴⁴⁴ pour le pont de la tour a clorre les coustéz et les es de la barriere du pont, *compaignons* 16 d.....8 s.

Somme 32 £⁴⁴⁵

Ce la sepmaine en laquelle fut Noel enssuignant, baillé a André Fromon⁴⁴⁶, ~~pour~~ pour aller a Paris pour le pais par le commandement de chapitre.....21 escuz.

Ce pour 4 douzaines de tables achatees celle sepmaine pour la cheminee de la grande salle de la tour et pour le fouer⁴⁴⁷ de la grande salle qui est en la despence, pour ovrir 2 fenestres en la tour, l'une devers le puiz, l'autre devers la meson Gillet Le Maye, pour l'achat de la pierre et pour les journées des massons, poiéz en *compaignons* pour 18 d.....26 s.

Ce bulle a l'arceprestre de Ste More pour faire ovrer en la barbecane très sa meson, poiéz en *compaignons* 18 d.....5 s.

Ce a 2 massons pour massonner en la barbecanne Gillet Le Maye.....12 d.

Ce pour la fasson de 25 palles achatees pour besoigner es fosséz, *compaignons* pour 18 d.....14 s.

Ce celle sepmaine, pour pain au gueit qui porterent la hote, *compaignons* pour 18 d.....4 £

Ce a Naudin le sceur du lont⁴⁴⁸ pour scaige, poiéz en *compaignons* 18 d.....22 s. 6 d.

Ce pour 34 journées de charpentiers en hordees très la meson Bizoton, chacun 2 s. 7 d. par jour *compaignons* pour 18 d. vallent.....4 £ 5 s.

⁴⁴³ Cette phrase a été corrigée après un grattage du parchemin.

⁴⁴⁴ Le clou gamiau n'a pu être trouvé dans les dictionnaires. Cependant, étant seulement utilisé dans le compte pour les réparations du pont, il semble qu'il soit plutôt fort et solide.

⁴⁴⁵ L'article semble être lacunaire. Quelques lignes de compte ont sûrement disparu entre les deux parchemins cousus puisque la somme des lignes transcrites de l'article atteint seulement 28 £ 8 s.

⁴⁴⁶ André de Famont était le lieutenant du capitaine du château Enguerrand d'Hesdin (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 165).

⁴⁴⁷ Synonyme de cheminée, de foyer.

⁴⁴⁸ Il faut entendre ici « le scieur de long ».

Ce a Jehan Lemaire et a son vallet pour entreclorre en la tour ~~2-jours~~, poiéz en *compaignons* 18 d.....10 s.

Ce au vallet Jehan Le Rouet pour 2 jours, 15 d. *par jour compaignons* pour 18 d. *vallent*.....2 s. 6 d.

Somme ~~37 £ 6 s.~~ Somme 42 £ 6 s. *compaignons* pour 18 d.⁴⁴⁹

Ce la semaine en laquelle fut an neuf, baillé a Guillaume Chorin, par le commandement de monseigneur de Chartreuse quant (sic) ledit Guillaume fut a Tours en la *com-paignie* de monseigneur le capitaine, de Jehan Duteilloul et de Jehan Serin.....1 escu veil et 7 Philippes⁴⁵⁰.

Ce a Dubeau et a son *compagnon* sur ses *journees* d'artillerie, *compaignons* pour 18 d.....6 s.

Ce a Naudin sceur du lont pour scyage, celle semaine, en [*compaignons*] 18 d.....20 s.

Ce pour journee de 22 *charpentiers* es hordees très la meson Bizoton et pour escouer⁴⁵¹ 22 pipes de vin en la tour et furent *aparillir* les pons devers Loches et Bealeu qui estoient depeeciéz tant que les charretes ni pouvaient passer, poiéz en *compaignons* 18 d., 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....55 s.

A Jehan Lemaire et son vallet qui furent entreclorre en la tour, sur la despence *chacun* 3 jours pour ledit Jehan 4 s. *par jour* et son valet 3 s., poiéz en *compaignons* pour 18 d. *vallent*.....21 s.

A Saucart pour *faire* 2 chesnez pour la *barriere* du pont, 2 gons, 2 *genevelles*⁴⁵² pour l'usset⁴⁵³ de la *barriere* du pont, poiéz en *compaignons* pour 18 d.....10 s.

Ce celle *sepmaine*, au genz du gueit qui porterent la hote, en pain *compaignons* pour 18 d.....32 s. 6 d.

⁴⁴⁹ Il s'agit d'une seconde correction, la première fut effacée par grattage de la surface du parchemin.

⁴⁵⁰ Correspond à l'écu Philippus d'or, à la chaise de Philippe VI, qui vaut 25 s. t. en 1351 (Voir Alain Derville, *L'économie française au Moyen Âge*, Paris, Ophrys, 1995, p. 217).

⁴⁵¹ Il faut entendre ici écrouer.

⁴⁵² Aucune définition de ce terme n'a pu être retrouvée dans les dictionnaires de langue ancienne. Il est probablement à rapprocher de « geune » qui désigne une barre (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 272).

⁴⁵³ « Usset » ou « huisset » signifie « petite porte » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 524).

Somme 11 £ 7 s. *compaignon* pour 18 d.⁴⁵⁴

Ce la semaine d'après l'Atiphanie, a Jehan Gautier de Loches, sur amenege de essil et late et pour l'achever de poier de 25000 et 300 que late que essil.....7 £ 14 s.

Ce celle sepmaine, aux genz du gueit que l'on fist demoréz sur les creneaux pour l'effroy⁴⁵⁵ que facierent les gens du sire de Monthesor⁴⁵⁶, en pain *compaignons* pour 18 d.....20 s. 11 d.

Ce pour journées de 25 charpentiers pour clorre les planchers pas (sic)⁴⁵⁷ de la tour et pour y faire huys et fenestres et besoigner es hourdeis très la meson Bizoton, pour chacun jour 2 s. 6 d. par jour valent.....62 s. 6 d. *compaignons* 18 d.

Ce a Jehan Lemaire et a un autre charpentier, chacun 1 jour a faire ~~paeh~~ plancher en la tonelle⁴⁵⁸ dessus la fauconnerie, *compaignons* 18 d.....6 s. 6 d.

Ce pour 3 journées d'un charpentier pour raounier⁴⁵⁹ plancher et joindre, *compaignons* pour 18 d.....7 s. 6 d.

Ce pour journée d'un macon a assoier gons en la garde Gillet Le Maye, *compaignons* pour 18 d.....2 s. 6 d.

Ce au valet Jehan Le Rouet pour 3 jours es boys ou les charretes, 15 d. par jour valent.....5 s.

Ce a Perrot Moreau pour 7 jour en la barbacane Gillet Le Maye, *compaignons* pour 18 [d.].....2 s. 6 d.

Ce a Petit Thomas pour 3000 et demi de clo palatreret⁴⁶⁰ a faire huis et fenestres en la grosse tour et coudre⁴⁶¹ les claveures, *compaignons* 18 d.....6 s.

⁴⁵⁴ Une seconde somme était inscrite à côté mais elle a été effacée par grattage.

⁴⁵⁵ Faire « effroy » ou « esfroi » signifie « donner l'alarme » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 462).

⁴⁵⁶ Montrésor est une ville implantée au bord de l'Indrois, à 16 kilomètres à l'est de Loches.

⁴⁵⁷ Il semble que le scribe ait inscrit « pas » au lieu de « bas ».

⁴⁵⁸ Ce terme peut désigner un berceau de treillage ou alors un tuyau, une canalisation selon Frédéric Godefroy (Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 742). Je penche plutôt pour la première possibilité mais la seconde ne peut être totalement écartée puisque la « tonelle » est située au-dessus de la fauconnerie et pourrait correspondre à une gouttière.

⁴⁵⁹ « Raounier » ou « raonnier » signifie « rendre uni de nouveau » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1889, t. 6, p. 593). Le scribe inverse régulièrement le « o » et le « a » dans la suite du compte.

Ce a Jehan Rogier pour sa charrete a 2 chevaux 1 jour, *compaignons* pour 18 d.....8 s.

Ce pour 2 bois de fer achatéz pour faire broches a canons, *compaignons* pour 18 d.....5 s.

Ce pour 2 livres de fillet dougé⁴⁶² et une livre de cire vert pour saistes empener, *compaignons* pour 18 d.....6 s.

Ce a Saucart pour l'achat de 2 bois de fer a faire courroilz⁴⁶³ de la porte peinte et 1 lien a lier le barreau et pour la facon du tout 15 s. *compaignons* 18 d.....[somme grattée]⁴⁶⁴

Somme 15 £ 9 1 s. 4 5 d. *compaignons* pour 18 d.⁴⁶⁵

Ce la semaine en laquelle la saint Hyllaire, a Dubeau et a son *compaignon* sur ses journées de faire artillerie, *compaignons* 18 d.....30 s.

Ce pour 27 journées de charpentiers qui taillerent la lanterne⁴⁶⁶ dessus la tour et fierent (sic) manioeres et rateaux⁴⁶⁷ chies⁴⁶⁸ Huberdeau⁴⁶⁹, 2 s. 6 d. par jour vallent poié en *compaignons* pour 18 d. la piece.....67 s. 6 d.

Ce a Jehan Lemaire 6 jours en ladict euvre, 4 s. par jour vallent en *compaignons* pour 18 d. vallent.....24 s.

⁴⁶⁰ Ce type de clou, utilisé pour la charpenterie, se retrouve dans les rôles de compte du château d'Amboise de l'année 1495-1496 (Lucie Gaugain, *Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (1421-1525)*, t. 1, Texte, thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction d'Alain Salamagne, université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, 2011, p. 131-132). Son orthographe la plus courante est « palastreret ». Elle se rapproche de celle du clou dit « palastre », employé en cordonnerie pour la confection des souliers (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 704).

⁴⁶¹ Signifie fixer, clouer (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 330).

⁴⁶² « Dougé », « dogé » et « dogié » sont des adjectifs synonymes de « delgié » signifiant fin, mine, délicat de sorte que la « douge qualifie une sorte de toile fine » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 482 et 760).

⁴⁶³ Il s'agit d'une des orthographes de « coroil » qui désigne une barre de porte coulissante ou un verrou (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 308).

⁴⁶⁴ Grâce au total de l'article, il est possible de restituer une somme de 15 s.

⁴⁶⁵ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 100 £ 14 s. 5 d. ».

⁴⁶⁶ Edmond Gautier assimile la lanterne à une échauguette (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 56) mais il semble plutôt qu'il s'agissait d'un lanternon puisqu'elle accueillait une statue (cf. *supra*).

⁴⁶⁷ « Rateau » ou « rastel » désigne la herse d'une porte ou un râtelier (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1889, t. 6, p. 613). La seconde définition est probablement celle à retenir puisque l'on trouve des rateliers près des mangeoires.

⁴⁶⁸ Signifie probablement « chez » ou « face » comme le terme « chiere » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 123).

⁴⁶⁹ Il s'agit d'un habitant de Loches dont le nom se retrouve dans le chapitre des charrois.

Ce pour journées de 24 charpentiers a appariller espent pour les guerites, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....60 s. ~~57~~s. 6 d.

Ce a Caby pour la sereure a servir la despense et claveures, gons, hardinelles et une claveure garnie en huys de la chambre monseigneur le cappitaine et les coublez, compaignons pour 18 d. la pièce.....65 s.

Ce audit Caby pour la sereure ~~du bas~~ de la trape du bas cellier, la clef, la claveure, le courroil, gonz, hardinelles et une claveure garnie en huis d'autres et pour la sereure en huis du grenier a lavaie[?] toute garnie, compaignons 18 d.....70 s.

Ce audit Caby pour 3 claveures garnies en la chambre du pont de la tour et pour autres 2 claveures en pont de la tour et pour les grappes⁴⁷⁰, en compaignons pour 18 d.....110 s.

Ce audit Caby pour 3 claveures garnies en la barriere du guet, pont du chastel et de l'usset, clees et autres garnissons⁴⁷¹ et audit Caby pour 2 coblez en la barriere du pont de la tour, 10 s. compaignons pour 18 d.....10 s.....40 s.

Ce a Martin, gueite de la tour, pour uns soliers pour lui par le commandement de mes seigneurs, compaignons 18 d.....7 s.

Ce a Jehannot le Picart pour fer achaté a faire 3 bandes pour le tombereau Gillet Le Maye et pour les clos a les cloer.....9 s.

Ce a Thomas Beri pour une bande de lui achatee pour ledit tombereau, en compaignons pour 18 d.....4 s.

Ce a Thibaut Maciot pour sa charrete a 3 chevaux, 7 jours, en compaignons pour 18 d.....13 s.

Somme ~~25 £ 13 s. 6 d. 24 £ 18 s. 6 d.~~ 25 £ 1 s.⁴⁷²

Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Vincent ensuignant, a Petit Thomas pour 700 et demi de clo simple palatreret.....27 s.

⁴⁷⁰ Désigne un grappin, un crochet.

⁴⁷¹ Il faut entendre ici « garniture ».

⁴⁷² Le scribe s'y est pris à plusieurs fois pour inscrire la bonne somme. Outre les deux sommes barrées, plusieurs ont été grattées à la surface du parchemin.

Ce a Jehan Lemaire pour 6 jours en la lanterne et a clorre les greniers de la tour, 4 s. par jour vallent.....24 s.

Ce pour journées de 25 charpentiers a besoigner ou ledit Jehan Lemaire, partie d'iceulz en ladicte evrez, les autres apariller les guerites et en la charpenterie du portail de la tour et en la tasche de clorre les greniers que Gautier Saulain avoit presque il n'avoit pas achevee ou il ot (sic) journées de 10 charpentiers que il doit poiéz a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....62 s. 6 d.

Ce pour journées de 6 charpentiers a roaunier espent, 2 s. 6 d. par jour vallent.....15 s.

Ce pour journées de 9 charpentiers apareiller guerites a Saint Ours, 2 s. 6 d. par jour.....22 s. 6 d.

Ce pour journées de 8 autres charpentiers a roaunier espent, chacun 2 s. 6 d. vallent.....20 s.

Ce au gueit, celle sepmaine, en pain et en vin qui porterent la hoste.....22 s. 6 d.

Ce au vallet Jehan Le Rouet qui fut ou bois ou les charretes 6 jours.....7 s. 6 d.

Ce a Beri pour 2000 de clo a late pour la tour.....25 s.

Ce a Jehan Rogier pour 600 de clo palatreret fort pour la lanterne, pour guerites et les greniers de la tour.....15 s.

Somme 13 £ 6 s. en compaignons pour 18 d.⁴⁷³

Ce la sepmaine en laquelle fut la Chandelour, a Beri pour 2000 de clo a late fort, compaignons pour 18 d. la piece.....28 s.

Ce a Guillaume Hairo pour clayes a chaufauder⁴⁷⁴, compaignons pour 18 d.....60 s.

Ce a Jehan Chaumaz pour demi 1000 de clo palatreret pour hordeis.....20 s.

Ce audit Chaumaz pour 7000 de clo chetineau⁴⁷⁵ fort pour guerites.....20 s.

⁴⁷³ Une autre somme était probablement inscrite à côté mais elle fut ensuite grattée.

⁴⁷⁴ Il faut entendre ici « échafauder ».

⁴⁷⁵ Il semble exclusivement employé par les couvreurs.

Ce pour chanvre achatee et faire filler pour les cordes aux arbelestes.....	5 s.
Ce a Perrot de May pour 200 d'espent doler.....	5 s.
Ce a Gillet Dugenest pour 3 jours es barbescannes a Saint Ours et ailleurs, 2 s. 6 d. par jour valent.....	7 s. 6 d.
Ce a Colin Pelart pour 2 jours en ladicte euvre.....	4 s.
Ce a Vincent Rognart pour 3 jours en ladicte euvre.....	10 s.
Ce a Jehan Delatouche pour 3 jours et demi en ladicte euvre.....	8 s. 9 d.
Ce a Jehan Maillart pour 5 jours en ladicte euvre.....	12 s. 6 d.
Ce a Jehan du Molin pour 3 jours en ladicte euvre.....	6 s.
Ce a Jehan Debray pour 3 jours et demi en ladicte euvre.....	8 s. 9 d.
Ce a Raoullet Belondier pour 3 jours en ladicte euvre.....	8 s.
Ce a Rolin Bonnet pour 5 jours en ladicte euvre.....	12 s. 6 d.
Ce a Pasquier Guichart 5 jours en ladicte euvre.....	10 s.
Ce a Jehan Dubruil pour 4 jours en ladicte euvre.....	10 s.
Ce a Perrot Moreau pour 2 jours en ladicte euvre.....	5 s.
Ce a P. [trou dans le parchemin] son vallet pour 2 jours en ladicte heuvre.....	3 s. ⁴⁷⁶
Ce a Perrot Chemiau pour 3 jours et demi en ladicte euvre.....	8 s. 9 d.
Ce a Robin Rouselin pour 2 jours en ladicte euvre.....	5 s.
Ce a Gillet Bellin pour 2 jours en ladicte euvre.....	4 s.
Ce a Macé Fouloifie pour 2 jours en ladicte euvre.....	5 s.
Ce a Perrot Millet pour 2 jours en ladicte euvre.....	5 s.
Ce a Regnaut Bordoio pour 3 jours et demi en ladicte euvre.....	8 s. 9 d.

⁴⁷⁶ Phrase corrigée après grattage.

Ce a Richart Garmeu pour 2 jours en ladicte heuvre.....	5 s.
Ce a Thomas Halle pour 3 jours et <i>demi</i> en ladicte heuvre.....	8 s. 9 d.
Ce a Laurent Couselin pour 5 jours en ladicte euvre.....	10 s.
Ce a son frere pour 3 jours en ladicte heuvre.....	4 s. 6 d.
Ce a Perrot Marteau pour 5 jours en ladicte heuvre.....	10 s.
Ce a Colin Dubois pour 2 jours en ladicte heuvre.....	5 s.
Ce a Jehan de Lille pour 3 jours en ladicte heuvre.....	3 s.
Ce a Guillaume Jussay pour 3 jours et <i>demi</i> en ladicte heuvre.....	8 s. 9 d.
Ce a son filz pour 3 jours et <i>demi</i> en ladicte heuvre.....	7 s.
Ce a son petit filz pour 3 jours et <i>demi</i> en ladicte heuvre.....	5 s. 3 d.
Ce a Laurent Dugué pour 3 jours en ladicte heuvre.....	6 s.
Ce a Bertellon Mauqueur pour 3 jours en ladicte heuvre.....	6 s.
Ce a Jehan Lemaire pour 5 jours en ladicte heuvre, 4 s. par jour vallent.....	20 s.
Ce a son vallet pour 5 jours en ladicte heuvre, 2 s. 6 d. par jour vallent.....	12 s. 6 d.
Ce au vallet Jehannot Le Rouet pour 5 jours es boys ou les charretes.....	6 s. 3 d.
Ce a Jehan de Lalande pour 2 jours en ladicte heuvre.....	4 s.
Ce a Geffroy Bivrain pour 7 jours en ladicte heuvre.....	2 s.
Ce a Moricon Charpentier pour 2 jours en ladicte heuvre.....	4 s.
Ce a Estienne le Mignain pour 2 jours en ladicte heuvre.....	4 s.
Ce a Perrotin Charpentier pour 4 jours pour apareiller les arbelestes et pour faire chaucepiéz, a 3 s. par jour vallent.....	12 s.
Ce a Perrot Rabier pour 2 jours a massonner une poterne et fenestres sur les fosséz chies la dame de Clervaux, 2 s. 6 d. par jour vallent.....	5 s.

Ce a son vallet en ladicte heuvre 2 jours, 2 s. par jour vallent.....	4 s.
Ce a Perrot Gillebert en ladicte heuvre 4 jours, 2 s. 6 d. par jour vallent.....	10 s.
Ce aux Melletiers ⁴⁷⁷ pour 6 jours a massonner huis et fenestres chies Potier sur les fosséz, 2 s. 6 d. par jour vallent.....	15 s.
Ce aux charpentiers qui monstrent le saint en la lanterne et mistrent l'eschalle ⁴⁷⁸ et abatirent mesons le jour de la Chandeleur pour un boire (?) de matin.....	10 s.
Ce en pain et en vin pour les gens du gueit qui porterent celle sepmaine huis et fenestres et merreain ⁴⁷⁹ a faire barbecannes.....	27 s. 6 d.
Ce a Jehan Rogier pour 7 quarteron ⁴⁸⁰ de clo palastreret fort pour guerites.....	21 d.
Ce a Thomas Beri pour 7000 et demi 1000 de clo palastreret simple.....	22 s.
Ce en parchemin pour faire coissions ⁴⁸¹ a abatre forteresses et a aller par les paroisses sur les collectes du gabellage.....	6 s.
Somme 26 £t. 4 s. 9 d. poiéz en compaignons pour 18 d. la piece	

Ce le sepmaine d'après la Chandelour ensuignant

Ce a Bertelot Huet de Genillé pour pain achaté de lui pour les ovriers qui furent besoignés es fosséz davent Saint Ours, poié en compaignons pour 18 d. la piece.....	8 s.
Ce a Petit Thomas pour une cheville de fer a tombereau et pour les sees ⁴⁸² et les hudes et pour 2 chanceures ⁴⁸³ de happes aux 2 tombereaux.....	25 s.

⁴⁷⁷ Le melletier est un marchand de melles c'est-à-dire de poissons de Seine et est souvent rencontré comme nom de personne (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 224). Jehan Melletier est mentionné plus haut dans le compte.

⁴⁷⁸ Signifie escalier (Voir « eschiele » dans Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 388).

⁴⁷⁹ Une des orthographes de « mairien » qui désigne du « bois à bâtir, [du] bois de charpente propre à toutes sortes de constructions et d'usages » comme ici une barbacane (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, t. 5, 1888, p. 88).

⁴⁸⁰ Synonyme de quart.

⁴⁸¹ Aucune définition de ce terme n'a pu être retrouvée dans les dictionnaires de langue ancienne. Toutefois, au vu du contexte, il pourrait se rapprocher du verbe « coissier » qui signifie blesser ou du nom « choison » qui désigne une accusation, une inculpation (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 177 et 127).

⁴⁸² Est synonyme de « sié » et signifie siège, trône (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 417).

⁴⁸³ Mesure recensée par Frédéric Godefroy sans qu'il ait pu évaluer sa grandeur (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 92).

Ce a Caillau pour 200 de clo palastreret pour les <i>barbecannes</i>	20 s. 10 s.
Ce pour 18 <i>charpentiers</i> es hordeis de très la meson au <i>prieur</i> de Loches, a <i>chacun</i> 2 s. 6 d. par jour <i>vallent</i>	45 s.
Ce a Jehan Delatouche pour 6 <i>journees</i> , item a Rolin Bonnet pour 3 <i>journees</i> , item a Couselin pour 6 <i>journees</i> , item a Richart Lenormant pour 3 <i>journees</i> , item a Regnaut Darretins pour 6 <i>journees</i> , item a Jehan Debray pour 3 <i>journees</i> , item a Colin Charpentier ⁴⁸⁴ pour 3 <i>journees</i> , item a Jehan Arnoulz pour 3 <i>journees</i> , item a Colin Dubois pour 3 <i>journees</i> , item a Perrot Marteau pour 3 <i>journees</i> , item a Martin Charpentier pour 3 <i>journees</i> , item a Vincent Regnaut pour 6 <i>journees</i> , item au vallet Jehan Lemaire pour 6 <i>journees</i> , item a Jamin Maillart pour 6 <i>journees</i> , item a Regnaut le Charpentier pour 6 <i>journees</i> , lesquelz ont besoigné ceste sepmaine par le chasteau, les uns a faire <i>barbecannes</i> et <i>appareiller</i> <i>guerites</i> , les autres a rouanier <i>espent</i> et tailler <i>charpenterie</i> pour <i>barbecannes</i> tant a Saint Ours comme ou haut chasteau, a <i>chacun</i> 2 s. 6 d. par jour <i>vallent</i>	8 ft. 2 s. 6 d.
Ce au vallet Perrot de May pour faire 2 jours <i>haucepiéz</i> ⁴⁸⁵	4 s.
Ce a Perrotin Charpentier pour 3 jours a faire <i>canons</i> et <i>achevéz</i> <i>haucepiéz</i>	9 s.
Ce au vallet Jehan Le Rouet pour 6 jours es bois ou les <i>charretes</i> ... 700	7 s. 6 d.
Ce a Paluau pour 6 jours a besoigner en la garde Regnaut Le Maye et en la garde Geffroi Raier, paier 4 s. par jour <i>vallent</i>	24 s.
Ce pour 56 <i>journees</i> de <i>charpentiers</i> et de <i>massons</i> qui ont besoigné ceste sepmaine en la garde a l' <i>arceprestre</i> de Sainte Maure, a <i>chacun</i> 2 s. 6 d. par jour <i>vallent</i>	7 ft.
Ce a Guillaume Hairo pour <i>fassons</i> et <i>amenage</i> de <i>claires</i>	50 s.
Ce a Perrot Moreau pour <i>apareiller</i> <i>guerites</i> en la <i>boucherie</i> ⁴⁸⁶ 3 jours.....	10 s.

⁴⁸⁴ La résolution de cette abréviation reste incertaine.

⁴⁸⁵ Désigne ici non pas un *marche pied* mais un « instrument pour tendre avec le pied les grosses *arbalètes* » (Voir « *haussepié* » dans Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 439).

⁴⁸⁶ Edmond Gautier localise la *boucherie* dans l'enceinte du donjon (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 59) ce qui n'est nullement assuré. La *boucherie* de la ville est par ailleurs localisée près de la porte *Quintefol* et de l'*Indre* jusqu'au bord duquel s'étend la *palissade* fortifiée (ADIL, G 301). Karine Lesueur propose quant à elle de placer une *boucherie* sur la place du marché (Karine Lesueur, *op. cit.*, 1997, p. 21-22)

Ce a Paquier de Tauxigné pour 6 jours a besoigné ou Jehan Lemaire en la <i>barbecanne</i> Geffroi Rayer, par <i>chacun</i> jour 2 s. 6 d. <i>vallent</i>	15 s.
Ce audit Jehan Lemaire pour 6 jours en ladicte <i>heuvre</i> , 4 solz <i>par</i> jours <i>vallent</i>	24 s.
Ce a Halle pour 4 jours en ladicte <i>heuvre</i> , 2 s. 6 d. <i>par</i> jour <i>vallent</i>	10 s.
Ce a Perrot Gillebert pour 4 jours de <i>massonnerie</i> en la garde Gillet Le Maye, 2 s. 6 d. <i>par</i> jour <i>vallent</i>	10 s.
Ce a Jehan Gillebert pour 4 jours en ladicte <i>heuvre</i>	10 s.
Ce a Rabier pour 3 jours a <i>massonner</i> chies la dame de Clervaux.....	10 s.
Ce a son vallet en ladicte <i>heuvre</i> 4 jours.....	6 s.
Ce a Perrot Gillebert en ladicte <i>heuvre</i> 2 jours.....	5 s.
Ce aux <i>Melletiers</i> et a 7 autre <i>macon</i> pour 18 <i>journees</i> a <i>besoigner</i> en tonelles a Saint Ours, a <i>chacun</i> 2 s. 6 d. <i>par</i> jour <i>vallent</i>	45 s.
Ce a un vallet pour les <i>servir</i> 3 jours, 18 d. <i>par</i> jour <i>vallent</i>	4 s. 6 d.
Ce a Dubeau et a son <i>compaignon</i> sur leur <i>journee</i> d'artillerie.....	30 s.
Ce a Jehan Delatouche pour 3000 de <i>cheville</i> mise en portau <i>dessus</i> le pont.....	3 s.
Ce pour 10 <i>charretes</i> a beufx qui <i>amenerent</i> clayes celle <i>sepmaine</i> , pour <i>chacune</i> <i>charrete</i> 5 s. <i>vallent</i>	50 s.

Somme ~~36 £. 4 s. 6 d.~~ 35 £ 17 s. 6 d. en *compaignons* pour 18 d. la *piece*

Ce la *sepmaine* d'après les *octimes* de la *Chandeleur* *enssuignant*

Ce a Estienne Gillant sur ses <i>journees</i> de <i>faire</i> artillerie, en <i>compaignons</i> pour 18 d.....	10 s.
Ce a Amourri Chesneplain pour <i>abatre</i> boys en la <i>forest</i>	6 s.

Ce a Guillet le Joieux pour 3 journées, item a Gillet Dugenes pour 4 jours, a Jehan du Molin pour 2 jours et a Moricon Charpentier pour 2 jours a besoigner en la garde de l'arcepreste de Sainte Maure, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....25 s.

Ce a Perrotin Charpentier pour 2 jours, a Robin Rousselin pour 2 jours, a Gillet Bellin pour 2 jours, a Jehan Amart pour 7 jour a besoigner en la barbecanne au prieur de Loches, a chacun 2 s. 6 d. par jour vallent.....17 s. 6 d.

Ce pour journées de 5 hommes a servir les macons, 15 d. par jour vallent.....6 s. 3 d.

Ce item pour 1 homme qui fut 4 jours a St Ours a servir les macons qui appareillerent les creneaux.....5 s.

Ce item a Guillaume Hairo pour fassons de claies a faire les alees sur les creneaux et sur l'amenage desdictes clayes en charretes a beufx.....40 s.

Ce item au vallet Jehan le Rouet pour 6 jours aller es bois ou les charretes.....7 s. 6 d.

Somme 7 £t.19 solz 9 d. en compaignons pour 18 d. la piece⁴⁸⁷

Ce la semaine en laquelle fut la Chaire Saint Pere ensignant

Ce a Guillaume de Saintonge pour besoigner es allees de la garde Gillet Le Maye 3 jours, pour chacun jour 2 s. 6 d. vallent.....7 s. 6 d.

Ce a Perrot de May pour besoigner 4 jours en la garde Geffroi Rahier, pour chacun jour 2 s. 6 d. vallent.....10 s.

Ce au vallet Jehan Le Rouet pour 6 jours aller es boys ou les charretes.....7 s. 6 d.

Ce pour pain baillé aux ovriers qui ont besoigné en tranchee que l'on fait davent les murs de St Ours ceste sepmaine et de deux autres sepmaines precedentes.....62 s.

Ce pour l'achat de la banniere qui est en la lanterne de la tour.....12 d.

Ce a la fame Jehannot Amiot pour pain baillé aux ovriers qui ont fait les fosséz a Saint Ours ailleurs que en la tranchee.....3 s. 4 d.

⁴⁸⁷ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 108 £ 9 s ».

Somme 4 £t. 17 11 s. 4 d. *compaignons* pour 18 d. la piece

Ce la sepmaine après _____ la Chaire Saint *Pere* enssuignant

Ce pour 3000 et *demi* de clo de Simon de Maupas pour later en la tour, 17 s. 6 d. *chacun* millier *vallent*.....61 s. 4 d.

Ce a *Pierre* Gillebert pour 6 jours a massonner en la garde *Jehan* Duteilloul, *compaignons* pour 18 d.....15 s.

Ce a Guillaume de la Bouloye et a *Philippom* Guillaume pour 20 *journees* de ceste sepmaine et de l'autre *precedente* a ovrer de massonnerie es murs a Saint Ours.....40 s.

Ce a *Jehan* Rabier pour 1 jour en la garde *Jehan* Gautier faire une fenestre arbelestre.....2 s. 6 d.

Ce a *Thomas* Ovrart, a Guillaume le Bourgueignon et a *Perrotin* Charpentier qui ont achevé les haucepiéz et fait 1 huis en la salle Saint Sallebeuf et pour appareillir la roue du puiz et besoigner en la huiche a mectre le poisson de monseigneur le cappitaine 6 jours *vallent*.....15 s.

Ce item pour 18 *journees* de charpentiers a besoigner en la barriere davent le pillori, a *chacun* 2 s. 6 d. *par* jour *vallent*.....45 s.

Ce item au vallet *Jehan* Le Rouet pour 6 jours es bois ou les charretes.....7 s. 6 d.

Ce item a *Chemale* pour la fasson d'unes roues en *tombereau* et pour faire ledit *tonbereau* tout neuf et pour appareiller un autre *tonbereau*.....35 s.

Ce item pour vin *pris* en tauxe⁴⁸⁸ pour les ovriers qui ont besoigné en la tranchee davent Saint Ours *prés* de la *barbecane* de *baugdis*[?]......35 s.

Ce a la *Chaumace* pour pain donné aux diz ovriers.....28 s.

Ce au vallet *Petit* *Thomas* pour l'achat de 7 millier de clo dont *demi* millier fut rendu a *Jehan* *Serin* qui l'avoit *presté* et l'autre converti en la tour.....14 s.

⁴⁸⁸ Transcription incertaine pour ce terme.

Ce item pour 4 bois de fer achatéz pour les chesnes et aigneaux⁴⁸⁹ de la huiche au poisson.....11 s.

Ce item pour 2000 et *demi* de clo a late fort ranforcé pour la tour.....43 s. 9 d.

Somme 18 £t. 17 9 s. 11 d. en *compaignons* pour 18

Ce la sepmaine en laquelle fut Karesme *prenant enssuignant*

Ce pour oint achaté pour oindre la barriere du pillori, en *compaignons* pour 18 d.....8 d.

Ce a Perrot Gillebert pour 6 jours de massonnerie en la garde Jehan Deteilloul, 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....15 s.

Ce a Martin de Saint Pere en ladicte heuvre 2 jours.....4 s.

Ce pour 7 homme pour les *servir* 2 jours.....3 s.

Ce a Jehan Lemaire pour ouvrer en la cuy sine de la tour 4 jours.....16 s.

Ce a Perrot Marteau pour 5 jours, a Jehan Amart pour 4 jours, au vallet Jehan Lemaire pour 4 jours, a Jehan du Molin pour 4 jours, a Richart Lenormant pour 2 jours pour ovrer de charpenterie en la barriere davent la meson aux freres meneurs et en la huiche au poisson, a *chacun* 2 s. 6 d. *par jour vallent*.....72 s. 6 d.

Ce a Laurent Couselin pour 7 jour, a Perrotin le Charpentier pour 7 autre iour a besoigner en la tonelle de la garde Geffroi Rahier.....6 s.

Ce au vallet Jehan Le Rouet pour 6 jours es bois ou les charretes.....7 s. 6 d.

Ce a Aliot le Couvreur pour doler 2000 de late.....4 s.

Ce a Perrotin Charpentier pour besoigner 2 jours en la huiche au poisson.....5 s.

Ce pour 48 *journees* de homme du Roi qui ont ovre es doves des fosséz, depuis la Chaire Saint Pere jusques au jour d'uy, a *chacun* 3 d. pour jours vallent.....14 s. 6 d.

Somme 7 £t. 7 s. 2 d. en *compaignons* pour 18 d.

⁴⁸⁹ Probablement pour anneau ; à moins qu'il faille lire « aigueau », terme qui serait construit à partir d'« aigue » qui signifie eau (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 186-188).

Ce la sepmaine d'après Invocavit me enssuignant

Ce baillé aux hoteurs pour 10 hotes achatees d'eulx, en <i>compaignons</i> pour 18 d.....	10 s.
Ce aux dessusdiz pour appareiller le veilles hotes.....	12 s. 12 d.
Ce a ceulx qui bouterent le feu a Verniul du <i>commandement</i> de chapitre.....	4 escuz
de <i>Philippe</i> que ge avoie receuz de Rupin pour monseigneur de Cormery	
Ce pour 2000 de clo chetineau pour les covreurs de la tour achatéz de Estienne Percheron vallent.....	28 s.
Ce a Jehan Lemaire pour 6 jours ovrer en la cuisine de la tour.....	24 s.
Ce a Cabi pour faire 6 coublez en la huiche au poisson, 4 couroiz et 2 claveures garnies de clees et pour la barriere du pillori, 2 gonz, 2 vertevelles et une claveure et 7 couroil et une grant chesne de fer pour le pont du pillori, pour le tout 75 s. dont May poié.....	35 s.
Ce au paveurs pour adouber ⁴⁹⁰ le pavé soubz la grant porte du chateau.....	12 d.
Ce a Jehan Hernois pour abatre cormiers ⁴⁹¹ une jornee pour les alechons ⁴⁹² du molin du chastel de Loches.....	2 s.

Somme 101 s. et 4 escuz de *Philippe compaignons* pour 18 d.

Ce la sepmaine après Reminiscere enssuignant

Ce a Symon de Maupas pour 2000 de clo a late fait pour la tour.....	35 s.
Ce audit Simon pour 2000 de clo fort chetineau pour covrir la tour.....	28 s.
Ce pour l'achat d'une livre d'acier pour acerer la marteau du molin affin de le faire mouldre ⁴⁹³	5 s.
Ce a Martin, guete de la tour, du <i>commandement</i> de monseigneur de Chartreuse.....	20 s.

⁴⁹⁰ Signifie ici réparer, mettre en état (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 110).

⁴⁹¹ Le cormier est un sorbier, un arbre de la famille des rosacées.

⁴⁹² Les « alichons » sont les planches de bois sur lesquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue du moulin (Voir Émile Littré, *op. cit.*, 1873, t. 1, p. 106).

⁴⁹³ Edmond Gautier évoque la mise au jour de « meules hors de service, ayant en moyenne un mètre de diamètre (...) trouvées dans les fouilles » du donjon (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 59).

Ce pour deppenz de pain et de vin celle sepmaine que Jehan Duteilloul, Sarin, Lesoubailier, Viau, Jehan de Villiers, Lambert et moy qui feismes (sic) taillee sur les nobles qui n'estoient point gabeléz et furent bailléz a Jehan de Villiers pour lever les deniers pour noz despens.....15 s.

Ce baillé a Germain pour la fasson de 2000 et demi de late.....50 s.

Somme 7 £t. 13 s. compaignons pour 18 d.

Ce la sepmaine d'après occli mei ensuignant

Ce au vallet Jehan Le Rouet pour 2 jours es boys ou les charretes.....2 s. 6 d.

Ce a Jehan Rogier pour 1 boy de fer pour faire les chevilles des biez⁴⁹⁴ du molin...2 s. 6 d.

Somme 5 s.

Ce la sepmaine d'après Quasimodo l'an LIX, compaignons pour 15 d.

Ce a Michau Dufour pour faire clorre l'usset de la porte jouste la meson Perrot Gautier.....2 s.

Ce au Marchau Derraz par la main du prevost des marchaux auquel ge baille pour bailler audit marechal sur la somme de 6 escuz qui lui furent prins pour ardoir⁴⁹⁵ la ville de Liguil.....2 escuz

Somme 2 s. 2 escuz de Jehan compaignons pour 15 d.⁴⁹⁶

Somme toute depuis la somme toute faite sur tasches 300 £ 17 s. 7 d. 7 escuz

⁴⁹⁴ « Bies », fréquemment associé au moulin, désigne selon Frédéric Godefroy un fossé (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 324). Il semble qu'il s'agisse d'un autre élément du moulin puisqu'il est renforcé par des chevilles métalliques.

⁴⁹⁵ Signifie mettre le feu, incendier (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 384).

⁴⁹⁶ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux articles suivant le total précédent : « Somme 43 £ 9 s. 5 d. ».

Autres mises sur charroiz

Ce ce sont les charretes qui ont esté es boys et ailleurs pour les euvres du chastel et, par l'ordrenance de chapistre, est dit et ordrené que *chacune* charrete de la chastellenie fera 2 jours en ladicte besoigne tan *seulement* par ainssi que charrete a 3 chevaux a 3 (sic), a 9 s. *par* jour, et charrete a 2 chevaux, 6 s., et ne *seront* plus pour forcéz d'i aler si n'est en les poient aussi bon *feur*⁴⁹⁷ comme il *pourait* gagner ailleurs. *Premierement* furent les charretes qui *s'enssuivent* en ladicte heuvre la semaine en laquelle fut la Tossaint l'an III^C LVIII

Ce a 5 charretes qui furent <i>chacune</i> 1 tour au boys.....	7 s. 6 d.
Ce a Jehan Lefevre de Chemillé pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.
Ce a Guillemain de Navarre pour sa charete a 3 chevaux.....	6 s.
Ce a <i>Philippom</i> Baudoin pour sa charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a Jehan Pignart de Courcay pour sa charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a <i>Perrot</i> Vallee pour sa charrete a 2 chevaux.....	9 s.
Ce a Naau Metaier pour sa charrete a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>Guillaume</i> des Appeneiz pour charrete a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>Regnaut</i> Martin pour charrete a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>Estienne</i> Placoys pour charrete a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>André</i> Chauchemiche pour charroi a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>Estienne</i> Rochereoul pour charrete a 2 chevaux.....	3 s.
Ce a <i>Estienne</i> Guerniet pour charrete a 3 chevaux.....	3 s.
Ce a Jehan Champion pour charrete a 3 chevaux.....	6 s.
Ce a <i>Pierre</i> Chevreau pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.

⁴⁹⁷ « Feur » ou « fuer » signifie dans ce contexte prix (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1885, t. 4, p. 173).

Ce a Guillaume de Beaulande pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce a Estienne Alose pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce a Pierre Acarie pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce Perret Pelle pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce a Estienne Restif pour charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce a Jehan Gautier de Loches pour charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a Jehan Paunert de Liguil pour charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a Simon Debuissain pour charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a Hary Delarue pour charrete a 3 chevaux.....	9 s.
Ce a Toynneau de Liguil pour charrete a 3 chevaux.....	9 s.

Somme 7 £ 6 s. 6 d. en *compaignons* pour 15 d. la piece

Ce a Jehan Duisgne de la Narene	} pour leurs charretes chacune a 2 chevaux, chacune 2 jours, a chacune 6 s. par jour poiéz en <i>compaignons</i> pour 15 d. valent.....	4 £t. 4 s.
Ce a Jehan Jobert de Genillé		
Ce a Rignart Jouselin de Genillé		
Ce a Jehan Deforges de Chemillé		
Ce a Penin Metaier de Chemillé		
Ce a Perrot Delatroiz de Chemillé		
Ce a Perrot Grellet de Chemillé		
Ce a Jehan Delestane pour sa charrete a 2 chevaux.....	3 s.	
Ce a Jehan Dugué pour sa charrete a 2 chevaux.....	4 s.	
Ce a Jehan Lefevre de Chambort pour charrete a 2 chevaux.....	7 s.	
Ce a Jehan Peureau pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.	

Ce a Huberdeau pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.
Ce a Macé Orri pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.
Ce a Gillet Peureau pour sa charrete a 2 chevaux.....	4 s.
Ce a Michau Ninart pour sa charrete a 2 chevaux.....	7 s.
Ce a la meresse ⁴⁹⁸ de Truys pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.
Ce a Jehan Daviau pour sa charrete a 2 chevaux.....	6 s.
Ce a Nynart du Bois Saint Martin	pour leurs charretes a 2 chevaux, chacune 2 jours, a chacune 3 s. par jour vallent.....38 s.
Ce a Jehan Robin	
Ce a Jehan Sureau	
Ce a Perrot Ugeron	
Ce a Michau Choesiner de Doluz	
Ce a André Pichoneau	
Ce a Jaquet de la Channeliere	du Loroux pour leurs charretes 2 jours, a chacune poié en <i>compaignons</i> pour 15 d. chacune 3 s. par jour vallent.....24 s. [une première somme a été grattée]
Ce a Estienne Renier	
Ce a Thomas Varreneau	
Ce a Guillot de Bordebure	
Ce a Colin Beurlot	
Ce a Jehan Sopigau et a Jehan Pelle de Manthelain pour leur charrete a 2 chevaux, chacune 2 jours, a chacune 4 s. par jour.....	16 s. <i>compaignons</i> pour 15 d.
Ce a Jehan Chaumaz pour sa charrete, 2 jours.....	6 s.
Ce a Gillet Le Maye pour sa charrete, 2 jours.....	4 s.
Ce a Guillaume Viau pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours.....	4 s.

⁴⁹⁸ La « meresse » ou « mairesse » est la femme du maire (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 88).

Ce a Jehan Serin pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours.....	6 s.
Ce a Guillemin Droin pour sa charrete, 2 jours.....	6 s.
Ce a Gillet Le Maye pour sa charrete, 3 jours en boys en la sepmaine ou fut la St Gaciain, 8 s. par jour vallent.....	24 s.
Ce a Guillaume Viau pour sa charrete, 2 jours celle [semaine] vallent.....	16 s.
Ce a Toyneau pour sa charrete, 4 jours celle sepmaine, 10 s. par jour.....	40 s. 40 s.
Ce a Jehan Gautier de Loches pour sa charrete, 3 jours celle sepmaine.....	30 s.
Ce a Thibaut Maciot pour 2 jours sa sepmaine charrete par la premiere ordrenance.....	6 s.

Somme 17 £ 7 s. compaignons pour 15 d.

Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Clement ensuignant, aux personnes qui s'enssuivent poiez en compaignons pour 15 d. (sic : 16 d.) la piece

Ce a Gillet Le Maye pour sa charrete, 2 jours, 8 s. par jour valent.....	16 s.
Ce a Jehan Rogier pour 7 jour sa charrete.....	8 s.
Ce a Huberdeau pour l'amenage de 1000 d'essil et une chartee de trouces.....	14 s.
Ce a Peureau pour sa charrete a 3 chevaux, 3 jours, 10 s. par jour vallent.....	30 s.
Ce a Jehan Rogier pour sa charrete, 1 jour et demi.....	12 s.
Ce a Guillaume Menart pour 2 jours sa charrete a amener trousses.....	24 s.

Somme 104 s. en compaignons pour 16 d. la piece

Ce la semaine en laquelle fut la Saint André ensuignant

Ce a Perrot Demaisne pour sa charrete, en celle sepmaine 3 jours, en compaignons pour 16 d.....	27 s.
Ce a Perrot Clare pour sa charrete a 3 chevaux, 5 jours, 12 s. par jour vallent.....	60 s.

Ce a Jehan Roillart pour sa charrete, 3 jours, 9 s. par jour vallent.....	27 s.
Ce a Regnaut Pannert pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours.....	18 s.
Ce a Regnaut pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours et demi.....	30 s.
Ce a Jehan Peureau pour sa charrete a 2 chevaux, 4 jours vallent.....	36 s.
Ce a Jehan Rogier pour sa charrete a 3 chevaux, 4 jours vallent.....	48 s.
Ce a Thibaut Maciot pour sa charrete a 3 chevaux, chacon pour jour 12 s. vallent.....	36 s. 12 s.

Somme 12 ft. 18 s. en compaignons pour 16 d.⁴⁹⁹

Ce la sepmaine d'avant la Saint Nycholas dudit [an] ensuignant

Ce a Jehan Rogier pour sa charrete a 3 chevaux, 3 jours vallent en compaignons pour 16 d.....	36 s.
Ce audit Rogier pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours.....	28 s.
Ce a Jehan Civant pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours.....	24 s.
Ce audit Civant pour sa charrete a 2 chevaux a amener essil 2 tours es boys.....	18 s.
Ce a Estienne Demaisne pour sa charrete a 2 chevaux, 4 jours.....	36 s.
Ce audit Estienne pour 7 tour sa charrete a amener essil.....	6 s. 9 d.
Ce a Jehan Roillart pour sa charrete a 2 chevaux, 3 jours.....	27 s.
Ce a Guillaume Menart pour l'amenage de 3000 et demi d'essil.....	35 s.
Ce audit Guillaume pour 2 jours sa charrete de la semaine par autre ceste.....	24 s.
Ce a Jamin Dupin pour sa charrete, 2 jours par l'ordrenance de pieca ⁵⁰⁰	6 s.
Ce a Regnaut Panners pour sa charrete 2 chevaux, 2 jours.....	18 s.

⁴⁹⁹ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux premiers articles des *autres mises sur charroiz* : « Somme 42 £ 15 s. 6 d. ».

⁵⁰⁰ Signifie « il y a longtemps » (Voir Jean-Baptiste Lacurne de Sainte-Palaye, *op. cit.*, 1875-1882, t. 8, p. 290).

Ce a Jehan Peureau pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours.....	24 s.
Ce a Perrot Clere pour sa charrete a 3 chevaux, 1 jour.....	12 s.
Ce a Thibaut Maciot pour sa charrete a 3 chevaux, 5 jours.....	40 s.
Ce a Toyneau pour 3 jours sa charrete de pieca qu'il avoit lessé a contre ⁵⁰¹ , par jour vallent.....	30 s.
Ce audit Toineau pour 2 jours de ceste semaine sa charrete.....	24 s.

Somme 20 ft. 4 s. 9 d. *compaignons* pour 16 d.

Ce la sepmaine en laquelle fut la Saint Hyllaire, poié en <i>compaignons</i> pour 18 d. la piece	
Ce a Jehan Rogier pour ses 2 charretes chascune a 2 chevaux, 4 jours de ceste semaine, chacune charrete 9 s. par jour vallent.....	72 s.
Ce a Estienne Demaisne pour sa charrete a 2 chevaux, 3 jours vallent.....	36 s.
Ce a Jehan Gautier l'ainsné ⁵⁰² pour sa charrete a 2 chevaux, demi jour.....	4 s. 6 d.
Ce au Roi Bourelier pour sa charrete a 2 chevaux par l'ordrenance de pieca.....	6 s.
Ce a Regnaut Pammert pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours et demi vallent.....	30 s.
Ce a Colin Cournicain pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours et demi vallent.....	22 s. 6 d.
Ce a Jehan Peureau pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours et demi vallent.....	30 s.
Ce a Adam Jure pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours vallent.....	18 s.
Ce a Guillaume Peureau pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours vallent.....	18 s.
Ce a Estienne Alose pour sa charrete a 3 chevaux, demi jour vallent.....	6 s.
Ce a Jehan Roillart pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours vallent.....	18 s.
Ce a Guillaume Menart pour sa charrete a 3 chevaux, 3 jours vallent.....	36 s.

⁵⁰¹ Signifie « à ce moment » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 271).

⁵⁰² Pour « aîné » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 61).

Somme 14 £t. 17 s. *compaignons* pour 18 d.

Ce la semaine en laquelle fut la Chandelour, poié en *compaignons* pour 18 d. la piece

Ce a Guillaume Estoire pour charrete a 2 chevaux, 2 jours vallent.....18 s.

Ce a Regnaut Alion pour sa charrete a 2 chevaux, demi jour.....4 s. 6 d.

Ce a Guillaume Peureau pour sa charrete a 2 chevaux, 4 jours et demi.....40 s. 6 d.

Ce a Estienne Demaisne pour sa charrete a 2 chevaux, 3 jours et demi vallent.....31 s. 6 d.

Ce a Jehan Luce de Sublènes⁵⁰³ pour sa charrete a 3 chevaux, 1 jour vaut.....12 s.

Ce au Marchau de Siguoigné⁵⁰⁴ pour sa charrete a 3 chevaux, 7 jour.....12 s.

Ce a Adam Jure pour sa charrete a 2 chevaux, 1 jour vallent.....9 s.

Ce a Guillemain Marchant pour sa charrete a 2 chevaux, 1 jour.....9 s.

Ce a Guillaume Charpentier pour sa charrete a 2 chevaux, 7 iour.....9 s.

Ce a Jehan Peureau pour sa charrete a 3 chevaux, 1 iour.....12 s.

Ce audit Peureau pour pour⁵⁰⁵ sa charrete a 2 chevaux, 3 jours.....27 s.

Ce a Thibaut Maciot pour sa charrete de ceste semaine et de l'autre, 8 jours.....102 s.

Ce audit Thibaut pour la vencion⁵⁰⁶ d'un chariot amener boys.....12 s. 6 d.

Ce a Jehan Rogier pour sa charrete a 3 chevaux, 5 jours.....60 s.

Item a Colin Cornicain pour sa charrete a 2 chevaux, 5 jours.....45 s.⁵⁰⁷

Ce audit Rogier pour sa charrete a 2 chevaux, 5 jours vallent.....45 s.

Ce a Jehan Rochois pour sa charrete a 3 chevaux, 7 iour et demi.....18 s.

⁵⁰³ Sublaines se situe à 15 km au nord de Loches.

⁵⁰⁴ Cigogné se situe à 15 km au nord-ouest de Loches, près de Sublaines.

⁵⁰⁵ Redoublé dans le texte.

⁵⁰⁶ Signifie « vente » (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1895, t. 8, p. 166).

⁵⁰⁷ Rajouté entre les lignes.

Ce a Guillaume Rochois pour sa charrete a 3 chevaux, 4 jours vallent.....48 s.

Ce, au begle de Perrucon, pour sa charrete a 2 chevaux, 5 iours et demi.....49 s. 6 d.

Ce a Toyneau pour sa charrete a 3 chevaux, 2 jours vallent.....24 s.

Somme 29 ft. 8 s. 6 d. *compaignons* pour 18 d.

Ce la sepmaine après les octimes de la Chandelour, poié en *compaignons* pour 18 d. la piece

Ce a Jehan Rochois pour 4 jours et demi, sa charrete a 3 chevaux vallent.....54 s.

Ce a la fame feu Jehan de Marnil pour sa charrete a 3 chevaux, 7 iour.....12 s.

Ce a ladicte fame pour 2 jours sa charrete par la premiere ordrenance.....4 s.

Ce a Colin Cournicain pour sa charrete a 2 chevaux, 5 jours vallent.....45 s.

Ce au begle de Perrucon pour sa charrete, 1 iour.....9 s.

Ce a Guillaume Rochois pour sa charrete a 3 chevaux, 5 jours et demi vallent.....66 s.

Somme 9 ft. 10 s. *compaignons* pour 18 d.

Ce la semaine en laquelle fut la Chaire Saint Pere ensuignant, poié en *compaignons* pour 18 d. la piece

Ce a Jehan Roillart pour sa charrete a 2 chevaux, 1 iour et demi vallent.....13 s. 6 d.

Ce la semaine en laquelle fut Karesme prenant enssuignant

Ce au begle de Perrucon pour sa charrete a 2 chevaux, 7 jour.....9 s.

Ce Philippom Baudoin pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours et demi.....25 s.

Ce la semaine en laquelle l'on chanta Invocavit me enssuignant

Ce a Jehan Roillart pour sa charrete a 2 chevaux, 2 jours vallent.....18 s.

Ce a Guillaume Rochois pour 3 jours, sa charrete a 3 chevaux vallent.....36 s.

Ce a Jehan Rochois pour 3 jours, sa charrete a 3 chevaux vallent.....36 s.

Somme 6 ft. 17 s. 6 d. *compaignons* pour 18 d.⁵⁰⁸

Somme toute en charroiz 120 ft. 73 s. 3 d.

Autre mise *faite* em (sic) poiement de clo baillé a faire a Petit Thomas, clostier, lequel a marchandé a noz seigneurs du tablier a faire tout le clo qui conviendra a covrir la *grant* tour du daugon et les tours d'Aubiron⁵⁰⁹ ledit daugon et autres mesons si l'on les fait covrir et a promis a faire bon clo a late fort du patron *que* l'on lui a monsté et que nozdiz seigneurs ont retenu *par devers* eulx et *lui* en ont baillé du patron et doit aussi pour *chacun* millier de clo 15 s. Item a marchandé a faire autre clo appellé clo fort pallastreret pour les guerites et autres besoignes ou l'on le voudra emploier et *lui* a l'on monsté et baillé du patron et aussi en ont retenu nozdiz seigneurs et doit aussi et doit aussi⁵¹⁰ pour *chacun* millier dudit fort clo pallastreret 25 s. *par* marché fait ou lui le lundi après la Touz-sainz l'an mil III^C LVIII

Recepte de clo a late du pris de 15 s. dessusdit ; *premierement* le lundi après la Toussainz *enssuignant*.....14000

Ce le samedi après la Toussainz *enssuignant* l'an dessusdit.....6000

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Saint⁵¹¹ Gaciain dudit Petit Thomas.....9000 et demi

Ce la semaine en laquelle fut Noel *enssuignant*.....12400

⁵⁰⁸ Dans la marge est inscrite la somme des dépenses correspondant aux derniers articles des *autres mises sur charroiz* : « Somme 80 £ 17 s. ~~9~~ 9 d. ».

⁵⁰⁹ Nom donné aux tours à bec sur le front sud du donjon (Edmond Gautier, *op. cit.*, 1881, p. 65).

⁵¹⁰ Redoublé dans le texte.

⁵¹¹ Redoublé dans le texte.

Ce le mardi et me mercredi après la Chandelour ensuignant dudit Petit Thomas.....7000 et demi

Ce le samedi après la Chandelour l'an dessusdit dudit Petit Thomas.....6850

Somme de clo receu du pris de 15 s. le millier, 56250 valent 42 £ 3 s. 9 d.

Recepte de clo fort pallastreret du pris de 25 s. le millier dessusdit, la semaine d'après la Chandelour ensuivant.....5400

Ce la semaine d'après les octimes de la Chandelour dudit Petit Thomas.....6700

Ce la semaine d'après la Chaire Saint Pere ensuivant dudit Petit Thomas.....4000 et demi

Somme dudit clo receu du pris de 25 s. le millier 16600 qui valent 20 £ 15 s.

Poiement fait audit Petit Thomas sur le recepte dudit clo ; *premierement* la semaine après la Toussainz.....100 s. *compaignons* pour 15 d.

Ce la semaine d'après la Saint Martin dudit [an], audit Thomas, en *compaignons* pour 15 d.....8 £

Ce la semaine en laquelle fut la Saint André, audit Petit Thomas, en *compaignons* pour 15 d.....8 £

Ce la semaine en laquelle fut la Saint Nycholas, a Beri, cloteur, son vallet, *compaignons* pour 15 d.....18 s. 9 d.

Ce audit Petit Thomas, celle semaine, en *compaignons* pour 18 d.....7 £

Ce audit Petit Thomas, la semaine d'après la Saint Nycholas ensuignant, en *compaignons* pour 18 d.....12 £

Ce le dimanche Saint Noel ensuignant, audit Petit Thomas, en *compaignons* pour 18 d.....40 s.

Ce la semaine ou fut l'Atiphanie ensuignant, en *compaignons* pour 18 d., audit Thomas.....40 s.

Ce la semaine ou fut la Chandeleur ensuignant, en *compaignons* pour 18 d.....40 s.

Ce la semaine d'après la Chandeleur ensuignant, audit Thomas, en *compaignons* pour 18 d.....40 s.

Ce celle semaine, audit Petit Thomas, *compaignons* pour 18 d.....7 £

Ce la semaine d'après les octimes de la Chandeleur, en *compaignons* pour 18 d.....40 s.

Ce la semaine ou fut la Chaire Saint Pere, audit Petit Thomas, *compaignons* pour 18 d.....60 s.

Ce la semaine d'après la Chaire Saint Pere, en *compaignons* pour 18 d.....40 s.

Somme 62 £ 18 s. 9 d.

Autre mise faite pour la despense que Guillaume et Jehan de Villiers ont faite en allant par la chastellenie en guerre, combien chacun avoit de vin et de blé et l'aporter par escript et contraindre⁵¹² les *collecteurs* des paroisses a empoier le gabellage. Premièrement

Ce sur les *collecteurs* de Tauxigné pour leur dite despense a eulz deduit sur ce que la paroisse puit devoir.....15 s. *compaignons* pour 15 d.

Ce aux *collecteurs* de Cormery pour celle tauxe, *compaignons* pour 15 d,.....21 s. 6 d.

Ce aux *collecteurs* de Genillé pour la dicte tauxe.....20 s.

Ce aux *collecteurs* de Cucay pour ladicte tauxe.....10 s.

Ce aux *collecteurs* du Lorox pour ladicte tauxe.....19 s. 2 d.

Ce aux *collecteurs* de Ferrieres Arcon pour ladicte tauxe.....9 s.

Ce aux *collecteurs* de Luzillé pour ladicte tauxe.....24 s. 3 d.

Ce aux *collecteurs* d'Aubigné pour ladicte tauxe.....7 s.

⁵¹² La résolution de cette abréviation est incertaine.

Ce aux *collecteurs* de Cizain pour ladicte tauxe.....20 s.

Ce aux *collecteurs* du Loige.....21 s. 6 d.

Somme 7 £ 17 s. 5 d. *compaignons* pour 15 d. la piece⁵¹³

[... : article récapitulant la somme des recettes et entièrement barré]

Somme toute des parties de la despense, sanz les gaiges, 886 £t. 5 s. 10 d.

C'est assavoir, en lions pour 15 d., 273 £t. 14 s. 2 d. qui vallent, a 20 lions pour escu, 218 escuz 19 lions et 1 *quart* de lion

Item, en lions pour 16 d., 182 £t. 17 s. 4 d. qui vallent, a 20 lions pour escu, 137 a 3 lions

Item, en en lions pour 18 d., 428 £t. 14 s. 4 d. qui vallent, a 20 lions pour escu, 287 escuz 9 lions demi et 1 d.

Valent les parties dessus au pris dessusdiz 647 escuz 11 lions et 11 d. lion pour 12 d.

Autre mise

Pour les gaiges dudit receveur a lui ordrenéz par le dessusdit capictaine, ou l'assentement de la plus *grant* et saine *partie* des *habitans* dudit chastel de Loches selon les instructions transcriptes au dos de cest (sic) present compte tesmoigne estre vraies et ainssin (sic) avoir esté acordees et baillees audit receveur, *par* le dessusdit capictaine *par plusieurs* gens dignes de foy et desoubz nommez le lundi en *temps* la Trinité l'an mil CCCLXVIII et de leur assoutement passé 35 escuz.

Pour faire et ordrener cest (sic) present compte et estre *par* 2 foiz.....3 escuz

Pour deniers bailléz a honorable homme que Johan de Brion, seneschal de Tours et *commissaire* du Roy nostre s.⁵¹⁴, a ovrir les comptes sur le fait des fortifficacions du pais

⁵¹³ Dans la marge est inscrite la somme des deux articles précédents : « Somme 70 £ 16 s. 2 d. ».

de Touraine pour ses gaiges de 4 jours que il vaqua a oir⁵¹⁵ sest (sic) present compte, pour chascun jour 2 frans valent 8 frans qui valent 10 escuz.

Pour deniers baillés a honorable homme Jamet de Liniere, chanoine de Saint Venant de Tours⁵¹⁶, pour ses gaiges de 4 jours que il vaqua a oir sest (sic) present compte en la compaignie dudit monseigneur le seneschal a ce appellé par lui, pour chascun jour demi franc valent 2 franc qui valent.....2 escuz et demi

Somme 50 escuz et demi

Somme toute des parties de la despense de sest (sic) present compte les parties des monnaies tout avaluees a escuz, 693 escuz, 1 lion et 11 d. lion pour 12 d. et 20 lions pour 1 escu.

Ainssin (sic) demeure que il est deu audit receveur, pour plus mis que receu 45 escuz 14 lions 10 d. de la monnoye dessusdicte, lesquelx le receveur recourera et se paira sur la somme de 120 £ 5 s. 4 d. et escu pour 25 s. deue par plusieurs paroisses ci-dessus nommees baillees en debec[?] par ledit receveur.

Cest (sic) present compte fut rendu a monseigneur Johan de Brion, Seneschal de Tours et commissaire du Roy nostre s., en ceste partie appellé avec nous Jamet de Liniere, chanoine de Saint Venant de Tours et dilecques menasines, avec nous par vertu de nostre commission pour oir ledit compte, veoir⁵¹⁷ et examiner en nostre compaignie et avec de [?] appeler en chastel de Loches de monseigneur en l'ostel de monseigneur Pierre Beaucousin [?] personne et honeste, l'abbé de Beaulieu, l'aceprestre de Sainte More, chanoine de Loches, monseigneur Johan Sopin curé de Saint Ours, chanoine de Loches, monseigneur Hue le Chauve, chantre de Loches, le prieur de Saint Ours, Johan Blondellet notre lieutenant a Loches, Gillet Le Maye, Johan Serin, Regnaut Le Maye, Johan Gautier, Guillaume Viau, Johan de Ru, Guillaume le Maie Joly et Johan du Molin, bourgeois et habitant en dessusdit chastel de Loches pour oir et dire leur advie des parties de sest

⁵¹⁴ Il peut s'agir de l'abréviation de sire » ou de seigneur ».

⁵¹⁵ Signifie écouter (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1888, t. 5, p. 583-584).

⁵¹⁶ Saint-Venant était l'une des paroisses de Tours, située autour de l'actuelle place du 14 juillet.

⁵¹⁷ Pour voir.

present compte lesquelx nous furent foy de nous conseiller a dire ce qui feroit a passer de raison le lundy après le Trenité l'an mil CCCLXVIII.

Tableau des personnes ayant participé au chantier⁵¹⁸

Les différents intervenants sont d'abord classés par occurrence puis par somme reçue et enfin par ordre d'apparition dans le chapitre de mise.

Nom	Métier	Occurence	Nombre de journées ⁵¹⁹	Somme reçue ⁵²⁰	Réalisation(s) Fonction(s)
Jehan/Jehannot Le Rouet	Commissaire charpentier	25	187	47 £ 1 s. et 3 d.	« visiter lesdictes euvres et a y besoigner, bailler les tasches, louer les ovriers et les visier » ; donner les mesures et les patrons ; divers achats ; « la fasson des roues du chariot a amener les grosses pieces de boys » ; « boys abatre et coignoier et pour les arbelestes du daugon apariller » ; transports de bois en charrette
Jehanot Garcie	Charpentier	25 [4 pour	78 [16 pour	13 £ et 16	« ovrer es euvres de

⁵¹⁸ Seuls sont ici répertoriés les personnes ou ouvriers qui ont vendu ou travaillé les matériaux. Sont ainsi écartés les clercs et gardes qui ont réceptionné des commandes, rétribué les salariés ou encore surveillé les travaux.

⁵¹⁹ Certains ouvriers sont payés à la tâche ou au nombre de pièces effectuées (essils, lates, clous) sans que les journées nécessaires à leur réalisation ne soient mentionnées.

⁵²⁰ Il s'agit en réalité du montant minimum reçu par les ouvriers dont les noms ne sont pas toujours mentionnés en face des sommes. Dans le compte, il est par exemple fréquent qu'un salaire soit versé à un ensemble de charpentiers sans que ces derniers soient nommés. En revanche, pour les sommes distribuées à plusieurs personnes clairement identifiées, le total a été réparti à parts égales.

[et son frère et son valet]		son frère et 1 pour son valet]	son frère et 5 pour son valet]	s. [2 £ et 8 s. pour son frère et 10 s. pour son valet]	charpenterie dudit chastel » ; « abatre boys et coignoier en la forest » ; « coignoier trouses » ; « fasson de 2 eschavaux »
Petit Thomas	Cloutier	22		128 £ 12 s. et 9 d.	« 7 cent de cheville de fer a cheviller la harpe du pont de la tour » ; « l'achat de 300 de clo gamiau pour le pont de la tour a clorre les coustéz et les es de la barriere du pont » ; « 3000 et demi de clo palatreret a faire huis et fenestres en la grosse tour et coudre les claveures » ; « une cheville de fer a tombereau et pour les sees et les hudes et pour 2 chanceures de hapes aux 2 tombereaux » ; « faire tout le clo qui conviendra a covrir la grant tour du daugon et les tours d'Aubron ledit daugon et autres mesons si l'on les fait covrir et a promis a faire bon clo a late fort du patron que l'on lui a monstre (...) faire autre clo appellé clo fort pallastreret pour les guerites et autres besoignes ou l'on le voudra

					employer » soit 72850 clous
Jehan Lemaire [et son valet]	Charpentier	15 [et 4 pour son valet]	53 [12 pour son valet]	22 £ 6 s. et 3 d. dont 10 s. qu'il partage avec son valet [et 31 s. 6 d. pour son valet]	« pont leveys (...) et [sa] barriere » ; « entreclorre la chambre du capitaine (...) [et] la tour » ; « plancher en la tonelle dessus la fauconnerie » ; lanterne et grenier ; barbacane et guérites ; « cuisine de la tour » ; « barriere davent la meson aux freres meneurs » et la « huiche au poisson »
Jehan Rogier	Forgeron	13	32,5 de prêt de ses charrettes	5 £ 2 s. 7 d. et 15 £ 17 s. pour le prêt de ses charrettes	« l'achat de 42 boys de fer a faire les chesnes du pont de la tour et pour les bouéz et chevilles et 8 autres boys de fer achatz » ; « 6000 de clo palatreret fort pour la lanterne, pour guerites et les greniers de la tour » ; « 1 boy de fer pour faire les chevilles des biez du molin »
Penin de la Pomeraye	Charpentier	12		18 £ et 10 s. pour 153 toises sciées	Sciage du plancher
Jehan Chaillo ou Chillo	Charpentier	11		29 £ 2 s. et 6 d. pour 260 toises sciées	Sciage du plancher
Pierre de May	Charpentier	11	4	24 £ 11 s. et 4 d. dont	« covrir la grosse tour du daugon et la

				2 £ en pipes de vin.	petite tour dessus la chapelle saint Salle beuf » ; « dolage d'essil » ; « haucepiéz »
Perrotin dit le Limosin	Charpentier	11	25	20 £ 6 s. et 4 d. dont 2 £ en pipes de vin.	« covrir la grosse tour du daugon et la petite tour dessus la chapelle saint Salle beuf » ; « dolage d'essil » ; « apareiller les arbelestes et (...) faire chaucepiéz » ; « faire canons et achevéz haucepiéz » ; barbacane et tonnelle ; « fait 1 huis en la salle Saint Sallebeuf et (...) appareillir la roue du puiz et besoigner en la huiche a mectre le poisson de monseigneur le cappitaine »
Guillemin Coesineau	Bûcheron	9		10 £ 4 s. et 6 d.	Doler lates et « essils »
Saucier, Sauxart, Saussart ou Saucart	Forgeron	8		6 £ et 18 s.	« l'ovrage dudit fer, couvrir [le moulin de la tour] et pour 36 liens de fer, chacun de 2 piéz et demi de lont » ; « la fasson de 2 coublez, 2 guons, 2 hartenelles, une vertevelle et un anneau mis en la despense de la tour » ; « la fasson de 4 liens en la porte du daugon

					pour le bordonau et la chauche et la paille de fer a lever l'engin » ; « 2 coublez en la barriere volant du daujon et pour un coublet au guet pont du chastel » ; « faire 2 chesnez pour la barriere du pont, 2 gons, 2 genevelles pour l'usset de la barriere du pont » ; « l'achat de 2 bois de fer a faire courroilz de la porte peinte et 1 lien a lier le barreau et pour la facon du tout »
Cabi ou Caby	« Fevre »	7		21 £	« faire claveurerie pour le daugon » ; « faire 6 coublez en la huiche au poisson, 4 couroiz et 2 claveures garnies de clees et pour la barriere du pillori, 2 gonz, 2 vertevelles et une claveure et 7 couroil et une grant chesne de fer pour le pont du pillori » ; « la sereure a servir la despense et claveures, gons, hardinelles et une claveure garnie en huys de la chambre monseigneur le cappitaine et les coublez » ; « la sereure (...) de la trape du bas cellier, la clef, la claveure,

					le courroil, gonz, hardinelles et une claveure garnie en huis d'autres et pour la sereure en huis du grenier » ; « 3 claveures garnies en la chambre du pont de la tour et pour autres 2 claveures en pont de la tour et pour les grappes » ; « 3 claveures garnies en la barriere du guet, pont du chastel et de l'usset, clees et autres garnissons »
Estienne Dubeau [et ses compagnons ou ouvriers]	Artilleur	7		6 £ et 6 d.	Collecteur de la gabelle à Bez ; « abatre et cuillir boys a faire artillerie »
Colin Letillier	Charpentier	6		16 £	« paliz au dehors du chastel en doves davant Saint Ours, auprès de la riviere d'Aindre et ailleurs »
Jehan de Labruere	Charpentier	6		8 £ 12 s. et 6 d. pour 89 toises sciées	Sciage du plancher
Thomas Beri	Cloutier [valet de Petit Thomas]	5		4 £ 17 s. et 9 d.	« une bande (...) achatee pour ledit tombereau [de Gillet Le Maye] », façon de clous à late, de clous à late forts et de clou palastreret
Clement Petit Laurent	Bûcheron	4	5	12 £ 18 s. et 8 d.	« fendre essil et late pour couvrir la tour du daugon et autres

					edifices dudit chastel » ; « bois abatre et coignoier »
Aliot le Couvreurs ou le Couvreur	Charpentier	4		2 £ 3 s. et 9 d.	« doler essil » ; « 2000 late »
Perrot ou Pierre Gillebert	Maçon	4	16	2 £	« massonner une poterne et fenestres sur les fosséz chies la dame de Clervaux »
Jehan Delatousche	Charpentier	4	9,5	1 £ 16 s. et 9 d.	« dolage d'essil » ; « barbecannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau » ; « pour 3000 de cheville mise en portau dessus le pont »
Colin Pelart	Charpentier	4	2	1 £ et 14 s.	« dolage d'essil » ; « barbecannes a Saint Ours et ailleurs »
Jehan ou Johan du Molin	Charpentier	4	9	1 £ et 1 s.	« es barbecannes a Saint Ours et ailleurs » ; « pour ovrer de charpenterie en la barriere davent la meson aux freres meneurs et en la huiche au poisson », témoin et conseiller

					du compte
Gauthier Saulain	Charpentier	3		12 écus d'or valant 15 £	« deux planchiers a l'entree de la tour » ; « la charpenterie du portail de la tour (...) clorre les greniers »
Hernoet le Charpentier	Charpentier	3		12 £ 5 s. et 4 d.	« planchoer les haus planchiers de la tour »
Guillaume Hairo	Charpentier	3		7 £ et 10 s.	« clayes a chaufauder » ; « fassons et amenage de claires » ; « fassons de claires a faire les alees sur les creneaux et sur l'amenage desdictes clayes en charretes a beufx »
Simon ou Symon de Maupas	Cloutier	3		6 £ 4 s. et 4 d.	5500 clou « pour later en la tour » et « 2000 clo fort chetineau pour covrir la tour »
Jehanet ou Jehanot le Baucheron	Bûcheron	3		5 £ et 10 s.	Doler lates et « essils »
Jehannot le Picart	Maréchal	3		4 £ et 9 s.	« faire les chesnes du pont de la tour » ; « fer achaté a faire 3 bandes pour le tombereau Gillet Le Maye et pour les clos a les cloer »
Jehan ou Jamin Maillart	Maçon ou charpentier	3	11	3 £ 19 s. et 6 d.	« faire en tasche une barbecanne sur les murs Saint Ours » et ailleurs

Jehan Chaumaz	Cloutier	3	2 de prêt pour sa charrette	2 £ et 6 s. pour le prêt de sa charrette	« 7000 de clo chetineau fort pour guerites ; demi 1000 de clo palatreret pour hordeis »
Paris le Marechal	Maréchal	3		1 £ et 11 s.	« la fasson de 8 guons, 6 ardenelles mis en la chambre de monseigneur le cappitaine en la tour du daugon » ; « 2 couvrillieres, la cheville, la rondelle, la clef a fermer le barreau de la porte de Picoys » ; « la claveure et la chesne a tenir les clés de ladicte porte [Picoys] et la ferreure a tenir ledictes clees »
Perrot Marteau	Charpentier	3	13	1 £ et 10 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau » ; « ovrer de charpenterie en la barriere davent la meson aux freres meneurs et en la huiche au chasteau »
Thomas Halle [et son valet]	Charpentier	3 [et 1 pour son valet]	11,5 [et 4 pour son valet]	1 £ 8 s. et 9 d. [et 10 s. pour son valet]	« abatre boys et coignoier en ladicte forêt » ; « barbescannes a

					Saint Ours et ailleurs »
Laurent Couselin [et son frère]	Charpentier	3 [et 1 pour son frère]	18 [et 3 pour son frère]	1 £ et 3 s. [et 4 s. 6 d. pour son frère]	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbescannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbescannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau » ; tonnelle
Macé Orry ou Orri	Forgeron	3		1 £ 2 s. 6 d. et 6 s. pour le prêt de sa charrette	« 5 boys de fer de l'espinau pour faire les bouéz et chevilles » des loges du pont de la tour ; « l'achat de 4 boys de fer de l'espinau pour faire les torillons du moulin de la tour et le paalier »
Perrot Moreau	Charpentier	3		17 s. et 6 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « apareiller guerites en la boucherie »
Robin Rouselin ou Rousselin	Maçon ou charpentier	3	6	15 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « besoigner en la barbescanne au prieur de Loches »
Gillet Baillepain	Bûcheron	2		12 £ et 8 d.	« fendre essil et late pour couvrir la tour du daugon et autres edifices dudit chastel »

Martin Riviere	Charpentier	2		4 £ pour 32 toises sciées	Sciage du plancher
Regnaut Deretins ou Darretins	Maçon ou charpentier	2	6	3 £ et 5 s.	« faire en tasche une barbecanne sur les murs Saint Ours » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Jehan Harnoulz ou Arnoulz	Maçon ou charpentier	2	3	2 £ 19 s. et 6 d.	« faire en tasche une barbecanne sur les murs Saint Ours » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Naudin	Scieur de long	2		2 £ 2 s. et 6 d.	Sciage
Jehan Amart	Charpentier	2	11	1 £ 7 s. et 6 d.	« besoigner en la barbecanne au prieur de Loches » ; « ovrer de charpenterie en la barriere d'avent la meson aux freres meneurs et en la huiche au chasteau »
Regnaut Charpentier	Charpentier	2	10	1 £ et 5 s.	« abatre boys et coignoier en ladicté forêt » ; « par le

					chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Vincent Rognart ou Regnaut	Maçon ou charpentier	2	9	1 £ et 5 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Jehan Debray	Maçon ou charpentier	2	6,5	1 £ 2 s. et 3 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Chartreau	Charpentier	2	8	1 £ s.	« bois abatre et coignoier en la forest»
Rolin Bonnet	Maçon ou charpentier	2	6	1 £	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour

					barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Gillet Dugenest	Maçon ou charpentier	2	7	17 s. et 6 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Amorri ou Amourri Chesneplain	Charpentier	2	3	15 s.	« bois abatre et coignoier en la forest »
Perrot Rabier [et son valet]	Maçon	2 [et 2 pour son valet]	5 [et 6 pour son valet]	15 s. [et 10 s. pour son valet]	« massonner une poterne et fenestres sur les fosséz chies la dame de Clervaux »
Colin Dubois	Maçon ou charpentier	2	5	12 s. et 6 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Richart Lenormant	Charpentier	2	5	12 s. et 6 d.	« par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau » ; « ovrer de charpenterie en la barriere davent la meson aux freres meneurs et en la huiche au chasteau »

Jehan Dubruil	Maçon ou charpentier	2	4	10 s.	Collecteur de Perrusson ; « es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Gillet Bellin	Maçon ou charpentier	2	4	9 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs » ; « besoigner en la barbecame au prieur de Loches »
Moricon Charpentier	Charpentier	2	4	9 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
« Mestre » Eremy	Peintre	2	2	4 s. et 6 d.	« a assoer guons a plastre en la tour »
Jehan Bidet	Charpentier	1		12 £ et 10 s.	« pont leveys (...) et [sa] barriere »
Simon Millet	Bûcheron	1		9 £ 10 s. et 8 d.	« fendre essil et late pour couvrir la tour du daugon et autres edifices dudit chastel »
« Chaucier »	Chaucier	1		5 £	« chaux de lui achatee pour massonner au daujon »
Jehan Melletier [et d'autres membres de sa famille]	Maçon	1 [et 2 pour « aux Melletiers »]	24	2 £ 16 s. et 3 d. [et 3 £ pour les Melletier]	« une cheminee en daugon, en la chambre souz la chappelle Saint Salle beuf » ; « massonner huis et fenestres chies Potier sur les fosséz » ; « besoigner en tonelles a Saint Ours »
Regnaut Landier	Maçon	1		2 £ 16 s. et 3 d.	« une cheminee en daugon, en la chambre souz la

					chappelle Saint Salle beuf » ; « massonner huis et fenestres »
Germain	Charpentier	1		2 £ et 10 s.	« la fasson de 2000 et demi de late »
Chemale		1		1 £ et 15 s.	« la fasson d'unes roues en tombereau et pour faire ledit tonbereau tout neuf et pour appareiller un autre tonbereau »
Simon Lefevre	« Fevre »	1		1 £ et 10 s.	« l'achat de 6 hoctes de fer a besoigner es doves de la tour »
Paluau	?	1	6	1 £ et 4 s.	
Guillaume de la Bouloye	Maçon	1	10	1 £	« ovrer de massonnerie es murs a Saint Ours »
Philippom Guillaume	Maçon	1	10	1 £	« ovrer de massonnerie es murs a Saint Ours »
Paquier de Tauxigny	Maçon ou charpentier	1	6	15 s.	« a besoigné (...) en la barbecanne »
Jourdaine	Forgeron	1		14 s.	« la fasson des bouéz et chevilles des loges du pont de la tour »
Richart Areluye	Charpentier	1	4	10 s.	« abatre boys et coignoier en ladicte forêt »
Monsoy le Charpentier	Charpentier	1	4	10 s.	« abatre boys et coignoier en ladicte forêt »
Pasquier Guichart	Maçon ou charpentier	1	5	10 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »

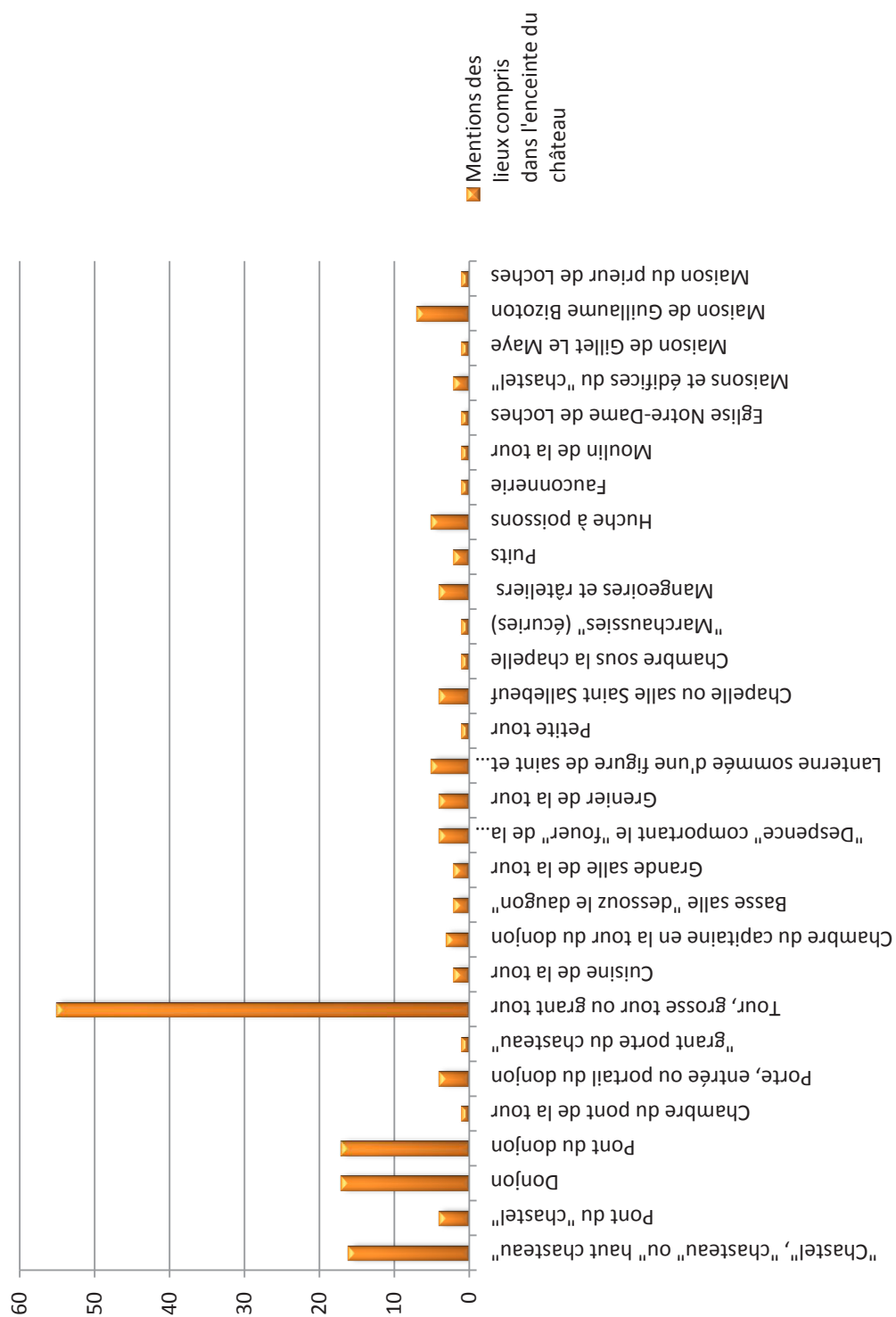
Caillau	Cloutier	1		10 s.	« 200 de clo palastreret pour les barbecannes »
Jehan Gillebert	Maçon	1	4	10 s.	« massomerie en la garde de Gillet Le Maye »
Estienne Gillant	Artilleur	1		10 s.	« faire artillerie »
Perrot Chemiau	Maçon ou charpentier	1	3,5	8 s. et 9 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Regnaut Bordoï	Maçon ou charpentier	1	3,5	8 s. et 9 d.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Guillaume Jussay [et son fils et son petit-fils]	Maçon ou charpentier	1 [et 1 pour son fils et son petit-fils]	3,5 [et 3,5 pour son fils et son petit-fils]	8 s. et 9 d. [7 s. 8 d. pour son fils et son petit-fils]	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Raoullet Belondier	Maçon ou charpentier	1	3	8 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Colin Charpentier	Charpentier	1	3	7 s. et 6 d.	« par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme ou haut chasteau »
Martin Charpentier	Charpentier	1	3	7 s. et 6 d.	« par le chasteau (...) a faire barbecannes et appareiller guerites [... ou] a rouanier espent et tailler charpenterie pour barbecannes tant a Saint Ours comme

					ou haut chasteau »
Guillet le Joieux	Maçon ou charpentier	1	3	7 s. et 6 d.	« besoigner en la garde de l'arcepreste de Sainte Maure »
Guillaume de Saintonge	Maçon ou charpentier	1	3	7 s. et 6 d.	« besoigner es allees de la garde Gillet »
Bertellon Mauqueur	Maçon ou charpentier	1	3	6 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Jehan Ballon	?	1		5 s.	« achater cloverti es euvres de la tour »
Macé Fouloifie	Maçon ou charpentier	1	2	5 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Perrot Millet	Maçon ou charpentier	1	2	5 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Richart Garmeu	Maçon ou charpentier	1	2	5 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Thomas Ovrart	Charpentier	1	6	5 s.	« achevé les haucepiéz et fait 1 huis en la salle Saint Sallebeuf et pour appareillir la roue du puiz et besoigner en la huiche a mectre le poisson de monseigneur le cappitaine »
Guillaume le Bourgueignon	Charpentier	1	6	5 s.	« achevé les haucepiéz et fait 1 huis en la salle Saint Sallebeuf et pour appareillir la roue du puiz et besoigner en la

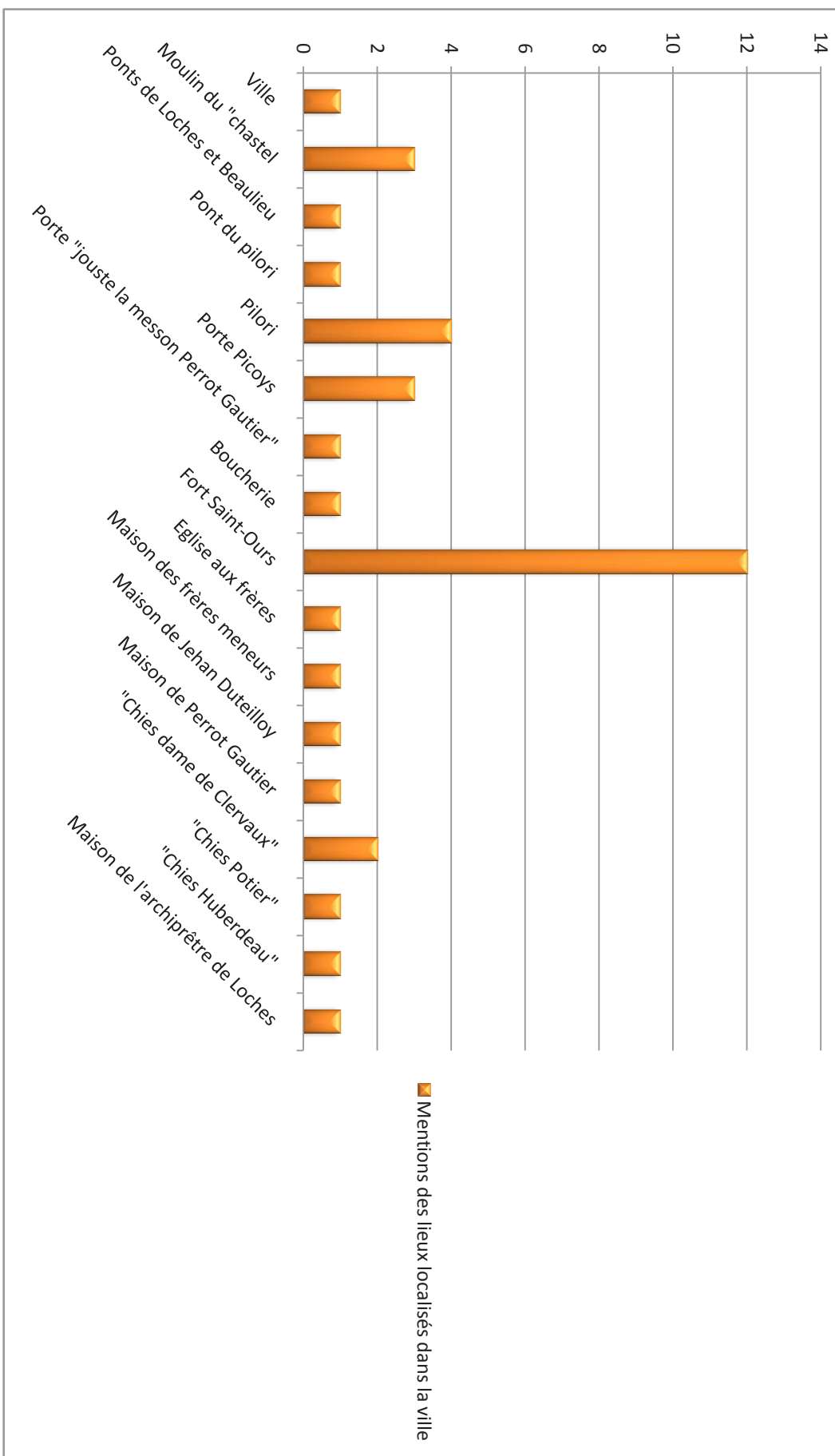
					huiche a mectre le poisson de monseigneur le cappitaine »
Estienne le Mignain	Maçon ou charpentier	1	2	4 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Martin de Saint Pere	Maçon	1	2	4 s.	« massonnerie en la garde Jehan Deteilloul »
Jehan de Lille	Maçon ou charpentier	1	3	3 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Jehan Rabier	Maçon	1	1	2 s. et 6 d.	« faire une fenestre arbelestre »
Geffroy Bivrain	Maçon ou charpentier	1	7	2 s.	« es barbescannes a Saint Ours et ailleurs »
Jehan Hernois	Charpentier ou bûcheron	1	1	2 s.	« abatre cormiers (...) pour les alechons du molin du chastel de Loches »

Diagrammes figurant les mentions des lieux situés dans l'enceinte du château et dans la ville (pages suivantes)

Mentions des lieux compris dans l'enceinte du château



Mentions des lieux localisés dans la ville



N°2

Bois de Vincennes, 16 mai 1370

Lettre de donation du duché de Touraine à Louis I^{er} d'Anjou

Paris, ANF, J 375, n°2 bis

La pièce n°2 bis des lettres patentes relatives à Louis I^{er} d'Anjou, conservées aux Archives nationales sous la cote J 375, est une lettre de donation du duché de Touraine au duc d'Anjou et du Maine qui réitère les droits déjà octroyés par Charles V depuis le 18 avril 1364⁵²¹. Le duc a pour mission première de « faire garder en *nostre* [du roi] obeissance et soustenir de reparacions bien et souffisamment noz chasteaux, villes et forteresses dudit duchié » dont le château de Loches.

Le document est similaire à la pièce n°2, publiée par Louis de Grandmaison en 1892⁵²², et possède plusieurs copies dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France⁵²³. Notre transcription suit les règles exposées en avant-propos, qui diffèrent de celles appliquées par M. de Grandmaison, et les écarts constatés entre les pièces n°2 et 2 bis sont indiquées en note.

« Loys, filz de roy de France, duc d'Aiou et conte⁵²⁴ du Maine, a tous ceulz qui ces lettres verront salut. Comme monseigneur le roy a une supplicacion nous ait benignement octroyé le duchié⁵²⁵ de Touraine a en joir et exploictier par nous durant *nostre* vie en la

⁵²¹ BnF, J 375, n°3 et 3 bis dont les microfilms sont peu lisibles et les originaux non consultables ce qui explique notre choix de publier ici la pièce n°2 bis.

⁵²² Louis de Grandmaison, *Cartulaire de l'archevêché de Tours, tome premier, Mémoires de la société archéologique de Touraine*, Tours, 1892, t. XXXVII, p. 295-298.

⁵²³ BnF, ms. fr. 4426, fol. 111 r° et Dupuy 657 fol. 238 r°.

⁵²⁴ « Comte » dans la pièce n°2 transcrite par Louis de Grandmaison.

⁵²⁵ Et non « duché » comme l'écrit Louis de Grandmaison qui transcrit bien le mot « duchié » dans la suite du texte.

maniere et par les charges, condicions acors et reservacions contenues en ses lettres dont la teneur s'ensuit :

Charles par la grace de dieu roy de France a tous ceulz que ces lettres verront salut. Savoir faisons que, a la supplicacion de *nostre* très chier et très amé fere Loys, duc d'Aiou, et pour consideracion des bons et prouffitables services qu'il nous a faiz especialement es parties de Guienne, ou nous l'avons envoié pour le fait de noz guerres et que nous esperons que il nous fera encores ou temps avenir, nous lui avons donné et octroyé⁵²⁶ de grace especial et donnons et octroions par la teneur de ces lettres le duchié de Touraine a tenir avec les chasteaux, villes et autres forteresses, fiez, arrierefiez, domaines, iustices et signories hautes, moyennes et basses, et autres noblesses hommages, revenues, prouffiz et emolumens quelconques, du-rant la vie de *nostredit* frere seulement aux charges qui y sont a *present*, parmi ce que *nostre* dit frere sera tenu de faire garder en *nostre* obeissance et soustenir de reparacions bien et souffisamment noz chasteaux, villes et forteresses dudit duchié, et retenu et reserve a nous et a noz successeurs roys l'ommage lige et tout droit de ressort, de sou-veraineté, de exempcions et touz autres droiz royaux oudit duchié, pour lesquelles choses⁵²⁷ reservees et les autres droiz royaux que nous avons es pais voisins faire et exercer, nous aurons siege et lieu royal a Chinon pour noz officiers que a ce establirons. Et *nostredit* frere auquel avions pieca⁵²⁸ donné le chastel et chastellenie de Loudun avec leur appartenances en recompensacion du chastel de Chasteauceaux que il tenoit, lequel fut delivré au duc de Bretagne par certain traictié, conside-rant *nostre* grace et liberalité que nous lui avons faicte dudit duchié de Touraine, a voulu⁵²⁹ et consentu (sic) que yceulz chastel, chastellenie et appartenances de Loudun, il tiengne a sa vie et a la vie de son filz procree de son corps en loyal mariage qui sera son principal heritier, tant seulement nonobstant quelconques octroy plus large qui lui en ait esté fait, auquel il a renoncé et renunce (sic) et s'en est constitué et constitue usufruituaire a la vie de lui et de son dit filz pincipal heritier seulement. Et après le decés de *nostredit* frere, ledit duchié de Touraine revendra tantost sanz moyen a la couronne de France, et aussi y revendront lesdiz chastel et chaste-lenie de Loudun tantost après le decés de lui et de son dit filz principal heritier, et lors sera ycelui chastel reuniz oudit duchié, et avecques

⁵²⁶ « octroïé » dans la pièce n°2.

⁵²⁷ « chouse » dans la pièce n°2.

⁵²⁸ « ja pieca » dans la pièce n°2. « Pieca » signifie naguère, depuis longtemps (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1889, t. 6, p. 145). En réalité, la donation ne remonte qu'à trois ans plus tôt et date du 4 février 1367 (ANF, J 375, n°1).

⁵²⁹ « volu » dans la pièce n°2.

ce a *nostredit* frere voulu et consentu (sic) que sa conté du Maine, que il tient pour lui et pour ses hoirs males et femelles, il ait et tiengne pour lui et pours ses hoirs males descendens de son corps en loyal mariage tant seulement, et de *nostre* foy et *hommage* en laquelle il estoit, tant dudit chastel et chastellerie (sic) de Loudun comme dudit conté du Maine, s'est *nostredit* frere demis, et nous en avons receue⁵³⁰ la demission a *nostre* prouffit, et après l'en avons pris et receu en *nostre* foy et *hommages* et aussi dudit duchié de Tou-raine aus tiltres et par les manieres et condicions⁵³¹ dessusdiz. En tesmoing de ce, nous avons fait mectre nostre seel a ces lettres.

Donné au Bois de Vincennes le seziesme iour de may l'an de grace mil trois cens soixante et dix et le septiesme de *nostre* regne.

Savoir faisons que lesdictes lettres dessus transcriptes et l'octroy et grace que monseigneur le roy nous a faiz en ycelles, nous avons receuz et acceptéz a toute reverence humblement et très agreablement et lui avons delaissé et delais-sons tant *nostre* conté du Maine comme ledit chastel et chastellerie (sic) de Loudun par les reservacions et condicions qui sont contenues esdictes lettres pour nous et noz hoirs desclaréz⁵³² en ycelles, et toutes les choses esclarcies esdites lettres par bonne deliberacion et avis et pour *nostre* prouffit evident, selon ce que contenues et escriptes y sont, acceptons, louons, approuvons et ratiffions et par *nostre* serrement fait sur les saintes⁵³³ evangilles de dieu, et par la foy de *nostre* corps, et sur l'obli-gacion de nous et de noz biens quelx et ou qu'il soient, et de noz hoirs et aians cause de nous, et des biens d'iceulx avons promis et promettons ycelles tenir, faire, garder et acomplir et faire, tenir et acomplir⁵³⁴ de point en point en tout ce qui touche et regarde nous, noz hoirs et aians cause de nous, et non venir ne soffrir vernir ou faire encontre par quelconques cause, necessité ou occasion que ce soit, renoncans par nozdiz serements et foy a tout ce qui aidier, ou valoir, nous pourroit a contrevenir et toutes graces, dispensacions, absolucions et relaxacions empetrees et a empetrer sur nozdiz serement et foy soit de *nostre* saint piere le pa-pe ou autres quelconques⁵³⁵. En tesmoing de ce, nous avons fait mectre nostre seel secret a ces lettres en absence du nostre grant.

⁵³⁰ Inversé dans la pièce n°2 : « la demission receue ».

⁵³¹ Et non « conditions » comme le transcrit Louis de Grandmaison.

⁵³² Et non « desclartiz » comme le transcrit Louis de Grandmaison.

⁵³³ « sainttes » dans la pièce n°2.

⁵³⁴ Doubé dans le texte original

⁵³⁵ Absent de la pièce n°2.

Donné au Bois de Vincennes⁵³⁶

Par *monseigneur* le duc

Chayenne⁵³⁷ [signature] »

⁵³⁶ Dans la pièce n°2, est ajouté ensuite « le XVII^e jour de may, l'an de grace mil trois cens soixante et dix ».

⁵³⁷ Et non « Chanyenne » comme le transcrit Louis de Grandmaison.

N°3

s. l., 1444-1493

Extraits de comptes royaux transcrits et rassemblés par Honoré
Caille du Fourny au XVIII^e siècle

Paris, BnF, ms. fr. 32511

Les comptes intégraux et originaux ont malheureusement disparus. Honoré Caille du Fourny a eu l'occasion de les consulter au XVIII^e siècle pour en proposer une transcription⁵³⁸.

Seules les mentions de travaux aux châteaux de Loches ont été retenues afin de rendre compte de l'activité constructive au sein de la forteresse et de la chronologie des interventions⁵³⁹. Elles sont presque toutes répertoriées dans le chapitre des deniers donnés aux officiers comptables de la partie des dépenses⁵⁴⁰. Les personnes citées dans les comptes n'ont donc pas toujours été impliquées dans la conception des chantiers mais elles ont pu avoir la charge de contrôleur ou de commissaire dont le rôle comptable était accompagné d'une fonction gestionnaire et de surveillance du déroulement des travaux⁵⁴¹.

L'accentuation correspond à celle de la transcription de M. du Fourny.

⁵³⁸ Honoré Caille du Fourny (1630-1713) est correcteur à la Chambre des comptes de Paris. Il publie en 1712, après le décès du père Anselme, une nouvelle édition de *l'Histoire généalogique de la maison royale de la France et des grands officiers de la couronne et de la maison du roy* (Voir Alfred Franklin, *Les sources de l'histoire de France*, Paris, Librairie de Frimin-Didot et C^{ie}, 1877, p. 558)

⁵³⁹ Certaines citations ont déjà été partiellement publiées dans Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987.

⁵⁴⁰ Pour les quelques exceptions les intitulés des chapitres sont mentionnés dans la transcription.

⁵⁴¹ Une hiérarchie semble établie entre le commissaire et le contrôleur qui officie sous ses ordres (Voir Frédéric et Pierre Lesueur, *Le château de Blois*, Paris, A. Longuet éditeur, 1922, p. 52).

« [fol. 79 r°] Extrait du 6^e compte de *maitre* Jehan de Xaincoins⁵⁴², receveur *general* des finances tant en Languedoil que en Languedoc, pour l'année fini en *septembre* 1444 (...)

[fol. 80 r°] Jamet de Tillay⁵⁴³, *capitaine* de Loches, pour les reperations de ladite place. »

« [fol. 97 r°] Extrait du 8 compte de *maitre* Jehan Xaincoins, receveur de toutes finances tant en Languedoil que en Languedoc, pour l'année finie en *septembre* 1446 (...)

[fol. 98 r°] Jehan Papillon⁵⁴⁴, *receveur* de Touraine, pour les reperations du chastel de Loches. »

« [fol. 107 r°] Extrait du 9^e compte de *maitre* Jehan de Xaincoins, *receveur general* des finances du roy, commençant le 1^{er} jour d'*octobre* 1446 et finissant le dix *septembre* 1447 (...)

[fol. 108 r°] Jehan Papillon, *receveur ordinaire* de Touraine, commis aux reperations du chastel et donjon de Loches. »

« [fol. 119 r°] Extrait du 10^e compte de *maitre* Jehan de Xaincoins, *secretaire* du roy *receveur general* de toutes les finances tant en Languedoil comme en Languedoc, pour l'année finie en *septembre* 1448 (...)

[fol. 120 r°] Jehan Papillon, *receveur ordinaire* de Touraine *commis* aux reperations du chastel de Loches. »

« [fol. 139 r°] Extrait du 2 compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet⁵⁴⁵, *notaire* et *secretaire* du roy *receveur general* de toutes les finances en les pays de Languedoil, pour une année finie en *septembre* 1451 (...)

⁵⁴² La transcription « Xaincoings » proposée par Pierre Héliot est erronée. Jean Barillet, dit de Xaincoins, est notaire et secrétaire du roi à partir de 1434 puis il est chargé de la fonction de receveur général des finances en 1438 pour l'ensemble du royaume (Languedoc et Languedoil). En 1448, il entre au Grand Conseil puis, en 1449, il est élu doyen de la cathédrale de Tours (Voir Jeanne Dupic, « Fragment d'un compte original de Jean Barillet, dit de Xaincoins, receveur général des finances sous Charles VII (1438-1449) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1943, t. 104, p. 278-286).

⁵⁴³ Jamet du Tillay est conseiller, chambellan et écuyer du roi, bailli de Vermandois, capitaine de Blois et de Loches. Il fait partie de la garnison d'Orléans en 1429.

⁵⁴⁴ Aucun renseignement n'a pu être retrouvé sur Jehan Papillon mais la famille Papillon figure entre 1477 et 1623 dans les minutiers tourangeaux (ADIL, 3 E 1, 3 E 5 et 3 E 8) publiés dans les *Bibliothèques Virtuelles Humanistes* : <http://www.bvh.univ-tours.fr/Minutes/index.asp>.

⁵⁴⁵ Mathieu Beauvarlet est conseiller et secrétaire du roi, maître de la Chambre des comptes et receveur général des finances de 1450 à 1473.

[fol. 140 r°] Jehan Papillon, *receveur ordinaire* de Touraine, pour les reperations du chastel de Loches. »

« [fol. 153 r°] Extrait du 3^e compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet, *notaire* et *secretaire* du roy *receveur general* de toutes finances au pays de Languedoil, pour l'année finie le dernier septembre 1452 (...)

[fol. 154 r°] Jehan Papillon, *receveur* de Touraine, *commis* aux reperations du chastel de Loches. »

« [fol. 161 r°] Extrait du 4^e compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet, *notaire* et *secretaire* du roy *receveur general* de toutes finances au pays de Languedoil, pour l'année finie dernier septembre 1453 (...)

[fol. 161 v°] Mathieu de Harcourt⁵⁴⁶, *lieutenant seigneur* de Reugny, capitaine de Loches, pour les fortifications dudit chastel. »

« [fol. 171 r°] Extrait du 5^e compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet, *notaire* et *secretaire* du roy *receveur general* de toutes finances au pays de Languedoil, pour l'année finie en septembre 1454 (...)

[fol. 172 r°] Mathieu de Harcourt, *lieutenant seigneur* de Reugny, capitaine de Loches, p[ou]r les reparations dudit lieu. »

« [fol. 185 r°] Extrait du 8^e compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet, *notaire* et *secretaire* du roy *receveur general* des finances en les pays de la Languedoil, pour l'année finie en septembre 1457 (...)

[fol. 185 v°] Jehan Maubourry⁵⁴⁷, *grenetier* de Loches, *commis* au payement des reparacions du chastel de Loches. »

⁵⁴⁶ Mathieu d'Harcourt, seigneur de Reugny, est un bâtard légitimé de Jacques d'Harcourt, premier du nom, seigneur de Monrgomery, écuyer des écuries du roi et capitaine de la ville et château de Ribemont en Picardie. Il est capitaine de la compagnie écossaise en 1449 (Voir *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges...*, Paris, M. Guyot, écuyer et ancien magistrat, 1787, t. II, p. 47). Il aurait pris la fonction de capitaine de Loches en 1445, après Jamet du Tillay (voir la note 543), et l'aurait cédé à Guillaume de Ricarville en 1455 (Voir Alfred Comte Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, Tours, 1906, t. XLV, p. 299).

⁵⁴⁷ La transcription « Maubouny » proposée par Pierre Héliot me semble erronée. Un certain Jean Maubourry apparaît en 1472 comme écuyer et capitaine des francs archers du bailliage de Rouen (Voir Joseph Vaesen et Étienne Charavay, *Lettres de Louis XI, roi de France, t. VIII, Lettres de Louis XI, 1479-*

« [fol. 203 r°] Extrait du 10 compte de *maitre* Mathieu Beauvarlet, *notaire* et *secrétaire* du roy receveur *general* des finances en les pays de Languedoil, pour l'année fini en septembre 1459 (...)

[fol. 204 r°] Jehan Maubourry, grenetier de Loches, *commis* aux ouvrages du chastel de Loches.

(...)

[fol. 206 v°] Dons et recompensations (...)

[fol. 208 r°] Jehan Maubourry grenetier de Loches et *commis* a tenir les comptes des ouvrages et reparations que le roy fait faire au chastel de Loches, 100 £ t. »

« [fol. 261 r°] Extrait du 1^{er} compte de *maitre* Andre Briconnet⁵⁴⁸ *notaire* et *secrétaire* du roy *commis* a faire et conduire le fait de la *chambre* du roy depuis le 1er novembre 1466 au dernier septembre 1467⁵⁴⁹ (...)

[fol. 264 r°] Deniers baillies par ordonnance (...)

Guillaume Quetier *marchand*⁵⁵⁰ cirier a Tours 23 £ 17 s. 5 d. t. pour 80 livres de cire ouvrée en veu pour offrir en mars au nom de Madame L' Amiralle pour sa santé devant l'image N. D. du chastel de Loches a 5 £ la livre en œuvre⁵⁵¹. »

1480, publiées par Joseph Vaesen d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France, Paris, H. Laurens, 1903, p. 70).

⁵⁴⁸ André Briçonnet est secrétaire du roi puis trésorier de l'argenterie et *commis* au fait de la chambre du roi en 1466 et 1467. Il est l'un des fils de Jean Briçonnet († 3 juillet 1447).

⁵⁴⁹ Selon la copie conservée dans le ms. fr. 20685, le compte débute le 5 novembre (p. 389).

⁵⁵⁰ L'abréviation du ms. fr. 20685 est plus explicite : marchd (p. 399).

⁵⁵¹ Cette citation apparaît dans la partie concernant la cire ouvrée dans Léon de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du musée du Louvre, II^e partie, Documents et glossaire*, Paris, Vinchon imprimeur, 1853, p. 215.

N°4

s. l., s. d.

Copie d'un mandement de Louis XII à la Chambre des comptes

Paris, BnF, ms. fr. 5085, fol. 49 r°

Par cet acte, Louis XII demande la clôture des comptes des ouvrages, édifices et réparations de la place et du château de Loches tenus par Pierre Hamelin, receveur des aides et tailles de l'élection de Loches, sous la direction de François de Pontbriant, conseiller et chambellan du roi, capitaine du château de Loches⁵⁵². Suite à la perte de lettres, marchés et devis nécessaires à la procédure dont la Chambre des comptes est en charge, le roi se porte garant de la conformité des comptes de Pierre Hamelin et des ordonnances de François de Pontbriant selon ses propres ordres et volontés. Malheureusement aucune somme n'apparaît et les travaux ne sont pas précisés.

Si Pierre Hamelin a un rôle de simple contrôleur⁵⁵³, François de Pontbriant est probablement le commissaire des travaux. Ce dernier, originaire de Bretagne, sert d'abord le sire Alain d'Albret, vicomte de Limoges, avant d'être remarqué par Louis XI⁵⁵⁴. Il obtient alors les titres de conseiller et chambellan du roi et se voit confier la mairie de Limoges en 1474. Louis XI l'unit à une riche héritière, Mathieue Fromier, qui le fait seigneur de Nieul et de la Vilatte. Enfin, après l'avoir envoyé en ambassade à Ferrare en 1476, il le nomme capitaine du château de Loches (vers 1479). François de Pontbriant

⁵⁵² Si la copie du mandement n'est pas datée et le chiffre du roi non mentionné, il est aisé d'identifier Louis XII, d'une part, parce que le recueil ne contient que des copies de documents du XVI^e siècle - donc ultérieurs au règne de Louis XI - et, d'autre part, que François de Pontbriant est décédé en 1521 sous le règne de François I^{er}. Quelques extraits du mandement ont déjà été transcrits par Pierre Héliot (Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 79, note 47).

⁵⁵³ Des lettres portant taxation à la veuve et aux héritiers de Pierre Hamelin présentent le défunt comme le commis à la construction et aux réparations du château de Loches (fol. 194 de l'ancienne cote BnF, PP 111 ou PP 119 non retrouvée et mentionnée dans le *Catalogue des actes de François I^{er}, t. VII, second supplément - actes non datés*, Paris, Imprimerie nationale, décembre 1896, p. 516).

⁵⁵⁴ Les biographies les plus complètes de François de Pontbriant ont été consultées dans les articles et ouvrages suivants : Louis Jarry, *Le château de Chambord, documents inédits servant à rectifier la date de sa construction et le nom ses premiers architectes*, Orléans, H. Herluison Libraire-Editeur, 1888, 68 p. ; Louis Jarry, « Documents inédits servant à rectifier la date de la construction et le nom des premiers architectes du château de Chambord », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, Orléans, 1889, t. XXII, p. 535-598 et Ch. d'Elbo, « Deux bretons à la cour de France avant l'annexion de la Bretagne », *Revue historique de l'Ouest*, Vannes-Paris, mai 1893, p. 169-198.

conserve cette charge jusqu'à sa mort en 1521. En effet, s'il est momentanément disgracié suite au décès de Louis XI, il reprend rapidement ses droits et occupe de nouvelles fonctions sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Ce retour en faveur serait dû à la volonté d'Anne de Bretagne. Les missions attribuées à François de Pontbriant concernent principalement l'administration des bâtiments : il est commissaire du chantier du château d'Amboise à partir de 1500⁵⁵⁵, de celui du château de Blois vers 1503⁵⁵⁶, et de celui du château de Chambord en 1519⁵⁵⁷. Ses prises de fonctions à Amboise suivent sûrement l'achèvement des travaux du château de Loches pour lesquels il se serait montré compétent et digne de confiance. Le mandement doit donc remonter au plus tard au début des années 1500.

« Provision sur l'audicion et reddicion de compte

Loys etc. a noz améz et feaulx, les gens de noz comptes a Paris, salut et dilection. Pour ce que vous avez fait ou pourriez *faire* difficulté de proceder a l'audicion et closture des comptes que *notre* cher et bien aimé Pierre Hamelin rend *presentement* ou a intencion de rendre en brief *par* devant vous, du fait de sa *commission* que luy avons cy devant baillee de ~~*faire*~~ tenir le compte et *faire* les paiemens des ouvraiges, ediffices et reparacions de *notre* place et chastel de Loches, obstant ce que noz advocat et procureur audit lieu pour l'occupacion qu'ilz ont eu en l'exercice de leurs offices ou autrement n'ont esté *presens* ne appelez esdits paiemens, ne es marchéz et devis desdits ouvraiges, comme *faire* se devoit selon et en ensuivant la teneur de ladite *commission* et *par* ce aussy que noz *lettres* de *commission* que avons fait expedier a *notre* amé et feal conseiller et chambellan, Francoys de Pontbriant, cappitaine dudit Loches pour ordonner d'iceulx *paiemens*, ont esté perdues et adirees⁵⁵⁸ tellement que ledit Hamelin n'en sauroit aucunement *faire* apparoir ainsi que vous vouldrez dire que seroit et est requis et qu'il nous a fait humblement remonstrer en nous requerant sur ce luy octroyer *provision* convenable et

⁵⁵⁵ Il est nommé par Louis XII le 17 décembre 1500 (Voir Joseph Croy, « Quelques renseignements inédits sur les maîtres maçons des châteaux de Chambord et d'Amboise », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Orléans, 1902, t. XXVIII, p. 599-600).

⁵⁵⁶ Joseph Croy, *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire*, Paris-Blois, Picard, 1894, p. 33 et 44.

⁵⁵⁷ Toutefois, âgé de soixante-huit ans en 1519, il semble trop affaibli pour assumer sa fonction puisqu'il signe une procuration à Mathurin Viart, seigneur d'Arbouville, et Pierre Du Douet, seigneur de La Cochetière, dès le lendemain de sa nomination (Voir Monique Chatenet, *Chambord*, Paris, Monum-Éditions du Patrimoine, 2001, p. 45).

⁵⁵⁸ Adirer est synonyme de perdre, d'égarer (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 104).

auquel nous desirons subvenir harrallement⁵⁵⁹ en ceste *partie* et le relever de *partie* en faveur des bons *services* qu'il nous a fait ou fait de sadite *commission* et esperons que plus faire cy après et esperons que plus faire cy après⁵⁶⁰ pour ces causes et autres a ce nous mouvons vous mandons et enjoignons très expressement *par* ces *presentes* que vous procedez a l'audicion et closture desdits comptes du fait de ladite *commission* dudit Pierre Hamelin et en iceulx passez et allouez toutes et chacunes les *parties* et sommes de deniers *par* luy payees *par* ordonnance dudit de Pontbriant [fol. 49v] et lesquelles nous voulons *par* vous y estre passees et allouees entierement en rapportant sur iceulx les acquitz desdits paiemens, ordonnéz et certiffiez *par* ledit Pontbriant, et les quictances des *parties* tant seullement, non obstant que nosdits advocat et *procureur* de Loches n'aient esté *presents* ne appelléz a veoir, *faire* iceulx paiemens, deviz et marchéz, selon ainsi que l'avons ordonné *par* sadite *commission*, et que icellui Hamelin ne rapporte ne face aucunement *apparoir* de la *commission* d'icellui Pontbriant *que* ne luy voulons nuire ne preiudicier en quelque *maniere* que ce soit mais deu et audit difficultéz l'avons en tant que besoing est receu et recevons et quant a ce avons lesdits paiemens validéz et validons le tout de *nostre* grace *especial* et *auctorité* royal *par* cesdites *presentes* et *quelzconques* ordonnances *que* yselle[?] requiert de compte, restrictions, mandemens ou deffences a ce contraire, donné etc. ».

⁵⁵⁹ Adverbe signifiant promptement (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 328).

⁵⁶⁰ Doublé dans le texte original.

N°5

Coulombiers, 22 janvier 1535

Lettres patentes de François I^{er} à Philibert Babou de la Bourdaisière en charge de la superintendance des maisons et bâtiments du roi

Paris, BnF, ms. fr. 11179, fol. 62 v^o- 63 v^o

Ce document, déjà transcrit par le marquis Léon de Laborde et mentionné dans le *Catalogue des actes de François I^{er}*⁵⁶¹, correspond à une copie du XVII^e siècle réalisée par Jean-François Félibien (1658-1733), sieur des Avaux et fils d'André Félibien (1619-1695), auteur de plusieurs manuscrits sur l'art et les châteaux. Les lettres patentes originales semblent avoir été détruites ou perdues. Leurs copies sont reliées à un ensemble de pièces et de comptes royaux datant de 1528 à 1571 et conservé sous la cote ms. fr. 11179. Elles sont les seuls textes du volume qui rendent compte de travaux réalisés à Loches. Ces derniers ne sont malheureusement pas décrits et les « maîtres maçons, charpentiers, peintres, tailleurs, jardiniers » cités n'y ont probablement pas tous été employés puisque les travaux s'étendent aux « maisons et bastimens » de Chambord, de Fontainebleau, de Chenonceaux et d'ailleurs. C'est Philibert Babou, seigneur de la Bourdaisière, trésorier de l'Épargne et trésorier de France en Languedoil, qui est chargé de la superintendance des chantiers⁵⁶². Au regard de l'ampleur de la tâche qui lui est confiée, Monique Chatenet le qualifie à juste titre de « supercommissaire »⁵⁶³.

⁵⁶¹ Léon de Laborde, *Les comptes des bâtiments du roi (1528-1571)*, t. I, Paris, J. Baur Libraire de la Société de l'histoire de l'art français, 1877, p. 15-18 ; *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. III, novembre 1889, p. 167.

⁵⁶² Philibert de la Bourdaisière (1512-1570) est issu d'une famille tourangelle de financiers dont le château se situe sur la rive gauche de la Loire dans la ville actuelle de Montlouis-sur-Loire. Évêque d'Angoulême en 1532, puis de Sens à partir de 1562, il occupe auprès du pape une fonction d'ambassadeur entre 1558 et 1562 et est nommé cardinal en 1561. En parallèle, il siège à la commission des chantiers royaux et intervient dans les décisions concernant tant la construction que les aménagements et ornements (Voir Édouard Henry, *Notice sur Philibert de La Bourdaisière et sur le manuscrit qui contient sa correspondance*, Reims, P. Dubois Imprimeur-Libraire, 1859, 12 p. et Philippe Hamon, « Messieurs des finances ». *Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, p. 104-106).

⁵⁶³ Monique Chatenet, *op. cit.*, 2001, p. 47.

Si j'ai effectué une relecture du manuscrit en suivant les règles exposées, la transcription proposée par Léon de Laborde est complète. Les quelques petites erreurs constatées sont indiquées en note.

« [fol. 62 v^o] Autre copie de certaine autre copie d'autres *lettres* patentes du roy, *nostre* sire, signees de sa main et de maistre Jean Breton, l'un de ses secretaires signant en finances, donnees à Coulombiers⁵⁶⁴ le 22^e de janvier l'an 1535, adressans a messire Philbert⁵⁶⁵ Babou, *chevalier*, sieur de la Bourdaiziere, contenant que pour ce qu'il adviendra quelque fois que⁵⁶⁶ au temps qu'il n'aura pas grand empeschement à l'entour de la personne dudit *sieur*, il se pourra transporter en ses maisons et nouveaux bastimens, ainsi qu'il luy a ordonné faire durant le voiage ou il va *presentement* par son mandement, ledit sieur a cette cause et affin qu'il ayt meilleur moyen de luy faire en cet endroit le service qu'il desire et espere luy estre par lui fait, pour la certaine confiance qu'il a de sa personne et de ses sens, experience, bonne conduite et grande diligence, l'a commis et deputéz, par sesdites *lettres*, a la charge et superintendance de sesdites maisons et bastimens, tant de ceux ou l'on besougne a *present* es lieux de Chambort, Fontainebleau et autres quelconques, que aussy de ceux que iceluy sieur a ordonné a Loches, Chenonceau et ailleurs, et aussy consequemment de tous les autres que ledit sieur pourra faire cy après, en quoy faisant luy a semblablement donné et donne plain pouvoir, puissance, autorité et mandement especial, c'est assavoir de ordonner et pourveoir à toutes les choses qui seront requises et necessaires a sesdites maisons pour la *reparation* [fol. 63 r^o] pour la *reparation* d'icelles, et a sesdits nouveaux bastimens pour la construction et parachevement d'iceux, aussy de contraindre ou faire contraindre tous les maistres macons, charpentiers, paintres, tailleurs, jardiniers et autres, ouvrans et besougnans es dits bastimens, a faire leur devoir, selon et ainsi qu'ils sont et seront tenus et obligéz, ainsi que tout ce que cy dessus et *autres* plusieurs points et ordonnances dudit sieur sont a plain contenues es dites *lettres* patentes, de ladite copie desquelles, qui est cy rendue, la teneur ensuit :

François, par la grace de Dieu, roi de France, a *nostre* amé et feal conseiller et tresorier de France Philbert Babou, *chevalier*, seigneur de la Bourdaiziere, salut et dilection. Pour ce

⁵⁶⁴ La ville de Coulombiers se situe dans la Vienne, en Poitou-Charente, entre Lusignan et Fontaine-le-Comte.

⁵⁶⁵ Et non Philibert comme l'écrit Léon de Laborde.

⁵⁶⁶ Omis dans la transcription de Léon de Laborde.

qu'il adviendra quelque fois que, au temps que vous n'aurez pas avant empeschement à l'entour de *nostre* personne, vous vous pourrez transporter en nos maisons et nouveaux bastimens, ainsi que vous avons ordonné faire durant ce voiage ou vous allez *presentement* par *nostre* commandement, nous, a cette cause, et affin que vous ayez meilleur moyen de nous faire en cet endroit le service que desirons et esperons nous y estre par vous fait pour la certaine confiance que nous avons de *vostre* personne et de vos sens, experience, bonne conduite et grande diligence, vous avons commis et deputéz, commettons et deputons, par ces *patentes*, a la charge et superintendance de nosdites maisons et bastimens, tant de ceux où l'on besougne a *present* es lieux de Chambort, Fontainebleau et *autres* quelconques, que aussy de ceux que nous avons ordonné faire a Loches, Chenonceau et ailleurs, et aussy consequamment faire tous les autres que nous pouvons faire faire cy après, en quoy faisant vous avons semblablement donné et donnons plain pouvoir, puissance, autorité et mandement especial, c'est assavoir de ordonner et pourveoir a toutes les choses qui seront requises et necessaires a nos dites maisons pour la reparation d'icelles et a nosdits nouveaux bastimens pour la construction et parachevement d'iceux, aussi de contraindre ou faire contraindre tous les maistres maçons, charpentiers, peintres, tailleurs, jardiniers et *autres*, ouvrans et besougnant esdits bastimens, [fol. 63 v°] a faire leur devoir selon et ainsy qu'ils sont et seront tenus et obligéz, pareillement de faire conclure et arrester avec eux, et tous *autres* que besoin sera, les pris et marchéz qu'il conviendra faire pour les ouvrages desdites maisons, bastimens, clostures et jardins, et avec ce de ordonner de tous autres frais licites et convenables pour le fait et necessité d'iceux, aussy des ameublemens, ornemens, decoration desdits lieux, lesquels pris et marchéz, voitures et tous autres frais, ensemble vos ordonnances et les payemens qui sur ce seront faits par celuy ou ceux qui en auront la charge, nous avons, des a *present* comme pour lors, vallidéz et autoriséz, vallidons et autorisons, et voulons iceux payemens estre passéz et allouéz es comptes et rabatus des receptes et assignations de ceux qui les auront faits, sans aucune difficulté en rapportant sur lesdits comptes le vidimus fait sous scel royal des susdites *patentes* signees de *nostre* main ; iceux pris et marchéz, vosdites ordonnances et les roolles et cayers desdits frais signéz et arrestéz de vous respectivement, ainsy que besoin sera, avec les quittances des parties ou il eschera, et *generallement* de faire et faire faire pour le fait d'iceux maisons et bastimens, en toutes et chacunes les choses dessusdites, leurs circonstances et dependences, tout ce que verrez et connoistrez estre requis et necessaire, ainsi que ferions et faire pourrions si *presens* y estions, jacoit ce que le cas requist mandement plus especial, declarant avoir agreable ce

que par vous y sera fait ; car tel est *nostre* plaisir. Mandons et commandons à tous nos justiciers, officiers et sujets que a vous en ce faisant obeissent et entendent diligemment, prestant et donnent conseil, confort, ayde et prisons si mestier en est requis en sont.

Donné à Coulombiers, le 22^e de janvier 1535, et de *nostre* regne le 22^e.

Ainsi signé François, par le roy , Breton et scellé sur simple queue de cire jaulne, et plus bas est escript, collation a esté faite a l'original de ces *patentes* par moy, notaire et secretaire du roy *nostre* sire, le dernier jour de febvrier l'an 1535, ainsi signé De Saint-Mesmin. »

N°6

11 juillet 1606 et 13 octobre 1607

Procès-verbaux et état des réparations à faire aux palais et prisons de Loches

Tours, ADIL, C 656, pièces n°13 et non numérotées (*Etat des reparacions et procès-verbal du 13 octobre 1607*)

Plusieurs documents datés du XVII^e siècle sont rassemblés sous la cote C 656 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. Sont retranscrits ici les procès-verbaux et état des réparations les plus complets et les plus précis pour les années 1606 et 1607. Alors que le palais et les prisons du château de Loches se détériorent suite à de violents orages et que la sureté des prisonniers risque de ne plus être assurée, des réparations sont jugées urgentes et nécessaires (pièce n°13 et non numérotée). Le 11 juillet 1606, il est décidé de refaire une partie des murailles, des planchers, des voûtes et des toitures et de remplacer des portes et des fenêtres. Les problèmes d'infiltration et d'écoulement des eaux qui gâtent la pierre sont récurrents et amènent à la construction de talus sur la muraille et de terrasses, en particulier sur le Martelet, appelé ainsi dans le texte. Les restaurations sont adjugées le 30 août à l'entrepreneur Jean Proust mais son bail est revu lors d'une nouvelle expertise, le 13 octobre 1607, à cause de nouvelles intempéries (pièce non numérotée). Une supplique de 1611, non retranscrite ici, montre que l'ensemble des travaux n'est pas encore achevé à cette date faute de paiement mais que le chantier est engagé.

Outre l'état dans lequel se trouve le château de Loches au début du XVII^e siècle, ces textes nous renseignent sur des bâtiments disparus, d'une part, ceux qui entouraient le donjon, les puits et fours, le pavillon des moulins à blés ou encore un appentis abritant des canons, d'autre part, ceux qui étaient près des logis, l'écurie, la chapelle Saint-Louis et un petit corps de logis. Plusieurs de ces informations ont déjà été interprétées et exploitées par Pierre Héliot mais les transcriptions présentées ici sont inédites⁵⁶⁷.

⁵⁶⁷ Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987.

Pièce n°13

« [fol. 1 r°] Aujourd’huy dixiesme de jueillet mil six cens six nous, Talleran Perochel, sieur de Grangemont, *conseiller* du Roy, tresorier de France et general de ses finances a Tours, serions partiz de ladite ville de Tours pour nous acheminer en ceste ~~ville~~ de Loches en vertu d’une requeste presentee a messieurs et confreres et a nous par les officiers du siege royal de ladite ville le vingt sixiesme jour de juing dernier affin de nommer et depputer l’ung de nous pour ~~nous~~ se ~~tr~~ transporter en icelle pour veoyr, recongnoistre les grandes ruines qui sont survenues depuis le moys de septembre dernier, que nous estions en cestedite ville, au pallais dudit lieu, ausquelles s’il ny estoit promptement pourveu ledit pallais menasse une totalle ruine et qui coustroit plus de dix mil escuz a rebatir et aussi que les prisons dudit lieu sont encloses en icelluy ou les prisonniers ne [sont] neullement en seuretté (...)

[fol. 1 v°] Et le onzeiesme jour dudit moys et an se sont les susditz officiers, [fol. 2 r°] les nommez presentés davant nous, qui nous ont prié et requis nous transportés au pallais et prisons dudit Loches pour recougnoistre les reparations qui sont necessaires a faire, a quoy obtemperant de vous assistéz des dessus ditz officiers tranportés audit pallais en presence du greffier royal dudit lieu et de M. Ysac Paucoir, voyer particulier en Touraine, et d’avoir amener de ladite ville de Tours en cestedite ville de Loches pour recougnoistre avec nous lesdites reparations qui sont necessaire a faire tant aux pallais que desdites prisons, qui estant avoir mandé, Michel Simeon, masson, et Mathurin Masson, couvreur, desquelz avoir prins et receu le serment au cas requis qui nous ont dit estre d’ages chacun de plus de trante ans et a eulx enjoinct de bien et fidedellement veoyr et visiter avec ledit Francoys, voyer, les ruines et desmollitions tant dudit pallais que prisons ce qu’ils [fol. 2 v°] ce qu’ilz ont presentement fait en nostre presence

Et premierement

[Dans la marge : couverture] Nous a dit et rapporté les massons comme defaut avons veu que, au grenier dudit pallais, il convient lever et nettoyer ung bassin et canal de plomb qui recoipt l'eau de la noue qui est joignant la viz et qu'il conviendra pour accommoder le canal faire quelques debriz et estant nettoiyé le fault remestre et applicquer en son lieu sur lequel il fault mectre une placque de fert *par* dessus affin que les ardoises et aultres choses ne tombe dedans et que a faulte de ladite reparation lesdites eaux coullent sur les murailles ou est la viz desdites prisons laquelle est presque toute pourrie et imbue et pour faire ladite reparation il fault bien trante ~~six livres cy~~ six livres.....30 £t.

Qu'il est aussy besouing reparer la [fol. 3 r°] couverture dudit pallais en plusieurs endroitz qui a este decouverte par le moy en des orages et grandz ventz survenuz depuis le moys d'octobre dernier et qu'il conviendra bien ung millier d'ardoises et deux milliers de cloux laquelle reparation est tres necessaire d'aultant que les murailles dudit pallais et prisons se pourrissent et gastent par le moyen des eaus qui tombent dedans les greniers et que s'y il n'y est promptement remedier il en pourra advenir bien tost grandes ruines qui ne se pourroyent pas reparer pour troys mil livres et qu'il fault bien pour faire ladite reparation de couverture et chaussonner ~~les murailles~~ les pinacles dudit pallais a chau et sable en fournissant par l'entrepreneur de toutes estoffes⁵⁶⁸ la somme de trante six livres cy.....36 £t.

[Dans la marge : massonnerye] Quant audit Simeon pour ce [fol. 3 v°] qui concerne la massonnerie a dit et rapporté que la coustiere⁵⁶⁹ dudit pallais, tirant vers le logis de defunt M. Jehan Morin, est tres necessaire de reparer et receper icelle en la longueur de dix piedz et de haulteur de troys piedz de pierre dure de l'espesseur de la muraille et pour la conservation de laquelle pour la grande quantité d'eaue qui tombe au pied d'icelle qu'il convient faire paver de troys piedz en pantes de la longueur de ladite coustiere et d'aultant que ny a aucun trou pour recepvoir les eaus qui tombent de la couverture dudit pallais au

⁵⁶⁸ Synonyme de matières, matériaux.

⁵⁶⁹ Semble désigner le mur d'enceinte, la courtine.

pied de ladite muraille qui cause lesdites ruines. Il est besoing aussy de percer la muraille de ladite ville et faire faire un canal de pierre dure qui aura un pied et demy de ~~saillye~~ saillye et pour le surplus de ladite coustiere tirant vers la muraille de ladite ville fault aussy icelle receper en la [fol. 4 r^o] longueur de dix piedz de haulteur d'une thoise de pierre dure qui est l'endroit de la chambre criminelle desdites prisons et faire les recepement ausdits endroitz en toute l'espaisseur de la muraille desquelz endroitz de recepement faudra mettre les journaliers un peu plus hault que celles qui sont a present et qu'il est aussy besoing et necessaire par le dedans des basses fosses desdites prisons receper le pied de ladite muraille de bon moillon dur en l'espaisseur d'icelle et en la longueur de deux toises sur neuf piedz de hault. Plus est necessaire d'abattre le tuyau du privé desdites prisons qui est contre ladite coustiere dudit palais qui contient environ de cinq toises de haulteur, et icelluy refaite tout a neuf de pierre de taille de parpin neuf desquelles cinq toises faudroit metre par le bas dudit privé une thoise de haulteur de pierre dure et le faire de mesme ~~longueur~~ largeur qu'il est qui est de troys piedz et que tous les jours il en tombent quelques pierres, ainsy que le geollier desdites prisons nous a rapporté, [fol. 4 v^o] de sorte que, s'il en est promptement remedier, ladite coustiere est en danger de attirer le reste des bastimens dudit pallais et prisons et qu'il faudroit pour faire toutes lesdites reparations en fournissant par l'entrepreneur de toutes estoffes troys cens livres cy.....300 £t.

Aussy est besoing faire une cloaison de pierre tendre de diz poulces d'espaisseur de cinq toises et demie en quarré au lieu d'une cloaison de torchis qui est toute ruinee par laquelle les prisonniers se pourroyent sauver s'il n'est pourveu ~~ausd~~ ausdites reparacions et par mesme moyen rellever une bassee, estant en la chambre du geollier desdites prisons, lequel Simeon a dit qu'il ne voudroit faire ladite cloaison a moindre prix que a la somme de quarante livres en fournissant par luy de toutes estoffes.....40 £t.

Et ce requerant lesquelz experts leur [fol. 5 r^o] avoir taxé a chacun trante solz et ont dit ne scavoir signer

Et ce fait lesdites reparations cy davant publiees et adjugees a Nicollas Royneau, menuizier, René Ganger, vitrier, Mathurin Masson, couvreur, Michel Simeon, masson, et Pierre Roy, serrurier, par lesdits officiers auroient esté par nous recapituléz et trouvéz estre veritables et fort necessaire ainsy qu'elles ont esté par nous veriffiees sur les procès verbaux qui en ont esté faitz par lesditz officiers lesquelz nous ont remonstré que, cy davant il y avoit deux cens livres destinéz pour les reparacions et ouvrages dudit pallais et prisons par chacun an, ainsy qu'il est porté par l'estat de l'evallation du domaine fait en l'annee quatre vingtz quatorze par les sieurs de Maupeau et de Digautray, commissaires pour la vente et alienation dudit domaine et conté de Loches, laquelle somme est comprinse en ledit estat des charges dudit domaine evallué a la somme [fol. 5 v^o] de mil onze livres et que les baulx dudit domaine ont esté tousiours faitz ausdites charges et que ladite somme de mil onze livres a tousiours esté mise entre les mains des recepveurs dudit domaine jusques a present et neantmoins n'en a esté employé aucune chose pour le payement desdites reparations ainsi auroyent esté divertiz depuis quatre ou cinq ans [...] ⁵⁷⁰ par les artifices et fuzee des recepveurs dudit domaine et employé les deniers a leur proffict et nous auroyent donné faulx a entendre pour se jour desdits deniers depuis que le sieur de Sallevin est deceddé, seigneur par engagement dudit domaine, nous requerant qu'ayons a y pourveoyr tant pour lesdites reparacion cy davant faites et adjugées par lesdit officiers en l'annee six cens quatre a la somme de huit vingtz livres pour lesquelles auroyt estre surcis d'y pourveoir jusques a ce que l'ung de nous se fust transporté sur le lieu pour icelle veoir et recapituller que aussy pour les reparations cy dessus [fol. 6 r^o] ce jourdhuy par nous recogneues lesquelles lesditz officiers nous ont fait entendre et que sy il n'y est promptement remedier qu'il n'y aura plus de moyen d'y exercer la justice ne tenir les prisonnier en seuretté nous ordonnons que le *present* procès verbal sera communiqué a messieurs et confreres pour y pourveoir ainsy qu'eulx et nous verront estre affaire fait ledit jour et an que dessus.

Perrochel, Dallonneau, Tafforel, Penissauld, Francoys, Morin ⁵⁷¹

⁵⁷⁰ Un terme n'a pu être déchiffré de manière satisfaisante.

⁵⁷¹ Talleran Perrochel, comme dit au début de la pièce, est seigneur de Grangemont, conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances à Tours. Pierre Dallonneau est conseiller du roi et lieutenant général de Loches. Jean Tafforel est quant à lui écuyer et lieutenant particulier tandis que François Penissauld est le procureur du roi à Loches.

Touttes les reparacions sont estimees a 412 £ scavoir est pour le mestier de couvreur 72 £ et pour celui de masson 340 £ (...) »

Pièce non numérotée du 11 juillet 1606

« [fol. 1 r^o] Etat des reparacion qui sont necessaires a faire au chastel de Loches suivant qu'il est porté par le procès verbal de visitte faict par monsieur Perochel, sieur de Grandgemont, *conseiller* du roy, tresorier de France et general de ses finances a Tours, le onziesme jour de jueillet an present M VIC six

Charpentrie

Fault faire sur troys ravelins⁵⁷², estant en daujon dudit chastel qui regardent vers Vignemont, ung plancher en chacun d'iceulx garniz chacung de sept traines⁵⁷³ de troys thoises et deux thoises et demie de longueur et de treize et quatorze poulices de grosseur et faire sur lesdits ravelins des plattes formes de coulombages en la longueur de quatre thoises sur troys [fol. 1 v^o] thoises de large en quarré jointes les unes aux aultres et laisser en chacun desdits ravelins une ouverture et y faire des eschelles foncees⁵⁷⁴ de longueur de deux thoises et demie et de largeur de deux piedz et demy pour chacune desquelles fault mectre ung petit ballet⁵⁷⁵ couvert de bardeau

Fault aussy mectre aux chambres et tant sur les moullains a blé ung soulliveau de longueur de neuf piez

⁵⁷² Le ravelin est « un ouvrage de fortification que si met ordinairement au devant des portes et de la contrescarpe d'une place, et qui est composé de deux faces qui font un angle saillant » (*Le dictionnaire de l'académie françoise dedié au roy*, Paris, Coignard imprimeur, 1694, t. 2, p. 376). Cette définition pourrait correspondre aux trois caponnières construites en direction de la colline de Vignemont, mais au regard des travaux qui sont fait aux ravelins, Pierre Héliot propose plutôt de les rapprocher des tours à éperon. Pour lui « depuis les travaux de remblayage de la cour de la citadelle, [ces dernières] n'offraient, vues de l'intérieur de la place, qu'un faible relief » (Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 80, n. 57).

⁵⁷³ Le terme « traine » désigne en charpenterie une poutre, une solive ou un chevron (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1892, t. 7, p. 787).

⁵⁷⁴ C'est-à-dire garnies d'un fond.

⁵⁷⁵ Il s'agit d'une galerie couverte par un toit en saillie appuyé contre un bâtiment ou d'un petit toit mettant à l'abri de la pluie une ouverture (Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1881, t. 1, p. 564).

Plus sur le pont dormant allant du pont leviz du pavillon dudit daujon fault mectre deux traines de longueur de deux thoises et demye et d'espaisseur de huit poulces et huit membrures⁵⁷⁶ de huit piedz de long

Fault aussy faire sur la tour dudit daujon [fol. 2 r°] a ung couing d'icelle ung gardesol de boys de longueur de deux thoises

Massonnerie

Sur chacun desquels ravelins, lesdites reparations de cherpente cy dessus estant faictes, fault mectre du mavier⁵⁷⁷ ou tuffeau sur chacun plancher d'iceulx, faire ung parement de pierre dure, posé en assises en chau et ciment en forme de terrasse, donner pente aux pavés pour escouller les d'eaues par deux endroitz en chacun d'iceulx avec des dalles ou eschenaulx de pierre dure qui sortiront hors le nu desdites murailles de longueur de deux a troys piedz

A la porte du comble des logis ou sont lesdits ~~logis~~ moullins a sortir sur la terrasse qui va aux pavillon fault ~~reparer~~ racommoder la clef de ladite porte qui est prest a tomber

[fol. 2 v°] Sur la tour dudit daujon fault rellever le pavé de ladite tour, et icelluy remectre et cimenter d'aultant qu'il pleut au travers de la voulte laquelle est de longueur de onze thoises sur huict thoises de large

Fault aussy reparer l'escalier qui descend ausdictz moullins, receper les murailles qui sont au-tour d'iceulx en la longueur d'une thoise et demie et de deux piedz de hault et refaire les deux jambages d'une croisee et les deux jambages de la porte estant ausdicts moullins

Plus faire ung escalliers de pierre dure de deux thoises de long et troys piedz de large pour aller de la grosse tour a la cage

Au martellet dudit danjon pour empescher que la voulte ne tombe fault faire une terrasse dessus pavee de pavé de pierre dure posé et assis en chau et ciment laquelle [fol. 3 r°]

⁵⁷⁶ La membrure est une « piece de bois espaisse, dans laquelle on enchasse les panneaux, qui sont des pieces moins espaises » (*Le dictionnaire de l'académie françoise dedié au roy*, Paris, Coignard imprimeur, 1694, t. 2, p. 38).

⁵⁷⁷ Peut-être pour Mauvières, située à 74 km au sud de Loches, qui est citée dans un devis du 14 juillet 1833.

voulte est de dix thoises et demie de long et cinq de large et rellever les murailles dudit martellet de troys piedz de hault pour soustenir ladite terrasse et y mectre deux canalz de pierre dure

A paver aussy ung pavé de muraille qui est a costé de la cour dudit daujon ayant de haulteur de quatre thoises et de troys thoises de largeur et icelluy refaire de l'antienne espesseur

Plus mectre treze marches de pierre dur en noyau de cinq piedz de long chacung a la viz a monter sur la terrasse estant audit daujon

Receper⁵⁷⁸ au pied des murailles du portail dudit daujon de pierre dure en la longueur de deux thoises et le surplus de moilon dur qui est de dix thoises

A la terrasse estant derrere les salles [fol. 3 v^o] du roy qui regardent la prairie fault refaire sept thoises de gardesolz de pierre de taille de haulteur de troys piedz, racommoder troys sieges qui y sont relliés, les pierres de ladite terrasse ainsy qu'il y en a eu cy d'avant⁵⁷⁹

Au grenier estant sur les salles dudit logis ~~en a~~ fault nettoier les eschenaulx de pierre dure de longueur de douze thoises ~~qu'il fault nettoyer~~ et pour eulx ciment ~~de et~~, rejoincter, y mectre troys gargouilles du costé de la cour, ~~refaire le dessoubz des croisees~~, regarnir l'entablement, refaire les plattes bandes et arrieres vousseures des croisees de l'un des ses salles dudit logis et faire ce qui sera necessaire

Sur la portal dudit chastel fault rellever les pierres dures estant sur la voulte [fol. 4 r^o] d'icelluy et les remectre a chau et ciment environ de cinquante thoises en quarré a cause qu'il pleut au travers de ladite voulte et recimenter la couverture de la montee de la viz dudit portal

A faire un grand pavé de muraille dudit chastel du costé du faulxbourg de la porte Poictevine et tant sur une cassematte qui est dedans le fossé environ de troys thoises de hault et de huit thoises de tour

⁵⁷⁸ « receper une muraille, la refaire par le pied » (Jean Nicot, *Le Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*, Paris, David Duceur, 1606, p. 541).

⁵⁷⁹ Pierre Héliot a considéré, sans doute à la lecture de cette phrase, que la terrasse ne fut dotée d'un parapet et de sièges en pierre qu'à partir de 1606. Or il semble qu'il s'agisse de réfections de structures antérieures (Pierre Héliot, *op. cit.*, 1987, p. 68).

Fault aussy receper le pied de la muraille estant a l'entree de la porte dudit chastel environ de quatre toises de long et de haulteur d'une toise de pierre de taille

Couvertures

Fault regaller⁵⁸⁰ d'ardoise en plusieurs endroitz la couverture du pavillon dudit daujon

[fol. 4 v^o] Aux greniers estant sur les moullins a bledz mettre des eschenaulx de boys de cinq toises et demie de long pour la conservation de la muraille qui se pourrie, regaller la couverture dudit logis en plusieurs endroitz d'ardoise

Plus recouvrir les couvertures du puy et des fours de bardeau environ de vingt toises en quarré

A l'apanty ou sont les canons dudit chastel fault couvrir la couverture en plusieurs endroitz de bardeau et y mettre des lattes, chanlattes et agoyaulx⁵⁸¹

A paver la couverture estant sur le grenier des salles du roy en plusieurs endroitz d'ardoises, chaussonner⁵⁸² les pinacles dudit logis et y mettre une douzaine de faiteaulx et *pour* eulx chaussonner a chau et a sable

[fol. 5 r^o] Fault aussy reperer d'ardoise la couverture du grenier estant sur les chambres joustes les greniers des salles en plusieurs lieux et mettre ung eschenal de boys de longueur de cinq toises

Plus regaller d'ardoise la couverture de la chappelle Saint Loys qui est joignant le logis desdites salles, y mettre en quelques endroitz des lattes et chaussonner le long des pinacles a chau et a sable

A ung petit corps de logis joignant au pincle desdites salles fault recouvrir la couverture d'ardoises en cinq toises de long sur troys toises de large

Plus fault couvrir de bardeau la couverture de l'escurie qui est joignant les logis et y mettre ung eschenal de boys de longueur de dix toises et [fol. 5 v^o] plusieurs coulombes

⁵⁸⁰ Signifie répartir également ou réparer. « On [le] trouve encore à la fin du XVII^e s., avec le sens de remplacer sur un toit les tuiles ou ardoises qui manquent » (Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1889, t. 6, p. 733).

⁵⁸¹ Ce terme n'a pu être retrouvé dans les dictionnaires. Il peut être à rapprocher de « gouttière » ou d'« égout ».

⁵⁸² Dans ce contexte, signifie cimenter avec de la chaux.

au pinacle avec une seulle soubz lesdites coulombes, rebricquer le tout comme il estoit auparavant

Menuiserie

Fault faire une porte et une fenestre au pavillon estant sur le grand pont dudit daujon pour empescher le vent qui ruine le plancher

Plus aux greniers estant sur les moullins a bledz fault refaire une croisee de boys du costé du faulbourg de la porte Poictevine de cinq piedz de hault et quatre piedz de large et y faire des fenestres

Au grenier estant sur les salles fault ~~faire~~ faire troys contrefenestres⁵⁸³ du costé du fort Saint Ours

Bousillage⁵⁸⁴

Fault aussy bousiller a l'endroit de [fol. 6 r°] la croisee estant sur les greniers des moullins a bledz

Plus bouziller les planchers des chambres estant soubz lesditz greniers. »

Pièce non numérotée du 13 octobre 1607

« [fol. 1 r°] Aujourd'huy sabmedy treiziesme d'octobre mil six centz sept par devant nous Pierre Dallonneau, conseiller du roy, lieutenant *general* a Loches et monsieur le bailly de Tourayne, est comparu Jehan Proust, adjudicataire des reparations du chasteau dudit Loches en sa personne, lequel nous a presenté l'ordonnance de messieurs les tresoriers generaux de France a Tours du trentiesme d'avril dernier passé signé Cotibrau, Forget et Villar, estant au pied de la requeste *presentee* par ledict Proust a messieurs les tresoriers

⁵⁸³ Désigne une double fenêtre ou un contre-vent (Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy, 1787, t. 1, p. 572).

⁵⁸⁴ « bastiment fait de terre, de boüe » (*Le dictionnaire de l'académie françoise dedié au roy*, Paris, Coignard imprimeur, 1694, t. 1, p. 122).

generaulx. Par laquelle ordonnance sommes commis pour faire par experts en nostre presence visitation des ruynes et demollitions survenues audict chasteau de Loches depuis le bail fait audict Proust en tout faire procès verbal (...) et pour veoire les ruines et demollitions survenues audit chasteau depuis le vendredy vingt [fol. 1 v°] cinq^{me} d'aoust mil six centz six que bail et delivrance au rabais a esté fait audit Proust desdictes reparacions avons mandé (...) Estienne Agenet, maistre masson, Nicolas Soizeau, charpentier, et Mathurin masson couvreur, demourant en fauxbourgs dudit Loches, desquels avons prins et receu le serment en cas requis avec lesquelz, assisté des advocat et procureur du roy et de nostre greffier, sommes acheminéz pour aller audit chasteau (...)

[fol. 2 r°] Et ledict jour et peu après ce que dessus, est comparu ledict Proust en personne lequel nous a dict que ledict sieur Daubert⁵⁸⁵ l'a fait advertir qu'il est de present audict chasteau et requis nous y transporter, a envoyéz de quoy sommes retirés avec nostredict greffier transportéz audict chasteau ou avons trouvé ledict *sieur* Daubert auquel avons fait entendre le contenu de nostre commission et après avoir fait venir lesdicts experts et d'habondant, prins et recu le serment au cas requis a nous par eulx en nostre presence et dudict *sieur* Daubert, fait procedder a la visitacion desdites ruynes et demollicions dudict chasteau survenues depuis ledict bail faict audict Proust et en recapitullant icelluy

1

Sommes monté, assisté comme dessus, au portal dudit chasteau ruyné s'est trouvé aulcune demollition advenue depuis ledit bail

2

Et desendant du dessus ledict portal sommes entréz en la chambre desoubz la voulte d'icelluy qui est la chambre ou l'on faict [fol. 2 v°] la garde ordinaire ou avons veu qu'il est necessaire de reffaire le carreau en la moitié de ladicte chambre de deux thoises et demye de long sur deux piedz de largeur du costé vers la chemynee ce qui est tres necessaire d'aultant que ladicte chambre sert a la garde dudict chasteau et en laquelle

⁵⁸⁵ Le sieur Daubert ou d'Aubais, commandant, s'est vu confier ces charges par le capitaine du château.

demeure ordinairement le cappitaine commandant au chasteau et que pour faire et fournir estoffes par l'entrepreneur il convient la somme de dix livres t.

3

Au portal du chasteau fault metre deux traynes pour supporter la massonnerye et reffaire ladite massonnerie ~~sur~~ de quatre peidz de hault sur deux thoises de long avec le jambaige dudict portal de haulteur de quatre piedz et et⁵⁸⁶ y metre des hurtoniere⁵⁸⁷ de pierre dure de chacun costé et reffaire le seuille de la porte appellé la condamnee proche dudict portal et que pour ladite massonnerie en fournissant estoffes par l'entrepreneur il fault la somme de quarante livres et pour la ~~masson~~ cherpente dix huict livres t.

4

Reffaire les deux grandes portes du portail tout a neuf pour lesquelles il convient la somme de soixante livrez en [fol. 3 r°] prenant par l'entrepreneur la vieille ferreure

5

Aussi qu'il fault reffaire ~~quatre~~ quatre soulliveaux du pont levis pour ce que ceulx qui y sont de present sont pourriz et que les cloux ny peuvent tenir et reffaire ledict pont et que pour reffaire et des matieres qui y sont il convient la comme de trente livres t.

6

De fait sommes transportéz au donjon dudict chasteau et en la premiere chambre de la tour ou l'on fait le corps de garde et nous ont lesdits expertz dit qu'il est necessaire outre le contenu oudit bail de faire des contreventz a la croisee qui regarde devers le soleil couchant, comme ilz en avoit eu y davant tant pour conserver la croisee que les fenestres aultrement qu'il est impossible de demeurer en ladicte chambre a cause que ladite croisee

⁵⁸⁶ Redoublé dans le texte.

⁵⁸⁷ Aucune définition de ce terme n'a pu être trouvée.

est du costé du bat de la pluye, et qu'il fault que lesdicts contrevantz soyent briséz et y mettre oultre les gondz qui y sont a present, troys aultres gondz de chacun costé et qui pour faire lesdits contrevantz fournir de toutes estoffes et les rendre ferréz de barres de fer et gondz avec couroilz et loquetz pour fermer lesdicts expertz ont dit qu'il convient [fol. 3 v°] la somme de vingt cinq livres t. attendu qu'il fault que lesdicts contrevantz soyent de haulteur de deux thoises et de largeur d'une thoise et demye

7

Aussi avoir veu et nous ont lesdictz expertz dict estre necessaire de mettre des grillons aux quatre fenestres haultes de ladite croisee lesquelles fenestres ont chacune deux piedz en carré et que pour faire et fournir matieres necessaires il fault la somme de neuf livres t.

8

Et après que dessus, sommes avec lesdicts experts et nostredict greffier transportés derriere ledict donjon et sur les ravellin d'icelluy ausquelz ne s'est trouvé aucune chose d'augmentacion que celle contenu par le bail dudit Proust

9

Et retournant desdictz ravellins nous a esté montré par ledict Daubert et avons veu une huisserie a aller desdits ravellins en la tour dudict donjon, laquelle huisserie est crevee de troys thoises de haulteur et nous ont lesdits experts dict qu'il est necessaire de reffaire ladite huisserie de ladicte et (sic) largeur qu'elle estoit et que pour la reffaire a neuf de massonnerie, reparer une breche joignant ladicte huisserie d'environ deux thoises de haulteur et deux thoises de largeur [fol. 4 r°] et fournissant par l'entrepreneur de toutes matiere il conviendra la somme de quarante cinq livres joint qu'il y fault mettre des pierres dures aux endroitz desdits gondz et courtilz

10

A laquelle huisserie il fault faire une porte d'une toise de hault et treize piedz de largeur y mectre troys gonds et une serreure et que pour faire fournir de matiere pour la refection de ladicte porte il convient la somme de vingt cinq livres t.

11

[dans la marge : augmentacion] Nous a aussi ledict Daubert faict veoir une petite tour joignant la tour ronde dudit donjon en laquelle tour avons veu que le parapet et courtine sont pouris[?] de nouveau et ont lesdits experts dict qu'il convient reffaire ladite muraille et deffense de deux thoises de largeur sur huict piedz de haulteur de l'epaisseur d'ung parpin et qui pour faire ladite refection et fournir de matieres il fault la somme de trente livres t.

12

Et estant en la chambre qui est dessus les moullins avont veu qu'il fault reffaire la croisee de boys avec les fenestres et les ferrer et que pour ce faire lesdicts experts ont dict qu'il convient [fol. 4 v^o] la somme de vingt cinq livres t.

13

Aussi qu'il fault refaire la fenestre d'une aultre croisee regardant sur les ravellins avec une aultre demye croisee qui regarde sur les moullins et la porte par laquelle l'on va sur les murailles et que pour ce faire fournissant de matiere il convient la somme de trente livres t.

14

Et nous a ledict Agenet, masson, rapporté qu'il fault receper l'epaisseur de la muraille de ladicte premiere croisee, bouscher un trou de muraille du costé de la tour carree et qu'il fault pour ce la somme de six livres t.

15

Que les greniers qui sont dessus les logis des moullins qu'il y a d'augmentacion de ruynes et quelque cinq centz d'ardoise et que pour ce il fault la somme de vingt livres t.

16

Plus au pan de muraille allant de la tour du donjon au pavillon, fault reffaire une thoise demye de muraille en largeur sur dix piedz de haulteur et que pour ladite refection ledict Agenet, masson, nous a dit en founrissant matiere comme dessus et qu'il fault la somme de trente livres t.

[fol. 5 r°] 17

Pareillement qu'il fault mectre une porte a l'entree dudict pavillon pour empescher que la pluye gaste sa muraille et que pour faire ladicte porte fournyr de matieres il convient la somme de quatre livres et dix s. t.

18

Plus reffaire ung grand trou de muraille de troys piedz de largeur et de quatorze piedz de haulteur et reboucher en massonnerye une porte qui regarde contre la grosse tour d'une thoise de haulteur sur troys piedz de large et que pour ce faire il convient la somme de dix huict livres t.

19

Et ainsi que retournant dudict donjon au portal dudict chasteau ledict Daubert nous a monstré et avons veu avec lesdits experts qu'il fault reffaire une breche au pan de muraille allant dudit donjon audict portal et y faire une arcadde pour le canon pourquoy faire il fault la somme de douze livres t.

20

Reparer une aultre breche sur ladite muraille de haulteur de ~~deux~~ trois toises et de longueur de deux toises et mectre six marches en pierre dure ou y faire une arcade et que [fol. 5 v°] pour ce faire il convient la somme de quarante cinq livres t.

21

Reffaire aussi une breche de muraille qui constient la faulce braye de troys thoise et demye de longueur et de troys toises de hault et que pour faire ladite reffection il convient la somme de soixante livres t.

22

Aussi qu'il fault recouvrir la guerite qui est dessus ladicte muraille soy employés deux centz de bardeau pour quoy il fault cent solz t.

23

En la tour de la belle Agnes qui est joignant les grands salles fault reffaire ung plancher du premier estaige lequel plancher estoit de scage (sic : sciage) et couvert de carreau. Ladite reffection doibt estre faicte de neuf piedz de large et de longueur de deux toises et refaire aussi le plancher qui est en la chambre de ladicte tour et que pour ce faire et fournir la matiere il fault la somme de quinze livres t.

24

A la croisee de la cuisine dessoubz les salles rehaulser et mectre un parpin au nyveau [fol. 6 r°] de celluy qui y est de present et qui pour ce faire il fault la somme de cinquante solz t.

25

[dans la marge : augmentacion] Et nous a ledict sieur Daubert dict que depuis ladicte visitte il est tombé plusieurs ardoises du dessus des grands logis, salles du roy et chappelle Saint Loys et corps de logis joignant les grandes salles ce qui nous a aussi esté rapporté par lesdicts experts et qu'il convient et employer quatre milliers d'ardoise et que pour ce faire il fault la somme de ~~deux~~ cent quarante livres t.

26

Avons veu la tour qui est contre les nouvelles escuyries qui regarde vers la ville laquelle tour se ruyne de jour a aultre nous ont lesdictz experts rapporté qu'il la fault reffaire de cinq thoises de haulteur et quatre thoises de longueur et que pour ce faire et fournyr les matieres il fault la somme de troys cents livres t.

27

[dans la marge : augmentacion] Qu'il fault recouvrir les logis dessusdictz du roy et y employer ung millier d'ardoise et deux centz de lattes et que pour ce faire il fault la somme de quarante livres t.

[fol. 6 v°] 28

Et sortant dudict chasteau avons veu qu'il fault recouvrir le corps de garde de davant la porte dudict chasteau et y employer troys milliers de bardeau et ung millier de latte et que pour ce faire lesdictz expertz ont dict qu'il fault la somme de quarante livres t.

Et est ce que lesdits expertz nous ont dict et rapporté et ce ledict Soizeau declare ne savoir signer, est taxé a chacun d'iceulx expertz vingt solz t. ainsi signé Estienne Agenet et masson

Dallonneau, Morin [signature] »

N°7

1646-1647

Description de la ville et du château de Loches

Paris, BMa, ms 4405

Le manuscrit 4405 de la Bibliothèque Mazarine correspond à l'*Itinéraire de Brie, Champagne, Gastinois, Auxerrois, Beauce, Orleanois, Blaisois, Touraine et Anjou* écrit entre 1646 et 1647 par François Nicolas Baudot, seigneur Dubuisson Aubenay (vers 1590-1652) et relié en 1688. L'auteur décrit assez précisément les villes, leurs châteaux, églises et monastères et évoque des récits entendus lors d'entretiens avec des élus ou religieux des villes ou mentionne encore des archives qu'il a pu consulter lors de son voyage comme certains comptes et registres du chapitre de Loches. La transcription présentée ici a été réalisée à partir du manuscrit original et avec l'aide d'une copie d'Adolphe Pécard conservée à la Bibliothèque municipale de Tours sous la cote ms 1206 et intitulée *Voyage en France* (seconde moitié du XIX^e siècle). C'est l'orthographe du XVII^e siècle qui a donc été choisie.

« [fol. 197 r° ; fol. 22 v°⁵⁸⁸] Loches – [dans la marge : La ville n'est pas privilégiée. L'eslection a 76 paroisses : il y a lieutenance *generale* du baillage, et lieutenance *criminelle*, assesseur et conseiller, ~~parti~~ et encore *lieutenant* particulier. Il y a aussy grenier a sel] La ville est fort recente, le chasteau fort ancien ~~entre ladite~~. Celle la située au pied du costau, celui ci au fin haut. Entre d'eux et sur le penchant ~~de la vi~~ vers la riviere d'Yndre dont nous parlerons cy après, est une partie de la ville dite le petit fort, distincte et fermée contre la ville et ou dessous du chasteau, hors de son enceinte, et tournée vers ~~septentrion~~ l'orient sur ladite riviere. La sont les maisons des principaux habitans et fort jolies. La aussy est la paroice dite St Ours qui est la paroice unique de tout

⁵⁸⁸ La foliotation en italique correspond à celle de la copie (BMT, ms 1206).

Loches, villes et faubourgs et hameaux voisins jusques plus de 6 mille [coians ; terme abrégé ?]. Le curé est le *sieur* Lutier qui y a 3 vicaires et luy reside dans le chateau ou il est chanoine et chantre. Ceste cure luy vaut ~~500 ft.~~ 300 ft. seulement parce qu'en icelle il n'y a gueres que du casuël qui va aus vicaires. Soubs l'église, il y a une crypte, et a costé du chœur vers septentrion, est un prieuré simple, separé de la paroice, et possede a part, valant 300 ft. par an le prieuré et ceste crypte sont restes du monastere de St Ours (...)

[*fol. 23 r°*] La St Ours feît sur la riviere un moulin pour l'usage de ses religieux que l'on croit avoir esté en la mesme place ou de *present* s'en veoit encore un sur ladite riviere au pié du costau, droit au dessoubs de l'église St Ours [ajout dans la marge : et dans le faubourg de Quintefol. St Ours mourut la, et la chasse de son corps est sur le *maitre* autel, ayant a costé celle de St Senoch, Senochus et Senochien dont il y a un chapitre dans Gregoire de Tours (...)] appartenant a l'abbaye de Beaulieu de qui la cure depend et dont nous parlerons cy après. Lorsque la ville de Loches s'est faite, ce monastère St Ours a esté desmembré, et en y laissant un prieuré simple, *comme* dit est, du reste on a fait une paroice pour ladite ville, et parce *que* a cause des guerres, et pour la seureté du chateau, ladite eglise qui est sans clocher avec les maisons voisines qui ne sont qu'une longue rüe ont esté fermées contre le ~~v~~ille reste de la ville qui est plus bas à l'occident et ~~midy~~ septentrion, pour la commoditié d'icelle basse ville et des faubourgs y attenant de toutes parts. On y a basti une chapelle de St Antoine pour filles ou secours de la paroice St Ours, en laquelle est une haute tour de pierre blanche, bastie depuis cent ans, et du temps que l'admiral de Villars, *seigneur* du Pressigny, Honorat de Savoye estoit gouverneur de Loches (a *present* c'est M. d'Espéron et, par survivance, le cardinal de la Valette son fils) et sont ses armes qui est la croix de Savoye au ~~premier~~ corridor ou galerie qui est au milieu de ladite tour par dehors. La est la sonnerie de ~~la paroice~~ l'église St Ours tellement qu'a Loches, il y a une (sic) clocher sans paroice et une paroice sans clocher. ~~Dans icelle basse ville il y a 3 portes~~ [*fol. 23 v°*] Au dessus et commandant a icelle ville est le chateau qui est le fin commencement et origine de Loches, et quoy que ce Tursodrius Lochius supposé auteur et dominateur dudit chateau soit fabuleux, il est certain pourtant que ceste place est fort antique *comme* estant faite soit par les Goths, *dominateurs* par de la Loire et en la Gaule aquitanique et narbonnaise, soit par les Francois ou autres, durant le temps de Childebert roy de France [dans la marge : fils du grand Clovis, car il y eut un second Childebert, fils de Sigebert, roy de Metz, et de Brunebaut, qui commença a regner l'an 590 selon Gregoire de Tours a la fin de son livre 4 de l'histoire] qui commença a regner a

Paris vers l'an 524. Car, l'église *notre dame* du *chateau* de Loches fut par luy, Childebert, fondée *premierement* et dediée sous le nom de Ste Marie Magdeleine *comme* nous dirons cy après, d'ou vient que ce n'est pas sans apparence que c'eust esté ledit Childebert ou le roy Clovis, son predecesseur, qui eust basti ce chasteau, si ce n'est qu'on dist qu'ils l'eussent conquis sur les Goths. Ce *chateau* ~~qui~~ est grand et de plus grand circuit que la basse ville, bien environné de murailles, tourelles en quelques endroits, et fondé sur le roc. Il a esté autrefois estimé imprenable ~~mis a part~~ et du temps des Anglois, il fut bruslé l'an 1173 en la guerre que Richard fait a son frere Henry 2^{me} roy d'Angleterre, *comme* portent les vers que j'ay transcript icy a part, tirés du manuscrit d'icelle eglise. A present, c'est peu de chose, et ce n'est bon que pour le coup de main. Le roc est minable et peut estre entamé. Il est vray ~~que par~~ que par dedans on y a fait des caves ou contremines. Les fossés sont profonds, principalement du costé de Vignemont qui est un costau long et suivant ~~de la~~ la riviere d'Endre, et venant du costé de sud est et midy, aboutir au fossé du chasteau par lequel costau on peut facilement amener le canon jusques sur la contrescarpe du fossé, et battre [fol. 197 v°] et abattre les murailles et defenses du *chateau*, quoy qu'en cest endroit elles soient doubles et triples mais de non resistance au canon, qui les abattant en comblera [fol. 24 r°] a peu près le fossé de retranchement, il est difficile d'en faire, la grosse tour quarree et la ronde autrement dite le vray dongeon estans si pressés qu'il n'y a gueres de place pour se retrancher. Il est vray qu'on se peut retirer dans ladite tour et dans le vray dongeon, mais ni l'un ni l'autre ne sont flanqués, et sont plutost prisons que ~~chateau~~ forteresse. La grosse tour quarree est mesme tout demantelée et mal en ordre. La ronde ou vray dongeon est habitable et y a chambre pour le *sieur* d'Aubais commandant pour le jeune La Hilliere lieutenant pour M. d'Espéron [dans la marge : M. d'Espéron est *gouverneur* et M. le cardinal de la Vallette par survivance. Ils ont le domaine tout (excepté la forest qui est belle et grande et qui a son *maitre* et ses officiers)⁵⁸⁹ par engagement et duquel, toutes charges faites, ils ne retirent pas plus de ~~600~~ six cents francs)] au *gouvernement*. Dans le mesme vray dongeon, y a prison en chambre ou estoit en janvier 1635, un jacobin dangereux pour les personnes royales ausquelles il en veut quand il est en ~~furieur~~ ses fureurs et folies. En une autre chambre est la cage a claire voye de figure quarrée, large en tous sens de plus de 6 pieds $\frac{1}{2}$ ~~par dedans~~ de roy, par dedans, haute de $\frac{1}{2}$. Elle est de bois a claire voye, tant plein que vuide, *comme* est celle qui est a Chinon dans le chasteau, et celle aussy qui est dans le

⁵⁸⁹ Parenthèses dans le texte.

chasteau d'Angers. Son epaisseur est presque $\frac{1}{2}$ pied de roy, et par dehors le bois est munis de bandes de fer. Il y a un trou pour passer la viande de l'un des costés, et dans la porte qui est bossée, est arrondie ~~au fin bas~~ le prisonnier se met pour descharger son ventre par le trou d'en bas de ladite porte, soubs lequel on met un bassin. Elle est, au reste, plancheiée et par bas, et par haut. La dedans, durant les guerres civiles du siecle passé, M. d'Epéron a tenu long temps prisonnier le sieur Baudini, italien ~~pour de l'argent et il est~~ de la parenté du cardinal Baudini, pour de l'argent. Or le vray dongeon avec la grosse tour qui tous ensemble s'appellent dongeon [dans la marge : le dongeon du chateau contient une grosse et haute tour quarrée et une a moitié ronde aussy appelée dongeon qui est le vray et feodal[?] dongeon] et leur closture est ceint d'un fossé a deux ponts levis par devant, et separé du reste du chateau auquel il commande, ainsy que le chateau entier fait a la ville. ~~Est~~ l'un des ponts levis qui est condamné et qui est vis a vis de la grosse tour. Il y a dans le dongeon un grand pavillon de pierre blanche, couvert d'ardoise dans lequel est une [fol. 24 v^o] autre semblable cage en laquelle fut mis et long temps tenu prisonnier le cardinal Balüe, evesque d'Angers, par Louis onziesme pour perfidie et crime d'estat, ainsy que l'on dit en *notre* histoire. On la nomme la cage Balüe, *comme* on fait aussy toutes le autres susdites a cause de la ressemblance, mais ~~entre~~ par derriere les deux tours quarrée et ronde, et sur le fossé qui est du costé de Vignemont, et ou est la porte du secours, et 3^{me} pont levis du dongeon (car le 2^e pont levis est par devant et sert de passage usité pour aller du chateau dans ~~le dongeon~~ et vray dongeon ou tour ronde et de la partout le dongeon)⁵⁹⁰ est une tour ronde plantée sur ledit fossé de Vignemont ou elle passoit et defend, appelée le Martelet, dans laquelle entrant du plan du sol du dongeon, on descend 27 degrés pour venir jusques a une chambre voutée, de la hauteur de 15 a 20 [pieds]⁵⁹¹ et ayant de longueur 12 pas communs et environ la moitié de largeur. Au bout de l'entrée est la cheminée, sur le devant de laquelle aucun prisonnier, nouvellement ont escript cecy en lettres grandes : je porte en prison pour devise que je m'arme de patience par force des peines que l'on me fait ~~souffrir~~ pourter ; a l'autre bout est un petit retrait et courte allée ou est un privé bien grillé ~~sur~~ au dedans d'un des costés, la muraille est non percée, de l'autre qui est sur le fossé, il y a une vetüe, comme une embrasure ou canonniere percant toute l'epaisseur de la tour qui est viron de 10 pieds de roy, et aboutissent a un jour de la hauteur ~~de 3 pieds environ~~ et presque 3 pieds, et presque 1 de largeur, bien grillée. Ceste

⁵⁹⁰ Parenthèses dans le texte.

⁵⁹¹ Dans le texte d'origine, aucune unité de mesure n'est indiquée. Le pied a été choisi par Adolphe Pécard dans sa copie (BMT, ms 1206).

veüe ou fenestre est a niveau de la contrescarpe du fossé. ~~Ceste~~ dans ceste chambre, fut mis et mourut prisonnier le duc de Milan Ludovic Sforza dit le More, qui la feît peindre de moresques rouges avec lettres cubitales faites au pinceau, et de figure ou caractere grotesque, tant aus costés a hauteur d'homme ou vous lisez ce qui est reste d'entier, contenant ~~fortu~~ cecy : fortune, je n'ay pas. Puis aus jointures de la voute, aus costé, ou cecy est resté : [fol. 25 r°] celui qui... et par reprise de fuite ... qui lui M. ... et dans le fonds de la voute aucune et a mon advis on y voit en divers lieux des frises faites ainsy [fig. 34] *per allusionem ad nomen captivi*, et peintes de rouge. Au dessous ~~est~~ de ceste ~~chamb~~ chambre, est une basse fosse que l'on ne croit pas avoir jamais servi de prison ni de rien autre chose que de ~~passage~~ casemate et passage dans les fondements de ladite tour, empatée sur le roc du fossé pour aller aus contremines. Pareillement au dessus de ladite chambre, il y en a une autre qui est comme le gatas de ladite tour, et qui sert de grenier, ou l'on a par [fol. 198 r°] tradition que Ludovic ait esté en prison, ni enfin qu'il ait esté mis autre part qu'en la chambre cy dessus descrite, qui est bien prison, mais non si cruelle et affreuse que Paul Joice[?] la describe ~~en~~.

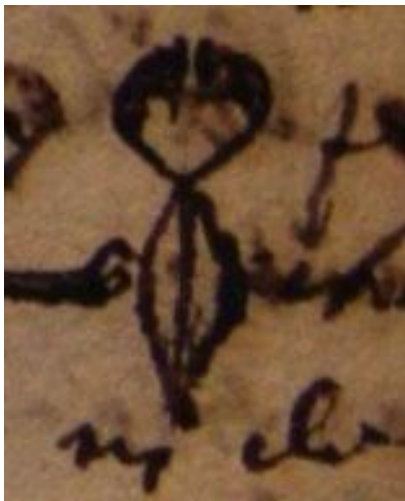


Fig. 34 : Dessin inséré dans le texte du seigneur Dubuisson au fol. 197 v° (cf. renvoi entre crochets) (cliché S. Bourocher).

Or, dans le dongeon, *comme* dans le reste du *chateau*, font la garde que 20 soldats tirés dés l'an 1610 du regiment des gardes par M d'Espéron, et qui tirent paye [dans la marge : qui est ~~de~~ d'environ 15 £t. par montre⁵⁹² a 20 montres par an, qui font 50 escus par an] dudit regiment que mort payer, ausquels commande le *sieur* de la Hilliere pour le M. d'Espéron. Dans le reste du chasteau habitent lesdits soldats et aussy les chanoines de l'église *notre dame* laquelle eglise est située proche des murailles a l'orient dudit

⁵⁹² La montre désigne la paye donnée aux soldats lorsqu'on leur fait faire montre c'est-à-dire lorsque le commissaire fait la revue d'un régiment (*Dictionnaire de l'académie française*, Paris, Librairie de Firmin-Didot et Compagnie, 7^e édition, 1878, vol. 2, p. 230).

chateau regardant sur le petit fort St Ours et vers la riviere : elle est mediocre de hauteur et de structure antique obscure et mal percée, ayant le toit *comme* les autres eglises, mais couvert de grison ou pierre grise, et chargé de 5 cones creux, ou clochers a pointes, ronds par dehors et octangles par dedans, dont ~~3~~ ~~son~~ 2 sont assez hauts aus deux bouts et les 3 autres sont plus bas, et paroissans plus gros, faits de ceste mesme pierre grise. Mais *comme* la pluie les gaste, les chanoines sont après a les faire couvrir *comme* aussy le dos de l'eglise d'ardoise. Le corps de ladite eglise est au costé austral, accompagné de la chapelle de la Magdeleine au bout de laquelle est la sacristie et revestiaire, ce qui est un reste de l'antiquité de ladite eglise qui, *premierement* fut fondée au nom de ladite *sainte* Magdeleine par le roy de France Childebert, *comme* il est dit cy dessus, et puis rebastie par Geoffroy Grisegonelle et dediée a *notre* dame vers l'an mil ou 980. Car [fol. 25 v°] la charte de la *fondation* est sans date de l'année et dit *seulement* qu'il feut incité a *refaire* ~~par la~~ reine par le pape Jean II ou second, escrit tout au long, et permis par le roy Lothaire, fils de Louis d'Outremer, et par Hardouin, archevesque de Tours, en *presence* ~~d'Aube~~ d'Alberon, archevesque de Rheims, et de Hugues, marquis fameux, par ceste charte, il crée 12 chanoines ~~dont est (...)~~ exempts de toute jurisdiction [...] ⁵⁹³ du pape [dans la marge : lequel confirme ceste exemption par bulle du pape Jean II de l'an [...] ⁵⁹⁴ d'Innocent II de l'an 1139 est nommée et confirmée d'Innocent 3 et 4^{me} et de Jean 22 XXII, donnée en Avignon II octobre, confirmatifve de celle de Jean II et plusieurs autres papes. Ils jouissent de cette exemption. Le roy, *comme* duc d'Anjou ou de Touraine pourvoit aus places vacantes et jadis le chapitre payoit tous les ans pour ceste exemption a la cour de France 5 sols de Poitou dont la moitié alloit a la chambre apostolique, et la moitié estoit pour les cardinaux, *comme* il appert par les quittances gardées aux archives du chapitre, en la chapelle St Michel au dessus du portique de l'entrée ou portail. Et par une quittance signée Petrus du Storemberto qui est qualifié *archi-diaconus transligereusis* (...) de l'onzieme octobre 1398 qui est pour trois années, de 15 sols valants *ad paruos turon* 37 ½, ~~il~~ ~~p~~ il appert qu'un sol de ceste monnoye en vaut 2 ½ de la tournoise. Il est vray que par une autre quittance, ceste proportion n'est pas constante, et y en a une de l'an 1592 qui *semble* reduire le sol poitevin au prix de 16 deniers tournois, si ce n'est qu'il y ait erreur en ladite quittance qui est signée du [fol. 198 v°] susdit Petrus a Storemberto, car il confesse avoir reçu de Guillaume Bise chanoine deputé de son

⁵⁹³ Un terme non compris ni dans le document original ni dans la copie de la BMT.

⁵⁹⁴ Passage difficile à déchiffrer qui ne figure d'ailleurs pas dans la copie de la BMT.

chapitre 29 années d'arrerage⁵⁹⁵ de cinq sols de Poitou revenans, dit il, a 9 ft quatorze sols tournois. Or cela vaut 199 sols t. qui divisés [fol. 26 r^o] par 29 années portent pour chaque année *sise*, et plus de 2/3 de un sol (...) mais il pourroit estre qu'il auroit oublié en ladite quittance a mettre que ce ne seroit *que* pour la part de la chambre apos-tolique, l'autre part estant reservée a ~~recee~~ a recevoir pour les cardinaux, ainsy qu'il y a d'autres quittances qui portent fort intelligiblement] au nom des 12 apostre (...) dont le chef se nomme encore a *present* prieur, et a 2 places de chanoines puis une a esté convertie en La Psalette et maistrise des enfans de chœur, possedée par le *sieur* Fanotin l'an 1635. Une est amovible et cassable au bout de neuf ans de son bail, *ad nutum capituli*, et se tant qu'il est en charge, en la derniere place de chanoine, de sorte qu'il n'y a plus que 9 chanoines dont les *prebendes* valent chacune 4 à 5 cents livres par an, outre leur logement. Il donne de plus ceste ceinture de *notre dame* (...) que la royne sa parente, *femme* du roy Hugues Capet luy presta pour porter sur luy (...), lorsqu'il ~~fait le duel~~ le combatit en duël contre le saxon Berthold, ainsi que porte la relation latine *manuscrite* que j'en ay vüe et copiée d'un *manuscript* en leurs archives. Elle est d'un tissu de soye ecrü tirant sur le jaune paille et ou Ysabelle⁵⁹⁶, et de longueur de prez de 1 aune qu'ils gardent très particulièrement, et en outre leur donna aussy le corps de St Hermeland de Bretagne, lequel encore aujourd'huy est sur le maistre autel, gardé en une chasse, a costé de laquelle est une autre chasse du corps de St Bauld ou Baude, Baldus (...) [fol. 26 v^o] Sa feste est au 7 novembre dans le breviaire particulier desdits chanoines de Loches. En deux piliers opposites l'un de l'autre, en celui du costé du bout epistolique de l'autel est la statue du fondateur Geoffroy Grisegonelle en statue de pierre dure, priante, une teste, l'espée ou dague au costé, et sa cotte ou casaque semée de fleurs de lys. En l'autre, qui est du costé evangelique, est une semblable statue, mais sans fleurs de lys, de Foulques Nerra, fondateur du monastere de Beaulieu, et de ce costé est la tresorerie de l'eglise, en laquelle ils monstrent de la vraie croix, du lait de Nostre Dame, le cousteau de St Hermeland. Au mesme pilier de la statue de Geoffroy Grisegonelle, et au dessous d'icelle, est une table de cuivre ou la belle Agnès est en statue podale, priante en habit et bandeau ou couronne de duchesse (ou plutost de comtesse avec un bandeau chargé de plaques rondes ou bizauts) et y a deux eloges en vers gravés dont l'une commence : *astra petit mollis* ; etc., et l'autre (...) [fol. 27 r^o] Au milieu du chœur est la sepulture de ladite belle Agnes, elevée de 3 pieds sur terre, ayant une lame de marbre noir large de 3 pieds environ, et longue du

⁵⁹⁵ Somme d'argent échue ou à échoir versée périodiquement au créancier d'une rente ou d'une pension.

⁵⁹⁶ De couleur jaune clair.

double sur laquelle est une statue gisante de marbre blanc fin, vestue, *representant* un très beau visage, mais un peu longuet et maigre, ayant le bandeau [...] de comtesse ou duchesse *comme* cy dessus, et la teste sur un coussin ou oreiller de [fol. 198 v°] mesme marbre blanc que deux anges soustiennent par les deux costés. A ses pieds sont deux agneaus allusifs de son propre nom Agnes. Ladite sepulture est couverte de barreaux de fer à claire voye, tant plein que vuide qui se levent par les costés ~~et au bout~~ d'en bout, et sur les bouts sont appliqués en tables ou escussons de fer les armes de ladite Agnes Surelle qui sont parlantes et allusives a son surnom, car c'est un sureau. Les couleurs sont constantes, et tres certaines aus chappes ~~et~~ devant l'autel et *ornements* en fer, le sureau de sable en champ d'argent. A l'entour ~~de sa tombe~~ de la lame de marbre noir, est gravée ceste legende : Cy gist noble demoiselle Agnes Surelle en son vivant dame de Beauté, de Roquesserie, d'Issoudun et de Vernon sur Seine, piteuse envers toutes gens, et qui largement donnait de ses biens aux eglises et aux pauvres, laquelle trespassa le IX fevrier l'an de grace MCCCCXLIX priez Dieu pour l'ame d'elle, Amen. Au bout de ladite lame et derriere la teste de la statue gisante, est apposée une table de marbre noir ou est en *lettres* d'or gravées un eloge qui est aussy gravé en une table de cuivre cy devant mentionnée, en un pilier au coing austral du grand autel (...) L'eglise fait aucun mention d'un autre eloge, escrit au bout de ladite sepulture (...) lesquels j'ai transferés avec un 3^e gravé en ladite table de cuivre, et commençant : *astra petit mollis*, etc. en un cayer à part. [fol. 29 r°] Le chœur est tendu d'une antique et très excellente tapisserie de l'Histoire de Suzanne juifve, qui fournit aussy deux grandes pieces dans la nef et porte la tradition de l'eglise, que ca esté la susdite Agnes qui a donné ladite tapisserie. Comme au costé austral de l'eglise est la chapelle de Ste Marie Magdeleine, ainsy au costé septentrional du choeur sont celles de St Maurice ou Dreus de Mellots fonda une chapellenie, et de suite plus bas, celle du St Sepulcre de Notre Seigneur ou est son ancienne marque ~~enterré~~ mais par tradition vieille et constante enterré Ludovic Sforce (et non pas devant le crucifix *comme* veut Duchesne) qui mourut prisonnier dans le ~~chas~~-dungeon du chasteau. A costé est une tombe plate gravée de la *representation* d'un evesque sans legende. Le pourtraict de cest evesque est pendu contre la paroy qui separe lesdites chapelles du chœur, est de fort bonne main sur toille ou bois en cadre hault ~~de plus~~ d'un pié ½ et large d'un pié environ. Il est *representé* le bonnet plat ou barrette couvre en teste, la barbe rase, le camail noir ce qui tesmoigne avec la tradition qu'il estoit religieux. Il estoit evesque de Lautriquet et mourut prisonnier d'estat dans le chasteau. ~~A l'entour de l'eglise sont~~

Au surplus dans la sepulture de ceste belle Agnes il n'y a rien selon la tradition des chanoines et de tous ceux de Loches, sinon le cœur de ceste dame que l'on envoya querir a Jumieges sur Seine par solennelle ambassade dont il se trouve encor memoire [dans la marge : tout ce qui s'en est peû trouver pour n'estre montré est un vieil cayer de parchemin commençant ainsy : s'ensuivent les depenses et mises faites par les chanoines et chapitre de l'eglise collegiale de Loches pour feu mademoiselle que Dieu absolue tant de son vivant et par son ordonnance, que depuis qu'elle est trespassee et enterrée en ladite eglise, lesquelles despenses ont esté faites en la forme et maniere qui ensuit. Au premier article, il est dit que ladite demoiselle avoit sa demourance (c'est le propre mot) au chasteau de Loches, et qu'elle vouloit fonder une prebende pour entretenir une psalette ou maistrise des enfans de choeur, et au neuf^{me} article, [fol. 199 r^o] il est dit que Mr Yves Baudouin chanoine deputé du chapitre et rendant du compte, estant allé a Jumieges abbaye de Normandie vers ladite damoiselle qui y estoit allée, il l'y trouva trespassee, et ne dit rien de son inhumation (...)] dans un vieil registre que le sr Mamireau esleu a Loches dit avoir veu comme plusieurs autres, portant une liste ou compte des frais faits au voyage des deputés du chapitre pour aller a Jumieges querir et apporter a Loches ~~le corps~~ le cœur d'Agnes Surelle dame de Beauté. Neantmoins la legende du tombeau porte : ci gist noble demoiselle Agnes Seurelle et les vers des eloges particulierement : c'est icy hic corpus reliqua sunt gemeticis inhumata et aussy un papier d'un compte cy mentionné en marge. Il est vraye qu'a Jumieges c'est la mesme legende mot pour mot. Mais la, ils n'ont point de statue gisante sur la lame *comme* ils en ont a Loches, quoy qu'il y ait eû autrefois quelque chose selon les marques qui en paroissent encor sur ladite lame. Les religieux de Jumieges croient que c'est seulement l'effigie de son cœur lequel seul, et non le corps. Ils pensent avoir de mesme que ceux de Loches. Ainsy, au contraire de plusieurs autres qui ont debatu et desbatent encor de la sepulture d'aucuns corps qu'ils disent avoir, les religieux de Jumieges et les chanoines de Loches semblent discuter a qui ne l'aura pas.⁵⁹⁷

Quoy qu'il en soit, il y a a Loches, dans le chasteau, du costé d'orient, un grand corps de logis [dans la marge : qui est le logis du gouverneur], appelé les salles a cause *que* ce sont toutes grandes chambres et salles basti de pierre blanche et couverte d'ardoise, *comme* sont tous les bastiments de Loches. ~~Au bout de ce logis il y a une tour~~ Dans ce logis, estoit gardé par M de Sallart son gouverneur, feu [fol. 30 r^o] M. d'Elbeuf, prisonnier du

⁵⁹⁷ Ce paragraphe a été transcrit par Adolphe Pécard sans respecter l'ordre des notes de Dubuisson Aubenay et directement à la suite de la description du tombeau d'Agnès Sorel (fol. 27 r^o-29 r^o).

temps des guerres de la Ligue et sa fille [fol. 199 r^o] que la tradition des chanoines anciens qui mesme les ont veus, porte avoir longtemps esté la. Or, au bout de ce logis des salles, tenu basti par Louis 12, est le vieil logis ou l'on monstre encore la chambre de Charles 7, et tout joignant au bout d'un corridor, est une tour ronde, donnant sur le petit fort, et vers la riviere, en laquelle [tour] il y a trois chambres egales, une au plan de la chambre du Roy et du corridor qui ~~ressemble~~ peut servir de garde robe, la seconde au dessus, qui a une cheminée pratiquée en l'épaisseur de la muraille qui est de 3 ou 4 pieds, de pierre blanche, et deux croisées et ouvertures du costé de la riviere. Contre la paroy opposite qui est en ligne courbe, a cause de la rondeur de la tour, est la place du lit. Cette chambre qui est ronde ou ovale monste a de diametre au plus 6 ~~ou~~ 7 pas communs. L'exaucement est assez haut, et d'un plancher de bois tout uny, portant au dessus la 3^e chambre pour loger des valets ou femmes de chambre : en ceste seconde chambre ou du milieu, logeait la belle Agnes, et encore a present l'appelle t'on la chambre de la Belle Agnes, et toute la tour, la tour de la Belle Agnes, et de plus, a Beaulieu, ville du bourg clos au dessoubs de Loches, il y a encore une maison assez d'apparence qui estoit a elle, et que l'on appelle ~~le logiz~~ encor a present la maison de la Belle Agnes. On fait des contes de sa beauté a Loches, comme a Viterbe, de ceste belle femme qui avait le teint si rare et si delié qu'en beuvant du vin rouge, on voyait ceste couleur paroistre en sa gorge a travers de la peau a mesure qu'elle l'estendoit.

Le chasteau, outre la porte du secours qui est dans le dongeon qui est vers Vignemont a la porte ordinaire du costé de la ville, regardant l'occident et septentrion et non point vers l'orient, comme l'a dit Duchesne. En cest endroit, il y a une porte de la ville qui sert pour ledit chasteau plustot que pour le commun de la ville, et mesme le long d'une rue dite la Poterie, par une seconde porte au faubourg de Poitou, a cause de quoy on appelle [fol. 30 v^o] ceste porte : porte Poitevine (...) ⁵⁹⁸ »

⁵⁹⁸ La suite du chapitre traite uniquement de la ville de Loches. S'en suivent aux folios 206 r^o et v^o des notes sur Agnès Sorel et les événements liés à son décès.

N°8

5 août 1694

Procès-verbal des réparations à faire au palais et prisons de Loches

Tours, ADIL, C 656, pièce n°232

Plusieurs copies d'un procès-verbal du 5 août 1694 concernant les réparations à faire au palais et prisons de Loches sont conservées sous la cote C 656 des Archives départementales d'Indre-et-Loire. J'ai choisi de présenter ici la transcription inédite du document le plus complet qui ne mentionne pas seulement les travaux à effectuer mais également le cheminement réalisé par les experts lors de leur visite. Celui-ci n'est malheureusement pas assez précis et les diverses pièces qu'il traverse ne sont pas toujours évidentes à localiser (prisons, chambre des collecteurs, chambre d'audience du grenier à sel, chambre criminelle, salle d'audience du siège royal, etc.). Sont-elles situées au donjon, du côté du logis ou hors du château, dans l'enceinte de la ville ? Il est fort probable que la dernière hypothèse soit la bonne et que la pièce d'archives soit mal classée car un auditoire dans la basse ville, où se tiennent les plaids et sous lequel sont aménagées des prisons, sert à la justice du comté de Loches jusque la Révolution⁵⁹⁹.

« [fol. 1 r°] A nos seigneurs

Nos seigneurs les presidens tresoriers de France generaux des finances et grande voyerie en la *generalité* de Tours

Supplie humblement la dame comtesse de Bracque, engagiste du domaine de Loches, disant qu'il y a plusieurs reparations necessaires a faire tant au pallais qu'aux prisons de la ville dudit Loches, pour la seureté et garde des prisonniers ainsy qu'il appert par le procès

⁵⁹⁹ Cela est clairement indiqué dans *l'état des fortifications et entretien des couvertures des bâtiments, pont-levis et dormants du château de Loches (vers 1775)* (ADIL, A 7).

verbal quy en a esté fait par les sieurs officiers du siege royal dudit lieu le huit du present mois.

(...)

[2 v°] Et ledit jour cinquiesme d'aoust huit heures du matin audit an, se sont presentés devant nous, conseiller du roy et commissaire susdit, ledit Soullier et Froger nommés pour expertise, aveq lesquels (après avoir d'eux prier le sermant en tel cas requier) nous nous sommes transportés tant audit palais que ausdites prisons ou estant avons en presence dudit substitü du procureur du roy en ladite eslection de Loches, vacqué a la recognoissance et devis desdites reparations ainsy qu'il ensuit

Premierement avons desendu dans le cachot desdites prisons auquel lieu lesdits experts nous ont fait remarquer qu'il est necessaire de mettre ung seuil de pierre dure, de longueur de deux pieds et demy et dix poulces de large a la porte dudit cachot,

Que sur le mur quy separe les deux portes dudit cachot il y convient [de mettre] trois rangee de parpin de pierre tendre, chaque rang de longueur de huit pieds et chaque parpin de ~~huit~~ deux pieds d'epaisseur,

Que pour fermer seurement ledit cachot il convient mettre un gros crampon de fer pour recepvoir le verroux, attendu qui frape en pierre tendre quy est toute usée,

Qu'il convient enduire et garnir de pierre a chaux et a sable le bas des murs dudit cachot [fol. 3 r°] du costé du magasin occupé par le sieur Cosson, marchand, tant dans ledit cachot que du costé dudit magasin, de la longueur de douze pieds de long et deux pieds et demy de hault,

Et dudit cachot sommes transportés dans l'antichambre auquel lieu lesdits experts nous ont fait remarquer qu'il conveint refaire les joints du mur quy est entre ladite antichambre et la chambre noire de ladite prison quy sont degradés, ensemble ceux de ladite antichambre et ledit cachot le tout d'environ deux toises et demie,

Qu'il convient mettre a la fenestre de ladite antichambre deux grillons de fer, en trouver de deux pieds et demy de long,

Et de la sommes entrés dans ladite chambre noire ou lesdits experts ont fait remarquer qu'il convient refaire une demy toise de mur de parpin du costé de la chambre joignant au

logis du sieur Chantelon et refaire un jambage de la premiere porte de ladite chambre de pierre dure pour recevoir les verroux d'environ cinq pieds de hault,

Et dudit lieu sommes transportéz dans la salle de ladite prison ou estant lesdits experts nous ont fait remarquer qu'il convient y refaire une toise et demie de carelage en plusieurs endroits du plus necessaire,

Qu'a la fenestre la plus proche de la chapelle [fol. 3 v^o] il convient y mettre une grosse fermeture de fer de la longueur d'un demy pied et un crampon pour arrester le verroux pour y mettre un cadenat ou une serrure,

De la sommes transportéz dans la chambre des collecteurs dans laquelle lesdits experts nous ont fait remarquer qu'il convient mettre une membrure pour tenir les ayes de la cloison de bois et remettre un grillon de fer quy a esté arraché a la fenestre,

Et dudit lieu sommes transportéz dans la chambre criminelle ou lesdits experts nous ont fait remarquer que les ferrures qui y estoient aux deux fenestre ont esté arraché et qu'il convient y mettre cinq grillons de fer a chacune, de deux pierre et demy de long dans la pierre dure, et pour cet effet mettre un parpin de pierre dure a la fenestre la plus proche du coing,

Que sous lesdites fenestres convient remettre quatre parpins au lieu de deux quy ont esté arrachéz et qu'il seroit besoin de mettre deux autres parpins de pierre dure en bas desdites fenestres ~~et~~ pour y recepvoyr deux grillons, qu'il seroit necessaire de mettre encorre ausdites fenestres dut hault en bas de longueur de quatre pieds chacun,

[fol. 4 r^o] Et sortant dudit lieu sommes montéz par un petit escalier dans la salle d'audiance du siege royal dudit Loches, auquel lieu lesdits experts nous ont fait remarquer qu'il convient refaire la porte dudit escalier et une autre porte quy sert a aller deladite salle sur les remparts de la ville,

Et de ladite salle sommes entréz dans la salle ou est la chambre d'audiance du grenier a sel, auquel lieu lesdits experts nous ont fait remarquer que la cloisons de bois quy sert a clorre ladite salle d'audiance est ruinee et que les portes et bancs ont esté casséz et emportéz, et qu'au lieu de ladite cloison il conviendrait faire un mur de la longueur de cinq toises de long et deux toises de haulteur aveq entablement et dans icelluy deux huisseries, l'une pour les officiers et l'autre pour le public

Que ce mur doit estre posé sur un autre mur quy separe lesdites prisons de la salle quy a esté dessinee pour servir d'audiance a ladite ellection et grenier a sel (et pourquoy il y a contestation aveq les officiers de la maison de ville) lesquelles choses seroyent d'autant plus utiles que lesdits experts nous ont fait remarquer que l'escalier de pierre dure servant a monter en la chambre de ladite eslection est entierement ruiné et inaccessible et que l'on ne le peult retablir que difficillement et avec que grande depause,

Lesdits experts nous ont pareillement fait [fol. 4 v^o] remarquer que tant ladite salle que la chambre d'audiance du grenier a sel sont entierement decareléz et qu'il est imposible de reparer ledit carrelage sans refaire le tout, que le carrelage a refaire est de trente six toises pour quoy il faudra six millions de carreau de brique de demy pieds en carré, en faisant servir quelque carré des vieux et d'autant que le plancher est ruiné en plusieurs endroits, il conviendra mettre des barreau de bois garnis de terre au nombre de quatre cens,

Et a la porte d'entrée de ladite salle il convient mettre un verrouil un morceau de fer de longueur de deux pieds deux poulces pour la ferme et une barre de fer a crochet de longueur de deux pieds et demy pour tenir ladite porte et ont requis lesdits experts qu'il leur soit tacé chacun quarente sols

Dont et de tout ce que dessus nous avons fait et dressé le present procès verbal, donné par nous, conseiller du roy, commissaire susdit, les jours et an que dessus et ont lesdits substitus et experts signé aveq nous.

Rocher⁶⁰⁰ [signature] »

⁶⁰⁰ Le sieur Roche est lieutenant de l'élection de Loches, subdélégué du bureau pour l'exercice de la grande et petite voirie.

N°9

21 juin 1746

Devis des ouvrages d'entretien des couvertures, ponts levis et
dormans du château de Loches

Tours, ADIL, C 281, pièces non numérotées

Au XVIII^e siècle, des marchés d'entretien des couvertures, pont-levis et dormants du château de Loches sont adjugés tous les six ans pour une durée équivalente. Ces derniers sont en grande partie conservés aux Archives départementales sous la cote C 281. Le premier devis date de 1746 mais des lettres prouvent que la procédure n'est pas nouvelle et qu'elle remonterait à 1722. Malheureusement nous avons perdu les devis établis entre 1722 et 1740 dont les travaux effectués, dits « considérables », permettent de baisser la dépense d'entretien annuel à 200 £t. à partir de 1740. Le devis du 21 juin 1746 rédigé par Guillaume Bayeux, inspecteur des ponts et chaussées du royaume, et retranscrit ici, est accepté le 14 juillet 1746 et attribué à Pierre Boileau, entrepreneur de bâtiment à Loches pour six années consécutives commençant en janvier 1746 et finissant au dernier décembre 1752. Il est repris presque mot à mot en 1752 par le même auteur, puis de 1764 à 1778 par Jean-Baptiste de Voglie, ingénieur du roy en chef des ponts et chaussées de la généralité de Tours. Pierre Boileau conserve la charge de l'entretien du château jusqu'à son décès en 1766 et est remplacé par le charpentier Jacques Morinet par arrêt du 9 décembre 1766. La somme de 200 £t. reste constante sauf en 1758, où 333 £t. 5 d. sont ajoutés à titre exceptionnel pour réparer les dommages causés par un ouragan arrivé dans le mois d'avril, et en 1778 où la somme est montée à 300 £t.

« [fol. 1 r°] Devis des ouvrages d'entretien des couvertures, ponts levis et dormans du chateau de Loches pendant six années consecutives de Loches pendant six années consecutives a commencer au premier janvier 1746.

Premierement

L'entrepreneur sera obligé d'entretenir toutes les couvertures des bâtiments, maisons, cazernes des soldats, et donjon appartenant au roy, ensemble la couverture du logis du capitaine, celles des remises attenant l'appartement du Roy, celle du logement du Lieutenant de roy, et de celluy du garde dudit chateau comme les rejoinsts des terrasses avec ciment et remettre des pierres dures à la place de celles qui manqueront et qui gelleront.

Plus sera tenu de relever à neuf par chaque année six toises quarrées de couverture d'ardoises en fournissant par ledit entrepreneur de latte, chanlatte et au dechet de la vieille ardoise, comm'aussy de relever a bout deux toises quarrées de couvertures de tuilles aux endroits qui luy seront indiqués ; de rechercher [fol. 1 v°] a l'échelle platte toutes les couvertures, de refaire tous les trous jusqu'a deux pieds en quarrés et tous les enfestements, nouës, noüelets, egouts et goutieres et generalement de toutes choses pour rendre le tout en bon estat a la fin de chaque année ; toute l'ardoise sera attachée au moins a deux clouds et ne pourra avoir plus d'un tiers d'epureau, et la latte et chanlatte seront de bon bois de chesne.

Plus entretiendra les ponts levis de la porte d'entrée de la place de tous les madriers, solives, chaisnes, clouds et chevilles, et en cas qu'il vienne a manquer quelques poutres du pont dormant l'entrepreneur sera tenu pendant le cours de son bail d'en mettre deux à neuf et de refaire par chacune année deux toises quarrées de muraille dans les endroits qui luy seront indiqués. Ce devis fait par nous Inspecteur des ponts et chaussées du Royaume a Tours ce 21 juin 1746.

Bayeux [signature] »

N°10

16 décembre 1746

Reconnaissance des préjudices faits au palais royal de Loches suite
à des travaux et promesse de réfection

Chambray-lès-Tours, ADIL, ACL, (EDEP 132)⁶⁰¹, DD 9

Suite à des percées dans le roc réalisées sous le palais royal de Loches, les fondations des bâtiments du château sont ébranlées et des fissures apparaissent. Le salpêtrier, René Pattois, responsable de ses désagréments, s'engage alors, à travers un acte signé par le notaire lochois, M. Saulquin, à payer et entreprendre les réparations nécessaires. Ces dernières se concentrent sur les murs d'enceinte et de fondation, sur le pilier de l'entrée (à quoi correspond-t-il exactement ?) et sur un escalier (s'agit-il de l'escalier de la rampe sous la terrasse ? de la vis de l'oratoire, de celle qui s'appuyait contre la tour Agnès Sorel ou encore de la petite vis qui descend depuis le rez-de-chaussée du corps de logis nord dans les souterrains ?).

« [fol. 1 r°] Nous soussigné, pour evitter les suites du procès intenté a la requeste de mesdemoiselles de Braque, propriétaires du domaine engagé de Loches, contre René Pattois salpestrier, devant monseigneur l'intendant de la generalité de Tours, au sujet des ouvrages qu'il a refaits tant dans les prisons, maison de ville, et sous le palais royal de Loches, et qui ont occasionné des delits considerables aux batimens dudit palais, sommes convenus de ce qui suit. C'est assavoir que moy, Patois, m'olige (sic : oblige) de refaire a neuf le mur qui reigne dans le cellier du lieu, carriere de pierre, la porte d'entrée dudit cellier jusqu'au coin ou pilier qui porte l'entrée du palais, de moilon dur a chau et sable, de pierre les fondemens jusqu'à la haulteur de deux pieds hors terre, et le surplus de

⁶⁰¹ Les archives communales de la ville de Loches sont déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et conservées sous la cote EDEP 132.

pierre de taille dans sa hauteur jusqu'à l'ancien mur qui est de pierre de taille et qui porte en partie l'escalier dudit palais, refaire pareillement avant le pilier de l'entrée, a gauche dudit palais, a commencer depuis les fondemens a moilon dur, chaux et sable jusqu'à la hauteur de l'entrée du palais et ensuite continuer ledit pilier, depuis ladite entrée, de pierre de taille et jusqu'à l'endroit où ledit pilier ne se trouvera point creux, le jambage de ladite porte de pierre dure dans toute sa hauteur jusqu'au ceintre, de faire mettre des courbelets⁶⁰² de pierre dure ou des consolles sous les marches de l'escalier qui se trouvent cassées par le mauvais mur qui a été fait sous ledit escalier, en sorte que lesdites marches cassées se puissent soutenir, remettre deux a trois pierres dures si tant en fault au pilier de l'entrée de la salle du [fol. 1 v°] palais a gauche au lieu et place de celées⁶⁰³ qui se trouvent creusés, remettre pareillement deux pierres de taille au bas du carneau⁶⁰⁴ qui est dans l'hotel de ville du costé des fossés de la ville, regarnir et rechauffer toutes les fentes et creuvasse qui se trouvent aux murs dudit palais, et ce le tout incessamment et de jour a autre, a mes frais et depens, et de faire en sorte qu'il n'arrive aucuns debris auxdits murs et batimens. Ce que je m'oblige a faire même de garantir lesdits ouvrages pendant trois ans a compter du jour de leur perfection, au moyen de quoy nous echevins soussigné et nous Saulquin, comme receveur du domaine de Loches et fondé de procuration de mesdemoiselles de Braque propriétaires dudit domaine, nous desistons du procès qui a été intenté devant mondit seigneur l'intendant, contre ledit Patois a la requeste de nosdites demoiselles de Braque et dans lequel nousdits echevins etions sur le point d'intervenir comme interessés pour la ville, aux conditions que ledit Patois payera tous les frais de la procedure qui a été tenue devant mondit seigneur l'intendant, ensemble les vacations des experts suivant la taxe qui en sera par luy faite ou réglée entre nous ce que moy Patois ay accepté et promis et me suis obligé de faire lesdits ouvrages et de les rendre faits et parfaits dans trois mois comme il est cy dessus dit ensemble de payer lesdits frais, vacations et salaires desdits experts fait triple fois nosdits seings a Loches le seize xbre [décembre] mil sept cent quarente six, approuvé l'écriture en règles

⁶⁰² Il faut entendre ici petit corbeau.

⁶⁰³ Désignent de petites cachettes ou de petites chambres selon Frédéric Godefroy (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1883, t. 2, p. 8). Elles sont ici creusées dans le roc et affaiblissent le palais.

⁶⁰⁴ Le « carneau » ou « carneau » est une partie de cheminée ou de fourneau. Selon les définitions, il désigne le conduit par lequel la fumée s'échappe (Jean Stocker, *Le Sel*, Paris, P.U.F., collection "Que sais-je", 1949, p. 69) ou un trou pratiqué dans la cheminée afin de créer une entrée d'air ou dans la voûte d'un fourneau de porcelaine pour la communication du feu (Emile Littré, *op. cit.*, Paris, Hachette, 1873, t. I, p. 490). Il semblerait, ici, vu la position basse du carneau « du costé des fossés de la ville », qu'il s'agisse d'un orifice d'entrée d'air.

Patois, Aubry, Laneau, Saulquin, Benoyt, un echevin Robin [signatures] »

N°13

1248-1767

Lettres, sentences, mandements, titres, baux et déclarations extraits
de l'inventaire du chartrier de Notre-Dame de Loches dressé par
Pierre Hamel en 1773

Loches, BM, ms. 44

Un exemplaire de l'inventaire du chartrier de Notre-Dame de Loches, dressé en 1773 par Pierre Hamel, notaire à Loches⁶⁰⁵, est encore conservé à la Bibliothèque municipale de la ville⁶⁰⁶. Le frontispice comporte un cadre ornemental composé de courbes, de contrecourbes et de coquilles et sommé d'un médaillon ouvert, dévoilant un dessin de la collégiale et les lettres accolées ND. Immédiatement sous ce médaillon, les initiales de l'auteur s'entremêlent. Le centre du cadre est occupé par le titre, « Inventaire général des anciennes chartes des souverains, comme bulles des papes, patentes des rois (sic) et autres fondations, testaments, droits de justice de foire et autres, droits honorifiques et utiles, rentes et généralement tous les titres, papiers et enseignements qui se trouvent dans le chartier de messieurs du chapitre roial (sic) et collegial nôtre Dame du chateau de Loches », au-dessous duquel est inscrite une épitaphe invitant l'historien à donner du sens aux pièces répertoriées : « Tout ce que le passé cachait de replis sombres, tout ce que le présent produit de toutes parts ; tout ce que l'avenir couvrira de ses ombres ; tout sera mis au jour par un de vos regards ». L'inventaire est d'autant plus précieux pour l'historien que les pièces originales ont aujourd'hui disparu.

Les nombreux articles qui occupent les 350 folios ont été classés par catégorie, ce que j'ai choisi de respecter ici, plutôt que de réorganiser l'ensemble selon un ordre

⁶⁰⁵ Pour plus d'informations sur ce notaire, voir André Montoux, « Un vieux notaire de Loches : Pierre Hamel (1741-1830) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1974, t. XXXVII, p. 389-405. Ses actes sont conservés aux ADIL sous les cotes 3 E 26 489 à 518 (4 juin 1768-19 juin 1823) mais n'ont pas été consultés faute de temps puisque j'ai privilégié les notaires ayant exercé autour de 1745 et de la fonte de la cloche de Saint-Antoine.

⁶⁰⁶ Un second exemplaire avait rejoint un recueil de notes, de copies et de pièces originales sur la ville de Loches et le chapitre de la collégiale constitué par André Salmon et entreposé à la Bibliothèque municipale de Tours mais il fut détruit lors de l'incendie du 19 juin 1940 (Voir le catalogue collectif en ligne : http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index_view_direct_anonymous.jsp?record=eadcgm:EADC:D37B13751).

chronologique qui n'aurait pas apporter plus de sens. Y apparaissent les mentions de « vieilles sales du roy » et de « cuisine du roy » qui se situaient au château et qui ont souvent été citées dans la bibliographie pour tenter de dater les corps de logis et de comprendre la configuration de l'ensemble résidentiel⁶⁰⁷ ; mais aussi, des sentences et mandements autorisant le chapitre de prélever du bois dans la forêt de Loches ou des baux et titres de maisons de chanoines situées dans et contre l'enceinte du château⁶⁰⁸. On y retrouve notamment François de Pontbriant, maîtres des eaux et forêts et capitaine du château de Loches ou Pierre Du Doüet de la Cochetière, lieutenant sous son commandement.

« Privilèges ecclésiastiques »

[3 v°] 1497

La 11^e sentence rendue par François de Pontbriant, maître reformateur des eaux et forêts au profit de mr⁶⁰⁹ du chapitre qui les maintient dans le droit de prendre du bois dans la forêt tant pour réparations que pour leur chauffage, dans lequel droit ils avaient été troublés par Étienne Baingault et Jean Genon, huissiers à cheval de la forêt, du 1^{er} avril 1497. (...)

Bulles papales

[fol. 8 v°] 1440 - 1448 - 1450 et 1476

Bulles des papes Jean 23 et Nicolas 5 et des rois Charles 7 et Louis 11 et autres titres portant permission à messieurs du chapitre de supprimer et convertir le premier canoniat

⁶⁰⁷ À notre connaissance, c'est M. Dufour qui les publie pour la première fois en 1813 (dans son *Dictionnaire historique, géographique, biographique et administratif des trois arrondissements communaux du département d'Indre-et-Loire*, Tours, Imprimerie de Letourmy, 1813, t. II, p. 115-116) avant qu'elles soient reprises dans des ouvrages généraux sur la Touraine (Georges Touchard-Lafosse, *La Loire historique, pittoresque et biographique*, t. IV, Indre-et-Loire, Tours-Nantes, R. Pornin et Suireau, 1844, p. 210 et Stanislas Bellanger, *La Touraine ancienne et moderne*, Paris, L. Mercier, éditeur de la Vierge, 1845, p. 482) et dans les études du château de Loches de Gustave-Marie d'Espinay et d'Edmond Gautier (Gustave-Marie d'Espinay, *Le logis du roi au château de Loches*, Tours, imprimerie J. Bouserez, 1873 dont les parties ont pour titre « Les Vieilles Salles » « Les Nouvelles Salles » et « Les cuisines du roi » et Edmond Gautier, *Le château royal de Loches*, Loches, imprimerie J. Daigremont, 1925, p. 9 et 10).

⁶⁰⁸ Seules quelques mentions des maisons canoniales ont été déjà relevées et transcrites par Karine Lesueur sans qu'il y ait eu un inventaire exhaustif de fait (Karine Lesueur, *op. cit.*, 1997, p. 54-55).

⁶⁰⁹ Abréviation pour « messieurs » ou « messeigneurs ». Il manque le « s » mais le pronom personnel « les » indique bien qu'il s'agit de plusieurs membres du chapitre.

vanant (sic) pour la nourriture et l'entretien d'un maître de Psalette et de 4 enfans de chœur et la réunion dudit canonicat et des chapelles St Ustache⁶¹⁰ et St Maurice⁶¹¹ a ladite maîtrise et pour lesdits enfans de chœur

Ce fut Agnès Sorel qui fonda cette maîtrise et obtint du roy Charles 7 la permission et les lettres et bulles pour cette reunion.

Joint un memoire de la depense qui fut faite a cette occasion payée par ledite demoiselle Agnès ou voit en tête de ce memoire qu'elle fut enterrée au château de Loches (...)

Lettres patentes et privilèges royaux

[fol. 15 v°] Dossier contenant 4 pieces qui sont :

la 1^{re}, lettres de Charles V dit le Sage adressées au capitaine de Loches ou son lieutenant pour dispenser Mr du chapitre des reparations a faire a leurs [fol. 16 r°] maisons canoniales, mars 1364 ;

la 2^e, ordonnance rendue par Mr de Chateau Firmont, chambelan du roy, et de M le duc de Touraine et lieutenant et senechal dudit seigneur duc sur une complainte rendue par M. du chapitre, qui les decharge des réparations qui etaient a faire au pont et a la voye alant dudit pont a l'église du château et de la garde d'iceluy dont ils etaient tenus ;

la 3^e, procès verbal fait devant Lemoine, notaire, par lequel M. du chapitre protestent sur ce que le capitaine du château voulait astraindre M. Jean Boutet, prieur, a la garde dudit chateau sur ce qu'il l'avaient faite dans le tems des guerres des Bourguignons (...)

[fol. 17 r°] Mandemens aux verdiers pour delivrer du bois a mrs les chanoines et aux 4 hebdomadiers du chapitre en sentences des grands maitres des eaux et forêts et de leur lieutenans qui maintiennent lesdits sieurs dans le droit et usage qu'ils avaient dans la forrest

⁶¹⁰ La chapelle Saint-Eustache était desservie en l'église collégiale (ADIL, G 302).

⁶¹¹ Aucune information n'a pu être retrouvée sur cette chapelle. Elle était probablement annexée à la collégiale ou installée à l'intérieur de l'église puisqu'« on voyait, avant la Révolution, dans l'église collégiale plusieurs chapelles et un grand nombre d'autels » (Voir Abbé A. Bardet, *L'église collégiale de N.-D. du château de Loches maintenant église paroissiale de Saint-Ours. Son histoire et son culte, ses trésors et ses privilèges spirituels*, Tours, Imprimerie de J. Bouserez, 1862, p. 54).

En 9^{bre} [novembre] 1422

Lettres patentes de Charles VII confirmatives de celles de St Louis et de Philippes ...⁶¹²
pour les privileges accordés a mr du chapitre et nottamment pour leur usage dans la forret
en ces termes "C'est asavoir que les prier et chanoines et les 4 maîtres chapelains et leurs
sucesseurs residens en l'eglise du chateau auront et prendront dorenavant, et a toujours,
pour leur chaffage, bois mort dans la forrest de bois Auger⁶¹³ sans commettre abus et
aussi bois mort pourront prendre et avoir par montrée aux sergens de la forrest et autre
quand leurs maisons cannoniaux et autres edifices de ladite eglise auront a faire de
reparation de bois de charpente par le maitre des eaux et forrest ~~et entre autre pour l'usage~~
ou le verdier leur sera baillé bois pour ce faire" a données a Mun sur Seine la 1^{re} année de
son regne representées et transcrites sur le registre de la Chambre des comptes en 1739⁶¹⁴.

(...)

Immédiation du chapitre de Loches au Saint Siège et son indépendance de l'archevêque de Tours

[fol. 38 r^o] En 1448 (...)

Dossier contenant 13 pieces de procedure d'un procès verbal pendant aux requêtes du Palais entre M. Jean de Bernard, archeveque de Tours, et messieurs du chapitre (...):

la 1^{re} est une complainte et assignation donnée a M. du chapitre a la requete dudit *sieur* archeveque en vertu de commission obtenue en chancellerie, par laquelle il expose qu'il est en possession d'entrer dans l'eglise du chapitre pour y faire ses devotions sans y exercer sa juridiction, de loger [fol. 38 v^o] dans une maison canoniale quand il plaît au chanoine a qui elle appartient ; dans laquelle il avait été troublé et qu'ils avaient refusé de lui payer 10 d. une fois payée pour son droit de viste comme nouvel archeveque, 9 8^{bre} [octobre] 1448 ;

la 2^e est un acte capitulaire portant deffenses a tous les chanoines de recevoir dans leurs maisons ledit *sieur* archeveque sous peine d'excommunication, 9^{bre} [novembre] 1448 (...)

⁶¹² Les points de suspension sont dans le texte et correspondent à une coupe volontaire de Pierre Hamel.

⁶¹³ Correspond au bois Ogier.

⁶¹⁴ Un acte de Charles VIII daté de 1459 réitère les privilèges suite à une destruction de biens du chapitre (ANF, K 186 A, n°6, *Droits d'usage donnés au chapitre de Loches*).

[fol. 39 v°] [Lettre du 7 may 1457 à laquelle sont jointes] une enquete et copie d'icelle faite ce requerant Mr du chapitre pour laquelle il est prouvé qu'en 1438 M. de Koëtkis lors archeveque de Tours⁶¹⁵ ne voulu faire tonsures, confirmation ni autres execusions dans l'église du chateau ni dans les cloistes et qu'il les fit dans les vieilles sales du roy. 18 aout 1454. (...)

Justice temporelle du chapitre

[fol. 55 r°] 1618 - 1620

19 pièces et procedure d'une instance pendante au siege de Loches et par appel au parlement entre M. du chapitre et M. Francois Penissault, substitut du *procureur* du roy dudit Loches, pour raison de scellés par lui apposés au domicile de M Jean Mocquet chantre en sa maison au chateau (...)

Testaments, dons, legs et fondations

[fol. 84 r°] 1347 en latin

Testament de M. Emery grace curé de St Ours de Loches par lequel entre autre chose il fonde une chapelle dans l'église du chateau en l'honneur de Dieu, de la Ste Vierge (sic) et de tous les Sts pour laquelle fondation il legue vingt livres de rente assignée. (...)

[fol. 89 r°] 24 juillet 1634

Autre testament de Maître René de Baraudin, chanoine et curé de Saint Ours, par lequele entre autre chose il legue a la bource des chercs 502 £t pour un service annuel et pour la fondation de la procession que M. du chapitre font le jour St Ours en l'église de ladite paroisse dont le *sieur* curé doit venir au devant de ladite procession jusqu'a la porte du petit fort [fol. 89 v°] Saint Ours, avec son clergé (...)

⁶¹⁵ Philippe Koetkis ou Coetquis est archevêque de Tours entre 1427 et 1441. En 1440, il est fait cardinal par l'antipape Felix V.

[fol. 91 r°] 1^{er} juillet 1667

Traité fait entre Mrs. du chapitre et M. Claude Quentin, chantre et chanoine.

L'un d'eux par lequel lesdits sieurs du chapitre promettent de dire a perpetuité dans leur eglise par chacun an 7 saluts a 6 heures du soir les jours de la feste de l'octave de St Sacrement (...) [fol. 91 v°] et pour plus grande vénération que la procession qui se faisait le matin en ladite eglise ledit jour avant la messe autour de l'église se fera dorénavant le même jour a l'issue du Salut autour du chateau (...)

[fol. 93 v°] 1358

Pour le don et lefs de 6 £t de rente fait par Raoul de Preaux, seigneur de la Charpraye (...) il dit par cet acte qu'il veut être sepulture en l'église du chateau, les Ustache, sa femme quand Dieu l'aura fait aler de vie a trepasement.

Maisons canoniales et bénéficiales et autres domaines avec leurdites charges et affaires communes du chapitre

[fol. 106 r°] 25 7^{bre} [septembre] 1400

Bail a rente par adjudication fait par Pierre de Riberac, receveur ordinaire de Touraine, a M. Guillaume Musnier pretre chapelain au chateau de deux petites places devant le portail de l'eglise dudit chateau joignant a une autre place ou etait la cuisine du roy moyennant 2 s. 6 d. de rente payable au roy le jour Saint Maurice collé et paraphé et signé l'enveloppe par [...].

1460 - 1472

Titres concernant la propriété d'une maison et jardin situés au chateau joignant la maison M. Jean Granget a la rue de l'eglise au donjon et, par le derriere, aux murs du chateau, acquis par M. Nicolas Oschet chapelain de Jean Mingon et de Jacquet et Gillet Thibault pour 18 ecus d'or des années 1460, 1469, 1471 et 1472.

[fol. 106 v^o] 7 8^{bre} [octobre] 1524

Bail a rente fait par M. du chapitre a Pierre Du Douët, écuyer seigneur de la Cochetiere⁶¹⁶, d'une maison et jardin situés au chateau au lieu apelé la garde-feverau⁶¹⁷ joignant aux murailles du chateau, au jardin de M. Roland Dumoulin⁶¹⁸, chanoine, et au jardin de la chapelle Gervasienne⁶¹⁹ moyennant 2 s. 6 d. payable a la grande bource aux termes.

9 9^{bre} [novembre] 1532

Sentence rendue par Jacques Deriner Lieutenans du bailli de Touraine a Loches au proffit de M. du Chapitre contre par Chauveau qui le condamne de payer 66 s. 8 d. tournois pour 4 années d'arrivages de la rente 16 s. 8 d. assignée sur une cave jardin dessus et sous deux corps de maison situés au chateau joignant aux murailles du chateau et a la maison de la chapelle Sainte Marguerite⁶²⁰ cy.....16 s. 8 d.

⁶¹⁶ Pierre Du Douët est lieutenant de Loches sous la capitainerie de François de Pontbriant puis d'Adrien Tiercelin de Brosses (chambellan du roi, sénéchal de Ponthieu et, entre 1524 et 1546, capitaine du château de Loches et maître des eaux et forêts du comté de Loches). Il a notamment été choisi par François de Pontbriant pour « signer les roolles et acquitz pour le faict du bastiment que le roy a ordonné faire au lieu de Chambort avec la superintendance et regart sur tous et chacuns ouvraiges, journees, vacations, achapts de matiere et aultres choses qui peuvent toucher et concerner le faict dud. bastiment » (BnF, ms. fr 26117, fol. 433 r^o cité dans Monique Chatenet, *op. cit.*, 2001, p. 45). Pierre Du Douët de la Cochetière fut inhumé dans la chapelle Saint-Roch en l'église de la collégiale Notre-Dame de Loches (ADIL, G 307, *pièces sur la chapelle Saint-Roch*).

⁶¹⁷ Je n'ai pu retrouver d'autres mentions de ce lieu-dit dans les sources et il m'est donc impossible de le situer. « Feverau » est-il à rapprocher de fevere, fevre qui désigne un ouvrier qui travaille le métal et dont le nom propre est encore utilisé au XVIII^e siècle en Flandres chez les serruriers ? (Voir Frédéric Godefroy, *op. cit.*, 1884, t. 3, p. 777-778). « La garde-feverau » aurait alors peut-être eu un lien avec les prisons du château ou la porte royale.

⁶¹⁸ Il est fait don de la prébende et de la fonction vacante de chanoine en l'église de Notre-Dame de Loches à Olivier Chamieu, le 4 mai 1525, suite à la mort de Roland Du Moulin, survenue donc peu de temps après ce bail (BnF, ms. fr. 5779, fol. 91 cité dans *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. V, *op. cit.*, décembre 1892, p. 699).

⁶¹⁹ La chapelle Gervasienne ou Gervaisienne est fondée et desservie dans la collégiale Notre-Dame vers 1500 par le prêtre Jean Gervais de Combes.

⁶²⁰ Il s'agit vraisemblablement de la chapelle Sainte-Marguerite, réunie à la chapelle Saint-Nicolas, qui était accolée au sud de la collégiale, « entièrement [isolée] du reste de l'église », près de la salle capitulaire (Voir Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 54).

1593

Declaration de M. Guillaume de Neuilly Chapelain du Crucifix⁶²¹ d'une maison au chateau joignant le jardin de la chapelle St Michel chargée de 5 s. de rente a la *bourse* du pain et de 5 d. de cens5 s. 5 d.

d'un petit jardin au chateau chargé de 10 s. de rente due a ladite bourse cy.....10 [s.]

De 5 *quartiers* de vigne au champ clos chargés de 5 d. de cens cy.....5

Et de 2 d. pour une maison en Picquois qui lui devait quinze sous cy.....2

11 7^{bre} [septembre] et 10 9^{bre} [novembre] 1619

Deux sentences du siege royal de Loches qui condament M. du chapitre de faire faire [fol. 107 r^o] les reparations des maisons canoniales sauf leurs recours sur les biens ou heritiers des decedés, la premiere pour la maison de M. Jacques Penissault et la 2 pour celle de M. Guillaume Rochers.

12 9^{bre} 1624

Ordonnance de M. le lieutenant general de Loches qui permet a M. du chapitre de faire abattre et demolir le logis de M. le prieur qui etait en ruine pour le denier provenant des materiaux et ce employé a l'amortissement de 7 £t 10 d. de rente qui etait assignée sur un autre logis que ledit prieur avait pris pour se loger, du curateur de Jean Arnault, ecuyer sieur d'Orfons.

27 7^{bre} [septembre] 1628

Titre nouvel sous seing privé donné a M. du chapitre et a M. Brisseau, chanoine, l'un deux d'une rente de 25 d. due a la bourse des clerics le jour St Michel a cause du logis canonial dependant de sa prebende situé au chateau joignant a la cour du logis canonial de M.

⁶²¹ La chapelle du Crucifix est fondée et desservie dans la collégiale Notre-Dame (Voir Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 81).

René de Baraudin a la ruelle pour aler au logis de M. Gregoire Boillac, chanoine, aux murailles du chateau ce par le devant de la rue de l'eglise au donjon ce.....1 £t. 5 d. (...)

[fol. 107 v^o] 9^e 7^{bre} 1626

Titre nouvel ou reconnaissance sous seing privé donné par M. Coutant, chapelain de la chapelle du fief de 5 d. de rente fonciere due a la *bourse* des clerics le jour de Noel assignée sur un jardin renfermé de murailles situé au chateau qui dependait de sa chapelle et ensuite de la prebende de M. Bonnet de Rabois, chantre, joignant la rue du pont au donjon a deux ruelles alant de ladite rue audit donjon et a la maison du *sieur* Martin Verger, organiste cy.....5 d.

29 7^{bre} [septembre] 1626

Autre titre sous seing privé donné a M. du chapitre par M. Jean Penissault, chanoine de 10 d. de rente due a la *bourse des clerics* a chacun jour St Michel a cause de sa maison située au chateau joignant la maison canoniale de M. Gregoire Boillac par le devant a la rue qui va au donjon et a celle qui va au logis de Meray cy.....10 d. (...)

[fol. 108 r^o] 30 juillet 1642

Contrat de vente fait par M. Charles Boillac, chapelain de la chapelle de Preaux⁶²², a M. du chapitre sous garantie d'une maison composée de chambre basse et haute, petite cour et cellier derriere, située au chateau joignant a la maison de la maitrise d'un coté et par le derriere, d'autre a la maison canoniale dependant du chapitre et par le devant au chemin de l'église au donjon.

Et d'un apenti et deux caves en roc et aisances joignant d'une part a la rue descendant du chateau en ville, d'autre a la ruelle du chateau au donjon et au jardin de la chapelle du fief moyennant 140 £t.

⁶²² Elle correspond à la chapelle logée dans l'épaisseur du mur de la nef au nord et a été fondée en 1442 par Georges, seigneur de Préaux en Touraine et de la Charpraie (Voir Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 54).

9 may 1644

Transaction sur procès faite entre M. du chapitre d'une part et M. Bertherand Charpoux, prieur audit chapitre, par laquelle il est fixé une maison pour ledit *sieur* prieur et ses successeurs, sans ou pouvoir choisir une autre [fol. 108 v°] laquelle joint d'un long aux logis canoniaux des *sieurs* Dallonneau et Mouchel, d'autre a la maison de la chapelle St Jean l'Evangeliste⁶²³, d'autre au logis de Jean Dallonneau et de la Bertonniere au logis de la chapelle St Nicolas⁶²⁴ de la rue de l'église au donjon (...)

16 août 1677

Pieces concernant la propriété d'une maison située au chateau joignant au jardin du doyen au logis de la chapelle St Jean⁶²⁵ a la rue du pont alant au logis de M. Gilles Quentin et a celle de l'église au donjon sur laquelle était dû 8 d. de rente fonciere, acquise par M. Jacques Garreau, chanoine, de M. Antoine de La Rochefoucault, *seigneur* de Neuilly le noble (...) a la charge par ledit Garreau de payer a M. du chapitre 12 d. de rente pour la fondation de Jean Dudouet, *seigneur* de la Bertandiere de la chapelle du même⁶²⁶ nom desservie dans celle de St Roch⁶²⁷ du chateau cy.....12 ft.

1686 - 1740

Procès verbal de visite et adjudication au rabais des reparations a faire aux pyramides et voutes de l'église du chateau fait par M. Dechameil, *commissaire* de party pour sa majesté en la generalité de Tours, a Gilles Michau, architecte, moyennant 2700 ft. en 1686

⁶²³ Chapelle dite de Mardeaux selon le titre du fol. 321 v°. Elle semble être indépendante de la chapelle Saint-Jean mais n'a pu être localisée.

⁶²⁴ Voir note 623.

⁶²⁵ La chapelle Saint-Jean est située face à la salle du chapitre. Il s'agit d'une « grande et belle chapelle gothique, dont on ne sait plus l'origine et qui forme actuellement [en 1862] la majeure partie de la nef latérale » (Voir Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 55).

⁶²⁶ Le testament de Jean Dudouet est conservé aux ADIL (G 307). Il lègue une rente de 4 écus pour la fondation d'une messe en la chapelle Saint-Roch de la collégiale où a été inhumé son père qui n'est autre que Pierre Dudouet de la Cochetière, lieutenant du château de Loches.

⁶²⁷ Chapelle située au sein de l'église collégiale Notre-Dame.

Et autres procès verbaux de visite, estimation et rapport d'experts des reparaitions a faire auxdites piramides montant a 8000 £t⁶²⁸, aux moulins de Corbery pour 3000 £t. et aux logis canoniaux pour 4000 £t. (...)

[fol. 109 r°] 1729 - 1755

Procès verbaux des logis cannoniaux et des eglise du chateau et moulin de Corbery des années depuis 1723 jusqu'en 1755

25 may 1763

Declaracion fournie par M. du chapitre au fief de Gié dependant de Reignac de deux maisons situées au chateau chargées de chaume 2 d. de cens et rente (...)

Affaires communes du chapitre

[fol. 113 r°] 1767

Mémoire de ce qui était a faire pour la reconstruction de l'orgue du chateau.

Traité fait entre M. du chapitre et le *sieur* Aismard, facteur d'orgues, pour ladite reconstruction moyennnant 1800 £t.

Et certificat de l'examen du même orgue par M. Allain Dupré, organiste de St Martin de Tours. (...)

⁶²⁸ Ce montant correspond à celui dépensé pour la réparation des voûtes de la collégiale en 1720 mentionné par Jacques-Xavier Carré de Busserolle (Jacques-Xavier Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, t. IV, Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tours, 1882, t. XXX, p. 90). Ce dernier n'ayant pas cité de source, Jean Vallery-Radot relaie l'information avec prudence (Jean Vallery-Radot, *L'église Saint-Ours de Loches*, Loches, E. Reymond Librairie, 1924, p. 9). Tout comme Pierre Hamel, il semblerait que Carré de Busserolle ait pu voir les procès-verbaux compris entre 1686-1740 et retenir celui de 1720.

Cens et rentes dus a M. du chapitre sur les maisons et leurs appartenances situées dans la grande rue⁶²⁹ de Loches et rue du château

[fol. 144 r°] Depuis 1400 jusque 1708

Anciennes declarations et autres titres fournis a M. du chapitre de maisons situées grande rue et rue du chateau chargées de devoirs seigneuriaux et de petites rentes (...) ⁶³⁰

[fol. 182 r°] Cens et rentes dus a M. du chapitre sur des maisons, caves, jardins et autres domaines situés dans les rues et petit fort Saint-Ours⁶³¹

Fondations et réunions des chapelles et rentes dues à trois chapelles hebdomadaires

[fol. 302 r°] 1248 en latin

Fondation d'une chapelle dans l'église ND du château de Loches par Renault Debille, chanoine de ladite église, tant pour lui que pour noble homme Dreux de Mellot ou de Melun, *seigneur* de Loches et leurs parents pour la dotation de laquelle il donne :

(...) 4° toutes ses maisons dans le chateau de Loches qu'il avait acheté de Barthelemy de la Marche avec les caves dessous et toutes les autres maisons que Isambart, chanoine, avait occupées, pour lesquelles maisons le chapelin doit payer 5 s. tournois au chapitre tous les ans.

Rentes dues a la chapelle de Prime

[fol. 304 r°] x^{bre} [décembre] 1379 en latin

Testament de Hervé Calin par lequel il fonde dans l'église Notre Dame du chateau de Loches une chapelle appellées de Prime (...)

⁶²⁹ Longe les fossés du château au nord-ouest du promontoire.

⁶³⁰ Les documents inventoriés à propos de la rue du château ne donnent aucune indication topographique et ne sont que d'un intérêt mineur ce qui explique mon choix de ne pas les avoir retranscrits ici.

⁶³¹ Les mentions ne sont pas assez précises pour savoir quelles sont les positions des maisons par rapport à l'éperon du château et n'ont pas été jugées utiles dans la transcription pour cette raison.

Rentes et domaines dépendants de la chapelle du Crucifix au curé du chapitre et de celles de Saint-Jean l'Évangéliste dite de Mardeaux et Saint-Jean-Baptiste

[fol. 321 v°] Testament de M. Olivier Besnard, prêtre par lequel entre autre chose il legue a ladite chapelle [du Crucifix] sa maison qu'il avait fait bâtir près l'église du château et le jardin en dépendant en payant au chapitre 5 d. de cens et a la *bourse* du pain 5 d. de rente (...)

Rentes de la chapelle Saint-Mathurin dite du Saint-Sépulcre

1375

Fondation de la chapelle St Mathurin dite du St Sepulchre, faite par Jean Duteilleul⁶³², écuyer, et perrote, sa femme, dans l'église du château (...)

Rentes et domaines dépendants de la chapelle de Notre-Dame de Broce

[fol. 337 r°] Du lundi après la Quasimodo 1376 en latin

Testament de M. Pierre de Broce, prêtre, par lequel entre autres choses il fonde une chapelle dans l'église N.D. du château de Loches a l'autel du Crucifix⁶³³ (...)

Rentes et domaines dépendants de la chapelles des Morts et de celles de Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint-Ustache et Gervasienne

[fol. 341 r°] Du lundy veille de (...) St Philippe 1293

Fondation faite par Geoffroy de Loches d'une chapelle dans l'église du château (...)⁶³⁴

⁶³² Il s'agit probablement du même Jean Duteillo ou Duteilloul présent dans le compte de 1358-1359 (ACT, EE1, P.J. n°1).

⁶³³ L'autel du Crucifix était situé au sud, à l'entrée du chœur et faisait le pendant de l'autel de la sainte Vierge (Voir Abbé A. Bardet, *op. cit.*, 1862, p. 55).

⁶³⁴ Les documents inventoriés ne donnent aucune information pertinente pour notre sujet de recherche.

Rentes et domaines dépendants de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, de celle de Sainte-Catherine et partie de Saint-Jean-Baptiste

[fol. 349 r°] Du 10 8bre [octobre] 1389 en latin

Testament de M. Raoul Cibot, chanoine au château de Loches, par lequel entre autres choses il donne et legue a la chapelle qu'il avait fondée a l'autel St Jean l'Évangéliste, desservie dans l'église dudit château, 12 ft 10 d. de rente (...) »

N°12

18 août 1768

Lettre contenant l'état des réparations à faire au château de Loches

Tours, ADIL, C 281, pièces non numérotées

Suite à une tempête de grêle survenue entre le 17 et le 18 juillet 1767, des réparations importantes sont jugées nécessaires en plus de l'entretien habituel du château. Le devis conservé sous la cote C 281 des Archives départementales est fragmentaire. Il concerne des réfections de cheminées, des travaux aux écuries et le remplacement de vitres pour un total de 107 £t. et 15 s. Or, il semblerait que celui-ci ait été bien plus étendu et qu'il ait monté à 927 £t. 7 s. et 3 d. selon une lettre du 18 août 1768. Il est alors question, face à une telle dépense, d'aliéner le château pour contribuer à augmenter les revenus royaux plutôt que de les diminuer par d'incessants travaux coûteux. Malheureusement, aucune lettre de réponse ne figure dans les archives et si, nous savons que le château n'a pas été aliéné ni vendu, il reste difficile de savoir dans quelle mesure les réparations ont été réalisées ou non après 1768. Le devis fragmentaire et la lettre au centre de laquelle il est placé sont tous deux transcrits ici.

« [fol. 1 r°] A Paris le 18 août 1768

Monsieur [Du Cluzel⁶³⁵]

J'ay examiné le devis estimatif que vous avés bien voulu m'adresser des réparations à faire au château de Loches, dont la dépense est évaluée à 927.7.3 et comme ce serait de l'argent perdu que de réparer ce château s'il n'est pas absolument nécessaire, M. le

⁶³⁵ François-Pierre du Cluzel, chevalier, marquis de Montpipeau, baron du Cheray, seigneur de Blanville, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de justice, police et finances en la généralité de Tours.

controleur général, avant de prendre à ce sujet aucun parti, désirerait savoir a quel usage il est employé et par qui il est occupé soit en tout soit en partie et si, sans préjudices à personne, l'on ne pourrait pas en faire une aliénation au profit du roy moyennant un cens qui serait porté assés haut pour représenter [fol. 1 v°] la rente de sa valeur si on le vendait ce qui serait d'autant plus avantageux qu'indépendamment de la rente que le roy retirerait par l'accensement qui formerait une augmentation de revenu sa majesté se trouverait débarassée des réparations. J'attends les éclaircissements que vous voudrés bien me procurer sur cela avec votre avis pour pouvoir engager M le controleur général a prendre un parti définitif. Je suis avec respect

Monsieur

Vôtre très humble et très obeissant serviteur

[signature non déchiffrée] »

Un état des réparations est placé au centre de la lettre

« [fol. 1 r] Monseigneur

Monseigneur Du Clusel

Intendant de la Generalité de Tours

Etat des reparations a faire au château de Loches

Toises de languettes qui sont a refaire a une souche de cheminée de chateau de Loches dans la chambre de Madame la Dauphine, la Salle de Compagnie et le res de chaussée

Cette souche est composée de quatre tuyaux dont il est a propos de reparer les languettes.

Scavoir

1° Celle a partir du res de chaussée, hauteur..... 9 toises 5 pieds

2° Deux autres a partir du premier etage, hauteur ensemble.....15 [toises] 2 [pieds]

3° Le dossier du coté de la terrasse a partir du plancher des greniers, hauteur.....5 [toises]
2 [pieds]

Total des hauteurs 30 toises 9 pieds

Largeur commune.....5 pieds

Les chambres, le res de chaussée dessus et a coté des remises, la cheminée composée de quatre tuyaux totalement en ruine a refaire en tout

1° Scavoir deux partant du res de chaussée a refaire les jambages, manteau et toute la cheminée, hauteur de la cheminée partant du res de chaussée six toises cinq pieds, les 2 ensemble.....13 toises 4 pieds

2° Deux partant du premier etage hauteur ensemble et a refaire dans son entier 5 toises 2 pieds ensemble.....10 toises 4 pieds

2 toises quarrée de thuille en couverture pour bry [?]......24 toises 2 pieds

Largeur commune d'une face 6 pieds.....6 pieds

Largeur de l'autre face.....4 pieds.....4 [pieds]

Total des toises.....54 toises 5 pieds

[fol. 1 v°] Ecurie

Degats faits aux ecuries par la gresle du 17 au 18 juillet 1767

Les ecuries ont 60 pieds de long sur 32 pieds de haut, il y en a 24 pieds de long d'enfoncés par la gresle ou il pleut qu'il est necessaire de refaire et relever en son entier

2 milliers de thuille

Six cent de latte

Quatre milliers de clou a latte

Trois livres de grands clou

Le petit corps de garde au pont levis du chateau gatté par la gresle du 17 au 18 juillet 1767

1° cinq toises de couverture en thuille a refaire en entier

Trois toises de chanlatte

Trois bottes de latte

Un millier de clou a latte

Une livre de grand clou

800 [livre] de thuille

Etat des vitrages cassés par la gresle de la nuit du 17 ao 18 juillet 1767 au chateau de Loches

Scavoir

Salle des gardes

Dans la grande salle des gardes :

15 carreaux d'un pied de haut sur onze pouces de large a 15.....11 ft. 5.....0

Dans la salle a manger :

52 carreaux a 10.....26.....0.....0

Dans la chambre a coté et cabinet :

20 carreaux a 10.....10.....0.....0

La garde robe :

Un panneau a refaire en plomb 50 pieces cassées.....8.....0.....0

Office :

Onze carreaux a 10.....5....10.....0

[Total] 60.....15.....0

[fol. 2 r°] Cy contre.....60 ft. 15.....0

Suite des vitrages

Escalier :

Quatre panneaux entierelement cassés faisant 50 pieds a huit sols le pied.....20.....0.....0

Deux autres panneaux raccommodés et huit pieces.....1.....16.....0

Garde meuble :

Quatre panneaux entierelement cassés 34 pieds a huit sols.....13.....12.....0

Deux autres panneaux 20 pieces cassées.....2.....0.....0

Dans la chambre a coté quatre carreaux a 10.....2.....0.....0

39.....8.....0

Cy dessus.....60.....15.....0

[Total] 100.....3.....0

Etat des vitres cassées au donjon du chateau de Loches de la nuit du 17 au 18 juillet 1767

Scavoir

Corps de Garde :

Six pieces en losanges

Dans la cage de fer :

22 pieces a remettre, relever un panneau, remettre en plomb

Remettre deux rangs de losanges a un autre panneau en plomb

La chambre sur le corps de garde :

Dix huit losanges a remettre.....7.....12.....0

[Total] 107....15.....0 »

N°13

1782-1785

Lettres et devis sur les réfections des terrasses, prisons et bâtiments attribués au lieutenant du roi du château de Loches

Tours, ADIL, C 281, pièces n°275, 281, 282, 284 et 288

Entre 1782 et 1785, plusieurs travaux sont engagés par M. de Boislambert. Les devis et lettres s'y rapportant, conservés sous la cote C 281 des Archives départementales, sont ici transcrits. En 1782, le lieutenant du roi demande une somme de 1200 ft. pour réparer et recimenter les terrasses du château (pièces n° 275 et 281), puis, en 1784, ce sont les réfections des prisons qui sont jugées nécessaires pour éviter l'évasion des prisonniers (pièce n°282). Un devis est alors établi le 20 septembre 1785 par M. de Montrocher, ingénieur en chef des ponts et chaussées de Tours, pour répondre à cette seconde requête (pièce n°284). On y apprend que les joints des terrasses du château avaient été refaits en 1784 mais qu'ils ont été dégradés par des intempéries depuis, si bien que leur réparation est à nouveau inscrite au devis. Ce premier devis est suivi de près par un avenant, daté du 27 décembre 1785, qui ajoute des travaux à réaliser au mur de l'écurie, aux cuisines, dans la chambre de Madame de Boislambert et « aux autres vaisseaux dudit chateau, habité par ledit de Boislambert ». Ces derniers n'augmentent pas le total des dépenses car ils viennent remplacer les aménagements de la chambre d'un des prisonniers, un certain Devignes ou de Vignes, qui se charge lui-même de régler la note. Les réparations sont effectuées par Louis Charpentier, maître verrier, Pierre Foucher, marchand armurier, Jean Algret maître maçon et Jacques Morinet, maître charpentier et entrepreneur à Loches.

Pièces n°275 et 281 (copie)

« [fol. 1 r°] Paris, le 29 juillet 1782

Monsieur [du Cluzel⁶³⁶],

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre dans laquelle M de Boislambert, lieutenant de roy du chateau de Loches expose qu'indépendamment des différents corps de batimens qui composent le chateau, il est entouré de plusieurs terrasses qui exigent des réparations et dont il est aussi essentiel pour la ville que pour le chateau de prevenir la degradation. Il propose en consequence d'augmenter de 200 £t le prix annuel que le domaine paye pour l'entretien des batimens du chateau et qui est porté a 300 £t. ou de destiner des a present à la réparation de ces terrasses une somme de 1200 £t.

Je ne peux, Monsieur, que vous prier de me faire part de votre avis sur cette demande qui tend a augmenter les charges du domaine dans des circonstances peu favorables, et je me bornerai à vous observer que le Conseil a dans tous les tems montré beaucoup d'eloignement pour charger le domaine de l'entretien de ces sortes de batiments qui ne luy sont point utiles et dont il ne [fol. 1 v°] peut pas même disposer ; qu'en général il est de principe que le domaine ne doit entretenir que les batiments qui servent ou à l'administration de la justice ou a l'exploitation d'héritages qui lui apartiennent, que ce sont ces motifs qui ont fait préférer depuis longtems le parti de laisser tomber la plupart des châteaux, à celui de charger le domaine de leur entretien et qu'à l'égard de ceux qu'on a cru devoir conserver, le conseil a toujours eu la plus grande attention de n'y faire faire que le moins de dépenses qu'il a été possible et que ce qui étoit absolument indispensable pour la conservation des parties des batiments réellement necessaires au service du roy.

Je suis avec respect,

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur

De Beaumont [signature] »

⁶³⁶ Voir la note 638.

Pièce n°282

« [fol. 1 r°] A Paris le 15 octobre 1784

M. le Baron de Breteuil, marque, Monsieur [d'Aine] et cher confrere, à M. le controleur général qu'il est informé par M. De Boislambert et M. le Baron de Bezenval, que le château de Loches est en si mauvais état qu'il est pour ainsi dire impossible d'y garder avec sureté quelques prisonniers qui y ont été mis par ordre du roy, et il demande qu'il soit donné des ordres pour faire pourvoir aux réparations qui y sont nécessaires.

Quoyque le conseil ait cru, Monsieur, devoir ne point se prêter à mettre au compte du domaine toutes les dépenses que M. de Boislambert qui est lieutenant du roy de ce château, a demandées en différents tems pour les batiments dont il est composé, ces refus dictés par d'anciennes décisions et par les principes qu'il s'est faits relativement à l'entretien de ces sortes de châteaux qui ne sont d'aucune [fol. 1 v°] utilité directe pour le domaine et dont il ne peut pas même disposer, n'ont jamais porté que sur les changements que M. De Boislambert a proposé d'y faire, mais ils n'ont jamais eu pour objet ce qui pouvoit intéresser la conservation du chateau et sa sureté ; en sorte que si dans la demande que font aujourd'hui Mrs. De Boislambert et de Bezenval, il n'est question que des réparations que peut exiger la sureté des prisonniers, il ne peut y avoir de difficulté à y faire pourvoir sur le domaine. En conséquence, M. le controleur général vous prie de charger un artiste de confiance de visiter ce chateau et de constater dans un devis estimatif les seules réparations qui peuvent être à faire pour apurer la détention des prisonniers qui y sont renfermés et dont on paroît appréhender l'évasion. Je vous serais, Monsieur très obligé de m'envoyer ensuite ce devis afin que je sois aportée de prendre la décision de M. le controleur général sur les ouvrages qui y seront proposés. Si au surplus [fol. 2 r°] il s'en trouvoit qui fussent réellement instance, M. le controleur général ne doute pas que vous ne veuillez bien donner sur le champ les ordres necessaires pour qu'il y soit provisoirement pourvu sans retardement.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur et cher confrere, votre très humble et très obeissant serviteur.

Debonnaire de Forge [signature] »

Pièce n° 284

« [fol. 1 r°] [dans la marge : Généralité de Tours - Chateau de Loches] Devis estimatif des réparations les plus urgentes a faire au chateau de Loches

Les madriers du pont levis étant supportés sur des soliveaux entierement pourris seront relevés et lesdits soliveaux remplacés, pourquoi il en sera fourni 5 neufve de 12 pieds de longueur ensemble 10 toises sur 8 à 9 pouces de grosseur ce qui produit.....10 solives 0. 0.

2 chevetre de 8 pieds chacun et 2 lieux de 4 pieds ensemble 4 toises sur 6 a 6 pouces qui produisent.....2. 0. 0.

Et une sole de 8 pieds sur 5 a 10 pouces produisant.....0. 5. 6

Total.....12 solives 5 pieds. 6 pouces.

Les 12 solives 5 pieds 6 pouces a 4 ft. 10 s. la solive prix réduit vaudront....58 ft. 2 s. 6 d.

Il sera fourni et posé audit pont plusieurs ferrures tant en lieux et etriers qu'en chevilles le tout pesant ensemble 50 livres, estimé compris les vieux fers a demonter et a reposer ensemble ci.....24 [ft.]

La fleche du petit pont de 28 pieds de longueur sur 6 a 11 pouces, etant très mauvaise [Total provisoire montant à 100 ft. 2 s. 6 d. ; fol. 1 r°] et hors d'état de servir, il conviendra de la démonter sans qu'il soit nécessaire de la remplacer, attendu qu'elle n'est d'aucune utilité ci pour memoire

Les vieux bois restant à l'entrepreneur peuvent compenser cette main d'œuvre ainsi que ceux du grand pont-levis, la premiere main d'œuvre pour démonter les madriers et autres.

Il sera reconstruit un jambage de la porte du mur de refend qui ferme une partie du fossé au dessous dudit pont et attendant le mur de soutènement qui supportent les ponts-levis en pierre de taille formant parpin sur 6 pieds de hauteur et 18 pouces de largeur réduite

ensemble 9 pieds cubes à 22 sols le pied pour toute fourniture et main d'œuvre, les vieilles pierres étant hors d'état de servir vaudront ci.....9 [£t.] 18 [s.]

Plus pour deux toises de maçonnerie à faire audit mur qui soutient les terres et la culée du pont et réparer les deux piliers qui supportent les deux chandelles afin de fortifier ledit pont estimée ensemble ci.....40 [£t.]

Pour une porte à fournir à neuf et à poser à l'ouverture faite dans ledit mur estimée compris les pentures, gonds et une serrure, ensemble ci.....15 [£t.]

[Total provisoire montant à 165 £t. 6 d. ; fol. 2 r°] Dans le château au dessus de la chambre dite du moulin qui sert à renfermer des prisonniers, la couverture étant en très mauvais état sera réparée, ainsi qu'une partie de la charpente, il sera refait à neuf 36 toises carrées de couverture en ardoise à raison de 8 £t. la toise pour fourniture de lattes neuves et d'une grande partie de l'ardoise au déchet seulement et en égard à la démolition ci.....288 [£t.]

Il sera fourni une panne pour supporter les chevrons, deux entretoises et un chevron avec fau entrant et fau aisselier produisant ensemble 8 solives à 5 £t. ci.....40 [£t.]

Il sera refait une toise de couverture à l'endroit où cette partie de charpente doit être réparée, estimée comme ci-dessus ci.....8 [£t.]

Au plancher de la même chambre, il sera refait deux toises de bousillage estimée cy.....7 [£t.] 10 [s.]

Dans la chambre dite du moulin, il sera fourni et posé un soliveau de 12 pieds de longueur sur 7 à 8 pouces, estimé.....9 [£t.]

Il sera reconstruit à la cheminée de la même chambre au dessus de l'appui et pour supporter la souche trois toises de maçonnerie [Total provisoire montant à 517 £t. 10 s. 6 d. ; fol. 2 v°] estimée en égard à ce qu'on pourra employer une partie des anciens matériaux et compris la démolition ci.....30 [£t.]

Dans une autre chambre appelée le pavillon, il sera nécessaire de remettre un soliveau de 16 pieds de longueur sur 7 à 8 *pieds* de grosseur à l'endroit où il y a un trou considérable, le torchis et carrelage étant dégradés estimé ci.....12 [£t.]

Et pour 2 toises carrées de carrelage à faire en neuf ci.....10 [£t.]

Au même pavillon servant aussi à renfermer des prisonniers et dont la couverture est dans un mauvais état, il sera indispensable d'en refaire à neuf toises carrées lesquelles au même prix que celles ci-dessus vaudront.....576 [£t.]

Les joints des terrasses du château ayant été réparés et bien cimentés en 1784 sur les fonds destinés pour l'entretien et ayant été dégradés depuis par les gelées, pluies et neiges de l'hiver dernier, cela ne peut manquer d'occasionner des filtrations d'eau dans les corps de garde des invalides et il est nécessaire de les réparer et cimenter de nouveau, en choisissant un temps propre à [Total provisoire montant à 1145 £t. 10 s. 6 d. ; fol. 3 r°] cette sorte d'ouvrage, d'après le toisé de la surface desdites terrasses et eu égard à la hauteur pour le service des matériaux, on évalue cette dépense à cinquante livres ci.....50 [£t.]

Il sera fourni et posé un gond à la porte d'une desdites terrasses, estimé ci.....0 [£t.]12 [s.]

Le siège des latrines d'un des corps de garde étant totalement brisé et hors d'état de servir sera reconstruit sur 5 pieds de longueur, 2 pieds de hauteur et 2 pieds de largeur, ce qui produit 20 pieds carrés de plancher d'un pouce d'épaisseur à fournir à neuf estimé ci.....6 [£t.]

[dans la marge il a été ajouté : premier] Il sera fourni et posé dans la chambre de M. Desvignes, capitaine de vaisseau et prisonnier de guerre, pour un plancher douze soliveaux ensemble de 138 pieds produisant 15 solives à 4 £t. la solive vaudront ci.....60 [£t.]

[dans la marge il a été ajouté : deux] Il sera fait 8 toises de bousillage pour ledit plancher à 3 £t. ci.....24 [£t.]

[dans la marge il a été ajouté : trois] Il sera fait de plus 8 toises de carrelage en petits carreaux de 6 pouces à 4 £t. ci.....32 [£t.]

[Total provisoire montant à 1318 £t. 2 s. 6 d. ; fol. 3 v°] Le logement de la cantine situé près et en dedans de la porte d'entrée du château étant dans un état qui menace ruine sera réparé suivant le détail énoncé ci-après.

Il sera reconstruit 12 toises de maçonnerie pour rétablir le mur de face et refaire le pignon à raison de 12 £t. la toise ci.....144 [£t.]

Il sera fait et fourni deux croisées neuves à petits bois de 3 pieds de largeur sur 4 pieds $\frac{1}{2}$ de hauteur et une de 2 pieds de largeur sur 3 de hauteur estimés ensemble avec les ferrures nécessaire ci.....55 [£t.]

Il sera fourni et posé un volet à la fenêtre du grenier, estimé.....3 [£t.]

La partie extérieure de la souche de la cheminée étant prête à tomber sera reconstruite sur trois toises estimées.....36 [£t.]

On a peu d'égard aux vieux matériaux dont la plupart sont saplêtrés et qui d'ailleurs compensent les frais de démolition et les différents transports de ces mêmes matériaux jusqu'à ce qu'on les employe.

Il sera remis une panne ou longère en terme du pays et un soliveau de 22 pieds produisant ensemble 4 solives $\frac{1}{2}$ à 4 £t. 10 s. la solive cy.....20 [£t.] 5 [s.]

Pour démonter et reposer la même porte ci.....3 [£t.] 5 [s.]

Il sera reconstruit 6 toises de maçonnerie [Total provisoire montant à 1579 £t. 12 s. 6 d. ; fol. 4 r°] formant la masse de l'escalier qui est totalement en ruine et impraticable, estimé.....72 [£t.]

Il sera fourni et posé 17 marches de 3 pieds de longueur dont moitié en pierres dures et moitié en pierres tendres, ensemble 51 pieds à raison de 20 sols le pied, prix réduit cy.....51 [£t.]

Les anciens matériaux ne pouvant être de service sont abandonnés pour compenser les démolitions et enlevements des décombres.

Le tambour de l'escalier sera reconstruit à neuf en bois et estimé.....6 [£t.]

Il sera fourni et posé une porte neuve à la chambre estimée et fer ferrures ci.....20 [£t.]

Il sera refait 7 toises de bousillage dans la chambre du derrière et 1 toise au plancher de la chambre d'en bas, ensemble 8 toises à 4 £t. ci.....32 [£t.]

[Total] 1760 £t. 12 s. 6 d.

X^e [dixième] de bénéfice pour l'entrepreneur.....176 [£t.] 1 [s.] 3 [d.]

Honoraire de l'ingénieur au 20^e.....96 [£t.] 16 [s.] 8 [d.]

Total.....2033 £t. 10 s. 5 d.

Le present devis estimatif montant à la somme de deux mille trente trois livres dix sols cinq deniers fait par nous ingénieur du roi en chef pour les ponts et chaussées de la généralité de Tours, le vingt septembre mil sept cent quatrevingt cinq

De Montrocher [signature] »

Pièce n°288

« [fol. 1 r°] Etat des reparations urgentes et necessaires a faire au chateau de Loches ; obmises dans le devis estimatif des dites reparations, dressé par Monsieur de Montrocher, ingenieur en chef des ponts et chaussées de Tours, le vingt septembre mil sept cent quatre vingt cinq.

Par nous, Jacques Morinet, maitre charpantier en la ville de Loches, le vingt decembre mil sept cent quatre vingt cinq a la requisition de Monsieur de Boislambert, lieutenant du roy et commandant dudit chateau, pour lever lieu et compensation des articles premier deux et trois rayés a devis en ce que les objets des dites articles avoient estés faits payés par Monsieur de Vignes, prisonnier dudit chateau

Premierement il convient de reprendre un mur de coutiere de l'ecurie de chez Monsieur de Boislambert en bouré de treize pouce sur douze contenant quatre toize et a reprendre sous œuvre sur toute la longueur de ladite ecurie et eteyer ou besoin sera et reserrer les pierres avec ardoize ou thuillots au fure et mesure que les arrachements des pierre seront faits estimé pour min d'œuvre et fourniture cinquante livres cy.....50.

Dans la cuisinne il couvien refaire deux porte neuve : la porte d'entrée en bois debout et enboiture par le hault et barré à queue par le bas à deux clefs, chaque planche à languette et reinure de six pieds d'ateur sur trois pieds de large en se suivant et refaire l'encienne ferrure estimé douze livres chaque fait vingt quatre livres cy.....24.

Plus il convien aussi refaire a neuf la porte de la chambre de Madame de Boislambert avec son chassis dormant et a panneaux montés en fiches a trois lames et loquet poussies garnies de sa serrure sur trois pieds deux pouce de large et de six pieds trois pouce d'auteur en se servant au dechet de l'ancienne ferrure estimé dix-huit livres cy.....18.

Dans la cuisinne reprendre le mur en dehor et en dedans en moëlons durs a chau et sable d'environ deux toises sur deux pieds et demis d'épaisseur estimé vingt et quatre livres cy.....24

[fol. 1 v°] Plus deux porte neuve a faire au logement du capitaine des invalides, une a l'entrée du jardin de six pieds sur trois pieds deux pouce et l'autre de idem grandeur savoir la porte d'entrée a bois debout avec clef et barre a queue par le bas

Et l'autre avec son chassis dormant clef et emboistée en hault et en bas en se servant des enciennes ferrures estimés dix huit livres cy..... 18.

Toutes lesdittes portes seronts faittes en bois de chesne faite d'un pouce d'epaisseur sans noeux vicieux. Toute ladicte ouvrage montant a la somme de cent trante quatre livres cy.....134.

Fait et arresté par nous ouvrier experts susdit et soussigné au château dudit Loches ledit jour vingt décembre mil sept cent quatrevingt cinq.

Morinet [signature]

Certifié veritable par nous, lieutenant de roy commandant au chateau de Loches, après nous a été assisé sur la visite faite en notre presente et a notre requisition par ledit Morinet des ouvrages cy mentionnes qui ont été obmis par le devis de M. de Montrocher ingenieur en chef et qui sont absolument neseccaire et doivent etre substitues aux articles 1. 2 et 3 dont est fait mention a Loches ce 21 decembre 1785.

Boislambert [signature]

(...) Par nous subdélégué au département de Loches après avoir été collé et paraphé [...] a
Loches le vingt sept decembre mil sept cent quatre vingt cinq

Hau [signature] »

N°14

27 février 1804

Devis des réparations et démolitions à faire dans les bâtiments
occupés par le tribunal civil

Tours, ADIL, 2 Z 75

L'installation du tribunal et des appartements du sous-préfet au début du XIX^e siècle dans les anciens logis royaux entraîna l'ouverture de plusieurs sessions de travaux. Le premier devis connu, conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et daté du 27 février 1804, concerne l'aménagement d'un salon, d'une chambre à coucher, de cabinets et de corridors commandés par une nouvelle distribution (construction de portes, fenêtres et cheminées). Il mentionne également des travaux de restauration entrepris pour les couvertures des corps de bâtiment et des tourelles et des démolitions importantes qui furent rapidement décriées par les membres du tribunal⁶³⁷. Ainsi, le noyau de l'escalier à retours du XV^e siècle fut supprimé pour placer une nouvelle cuisine dans l'angle nord-ouest du bâtiment sud et la cuisine aménagée sous la loggia du corps de logis nord fut détruite (« la partie en ruine d'un bâtiment saillant sur la cour »). « Les piliers en colonne torse » abîmés et brisés furent alors englobés dans une maçonnerie destinée à supporter les parties hautes du « pavillon » et sa terrasse.

« [p. 1 ; en marge : réparation au château de Loches] Devis estimatif des réparations à faire ~~au château~~ au château de Loches pour une partie du bâtiment occupé par le tribunal civil, et dont les indications sont figurés au plan annexé au présent devis⁶³⁸.

⁶³⁷ Voir ANF, F¹³ 856 (P.J. n°15).

⁶³⁸ Ce plan n'a pas été conservé. Toutefois, les démolitions mentionnées dans ce devis figurent sur le plan de Pierre-Philippe Vallée (ANF, F¹³ 856 ; fig. 35 et 36).

Art. 1 – Démolition d'un noyau d'escalier pour y placer une cuisine. Cette démolition nécessitera un plancher au niveau de la salle des audiences du tribunal, lequel plancher sera formé des meilleurs soliveaux de démolition d'un pavillon formant avant corps au couchant et nord sur la cour, (qui tombe de vétusté). Ledit plancher sera composé de 9 soliveaux qui porteront sur le mur du levant au couchant, les bousillages seront faits en barreaux a neuf de bois de chene et recarelés en pareille carreaux que ceux de la salle du tribunal dans toute sa largeur et partie qui sera démolie pour faire ledit plancher.

2 – Au dessous de la chambre ci dessus il y sera formé une cuisine dans l'emplacement du noyau de l'escalier, laquelle cuisine sera éclairée par deux croisée a petis bois garnie de chachune 4 fiche a lame, verroux et loquet le tout bien conditionné et vitrée, sous lesdites croisée et dans l'épaisseur du mur, il y sera formé du coté du levant, un evier, garnis d'une pierre de taille dure qui aura 65 centimetres de largeur, sur 80 centimetres de longueur en pierre dure, et recreusée de 12 centimetres, il y sera ajouté une dalle en pierre dure sous icelle pour porter les eaux dans un canal couvert en pierre dure en dale d'une longueur de 12 metre lequel canal sera pavé en dessous pour facilité l'ecoulement des eaux et empêché qu'elle ne se trouve dans le passage de l'entrée de la maison par les contrefort, qui seront également razés et repris a l'aplomb de la tourette, qui se trouve en dessus et sans dégradé laditte tourette.

3 – Dans l'embrasement de la croisée coté du couchant il y sera construit un fourneau potager composé de cinq trous, garnis de leur grille en fer et pot de fonte, il sera également construit une cheminée a terme entre les deux dittes croisée noyee dans l'épaisseur du mur les jambage en pierre dure, laquelle cheminée aura hauteur jusqu'a la tablette 1 metre 50 cent. sur pareille largeur de 1 metre 33 cent. et jusqu'au ~~au~~ dessus de l'entablement 7 metre et atachée sur la charpente du comble avec deux barres de fer [dans la marge est ajouté au-dessus du renvoi : le jambage en pierre dure] [p. 2] cramponés avec des X sur la cheminée, sera posé un linsoire a l'emplacement des chevrons derriere laditte cheminée.

4 – L'air de laditte cuisine sera pavée en dale de pierre dure dans la moitié coté du lavoir et des fourneaux, et l'autre moitié en careaux de démolition dans le cas qu'il n'y aurai pas de dale provenant de la demolition, du choix de l'entrepreneur, il sera pratiqué un escalier pour descendre dans les caves ou il sera ouvert une porte dans le mur, laquelle porte sera fournie en bois de chene d'une epaisseur de 18 lignes, hauteur 5 *pieds* 6 *pouces*

[au-dessus : 1 metre 81 cent.] largeur 85 centimetre, garnie de deux penture et d'une serure a bosse forte fermant avec verroux pour conduire a laditte cave, il sera fait un escalier dont les marches seront en pierre dure, au nombre de 14, longueur 83 centimetre, largeur 30 cent. Enfin il sera construit un mur en prolongation coté des anciennes cuisines, dans toute la hauteur de l'etage, qui est de 7 metre compris fondation, epaisseur 32 centimetre, et en parpin de pierre du pays ; il sera fournie une porte qui fermera laditte cuisine et l'escalier de la cave cy dessus, laquelle porte sera en bois de chene ferrée de penture en fer a deux gonds a resor avec loquet a pognée, le pourtout des murs de laditte cuisine seront renduis a chaux et sable, et blanchis a chaux a trois couche ainsi que le plancher.

Le noyau existant d'un ancien escalier sera demoli, le tout estimé la somme de500 f.

Art. 2 – Porte d'entrée a ouvrir dans un mur de 1 m 32 cent. d'epaisseur, sur 1 m 32 cent. de largeur reduite compris l'evasement coté du corridor, il y sera laissé un tableau de 30 cent. d'epaisseur et la porte en bois de chene de 16 lignes d'epaisseur, et à languette atachée avec clef et barre par derriere noyée dans l'epaisseur et avec emboiture posée sur un chambranle de 2 *pouces* d'epaisseur et en bois de chene ferré de trois fiches, avec lames, d'une forte serrure et d'un loquet a pognée, laditte porte aura de hauteur 2 metre, sur 1 mestre 12 cent. de largeur le mur sera bien endui dans les arachements et garnis en dessus dans laditte epaisseur de 1 m. 32 cent., et linteaux en bois de chene, estimé compris l'ouverture de la porte du salon a manger et bouchure de celle existante et compris encore la pose de laditte porte et reparation de celles sur la terrasse par une planche en chene, a emboiter la somme de.....110

[p. 3] 3 – Il sera posé entre le sallon de compagnie et la salle a manger une porte en bois blanc garnie de son chambranle pareille de la même hauteur que celle vis a vis qui se ~~trouve~~ separe la chambre a couché, laquelle porte sera posée du coté du salon de compagnie ; la croisée du salon a manger restera ; le chassis dormant sera rejointoyé ; la porte dont est ci dessus parlé, sera ouverte dans le mur de 1 m 20 cent. d'epaisseur, estimé compris les linteaux qui seront posé dans laditte epaisseur dudit mur a.....80 f.

4 – Il sera fourni et posé 20 metre courant de chambranle en bois de chène aux deux portes de la salle se faisant face, estimé a.....25

5 – La cheminée de la chambre a couché a faire dans [toute la hauteur jusqu'au plancher, largeur 1 metre 30 cent. tablette a la mode, il y sera posé et fourni une cheminée de marbre d'Angers 4 lignes nul, Guyot : passage barré dans la marge] l'épaisseur du mur pour joindre facilement le tuyau en dessus jusqu'au dessus du plancher avec plat de bande largeur 1 metre 20 cent. tablette a la mode, le tout fait en pierre de taille du pays, tuffeau, y fournir une cheminée de marbre d'Angers. Le tout estimé.....150

5 bis – La porte de laditte chambre et celle du salon de compagnie seront ~~fournis~~ a neuf a petit bois une forte espagnolette en fer avec toute sa garniture, et garnie de chacun 6 carreaux a glace ver d'Alsace⁶³⁹ hauteur 68 cent. (27 *pouces* 1/2) largeur 65 cent. (2 pieds). Lesdittes croisees seront posees sur chambranle d'épaisseur 2 *pouces* et en petit bois 18 lignes sur 14 ou 15 *lignes* et en feuilles avec baguette sur lesdittes glaces ; lesquels deux croisees estimés la somme de (ferrés de chacun 6 fiches avec lames de 9 *pouces*). La croisée de la chambre a couché est réservée et a la disposition du sous prefet pour etre par lui placee a la tour pres le pont levis. Estimé a.....240 f.

6 – Au cabinet il y sera fourni et posé une croisée neuve de la hauteur de 2 met. 35 cent. largeur 1 m 36 cent. a petit bois ou 4 *longueur* de carreaux espacé avec proportion atachés avec 6 fiches avec lames de 9 *pouces*, une forte espagnolette en fer avec pate a scelement. Les meneau qui existe a laditte croisee seront suprimé [p. 4] ~~la croisee supprimé.~~

Le cordon, en cordeliere qui reigne au pourtour de laditte croisée sera soigneusement conservée et brossé pour evuide la chaux des cannelure, le *revers* des embrasement de laditte croisée sera rendu, et le carelage fait en entier, au niveau de celui de la chambre a coucher, pour ce il sera repiqué en dessus deux grande marche qui forme le pallier d'une escalier en dessous, les pierres de la fermeture de la cheminée seront replacée sans rien changer dans la construction ancienne de laditte cheminée. Le tout estimé la somme de.....85

7 – Dans la chambre a couché le carelage sera fait entierement en carreaux de Chateau Renault ou d'Amboise a 6 pans ainsi que celui du cabinet ci dessus, il sera posé une piece de bois (pour separer l'alcôve) de 4 sur 6 *pouces*, dans toutes la largeur de la chambre en bois de chene et pour poser la corniche en platre dessus, il sera également posé ~~une~~ l'uisserie pour etablir une porte vitrée a un cabinet laquelle porte sera en bois blanc, avec

⁶³⁹ Nom commun donné au verre qui se vend en feuille au XIX^e siècle.

chambranle et pleine a la hauteur d'appuy hauteur d'icelle 2 metre largeur 80 cent. fermé avec loquet à poigné et 2 fiches à lame, il sera également de même posé deux montant en bois de chene pour tenir la cloison en platre ; enfin il sera fourni et posé une porte aussi en bois blanc sur le passage pour aler au petit escalier et aux latrines. Laquelle porte ~~fermera~~ s'ouvrira dans l'embrasement de l'epaisseur du mur et posée sur chambranle avec 2 fiche a lame, garnie d'une serrure a tour et demi, et d'un loquet a pognée estimé la somme de ; compris une seconde porte ~~porte~~ vieille qu'il sera necessaire de poser en double sur le cabinet de latrines pour eviter l'audeur, cy.....340

8 – Plus 174 metres courant de cimaise et plinte pour tous les appartements, cabinets a coté de la cuisine ou il sera posé une croisee de demolission a petit bois estimé compris regreage du carelage, celui du vestibule et corridor a coté a fournir [p. 5] en carreaux de ~~Chateau Renaut~~ ou d'Amboise comme cy dessus la somme de160

9 – Fournir toute les tringles orizontales et montantes, tant dans la salle, salon et chambre a coucher que dans les deux cabinets ensemble ~~40 m~~ 400 metres courants et 8 cent. de largeur reduite estimé compris broches de fer et pates ou besoin la somme de80

10 – Lambris d'appuy des 5 croisée produisante en pourtour 18 metre courant sur un metre de hauteur estimé compris broche et pates en fer.....80

Art. 11 – Réparations urgentes aux couverture

11 – Relater deux tourettes coté de la cour produisant 34 metre carré avec repicage sur les grand batiments et sur les autres tourettes coté du levant sur la terrasse ou il se trouve a faire 80 metres carrés de couverture a relater a neuf a raison de 3 f. 75 cs. les 114 metre audit prix valent.....[blanc]

L'ardoise de demolission sera employee tant a la reparation ci dessus a recouvrir a neuf que pour l'emploi de 60 journées à employer ou la reparation total en repicage sur le surplus du batiment qui couvre le tribunal comprenant 600 metre carrés a reparer en repicage et fourniture de cloux et reposer une goutiere en pierre sur la terrasse la somme de l'entrepreneur pourra employer de la vieille ardoise reconnue bonne cy.....480 f.

12 – La demolission total de la partie en ruine d'un batiment saillant sur la cour. Racordement des murs et pignons avec démolission d'un corps de cheminee ou il sera

reconstruit en parpin dans arachements pour l'uniformité du mur de face [p. 6] sur la cour. Racordement d'une noue et la couverture du grand batiments. Bouchure de toutes porte qui avoit été ouvertes pour le service dudit batiments a demolir. Reparer la plinte, et l'entablement, coupés pour la construction du batiment ruiné que l'on demolira ; enfin le recepage de six metre courant aux deux assises ou soche de la facade du grand batiment, et l'arasement en carré du derniers filets d'une ancienne plinte ruinée, estimé.....280

13 – Il sera également construit un mur sous la petite terrasse formant avant corps sur ledit pavillon, lequel mur aura 60 centimetre d'epaisseur sur toute la hauteur du 2^{me} etage bien perpendiculaire a celui du 3^{me} etage qui ne sera pas demoli montant a laditte terrasse ledit mur sera revetis en pierres de tail et parpin en dehors avec talus pour ariver sous les arceaux qui se trouvent rompus, et pour envelopper les pilliers en colonne torse qui sont brisée. Le tout estimé compris le parapet a reparer a laditte terrasse au dessus desdits murs la somme de.....230

14 – L'entrepreneur démolira le mur au nord du pavillon a partir de la jonction d'un contrefort butant, le surplus dudit mur, et les terrasses, lequel mur sera baissée a 1 met. 30 cent. au dessus du niveau qui sera établi sur la cour ou terrasse, et encore le surplus de l'autre partie dudit mur de terrasse en prolongation, sera reelevée de la même hauteur ; les latrine a coté dudit mur seront supprimé. Estimé le tout ensemble la somme de, en egard aux materiaux bon qui appartiendront a l'entrepreneur, cy.....25

[p. 7] Lesdits ouvrages cy dessus estimé ensemble vüe l'augmentation du premier devis la somme de deux mille sept huit cent ~~franc~~ soixante cinq franc.....2765

[Ajout dans la marge] Observe le commissaire expert que les vieux bois de la demolission ne seront pas employé aux reparations ci dessus detaillee ainsi que tous autres objets provenant d'icelle demolission appartiendront audit entrepreneur. Ils ont été estimé par nous a la somme de cent vingt franc ce qui reduit notre estimation total a la somme de deux mille sept cent quarante cinq franc.

Arreté ledit devis ci dessus et des autres parts a Loches sept ventoze l'an douze de la Republique [27 février 1804]

Guyot [signature]

Approuvé trente un mots rayé de nul valeur trente mots interligne et quinze mots surcharges.

Je soussigné Pierre Richard, propriétaire et entrepreneur demeurant commune de Beaulieu, me soumetts et m'engage envers le general prefet d'executer les travaux designés au devis ci dessus montant a la somme de deux mille sept cents francs compris toutes les demolitions comprises audit devis et de rendre lesdits travaux executés dans le delais de deux mois de ce jour a peine d'un cinquieme de retenue.

A Loches ce sept ventose an douze de la Republique

Richard [signature]

Le sous prefet du deuxieme arrondissement d'Indre et Loire en vertu de l'autorisation a lui donnée par le general prefet par sa lettre du 4 de ce mois après s'être assuré de la solvabilité et [p. 8] capacité du cu[abréviation] Richard a accepté sa soumission de faire dans le delai de deux mois a dater de ce jour, les travaux au chateau de Loches estimés et détaillés dans le devis du cu[abréviation] Guyot arrêté le sept de ce mois, pour le prix de deux mille sept cents francs aux conditions que lesdits travaux seront terminés dans le delai de deux mois a dater de ce jour, sous la peine de la deduction d'un cinquieme sur le prix total desdits travaux et qu'ils ne seront soldés par le general prefet que sur le certificat de reception du commissaire expert visé par nous.

A Loches le sept ventose an douze de la Republique

Le sous prefet du 2^e arrondissement »

N°15

20 décembre 1805-25 juillet 1806

Devis des réparations et démolitions à faire dans les bâtiments
occupés par le tribunal civil

Paris, ANF, F¹³ 856

Parmi les dossiers sur les travaux relatifs aux tribunaux du département d'Indre-et-Loire conservés aux Archives nationales, celui du tribunal de première instance de Loches est fort intéressant. Il rend compte d'un conflit opposant, durant toute l'année 1806, le sous-préfet qui occupait le corps de logis nord et les membres du tribunal auxquels avait été confié le corps de logis sud. Suite au devis de 1805 (pièce du 20 décembre 1805), commandant des transformations et réfections approuvées par les deux parties, le sous-préfet engagea de son propre chef la démolition de bâtiments entiers encore en bon état et, de surcroît, attribués à des fonctions qui ne le concernaient pas. Il en fut ainsi des écuries appelées dans l'un des documents « Ecuries de Charles VII » (pièce du 25 juillet 1806) qui masquaient la vue sur la ville depuis les appartements du sous-préfet, ou encore du bâtiment des vétérans appuyé contre le pignon sud.

Face à ces destructions, le tribunal répéta ses plaintes au préfet et aux ministres de la justice, de l'intérieur et de la guerre. Afin de justifier précisément leurs doléances, les membres du tribunal firent des descriptions détaillées des événements et des modifications entreprises. Ainsi, les bâtiments et murs mentionnés sont souvent suivis de leurs dimensions. A cela s'ajoute un rapport rédigé par l'ingénieur en chef du département, Pierre-Philippe Vallée, accompagné d'un plan désignant l'ensemble des parties détruites depuis 1804 (pièce du 6 juillet 1806 et fig. 35 et 36). L'entrée du tribunal y est figurée dans le mur pignon sud, contrairement aux plans d'avant 1806, puisque le sous-préfet, s'étant attribué la cour à l'ouest des corps de logis, l'avait fait déplacer hors de « ses murs ».

Si le préfet M. de Pommereul ne donna pas suite aux requêtes du tribunal, son successeur, M. Lambert, régla au mieux les discordes en août 1806 et constata le coût élevé des dépenses du sous-préfet prises sur les fonds des communes sans autorisation : 9000 f.

Les pièces les plus riches d'informations sont ici transcrites en respectant l'accentuation et la ponctuation des textes.

Pièce du 20 décembre 1805

« [fol. 1 r° ; dans la marge : Département d'Indre et Loire – 2° arrondissement]

Devis estimatif des ouvrages qu'il convient de faire de la partie du chateau de Loches destinée à l'établissement de la sous préfecture du 2° arrondissement.

Les murs de refend, qui dans la partie droite de la sous préfecture, forment comme l'indique le plan, le corridor et les deux cages d'escaliers à construire, auront 35 centimètres d'épaisseur, au dessus des deux rétraites de la fondation et seront faits, en parpain de pierre tendre du païs, posées de bonne liaison, par assises réglées, maçonnées de mortier de chaux et sable.

Les murs de face et de refend de l'écurie, auront cinq mètres de haut depuis le pavé jusqu'au dessous de la sablière du comble, sur 48 centimètres d'épaisseur en fondation, au dessus de laquelle, sera fait une retraite de six centimètres de chaque côté, pour avoir 36 centimètres au rez de chaussée, ils seront élevés avec fruit et réduits à 33 centimètres d'épaisseur vers le haut.

Les murs de cloture auront deux mètres 60 centimètres de hauteur, depuis la fondation jusqu'au dessus du chaperon, et 50 centimètres d'épaisseur en fondation, au dessus de laquelle, sera fait une retraite de 6 centimètres de chaque côté, pour avoir 48 centimètres au dessus du rez de chaussée ; ils seront élevés avec fruit, et réduits à 33 centimètres, sous le filer du chaperon, le tout construit en parpain, et par assises réglées, maçonnées à bain de mortier de chaux et sable.

Il sera percé six baies de porte et cinq de fenêtre dans les anciens murs de face et de refend.

Les cinq cloisons à construire dans la partie droite de la sous préfecture auront 3 mètres 40 centimètres de haut, sur 17 centimètres d'épaisseur, et seront faites en pierre tendre, dite douelle, posée en bonne liaison et par assises réglées et maçonnées en mortier fait comme cy dessus.

L'escalier de la cave sera fait en pierre dure. Les marches auront un mètre de longueur, sur 28 centimètres de giron, et 18 centimètres de hauteur. [fol. 1 v°] Elles seront posées en recouvrement de six centimètres au moins.

Sur les marches des deux escaliers à construire en charpente, il sera fait un lattis à clairevoie tant plein que vide pour être plafonné.

Les paliers seront hourdis plein, et lattis à claire-voie pour être plafonnés, lattés par-dessus à joints serrés, pour recevoir une aire de mortier pour le carrelage.

Les planchers à plafonner seront creux, et lattés par-dessous les solives, tant plein que vide, en bonne liaison, et seront maçonnés à augets entre les dites solives.

Les plafonds seront faits de plâtres au panier et enduits le plus uniment que faire se pourra sans ondes, les corniches au pourtour des dits plafonds, seront faites d'après les profils qui seront donnés par le commissaire expert.

Les planchers à faire au rez de chaussée seront par-dessus les solives lattés jointivement pour recevoir une aire bien de niveau dans les chambres destinées à être carrelées.

Entre les enchevretures des planchers seront mises, sous les atres, des bandes de tremie pour lesquels sera fait une maçonnerie de mortier de chaux et sable en façon de platte-bande.

Le comble de l'écurie sera à croupe et assemblé, suivant les plans et profils qui seront donnés à l'entrepreneur soumissionnaire.

Le plancher de l'écurie sera fait en solives de 16 centimètres d'equarissage. Les bouts des dites solives porteront sur toute l'épaisseur des murs de face et de réfond, et auront 45 centimètres d'entrevoux⁶⁴⁰. L'aire au dessus des solives sera faite en bois de chêne de trois centimètres d'épaisseur.

Les planchers du rez de chaussée de la partie droite de la sous préfecture seront composés de deux poutres de chacune six mètres de longueur, sur trente centimètres d'épaisseur et 36 de hauteur, et de solives dont les entrevoux auront quarante centimètres.

Les marches des deux escaliers compris entre les murs de réfond seront en bois de chêne de cinq centimètres d'épaisseur, ainsi que les contremarches. Le giron des dites marches sera de 30 centimètres et la hauteur des marches de seize centimètres. Les assemblages des dits escaliers seront détaillés dans les [fol. 2 r°] plans qui seront donnés au soumissionnaire des dits travaux.

La couverture de l'écurie sera faite en tuile. Les lattes et contre-lattes seront de bois de chêne de droit fil, sans nœuds ny aubier, et les lattes seront clouées, sur chaque chevron, et sur les contrelattes entre deux cheverons.

⁶⁴⁰ Intervalle entre deux solives.

Le carrelage sera fait en carreaux de 17 centimètres de chaque côté posées en bonne liaison, sur une forme de mortier de chaux et sable de quatre centimètres d'épaisseur.

Il sera fait, trois portes pleines de bois de chêne de 3 centimètres d'épaisseur, emboîtées par haut et a jet d'eau par bas, assemblées à rainures et languettes, et garnies chacune de deux barres à queues ; celle au bout de l'escalier du tribunal sera à deux vantaux, soutenus, par chacun deux gonds et deux pentures, fermants au moyen de deux verrouils et d'une serrure benarde, ainsi que d'un loquet à olive. Les deux autres seront simples, et seront à gonds et pentures, et fermeront au moyen d'une serrure benarde, d'un verrouil et d'un loquet à olive. Aux chambres communiquant au grand corridor, il sera fait huit portes d'assemblage ferrées de chacune trois fiches à vases, d'une serrure benarde et d'un loquet à olive, chacune des dites portes avec deux mètres de haut sur 90 centimètres de large. Il sera fait quatre croisées de chacune 1m 60cm de hauteur sur un mètre de longueur chaque chassis sera composé de quatre carreaux, sur des battans, traverses et petit bois, il sera poussé un quart de rond à baguettes ; les chassis seront ferrés de chacun trois fiches à nœuds et d'une espagnolette par croisée.

Les deblais de l'aire de la cour seront employés en remblais, dans les bureaux et autres pièces, dont le sol sera exhaussé jusqu'au rez de chaussée.

Etat estimatif des ouvrages ci dessus détaillés montant à la somme de5800 f.

Savoir

Maconnerie en parpain et mortier de chaux et sable au [fol. 2 v°] metre carré

Celle à faire pour les murs de ré fend y compris leur fondation :

Longueur.....	30.0	}	180.....00
Hauteur reduite.....	6		

Celle des murs de ré fend et de face de l'ecurie y compris la fondation

Longeur developpée.....	35.0	}	182.....////
Hauteur.....	5.2		

Celle des murs de clôture de la cour et du jardin y compris les fondations

Longueur.....100.0 }
 Hauteur reduite.....3.0 } 300.....////

Celle des six baies de porte et 5 de fenêtrés à percer dans les anciens murs de face et de réfond de la partie droite de la sous préfecture

Longueur ensemble.....18.00 }
 Largeur moyenne.....1.80 } 21. 60

Celle à faire pour la construction de l'escalier de la cave

Longueur reduite.....10.0 }
 Largeur.....1.0 } 10.....////

Total.....393...60
 A trois francs le mètre, cy.....2080...80
 Maçonnerie en legers ouvrages au metre carré
 Total.....2080...80

[fol. 3 r° ; De l'autre part.....2080 f...80 c.]

Celle des cinq cloisons

Longueur ensemble.....17.00 }
 Hauteur.....3.40 } 57 m. 80 cm.

Celle des plafonds du rez de chaussée

Longueur ensemble.....17.00 }
 Largeur reduite.....5.00 } 85.....////

Celle du plafond de la salle du conseil de sous préfecture

Longueur.....8.00 }
 Largeur.....8.00 } 64.....////

Celle des plafonds des deux escaliers

Longueur.....5.00 }
 Largeur ensemble.....3.50 } 17.....50
 Surface totale.....224...30

A deux francs le metre cy.....448....60

Corniches des plafonds au mètre courant

Il sera fait quatrevingt huit mètres de corniches en plâtre suivant les profils qui seront donnés à l'entrepreneur, à un fran 50 c. le mètre.....132....////

Charpente de bois de chêne au metre cube

Celle des deux demi fermes des deux fermes et de 4 coyers de l'ecurie

Longueur ensemble.....35.00	}	0.....188
Grosueur reduite 0.15 à0.15		

Celle des cheveron de l'ecurie

Longueur ensemble.....150.	}	1.....200
Largueur.....0.05		
Hauteur.....0.10		

1.....388

2661....40

[fol. 3 v° ; De l'autre part.....2661 f....40
c. ; Cube de l'autre part.....1.....388]

Celle des solives du plancher de ladite ecurie

Longueur ensemble.....105.00	}	2.....678
Largueur.....0.15		
Epaisseur.....0.14		

Celle des planchers de tout le rez de chaussée à droite de la porte d'entrée

Longueur des solives ensemble...130.00	}	2.....457
Grosueur.....0.17 à0.17		

Celle des deux poutres des dits planchers

Longueur ensemble.....10.00 }
 Grosseur ensemble.0.35 à 0.35 } 1.....230

Celle des deux escaliers

Longueur ensemble.....12.00 }
 Largeur reduite.....8.00 } 4.....800
 Epaisseur.....0.05 }

Cube total.....13.....153

A cent francs le metre cy.....1315....30

Couverture de tuile au mètre carré

Celle de l'ecurie

Longueur.....8.00 } mm cmm
 Largeur.....11.00 } 88.....00
 Surface totale.....88.....00

A trois francs le metre cy.....264....00

Total.....4240 f....70 c.

[fol. 4 r° ; De l'autre part.....4240 f.....70 c.]

Il sera fait 140 mètres de carrelage, tant au rez de chaussée qu'au 1^{er} étage à 5 frs le mètre, y compris le lattis et l'aire cy700...////

La porte de l'escalier du tribunal coutera 70 frs en y comprenant ses ferremens et les 3 couches de peinture à l'huile.....70...////

Chaque porte pleine vaut 36 francs y compris comme cy dessus les ferremens, pose et peinture, les 2 ensemble.....72...////

Chaque porte à placard garni de son chambranle de ses ferremens et peinte à 3 couches vaut 40 francs, le huit ensemble.....320....30

Chaque croisée, posée, ferrée, vitrée et peinte à 3 couches coutera 50 francs les 4 ensemble cy.....200...////

La porte de la remise, posée, ferrée et peinte à l'huile.....120...////

Les deux autres portes pleines de l'ecurie couteront ensemble, cy.....60...////

Les 34 mètres de deblais à faire dans la cour à 50c le mètre valent cy.....17....///
Depense totale.....5800 f..../// c.

L'entrepreneur, sousmissionnaire, fournira et à ses fraix tous les matériaux nécessaires et de bonne qualité, il fournira pareillement toutes les peines et façons d'ouvriers, et généralement tout ce qui convient pour l'exécution des dits ouvrages.

Il rendra, les dits ouvrages, bien et duement faits et parfaits, selon les règles de l'art et selon les principes, enoncés au présent devis.

Il rendra les lieux nets et prêts à habiter, vers la fin du cinquième mois, à compter du jour de sa soumission.

Fait et dressé par le commissaire expert de la préfecture dans le deuxième *arrondissement* soussigné. La minute est signée, Murison.

Je soussigné, arpès avoir pris connaissance du devis cy dessus, montant [fol. 4 v°] à la somme de cinq mil huit cent francs ; m'engage à faire exécuter les dits travaux y enoncés dans le delai de huit mois pour la somme de cinq-mil-deux-cent-francs, que je réleverai en trois termes, savoir, huit-cent francs à la fin de la presente année, deux-mil deux-cent-francs dans le courant de 1807, et deux-mil-deux-cent francs dans le courant de 1808. Loches le 29 frimaire an quatorze [20 décembre 1805] la minute est signée Richard.

Pour copie conforme

La souspréfet du 2° *arrondissement* d'Indre et Loire

Lemaistre [signature] »

Pièce du 23 janvier 1806

« [fol. 1 r° ; dans la marge, en haut à gauche : Bureau de Loches - Domaines]

Loches, 23 janvier 1806

Le receveur des domaines au Bureau de Loches

A Monsieur le Directeur de l'enregistrement et des domaines

Monsieur,

Par ordre de monsieur le préfet on procède à la démolition des batimens composant la moitié des cazernes destinées aux logemens des vétérans et la totalité des écuries du gouvernement du chateau de Loches ; la moitié des cazernes est un corps de batiment dans le meilleur etat ; les écuries forment un édifice antique soutenu d'arcades de 40 pieds de largeur sur 50 de longueur peuvent contenir cinquante chevaux, le tout bien entretenu de réparations.

J'ignore, Monsieur, en vertu de quelle autorisation on fait disparoitre ces édifices. Je crois nécessaire de vous en instruire. Il parait qu'on dispose des matériaux à mesure des démolitions. Ces objets faisant partie du [fol. 1 v°] mobilier national, je vous prie de m'autoriser, sy vous le croyez nécessaire, à requérir inventaire devant le juge de paix, ou autre autorité, des matériaux provenant de ces démolitions ; il s'agit de sauver d'une espèce de pillage, peut-être plus de 1200 f. de ces objets.

Le receveur des domaines

Mournay (?) [signature]

[La réponse est écrite dans la marge du fol. 1 r°]

Repondre au directeur que le *Ministre* de la Guerre par sa décision du 13 vendémiaire an 14 [5 octobre 1805] a placé ces batimens a ma disposition pour l'établissement de la sous prefecture, que le proces verbal de remise n'a été fait par les officiers du général le 16 frimaire an 14 [7 décembre 1805] que sous l'administration de la Guerre, (...) ⁶⁴¹ dispositions ordonnées par le préfet. »

⁶⁴¹ Le corps de la réponse écrit de manière très resserrée dans la marge reste difficile à déchiffrer.

Pièce du 27 avril 1806

« [fol. 1 r° ; dans la marge en haut à gauche : Département d'Indre et Loire - Arrondissement de Loches - Tribunal de première instance]

A son excellence, Monseigneur le grand juge ministre de la justice,
les membres composant le tribunal de première instance séant à Loches.

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de représenter à votre excellence que le tribunal, lors de sa création qui a eü lieu en l'an 8 [1800], fut mis en possession de batimens qui composaient autrefois l'ancien gouvernement du chateau de Loches.

Ce local était vraiment le seul convenable, soit par rapport à sa solidité, soit à cause de la proximité de la maison d'arrêt qui se trouve dans le meme chateau.

Le tribunal, libre de choisir entre le rez de chaussée et le premier étage, adopta ce dernier, attendu que les appartemens en étaient plus aérés, mieux éclairés et qu'ils exigeaient peu de dépenses pour la distribution des salles nécessaires à l'administration de la justice ; et en effet, il n'en a coûté qu'environ 1800 f. pour mettre en état la grande salle d'audience, celle du conseil, celle de la direction du juré, le cabinet du procureur imperial, et le greffe, et avec 400 f. au plus, la salle d'audience serait assez bien décorée.

[fol. 1 v°] Le tribunal ne conserva au rez de chaussée que le logement du concierge, un bûcher et les lieux d'aisance.

En l'an 12 [1803-1804], M le Général-préfet ayant temoigné le désir de faire arranger partie des batimens de ce rez de chaussée, pour se faire un logement, le tribunal ne s'y opposa point, et le préfet promis qu'il ne serait fait aucune démolition qui fut préjudiciable au tribunal ; mais il en arriva autrement.

En effet, M. le Sous-préfet, sans prévenir le tribunal, fit abattre les lieux d'aisance, le logement du concierge, qui consistait en une chambre basse et deux cabinets ; une chambre destinée à la direction du jury, ainsi que la chambre qui servait de greffe, de manière que l'on fut obligé de placer les archives çà et là dans le cabinet du procureur-impérial, et elles y sont encore.

Le tribunal en porta ses plaintes au général-préfet qui promit de donner satisfaction. Cela n'empêcha par Mr le sous-préfet qui avait ses vûes, de faire travailler à la démolition d'un énorme pillier qui se trouvait sous la salle d'audience, ce qui pouvait en entraîner la chute. De nouvelles plaintes furent portées au général-préfet qui répondit qu'il n'avait point donné d'ordre pour cette démolition, et elle fut suspendue.

Des voies de fait de cette nature, et sur-tout le projet réellement conçu et avoué par le Général-préfet d'ôter au tribunal le local dont il était en possession depuis quatre ans, pour le placer dans un ancien couvent de religieuses très éloigné des prisons et où il aurait fallu faire pour plus de 10000 f. de réparations, nous décidèrent à recourir à l'autorité supérieure pour mettre un terme à ces entreprises, et à ces vexations.

En conséquence nous eûmes l'honneur d'adresser le 20 ventôse an 12 [3 mars 1804], un mémoire très détaillé, à votre excellence qui le fit passer de suite à son excellence, le ministre de l'intérieur Chaptal, en le lui recommandant particulièrement à ce mémoire étaient jointes les copies de notre correspondance avec MM le préfet et le sous-préfet.

Le ministre frappé de la validité des motifs de notre réclamation [fol. 2 r°] donna le 19 floréal suivant [9 mai 1804], sa décision ainsi conçue

"Le Ministre de l'intérieur,
Aux membres du tribunal de Loches

D'après la réclamation que vous avez adressée, citoyens, au grand-juge ministre de la justice, qui me l'a transmise, sur la dépossession que le tribunal a éprouvé de quelque partie du local qui est affecté à son usage, et sur la crainte de son déplacement du surplus de ce local, je viens d'inviter le préfet à acheter, le plus promptement possible, le remplacement qu'il a déjà ordonné des salles qui vous ont été prises, et à vous laisser jouir paisiblement de la totalité de votre local. Je ne pense pas, d'après cette décision, que le tribunal puisse craindre d'éprouver de nouveaux troubles."

Le tribunal ayant toujours vécu en bonne intelligence avec le préfet et le sous-préfet, cherchant tous les moyens de la maintenir, et ne voulant point occasionner des dépenses superflûes, ne crut pas devoir exiger la reconstruction de ce qui avait été détruit. Il se prêta au contraire à un arrangement qui devait concilier tous les intérêts, et il fut convenu verbalement entre le tribunal et le sous-préfet,

1° qu'il serait fourni un local pour le concierge, ce qui n'a été fait qu'en partie.

2° qu'il serait reconstruit des lieux d'aisance.

3° qu'il serait fait une séparation dans la salle de la direction du jury, pour y placer les archives, ce qui n'a pas encore eü lieu.

4° enfin, que l'autre portion du rez de chaussée qui servait de bûcher lui serait cédée pour y placer la sous-préfecture, à condition que le Tribunal serait mis en possession d'un ancien bâtiment isolé servant autrefois d'écurie, pour y placer notre bois, ce qui fut exécuté par la lettre du sous-préfet, du 26 thermidor an 12 [14 août 1804], ~~dont copie est ei-jointe.~~

Par ce moyen, la grande cour de l'ancien gouvernement, plantée et embellie aux frais du tribunal, restait commune à toutes les autorités [fol. 2 v°] qui devaient y être établies.

Tout semblait arrangé et le tribunal avait l'espoir que les réparations promises et commencées seraient terminées, lorsque le sous-préfet pressé du désir de s'établir dans le local du gouvernement qu'il avait autrefois dédaigné, s'est permis depuis quelques temps, on ne sçait par quelle autorité de faire abattre un bâtiment de la longueur de 20 mètres, 78 centimètres, sur 7 mètres 79 centimètres de large, adjacent à ceux occupés par le tribunal, qui servait de cazernes aux vétérans, et qui consistait dans trois chambres basses et trois chambres hautes.

Comme ce bâtiment ne faisait point partie de ceux attribués au tribunal, il ne s'y est point opposé, mais lorsqu'il a vû le sous-préfet commencer la démolition d'un autre bâtiment de 21 mètres de long sur 11 mètres 69 centimètres de large en très bon état dont l'usage avait été donné au tribunal pour faire son bûcher, en remplacement de celui qui lui avait été enlevé, le tribunal s'est plaint de cette entreprise, dont on ne l'avait point prévenu, et dont l'ordre de démolition lui était encor inconnu.

Alors le sous-prefet a demandé une conférence pour s'expliquer : elle a eü lieu à la chambre du conseil, et ce n'a pas été sans surprise que le tribunal l'a entendu lui déclarer que non seulement il voulait détruire le bûcher en question, pour donner plus de vüe à son bâtiment ; qu'il entendait également s'emparer de la presque totalité de la cour contenant environ trente trois arres, pour en réunir la majeure partie, ainsi que l'emplacement du bâtiment à un très grand jardin qui appartenait à un citoyen de Loches, et qui aujourd'huy est à l'usage du sous-préfet, pour avoir, assure-t-on, été acquis par le préfet, moyennant une somme de trois mille quelques cens francs ; qu'il voulait encore changer l'escalier en pierres qui conduit de la cour à la salle d'audience pour le porter au pignon du bâtiment.

Le tribunal a écrit de suite au Général-préfet pour lui faire part de cette innovation contraire à la décision du ministre de l'intérieur du 19 floréal an 12 [9 mai 1804], et aux conventions arrêtées avec lui personnellement.

[fol. 3 r°] Le préfet a fait présenter par le sous-préfet un plan des travaux à faire pour l'établissement de la sous préfecture. Ce plan très vaste dans la distribution des appartemens, dans les dispositions extérieures, et qui s'exécute, opère des changemens si considérables, et si dispendieux, que le tribunal s'est persuadé qu'il ne pouvait avoir été conçu qu'avec autorisation de son excellence le ministre de l'intérieur ; il a bien voulu, d'après cela entrer en conférence avec le sous-préfet pour concerter avec lui des arrangements qui pussent conserver au tribunal une entrée commode et convenable. Il fut convenu que la portion de cour que le tribunal conserverait aurait 23 mètres 38 centimètres de large à son entrée, et 27 mètres, 28 centimètres à son extrémité, ce qui ne forme qu'environ un sixième de son étendue ; que le mur qui la separerait d'une terrasse que le sous-préfet conservait serait disposé de cette manière qu'il fut possible de faire planter deux rangées d'arbres, dans la direction de l'escalier. Le tribunal tenait à cette plantation pour se procurer un couvert nécessaire dans ce local élevé, et pour servir, pendant la belle saison, de lieu de conférence au public, qui n'a pas, comme dans presque tous les tribunaux, de salle servant d'entrée à celle des audiences.

Le sous préfet qui a une vaste cour, un vaste jardin, et trois terrasses à sa disposition ne faisait pas au tribunal un très grand sacrifice en entrant dans ses vûes pour lui faciliter la plantation dont on vient de parler. Il y consentit et les projets furent verbalement arrêtés entre lui et tous les membres du tribunal.

Ces derniers étaient dans la ferme confiance que ses conventions seraient religieusement exécutées, cependant le sous préfet vient de faire commencer et presque finir un mur qui retrécit la cour, qui en diminue la dimension arrêtée, et qui s'oppose absolument à la plantation de l'allée d'arbres dont on lui avait fait sentir l'agrement et la nécessité.

Le tribunal s'est plaint de nouveau. Le sous préfet s'est excusé de cette opération, en disant que cela avait été fait sans sa participation. Il a promis de faire démolir le mur pour [fol. 3 v°] le remler [?], et le tribunal voit avec peine que cette promesse ne s'exécute pas.

Le changement de l'escalier avait été consenti par le tribunal parce que dans l'état où il était, il se trouvait dans la portion de la cour qui devait rester au sous-préfet ; mais en le remplaçant ailleurs le sous préfet avait promis d'y faire adapter la rempe en [mot barré] fer qui y existait et d'en établir une seconde que l'isolement de cet escalier rendait nécessaire. Cette promesse parait encore rester sans exécution.

Le concierge n'a depuis un an pour logement qu'une très petite chambre qui n'est qu'en partie carelée. Le tribunal a demandé qu'on y ajoutat au moins un cabinet, et un sellier.

Le local servant de bûcher a été démoli et maintenant le bois qui appartient au tribunal est dans la cour.

Il y avait anciennement dans la cour un lieu d'aisances pour les personnes que leurs fonctions appellent au tribunal, et pour le public, elles ont été démolies. Il est indispensable pour la propreté et la salubrité d'en faire construire d'autres, parce que la seule qui existe actuellement est dans l'intérieur, et ne peut être rendue accessible à tout le monde.

Le sous préfet a promis une augmentation de logement pour le concierge et la construction d'un bûcher; mais le tribunal n'a point connaissance ni du devis, ni de l'adjudication des travaux puisqu'elle n'a point été faite à Loches ; il ignore si ces objets y sont compris ; il n'a par conséquent aucune assurance que ces constructions soient exécutées, puisque tout ce qui se fait maintenant est pour le sous préfet, et qu'il ne voit aucun commencement de travail pour ce qui intéresse le tribunal.

Dans cette circonstance, le tribunal qui voit avec peine que le sous-préfet cherche en tout son agrément et sa commodité, sans s'occuper de laisser au moins à l'autorité qui avait, avant lui, la disposition de la majeure partie du bâtiment, et de toute la cour, ce qui est convenable et décent, se trouve forcé de recourir à votre excellence, et de l'inviter à prendre connaissance de [fol. 4 r°] l'état des choses, à se faire représenter les plans, à ordonner la construction des batimens dont le tribunal a été privé, pour son concierge, pour son bûcher, et d'un lieu d'aisances, à prononcer sur les distributions qu'elle jugera convenables, à deux établissements qui appartiennent au même arrondissement, et qui ont également droit à la justice de votre excellence.

Loches le 27 avril 1806

Mercier ; Surrault ; Boistard ; Ch. Pottier ; Leroux ; L. Prevost ; Bruley ; Martin
[signatures] »

Pièce du 6 juin 1806

« [fol. 1 r° ; dans la marge, en haut à gauche : Construction et démolition à Loches]

Vendredi 6 juin 1806

Les membres du tribunal de l'arrondissement de Loches

A Monsieur le Préfet du Dépt d'indre et loire

Monsieur,

La connaissance particulière que vous avez pris de nos réclamations contre Mr le Sous-Préfet nous fait un devoir de vous instruire jour par jour de ce qui se passe.

C'est le mardi, premier de ce mois à midi qu'après avoir fait auprès de Mr le Sous-Préfet une nouvelle démarche pour tenter une conciliation, et ne l'avoir point obtenüe, nous délibérames de députer vers vous Mr Boistard, pour avoir avec vous une conférence qui put produire un résultat.

A cette époque (premier de ce mois à midi) le mur au levant dont la démolition avait été arrêtée, était dans l'état que vous l'avez vu : aucun préparatif n'annonçait de changement. Aucun de nous n'ayant eü occasion de nous rendre au lieu de nos séances le mercredi deux, nous n'avons eü aucune connaissance de ce qui se faisait le jeudi trois en arrivant à 10 heures au tribunal pour l'audience de la polices correctionnelle, nous avons vu que depuis le mardi à midi, Mr le Sous-Préfet avait fait démolir environ la moitié du mur dont il s'agit, l'avait fait construire à la distance convenüe, et que cette nouvelle construction était déjà en état de perfection. Nous avons au premier coup d'œil regretté de [fol. 1 v°] ne l'avoir pas scu pour en instruire Mr Boistard : nous avons cru que l'autre moitié de mur suivrait la même directive, et nous nous applaudissions déjà des dispositions plus amicales en apparence de Mr le Sous-Préfet.

Le vendredi quatre, Mr Boistard est arrivé de Tours : la lettre que vous lui aviez confiée pour Mr le Sous-Préfet lui a été remise le même jour à une heure.

Déjà nos espérances de paix étaient déçues : la moitié du mur nouvellement reconstruite était réunie à l'autre moitié par une maçonnerie en retour d'équerre, non de construction provisoire, et d'attente, mais d'une apparence deffinitive ; ainsi l'ouvrage n'est fait qu'à

moitié, et l'état des choses est tel que Mr le Sous-Préfet dispose généralement, et comme de son propre bien au profit d'un étranger d'environ 12 pieds de large sur 25 pieds de long de la cour du tribunal et il sera impossible d'y faire planter des arbres pour faire la petite allée devant l'escalier.

Nous imaginions que votre lettre aurait pu opérer quelque changement et cependant on a continué depuis les ouvrages qu'on avait déjà repris à cet escalier sur lequel on veut à toutes forces et sans motif, établir un mur.

On a fait plus : on a fait placer les portes de la remise, ce qui nous donne lieu de croire que Mr le Sous-Préfet à l'intention de la détenir quoiqu'il ont été dit par vous, et Mr Vallée qu'elle nous servirait de bucher, celui qu'il nous destine étant de moitié trop petit, et ne pouvant servir que pour lieu d'aisance.

Vous avez d'ailleurs reconnu, qu'il était inconvenant, que l'ouverture de la remise de la Sous-Préfecture existat dans la cour du tribunal, et vous avez jugé qu'en tout événement elle devait être placée dans celle du Sous-Préfet.

Ainsi, loin d'apercevoir dans les travaux de Mr le Sous-Préfet aucune apparence de conciliation que nous n'avons jamais refusée, et que nous sommes encor prêts à adopter, nous voions avec peine qu'il persiste dans l'exécution de sa volonté ; qu'il veut achever de disposer en maître d'un local qui n'a jamais été mis à sa disposition, et qu'il nous régarde très heureux de conserver ce qu'il lui plaît de nous laisser, en lui donnant la forme que son bon plaisir lui suggere.

Nous sommes maintenant certains, que son usurpation est illégale ; qu'elle n'est appuïées d'aucun titre, ny d'aucune autorisation supérieure : nous avons eü pour lui tous les procédés que les égards et l'honneteté demandoient : nous avons fait auprès de lui des démarches pour un arrangement convenable : puisque [fol. 2 r°] puisque tous ces moïens sont nuls, nous ne pouvons plus longtemps souffrir de son despotisme.

Vous avez pris connaissance des lieux ; vous estes instruit des faits, nous sommes forcés maintenant de vous prier de faire votre rapport à son excellence le Ministre de l'intérieur. Nous vous adressons en conséquence les deux plans de l'ancien et du nouvel état des lieux afin que vous puissiez reconnaître toutes les démolitions et reconstructions qui ont été faites. Nous regretterons beaucoup que ce rapport occasionnat à Mr le Sous-Préfet quelque désagremens mais dans ce cas, vous nous rendrez la justice qui nous est due : vous serez convaincu qu'il n'a pas dépendu de nous de les lui éviter.

Nous nous proposons d'écrire sous huit à dix jours à son excellence le Ministre de l'intérieur, pour lui demander une prompte justice (...) il nous est pénible de rester depuis huit mois dans un état de guerre qui ne peut nous convenir.

Jusqu'ici, nous nous sommes faits un devoir de vous solliciter de ne point prendre un arrêté suspensif des travaux, parce qu'il n'entre point dans nos vûes de contrarier Mr le Sous-Préfet ; mais puisque nos démarches, nos sollicitations et plus encor votre lettre ne l'arrêtent pas, nous laissons à votre sagesse d'ordonner cette suspension, si vous la jugez convenable. Elle aura pour effet d'éviter des dépenses que des réformes ultérieures rendraient inutiles, et d'oter à Mr le Sous-Préfet un argument dont il est entré dans ses vûes de se faire un titre, celui qu'il faut mieux laisser subsister des ouvrages faits que de les démolir ; ce qui veut dire en d'autres termes qu'avec de la hardiesse dans l'exécution, on peut faire des injustices, et s'en prévaloir contre ceux qui savent respecter l'autorité, et ne rien faire qui n'ait été avoué par elle.

Nous vous saluons respectueusement

Boistard, Mercier, Ch. Pottier, Martin [signatures]

P.S. Les plans que nous vous annonçons n'ayant pu être finis aujourd'huy, nous aurons l'honneur de vous les adresser par le courrier de jeudy prochain⁶⁴². »

Pièce du 20 juin 1806

« [fol. 1 r°] Loches le 20 juin 1806

Les membres composant le tribunal de l'arrondissement de Loches
A Monsieur le Préfet du Département d'indre et loire

Monsieur le Préfet

⁶⁴² Ces derniers n'ont pu être retrouvés.

Une ordonnance venüe ce matin a annoncé que vous arriviez aujourd'hui en cette ville, et nous nous disposions à vous rendre nos hommages lorsque l'émissaire de Mr le sous-Préfet a remis à Mr le Président du tribunal votre lettre dattées du 12 de ce mois (heure de midy).

Vous nous annoncez que son excellence le Ministre de l'intérieur vous a transmis l'analyse du Mémoire que nous avons adressé à son excellence le grand juge Ministre de la justice contenant [fol. 1 v°] contenant nos réclamations contre les entreprise de Mr le sous Préfet et vous nous demandez des renseignements précis sur l'objet de nos plaintes.

Nous vous adressons copie de ce Mémoire, elles y sont énoncées les choses étaient encor ~~en est état~~ le 13 de ce mois dans l'état que vous présentera le Mémoire, mais, depuis, elles ont changé de face. Mr le Sous-Préfet a le 14 de ce mois fait creuser dans la portion de cour à laquelle il a restreint le tribunal les fondations d'un bâtiment qui y avance considérablement, et qui la rétrécit depuis ce bâtiment se construit sans interruption et avec beaucoup de rapidité nous n'avons pu nous y opposer parce que nous n'avons pas pensé avoir aucune autorisation pour le faire puisque nous n'avons pas pensé avoir aucune autorisation pour le faire, puisque nous n'avions pas encor reçu reponse à notre réclamation cependant nous avons arrêté de députer vers vous l'un des membres du tribunal pour vous inviter à suspendre jusqu'à examen les travaux que nous croions qu'on ne fait faire avec tant de célérité que dans l'espoir qu'on a que nous obtiendrons plus difficilement la démolition de constructions faites que la deffense de construire : le commissaire nommé s'est trouvé indisposé et n'a pu partir encor quelques jours, le bâtiment sera au quarré, et le projet de Mr le Sous-Préfet aurait la réussite qu'il s'est promise si nous n'avions espoir d'obtenir justice.

Nous avons été mis en possession de tout le bâtiment du gouvernement, et de toute la cour lors de notre établissement en l'an 8 [1800] sous la Préfecture de Mr Graham ; depuis nous y avons été maintenus par un arrêté de son excellence le Ministre de la Justice qui a placé ces bâtiments dans son [fol. 2 r°] attribution : cet arrêté doit exister dans vos bureaux.

Lorsque nous y avons été troublés la premiere fois, et que nous nous sommes plaint nous y avons été conformés par son excellence le Ministre de l'intérieur suivant sa lettre du 19 floral an [8 mai 1804] dont nous vous adressons copie vous y verrez que nous sommes maintenus dans autre local et qu'on ne devait pas nous y troubler cependant depuis lors on nous a enlevé une partie du rez-de-chaussée dans lequel nous avons un bucher, une écurie dans laquelle notre bucher avait été établi, les cinq sixièmes de la cour

qui était commune dans laquelle pour notre agrément et la commodité du public nous avons fait faire une plantation à nos frais.

Mal à propos Mr le Sous-Préfet dit il qu'il n'a pris que les batiments mis à sa disposition par son excellence le Ministre de la guerre, les batiments dont il parle formaient la caserne des vétérans aux quelle la cour était encor commune jamais nous n'en avons joui, et nous n'avons rien à dire à cet égard mais la moitié du rez-de-chaussée qui forme aujourd'hui une très grande partie du logement de Mr le Sous-Préfet, la grande écurie servant de bucher au fond de la cour, une terrasse plantée en tilleuls, et la cour n'étaient point dans les attributions du Ministre de la guerre. Mr le Sous-Préfet s'est attribué tout cela : nous ne nous en serions pas plaint si en séparant la cour en deux parties et en s'en réservant dans le fond plus des trois quarts Mr le Sous-Préfet [fol. 2 v°] n'entreprenait avec de restreindre la petite partie qu'il a la générosité de nous laisser, 1° par un mur au levant qui nous a enlevé de 8 à 12 pieds de large sur toute la longueur et nous met dans l'impossibilité d'y faire une plantation d'arbres que nous croions nécessaire pour avoir un couvert dans un local extrêmement élevé, Mr le Sous-Préfet aiant refusé malgré nos instances réitérant de nous abandonner pour notre usage particulier une petite terrasse à proximité de la cour du tribunal 2° par une remise et une écurie qu'il place dans la cour du tribunal qui par la va devenir sa basse-cour, et qu'il eut été possible d'établir derriere un mur de cloture sur un terrain que Mr le Sous-Préfet veut conserver et ajouter encor à son immense local.

Notre escalier est rétabli mais Mr le Sous-Préfet nous a annoncé qu'il ne veut pas y faire placer les deux rampes au fer qu'il nous avait promises parcequ'il n'y avait pas de fonds pour cela ; ainsi dans la confiance que tout ce qui se faisait ici était légal, et que notre dépouille s'opérait en vertu de l'autorisation de son excellence le Ministre de l'intérieur que nous devons respecter, nous sommes entrés en arrangement : on nous a beaucoup promis, sans doute pour éviter ou du moins retarder nos réclamations et aujourd'hui Mr le Sous-Préfet qui se croit arrivé à son but ne nous tient point les parolles données.

Si d'après Mr le Sous-Préfet, nous sommes par [fol. 3 r°] notre local mieux partagés que ne le sont presque tous les tribunaux de l'empire, il ne dépendra pas de lui d'en diminuer les agréments ; d'ailleurs quel peut être son point de jalousie ? Lorsque dans le principe il a dédaigné ce local, lorsqu'aujourd'hui (et vous pourrez en juger) il est peu de Sous-Préfecture qui aient une habilitation aussi agréable et des jardins aussi vastes ; lorsqu'il a disposé de tout en maitre ? ; lorsqu'il n'a jamais eü de conference avec nous avant de

commencer ses travaux mais seulement lorsque ses entreprises, et quelque soit même ses voies de fait ont excité nos plaintes ?

On nous fait espérer Monsieur le Préfet que nous aurons bientôt l'avantage de vous posséder à Loches : nous le désirions avec empressement pour vous offrir nos respectueux hommages et vous expliquer sur les lieux, beaucoup mieux que nous ne pouvons le faire par écrit nos justes réclamations en attendant nous laissons à votre prudence, et à votre sagesse d'arrêter si vous le jugez convenable des travaux dont le court retard qu'ils éprouveront ne peut causer aucun préjudice, et dont la continuation peut au moins [fol. 3 v°] entraîner pour le trésor public des dépenses inutiles.

Si voulez bien nous honorer d'une réponse, nous vous prions de nous écrire directement, et de ne pas insérer les lettres que vous nous adresserez dans les paquets de la Sous-Préfecture afin de ne pas en retarder la remise.

Nous avons l'honneur de vous saluer respectueusement,

Mercier, Surrault, Boistard, L. Prévost, Ch. Pottier, Leroux, Martin [signatures] »

Pièce du 6 juillet 1806

« [fol. 1 r°] Rapport fait à Monsieur le Préfet du Département d'Indre et Loire, par l'Ingénieur en chef du même Département, sur les changemens opérés en l'an 12 [1803-1804], 14 [1805-1806] et 1806 au chateau de Loches, par Mr le Sous-préfet du 2^{me} arrondissement

Examen fait des plans anciens et nouveaux du chateau de Loches maintenant occupé par le tribunal et la sous-préfecture de l'arrondissement ainsi que de l'état de ce local que nous avons visité, à la sollicitation de Monsieur le Préfet du Département, y présent, nous avons reconnu :

1° que cet édifice est composé d'un rez de chaussée et d'un étage en dessus ; le rez de chaussée comprenant un logement AA⁶⁴³ pour Mr le sous-préfet, et un appartement BB

⁶⁴³ Les lettres se rapportent au plan associé (fig. 35 et 36).

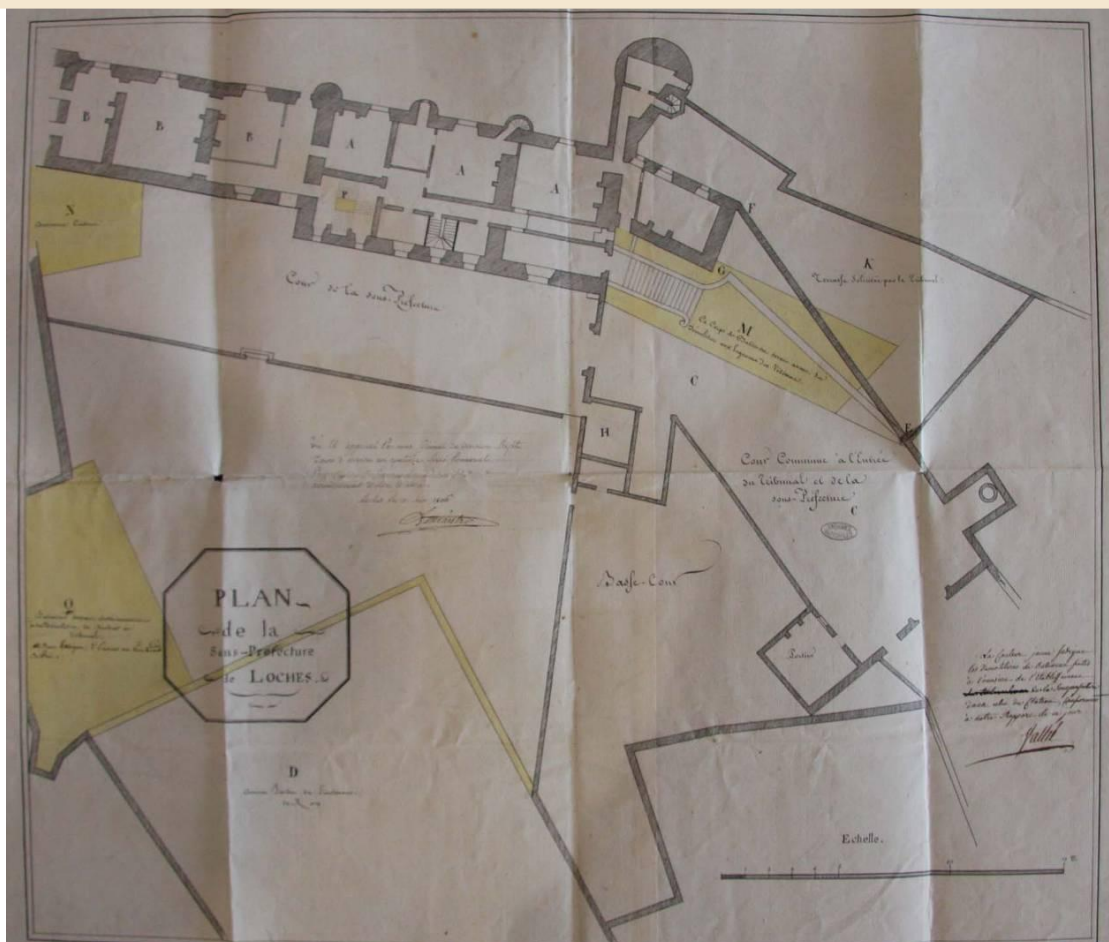


Fig. 35 : Plan de la Sous-Préfecture de Loches, dressé par Pierre-Philippe Vallée, signé le 10 juin 1806 par le sous-préfet Lemaître et représentant en jaune les bâtiments détruits par ce dernier (ANF, F¹³ 856 - cliché S. Bourocher)

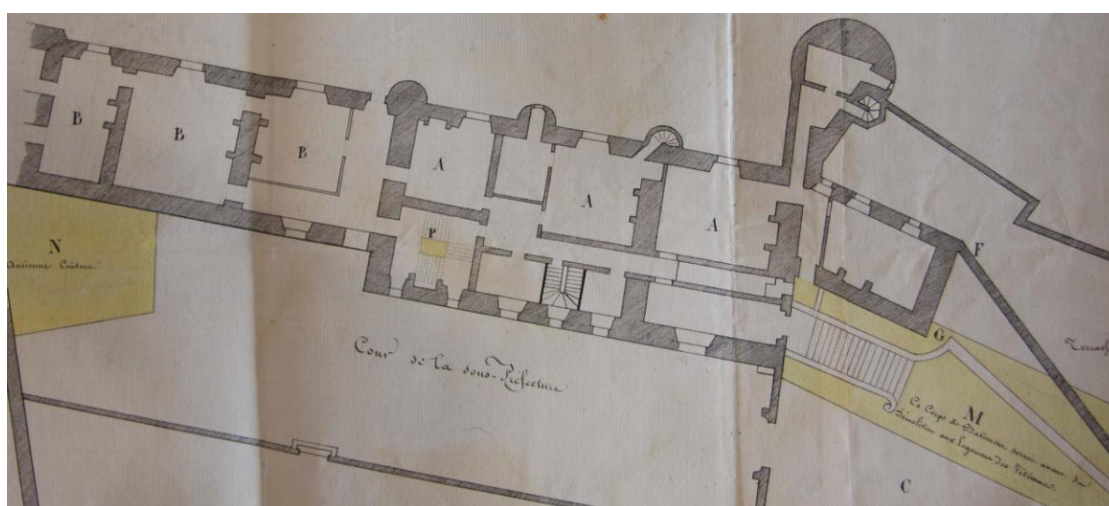


Fig. 36 : Détail de la fig. 35 présentant les corps de logis avec en A le logement du sous-préfet, en B un appartement pour recevoir le préfet et en P le pilier du grand escalier détruit (cliché de S. Bourocher).

destiné à recevoir Mr le Préfet lors de ses tournées et l'étage au-dessus, toutes les pièces nécessaires à l'exercice des fonctions du tribunal.

2° que l'abord de cet édifice consiste en une cour oblongue CC qui se présente latéralement à la position de sa façade et que par les dispositions adoptées doit être commune pour l'accès du Palais du tribunal et celui de l'hotel de la sous-préfecture.

3° qu'il a été fait à cet édifice et pour l'usage de Mr le Sous-préfet seulement, la réunion du ci devant jardin du lieutenant de Roi D qui avait été aliéné dans les premières années de la Révolution ; en sorte que ce jardin joint à l'esplanade du chateau proprement dite dont les cinq sixièmes se trouvent maintenant enclavés dans l'enceinte de la sous-préfecture forme une très vaste territoire qui réunit autant d'avantages que d'agrément.

4° que pour parvenir plus facilement à l'exécution des nouvelles distributions du projet de la sous-préfecture pour en augmenter les points de vue, et sans doute pour en diminuer les dépenses, par l'emploi de matériaux disponibles sans avoir à les acheter, il a été détruit trois corps de bâtiment MNO, composant ensemble 490 metres superficiels en recouvrement de terrain ; lesquelles démolitions sont exprimées en couleur jaune sur le plan ci-joint, et qui évaluées au minimum, ne peuvent être portées à moins de 12 f.50 c. le metre superficiel, ou pour la totalité à 6125 f., à ajouter au montant de l'adjudication.

5° que pour sortir de l'intérieur du rez de chaussée destiné à [fol. 1 v°] l'établissement de la sous-préfecture, le grand escalier P qui montait au tribunal il en a été fait un autre extérieur dans l'emplacement de l'un des trois bâtimens détruits cotté M sur le plan, en sorte qu'il n'existe plus aucune communication entre le tribunal et la sous-préfecture que par la seule cour d'entrée qui leur est restée commune.

6° Enfin d'après les renseignemens qui nous ont été fournis et la copie certifiée ci jointe du plan de ces dispositions, il parait qu'elles ont été adoptées par Mr Pommereul et que l'appartement BB qu'il s'était destiné personnellement a été exécuté dès l'an 12, tandis que les ouvrages de la sous-préfecture AA ne font en ce moment que toucher à leur fin.

Il parait que l'objet qu'on s'est proposé dans les distributions actuelles du chateau, a été celui de ne laisser subsister que le moins de communications possible entre les logemens

des deux autorités administratives et judiciaire auxquelles il a été destiné ; et le tribunal qui reclame sans cesse contre les constructions qui s'exécutent, n'aurait pas eu à s'en plaindre si cet objet eut été rempli comme il pouvait l'être, ou même si le plan eût été observé tel qu'il a été approuvé mais il faut convenir que ses plaintes à cet égard, sont assez légitimes pour qu'il y soit fait droit et ne pas permettre que les convenances de commodité et d'agrément, plutôt que de nécessité de la sous-préfecture, absorbent toutes celles du même genre et plus encore de décence, dues au caractère de l'autorité judiciaire et au respect pour le public qui fréquente le tribunal ; car il est de fait que puisqu'antérieurement au nouveau projet, il avait la jouissance de toute l'esplanade du château et que cette jouissance se trouve restreinte aujourd'hui, à une cour qui n'est que le sixième de l'étendue de cette esplanade, il fallait au moins qu'elle lui fut allouée exclusivement et sans aucun partage, tandis qu'elle demeure en communauté avec la sous-préfecture à que elle sert d'avant-cour, puisque celle-ci n'a pas d'autre passage pour arriver à sa porte cochère : or il était très possible d'éviter cet inconvénient, en transférant la loge du portier à côté du puits, pour faire servir son emplacement à l'établissement de la porte d'entrée de la sous-préfecture, à côté de celle du tribunal. Il est aisé de voir que le terrain de la basse-cour de la préfecture, ménagée au derrière de la dite loge se prêtait très bien à cette entrée.

Mais indépendamment de cela le plan même n'est pas [fol. 2 r°] exécuté tel qu'il a été approuvé, car le mur EF a été bâti sur la direction EG, ce qui réduit assez sensiblement la capacité de cette cour et le bâtiment H, qui dans le principe paraît avoir été destiné à servir de bucher et écurie à la sous-préfecture, se trouve maintenant converti en une remise ayant son entrée en face de l'escalier du tribunal, en sorte que par cette nouvelle disposition, la cour commune n'est plus au vrai que la cour des remises de la sous-préfecture on peut juger d'après cela combien sont fondées les plaintes du tribunal.

Pour faire cesser ces plaintes et dans le cas où il ne serait pas possible sans de trop grands inconvénients que nous n'aurions pas prévus, de former une entrée particulière à la sous-préfecture, il semble que pour dédommager le tribunal de se trouver restreint à l'usage d'une cour commune et aussi rétrécie, il conviendrait de lui céder comme il l'a demandé, la jouissance de la terrasse K pour qu'il puisse y faire une plantation utile pour le public et pour lui, et qu'en échange du bâtiment O détruit qui lui servait antérieurement de bucher, il lui soit fait pour le même usage, l'abandon de la nouvelle remise pour ses buchers et latrines, sauf à en faire construire une autre pour la sous-préfecture, dans l'enclos de la

basse-cour qui est bien assez vaste pour en recevoir d'assez commodés sans cesser de remplir le même office.

Une autre inconvenance qui semble exiger aussi un redressement, c'est le choix du local destiné à recueillir les restes d'Agnès Sorel et à la restauration de son tombeau. Il y a loin du lieu de sa première sépulture à celui qu'on lui prépare, lequel n'est autre chose que le réduit d'une ancienne petite tour servant de latrines, comme l'attestent les preuves qui en subsistent encore dans toute leur force. Assurement, si la Religion a pu blâmer le crédit qui a maintenu si longtemps les restes de cette femme célèbre dans le sanctuaire d'une Basilique, elle n'approuvera pas non plus la maligne épigramme de sa nouvelle demeure, parce que le vice n'est pas toujours le satellite inséparable de la faiblesse, et que si on avait à l'accuser de l'un comme de l'autre, il serait plus convenable de l'ensevelir tout à fait dans l'oubli, que d'en perpétuer le souvenir par l'ordurière apothéose que semble annoncer le choix de ce local.

Fait à Tours, le 6 juillet 1806

Vallée [signature] »

Pièce du 25 juillet 1806

« [fol. 1 r^o] Rapport du préfet d'Indre et Loire, à son excellence le ministre du l'intérieur, sur la réclamation du tribunal de Loches, relativement au local affecté à ses séances.

Le tribunal de l'arrondissement de Loches, au moment de sa création en l'an 8 [1800], fut mis en possession de la partie du château de cette ville qui se nommait autrefois le gouvernement. Libres de fixer le lieu de leurs séances au rez de chaussée ou au premier étage de ce bâtiment les membres du tribunal préférèrent le 1^{er} étage. Il y fut fait les réparations et distributions convenables : le rez de chaussée demeura vacant sauf une petite portion où le tribunal établit le logement de son concierge, son bucher, et des lieux d'aisance.

Au mois de pluviose an XII [février 1804], M. de Pommereul, préfet, se mit en possession de la majeure partie du rez de chaussée, et y ordonna divers changemens qui donnerent

lieu à de vives réclamations de la part du tribunal. Ces réclamations portèrent principalement sur ce que la partie qui renfermait le logement du concierge, la chambre du directeur du jury, et celle qui servait de greffe, avait été démolie. Le Préfet n'ayant point égard à ces réclamations, et continuant l'exécution de son projet, les membres du tribunal crurent devoir porter leurs plaintes à son *excellence* le grand juge, dans un mémoire qu'ils lui adressèrent le 20 ventose an XII [11 mars 1804] et que le ministre fit passer à celui de l'Intérieur. M. Chaptal écrivit le 19 floréal suivant [9 mai 1804] au Général Préfet pour l'inviter à laisser le tribunal en jouissance du local actuel de ses séances, et à lui remplacer les pièces qui lui avaient été prises.

Cette décision n'apporta aucun changement aux déterminations du Général Préfet qui fit achever, dans le courant de l'an XII [1804], les dispositions qu'il avait ordonnées pour se procurer un logement au château de Loches. Il paraît seulement qu'il fut fait entre le Préfet et les membres du tribunal un accord verbal pour le remplacement du local oté au tribunal, mais que de fait il n'y eut de remplacé que le logement du concierge, lequel fut placé beaucoup moins spacieusement mais assez commodément, à l'entrée de la cour principale du château. Il résulte des registres de la comptabilité de la Préfecture que les travaux exécutés à cette époque par ordre du Préfet coûtèrent 7877 f. 00 dont 6174 f. furent payés sur les fonds que le Préfet avait coutume de réserver dans les budgets des communes, comme supplément à ses dépenses d'administration ; le surplus, montant à 1703 f. 05 c., fut payé sur les mandats [fol. 1 v°] du Préfet, sur les fonds destinés à l'acquittement des dépenses variables du Département, exercice an XI [1803].

On vient de voir que M. le Général Préfet n'avait pris au tribunal qu'une portion du rez de chaussée et que ses dispositions d'avaient eu pour objet que son propre logement. Vers la fin de l'an XIII [1805], il conçut le projet d'employer le surplus de ce même étage à loger la sous Préfecture et le sous Préfet. Pour parvenir à l'exécution de ce projet, il paraît que le Général Préfet demanda au ministre de la Guerre et qu'il obtint de son *Excellence* le 13 vendémiaire an XIV [5 octobre 1805] la mise à sa disposition pour l'établissement de la sous préfecture d'une petite partie du château, cy devant occupée par une compagnie de vétérans, et attenante au bâtiment de l'ancien gouvernement. Cette partie consistait seulement en un corps de logis composé de cinq chambres au rez de chaussée, et de trois chambres et deux cabinets au premier.

Il paraît que la remise de ce local n'avait été sollicitée que pour avoir l'autorisation d'établir la sous Préfecture au château, et que le véritable projet n'était pas de placer cette administration dans le local des vétérans, le Général Préfet fit avec un entrepreneur le

marché en exécution duquel la presque totalité de ce bâtiment, qui était dans le meilleur état, fut abattue dans une longueur de 25 metres sur 8 metres de largeur. Pour augmenter les points de vue, aggrandir le jardin, et en même temps couvrir une partie des dépenses des constructions projetées, on démolit dans le même temps deux autres corps de bâtiment au fond de la cour, également en très bon état, et qui ne faisaient par partie du local remis par le ministre de la Guerre, l'un de ces corps de bâtiment, dit les Ecuries de Charles VII, morceau d'architecture gothique, soutenu d'arcade, comportant 22 metres de longueur sur 12 de largeur. Cette écurie pouvait contenir aisément 50 chevaux. L'autre corps de bâtiment servait de magasin à fourages. Lorsque la démolition de ces deux bâtimens fut commencée, le tribunal en avait la jouissance en remplacement du bucher et autres locaux qui lui avaient été otés en l'an XII [1804].

Le Receveur des domaines du bureau de Loches, qui s'est toujours distingué par son zèle pour les devoirs de sa place et par son intégrité, écrivit le 23 janvier 1806 au Directeur de la Régie à Tours pour l'informer de ces démolitions et de l'enlèvement des matériaux en provenant. Le Directeur de la Régie remit cette lettre au Général Préfet qui lui écrivit le 25 janvier que ces bâtimens lui ayant été abandonnés par le ministre de la Guerre (on vient de voir qu'un seul des trois bâtimens démolis, la caserne des vétérans, avait été l'objet de cet abandon), la Régie des domaines n'avait pas à s'occuper des dispositions qu'il faisait exécuter.

[fol. 2 r°] Un jardin, celui du cy devant gouvernement, avait été aliéné. Le Général Préfet le racheta moyennant 3000 f. qu'il fit payer sur les fonds de non valeur. Il réunit à ce jardin non seulement l'emplacement des écuries et du magasin à fourage, mais même une partie de la deuxième cour sur laquelle donnent les fenêtres du tribunal. On a également disposé d'une forte partie de la 1^{ère} cour, qu'on a considérablement rétrécie pour y trouver l'emplacement d'une grande remise pour le Sous Préfet, et d'un très petit bucher pour le tribunal, en remplacement de celui qui lui a été oté, il y a deux ans.

Ces nouveaux arrangemens se poursuivent avec célérité par les soins du sous préfet, au grand mécontentement des membres du tribunal dont le local a été progressivement réduit, au profit, d'abord du Préfet, ensuite de la sous préfecture et du sous préfet.

Sur les plaintes du tribunal, et pour se mettre en mesure de répondre à la lettre de son excellence le Ministre de l'Intérieur du 5 juin 1806, le Préfet s'est transporté sur les lieux le 22 ~~du même dit~~ mois, ~~au lieu~~, accompagné de l'Ingénieur en Chef du Département. Il a reconnu les changemens opérés par le sous Préfet, changemens dont l'exécution était très avancée.

A l'égard du paiement de ces ouvrages, le marché fait avec l'entrepreneur en avait porté le prix à 5200 f. Il paraît que le sous Préfet en a ordonné d'additionner au devis approuvé par le Général Préfet, et qu'aujourd'hui ils s'élèvent à une somme de 8794 f. 25 c., indépendamment des sommes que l'entrepreneur a trouvées dans l'emploi et dans la vente des matériaux provenans des diverses démolitions, et dont l'Ingénieur en Chef fait monter la valeur à environ 6000f.

Pour le paiement des 5200 f., le Général Préfet était convenu avec l'entrepreneur qu'il recevrait 800 f. à la fin de 1806, 2200 dans le courant de 1807, et 2200 f. dans le courant de 1808. Le Général Préfet se proposait probablement de trouver les fonds nécessaires pour ces divers payemens au moyen des prélèvements qu'il avait coutume de faire sur les communes revenus de toutes les communes du Département (la ville de Tours exceptée), prélèvements dont il a été cy dessus parlé.

Dans ces circonstances, le Préfet demande les ordres du ministre, tant à l'égard des usurpations, manifestement faites sur le local primitivement affecté au tribunal, (local que le Préfet doit déclarer cependant être encore aujourd'hui très suffisant, sauf de [fol. 2 v°] légers changemens qu'il convient de faire aux dispositions du sous Préfet) qu'à l'égard du paiement des ouvrages confectionnés, et de ceux à confectionner pour donner au tribunal la satisfaction à laquelle il a droit ; le prix des premiers ouvrages s'élevant à 8794 f. 27 c., le prix des derniers devant s'élever à 564 f. 00 c. suivant le devis que le tribunal en a fait établit. Total 9358 f. 27 c.

Il demande également les ordres du ministre relativement au placement du mausolée d'Agnès Sorel que M. le Général Pommereul se proposait de fixer, d'une manière qui semble assez peu convenable, dans la tour du château.

Le Conseil Général du Département, dans sa session de 1806, a voté pour cette dernière dépense 2500 f., somme égale à celle que le Général Préfet avait destinée à la couvrir, et qu'il s'était procurée de la manière indiquée dans un rapport particulier qui sera incessamment adressé à son excellence.

Tours, ce 25 juillet 1806

Le Préfet d'Indre et Loire
Lambert [signature] »